This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

H. j

Françoise Comtesse

d'Aspremont Lynden Reckheim

née Comtesse de Wolkenstein Trostburg.

Vienne le 18 Août 1780.

P.H. de Humboldt.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES CULTES
RELIGIEUX
ÉTABLIS DANS LE MONDE,
DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRESENT;

OUVRAGE dans lequel on trouvera les différentes manieres d'adorer la Divinité, que la Révélation, l'Ignorance & les Paſſions ont ſuggérées aux hommes dans tous les temps;

L'HISTOIRE abbrégée des Dieux & demi-Dieux du Paganiſme, & celle des Religions Chrétienne, Judaïque, Mahométane, Chinoiſe, Japonoiſe, Indienne, Tartare, Africaine, &c; leurs ſectes & héréſies principales; leurs miniſtres, prêtres, pontifes & ordres religieux; leurs fêtes, leurs ſacrifices, leurs ſuperſtitions, leurs cérémonies; le précis de leurs dogmes & de leur croyance.

TOME QUATRIEME.

A LIEGE,
Chez F. J. DESOER, Imprimeur de S. A. & Libraire,
à la Croix d'or, ſur le Pont-d'Iſle.

M. DCC. LXXII.

1. 6. 114.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES CULTES
RELIGIEUX

1. 6. 114.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES CULTES RELIGIEUX

& corrompirent la pureté de leur culte. L'hommage que les Perſes rendoient au feu étoit purement civil. Ces mages y mêlerent un culte entierement religieux. Ils conſtruiſitent, en l'honneur du feu, des temples appellés *pyrées*. Ils firent des images qui repréſentoient cet élément, les porterent en proceſſion, & leur offrirent des ſacrifices. Ils ſe ſervoient d'un maillet de bois pour aſſommer les victimes qu'ils leur ſacrifioient. Leurs temples ou pyrées n'étoient qu'une vaſte enceinte, au milieu de laquelle il y avoit une eſpece d'autel ou de foyer, où leurs prêtres ou mages entretenoient un feu continuel, avec une grande quantité de cendres. C'étoit devant ce feu qu'ils récitoient leurs prieres & pratiquoient les exercices de leur religion. Ils avoient la tête couverte d'une mitre qui avoit de larges cordons, qui leur cachoient la bouche, & preſque tout le viſage. Ils avoient en main une poignée de verges. Ces mages, contre la coûtume des Perſes, enterroient leurs morts.

MAGICIENS : ceux qui ſe mêlent de MAGIE. *Voyez cet article cy-après.*

„ 1. Les magiciens ou devins (de la Virginie) dit „ un auteur né dans le pays même, coupent leurs che„ veux ras, & ne laiſſent qu'une crête, (depuis le haut „ du front juſqu'à la nuque du col.) Ils portent ſur l'o„ reille la peau d'un oiſeau dont le plumage eſt obſcur, „ & ils ſe barbouillent avec de la ſuie, ou quelqu'au„ tre choſe de cette nature, de même que les prêtres. „ Par modeſtie, ils pendent, à leur ceinture, la peau „ d'un loutre, dont ils font paſſer la queue entre leurs „ jambes. Ils y attachent auſſi une poche qui s'appuie „ ſur la cuiſſe, & dont le deſſus eſt orné de quelques „ longues franges ou aiguillettes... Ils travaillent à s'at„ tirer (le reſpect du peuple) par la maniere effroyable „ dont ils ſe barbouillent tout le corps, par la ſingula„ rité de leurs habits, & par l'arrangement de leurs che„ veux... Le devin eſt l'aſſocié du prêtre, non-ſeulement „ à l'égard des fraudes, mais auſſi pour les profits qui en „ reviennent, & quelquefois ils officient l'un pour l'au„ tre." Ces magiciens affectent une vie ſolitaire & retirée, & leur langage eſt obſcur & ſentencieux. Le peuple cré-

dule fait tous les frais de leur subsistance, & leur attribue un pouvoir presqu'universel. Si la sécheresse désole le pays, c'est de leur conjuration que l'on attend la pluie. Si quelqu'un a égaré quelque chose de précieux, il court au devin. Les malades ont plus de confiance dans leur grimoire que dans tous les remédes naturels. Enfin, ce n'est qu'avec leur consentement qu'on ose entreprendre la guerre & conclure la paix. Lorsqu'il s'éleve quelque tempête considérable, ces fourbes vont sur le bord de l'eau; invoquent l'esprit qui y fait son séjour, par des cris & des hurlements affreux; &, par forme d'offrande, ils jettent, dans l'eau, du tabac, du cuivre, ou quelqu'autre chose de cette nature.

2. Les Tonquinois s'imaginent que les ames des méchants deviennent, après leur mort, des esprits mal-faisants, & que les ames des gens vertueux deviennent des esprits bienfaisants. Ils attribuent toutes leurs disgraces & leurs maladies aux esprits mal-faisants de leur famille; car ils pensent, comme les Siamois, que les morts ne se mêlent que de leurs parents, & ne font ni bien ni mal aux étrangers. Dans ces occasions, on appelle un *magicien*, qui consulte ses livres, pour voir si la maladie, ou telle autre calamité en question, est véritablement causée par l'ame de quelque mauvais sujet de la famille. Si, après ses conjurations ordinaires, il trouve qu'elle est indubitablement la cause de la maladie, il emploie toutes les ressources de son art, pour tâcher de se saisir de cet esprit mal-faisant; &, lorsqu'il s'en est emparé, il le constitue prisonnier dans une bouteille, & le retient captif jusqu'à ce que le malade soit mort ou guéri. Alors il délivre l'ame prisonniere, en brisant la bouteille.

MAGIE: art d'opérer des choses surprenantes & merveilleuses, soit par le secours de la nature, soit par le secours de l'art, soit par le secours du diable; de-là vient la distinction de *magie naturelle*, *magie artificielle*, & *magie noire* ou *diabolique*. Du premier genre pourroit être la guérison de l'aveugle Tobie, par le moyen du cœur, du fiel & du foie d'un poisson qui étoit sorti du Tigre pour dévorer son fils; mais c'est

plutôt un miracle de la puiſſance de Dieu. Du ſecond genre ſont les oiſeaux d'or de l'empereur Léon, qui chantoient; les oiſeaux d'argent de Boëce, qui chantoient & voloient, &c. Enfin, du troiſieme genre ſont les évocations des eſprits, & autres prodiges de cette eſpece, qui ne peuvent ſe faire ſans l'entremiſe du diable; & ce n'eſt que de ce dernier genre que nous parlons ici.

Nous n'ignorons pas que certains philoſophes prétendent que cette magie noire eſt un art abſolument chimérique; que les contes de ſorciers & ceux de fée ſont au même rang; que tous les prodiges des magiciens n'ont été opérés que par des moyens phyſiques ignorés de la multitude; mais nous croyons qu'il y a, ſur cet article, comme ſur pluſieurs autres, un milieu à tenir entre l'incrédulité exceſſive & la trop grande crédulité. Il eſt vrai, & nous avouons, que, dans des ſiécles d'ignorance & de barbarie, on a beaucoup exagéré & multiplié les merveilles opérées par les magiciens; qu'on a regardé bien des effets naturels comme des œuvres de la magie; & qu'on a ſouvent donné le nom de *Magicien* à des gens qui n'étoient qu'habiles & induſtrieux; mais, après avoir bien peſé les autorités de part & d'autre, on eſt forcé de convenir que, non-ſeulement il peut y avoir, mais qu'il y a eu des gens qui, par des moyens criminels, ont opéré des choſes au-deſſus des forces de l'art & de la nature. Le ſeul témoignage de l'Ecriture pourroit nous ſuffire pour le prouver. Elle appelle les magiciens de Pharaon malfaiſants, *Malefici*, & dit que ce fut par des enchantements Egyptiens qu'ils changerent leurs baguettes en ſerpents, & l'eau du fleuve en ſang. Ce qu'on lit au 28e. Ch. du I. Liv. des Rois eſt curieux & déciſif. Il s'agit d'une évocation; & c'eſt particulierement ſur ce point que les philoſophes dont nous parlons ſont incrédules. „ Saül, prêt à livrer bataille aux Philiſtins, „ conſulte le Seigneur ſur l'événement, & n'en reçoit „ point de réponſe. Déſeſpéré de ce ſilence, il dit à „ ſes gens: Cherchez-moi une devineresſe; je l'irai „ conſulter, & je ſçaurai, par ſon moyen, ce que le

„ Seigneur s'obſtine à me cacher. Ses gens lui dirent:
„ Il y a une devineresſe dans Endor. Saül ſe déguiſe;
„ &, accompagné ſeulement de deux hommes, il va
„ trouver la devineresſe, & lui dit: Employez pour
„ moi les ſecrets de votre art, & faites-moi venir celui
„ que je vous nommerai. Vous ſçavez, lui répondit
„ la devineresſe, que Saül a banni d'Iſraël tous les
„ magiciens & devins: pourquoi me tendez-vous des
„ piéges, afin que la loi me faſſe mourir? Saül lui
„ jura, par le Seigneur, qu'elle ne courroit aucun
„ riſque. Alors elle lui demanda: Qui ferai-je venir?...
„ Samuël, répondit Saül. La devineresſe n'eut pas plu-
„ tôt vu Samuël, qu'elle s'écria, en ſe tournant vers
„ le roi: Vous m'avez trompée; vous êtes Saül. Ne
„ craignez rien, lui dit le roi, & dites-moi ſeulement
„ ce que vous avez vu. J'ai vu, répondit la devineresſe,
„ des dieux, c'eſt-à-dire des eſprits, s'élever du ſein
„ de la terre. Quelle eſt la forme de celui que vous
„ voyez, demanda Saül?... Un vieillard s'éleve, re-
„ vêtu d'un manteau, répondit la devineresſe. Saül
„ connut à ce portrait que c'étoit Samuël. Il ſe proſ-
„ terna le viſage contre terre, & l'adora." Samuël parle enſuite à Saül, & lui annonce ſa défaite & ſa mort.

Les eſprits forts objectent que les métamorphoſes, opérées par les magiciens de Pharaon, pouvoient être l'effet de quelque ſecret naturel qui faſcinoit les yeux & faiſoit voir les objets différents de ce qu'ils étoient; que l'évocation de la Pythoniſſe n'étoit probablement qu'une fourberie adroitement conduite, dans laquelle le diable n'avoit aucune part, & que l'oracle prétendu de Samuël n'étoit qu'une conjecture heureuſement tirée de l'état préſent de l'armée de Saül; que l'écriture condamne les ſorciers & les devins, plutôt comme des impoſteurs, qui favoriſoient la ſuperſtition & la curioſité téméraire du peuple, que comme des hommes qui avoient commerce avec le diable; que les magiciens, dont elle parle, n'avoient pas plus de communication avec l'enfer, que nos diſeurs de bonne aventure & nos Bohémiens, qui ne ſont évidemment que des fourbes dont la crédulité du peuple fait toute la magie; que l'écriture s'accom-

mode ſouvent aux idées populaires ; qu'elle dit que la Pythoniſſe évoquoit les ombres, comme elle dit que le ſoleil s'arrêta, parce que c'étoit la croyance commune ; & que de même qu'aucun philoſophe ne croit que le ſoleil tourne autour de la terre ; ainſi aucun philoſophe ne doit croire qu'il ſe faſſe en effet des traités réels avec le diable, ni que les eſprits des morts viennent prédire aux vivants l'avenir qu'ils ne connoiſſent pas eux-mêmes ; qu'il n'eſt pas probable que Dieu eût voulu ſe ſervir du miniſtere d'une devineresſe, pour faire rendre, par Samuël, un véritable oracle ; que c'eût été accréditer la profeſſion de gens infames & proſcrits, & entretenir la ſuperſtition criminelle du peuple. De toutes ces objections, ils concluent que la magie diabolique n'eſt en effet qu'une chimere.

Les traits de l'écriture, que nous avons rapportés, ſont ſans doute la meilleure réfutation qu'on puiſſe faire de ces raiſonnements orgueilleux, qu'il ſuffit d'examiner un peu pour en ſentir le foible.

A l'autorité de l'écriture on peut joindre celle de S. Iſidore, évêque de Séville, qui dit expreſſément que les magiciens entretiennent commerce avec les démons, & apprennent d'eux les moyens de nuire aux hommes. On dit communément que le parlement de Paris ne reconnoît point de magiciens ni de ſorciers ; cependant pluſieurs auteurs citent des arrêts de ce parlement, rendus contre des magiciens. Bodin, dans ſa *démonomanie*, parle de la mere d'un certain Jean Harvillier, qui fut condamnée, comme ſorciere, à être brûlée vive, en 1548 ; d'une autre magicienne nommée *Barbe Doré*, qui fut condamnée, comme telle, au même ſupplice, le 11 de Janvier 1578. On en pourroit rapporter pluſieurs autres.

Corneille Agrippa, qui parle de la magie avec connoiſſance de cauſe, puiſqu'il l'avoit exercée, dit, dans ſon Traité de la Vanité des Sciences, que tous ceux qui s'adonnent à la magie, ſeront condamnés à brûler dans les flammes éternelles, avec Simon le magicien.

Voyez, *à l'article* SORTILEGE, *un morceau curieux de Lucien*, *ſur la magie*.

1. Les peuples du Nord, particulierement les Lapons, s'imaginent qu'il y a des magiciens qui ont un empire abſolu ſur le vent qui ſouffloit, lorſqu'ils ſont venus au monde. De-là il arrive que chaque vent dépend d'un magicien, qui peut le faire ſouffler ou l'appaiſer, quand il lui plaît. Cette opinion ridicule a donné lieu au commerce du vent qui ſe fait ſpécialement de Norwège, dans la Laponie ſeptentrionale, & ſur les côtes du golfe Bothnique. Les paſſagers & les matelots vont trouver les magiciens, qui font profeſſion de vendre le vent, & achetent fort cher celui qui leur eſt favorable. Le magicien, après avoir reçu ſon payement, donne à l'acheteur un cordon où il a formé trois nœuds. Lorſque le voyageur dénoue le premier nœud, un vent favorable commence à ſouffler. S'il dénoue le ſecond nœud, la force du vent s'augmente conſidérablement; & s'il en vient juſqu'au troiſieme, alors il s'éleve une furieuſe tempête, capable de ſubmerger le vaiſſeau. Les mêmes magiciens peuvent auſſi, dit-on, par la force de leurs enchantements, arrêter un vaiſſeau au milieu de ſa courſe; mais le charme eſt aiſé à détruire. Lorſqu'un vaiſſeau ſe trouve ainſi arrêté, on n'a qu'à le froter avec le ſang que fait couler la maladie périodique du ſexe: il commence auſſi-tôt à voguer avec la même liberté qu'auparavant. C'eſt au lecteur à juger lequel eſt le plus croyable, de l'enchantement qui peut arrêter le cours d'un vaiſſeau, ou du reméde ſingulier qui détruit cet enchantement. On prétend que les magiciens Lapons ſe ſervent auſſi de certains dards, par le moyen deſquels ils peuvent cauſer toute ſorte de maux aux perſonnes à qui ils veulent nuire. Celui contre lequel ils lancent le dard magique, ſe ſent auſſi-tôt attaqué de quelque maladie dangereuſe, ou bien il lui arrive quelque diſgrace, quelque perte de biens, ou la mortalité ſe met ſur ſes troupeaux.

Les Lapons ſont, de tous les peuples, les plus entêtés de la ſorcellerie. Quelques auteurs vantent beaucoup leur habileté ſurprenante dans cet art. Ils diſent que, par la force de leurs enchantements, ils obligent un vaiſſeau de s'arrêter au milieu de ſa courſe; rendent

un homme immobile & incapable d'agir; font tomber la pluie, & opérent divers autres prodiges dont le lecteur croira ce qu'il voudra. Schæffer rapporte „ que „ des familles entieres ont des démons certains, & différents des démons des autres familles... contraires „ & oppoſés les uns aux autres; qu'outre cela, chaque „ Lapon, en ſon particulier, a ſes démons familiers & „ domeſtiques, quelquefois deux, trois & plus, pour „ ſe défendre contre les entrepriſes des démons de ſon „ ennemi." Ces démons daignent quelquefois ſe communiquer à ceux qu'ils jugent dignes d'une ſi grande faveur; & Schæffer nous apprend encore en quoi conſiſte cette communication. C'eſt, nous dit-il, „ une „ certaine maladie, durant laquelle le démon repréſente „ des images, & procure des viſions, par leſquelles on „ apprend, autant que l'âge peut le permettre, ce qui „ appartient à cet art. Ceux qui tombent pour la ſeconde fois dans cette maladie, ont bien plus de viſions qu'en la précédente... & s'il leur arrive d'avoir, „ pour la troiſieme fois, cette maladie, toutes les viſions... leur ſont, en cette occaſion, montrées à „ découvert; & ils ſont ſi ſçavants, qu'ils peuvent, ſans „ ſe ſervir du tambour, voir diſtinctement les choſes „ les plus éloignées." Il n'eſt pas néceſſaire de faire remarquer au lecteur pénétrant que ces prétendues viſions ne ſont que les écarts d'un cerveau dérangé par la mélancolie, à laquelle les Lapons ſont naturellement fort ſujets. *Voyez* TAMBOUR MAGIQUE.

Il y a, chez eux, des ſorcieres qui ſe vantent de pouvoir augmenter le froid. Elles prétendent devoir ce privilége à la froide conſtellation ſous laquelle elles ſont nées: voici quelle eſt la cérémonie qu'elles emploient. Elles pétriſſent avec de la neige, une petite ſtatue; puis, mâchant de l'écorce d'aulne, elles en frotent la tête de cette figure de neige, & lui crachent de cette même écorce au viſage, ſur les mains & ſur les pieds. Schæffer dit „ qu'elles en uſent encore autrement, en mâchant cette écorce d'aulne, & la crachant enſuite dans les chemins par „ où elles paſſent, ou bien ſur les bords, à droite &

„ à gauche de ces chemins." Les Lapons ont auſſi des ſecrets pour tempérer la rigueur du froid. „ Ils prennent, dit Schæffer, la peau d'un ours, & l'expoſent „ à l'air pendant la nuit. Le Lapon, ſitôt qu'il eſt levé, „ prend des verges, & fouette cette peau... Ils s'imaginent que le temps s'adoucit par ces coups... à quoi „ ſans doute ils ajoûtent quelques paroles magiques.... „ Pour ce même effet, ils coupent auſſi en petites pieces la peau d'un faon, & jettent ces pieces dans le „ feu, en récitant une certaine priere. "

Lorſqu'un Lapon commence à s'appliquer à la magie, & à faire connoiſſance avec le démon, celui-cy apprend au candidat une certaine chanſon, qu'on appelle *la chanſon du magicien.* Lorſqu'un magicien veut évoquer le démon, il chante cette chanſon; l'eſprit malin ſe rend auſſi-tôt à ſes ordres.

2. Les habitants du Tonquin n'attribuent guéres leurs maladies aux cauſes naturelles. Leur caractere ſuperſtitieux les engage à chercher toujours la ſource de leurs maladies dans le reſſentiment de quelque diable, ou dans l'effet de quelque charme qu'un magicien ennemi aura jetté ſur eux. Ce qui contribue beaucoup à les entretenir dans cette opinion ridicule, c'eſt qu'ils n'ont preſque point d'autres médecins que des ſorciers, qui lorſqu'ils ſont appellés auprès d'un malade, ne manquent jamais de dire que c'eſt le diable qui eſt l'auteur de la maladie. En conſéquence de cette déciſion, on offre des ſacrifices à cet eſprit mal-faiſant, pour tâcher d'appaiſer ſon courroux; mais ſi l'on s'apperçoit que les voies de la douceur ne produiſent aucun effet ſur ce diable obſtiné, on a recours à la violence. Tous les amis du malade ſe raſſemblent, & aſſiégent la maiſon, les armes à la main, pour en chaſſer un hôte ſi méchant.

Il y a, dans le même pays, des femmes qui ſe mêlent de magie, qui ſe vantent de vivre familierement avec les diables, & de ſçavoir, au juſte, quel eſt, dans l'autre vie, le ſort des ames des défunts. Lorſque les crédules Tonquinois viennent les conſulter ſur l'état de leurs ancêtres dans l'autre monde, elles frapent ſur un tambour dont le ſon a la vertu d'évoquer les ames. Cette

évocation ſe fait ordinairement dans l'obſcurité, pour donner un air plus lugubre à la cérémonie, &, en même temps, pour couvrir la fourberie de la magicienne; car cette vieille Mégere, en déguiſant ſa voix, & prenant un ton tel qu'on ſe figure que doit avoir l'ame d'un mort, fait accroire au conſultant, à la faveur des ténebres, que c'eſt l'ame de ſon parent, qui lui parle.

3. Dans l'iſle d'Amboine, l'une des Molucques, il y a certaines familles qui ont le privilége ſpécial & excluſif de pouvoir exercer la magie. Les magiciens de ce pays ſe ſervent, dans leurs enchantements, de certaines ſtatues de bois, qui repréſentent, ſelon leur caprice, la perſonne à laquelle ils veulent nuire. Ils donnent des coups à cette ſtatue, & s'imaginent que celui qui eſt l'objet de leurs ſortiléges les reçoit en même temps. Les peuples d'Amboine ſont ſi crédules & ſi ſuperſtitieux, qu'ils penſent que les guerriers intrépides & courageux ont de certains ſecrets pour ſe rendre invulnérables.

4. Les Talapoins du royaume de Laos paſſent pour de grands magiciens; &, par leurs preſtiges, ils ſçavent ſi bien en impoſer au peuple, qu'on les regarde comme revêtus d'un pouvoir ſurnaturel. Ces moines ont l'art d'apprivoiſer des éléphants ſauvages, par le moyen d'une emplâtre qu'ils appliquent ſur le dos ou ſur la croupe d'une femelle. Les mâles la ſuivent juſques dans la ville, & ſont doux & traitables, tant que l'emplâtre reſte ſur le dos de la femelle; mais, auſſi-tôt qu'on l'ôte, ils reprennent leur naturel farouche. Les Talapoins ſe font un gros revenu de leurs ſortiléges. Ils enſorcelent les gens, & ſe font enſuite payer bien cher pour lever le charme prétendu. C'eſt ſur-tout ſur les riches qu'ils jettent leurs ſorts. Ceux même qui leur font du bien n'en ſont pas exempts. Ces moines inſatiables les enſorcelent comme les autres, afin d'en tirer un plus grand profit. Ce n'eſt pas ſeulement pour détruire les enchantements qu'on a recours à eux: on les appelle encore pour toute ſorte de maladie; & les remédes qu'ils emploient ſont plaiſants & ſinguliers. Ils envoient au malade un de leurs vieux habits, dans lequel ils préten-

dent qu'il y a une vertu ſecrette, capable de guérir les maux les plus enracinés. Le peuple, perſuadé que tout ce qui touche aux Talapoins participe à cette vertu, leur envoie ſouvent des habits tout neufs, afin qu'ils les portent pendant quelques jours; mais les Talapoins gardent pour eux l'habit neuf, & renvoient en la place quelques-uns de leurs haillons, alléguant qu'ils ont une vertu bien plus grande, parce qu'ils ont été portés bien plus long-temps. Soit que le malade guériſſe ou non, ils ſe font toujours bien payer: ils ne font pas même de grace aux pauvres, & les forcent à leur donner autant de ritz qu'ils peſent. *Voyez* NÉCROMANCIE & SORTILEGE.

MAGLANTE. C'eſt le nom que les idolâtres des iſles Philippines donnent à une de leurs principales divinités. Ce nom ſignifie *celui qui lance la foudre.*

MAGNIFICAT: cantique d'actions de graces, que prononça la ſainte Vierge dans ſon entrevue avec Elizabeth ſa couſine, & qui commence par ces paroles: *Magnificat anima mea Dominum.* „ Mon ame glorifie „ le Seigneur. " On a coûtume de chanter ce cantique à l'office de vêpres.

MAGOPHONIE: fête que les anciens Perſes célébroient en mémoire du maſſacre général qu'ils avoient fait de tous les mages, 521 ans avant J. C.

MAHADEU, c'eſt-à-dire *Dieu ſouverain.* Les Indiens adorent ſous ce nom le dieu Ixora; & alors ils le repréſentent ſous la figure d'une colomne pyramidale dont le ſommet eſt rond.

MAHOMET, faux prophete, légiſlateur & ſouverain des Arabes, naquit de parents pauvres, mais nobles, l'an du monde 6163, & de la naiſſance de J. C. 578. Les auteurs Arabes le font deſcendre en droite ligne d'Iſmaël, fils du patriarche Abraham. Son pere, nommé *Abdo'llah*, étoit payen: ſa mere étoit Juive, & s'appelloit *Aménah.* Il les perdit de bonne heure l'un & l'autre, auſſi-bien qu'Abdo'l-Motalleb, ſon grand-pere, qui s'étoit chargé de ſa tutelle; & ce fut Abu-Taleb, ſon oncle, qui prit ſoin de ſon éducation. A quatorze ans, il fit ſes premieres armes dans une guerre

que ſes compatriotes, les Koraïshites, eurent à ſoutenir contre les Kénanites. Lorſqu'il eut atteint ſa vingt-cinquieme année, une certaine Khadigia, veuve d'un riche marchand Arabe, le choiſit pour être ſon facteur, & l'envoya en Syrie pour y vendre ſes marchandiſes & en racheter de nouvelles. Ce fut dans ce voyage qu'il lia, dit-on, connoiſſance avec un moine Neſtorien, nommé *Felix*, ou *Bohaira*, d'autres diſent *Sergius*, & un hérétique Jacobite, appellé *Batiras*; & que, de concert avec eux, il compila ſon Alcoran. A ſon retour de Syrie, Khadigia, ſa maîtreſſe, ſe prit pour lui d'une forte paſſion, & l'épouſa. Mahomet étoit naturellement ſombre & rêveur. Cette diſpoſition de caractere lui fit chercher la retraite & la ſolitude, & lui ſuggéra probablement alors, ou le plan de légiſlation qu'il exécuta depuis, ou ſimplement les moyens d'exécuter ce plan, s'il eſt vrai qu'il l'eût formé dans ſon voyage de Syrie. Doué d'une éloquence ſinguliere, il n'eut pas de peine à perſuader à ſa femme qu'il avoit un commerce intime avec le Ciel, & que Dieu l'avoit choiſi, parmi tous les enfants d'Iſmaël, pour abolir le culte des idoles, & pour donner une loi nouvelle aux hommes. Ali, couſin de Mahomet, & quelques autres de ſes parents, flatés de la ſorte de conſidération qu'ils alloient acquérir par ce nouveau ſyſtême, ne manquerent pas de l'autoriſer d'abord par leurs diſcours, enſuite par la force & par la violence. Ils furent chaſſés & proſcrits par les magiſtrats de la Mecque, ville de l'Arabie heureuſe, leur patrie commune, & ſe réfugierent à Médine. L'amour du pillage & de la nouveauté ayant raſſemblé ſous leurs drapeaux un grand nombre de brigands & de gens ſans aveu, le faux prophete ſe vit en état d'exercer, les armes à la main, ſa prétendue miſſion. En même temps qu'il paſſoit au fil de l'épée ceux qui oppoſoient la moindre réſiſtance, il attiroit les autres par les promeſſes flateuſes d'une éternité de plaiſirs ſenſuels, les plus propres à enflammer l'imagination orientale, tels que la jouiſſance des filles les plus aimables, la poſſeſſion des thréſors les plus précieux, l'agrément des boſquets les plus frais, les eaux

des fontaines les plus pures, les plus limpides. Dans un pays aride, ſec, ſablonneux, comme l'Arabie, ces images riantes ne pouvoient faire que de fortes impreſſions parmi le peuple : auſſi les progrès de la nouvelle doctrine furent-ils des plus rapides. Mahomet continua de porter le fer & la flamme dans les pays qu'il vouloit ſoumettre à ſes dogmes ; & cette voie lui réuſſit. Il vint à bout de frayer à ſes ſucceſſeurs la route aux plus vaſtes conquêtes. Cet heureux impoſteur mourut à Médine, dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge, c'eſt-à-dire en l'an de J. C. 632 ou 633. *Voyez* ALCORAN, HÉGIRE, MAHOMÉTISME, & les différents articles qui concernent la religion Mahométane.

MAHOMÉTANS. Ce ſont les ſectateurs de Mahomet. Ils ſont répandus aujourd'hui dans preſque toute l'Afrique & l'Aſie, & dans une partie de l'Europe.

MAHOMÉTISME, *ou* RELIGION DE MAHOMET. Pour ſe faire bientôt des proſélytes, l'apôtre des Arabes ne trouva pas de plus ſûr moyen que d'établir la divinité de ſa religion. En politique habile, il imagina de faire deſcendre l'Alcoran du thrône de Dieu, d'où l'ange Gabriel venoit une fois l'année, pour lui révéler les points de foi qu'il avoit omis, l'année précédente. Cet ange Gabriel étoit un pigeon qu'il avoit appris à venir becqueter des grains de ris dans ſon oreille.

Le fondement de cette religion conſiſte à croire, 1° l'unité de Dieu, ſon éternité, ſon indiviſibilité ; & 2° la miſſion de Mahomet. C'eſt à ces deux points que ſe réduit la foi des Mahométans. Le premier renferme les articles ſuivants : croire en Dieu, aux Anges, aux Écritures, aux Prophetes, la Réſurrection, le jour du jugement, les Décrets de Dieu, & la Prédeſtination abſolue pour le bien & pour le mal. Le ſecond a pour objet les préceptes qui regardent la pratique : ce ſont la Priere, les ablutions, le Zacat ou Zacao, le Jeûne du Ramadan, & le Pélerinage de la Mecque. *Voyez tous ces articles ſéparés.*

La religion Mahométane a fait de grands progrès en Afrique. Les peuples de cette partie du monde, natu-

rellement voluptueux & efféminés, ont reçu avec avidité une doctrine qui flate les sens & favorise les passions; mais ils en ont retranché toutes les pratiques austeres & gênantes, que Mahomet y avoit introduites. Ils n'observent point les jeûnes, les ablutions, les fréquentes prieres prescrites par la loi du prophete. Ils boivent du vin, & mangent sans scrupule de la chair de porc. Ils ne sont pas même fort réguliers à observer le Ramadan ou le Carême; mais ils célébrent avec une licence effrenée le Bairam, espece de Pâque, qui suit le Ramadan. C'est la seule fête Mahométane qu'ils aient conservée.

Plusieurs Négres, qui habitent les pays intérieurs de la Guinée, suivent la religion de Mahomet; mais leur ignorance & leur mauvais naturel ont beaucoup altéré cette doctrine. Tout leur Mahométisme consiste à observer le Bairam, le Ramadan, la Circoncision, & à croire un seul Dieu. Ceux qui habitent les deux bords de la riviere de Gambie n'invoquent point Mahomet quoiqu'ils ajoûtent foi à la mission de ce faux prophete. Ils n'ont point de mosquées: ils font leurs exercices de dévotion dans la campagne, quelquefois sous un arbre qui leur donne de l'ombrage.

MALKUT. C'est ainsi que les Juifs modernes appellent une flagellation qui est en usage parmi eux, quoique la loi ne les y oblige pas. Il est recommandé aux juges, dans le Deutéronome, chapitre 25, verset 2, lorsqu'ils trouveront qu'un coupable mérite d'être fustigé, de le faire étendre & fouetter en leur présence; mesurant le nombre des coups à la qualité de la faute, de maniere cependant qu'ils ne fassent jamais donner plus de quarante coups. C'est sans doute sur ce passage que la flagellation des Juifs est fondée. Pour ce qui regarde les cérémonies de cette flagellation, les Juifs dévots se rendent mutuellement ce pieux office, & font tour-à-tour flagellés & flagellants. Celui qui doit être flagellé s'étend par terre, ayant le visage tourné vers le nord, & le dos vers le midi; mais il observe de ne jamais se tourner d'orient en occident, parce que ces endroits-là sont spécialement consactés par la présence de Dieu.

Dans

Dans cet état, il fait une humble confeſſion de tous ſes péchés, & ſe donne de grands coups ſur la poitrine, tandis que ſon compagnon fait pleuvoir ſur ſon dos les coups de nerf de bœuf, en récitant le trente-huitieme verſet du Pſeaume 78, & accompagnant chaque mot d'un coup de fouet. Ce verſet eſt compoſé de treize mots. En le récitant trois fois, le flagellant donne trente-neuf coups; nombre fixé par les Juifs pour ne point aller au-delà de ce que l'Ecriture preſcrit. Il ſe couche enſuite par terre, à ſon tour, & reçoit le même ſervice qu'il vient de rendre à ſon compagnon.

MALUMIGIS: hérétiques Mahométans, qui ſoutiennent que la créature peut parvenir, en ce monde, à la parfaite connoiſſance de ſon Créateur.

MAMAKUN: eſpece de bracelets, que les inſulaires des Molucques portent toujours, comme des préſervatifs contre les piéges des eſprits malins. Ces bracelets ſont de verre ou de quelqu'autre matiere plus riche. Les Molucquois s'en ſervent auſſi pour connoître le ſuccès d'une guerre qu'ils ſont ſur le point d'entreprendre. Pendant la nouvelle lune, ils immolent une poule dans le ſang de laquelle ils trempent ces bracelets. Lorſqu'ils les en retirent, ils examinent attentivement quelle eſt leur couleur, & jugent par-là de ce qu'ils ont à craindre ou bien à eſpérer.

MAMANIVA: idole des Indiens, qu'ils repréſentent ſous une figure monſtrueuſe & difforme. On voit ſa pagode près de Surate. Les dévots, qui s'y rendent pour l'adorer, reçoivent ſur le front une certaine marque, qu'un prêtre leur fait avec du vermillon, dans l'idée que les eſprits malins, dès qu'ils apperçoivent cette marque, ſont épouvantés & prennent la fuite.

MAMMONA: fauſſe divinité des Syriens, qui préſidoit aux richeſſes.

MAN. C'eſt le nom d'une divinité des anciens Germains. *Man* ſignifie *homme* en tudeſque & en allemand. Les Allemands prétendent être deſcendus de Man, & en avoir pris le nom.

MANA: fauſſe divinité, adorée autrefois chez les Romains, & qui préſidoit aux accouchements.

MANDAT. C'eſt ainſi qu'on appelle, dans la chancellerie apoſtolique, un reſcrit du pape, qui renferme une grace expectative, & par lequel le pontife mande à un collateur ordinaire de pourvoir celui qu'il nomme, du premier bénéfice vacant. Les mandats ſont entierement abolis en France.

MANDATAIRE. On appelle ainſi celui qui eſt porteur d'un mandat apoſtolique, en vertu duquel il peut requérir le premier bénéfice vacant.

MANDATUM. On donne ce nom à la cérémonie de laver les pieds aux pauvres, qui ſe pratique le Jeudi ſaint, parce qu'on y chante un verſet qui commence par *Mandatum dedi vobis.*

MANDEMENT. On donne particuliérement ce nom aux ordres que les évêques envoient dans les différentes égliſes de leurs diocéſes.

MANES. 1. Les anciens donnoient ce nom aux ames des morts, qu'ils ſuppoſoient errer çà & là, comme des ombres legeres, & auxquelles ils rendoient une eſpece de culte religieux. Ils célébroient, tous les ans, en leur honneur, une fête qui étoit auſſi appellée *Manes*, dont voici les principales cérémonies. Chaque famille s'aſſembloit ſur le tombeau du mort qu'elle vouloit honorer. On faiſoit une petite foſſe dans laquelle on répandoit en forme de libations, du vin, de l'huile, du lait ou du miel. On égorgeoit des victimes dont on faiſoit couler le ſang dans la même foſſe. On faiſoit enſuite rôtir les chairs; & les aſſiſtants les mangeoient, aſſis autour de la foſſe, en s'entretenant des vertus du mort qu'ils regrettoient. Les liqueurs, qu'on avoit jettées dans la foſſe, s'imbiboient dans la terre, & diſparoiſſoient; ce qui leur donnoit lieu de croire que le mort les avoit trouvées de ſon goût, & les avoit bues avidement. Mais „ il y avoit, dit M. Pluche, un inconvénient à „ la cérémonie, c'eſt que les ombres ne vinſſent en foule „ prendre part à cette effuſion, dont elles étoient ſi avi„ des, & ne laiſſaſſent rien à l'ombre chérie, pour qui „ étoit la fête. On y remédia. Les parents faiſoient deux „ foſſes; l'une où ils jettoient du vin, du miel, de l'eau „ & de la farine, pour occuper le gros des morts; l'autre,

„ où ils verſoient le ſang de la victime qu'on vouloit
„ manger en famille. Ils s'aſſéyoient ſur le bord de cette
„ derniere; &, ayant leur épée auprès d'eux, ils écar-
„ toient par la vue de cet inſtrument le commun des
„ morts... Au contraire, ils invitoient nommément le
„ mort qu'on vouloit fêter... On le prioit de s'appro-
„ cher. Les morts, ne voyant pas là de ſûreté pour
„ eux, s'attroupoient par eſſains autour de la premiere
„ foſſe dont l'accès étoit libre, & abandonnoient hon-
„ nêtement l'autre à l'ame privilégiée, qui avoit droit
„ ſur l'oblation." Après que le mort s'étoit bien régalé, il falloit qu'il répondît aux queſtions que lui faiſoient ſes parents ſur les affaires de la famille. On étoit perſuadé que, dépouillé des foibleſſes de l'humanité, il devoit avoir des lumieres bien plus ſaines, & des vues beaucoup plus juſtes que celles des hommes vivants. On ne doutoit point d'ailleurs qu'il ne dût encore prendre un vif interêt aux affaires d'une famille, dont il recevoit tant d'honneurs. Dans cette confiance, on lui demandoit conſeil ſur la maniere dont il falloit ſe comporter dans telle & telle circonſtance. „ Les queſtions des vi-
„ vants, dit l'auteur déja cité, étoient diſtinctes & fa-
„ ciles à entendre. Les reponſes... n'étoient ni ſi promp-
„ tes ni ſi faciles à démêler. Mais les prêtres, qui avoient
„ appris... à entendre la voix des dieux, les réponſes
„ des planettes, le langage des oiſeaux, des ſerpents
„ & des inſtruments les plus muets, parvinrent aiſé-
„ ment à entendre les morts, & à être leurs interpre-
„ tes. Ils en firent un art dont l'article le plus néceſ-
„ ſaire, comme le plus conforme à l'état des morts,
„ étoit le ſilence & les ténébres. Ils ſe retiroient dans
„ des antres profonds: ils jeûnoient & ſe couchoient
„ ſur des peaux de bêtes immolées. A leur réveil, ou
„ après une veille plus propre à leur troubler le cer-
„ veau qu'à leur révéler les choſes cachées, ils don-
„ noient pour réponſe la penſée ou le ſonge qui les
„ avoit le plus frapés; ou bien ils ouvroient certains li-
„ vres deſtinés pour cet uſage; & les premieres paro-
„ les, qui ſe préſentoient à l'ouverture, étoient juſte-
„ ment la prédiction attendue; ou bien le prêtre, quel-

„ quefois le particulier qui venoit conſulter, avoit ſoin, „ au ſortir de l'antre, de prêter l'oreille aux premieres „ paroles qu'il ſeroit poſſible d'entendre, de quelque „ part qu'elles vinſſent; elles lui tenoient lieu de répon- „ ſes... Souvent, au lieu des moyens précédents, on „ employoit les ſorts, c'eſt-à-dire nombre de billets „ chargés de mots à l'aventure, ou de vers, ſoit con- „ nus, ſoit fabriqués nouvellement. Ces billets jettés „ dans une urne, le tout étoit bien remué; & le pre- „ mier qu'on en tiroit, étoit gravement délivré à la fa- „ mille affligée, comme un moyen de la tranquilliſer."

2. Les Lapons rendent une eſpece de culte religieux aux manes, c'eſt-à-dire aux ames des morts. Ce culte eſt l'effet de la crainte que ces ames leur inſpirent; car ils s'imaginent que, juſqu'à ce qu'elles ſoient entrées dans de nouveaux corps, elles errent parmi les vivants, cherchant à nuire au premier qu'elles rencontrent. Pour détourner l'effet de leur humeur mal-faiſante, les Lapons leur offrent des ſacrifices. Les victimes, qui leur ſont deſtinées, ſont marquées par un fil noir, qu'on leur attache aux cornes, & qui paſſe par l'oreille droite. Ces ſacrifices ſont toujours ſuivis d'un feſtin dans lequel on mange la chair de la victime, à l'exception d'une partie du cœur & du poumon. On partage ces parties, chacune en trois portions différentes. On trempe de petites broches de bois dans le ſang de la victime, & on les enfonce dans ces ſix petits morceaux de chair: on les enfouit enſuite dans la terre avec les os & tout ce qui reſte de la victime.

MANÈS: héréſiarque fameux du troiſieme ſiécle de l'égliſe. Son véritable nom étoit *Coubric*. D'eſclave qu'il étoit, il devint fils adoptif d'une riche veuve, qui le fit inſtruire dans les ſciences des Perſes. Il y fit des progrès conſidérables. Après la mort de la veuve, il changea ſon nom de *Coubric*, en celui de *Manès*, qui ſignifie *converſation*, en langue Perſane, parce qu'il ſe vantoit d'exceller dans la dialectique. Il fit uſage de ce talent pour faire connoître & accréditer ſa pernicieuſe doctrine des deux principes. (*Voyez* MANICHÉISME.) Il porta l'impudence juſqu'à ſe dire de Paraclet; & il

prétendoit appuyer ſa miſſion par des miracles. Le fils du roi de Perſe étant tombé dangereuſement ma'ade, & les médecins déſeſpérant de le ſauver, on fit appeller Manès, qui s'étoit vanté d'obtenir la guériſon du prince par ſes prieres. Les médecins furent congédiés. Manès pria : l'enfant mourut. On mit l'impoſteur en priſon ; mais il trouva moyen de s'échaper, & s'enſuit en Méſopotamie. Il continua de répandre avec ſuccès le poiſon de ſa doctrine, quoique ſouvent confondu par les docteurs catholiques. La crainte d'être lapidé par les fideles d'un petit bourg, nommé *Diodoride*, l'ayant obligé de prendre la fuite, il tomba entre les mains des gardes du roi de Perſe, qui le cherchoient de tous côtés. Il fut auſſi-tôt conduit au roi, qui lui reprocha ſes menſonges, & la mort de ſon fils, & qui le condamna, ſuivant la coûtume des Perſes, à être écorché avec une pointe de roſeau.

MANGO-CAPAC, premier Ynca du Pérou, fondateur & légiſlateur de cet Empire, établit parmi les Péruviens le culte du ſoleil. Ces peuples avant lui n'avoient aucune forme conſtante de religion. Chacun avoit ſes dieux & ſes génies particuliers, ſelon ſon caprice & ſa fantaiſie. Tous les objets que leur offroit la nature ; les animaux, les arbres, les plantes, les pierres même, recevoient ſouvent leurs hommages. Selon la barbare coûtume des Américains, ils offroient à ces dieux imaginaires des victimes humaines, & quelquefois leurs propres enfants. En un mot, ils étoient plongés dans l'idolâtrie la plus groſſiere & la plus féroce, lorſque Mangocapac entreprit de les inſtruire, de les civiliſer, & de ſubſtituer à ce culte honteux & inſenſé une religion plus noble & plus relevée. Pour réuſſir dans ce grand deſſein, il conçut qu'il falloit frapér l'eſprit crédule & ſuperſtitieux de ces peuples par quelque menſonge adroit, qui lui attirât du reſpect. Il leur fit donc accroire que ſa femme & lui étoient enfants du Soleil, & que leur pere leur avoit ordonné de deſcendre du ciel ſur la terre pour y établir ſon culte. Pour ſoutenir cette brillante généalogie, il ſe préſenta aux Péruviens, dans l'équipage le plus ſuperbe & le plus magnifique. Il leur fit voir une verge d'or, &

leur perſuada que c'étoit un préſent du Soleil; que, par le moyen de cette verge, ils étoient venus juſqu'à eux, ſans danger, ni ſans obſtacle; qu'à leur arrivée dans la vallée de Cuſco, elle s'étoit enfoncée d'elle-même dans la terre, pour marquer que c'étoit dans cet endroit que le Soleil vouloit qu'ils établiſſent le ſiége de leur Empire. Tous ces prodiges entraînerent les Péruviens. Les prédications de Mango-capac & de ſa femme procurerent au Soleil un grand nombre d'adorateurs. Le nouveau miſſionnaire ne ſongeoit aux interêts du Soleil, que pour mieux établir les ſiens. Tous les proſélytes qu'il faiſoit étoient pour lui autant de ſujets d'autant plus fideles & plus dévoués, qu'ils voyoient dans leur prince le fils de leur dieu. Ce fut par leur moyen que Mango-capac fonda ce fameux empire des Yncas du Pérou. Il ſoutint & affermit par la force des armes ce nouvel état, fruit de ſa politique; &, lorſqu'il s'en vit paiſible poſſeſſeur, il acheva d'extirper les anciennes ſuperſtitions, & ordonna à tous ſes ſujets d'adorer le Soleil. Il régla lui-même les rits & les cérémonies du culte qu'on devoit rendre à cet aſtre. Ses ſoins ne ſe bornerent pas à la religion. Il fonda ſur des loix ſages & utiles le gouvernement civil & politique de ſon empire. Les grands avantages qu'il procura à ſes ſujets acheverent de les convaincre qu'il étoit vraiment fils du Soleil & envoyé du ciel ſur la terre, pour faire leur bonheur. Après ſa mort, les peuples reconnoiſſants lui rendirent des honneurs divins. *Voyez* YNCAS.

MANICHÉENS: ſectateurs de l'impie Manès.

MANICHÉISME doctrine de Manès. „ Elle rouloit, dit M. l'abbé Fleury, ſur la diſtiuction des deux „ principes; le *bon* qu'il nommoit *prince de la lumiere*, „ & le *mauvais*, qu'il nommoit *prince des ténébres*; „ & il ne prenoit pas ces mots de *lumiere* & de *ténébres* par métaphore, mais au pied de la lettre; car „ il ne reconnoiſſoit rien que de corporel. Le monde „ avoit été fait du mêlange de ces deux natures, du „ bien & du mal. Il y avoit cinq éléments de la nation des ténébres; la fumée, les ténébres, le feu, „ l'eau & le vent. Dans la fumée, étoient nés les ani-

„ maux à deux pieds & les hommes même ; dans les „ ténébres, les ſerpents ; dans le feu, les animaux à „ quatre pieds ; dans l'eau, les poiſſons ; dans l'air, les „ oiſeaux. Pour combatre ces cinq éléments, dieu en „ avoit envoyé cinq autres de ſa ſubſtance ; &, dans „ le combat, ils s'étoient mêlés ; ſçavoir l'air à la fu- „ mée, la lumiere aux ténébres, le bon feu au mau- „ vais, la bonne eau à la mauvaiſe, le bon vent au „ mauvais. Le ſoleil & la lune étoient deux vaiſſeaux „ voguants dans le ciel, comme en une grande mer ; „ le ſoleil compoſé du bon feu, la lune de la bonne „ eau. C'eſt ainſi qu'ils expliquoient (les Manichéens) „ la Trinité divine : le Pere habitoit dans une lumiere „ reculée, le Fils dans le ſoleil, la Sageſſe dans la „ lune, le ſaint Eſprit dans l'air : ainſi le Fils n'étoit „ qu'une partie de la ſubſtance du Pere. Dans ces „ deux vaiſſeaux, le ſoleil & la lune, étoient de jeu- „ nes garçons & de jeunes filles d'une excellente beau- „ té, qu'ils appelloient *les vertus ſaintes*. Les princes „ des ténébres, qui étoient auſſi des deux ſexes, en „ devenoient amoureux ; & de ces amours ſuivoient „ des effets merveilleux, entr'autres, la pluie.

„ En chaque homme il y avoit deux ames ; l'une „ bonne, qui venoit du bon principe, & qui étoit „ une partie de ſa ſubſtance, corporelle comme lui. „ L'autre ame étoit une partie du mauvais principe. „ Les ames des fideles, c'eſt-à-dire des Manichéens, „ étoient purgées par les éléments, & portées dans la „ lune, d'où elles paſſoient dans le ſoleil, qui les rap- „ portoit à Dieu, pour y être réunies. Les ames de „ ceux qui n'avoient pas reçu ſa doctrine étoient en- „ voyées en enfer, pour être tourmentées un temps „ par les demons, à proportion de leurs crimes. Etant „ ainſi purgées, elles étoient renvoyées dans des corps „ d'autres hommes, de bêtes ou de plantes ; &, ſi „ elles ne ſe corrigeoient point, elles étoient enfin „ jettées dans le grand feu. Ainſi tout le myſtere de „ la rédemption conſiſtoit à détacher les particules de „ la divinité des corps mauvais, où elles étoient en- „ gagées, pour les réunir à leur principe. Toutefois il

„ n'étoit pas permis de ſéparer les ames ; & celui qui „ le faiſoit devoit ſouffrir la même peine. Celui qui „ avoit tué un animal devoit être changé au même ani- „ mal. Celui qui avoit arraché ou coupé une plante, „ devoit être changé en la même plante. Ils ne laiſ- „ ſoient pas d'en manger, quand d'autres les avoient „ cueillies. Quand donc on donnoit un pain à un Ma- „ nichéen, il diſoit : Retirez-vous un peu : que je „ faſſe ma bénédiction. Alors il prenoit le pain & di- „ ſoit : Je ne t'ai pas fait, & le jettoit en haut, mau- „ diſſant celui qui l'avoit fait ; puis il ajoûtoit : Je ne „ t'ai pas ſemé ; que celui qui t'a ſemé, ſoit ſemé lui- „ même. Je ne t'ai pas moiſſonné : que celui qui t'a „ moiſſonné, ſoit moiſſonné lui-même. Je ne t'ai pas „ fait cuire : que celui qui t'a cuit, ſoit cuit lui-même. „ Après ces proteſtations, il en mangeoit en ſûreté. „ En haine de la chair, qui étoit du mauvais principe, „ il falloit empêcher la génération, &, par conſéquent, „ le mariage. Il ne falloit point donner l'aumône, ni „ honorer les reliques des ſaints, ce qu'ils traitoient „ d'idolâtrie, ni croire que Jeſus-Chriſt ſe fût incarné „ & qu'il eût véritablement ſouffert." Voilà le princi- pal de la doctrine de Manès.

MANIE : déeſſe des anciens payens, qu'ils ſuppo- ſoient être la mere des Lares & des Manes.

Ils appelloient auſſi *manies* certaines figures hideuſes, dont les nourrices ſe ſervoient pour épouvanter les en- fants.

MANIPA : divinité adorée par les Tartares, prin- cipalement par les peuples du Tanchucth. On la repré- ſente ordinairement avec neuf têtes diſpoſées en forme de pyramides. C'eſt une divinité ſanguinaire, ſi l'on en juge par les ſacrifices qu'on lui offre. Dans certains jours de l'année, Manipa inſpire une fureur religieuſe à un jeune homme qu'on nomme *Pluſt* ou *Buth*. Il court de côté & d'autre, comme un poſſédé, armé d'un arc & de pluſieurs fléches, qu'il décoche ſur tous ceux qui ont le malheur de ſe rencontrer ſur ſon paſſage. Les miniſtres de la déeſſe relevent les corps de ceux que Buth a tués, les portent dans le temple, & les offrent

à Manipa, comme des victimes qui lui ſont agréables.

MANIPULE: petite bande d'étoffe, large de trois à quatre pouces, & faite en forme de petite étole que les prêtres, diacres & ſous-diacres portent au bras gauche, lorſqu'ils officient. Ce n'étoit anciennement qu'un mouchoir que les prêtres de la primitive Egliſe portoient au bras pour s'en ſervir à eſſuyer les larmes que les péchés du peuple leur arrachoient continuellement. En pluſieurs endroits, on appelle *fanon* ce que nous nommons *manipule*. Les Grecs & les Maronites ont un manipule à chaque bras.

MANITOU. Les habitants de la baie d'Hudſon, & la plûpart des ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, appellent ainſi un certain eſprit qu'ils s'imaginent être renfermé dans toutes les créatures vivantes & même inanimées. Chacun de ces ſauvages choiſit, pour ſon Manitou, le premier objet qui frape ſes ſens, & l'honore comme ſa divinité tutelaire. Les Illinois, dit le P. Mareſt, expoſent leurs Manitous dans leurs cabanes, & ils leur font des ſacrifices de chiens & d'autres animaux. Les guerriers les portent dans une natte, & les invoquent ſans ceſſe pour remporter la victoire ſur leurs ennemis. Les charlatans ont pareillement recours à leurs Manitous, &c. On peut mettre ces Manitous au rang des Fétiches & des Mokiſſes.

MANNE : nourriture miraculeuſe que Dieu fit tomber dans le déſert, pendant quarante ans, pour nourrir le peuple Juif. A peine ſortis de l'Egypte, les Iſraëlites commencerent à murmurer contre Moyſe & Aaron, leurs conducteurs, qui les avoient amenés, diſoient-ils, dans cette ſolitude pour les faire mourir de faim. Ils regrettoient l'Egypte où ils étoient aſſis auprès des marmites pleines de viandes, & avoient du pain en abondance. Le Seigneur entendit leurs murmures, & leur fit dire, par la bouche de Moyſe, qu'il leur enverroit, le ſoir même, de la viande, &, le lendemain matin, du pain. En effet, il leur vint, ce ſoir-là même, une grande quantité de cailles; &, le lendemain, dès la pointe du jour, tous les environs du camp furent couverts d'une roſée qui, ſe conſolidant, parut ſur la terre comme une

eſpece de gelée. A cette vue, les enfants d'Iſraël exprimerent leur étonnement par ce mot, *Man-hu !* qui ſignifie en hébreu, *qu'eſt-ce que cela ?* „ C'eſt, leur répondit Moyſe, le pain que le Seigneur vous a promis. Que chacun de vous en prenne autant qu'il eſt „ néceſſaire pour ſe nourrir pendant toute la journée; „ mais qu'il n'en réſerve point pour le lendemain." Ceux qui, malgré les ordres de Moyſe, en voulurent faire des proviſions, les trouverent, le lendemain, gâtées & pleines de vers. Il falloit cueillir cette manne, le matin, avant le lever du ſoleil. Cet aſtre, en paroiſſant, la faiſoit fondre. Il n'en tomboit point le ſamedi, jour conſacré. Il falloit en ramaſſer la veille, pour deux jours; &, dans cette occaſion, Dieu permettoit qu'elle ſe gardât juſqu'au lendemain, ſans ſe corrompre. Pluſieurs ſçavants ont recherché ce que c'étoit que cette manne, & quel goût elle avoit. Voici ce qu'en dit Moyſe, au Chapitre XVI de l'Exode. „ Iſraël appella cette nourriture *manne*, parce qu'elle étoit comme une ſemence blanche de coriandre, & que ſon goût étoit pareil à celui de la fleur de farine, mêlée avec du miel. Aaron, par l'ordre de Moyſe, mit dans un vaſe une certaine quantité de manne, qu'il conſerva dans le tabernacle, pour être un monument éternel de la bonté de Dieu envers ſon peuple, & du prodige qu'il avoit opéré en ſa faveur.

MANSIONNAIRE. On appelloit ainſi anciennement les officiers qui demeuroient auprès des égliſes, & qui avoient ſoin de les garder.

MARABOUTS : prêtres Mahométans, dont la ſecte eſt fort répandue dans l'Afrique. Ils ſont en grande vénération, ſur-tout parmi les Mores & les Arabes. On en diſtingue trois ordres. Les premiers habitent les bourgs, les villes & les villages. Les ſeconds n'ont aucune demeure fixe, & menent une vie errante. Les derniers établiſſent leur ſéjour dans des bois ſauvages & dans des déſerts arides.

Les Marabouts du premier ordre penſent que l'homme peut s'élever par l'auſtérité de ſa vie, juſqu'à la nature des anges, & que le cœur, purifié par la mortifi-

cation, de toute affection vicieuſe, devient incapable de péché; mais ils ſoutiennent qu'on ne peut s'élever à ce haut degré de ſainteté, que par le moyen de cinquante ſciences. Il eſt vrai qu'ils enſeignent que les péchés commis avant d'avoir acquis les connoiſſances des vingt premieres ſciences, ne leur ſont point imputés. Un de leurs principaux dogmes eſt que les éléments renferment quelque choſe de divin, & qu'ainſi l'on peut ſans impiété adorer l'objet qui plaît le plus. Ils prétendent encore que le premier homme, nommé, ſelon eux, *El-Chot*, a reçu par infuſion toutes les connoiſſances qui concernent la divinité, & que Dieu lui a communiqué une ſcience égale à la ſienne. Qu'après la mort de cet homme privilégié, les anciens, ou chefs de la ſecte, au nombre de quarante, lui choiſirent parmi eux un ſucceſſeur, & que, celui-ci étant mort, les anciens, au nombre de ſept cent ſoixante-cinq, en élurent un autre, également tiré de leur corps.

Ils paſſent les premieres années dans la pratique des plus grandes auſtérités & des jeûnes les plus rigoureux; mais ils s'en dédommagent bien enſuite, & ſe livrent ſans retenue aux plus infames débauches. On les voit errer de ville en ville, couverts de haillons, & le plus ſouvent à moitié nuds. Ils courent comme des fous; & les honnêtes femmes, qui ſe rencontrent ſur leur paſſage, ſont ordinairement les victimes de leur brutalité. Un de ces impoſteurs, au rapport de Léon d'Afrique, étant au Grand-Caire, ſaiſit une femme qui ſortoit du bain, & la viola en préſence d'une grande multitude de peuple. Les imbécilles ſpectateurs, loin de s'oppoſer à cette violence, s'imaginerent que cette femme avoit contracté un degré particulier de ſainteté, par l'attouchement du Marabout, & s'empreſſoient de baiſer ſes habits. Le mari, quoique très-mécontent, fut obligé de faire bonne mine, & donna même un feſtin magnifique au Marabout, pour reconnoître la prétendue faveur qu'il avoit faite à ſa femme.

Leur nombre eſt très-conſidérable dans la Nigritie. Ils y ſont extrêmement redoutés, parce qu'ils ont eu l'adreſſe de perſuader aux habitants qu'il étoit en leur

pouvoir de les faire mourir, lorſqu'ils voudroient. Ils poſſèdent des villages, & même des villes entieres ſur le Niger, & y vivent en forme de république. La ville, qu'on regarde comme la capitale des Marabouts dans cette partie de l'Afrique, ſe nomme *Conſoon*. Elle eſt grande & fort bien bâtie : les maiſons ſont toutes conſtruites de pierre & couvertes de tuiles. Le P. Labat, dans ſa Relation de l'Afrique, raconte que les Marabouts perſuaderent à un petit prince du voiſinage d'envoyer demander au chef des François dans ce pays le payement d'un certain droit. Ils furent même aſſez inſolents, pour faire menacer, de leur part, cet officier de le faire périr avec ſa garniſon, par le moyen de leurs enchantements. L'officier leur fit répondre que ſes canons étoient à l'épreuve de leurs conjurations.

Les Marabouts du ſecond ordre ſe nomment *Cabaliſtes*. Ils ne mangent point de chair, & jeûnent très-ſouvent. Ils ſe vantent d'avoir la connoiſſance de toutes choſes par le moyen du commerce journalier qu'ils entretiennent avec les anges. Ils ont coûtume de porter de petites tablettes quarrées, ſur leſquelles on voit gravés des caracteres & des chiffres bizarres. Ils reconnoiſſent pour le premier inſtituteur de leurs régles un de leurs plus famenx docteurs, nommé *Beni*. C'eſt lui qui a compoſé leurs prieres ; & les tablettes ſont de ſon invention. Toutes ſes conſtitutions ſont diſtinguées en huit parties. La premiere, appellée *al omba eunonorita*, ou *démonſtration de la lumiere*, regle leurs prieres & leurs jours de jeûne. Les tablettes, leur utilité & la maniere de s'en ſervir ſont la matiere de la ſeconde partie appellée *ſeme al mebariff*, ou *le ſoleil des ſciences*. La troiſieme, qu'ils nomment *lenno al chufne*, contient une table des quatre-vingt-dix-neuf vertus qu'ils croient que le nom de Dieu renferme. Les autres parties traitent de différents ſujets qui concernent leur maniere de vivre.

Les Marabouts du troiſieme ordre prennent le nom de *Sunnakites*. Ils fuient le commerce des hommes, & menent dans les bois une vie ſolitaire. Les herbes & les végétaux ſont leur ſeule nourriture. Ils pratiquent la circonciſion ; mais ils ne ſe font circoncire qu'à l'âge de

trente ans ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne reçoivent le Baptême au nom du Dieu vivant. On remarque dans leur religion un mélange abſurde & monſtrueux de paganiſme, de Judaïſme & de Chriſtianiſme. Il paroît aſſez probable qu'ils ſont deſcendus de ces ſolitaires, célébres par leurs auſterités, & connus en divers lieux de l'Afrique, ſous le nom de *Thécopentes*.

Tous les Marabouts, en général, ſont méchants, débauchés, ſans aucune teinture des arts ni des ſciences. Ils ne ſçavent que tromper un peuple ignorant & groſſier, & ne ſont ingénieux qu'à trouver les moyens d'en impoſer à la multitude & de conſerver leur autorité.

Les Marabouts Arabes ſont un peu moins ignorants. Ce ſont eux qui expliquent l'Alcoral aux Maures, aux Négres Mahométans & aux Arabes. On remarque que, dans leurs prédications, au commencement & à la fin de chaque période, ils ont ſoin d'ajouter le nom de Dieu & celui de Mahomet ; mais cette affectation de piété n'empêche pas qu'ils ne ſoient traîtres, cruels & vindicatifs. Ils témoignent un grand zéle pour la converſion des Négres ; mais ils ſe contentent de les engager à ſe faire circoncire, & ſe bornent à leur enſeigner quelques prieres & quelque cérémonie de l'Alcoran. Cependant, avec une inſtruction auſſi ſuperficielle, ils ont l'art de les attacher ſolidement à la religion Mahometane ; &, quoique la nation des Négres ſoit naturellement fort inconſtante, il eſt rare de voir un Négre, une fois circoncis, renoncer à cette religion.

Ces prêtres impoſteurs s'attribuent la connoiſſance de l'avenir & prétendent même pouvoir faire des miracles. Ils ſe mêlent d'exercer la médecine ; & l'on conſerve encore une ordonnance contre la peſte, de Sidi Mahomet Zenaka, fameux Marabout, laquelle eſt conçue en ces termes : „ Dieu tient en ſa main la vie de tous les hommes ; &, lorſque l'heure de la mort eſt arrivée, rien ne peut nous en garantir. Cependant la Providence a permis que pluſieurs perſonnes fuſſent préſervées & guéries de la peſte, en prenant, tous les matins, une ou deux pilules de la compoſition ſuivante : Myrrhe, deux parties ; ſafran, une partie ; aloës, deux parties ; ſyrop de grains

de myrrhe. Dans le vrai, les Marabouts n'entendent rien à la médecine. Au lieu des remédes convenables, ils n'emploient, pour traiter la plûpart des maladies, que des charmes & des ſortiléges. Ils ont perſuadé au peuple crédule que les maladies n'attaquent les hommes, que par la vengeance des Jénounes, eſpeces de créatures que les Mahométans croient tenir le milieu entre les anges & les démons. Ils conſeillent donc aux malades d'appaiſer d'abord la colere des Jénounes, en leur ſacrifiant ſoit un coq, ſoit une brebis, ſoit une chévre, ſelon qu'il leur plaît. Quelquefois ils enterrent le corps de la victime : ſouvent ils en font boire le ſang aux malades ; ou bien ils en brûlent les plumes, le poil, ou la laine, ou ſeulement le diſperſent, ſelon les circonſtances, ou plutôt ſelon leur caprice. C'eſt avec de pareils artifices que ces infames charlatans volent l'argent d'un peuple ſtupide, & abuſent de ſon aveugle confiance.

Les Négres Mahométans, qui habitent les pays intérieurs de la Guinée, donnent auſſi ce nom à leurs prêtres. Ces Marabouts ne ſont point diſtingués du peuple, pour ce qui regarde l'habillement ; mais leur maniere de vivre eſt fort différente. Ils ſont avares & orgueilleux. Ces vices ſont tempérés par quelques bonnes qualités. Ils ſont ſobres & tempérants. Ils ſe diſtinguent par leur probité, & ſurtout par la charité, qu'ils obſervent entr'eux. Ils ne contractent jamais d'alliance qu'avec les familles de Marabouts ; & tous leurs enfants mâles ſont deſtinés à remplir les mêmes fonctions que leurs peres. Une des principales conſiſte dans l'inſtruction des enfants. Leurs écoles ſont nombreuſes ; & le voyageur Jobſon aſſure en avoir vu où l'on comptoit pluſieurs centaines d'écoliers. Ils leur apprennent à lire & à écrire, & leur expliquent l'Alcoran. La plûpart ſont riches, parce qu'outre le produit de leurs Gris-Gris, qui eſt fort conſidérable, ils cultivent beaucoup le commerce. Ils ſont preſque toujours errants de pays en pays, ſous prétexte qu'ils vont enſeigner de tous côtés leur religion & leur morale ; mais la véritable raiſon de ces fréquents voyages eſt le commerce conſidérable qu'ils font avec les différents peuples. Ils ont une extrême paſſion pour l'or.

ils l'enfouiſſent dans la terre; &, la mort qui dépouille les autres hommes de tous leurs biens, n'enleve pas aux Marabouts leurs thréſors qu'ils ont ſoin de faire enterrer avec eux. Ces prêtres ſont extrémement reſpectés, principalement parmi les Négres de Senégal. Ils ſont perſuadés que celui qui outrage un Marabout eſt puni de mort, au bout de trois jours. Les perſonnes de la plus grande diſtinction fléchiſſent le genou devant eux, & demandent leur bénédiction, lorſqu'ils les rencontrent en chemin. La même choſe ſe pratique, lorſqu'ils entrent dans le palais du roi.

Le grand Marabout, ou grand prêtre du royaume d'Ardra, en Afrique, a dans chaque ville une maiſon, qui eſt toujours occupée par un certain nombre de femmes qu'il y envoie tour-à-tour, ſous prétexte de leur faire apprendre une danſe ſacrée. De vieilles duègnes, deſtinées à cette fonction, partagent ces femmes en pluſieurs bandes. Chaque bande entre à ſon tour dans la ſale des exercices. Les vieilles leur attachent aux jambes des morceaux de fer, & des plaques de cuivre. Elles les font enſuite danſer juſqu'à ce qu'elles tombent de fatigue & d'épuiſement. Alors elles ſont place à une autre bande. On eſtime particuliérement les femmes qui ſoutiennent long-temps cet exercice ſans ſe laſſer.

MARAMBA : idole des habitants de Mayamba, dans le royaume de Loango en Afrique. Le gouverneur de la province ne marche jamais ſans être précédé de cette idole. Elle eſt préſente, lorſqu'il prend ſes repas: la premiere coupe & les premiers morceaux lui ſont offerts. Les habitants l'invoquent preſque dans toutes les circonſtances de la vie. Si l'on ſoupçonne dans le pays que quelqu'un eſt mort enſorcelé, on force tous les voiſins de jurer par l'idole Maramba qu'ils ne ſont point les auteurs du ſortilége. Si le défunt eſt une perſonne d'un rang diſtingué, on exige le même ſerment de tous les citoyens de la ville. Ils ſe mettent à genoux, embraſſent l'idole, en criant : „ je viens m'expoſer à „ l'épreuve, ô Maramba!" Ils ſont perſuadés que le coupable doit tomber mort ſur la place.

MARCELLIANISME, héréſie des Marcelliens.

MARCELLIENS : anciens hérétiques, ainſi nommés, parce qu'ils avoient pour chef un certain Marcel d'Ancyre, qui renouvelloit les erreurs des Sabelliens.

MARCIONITES : hérétiques du deuxieme ſiécle, ſectateurs de Marcion.

Marcion étoit de la Province de Pont, fils d'un évêque Catholique, diſtingué par ſa vertu & ſon attachement à la Religion Chrétienne. Chaſſé de chez lui pour avoir corrompu une vierge, il ſe refugia chez les prêtres de Rome, croyant les trouver moins inflexibles que ſon pere. Il ſe trompa : il fut par-tout mal reçu. De dépit, il ſe fit chef de ſecte. On fixe l'époque de ſa naiſſance à la cent quinzieme année de l'ére Chrétienne, ſous l'empire d'Antonin. Ses partiſans furent nommés de ſon nom *Marcionites*. Ils admettoient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Le bon s'appelloit l'*inviſible*, ou *celui qu'on ne peut définir*; le mauvais, *le créateur du monde*. L'un & l'autre avoit promis ſon Chriſt. Le bon, ou celui des Chrétiens, avoit déja paru. Celui des Juifs, promis par le Créateur, n'étoit pas encore venu. Ils regardoient l'ancien Teſtament comme la production du mauvais principe. Ils faiſoient de ces divinités, des divinités ennemies : auſſi ne croyoient-ils pas que le Chriſt, en deſcendant aux enfers, eût délivré les patriarches, ces amis du Dieu des Juifs ; mais bien Caïn, les Sodomites, les Egyptiens, ſes cruels ennemis.

Ils nioient la réſurrection de la chair, ſur ce ſeul fondement, qu'étant matiere, elle avoit été créée par le mauvais principe, exiſtence de la matiere. En haine de la chair, ils alloient avec joie affronter la mort, ſous prétexte du martyre. Ils condamnoient le mariage, ne baptiſant que ceux qui ſe dévouoient à la continence.

MARCOSIENS : hérétiques du deuxieme ſiécle. Ils vivoient en ſolitude, faiſant profeſſion de renoncer à tout. Ils ſe prétendoient les ſeuls qui euſſent pénétré la grandeur de l'Inénarrable. Ils en concluoient qu'ils avoient toute liberté de faire ce qu'ils vouloient. En conſéquence, ils s'abandonnoient ſans crainte à leurs paſ-

ſions

ſions brutales. Ils rejettoient les Sacrements, ſoutenant que les choſes incorporelles & inviſibles ne ſe pouvoient communiquer par les choſes corporelles & viſibles. Marc, ce fameux magicien & hérétique du deuxieme ſiécle, étoit leur chef. Son grand art étoit de ſurprendre les femmes riches, par des preſtiges qu'il faiſoit paſſer pour des miracles. Il rempliſſoit, par exemple, un grand vaſe, juſqu'à le faire déborder, de la liqueur contenue à peine dans un plus petit; & l'on s'écrioit; *O prodige!* De tous les hérétiques, il n'y en eut guéres de plus débauché. Sa perſonne, comme ſa morale, étoit des plus dangereuſes pour le ſexe.

MARDAITES. Les hérétiques du Levant donnerent autrefois aux Maronites ce nom odieux, dérivé du ſyriaque *Marad*, qui ſignifie, *il s'eſt révolté.*

MARGUILLIER: officier chargé de l'adminiſtration des affaires temporelles d'une paroiſſe, & qui a ſoin de la fabrique & de l'œuvre. Dans quelques endroits, en Bretagne par exemple, on le nomme *Thréſorier*. Les grandes paroiſſes ont ordinairement deux marguilliers d'honneur, & deux marguilliers comptables, qui ſont marchands ou bourgeois. Dans les campagnes, les marguilliers ſervent à l'égliſe, & font les fonctions de bedeaux.

MARIAGE: contrat civil & politique, par lequel un homme & une femme ſe joignent enſemble, & qui, dans la plûpart des pays, eſt cimenté par les cérémonies de la religion.

1. Chez les Babyloniens, les peres ne pouvoient diſpoſer de leurs filles, ni les marier à leur gré. L'uſage étoit de raſſembler, en certain temps, toutes les filles à marier, & de les vendre dans quelque grande place, au plus offrant. Celles qui avoient quelqu'agrément trouvoient aiſément des acheteurs; mais celles à qui la nature avoit refuſé ſes faveurs ſeroient reſtées filles, toute leur vie, ſi l'on avoit attendu que quelqu'un ſe préſentât pour les acheter. Pour remédier à cet inconvénient, on employoit l'argent provenu de la vente des belles à former une dot pour les laides. Par ce moyen, il ſe trouvoit toujours des gens pauvres, qui, préférant

l'argent à la beauté, ſe chargeoient volontiers des filles les plus laides, moyennant une certaine ſomme ; mais avant de leur délivrer l'argent, on leur faiſoit donner caution qu'ils épouſeroient les filles qu'on remettoit entre leurs mains.

2. C'étoit un uſage général, chez les Lydiens, de proſtituer les filles ; & de leur donner pour dot tout le profit qu'elles avoient fait par le trafic de leur corps. Elles continuoient ce métier autant de temps qu'il leur falloit pour amaſſer une ſomme honnête ; après quoi, elles choiſiſſoient un époux à leur gré.

3. Chez les Scythes Agathyrſiens, les femmes étoient communes. Ils s'imaginoient, par ce moyen, unir les hommes plus étroitement enſemble, & prévenir les jalouſies qui pourroient naître des mariages particuliers. Les Maſſagetes avoient la même coûtume. Lorſque quelqu'un d'eux, en ſe promenant ſur ſon chariot, ſelon leur uſage, rencontroit une femme qui lui plaiſoit, il la faiſoit monter ſur ſa voiture, ſans autre formalité, & ſuſpendoit, ſur le devant du chariot, ſon carquois, afin que ce ſigne avertît qu'il étoit occupé à une fonction qu'il ne falloit pas troubler.

Il étoit défendu aux filles des Scythes de ſe marier, avant qu'elles euſſent tué un ennemi de leurs propres mains.

4. Chez les anciens Bretons, pluſieurs familles demeuroient ſous un même toit ; & les femmes s'uniſſoient indifféremment avec les hommes, même avec leurs propres freres. Au rapport de Diodore de Sicile, Julie, femme de l'empereur Sévere, reprochant un jour à une dame Bretonne une coûtume ſi contraire à l'honnêteté, celle-cy lui répondit : „ Nous pratiquons, aux yeux de „ tout le monde, avec des hommes libres, ce que les „ dames romaines pratiquent, en ſecret, avec leurs af„ franchis & leurs eſclaves. "

„ 5. Le mariage... ſe contractoit, chez les romains, „ de trois manieres différentes, dit l'abbé de la Blette„ rie, dans ſes remarques ſur Tacite... 1°. Si une „ femme, du conſentement de ſes tuteurs, habitoit avec „ un homme, l'eſpace d'un an, ſans découcher durant

„ trois nuits, elle tomboit, en vertu de cette prescrip-
„ tion, *usu*, sous la puissance du mari; au lieu qu'elle
„ étoit jusqu'alors restée sous celle de son pere ou de
„ ses parents, du côté paternel. 2°. La seconde ma-
„ niere de contracter un mariage conforme au droit
„ civil se nommoit *coëmptio*. C'étoit une vente simu-
„ lée, par laquelle le futur époux & la future épouse
„ s'achetoient & se vendoient l'un à l'autre. Une des
„ formalités de cette vente, ainsi que des autres ventes
„ simulées, qui se pratiquoient chez les romains...
„ étoit de s'y servir de quelques piéces de monnoie;
„ mais par pure formalité. Nous ignorons en quoi con-
„ sistoit cette formalité de la part du mari, aussi-bien
„ que les paroles solemnelles & nécessaires que pronon-
„ çoient les contractants; mais nous sçavons que la
„ femme apportoit trois piéces de monnoie; qu'elle en
„ tenoit une à la main, & la donnoit à son mari. Elle
„ en avoit une autre dans son soulier. Elle offroit celle-
„ cy aux dieux Lares. La troisieme étoit dans une bourse
„ qu'elle avoit mise en dépôt dans un lieu nommé *com-*
„ *pitum vicinale*. Par le premier as, la femme étoit
„ réputée acheter son mari: par le second, elle étoit
„ censée acheter les dieux Pénates, & la participation
„ au culte particulier à la famille où elle entroit. Par le
„ troisieme as, elle achetoit l'entrée de la maison. En
„ effet l'épouse, que l'on conduisoit chez l'époux, sé-
„ journoit quelque temps dans le jardin, & sans doute
„ dans la rue, s'il n'y avoit pas de jardin, sous une es-
„ pece de bâtiment construit à la hâte, & que l'on ab-
„ battoit, dès que la cérémonie étoit faite. C'est cet édi-
„ fice que l'on appelloit *compitum vicinale*."

La troisieme maniere de contracter le mariage étoit la CONFARCATION. *Voyez* cet article.

6. Les mariages des anciens Juifs n'avoient rien qui puisse les faire regarder comme une cérémonie religieuse. C'étoit une affaire de famille, dont les prêtres ne se mêloient en aucune maniere. Lorsqu'on étoit d'accord, de part & d'autre, une troupe de jeunes filles, portant chacune une lampe à la main, conduisoient la mariée, pendant la nuit, à la maison de son époux. Nous ap-

prenons cette particularité de la parabole des dix vierges, dans l'évangile de S. Matthieu. L'écriture nous apprend encore qu'il y avoit un paranymphe, ou ami de l'époux; que l'époux propoſoit aux convives certaines énigmes, & que, s'ils en pouvoient expliquer le ſens, il leur donnoit une certaine récompenſe dont on étoit convenu. L'hiſtoire de Samſon en fournit un exemple. Au reſte les fêtes, qui accompagnoient le mariage, étoient quelquefois magnifiques, ſelon les circonſtances & les perſonnes. On en peut juger par la ſuperbe comparaiſon que le Pſalmiſte fait entre le ſoleil qui commence ſa carriere, & l'époux qui ſort de la chambre nuptiale. Les réjouiſſances du mariage duroient ordinairement ſept jours. L'époux portoit une couronne ſur la tête; &, ſi l'on en croit la tradition des Juifs, l'épouſe en avoit une auſſi. On les conduiſoit avec des inſtruments de muſique; & les aſſiſtants portoient en main des branches de myrte & des palmes.

„ Lorſqu'un homme, ayant épouſé une fille, venoit „ à s'en dégoûter, & l'accuſoit, en diſant qu'il ne l'a„ voit pas trouvé vierge, le pere & la mere de la fille „ apportoient, pour ſa juſtification devant les juges, le „ linge dans lequel paroiſſoit le ſang de ſa virginité; & „ alors le mari étoit condamné à être battu à coups de „ verges, & à payer cent ſicles d'argent au pere de la „ fille, ſans pouvoir jamais répudier ſon épouſe. Mais, „ ſi l'accuſation du mari ſe trouvoit vraie, il renvoyoit „ ſa femme, & elle paſſoit pour infame."

7. Chez les Juifs modernes, il eſt ordonné à tout particulier de ſe marier; & les rabbins ont fixé à dix-huit ans le terme auquel un jeune homme doit s'engager ſous les loix du mariage. Celui qui attend juſqu'à vingt ans à prendre une femme eſt réputé être dans un état de péché. Le mariage eſt ordonné, afin que le précepte du Seigneur, „ Croiſſez & multipliez," ſoit accompli, & afin qu'on puiſſe éviter le péché de fornication. Parmi les Juifs, les oncles peuvent épouſer leurs niéces. Les neveux ne peuvent pas épouſer leurs tantes. Pluſieurs ont de la répugnance à ſe marier avec une femme qui a déja eu pluſieurs époux, & ils l'appellent *tue-mari*.

Une veuve, ou une femme qui a été répudiée, ne peut ſe remarier que trois mois après la mort de ſon défunt mari, afin qu'on puiſſe voir ſi elle n'eſt point enceinte de lui. Quand un homme, en mourant, laiſſe un enfant qui eſt encore à la mammelle, la veuve ne peut ſe remarier que l'enfant n'ait deux ans.

Des loix du mariage, paſſons aux cérémonies qui l'accompagnent. Lorſque l'époux eſt convenu, avec les parents de ſa future, des principaux articles du mariage, il en fait dreſſer un acte par écrit, de concert avec eux; après quoi, il rend viſite à ſa maîtreſſe, & lui touche dans la main : ce ſont là les fiançailles. Dans quelques pays, le futur donne une bague à ſa fiancée, & ſe marie ſur le champ; mais en Allemagne, & en Italie, on ne va pas ſi vîte. Il y a quelquefois ſix mois, ou un an, entre les fiançailles & le mariage. Pendant tout ce temps, le futur époux eſt aſſidu auprès de ſon accordée; & l'on aſſure qu'il n'oublie jamais qu'il n'eſt encore qu'amant. Lorſque le jour du mariage eſt enfin arrivé, (c'eſt ordinairement un mercredi, ou un vendredi, que l'on choiſit, ſi c'eſt une fille; & un jeudi, ſi c'eſt une veuve) les fiancés ſe rendent, à l'heure marquée, dans une chambre où ils ſe placent ſous un dais. Quelques muſiciens les accompagnent. En certains endroits, il y a des enfants qui chantent autour d'eux, tenant des flambeaux à la main. On couvre la tête des mariés du voile appellé *taled*; (*Voyez* TALED;) puis un rabbin du lieu, ou le chantre de la ſynagogue, ou bien le plus proche parent, prend en main un vaſe rempli de vin ſur lequel il prononce une formule de bénédiction, relative à la cérémonie. Il en donne enſuite à boire à l'époux & à l'épouſe. L'époux met alors un anneau au doigt de ſon épouſe, en préſence de deux témoins qui ſont ordinairement deux rabbins, & lui dit: „ Tu es „ mon épouſe, ſelon le rite de Moyſe & d'Iſraël." On lit enſuite l'acte par écrit, par lequel l'époux confeſſe avoir reçu la dot, & s'engage à nourrir ſa femme & à vivre en paix avec elle. On apporte enſuite du vin dans un nouveau vaſe. Après pluſieurs bénédictions, on en donne encore à boire aux nouveaux époux; &, en

ſigne de joie, l'on répand à terre le reſte du vin. Le vaſe étant vuide, l'époux le jette contre terre, & le briſe, pendant que tous les aſſiſtants crient : *Maz ôou!* „ A la bonne heure ! " Ainſi ſe termine la cérémonie nuptiale. Nous ne parlons point du feſtin, des préſents que les convives font à l'épouſe; & nous ne nous arrêtons que ſur une circonſtance ſinguliere. Si la mariée eſt fille & vierge, auſſi-tôt que le mari lui a fait perdre ce titre, il quitte le lit, & n'approche plus de ſa femme qu'après un certain temps. (*Voyez* PURETÉ.) En quelques endroits, le nouveau marié demeure chez les parents de ſa femme, les ſept premiers jours de ſon mariage, qu'il emploie à ſe bien divertir. Le matin du premier ſabbat qui ſuit le mariage, les nouveaux époux ſe rendent à la ſynagogue, en cérémonie. L'épouſe eſt accompagnée des femmes de la noce; & l'époux, des hommes. On fait l'honneur à l'époux de le faire lire quelques verſets du Pentateuque; honneur qu'il achete par des aumônes. Les mariés ſont reconduits chez eux par le même cortége qui les avoit accompagnés à la ſynagogue.

Les Juifs marient quelquefois leurs enfants fort jeunes, & même avant l'âge néceſſaire pour la conſommation du mariage; mais ce n'eſt qu'à l'âge de douze ans & un jour, que leurs maris commencent à leur donner la qualité de Femme. Si une fille, au-deſſous de dix ans, déja veuve d'un premier mari, ſans avoir ceſſé d'être vierge, en prend un ſecond, du conſentement de ſon pere, ou de ſes freres, & que ce ſecond mari vienne à lui déplaire, elle peut s'en délivrer ſans autre cérémonie que de prendre à témoin deux perſonnes, qu'elle ne veut point d'un tel pour ſon époux. Les témoins mettent ce refus par écrit; & il vaut, pour la femme, autant qu'une lettre de divorce. Mais il faut qu'elle faſſe cette formalité, avant d'avoir atteint l'âge de douze ans & un jour. (*Voyez* DIVORCE.) Si un homme vient à bout de ſéduire une fille, & de lui ravir ſon honneur, la juſtice l'oblige de l'épouſer, ſi le pere & la fille y conſentent; mais on met à ſon mariage une fâcheuſe clauſe, qui porte qu'il ne lui ſera jamais

permis de la répudier. Souvent auſſi ces ſortes d'affaires s'accommodent avec de l'argent, qui, chez les Juifs, comme dans bien d'autres pays, eſt communément le prix de l'honneur.

8. Le mariage, chez les Catholiques, eſt un lien ſacré & indiſſoluble : c'eſt un véritable Sacrement, dont voici les principales cérémonies. Les futurs époux ſe rendent à l'égliſe, & ſe préſentent au prêtre qui bénit un anneau que l'époux met au quatrieme doigt de la main gauche de ſon épouſe, & une piéce de monnoie, que l'époux donne à l'épouſe. Le mari met enſuite la main droite dans celle de la mariée. Le prêtre leur demande s'ils conſentent à s'épouſer; &, ſur leur réponſe expreſſe, il leur donne la bénédiction nuptiale; puis il commence la Meſſe. A l'Offertoire, les deux époux, tenant chacun un cierge à la main, vont à l'offrande. Anciennement, on leur étendoit ſur la tête un voile, ou un poële. Le prêtre interrompt le Sacrifice pour donner aux époux une ſeconde bénédiction; mais cela ne ſe pratique point, quand l'épouſe eſt veuve.

Mariage de Conſcience. On appelle ainſi, dans l'Egliſe Catholique, un mariage valide, & célebré en face d'Egliſe, mais que l'on tient ſecret, & que l'on ne déclare pas en public. Ces ſortes de mariage, qui peuvent occaſionner des ſcandales, ne ſont permis que rarement, & pour des raiſons de la derniere importance.

Mariage in extremis. C'eſt celui qu'un homme contracte avec une femme, à l'article de la mort, après avoir entretenu, pendant ſa vie, un commerce illicite avec cette femme.

Il y a, en Allemagne, une eſpece de mariage où le mari donne à ſa femme la main gauche, au lieu de la droite. Les enfants, qui en naiſſent, ne portent ni le nom ni les armes de la maiſon; &, quoique légitimes en effet, ils ſont réputés bâtards dans le for extérieur.

9. Les cérémonies nuptiales des Luthériens ſont extrêmement ſimples. Le miniſtre demande aux fiancés s'ils conſentent à s'unir l'un à l'autre. Après avoir répondu affirmativement, ils ſe prennent la main; font la cérémonie de l'anneau : enſuite le miniſtre dit à haute

voix que, du conſentement d'un tel & d'une telle, il les déclare mariés, *Au nom du Pere*, &c. Ces paroles ſont ſuivies de quelques paſſages de l'Ecriture relatifs au mariage, & d'une priere pour les nouveaux mariés, tel eſt le cérémonial réglé par Luther lui-même, & qui s'obſerve dans tous les pays de ſa Réforme. Mais, pour ce qui regarde les réjouiſſances & les autres cérémonies profanes, qui accompagnent le mariage, elles varient ſelon les différents pays.

A Amſterdam, le jour du mariage, l'entrée & les environs de la maiſon du marié ſont ornés de feuilles dorées. Lorſque les mariés ſortent pour aller à l'égliſe, une jeune fille leur jette au viſage, & ſur la tête, des poignées de ces feuilles dorées; mais cette cérémonie ne ſe pratique point à l'égard d'un veuf, ou d'une veuve. Les mariés ſont conduits à l'égliſe dans une voiture que l'on nomme *ſlée*, dans le pays. Le cheval, qui la tire, eſt galamment orné, & porte ſur la tête une eſpece d'aigrette.

Autrefois, en Friſe, lorſque la nouvelle mariée ſe diſpoſoit à entrer chez ſon mari, un des plus proches parents du mari mettoit une perche ou un balai en travers de la porte pour l'empêcher de paſſer. La femme levoit la jambe, & franchiſſoit cet obſtacle; mais elle en trouvoit auſſi-tôt un autre beaucoup plus fort. Un homme, armé d'une épée nue, s'offroit à ſes yeux, & ne lui permettoit pas d'avancer: il falloit que la femme lui fît un préſent pour obtenir la liberté du paſſage.

10. Dans l'Egliſe Gréque, ceux qui doivent être mariés viennent, à la fin de la Meſſe, ſe placer devant le prêtre, le mari à droite, la femme à gauche. Le prêtre leur donne à chacun un cierge allumé, après avoir fait ſur eux pluſieurs ſignes de croix; après quoi, il les encenſe; &, prenant deux anneaux, l'un d'or, l'autre d'argent, qui étoient ſur la ſainte table, il donne le premier au futur époux; le ſecond, à ſon épouſe. Il accompagne cette action de la formule ſuivante: „ J'unis un tel & une telle, ſerviteur & ſervante de Dieu, „ Au nom du Pere, &c; " paroles qu'il répéte à trois repriſes différentes. Puis, reprenant les anneaux, il s'en

ſert pour faire des ſignes de croix ſur la tête des nouveaux époux : il les leur paſſe enſuite au doigt. Un paranymphe termine la cérémonie, en changeant les anneaux, c'eſt-à-dire qu'il donne à l'époux celui qui eſt d'argent, & à l'épouſe celui qui eſt d'or.

Une autre cérémonie, particuliere aux Grecs dans quelques pays, c'eſt le couronnement des époux, qui ſe fait avec beaucoup d'appareil, lorſque ce ſont des perſonnes de quelque diſtinction. Le prêtre, en leur mettant la couronne ſur la tête, prononce ces paroles : „ Un tel, ſerviteur de Dieu, eſt couronné pour le „ marier à, &c. " Il leur préſente enſuite un verre rempli de vin qu'il a béni : après qu'ils l'ont bu, il leur ôte les couronnes, & leur donne ſa bénédiction.

Ces cérémonies varient, ſelon les différentes provinces. A Micone, le prêtre commence par couronner les époux de branches de vigne, garnies de rubans & de dentelles. Il leur met enſuite au doigt les anneaux ; mais il ne s'en tient pas-là ; car il change ces anneaux, de l'un à l'autre, ſouvent juſqu'à plus de trente fois. „ Les parreins & les marreines des nouveaux époux ſont tous enſemble trois tours en rond, pendant leſquels les aſſiſtants, parents, amis, & voiſins, leur donnent fort incivilement des coups de poing, & quelques coups de pied, ſelon je ne ſçais quelle ridicule coûtume du pays. " C'eſt le voyageur Tournefort qui raconte le fait, comme témoin oculaire. Il ajoûte : „ Après „ cette eſpece de ballet, le papas coupa de petits mor„ ceaux de pain, qu'il mit dans une écuelle avec du „ vin ; il en mangea le premier ; en donna une cuille„ rée au marié, & une autre à la mariée.... Tous les „ aſſiſtants en goûterent auſſi. "

11. Dans l'Abyſſinie, la bénédiction nuptiale ſe donne ordinairement à la porte de l'égliſe. Cette coûtume paroît être imitée des Juifs. Les prêtres & les diacres ont ſeuls le privilége de ſe marier dans l'égliſe. On voit, par un paſſage d'un vieux poëte Anglois, que cet uſage a ſubſiſté autrefois en Angleterre. Chaure dit, dans ſon ouvrage, intitulé *Femme de Bath* : „ Ç'avoit été une „ digne femme toute ſa vie. Elle avoit épouſé cinq

„ maris, à la porte de l'égliſe." Un auteur nous a tranſmis le récit des cérémonies qui ſe pratiquerent, dans l'Abyſſinie, à un mariage dont il a été témoin oculaire. Il y avoit une eſpece de lit dreſſé à la porte de l'égliſe. Le patriarche, qui officioit en perſonne dans cette cérémonie, fit aſſeoir deſſus les nouveaux mariés. Il fit enſuite la proceſſion autour d'eux, avec la croix & l'encenſoir; après quoi, étendant ſes mains ſur leur tête, il leur expoſa, dans un petit diſcours, les devoirs & la ſainteté du ſacrement qu'ils alloient recevoir; & leur donna enſuite la bénédiction. Tous les mariages, il eſt vrai, ne ſont pas célébrés avec tant d'appareil; mais en général, le clergé d'Abyſſinie prodigue, dans ces occaſions, les cérémonies, les encenſements & les prieres. Comme le divorce eſt très-commun dans cet Empire, lorſque les parties ſe marient avec l'intention ſincere de reſter toujours unies, elles aſſiſtent enſemble à la meſſe qui ſuit immédiatement la bénédiction. Dans ce cas, les mariages ſont ſtables; & il n'y a guéres que l'adultere qui puiſſe les rompre. Mais ſi les époux n'ont pas deſſein de former une union durable, ils ſe contentent de la bénédiction que leur donne ordinairement quelque prêtre obſcur. Leur mariage eſt alors regardé comme moins valide, & plus aiſé à rompre. C'eſt même l'opinion du clergé, contre laquelle les miſſionnaires Européens ſe ſont vivement récriés. On remarque qu'après la cérémonie du mariage, ce n'eſt pas l'uſage que les nouveaux époux mangent enſemble, ou du moins, ſi cela arrive, ils ne mangent pas les mêmes mets, & chacun fait apporter ſon plat de chez lui.

15. pour le mariage des Chrétiens de S. Jean, *voyez* CHRÉTIENS DE S. JEAN.

13. Chez les Turcs, le mariage eſt un contrat purement civil, & les Imans ou prêtres ont la moindre part aux cérémonies qui ſe pratiquent en cette rencontre. Les parties contractantes, c'eſt-à-dire le futur époux avec le pere, les freres & autres parents de la future (car celle-cy n'a de part à l'engagement qu'après qu'il eſt revêtu de toutes les formalités) ſe rendent, au jour marqué, chez le Cadi ou magiſtrat civil. On convient

de la dot qui doit être donnée par le futur époux au pere ou au plus proche parent de la fille. De-là on ſe rend à la moſquée où l'Iman bénit cette alliance au ſon des inſtruments. Elle ne dure qu'autant de temps qu'il plaît au mari, le divorce étant permis, & fort commun, par conſéquent, chez les Turcs.

14. A Nicaria, près de l'iſle de Samos, il ne faut que ſçavoir bien nager, & être habile plongeur pour ſe marier avantageuſement. Lorſqu'un homme riche & diſtingué veut marier ſa fille, il ne lui cherche point un gendre dont le rang, la fortune, le caractere lui conviennent; il la mene au bord d'une riviere. Un grand nombre de jeunes gens ſe dépouillent tout nuds devant elle, & ſe plongent dans l'eau. Celui qui peut y demeurer le plus long-temps devient ſon mari.

15. Les Bramines ne contractent jamais d'alliance que dans leur propre caſte. Ils ont, ſur cet article, une délicateſſe extraordinaire. Il paroît que lorſqu'ils ſe marient, ils ont bien peur de faire un mauvais marché; & le moindre préſage qu'ils regardent comme ſiniſtre, la vue d'un ſerpent, par exemple, eſt capable de les faire renoncer au meilleur parti, & de rompre un mariage déja conclu.

Pour ce qui regarde leurs cérémonies nuptiales, les nouveaux mariés ſe jettent mutuellement trois poignées de ritz ſur la tête. Le pere de la mariée lave les pieds au marié, & la mere de la mariée verſe l'eau; puis le pere met de l'eau dans la main de ſa fille avec quelques piéces d'argent, & la préſente à ſon époux, en lui diſant, qu'il l'abandonne déſormais à ſa conduite, & qu'il en eſt le maître. Pour concluſion, l'époux attache le *Tali* au col de ſon épouſe. (*Voyez* TALI.) Les réjouiſſances nuptiales durent pluſieurs jours. Le dernier jour, les nouveaux mariés ſe promenent en triomphe par la ville, dans un palanquin, eſcortés de leurs parents & de leurs amis, qui ſont montés ſur des chevaux ou ſur des éléphants.

16. Dans pluſieurs endroits des indes, la ſuperſtition a introduit un uſage auſſi contraire à la pudeur qu'au bon ſens. Les filles, qui ſont ſur le point de ſe marier,

vont offrir leurs prémices aux idoles. La posture lascive du dieu semble annoncer qu'il se dispose à profiter de l'offrande qu'on lui présente; mais ce sont, en effet, les prêtres qui font, en cette occasion, les fonctions de l'idole impuissante. Cet abus est poussé si loin, qu'au rapport d'Herbert, un vieux Bramine, que les années avoient rendu aussi froid que son idole, trafiquoit, avec les passants, de ces offrandes qui pour lui n'étoient plus de saison.

Du côté de la ville de Bénarez, dans les Indes, les futurs époux vont ensemble sur le bord du Gange, & entrent dans le fleuve, accompagnés d'un Bramine, d'une vache & d'un veau. Le Bramine couvre la vache d'une pièce de toile blanche, qui a dix ou douze aunes de long; puis il prend en main la queue de l'animal, action qu'il accompagne de certaines paroles mystérieuses. L'époux met la main sur celle du Bramine: l'épouse met la sienne sur celle de son époux; &, par ce moyen, ils tiennent tous trois la queue de la vache. Sur cette queue, l'on jette de l'eau qui, coulant tout le long, arrose les trois mains; après quoi, le Bramine unit les deux époux, en nouant ensemble les extrémités de leurs habits. Cette cérémonie est suivie d'une espece de procession que les nouveaux mariés font autour de la vache & du veau. Ils se retirent ensuite; & le Bramine emmene la vache & le veau qui sont pour son profit.

17. Une des principales cérémonies nuptiales, que pratiquent les nouveaux mariés dans le royaume de Decan, consiste à tourner sept fois, d'autres disent trois fois autour d'un grand feu.

18. Les mariages des habitants du royaume de Laos, dans la presqu'isle au-delà du Gange, ne sont accompagnés d'aucune pratique religieuse. Des hommes, condamnés au célibat, ne leur paroissent pas propres à présider aux cérémonies nuptiales. Les seuls prêtres, qu'ils emploient dans cette occasion, sont deux vieux époux distingués par leur union constante & par la paix continuelle qui a regné dans leur ménage. Ce sont eux qui reçoivent les serments des nouveaux mariés. Cet usage paroît, à plusieurs égards, fort raisonnable; il ne rend

cependant pas les époux plus conſtants, ni les mariages plus ſolides.

19. On ſe marie à la Chine, ſans ſe connoître & même ſans ſe voir. Cet uſage extravagant n'eſt pas nouveau chez les Orientaux. Les parents de part & d'autre ſont chargés de faire tous les préliminaires uſités en pareil cas : il y a auſſi de vieilles intriguantes, dont le métier eſt de faire des mariages. Elles ſont ordinairement payées par les parents de la fille pour en faire un rapport avantageux à celui qui la recherche. C'eſt le mari qui paie à ſon beau-pere la dot de ſon épouſe. Lorſqu'on eſt d'accord ſur cet article important, on s'envoie réciproquement des préſents ; & l'on paſſe le contrat. Les aſtrologues choiſiſſent un jour favorable pour la célébration des nôces. La nouvelle épouſe eſt conduite en pompe chez ſon mari, au jour marqué. Elle eſt environnée de ſes parents & des domeſtiques de la maiſon de ſon pere, qui portent des flambeaux & des torches, même en plein jour, & jouent de divers inſtruments. Quelques-uns portent les armes de la famille, & brûlent des parfums. D'autres ſont chargés des préſents que la mariée porte à ſon époux. Les perſonnes de qualité ſont ordinairement portées dans une chaiſe magnifique, par douze hommes revêtus des livrées de la famille. Pluſieurs de leurs parents à cheval environnent la chaiſe, qui eſt bien fermée de tous côtés, & dont un domeſtique de confiance garde la clef. L'époux, revêtu d'habits magnifiques, & environné de ſes parents, attend ſa femme ſur la porte de ſa maiſon. Au moment qu'elle arrive, on lui remet la clef de la porte de la chaiſe. Il l'ouvre en tremblant, incertain de ſa deſtinée, & juge enfin par ſes yeux s'il a fait un bon marché. Il arrive quelquefois que cette femme, qu'on lui avoit vantée, lui paroît ſi laide, qu'il referme la chaiſe plus promptement qu'il ne l'avoit ouverte, & envoie la fille à ſes parents, aimant mieux perdre ſon argent, que de faire une ſi mauvaiſe acquiſition. Mais on aſſure que ces cas ſont très-rares, parce que les parentes du mari ont ſoin d'examiner auparavant la fille qu'il recherche, principalement lorſqu'elle eſt dans le bain, pour voir ſi

dans ſa perſonne elle n'a point quelque défaut caché ; &, par ce moyen, un Chinois connoit encore mieux que nous la femme qu'il prend. Outre cela, on ſtipule quelquefois dans le contrat que le mari ne pourra renvoyer ſa femme. Quoi qu'il en ſoit, la nouvelle épouſe ſort de la chaiſe, &, conduite par ſon époux, entre dans une ſale où tous deux rendent leurs hommages au *Tien*, c'eſt-à-dire au ciel, en lui faiſant quatre révérences profondes. Elle ſalue enſuite les parents de ſon mari, puis elle ſe joint aux autres dames qu'on a priées de la fête, & paſſe avec elles le reſte de la journée dans la joie & dans les plaiſirs. Le mari, de ſon côté, ſe réjouit avec les hommes dans un appartement ſéparé.

20. Dans le royaume de Tonquin, les prêtres ne ſe mêlent, en aucune façon, des mariages; & l'on ne remarque dans cette cérémonie aucun acte de religion, ſi ce n'eſt que la mariée, après avoir été conduite par ſes parents dans la maiſon de ſon époux, avec les démonſtrations ordinaires de joie, ſe rend auſſi-tôt dans la cuiſine, & fait une profonde révérence devant le foyer. Un autre uſage qu'on pourroit peut-être regarder comme religieux, c'eſt que la nouvelle épouſe ſe proſterne la face contre terre pour marquer l'intention où elle eſt de ſe ſoumettre à ſon époux. On remarque que, le lendemain du mariage, l'étiquette demande que les nouveaux époux ſe donnent mutuellement des noms de tendreſſe, & ſe traitent réciproquement de frere & de ſœur; noms conſacrés par la nature, qui valent bien ceux de mon cœur, & de ma chere. On ne parle point des feſtins qui accompagnent toujours les mariages. Les Tonquinois, auſſi ſages ſur cet article que la plûpart des autres peuples, font durer, auſſi long-temps que leurs facultés le permettent, les réjouiſſances nuptiales, dans la crainte que ce ne ſoient les dernieres que le mariage leur faſſe goûter.

21. Dans le royaume de Siam, une fille, qui n'attend pas la cérémonie du mariage pour ſuivre l'impulſion de la nature, n'eſt point, comme parmi nous, victime du deshonneur. Les Siamois ne trouvent rien de hon-

leux dans ce commerce uniquement fondé ſur le penchant mutuel des deux ſexes; & les nœuds formés par l'amour leur paroiſſent preſqu'auſſi ſacrés que ceux de l'hymen. Ils regardent comme une eſpece de divorce l'inconſtance de deux amants qui rompent enſemble. Cette opinion n'empêche pas qu'ils ne veillent, avec le plus grand ſoin, ſur la conduite de leurs filles, & même ne les puniſſent très-ſévérement, lorſqu'ils les ſurprennent en faute; eſpece de contradiction entre les ſentiments & la conduite, qui n'eſt pas rare chez les différents peuples. On remarque que les Siamoiſes, naturellement très-fiéres, croiroient ſe deshonorer, ſi elles accordoient leurs faveurs à un étranger. Au contraire, les Péguanes qui ſont en grand nombre à Siam, & qui ont beaucoup plus d'eſprit & de vivacité que les Siamoiſes, préferent les étrangers aux Siamois. Mais c'eſt aſſez parler de ce qui n'eſt que le préliminaire du mariage: venons au mariage lui-même.

Les devins ſont à Siam les principaux agents de cette affaire importante. Ce n'eſt pas aſſez que les deux parties s'aiment & ſe conviennent; il faut encore que les devins *garantiſſent* le bonheur d'une pareille union. Lorſque tout eſt arrangé de part & d'autre, & que la réponſe des devins eſt favorable, le futur époux rend trois viſites à ſa maîtreſſe, & lui porte divers préſents de peu de valeur. Les parents ſont préſents à la derniere viſite qui n'eſt autre choſe que la concluſion du mariage. C'eſt dans cette aſſemblée que les deux parties reçoivent leur dot, laquelle, pour l'ordinaire, eſt à-peu-près égale; car ce n'eſt pas la coûtume à Siam, qu'on achete ſa femme. On fait enſuite la noce, qui eſt accompagnée des mêmes divertiſſements en uſage dans la plûpart des pays; mais une circonſtance ſinguliere, c'eſt que la danſe en eſt abſolument bannie, & que le marié fait conſtruire à ſes dépens, auprès de la maiſon de ſon beau-pere, une ſale iſolée pour y célébrer les noces, comme ſi les réjouiſſances ſacrées d'un nouveau mariage demandoient un lieu qui n'eût point été proſtitué à des uſages profanes. La fête étant terminée, les époux ſont conduits dans un appartement ſéparé, mais

toujours dans l'enceinte de la maiſon des parents de la mariée. Ils occupent ce logement pendant quelques mois, au bout deſquels ils en prennent un particulier pour eux. On dit même que l'époux a coûtume de demeurer dans la maiſon de ſon futur beau-pere pendant les dix mois qui précédent le mariage; uſage unique & qui peut avoir des motifs très-raiſonnables.

Juſqu'ici la religion n'entre pour rien dans le mariage: il n'eſt pas même permis aux Talapoins du pays de venir montrer leur figure triſte & auſtere au milieu d'une fête deſtinée à la joie, où elle paroîtroit de fort mauvais augure. Mais, quelques jours après que le mariage eſt conſommé, ils viennent rendre viſite aux nouveaux époux; leur ſouhaitent l'union & la paix, & conſacrent leur maiſon par l'aſperſion d'une eau bénite & par quelques prieres qu'ils récitent. Les Siamois peuvent épouſer leur couſine germaine; mais, dans un degré plus prochain de parenté, toute union leur eſt défendue. Cette défenſe ne regarde pas le monarque, qui, par un principe d'orgueil & de fierté, n'épouſe jamais que ſes plus proches parentes, & ne ſe fait pas un ſcrupule de faire entrer dans ſon lit ſa propre ſœur. Pour ce qui regarde les degrés d'alliance, il eſt permis aux Siamois d'épouſer les deux ſœurs, pourvu que ce ſoit l'une après l'autre.

22. S'il faut en croire le récit ſurprenant de Rybeiro, dans ſon hiſtoire de Ceylan, les habitants de cette iſle étendent, au-delà des juſtes bornes, ce principe que tous les biens doivent être communs entre freres. Dans ce pays, un homme, qui prend une femme, ne la poſſéde pas lui ſeul. Il eſt obligé de la partager entre ſes freres comme un bien de famille. Le ſeul avantage qu'on lui laiſſe, eſt celui de jouir des premieres faveurs de ſon épouſe. Mais, dit Rybeiro, „ les premiers jours „ paſſés, le mari n'a pas plus de privilége que ſes freres. Lorſque la femme eſt ſeule, il peut la prendre; „ mais, ſi l'un des freres eſt avec elle, il ne peut pas „ entrer: ainſi une femme ſuffit pour toute une famille; „ & tout eſt commun entre les freres. Ils apportent à „ la maiſon ce qu'ils gagnent. Les enfants ne ſont pas „ plus

„ plus au mari qu'à ſes freres : auſſi les enfants les ap-
„ pellent tous leurs peres." Le même auteur obſerve cependant qu'il n'y a que ſept des freres du mari qui puiſſent partager ſes droits. S'il y a plus de ſept freres, les autres ne peuvent toucher à la femme commune. *Knox* reſtreint ce nombre à deux, & dit qu'il eſt permis à deux freres de prendre une femme en ſociété. Il nous donne auſſi quelques détails ſur les cérémonies qu'obſervent ces inſulaires dans leurs mariages. Les nouveaux époux mangent enſemble dans le même plat, ce qui déſigne l'égalité de leurs conditions ; car, dans ce pays, il n'y a que les perſonnes du même rang & de la même profeſſion qui puiſſent s'allier enſemble. Quelquefois le mari & la femme ſe lient les pouces enſemble, ſans doute pour marquer l'union qui doit regner entr'eux. Lorſque l'époux conduit dans ſa maiſon ſon épouſe, l'uſage veut qu'elle marche devant, & lui derriere. Le même auteur nous décrit une autre cérémonie qui ſe pratique quelquefois dans les mariages. Le mari & la femme s'envelopent tous deux de la même toile dont ils tiennent en main chacun un bout. Dans cet état, on leur répand ſur la tête de l'eau qui leur arroſe tout le corps.

Dans cette iſle, les mariages ne ſont, à proprement parler, que des eſſais. Lorſque les conjoints s'apperçoivent que leurs humeurs ne ſympathiſent pas, & qu'ils ne peuvent demeurer enſemble, ils ſe ſéparent de bonne amitié & ſans aucune cérémonie. S'ils ont des enfants, la pere retient les garçons ; la mere, les filles. Ainſi l'on voit des hommes & des femmes qui paſſent ainſi leur vie à chercher un parti qui leur convienne, & meurent ſans l'avoir trouvé. Les Chingulais ont un autre uſage, non moins ſingulier. Lorſqu'ils reçoivent chez eux quelqu'un de leurs intimes, après lui avoir fait la meilleure chere qu'il eſt poſſible, ils lui préſentent leur femme pour deſſert, & lui réſignent, pour quelque temps, tous leurs droits ſur elle. La même choſe ſe pratique à l'égard d'un grand ſeigneur. Il ſuit néceſſairement de toutes ces coûtumes que la virginité n'eſt pas fort eſtimée dans l'iſle de Ceylan. Il n'eſt pas rare de voir des

meres faire un honteux trafic de l'honneur de leurs filles, & le vendre même à vil prix. Cependant, par une contradiction assez bizarre, on punit très-sévérement les filles qui se prostituent au public. Les femmes sont aussi regardées comme impures dans ce pays, lorsqu'elles ont l'infirmité ordinaire à leur sexe : il faut qu'elles en avertissent, afin qu'on puisse les éviter. L'horreur, qu'on a pour elles, est poussé si loin, qu'on n'ose pas même s'approcher du lieu de leur demeure. Les femmes ne se reposent pas sur leurs esclaves du soin d'apprêter à manger à leurs maris. Elles préparent elles-mêmes le repas de leurs propres mains, & le lui servent. En servant, elles ont la précaution de se couvrir la bouche d'un linge, dans la crainte, sans doute, que leur souffle ne gâte les mets qu'elles ont apprêtés.

23. L'interêt n'entre pour rien dans les mariages des Négres de la Côte d'or. Les deux parties ne consultent que leur inclination. Lorsque les parents ont accordé leur consentement, qu'ils ne refusent jamais, à moins que la fille ne s'y oppose, l'époux emmene sa femme chez lui sans autre cérémonie. Il lui donne un habit neuf; fait quelques petits présents aux parents, & les régale du mieux qu'il peut. Ce sont les seules dépenses qu'il ait à faire ; encore a-t-il droit de s'en faire rembourser, si la femme le quitte. Mais, s'il la répudie, tous les frais sont perdus pour lui. La nouvelle mariée a coûtume de se parer, les premiers jours, avec beaucoup de soin : elle emprunte même des habits, si son mari n'est pas assez riche pour lui en fournir. Les mariages se font avec la même simplicité chez les Négres de la Côte des esclaves. Chez tous ces peuples, les époux n'exigent point de dot de leurs femmes, ce qui tranche bien des difficultés.

Les femmes, dans ce pays, sont chargées de tous les travaux les plus pénibles ; & les hommes passent leur temps à causer, à boire & à fumer. Les riches ont cependant deux femmes qui ne sont point obligées de travailler comme les autres. La premiere, qui s'appelle *Muliere grande*, domine sur toutes les autres, & a l'intendance du ménage. La seconde se nomme

Boſſum : elle eſt particulierement conſacrée à l'idole qu'on honore dans la maiſon ; & c'eſt ordinairement une des plus jolies. Les maris ont coûtume de l'admettre dans leur lit, le jour de la ſemaine qu'ils ſont nés. Quoique les Négres ne ſoient pas fort jaloux de leurs emmes, & vendent quelquefois leurs faveurs à prix d'argent, ils veillent cependant avec beaucoup de ſoin ſur la conduite de leur *Boſſum*, & ne lui permettent pas les moindres libertés. La fécondité eſt une vertu fort eſtimée dans ce pays. Une femme enceinte eſt honorée de toute la famille, & ſon mari la traite avec tous les égards poſſibles. Dès que ſa groſſeſſe eſt déclarée, on la mene ſur le rivage de la mer ou de quelque riviere. Une foule d'enfants la ſuit, en lui jettant des ordures. On la lave enſuite avec ſoin. Les Négres penſent que, ſi l'on omettoit cette ridicule cérémonie, la mere ou l'enfant, ou quelqu'un de la famille, ne tarderoit pas à perdre la vie.

24. Dans le pays d'Ante, ſur la côte de Guinée, lorſqu'une femme eſt mere de dix enfants, il eſt d'uſage qu'elle quitte ſon mari, & ſe retire dans une hute particuliere, ſans doute pour y prendre du repos. Sa retraite dure une année entiere; &, pendant cet eſpace de temps, on a ſoin de lui fournir les choſes néceſſaires à la vie. Lorſque le terme eſt expiré, elle revient auprès de ſon mari reprendre ſes exercices ordinaires.

25. Sur la côte de Malabar, les filles ſe marient dès l'âge de douze ans, & ſouvent beaucoup plutôt. Contre l'uſage preſque de tous les Orientaux, les gens de diſtinction ſe contentent ordinairement d'une ſeule femme ; mais la loi permet aux femmes d'avoir juſqu'à douze maris. Le premier qu'elle choiſit demeure avec elle dans une maiſon neuve & bâtie exprès. Mais, lorſqu'elle lui donne des aſſociés, ils conviennent alors enſemble d'habiter un certain temps avec elle, chacun à ſon tour. Celui qui eſt de quartier pourvoit à l'entretien & à la ſubſiſtance de la femme commune. Quel empire l'uſage n'exerce-t-il pas ſur les hommes ? Cette communauté, qui, par-tout ailleurs, ſeroit une ſource continuelle de querelles & de diſſenſions, ne produit

„ finiſſent pas qu'il ne ſoit accablé de fatigue & de „ ſueur. La danſe achevée, le pere du garçon ſe met „ à genoux, & préſente ſon fils à la fiancée, dont le „ pere, à genoux, comme celui du marié, tient pareil- „ lement la fiancée par la main. Mais, avant que de ſe „ mettre à genoux, le pere de la fille danſe, à ſon tour, „ & fait les mêmes poſtures que le premier. A peine „ les civilités ſont elles finies, de part & d'autre, que „ le paranymphe du marié, avec le reſte de ſa ſuite, „ courent aux champs, la hache à la main, en ſautant „ & en cabriolant, pour abbatre les arbres qui occupent „ le terrein où doivent loger les deux conjoints; &, „ tandis que les hommes défrichent cette terre, le pa- „ ranymphe de la mariée & toute la ſuite y ſemeut „ des grains.

Vafer, dans ſon voyage, fait un grand éloge des bonnes qualités des Indiens de Panama. „ Quoique les fem- „ mes de l'iſthme de Panama, dit-il, ſoient.... employées „ à toutes ſortes d'ouvrages... ſoit à la maiſon, ſoit à la „ campagne, & qu'elles ſoient même, en quelque ma- „ niere, les eſclaves de leurs maris, cependant elles s'ac- „ quittent de leurs devoirs, avec tant de promptitude „ & ſi gaiement qu'il ſemble que ce ſoit plutôt par „ leur choix que par aucune néceſſité qu'on leur ait „ impoſée. Elles ſont, en général, d'un bon naturel, „ civiles & obligeantes les unes envers les autres, ſur- „ tout à l'égard des étrangers, & prêtes à leur rendre „ tous les ſervices qui ſont dûs légitimement à leurs „ époux; (c'eſt outrer la politeſſe.) Elles ont pour eux „ beaucoup de reſpect & de ſoumiſſion; & ceux-cy „ ne manquent ni d'amitié ni de complaiſance."

29. Ecoutons encore, ſur l'article du mariage, le bon-homme Coréal, qui débite naïvement ſes idées. „ Je „ conſens, dit-il, qu'on regarde tous les ſauvages de „ l'Amérique comme fort éloignés des principes d'une „ bonne morale & de la véritable honnêteté... Mais ce- „ pendant les plus ſimples devoirs de la nature ne ſont „ pas abſolument effacés en eux. Les ſauvages du Bre- „ ſil évitent, dans leurs mariages, de prendre pour „ femme leur ſœur, ou leur fille; pour les autres de-

„ grés de parenté, on n'y prend pas garde parmi eux. „ Dès qu'un garçon eſt en âge d'approcher des femmes, „ il lui eſt permis de ſonger à s'en donner une. Il n'eſt „ pas queſtion, comme en Europe, de ſçavoir ſi l'eſ- „ prit a la force de ſoutenir un ménage & le poids des „ affaires civiles. Autrefois un jeune homme ne pou- „ voit ſe marier qu'il n'eût maſſacré quelqu'ennemi. Au- „ jourd'hui, celui qui a jetté les yeux ſur quelque fille „ parle aux parents; &, ſi elle n'en a point, il s'adreſſe „ aux amis, ou même aux voiſins de la fille, & la leur „ demande pour femme.

Les cérémonies nuptiales des Bréſiliens n'ont rien de remarquable; mais rien n'eſt plus plaiſant que la farce qu'ils jouent, lorſque leurs femmes ſont accouchées. Au lieu d'avoir égard à l'état de foibleſſe où elles ſe trouvent alors, & de les ſoigner comme il convient, ils les font lever & prennent leur place au lit. Là, ils ſe font traiter comme une femme nouvellement accouchée; reçoivent, en cette qualité, les viſites de leurs parents & de leurs amis, & s'efforcent de perſuader, par leur voix plaintive & mourante, qu'ils viennent d'eſſuyer une terrible criſe.

MARIE: fille Juive, qui demeuroit dans la ville de Nazareth, en Galilée. Quoiqu'elle fût réduite dans un état pauvre & obſcur, elle étoit cependant iſſue du ſang des rois de Juda; & ſa vertu étoit encore plus illuſtre que ſa naiſſance. Elle étoit fiancée avec un charpentier nommé *Joſeph*, lorſque l'ange Gabriel lui apparut, & lui annonça qu'elle donneroit la naiſſance au Fils de Dieu. En effet, neuf mois après, Marie, ſans avoir eu de commerce avec aucun homme, mit au monde un enfant qui fut nommé *Jeſus*. L'Écriture ne nous apprend rien de ſa vie; & ce ſilence même eſt un grand éloge. Pendant que ſon Fils ſe rendoit illuſtre par ſes miracles, elle ne s'empreſſa point de partager ſa gloire; mais elle l'accompagna dans les ignominies de ſa mort, & parut au pied de la croix, lorſqu'il expira. (*Voyez* à l'article ASSOMPTION, ce qui concerne ſa mort.) Marie eſt, après Dieu, le principal objet du culte de l'Egliſe Catholique. Le peuple l'appelle communément

la ſainte Vierge, ou *Notre-Dame*. Les théologiens, pour l'honorer, ſe ſont épuiſés en titres pompeux & en comparaiſons brillantes, qu'on peut lire dans ſes Litanies & dans ſon Office. Un grand nombre d'égliſes & de lieux de dévotion portent ſon nom. On trouvera les plus fameux dans cet ouvrage, ainſi que les principales fêtes inſtituées en ſon honneur.

MARNAS : fauſſe divinité des Syriens. Les habitants de Gaze, en Paleſtine, adoroient ſous ce nom le Jupiter de Crète. Ce mot, en ſyriaque, ſignifie *ſeigneur des hommes*.

MARONITES : Chrétiens qui habitent aux environs du Mont-Liban, ainſi appellés d'un certain abbé Maron, qui vivoit dans le cinquieme ſiécle. Ils furent engagés, pendant l'eſpace de cinq cent ans, dans les erreurs des Monothélites, qui n'admettoient qu'une volonté & qu'une opération en Jeſus-Chriſt. Mais enfin, par les ſoins des miſſionnaires que les papes y envoyerent, ils abjurerent leur héréſie, & furent réunis à l'Egliſe Latine. Avant leur converſion, on ne trouvoit, chez eux, ni décence ni régularité dans l'adminiſtration des ſacrements, & dans l'exercice des cérémonies les plus eſſentielles de la Religion. Les prêtres étoient ignorants & vicieux, comme ils le ſont chez la plûpart des Grecs hérétiques ou ſchiſmatiques. Mais, depuis qu'ils ſont rentrés dans le ſein de l'Egliſe Romaine, les miſſionnaires ont rectifié ce qu'il y avoit de plus défectueux, ſoit dans leur liturgie, ſoit dans leur maniere de conférer les ſacrements. Il y a un collége établi à Rome pour l'éducation des jeunes Maronites, qui ſe deſtinent à l'état eccléſiaſtique. Pluſieurs uſages, qui, ſans être eſſentiels à la Religion, ſont cependant ordonnés dans l'Égliſe latine, tels que le célibat des prêtres, la communion ſous une ſeule eſpece, ſe ſont introduits chez les Maronites, malgré l'obſtacle que ſembloient y devoir apporter une longue habitude & l'exemple de tous les autres Grecs. Le patriarche des Maronites, qui réſide au monaſtere de Canubin ſur le Mont-Liban, ne commence à exercer les fonctions de ſa dignité, qu'après que le pape a con-

firmé ſon élection. Cependant la réunion des Maronites avec l'égliſe Latine n'empêche pas qu'ils n'aient conſervé pluſieurs uſages qui leur ſont particuliers. Par exemple, il ſemble qu'ils aient une ſorte de reſpect pour ces magnifiques cédres du Liban, que l'Ecriture emploie ſi ſouvent dans ſes comparaiſons. Le jour de la Transfiguration, ils dreſſent, au pied d'un des plus gros cédres, une eſpece d'autel, avec des pierres poſées les unes ſur les autres; & l'on célébre une Meſſe ſolemnelle ſur cet autel. Ils ont beaucoup plus de vénération pour les prêtres, que n'en ont communément les Latins; du moins ils la témoignent plus ouvertement. Lorſqu'ils ſont ſur le point d'entreprendre quelqu'affaire, ils ne manquent jamais d'aller demander la bénédiction d'un prêtre; perſuadés que leur entrepriſe ne réuſſiroit pas ſans cela. S'ils rencontrent un prêtre dans leur chemin, ils ne le laiſſent point paſſer qu'il ne les ait bénis. Au rapport du Jéſuite Dandini, qui fut envoyé au Mont-Liban, en qualité de nonce, par le pape Clément VIII, il y a pluſieurs prêtres Maronites qui diſent la Meſſe, pieds nuds. „ Les jours de jeûne, „ ils attendent juſqu'après-midi pour la dire; &, dans „ le Carême, juſqu'à deux ou trois heures, avant le „ coucher du ſoleil." Il ajoûte que la plûpart „ tiennent leurs doigts étendus, après la conſécration, „ comme auparavant, & touchent indifféremment tou„ tes ſortes de choſes." Les femmes ſont ſéparées des hommes, à l'égliſe. Elles ſe tiennent dans le bas, aux environs de la porte, afin de ſortir promptement avant les hommes, & ſe ſouſtraire, par ce moyen, à leurs regards. Il y auroit encore pluſieurs choſes à réformer dans la pratique des Maronites, ſur ce qui concerne le mariage. Il n'y a point, chez eux, de publications de bans ni de regiſtres pour marquer les noms des maris, ainſi que le temps & le lieu de leur mariage. On n'eſt point obligé de s'adreſſer à ſon curé pour être marié. Tout prêtre peut faire la cérémonie.

Les moines Maronites ſont tous de l'ordre de ſaint Antoine. Leur vie eſt fort auſtere; & l'uſage de la viande leur eſt abſolument interdit en tout temps, même

dans leurs maladies. Ils n'exercent aucune fonction ſpirituelle, comme la prédication, la confeſſion, &c. Leur unique occupation eſt de labourer la terre. Ils ne ſont engagés dans la vie monaſtique par aucun vœu exprès. Ils conſervent la propriété & la jouiſſance de leurs biens. Ils peuvent même les laiſſer, en mourant, à qui bon leur ſemble. Ils donnent l'hoſpitalité aux étrangers, qui viennent viſiter leurs monaſteres, & n'épargnent rien pour les bien traiter.

MARREINE, *ou* MARRAINE : une fille ou femme, qui tient un enfant ſur les fonts de Baptême, eſt appellée ſa marreine, c'eſt-à-dire ſa mere ſpirituelle; & contracte, en effet, avec l'enfant, une ſorte d'alliance.

MARS : un des principaux dieux du paganiſme, qui préſidoit à la guerre. Les poëtes ne s'accordent pas ſur ſa naiſſance. Les uns diſent qu'il étoit fils de Jupiter & de Junon. Les autres attribuent à Junon toute ſeule l'honneur de cette production, & bâtiſſent à ce ſujet un conte extravagant. La reine des dieux, diſent-ils, jalouſe de ce que ſon époux avoit, ſans ſa participation, fait ſortir Minerve de ſon cerveau, eſſaya, pour s'en venger, de faire auſſi quelqu'ouvrage de ſon chef, auquel Jupiter n'eût point de part. Un jour qu'elle révoit à l'exécution de ce projet, ſans pouvoir trouver aucun moyen d'y réuſſir, elle s'aſſit déſeſpérée auprès d'un temple de Flore. Cette déeſſe, l'ayant apperçue, lui demanda le ſujet de ſon inquiétude; &, lorſqu'elle l'eut appris, elle lui promit de lui apprendre le ſecret qu'elle cherchoit, à condition qu'elle ne le révéleroit jamais à Jupiter. Junon lui en ayant fait ſerment, Flore lui dit qu'elle trouveroit dans les campagnes d'Olen une fleur qui avoit la propriété de faire concevoir ſans le ſecours d'aucun homme; & ce fut par le moyen de cette fleur que Junon enfanta le dieu Mars. Le jeune dieu ne tarda pas à faire éclater ſes inclinations guerrieres. Il étoit vif, impétueux, robuſte, adroit à tous les exercices du corps. Il ne ſe livroit point de combats ſur la terre, qu'il ne voulût y prendre part, & qu'il ne parût dans la mêlée, deguiſé ſous une figure humaine. Ce fut

particulierement pendant le ſiége de Troye qu'il ſe diſtingua. Il favoriſoit les Troyens, non par l'interêt qu'il prenoit à ce peuple, mais par complaiſance pour la déeſſe Vénus, dont il étoit amoureux, & qui avoit un fils parmi les Troyens. En vain Jupiter avoit défendu aux dieux de ſe mêler des querelles des Grecs & des Troyens. Mars étoit toujours parmi ces derniers, les animant au combat, & combatant lui-même à leur tête; mais ſon ardeur impétueuſe lui coûta cher. Minerve, qui protégeoit les Grecs, ſuſcita contre lui le vaillant Diomede. Ce guerrier lança contre Mars une fléche, qui, conduite par Minerve, fit à ce dieu une bleſſure profonde. Mars, ſe ſentant bleſſé, cria, dit Homere, auſſi fort qu'auroient pu faire neuf ou dix mille hommes. Il s'éleva auſſi-tôt vers l'Olympe, & vint porter ſes plaintes à Jupiter. Il lui demanda juſtice de l'attentat que Minerve, par les mains de Diomede, avoit commis en ſa perſonne, & lui reprocha ſa prédilection pour cette déeſſe née de ſon cerveau. Jupiter le reçut fort mal: „ Ne m'importune plus de tes lamentations, lui dit-il, dieu perfide & inconſtant. De „ tous les habitants de l'Olympe, tu es le plus odieux „ pour moi: tu ne te plais que dans le ſang & dans „ le carnage; tu ne reſpires que la diſcorde & les combats, & tu n'as que trop hérité du caractere féroce „ & intraitable de ta mere." Jupiter, malgré ſa colere, recommanda cependant à Pæon de panſer la bleſſure de Mars, qui, par les ſoins de cet habile médecin, fut bientôt guéri.

Tout guerrier eſt ordinairement galant, & ſçait plaire aux femmes. Mars fut aimé de la plus belle déeſſe de l'Olympe. Vénus lui donna la préférence ſur le blond Phœbus qui, depuis long-temps, ſoupiroit pour elle. L'intrigue des deux amants étoit fort ſecrette. Vénus dépendoit d'un époux brutal, & d'autant plus jaloux, que ſa difformité lui donnoit ſujet de l'être. Elle étoit d'ailleurs obſédée par Phœbus, dont les yeux pénétrants pouvoient éclairer les myſteres les plus cachés. Lorſque Mars alloit la voir, il laiſſoit ordinairement à la porte en ſentinelle un jeune homme, nom-

mé *Alectrion*, qui étoit ſon favori, avec ordre de l'avertir dès qu'il appercevroit Phœbus; mais ce fidele ſurveillant ſuccomba un jour au ſommeil. Phœbus vit le bonheur de ſon rival, ſans en être apperçu, & courut auſſi-tôt donner avis à Vulcain de ſa diſgrace. Vulcain, outré de l'affront fait à ſon honneur, eut recours à une vengeance qui le deshonoroit encore davantage. Il environna de rets preſqu'imperceptibles le lit où repoſoient tranquillement & ſans défiance nos deux amants, ſur la foi de la ſentinelle. Il ſe hâta enſuite d'appeller tous les dieux, pour les rendre témoins de la honte de ſa femme, ou plutôt de la ſienne. Les dieux rirent beaucoup; mais ce fut aux dépens de Vulcain. Ovide aſſure même que quelques dieux gaillards envierent le ſort du priſonnier. Mars, irrité de la négligence de ſon favori, le changea en coq. Cet oiſeau tâche de réparer chaque jour ſa faute, & ne manque jamais d'annoncer le lever du ſoleil. Vénus ne fut pas le ſeul objet des amours de Mars, ſi l'on en croit les vieilles Chroniques des Romains. Il fut épris des charmes de Rhéa Sylvia, fille de Numitor, roi d'Albe. Cette princeſſe avoit été condamnée, par l'ambition de ſon oncle, à une virginité perpétuelle & reléguée dans le ſanctuaire de Veſta; mais cet auguſte aſyle ne put la dérober aux deſirs impétueux de Mars, qui pénétra dans ſa retraite & la rendit mere de Romulus & de Rémus. Cette fable eſt le fondement de la vénération extraordinaire que les Romains avoient pour le Dieu Mars. Ils le regardoient comme le pere de leur fondateur; & d'ailleurs le Dieu de la guerre devoit être ſinguliérement honoré chez un peuple tout guerrier. Entre pluſieurs temples élevés en ſon honneur, le plus célébre étoit celui qui lui étoit dédié ſous le nom de *Mars vengéur*. Les victimes qu'on lui ſacrifioit, étoient des taureaux, des chevaux & d'autres animaux féroces & guerriers. On repréſentoit ordinairement de dieu Mars ſous la figure d'un homme d'une taille giganteſque, armé d'un caſque, d'une pique & d'un bouclier.

M. Pluche prétend que le Mars des Grecs & des Romains n'étoit, dans ſon origine, que l'Horus des

Egyptiens; & voici comment il le prouve : „ La prin-
„ cipale classe des Egyptiens, ou la plus nombreuse,
„ étoit celle des laboureurs qui étoient chargés de la
„ culture des terres, du commerce ou des échanges,
„ & de la défense de l'État : ce dernier article les flat-
„ toit tout particulierement. Les prêtres étoient décharr-
„ gés de la milice, pour vaquer librement à l'étude du
„ ciel & des loix. On ne prenoit point de soldats parmi
„ les artisants ; ce qui contribua à avilir ce corps, &
„ donna un air de distinction à celui des laboureurs qui
„ fournissoient seuls les gardes, ou les milices toujours
„ subsistantes, & les levées extraordinaires. Horus,
„ (symbole du labourage,) & Isis (emblême de la
„ terre,) étant les clefs qui annonçoient les assemblées
„ générales, & les travaux communs à toutes les vil-
„ les, changeoient de forme, selon l'exigence des cas...
„ Horus prenoit le casque & le bouclier, quand il fal-
„ loit annoncer une levée, ou des recrues : on le nom-
„ moit alors *baritz*, c'est-à-dire *le fort*, *le redoutable*.
„ Les Syriens adouciſſoient ce mot, & prononcoient
„ *baziz* : d'autres le prononçoient sans aspiration & di-
„ soient *arès* ; d'autres, avec une aspiration très-rude,
„ & prononçoient *warets*. Cette figure d'Horus en
„ guerrier devint le dieu des combats. Il est évidem-
„ ment l'*Asis* des habitants d'Edesse, l'*Hezus* des Gau-
„ lois, l'*Arès* des Grecs, le *Warts* ou le *Mars* des
„ Sabins & des Latins. Les peuples belliqueux, sur-
„ tout les Thraces, en firent leur divinité favorite ; &
„ ils prirent de la meilleure foi du monde, ce prétendu
„ guerrier pour un ancien preux de leur contrée, qui,
„ depuis son apothéose, étant chargé du gouvernement
„ des batailles, ne pouvoit manquer d'en user honnête-
„ ment avec ses compatriotes, & de mettre en piéces
„ tous leurs ennemis."

Les anciens Scythes représentoient le dieu Mars sous la forme d'un vieux sabre à demi-rongé par la rouille. Ils immoloient en son honneur un de leurs ennemis, & arrosoient de son sang cette divinité meurtriere. Ils lui sacrifioient aussi, chaque année, des bœufs & des chevaux.

Les anciens Gaulois avoient admis le dieu Mars au nombre de leurs divinités inférieures. Ils l'adoroient ſous la forme d'une épée nue, dépoſée ſur un autel dans un de leurs bocages. Ils avoient coûtume de vouer à ce dieu les dépouilles de leurs ennemis. Ils raſſembloient toutes ces dépouilles en monceaux, & les laiſſoient expoſées dans la campagne. Malgré la grande quantité d'or & d'autres choſes précieuſes, qui ſe trouvoient parmi ces dépouilles, perſonne n'étoit aſſez téméraire pour toucher à des richeſſes conſacrées à la divinité. Ces offrandes étoient plus en ſûreté en plein air, chez les Gaulois, que ne le ſont parmi nous les vaſes d'or & d'argent dans nos égliſes bien fermées.

Les anciens habitants de Cadix, Colonie Gauloiſe, repréſentoient le dieu Mars, environné de rayons de lumiere, parce que, dit Macrobe, le mouvement violent du ſang & des eſprits animaux qui eſt la principale cauſe de la bravoure, eſt l'effet de la chaleur du ſoleil.

MARTYR, C'eſt le nom que l'on donne, dans l'Egliſe Catholique, à ceux qui ſouffrent quelque ſupplice, ou la mort, pour la défenſe de la foi de Jeſus-Chriſt. C'eſt par le ſang des martyrs que la Religion Chrétienne a été cimentée. Les empereurs Romains, pendant l'eſpace de trois cent ans firent de vains efforts pour la détruire. On fit, par leurs ordres, dans toutes les provinces de l'Empire, un affreux carnage des Chrétiens; mais, plus on en faiſoit périr, plus il en reparoiſſoit. On eut dit qu'ils renaiſſoient de leurs cendres. Enfin la patience invincible de ces héros de Jeſus-Chriſt triompha de la rage & de la puiſſance des maîtres du monde. Le Chriſtianiſme, étendu & affermi par les mêmes moyens qui devoient le détruire, devint enfin la religion des empereurs; & l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, après avoir été inondée du ſang de ſes enfants, vit enfin fleurir dans ſon ſein la paix & la liberté.

MARTYRS. (*actes des*) Pendant que l'on tourmentoit les martyrs, on ne ceſſoit point de les interroger. Il y avoit des greffiers qui écrivoient mot pour mot tout ce que le juge & les patients diſoient; „ & il „ en demeuroit des procès-verbaux bien plus exacts que

„ tous ceux que font aujourd'hui les officiers de juſ-
„ tice ; car, comme les anciens avoient l'art d'écrire
„ par des notes abbrégées, dont chacune ſignifioit un
„ mot, ils écrivoient auſſi vite que l'on parloit, &
„ rédigeoient préciſément les mêmes paroles qui avoient
„ été dites, faiſant parler directement les perſonnages ;
„ au lieu que, dans nos procès-verbaux, tous les diſ-
„ cours ſont en tierce perſonne, & rédigés ſuivant le
„ ſtyle du greffier. C'étoient ces procès-verbaux qu'ils
„ appelloient *actes*. Les Chrétiens étoient ſoigneux d'a-
„ voir des copies des procès faits à leurs freres, & les
„ achetoient cherement. Sur ces actes, & ſur ce qu'ils
„ obſervoient de leur côté, les paſſions des martyrs
„ étoient écrites & conſervées, par autorité publique,
„ dans les égliſes." On dit que le pape S. Clément avoit établi à Rome ſept notaires, dont chacun avoit cette charge, en deux quartiers de la ville ; & S. Cyprien, durant la perſécution, recommandoit de marquer ſoigneuſement le jour où chacun auroit fini ſon martyre. Pluſieurs de ces actes des martyrs périrent dans la perſécution de Dioclétien, &, quoiqu'Euſebe de Céſarée en eut encore ramaſſé un grand nombre, ſon recueil a été perdu. Dès le temps du pape S. Grégoire, il ne s'en trouvoit plus à Rome : on avoit ſeulement des catalogues de leurs noms, avec les dates de leur bienheureuſe mort, c'eſt-à-dire des Martyrologes. Mais il s'étoit conſervé d'ailleurs quelques actes des martyrs, dont les religieux Bénédictins ont donné... un Recueil latin, ſous le nom d'*Actes choiſis & ſinceres*.

MARTYRE : ſouffrance de quelque tourment, ou de la mort, pour la cauſe de la Religion.

MARTYROLOGE : catalogue qui contient les noms & la date de la mort des martyrs de la Religion Chrétienne. On y a auſſi inſéré les noms des autres ſaints, dont l'Egliſe fait commémoration. Les calendriers des égliſes particulieres, où l'on marquoit les fêtes, ont donné lieu aux martyrologes. Le premier auteur connu, dont nous ayons des martyrologes, eſt Bède, qui en compoſa deux ; l'un en proſe, l'autre en vers, au commencement du huitieme ſiécle. Ceux que l'on attribue

à Euſebe & à S. Jérôme ſont ſuppoſés. Florus, diacre de Lyon, fit, dans le neuvieme ſiécle un grand nombre d'additions au martyrologe en proſe de Bède, & le donna tel que nous l'avons aujourd'hui. On trouve, dans le Tome V. du Spicilége de D. Luc d'Achery, un martyrologe en vers, compoſé vers l'an 850, par Wandalbert, moine du monaſtere de Prum. Caniſius, dans ſes Antiquités eccléſiaſtiques, nous a donné ceux de Raban Maure, archevêque de Mayence, & celui de Notger le Begue, moine de S. Gal. Réſuard, moine de S. Germain des Prés, dédia à Charles le Chauve, en 870, un martyrologe plus ample & plus exact que les précédents. On en fit, depuis, grand nombre d'autres juſqu'à Baronius. Ce ſçavant dreſſa un nouveau martyrologe, accompagné de notes, qui fut approuvé du pape Sixte V & adopté par l'Egliſe Romaine : c'eſt celui qu'on appelle le *Martyrologe Romain*

MASAUPADA. Ce mot, qui ſignifie *mois de jeûne*, ſert à déſigner une eſpece de Carême qui eſt en uſage parmi les Indiens, & qui dure, chaque année, l'eſpace de quarante & un jours. Il commence le dernier d'Octobre, & finit au 10 de Décembre. Pendant tout cet eſpace de temps, le dévot doit obſerver un jeûne rigoureux. Du lait & des figues doivent faire ſa ſeule nourriture. Il ne lui eſt pas même permis de jouir des plaiſirs du mariage. Le jeûne eſt accompagné de pluſieurs pratiques de dévotion, dont la principale conſiſte à tourner cent & une fois, tous les matins, autour de la pagode de Viſtnou, en prononçant tout bas un des noms de ce dieu. Ceux qui veulent ſe diſtinguer par une ferveur extraordinaire tournent juſqu'à mille & une fois autour de la pagode. Ce Carême des Indiens ne revient pas tous les ans. Lorſqu'on l'a pratiqué régulierement pendant l'eſpace de douze ans, on en eſt quitte pour tout le reſte de la vie.

MASSALIENS *ou* MASSALINS, en grec EUCHITES, c'eſt-à-dire *priants* : hérétiques de la fin du quatrieme ſiécle, ainſi nommés, parce qu'ils faiſoient conſiſter dans la priere ſeule l'eſſence de la religion. Il y en eut de deux ſortes, dit M. l'abbé Fleury. Les plus

plus anciens étoient payens, & n'avoient rien de commun avec les Chrétiens ni avec les Juifs. Quoiqu'ils reconnuſſent pluſieurs dieux, ils n'en adoroient qu'un, qu'ils nommoient *Tout-puiſſant*... Ceux qui portoient le nom de Chrétiens commencerent vers le regne de Conſtantin; mais leur origine étoit incertaine... Saint Epiphane attribue leur erreur à l'exceſſive ſimplicité de quelques-uns, qui avoient trop pris à la lettre le précepte de Jeſus-Chriſt, de renoncer à tout pour le ſuivre; vendre ſon bien, & le donner aux pauvres. Ils quittoient tout en effet; mais enſuite ils menoient une vie oiſive & vagabonde; demandoient l'aumône, & vivoient pêle-mêle, hommes & femmes, juſqu'à coucher ainſi dans les rues, pendant l'été... Les Maſſaliens diſoient que chaque homme avoit un démon, qui le ſuivoit depuis ſa naiſſance, & qui le pouſſoit aux mauvaiſes actions; que le ſeul moyen de le chaſſer de l'ame étoit la priere, & qu'elle arrachoit avec lui la racine du péché. Pour les Sacrements, ils les regardoient comme des choſes indifférentes. L'Euchariſtie, ſelon eux, ne faiſoit ni bien ni mal. Le Baptême retranchoit les péchés, comme un raſoir, ſans en ôter la racine. Ils diſoient que l'on rejettoit ce démon familier, en ſe mouchant & en crachant; & que, quand l'homme étoit ainſi purifié, on voyoit ſortir de ſa bouche une truie avec ſes petits cochons; & on y voyoit entrer un feu qui ne brûloit point: au moins quelques-uns leur attribuoient cette fable.

MATCHIMANITOU: eſprit mal-faiſant, auquel les ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale attribuent tous les maux qui leur arrivent. Ce mauvais génie n'eſt autre que la lune. Pluſieurs de ces ſauvages s'imaginent que les orages ſont cauſés par l'eſprit de la lune, qui s'agite au fond des eaux. Lorſqu'ils ſont ſurpris de la tempête, ils jetent dans la mer ce qu'ils ont de plus précieux dans leurs canots, eſpérant appaiſer, par ces offrandes, l'eſprit irrité de la lune.

MATÉRIALISTES. C'eſt le nom que l'on donne à certains philoſophes qui prétendent que l'ame eſt une ſubſtance matérielle. Ce ſentiment, qui flatte les ſens & ſa-

tiut leur ordonnoit de ne jamais voyager que ſur des ânes. C'eſt le Dictionnaire de Trévoux qui fait cette remarque.

MATINES. C'eſt la premiere partie de l'Office divin. On la récite de grand matin, quelquefois à minuit, & quelquefois la veille. La plûpart des moines diſent encore les Matines pendant la nuit. De tout temps, on les a dites à minuit, dans l'égliſe cathédrale de Paris, &, cet ordre ayant été interrompu quelque temps durant les troubles des Anglois, il fut ordonné au chapitre, par un arret du conſeil d'état & du parlement, de reprendre au plutôt leur ancien uſage; ce qui ſe voit dans les regiſtres du chapitre, de l'an 1359. La plûpart des égliſes de Paris ſuivoient l'exemple de la cathédrale. Edmond, profeſſeur en l'univerſité de Paris, & depuis archevêque de Cantorberi, aſſiſtoit régulierement aux Matines qui ſe chantoient à minuit, dans l'égliſe de S. Merri, ainſi que le rapporte Vincent de Beauvais. Nangis nous apprend que S. Louis alloit, toutes les nuits, aux Matines de la Sainte Chapelle, qui ſe diſoient à minuit. Le continuateur de Nangis dit que ce ne fut qu'après la bataille de Poitiers & la priſe du roi Jean, que le régent ordonna de ne point ſonner les cloches à Paris, pendant la nuit, de peur de tumulte & de ſédition; &, pour lors, les chanoines prirent de-là occaſion de dire Matines dès le ſoir. Ce n'étoit pas ſeulement à Paris qu'on diſoit les Matines à minuit, mais dans pluſieurs autres endroits. A Rouen, ce ne fut que l'an 1324 que l'on fit un ſtatut, qui portoit que Matines ne ſe diroient plus à minuit, à l'occaſion d'un chanoine qui fut tué, en allant à Matines. On trouve un pareil ſtatut de S. Fulbert, fait à Chartres, depuis le meurtre d'Evrard, ſous-doyen, qui fut tué en allant à Matines, à minuit. Les chanoines ſe firent diſpenſer par le pape de les dire à cette heure.

A Florence, les Matines ſe commencent toujours la nuit, mais non pas toujours à la même heure. Aux plus grands jours de l'été, c'eſt à minuit; en Mai, à deux heures. A meſure que le ſoleil baiſſe, on les recule toujours. Dans les jours les plus courts de l'hiver, on ne les dit qu'à cinq heures.

MATSURI.-Les Japonois appellent de ce nom le mélange & la combinaiſon des réjouiſſances & des cérémonies qui accompagnent une fête, telles que les danſes, les proceſſions, les ſpectacles, les farces & autres divertiſſements. Comme les fêtes durent pluſieurs jours, le Matſuri eſt particulierement affecté au troiſieme jour, & deſtiné à célébrer la naiſſance du dieu dont on fait la fête. C'eſt dans ce jour que l'on réunit tous les plaiſirs que l'on a goûtés ſéparément pendant les autres jours. On choiſit une grande place, pour y repréſenter les jeux & les farces : au milieu, l'on dreſſe avec des roſeaux une petite hute où l'on place la ſtatue du dieu dont on fait la fête. On la tourne du côté où ſe repréſentent les jeux; &, par une ouverture pratiquée à la cabane, elle peut jouir du ſpectacle qui ſe donne en ſon honneur. Devant cette eſpece de temple, on a coûtume de planter deux ſapins. Autour de la place, il y a des loges & des bancs pour la commodité des ſpectateurs. Le ſujet des piéces dramatiques, que l'on repréſente dans ces occaſions, eſt ordinairement quelque trait de l'hiſtoire de leurs dieux, quelque exploit de leurs héros, quelquefois même une aventure galante. Tout ce ſpectacle eſt mêlé de farces & de bouffonneries. Les pantomimes font une partie conſidérable de ces jeux; & Kæmpfer aſſure que les Japonois réuſſiſſent aſſez bien dans cet art.

MATUTA : divinité du paganiſme, que les anciens ſuppoſoient avoir été fille de Cadmus, la femme d'Athamas, & nourrice de Bacchus. Les Grecs l'honoroient ſous le nom de *Leucothée* & ſous celui d'*Ino*.

MATZOU : divinité Chinoiſe. C'étoit, ſuivant quelques auteurs, une magicienne ; ſelon d'autres, une fille dévote, nommée *Néoma*, célébre par ſa vertu, & qui même avoit fait vœu de virginité. Les Chinois l'ont miſe au rang de leurs divinités, ſous le nom de *Matzou*. Ils repréſentent ordinairement à ſes côtés deux autres filles dévotes, qui ſoutiennent ſur ſa tête une eſpece de dais.

MAYRS. C'eſt le nom que les anciens Germains donnoient à trois divinités qui préſidoient aux accou-

chements, & qui, comme les fées de l'ancien temps, faiſoient des dons aux enfants, au moment de leur naiſſance.

MAYS. Autrefois les Luthériens de Dreſde & de toute la Saxe avoient coûtume de planter des mays dans toutes les égliſes, aux fêtes de l'Aſcenſion & de la Pentecôte. Ces mays étoient de grands & de gros arbres qui transformoient les égliſes en autant de bois, dont l'ombrage ſervoit à couvrir pluſieurs abominations : c'eſt ce qui engagea le roi de Pologne, électeur de Saxe, d'abolir, en 1715, cette coûtume qui dégénéroit en abus.

MEDITRINALES : fêtes que les anciens payens célébroient en l'honneur de la déeſſe Méditrine.

MEDITRINE : divinité du paganiſme, ainſi nommée, parce qu'elle préſidoit aux médicaments & aux guériſons.

MÉGASCLÉPIADES : fêtes que les habitants d'Epidaure célébroient en l'honneur d'Eſculape, dieu de la médecine.

MEGALESIES : fêtes que les femmes célébroient en l'honneur de Cybele, autrement nommée *la bonne-déeſſe*. Elles revenoient tous les quatre mois. Il étoit expreſſément défendu à quelque homme que ce fût d'entrer dans le lieu où les femmes étoient aſſemblées pour ſolemniſer cette fête. *Voyez* BONNE-DÉESSE.

MEGÈRE : une des trois furies, que les poëtes ſuppoſent occupées à tourmenter les hommes dans les enfers.

MÉLANPADAM. C'eſt le nom du cinquieme paradis des Indiens, qui eſt le plus magnifique & le plus élevé de tous. C'eſt dans ce lieu que l'Être ſuprême, qu'ils nomment *Parabaravaſtu*, a établi ſon ſéjour. Il n'y a que ceux qui ont mené ſur la terre une vie entierement ſainte & irréprochable qui ſoient admis dans ce lieu de délices.

MELCHISEDÉCIENS : hérétiques, qui commencerent à paroître vers la fin du deuxieme ſiécle. Ils diſoient que Jeſus-Chriſt n'avoit été qu'un homme mais conçu par l'opération du Saint-Eſprit. Il eſt dit du Meſ-

ſie dans l'Ecriture : „ Tu es prêtre, ſelon l'ordre de „ Melchiſédech. " Ils en concluoient que Jeſus-Chriſt étoit inférieur à Melchiſédech. D'ailleurs, ajoûtoient-ils, on connoit l'origine de Jeſus-Chriſt, & non pas celle du grand-prêtre. Ils l'appelloient le *Pontife éternel*. Ils en faiſoient une vertu céleſte, qui étoit pour les anges ce que Jeſus-Chriſt étoit pour les hommes, c'eſt-à-dire leur interceſſeur & leur avocat.

MELCHITES : ſecte des ſchiſmatiques du Levant, gouvernés par un patriarche particulier, réſident à Damas, & qui ſe fait nommer Patriarche d'Antioche. „ Les „ Melchites, dit le P. Richard Simon, dans ſon Hiſtoire critique de la croyance des nations du Levant, ne différent preſqu'en rien des Grecs, tant pour la créance, que pour les cérémonies. Le nom de Melchites ou Royaliſtes, ne leur fut donné que parce qu'ils ſuivoient les ſentiments communs des Grecs qui obéiſſoient au concile de Chalcédoine ; &, comme s'ils n'euſſent eu égard en cela qu'à la volonté de l'empereur, leurs ennemis les appellerent Melchites, voulant marquer par-là qu'ils étoient de la religion de l'empereur. Nous appellons cependant aujourd'hui Melchites les Syriens, Cophtes ou Egyptiens, & les autres nations du Levant, qui, n'étant pas de véritables Grecs, ſont néanmoins de leur opinion... à la reſerve de quelques points peu importants, qui appartiennent aux cérémonies & à la diſcipline eccléſiaſtique. Les Melchites ſont, en toutes choſes, de véritables Grecs. Ils ont même traduit en arabe l'Euchologe ou Rituel des Grecs, & la plûpart de leurs autres livres d'office.

MELPOMÈNE : l'une des neuf Muſes imaginées par les anciens poëtes. Elle préſidoit à la tragédie ; & on la repréſentoit avec un air fier & majeſtueux, tenant d'une main un poignard, de l'autre des ſceptres & des couronnes.

MEMACTÉRIES : fêtes que les Grecs célébroient en l'honneur de Jupiter ſurnommé *furieux*, *violent*, afin d'appaiſer ſa colere. Le mois, dans lequel ils célébroient cette fête, répondoit à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre. On approchoit alors

de l'hiver : c'eſt pourquoi, l'on prioit Jupiter, dieu de l'air & des ſaiſons, de modérer ſa violence.

MEMENTO. On appelle ainſi la partie du canon de la Meſſe, où l'on fait commémoration des vivants & des morts, & qui commence par ce mot latin *Memento*, qui ſignifie *Souvenez-vous.*

MÉNAGYRTHES. Ce nom fut donné aux prêtres de Cybele, parce que, chaque mois, ils faiſoient la ronde pour recueillir les aumônes des dévots, & tâchoient de ſe procurer de l'argent par leurs charlataneries. *Voyez* GALLES.

MÉNANDRE : héréſiarque du premier ſiécle de l'Egliſe. Il étoit Samaritain, comme Simon le Magicien, dont il avoit été un des principaux diſciples. Il ne fut guéres moins habile que lui dans l'art des preſtiges. Il paſſoit, de ſon temps, pour avoir des commerces intimes avec les démons. Il ſe diſoit envoyé du ciel, pour être le ſauveur des hommes ; & il ne faiſoit rien moins eſpérer que l'immortalité ſur la terre à ceux qui recevroient ſa doctrine ſincérement & du fond de leurs cœurs. Si la mort ſurvenoit à quelqu'un de ſes partiſans, il avoit pour prétexte que c'étoit ſûrement un faux diſciple que le ciel puniſſoit par ce moyen. Il ne craignoit pas que la mort vint démentir ſes promeſſes.

MENDEZ. Les Egyptiens donnoient ce nom au dieu Pan, qu'ils adoroient ſous la forme d'un bouc, & qu'ils mettoient au rang de leurs huit principales divinités.

MENDIANTS : (*religieux*) 1. On diſtingue quatre ordres principaux de religieux mendiants : les Carmes, les Dominicains, les Cordeliers, les Auguſtins. On peut y joindre les Capucins, les Récollets & les Minimes. Ces religieux ſont appellés *mendiants*, parce qu'ils vivent d'aumônes, & vont quêter de porte en porte. Il paroît que l'intention des fondateurs de la plûpart de ces ordres étoit qu'ils s'occupaſſent à quelque travail manuel, à l'exemple des premiers moines. Albert, patriarche de Jérulalem, donna, en 1209, une régle aux Carmes, dans laquelle il leur recommande particulierement la retraite, le ſilence & le travail continuel. Cette intention eſt encore marquée plus expreſ-

ſément dans le teſtament de S. François. M. Fleuri, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, année 1226, cite ces paroles du ſaint fondateur des Cordeliers. „ Je travail-„ lois de mes mains ; je veux continuer de travailler, „ & je veux fermement que tous les freres s'appliquent „ à quelque travail honnête, & que ceux qui ne ſça-„ vent pas travailler l'apprennent."

Le même auteur cite un paſſage de S. Bonaventure, qui fait voir que ce ſaint cherchoit à prévenir les reproches que certaines gens ont faits depuis aux religieux mendiants : „ Nous voulons bâtir : nous ne nous „ contentons plus des pauvres & ſimples logements „ que notre régle nous preſcrit... nous ſommes à charge „ à tout le monde, & nous le ſerons encore plus, „ ſi nous continuons."

2. Il y a au Japon un ordre de mendiants, qui, ſans être religieux, ni aſſujettis à aucune régle, s'engagent par un vœu exprès à vivre pieuſement des aumônes du public. Ce vœu n'eſt pas d'un grand mérite pour la plûpart de ceux qui le font. Ce ſont des gens réduits à la miſere, qui, ne pouvant s'accoûtumer au travail, couvrent leur pareſſe du voile ſpécieux de la dévotion. Cette pieuſe fainéantiſe eſt autoriſée & même conſacrée par des cérémonies ſolemnelles. On coupe publiquement les cheveux à celui qui veut s'enroller dans cette confrérie de gueux ; & on l'inſtalle, en quelque ſorte, dans ſa nouvelle profeſſion, par quelques prieres. Il y a de ces mendiants, en très-grand nombre ; car ce métier eſt très en vogue au Japon, pays où toutes les pratiques extérieures de piété & toutes les charlataneries de la dévotion ſont très-bien reçues.

MENNONITES : diſciples de Mennon, ſectaire né dans la Friſe, qui commença à débiter ſes erreurs, vers l'an 1545. Il enſeignoit, entr'autres choſes, qu'il n'étoit pas permis à un Chrétien de poſſéder aucune charge de magiſtrature ; qu'il n'y avoit point d'autre régle de la foi, que le nouveau Teſtament ; qu'en parlant de Dieu ou des Perſonnes divines, il ne falloit point employer le mot de *Trinité* ; que Jeſus-Chriſt n'avoit rien pris de la ſubſtance de Marie, & qu'il avoit

tout tiré de celle de Dieu le Pere ; que les ames alloient, après la mort, dans un lieu inconnu, qui n'étoit ni le ciel ni les enfers. Les Mennonites ſont appellés dans les Provinces-Unies *Anabaptiſtes*.

MÉNOLOGE. C'eſt le nom que donnent les Grecs à leur martyrologe ou calendrier, qui eſt diviſé par chaque mois. On y trouve les vies des ſaints dont on fait mention chaque jour de l'année.

MER D'AIRAIN. *Voyez* CUVE D'AIRAIN.

MERCURE. La Mythologie n'offre point de dieu qui ait réuni tant de fonctions dans ſa perſonne que Mercure ; &, parmi ces fonctions, il y en a pluſieurs bien peu dignes de la divinité qu'on lui attribuoit, & que la plûpart de ſes adorateurs auroient rougi d'exercer. Mercure, fils de Jupiter & de Maïa, fut d'abord deſtiné par ſon pere pour être ſon meſſager & celui de tous les autres dieux. Son eſprit ſouple & intriguant le rendit propre aux négociations. Toutes les affaires importantes de l'olympe lui étoient confiées. Il alloit ſans ceſſe du ciel ſur la terre, & de la terre au ciel. Pour voyager avec plus de rapidité, il avoit des ailes aux talons & à la tête. La baguette, qu'il portoit toujours en main, marquoit ſa qualité d'Ambaſſadeur. (*Voyez* CADUCÉE.) Il étoit auſſi chargé d'entretenir le bon ordre & la police dans les aſſemblées des dieux ; de leur marquer à chacun leur rang ; d'impoſer ſilence, lorſque Jupiter vouloit parler, ou d'expliquer lui-même les volontés du maître des dieux, en qualité de ſon Chancelier. Il avoit encore plus d'occupation ſur la terre : il préſidoit aux chemins & indiquoit la route aux voyageurs. Il aſſiſtoit aux exercices de la lutte ; & les athlètes le regardoient comme leur dieu particulier. Il falloit qu'il ſe trouvât au barreau & dans les aſſemblées publiques, en qualité de Dieu de l'éloquence ; dans les foires & dans les marchés, comme Protecteur du commerce & des marchands. Il avoit de l'emploi juſques dans les enfers. C'étoit lui qui conduiſoit dans ce triſte ſéjour les ames des morts, qu'il chaſſoit devant lui avec ſa baguette, comme un troupeau. Il ramenoit enſuite parmi les vivants celles qui

avoient rempli le terme de leur ſéjour dans les enfers.

Ces fonctions, quoique laborieuſes & pénibles, n'avoient rien que de noble; mais il en avoit deux autres qui auroient dû le rendre bien mépriſable aux yeux des payens judicieux & ſenſés. La fineſſe de ſon eſprit, fertile en expédients & en reſſources, avoit engagé les voleurs à le choiſir pour leur protecteur; &, loin de rejetter cet emploi, il avoit même tâché de s'en rendre digne par des exploits & des coups de maître, capables de ſervir d'exemple & de modele aux plus fins voleurs. Dans le temps qu'Apollon, chaſſé de l'olympe, étoit réduit à garder les troupeaux du roi Admete, Mercure aborda un jour le dieu berger, & trouva le ſecret de lui dérober, ſans qu'il s'en apperçut, la moitié de ſon troupeau. Apollon éclata en menaces contre le voleur. Mais, pendant qu'il s'échauffoit en vain, Mercure eut encore l'adreſſe de lui détacher ſon carquois de deſſus les épaules. Apollon, malgré ſa colere, ne put s'empêcher de rire d'un tour ſi plaiſant & ſi fin, ſi l'on en croit Horace, qui dans une ode à la louange de Mercure, n'oublie pas de relever ces deux actions mémorables. Ce ne fut pas ſeulement ſur la terre que Mercure ſignala ſa dextérité : l'Olympe fut auſſi témoin de ſes proueſſes. Vénus fut dépouillée de ſa ceinture, par cet habile filou. Il vola l'épée de Mars, le trident de Neptune, &c. & mérita par ces exploits les hommages des voleurs. Quelque honteux que dût être pour un dieu le titre de Voleur, Mercure en portoit un autre plus infame encore, & qu'il ne ſeroit pas honnête de nommer. C'étoit lui qui ſervoit Jupiter dans ſes intrigues galantes; qui alloit faire de ſa part les déclarations d'amours, & porter les préſents. Il préparoit tout pour les enlevements, pour les ſurpriſes. Ce fut lui qui conduiſit vers le rivage de la mer les troupeaux d'Agénor, lorſque Jupiter, transformé en taureau, voulut enlever Europe. Il alla ordonner à la nuit de prolonger ſa courſe, pendant que Jupiter étoit dans les bras d'Alcmène : en un mot, Jupiter ne partoit jamais pour quelqu'expédition amoureuſe, qu'il ne fût accompagné de ſon fidele Mercure.

„ ficatoire. Cependant le pape donne le baiſer de paix „ au diacre ſeulement, & la communion, ſous l'eſpece „ du pain, aux autres cardinaux, aux ambaſſadeurs, „ princes & prélats, & quelquefois à des particuliers „ qui ſouhaitent la recevoir de ſa main; après quoi, il „ retourne à l'autel & acheve la Meſſe avec les céré- „ monies ordinaires."

A la fin de la Meſſe, le doyen du chapitre de l'égliſe où le pape officie, préſente à Sa Sainteté une bourſe avec vingt-cinq jules de monnoie antique, & cela, „ pour avoir bien chanté la Meſſe," comme le dit le cérémonial Romain; *pro bene cantatâ Miſſâ. Voyez* INTHRÔNISATION.

On diſtingue, en général, dans la Meſſe deux parties principales. La premiere, qui comprend les prieres & les lectures que l'on fait depuis l'introït juſqu'à l'offertoire, ſe nommoit autrefois la Meſſe des catéchumenes, parce qu'il leur étoit permis d'y aſſiſter. La ſeconde, qui s'étend depuis l'Offertoire juſqu'à la fin, s'appelloit la Meſſe des fideles. Eux ſeuls avoient droit d'y être préſents. Avant l'offertoire, un diacre avoit ſoin de faire ſortir les Catéchumenes, les poſſédés & les pénitents qui étoient privés de la communion. La formule avec laquelle il les congédioit, étoit conçue en ces termes: „ Les choſes ſaintes ſont pour les ſaints : ſortez d'ici, „ profanes." *Voyez* ce qui regarde les autres parties de la Meſſe, telles que l'*Introït*, le *Graduel*, l'*Offertoire*, le *Lavabo*, le *Canon*, la *Conſécration*, la *Communion*, &c. chacun à ſon article.

Il ne faut pas oublier qu'on appelle *Meſſe ſéche*, celle que l'on célébre ſur mer, parce qu'on ne ſe ſert point de calice, de peur que l'agitation du vaiſſeau ne faſſe répandre le vin conſacré.

Chez les Abyſſins, on ne célébre jamais de Meſſe baſſe ou particuliere. Tous les jours, on chante une grande Meſſe dans chaque égliſe; & l'on n'en dit point d'autre pendant toute la journée. Leurs habits ſacerdotaux ſont d'une pauvreté peu convenable à la Majeſté de la Religion. Ils n'ont point de ceinture ni d'étole : ils ne connoiſſent point l'uſage du manipule. Leur chaſuble eſt extrêmement

extrêmement étroite, & ſi longue, qu'ils en laiſſent traîner une demie-aune derriere eux. Une vieille tunique, toute uſée, que les Turcs leur vendent ordinairement, leur ſert de ſurplis. On ne lit pas à la Meſſe des endroits choiſis de l'Evangile; mais on diſtribue un des Evangiles, par exemple, celui de S. Mathieu, en autant de parties qu'il y a de jours dans l'année, ainſi la lecture entiere des quatre Evangiles les occupe pendant quatre ans. Chaque lecture eſt toujours terminée par un *Alleluia*; & cette joyeuſe antienne n'eſt pas même omiſe dans les cérémonies lugubres des funérailles.

MESSIE. Ce nom, qui ſignifie en hébreu *oint & ſacré*, ſe donnoit autrefois, chez les Juifs, aux ſacrificateurs & aux rois qui avoient reçu l'onction ſacrée; mais il eſt attribué particulierement à Jeſus-Chriſt, qui a été oint en qualité de Roi des Rois, de Chef des Prophetes, de ſouverain Pontife de la Loi de grace, & de Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech.

Le Meſſie a d'abord été annoncé au genre humain par Dieu même, auſſi-tôt après le péché d'Adam, lorſqu'il dit au ſerpent qu'une femme lui écraſeroit la tête. Cette prédiction fut renouvellée avec plus de clarté aux patriarches Abraham & Jacob; & Dieu dit expreſſément à ce dernier que ce ſeroit dans la tribu de Juda que ce Libérateur prendroit naiſſance.

Pendant l'eſpace de quatre mille ans, les prophetes entretinrent le peuple Juif dans l'eſpérance de ce Meſſie. Pluſieurs lui marquerent toutes les circonſtances de ſa venue, avec tant de préciſion, qu'il falloit que cette nation fût bien aveugle & bien groſſiere pour ne pas le reconnoître, lorſqu'il arriva.

C'eſt en vertu des mérites du Meſſie, que les patriarches, les prophetes & tous les ſaints de l'ancien Teſtament ont été ſauvés. Quand on enviſage, des yeux de la foi, les conquêtes de Cyrus, d'Alexandre & des Romains, on voit que ces grands événements étoient amenés pour mettre le monde dans l'état où les prophetes annonçoient qu'il ſeroit à la venue du Meſſie.

Les Juifs, diſperſés aujourd'hui dans tout le monde, attendent encore avec impatience ce Meſſie venu depuis

ſez-vous que des corps conſumés par la flamme, ou rongés par les vers, puiſſent encore être ſenſibles à la douleur ? Les ames ne meurent point : elles quittent ſeulement leur ancienne demeure, & paſſent dans une nouvelle habitation. Moi-même, moi qui vous parle, je vivois du temps de la guerre de Troye, & je m'appellois *Euphorbe*. Ménélas me donna la mort d'un coup de lance ; & dernierement j'ai reconnu à Argos mon bouclier ſuſpendu dans le temple de Junon. Tout change, & rien ne meurt. Les ames errent & circulent ſans ceſſe d'un lieu en un autre. Sortant du corps d'une bête, elles entrent dans celui d'un homme. Elles quittent le corps d'un homme pour entrer dans celui d'une bête. De même qu'une cire docile reçoit les impreſſions de toutes ſortes de cachets, & prend mille formes différentes, ſans ceſſer d'être la même; ainſi l'ame paſſe dans une infinité de corps, & reſte toujours la même. Lors donc qu'un appétit aveugle & criminel vous porte à manger la chair des animaux, vous mangez vos ſemblables, & peut-être vos plus proches parents. Peut-être que, dans le corps de cet animal dont vous vous repaiſſez, étoit logée l'ame de votre frere ou de votre pere ou de votre fils, & vous renouvellez, ſans y ſonger, l'abominable repas de Thyeſte. Laiſſez-donc déſormais vivre en paix des animaux qui peuvent être vos parents, & en qui habitent certainement des ames humaines. Tuer des animaux, c'eſt s'eſſayer au meurtre & à l'homicide. On eſt bien diſpoſé à répandre le ſang humain, lorſqu'on peut égorger un jeune veau ſans pitié, & entendre ſans émotion ſes mugiſſements plaintifs. Celui qui n'eſt point touché des bêlements enfantins du chevreau qu'il immole, pourra être inſenſible aux cris du malheureux qui lui demandera la vie ; & l'homme inhumain qui tue un oiſeau domeſtique, de la même main dont il l'a nourri, tueroit peut-être, dans l'occaſion, ſon meilleur ami. Laiſſez-donc le bœuf labourer tranquillement la terre; & que cet animal utile ne puiſſe imputer ſa mort qu'à la vieilleſſe. Contentez-vous de tondre la brebis & de traire la chevre. Renoncez à l'uſage des lacs, des filets & de tous ces inſtruments pernicieux;

productions de la fraude & de la cruauté. Que l'oiſeau ſoit libre & en ſûreté dans les airs, le poiſſon dans les eaux, le cerf dans les forêts. Si quelques animaux menacent votre vie, tuez-les, j'y conſens; mais ne les mangez pas.

Il n'eſt point de ſyſtême qui ait été & ſoit encore auſſi univerſellement répandu que celui de la métempſycoſe. En effet l'homme groſſier & attaché à la terre eſt flatté de l'idée qu'il ne doit quitter le monde que pour y revenir. Il n'y a plus pour lui ni frayeur ni incertitude; il voit quel peut être ſon ſort. Il n'a point devant les yeux un avenir déſolant, dont il ne peut ſe former aucune idée. Le pis aller pour lui eſt d'être ſur la terre dans la condition la plus miſérable; &, comme il ſçait qu'il n'y en a point qui n'ait ſes plaiſirs, il n'eſt pas fort inquiet ſur la deſtinée qui l'attend après ſa mort.

Platon adopta le ſyſtême de Pythagore: mais il y fit quelques changements. Il prétendit que les ames des hommes ne paſſoient jamais dans le corps des animaux, mais toujours dans des corps humains.

2. Les Egyptiens expliquoient ingénieuſement, par la métempſycoſe, la raiſon de cette prodigieuſe inégalité que l'on remarque entre les conditions & les états des hommes. Ceux qui ſont miſérables, diſoient-ils, expient les crimes qu'ils ont commis dans leur vie précédente. Ceux qui ſont dans la proſpérité reçoivent la récompenſe des vertus qu'ils ont pratiquées dans leur vie paſſée. On regarde comme une injuſtice des dieux de permettre que les gens de bien ſoient ſouvent malheureux & perſécutés, tandis que les méchants proſperent: on a tort. Les premiers ſont juſtement punis pour leurs vices paſſés. Leurs vertus préſentes ſeront récompenſées dans une autre vie. Les ſeconds ſont récompenſés de leurs vertus paſſées, & ſeront punis de leurs vices préſents dans une autre vie. Les Egyptiens penſoient auſſi que les hommes qui, pendant un certain nombre de tranſmigrations, avoient entierement expié tout le mal qu'ils avoient pu commettre, étoient tranſportés dans une étoile ou dans une planette qui leur étoit aſſignée pour demeure.

A Camſana, dans le Japon, il y a un couvent de moines charitables, dont la principale occupation eſt de nourrir des animaux de toute eſpece, qui habitent dans un bois auprès du couvent. Chaque moine eſt chargé, tour-à-tour, de leur diſtribuer la nourriture. Il ſonne une petite cloche aux heures des repas. A ce ſon, qui leur eſt connu, ces animaux accourent promptement vers leur charitable pourvoyeur. Lorſqu'ils ſont tous raſſaſiés, la même cloche leur donne le ſignal pour ſe retirer dans le bois. Cet uſage eſt fondé ſur la perſuaſion où ils ſont que les ames des grands hommes & des héros défunts habitent les corps de ces animaux.

9. Les habitants de la Corée, pays voiſin de la Chine, ont les mêmes idées que les Chinois ſur la tranſmigration. Comme eux, ils rendent des honneurs à Fo; &, dans tout le reſte, ils ont preſque la même religion & les mêmes cérémonies.

10. Les Talapoins de Siam, pour convaincre le peuple de la vérité de la métempſycoſe, avancent effrontément en public, qu'ils ſe ſouviennent des corps qu'ils ont anciennement habités, & des actions qu'ils ont faites dans ces différentes tranſmigrations.

11. Pluſieurs Négres, des pays intérieurs de la Guinée, croient que les ames de leurs parents paſſent dans des lézards, inſectes fort communs dans leur pays. Quand ils les voient paroître autour de leur demeure, ils diſent que ce ſont leurs parents qui viennent faire le folgar, c'eſt-à-dire, ſe divertir & danſer avec eux. Ils ſe feroient un grand ſcrupule de tuer un lézard.

D'autres, ſur la côte d'Or, s'imaginent qu'après leur mort, leurs ames ſeront tranſportées dans le pays des Blancs & paſſeront dans le corps de quelque Blanc.

12. Quelques ſauvages du Miſſiſſipi s'imaginent que leur ame, après la mort, paſſe dans le corps de quelqu'animal.

MÉTHODISTES : fanatiques, qui ſe ſont élevés en Angleterre, & ont formé une ſecte nouvelle, depuis environ vingt ans. Des étudiants de l'univerſité d'Oxford s'étant entêtés, pendant le cours de leurs études, des idées d'une perfection chimérique, les ont enſuite ré-

pandues dans tous les lieux où ils ont été au ſortir de l'univerſité, & ont donné la naiſſance à cette ſecte dangereuſe. Les Méthodiſtes ſont ainſi nommés, parce qu'ils prétendent avoir trouvé une méthode particuliere pour parvenir sûrement à la plus haute ſainteté. Ils menent une vie fort auſtere; affectent un ſouverain mépris pour tous les biens du monde, & outrent toutes les opinions de Calvin ſur la prédeſtination & ſur la grace. Les Méthodiſtes de chaque ville ſe raſſemblent ſouvent pour prier Dieu en commun; chanter des pſeaumes; lire l'écriture, & entendre les explications qu'en fait le plus habile d'entr'eux. Dans ces aſſemblées, ils ont coûtume de ſe rendre compte mutuellement de l'état de leur ame, de leurs progrès dans la vie ſpirituelle, & de ſe confeſſer les uns aux autres. Ils y renouvellent quelquefois les ſcénes ridicules de nos Convulſionniſtes. Quelques-uns de ces fanatiques, feignant d'être agités de l'eſprit de Dieu, s'avancent au milieu de l'aſſemblée, en pouſſant de grands cris, & en faiſant des contorſions épouvantables. Ils ſont regardés par leurs confreres comme des Illuminés, & placés dans un lieu élevé, afin que tout le monde puiſſe les voir.

MÉTHYNE : divinité des anciens payens, laquelle préſidoit au vin nouveau.

MÉTROPOLE, c'eſt-à-dire *ville mere*. Les Grecs appelloient ainſi les villes d'où étoient ſorties des colonies pour aller s'établir dans d'autres pays. Ces colonies regardoient toujours les villes, dont elles étoient ſorties, comme leur mere & comme la ſource de leur origine. Dans la ſuite des temps, les Romains donnerent le nom de *métropoles* aux villes principales, ou capitales de chaque province de l'Empire; &, comme le gouvernement civil fut la régle du gouvernement eccléſiaſtique, les égliſes, établies dans les villes Métropoles, furent auſſi appellées métropoles, *égliſes meres*; & leurs évêques furent nommés Métropolitains.

Les Japonois ont auſſi des eſpeces de métropoles, c'eſt-à-dire des pagodes ſupérieures, deſquelles dépendent pluſieurs autres pagodes avec leur clergé.

MÉTROPOLITAIN. C'eſt le nom qui fut don-

né, dans l'égliſe Gréque, aux évêques des villes métropoles. Ce titre eſt très-ancien & ſe trouve employé dès le temps du concile de Nicée. Les Grecs l'ont toujours conſervé; mais les Latins lui ont ſubſtitué celui de Primat, & enſuite d'Archevêque. En Afrique, c'étoit le plus ancien évêque de chaque province qui jouiſſoit du titre & des prérogatives de Métropolitain. On trouve, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique, qu'il y a eu des évêques qui ont porté le nom de Métropolitains, ſans avoir de ſuffragants.

Les métropolitains ont la préſéance, dans leurs provinces, ſur tous les autres évêques. Ils ont droit de donner & de confirmer l'ordination aux évêques de leur province; de convoquer les conciles provinciaux, & d'y préſider; de veiller au maintien de la foi & de la diſcipline dans toute l'étendue de la province; de juger les appels des évêques de la province; mais toutes ces prérogatives ne ſont que de droit eccléſiaſtique.

MEULOND. (*le*) C'eſt le nom que donnent les Muſulmans à la fête de la naiſſance de Mahomet. Elle n'eſt pas moins célébre que celle du Bairam, quoique ſolemniſée d'une maniere toute différente. Voyez ce que nous en avons dit ailleurs. C'eſt ſur-tout par le recueillement, par les longues prieres, & par la ſimplicité des habits qu'on honore, en ce jour, la mémoire du faux prophete. Le Grand-Seigneur donne lui-même l'exemple de la modeſtie. Il ſe rend le matin à la moſquée, ſuivi ſeulement de quelques pages, vêtu de blanc, ſans dorure ni pierreries. Il aſſiſte au panégyrique de Mahomet, accompagné du Muphti, du grand Viſir, & des Bachas, qui ſont, comme lui, très-modeſtement habillés. Après les prieres qui ſuivent le panégyrique, le Sultan ſe retire ſans cérémonie. Il rentre dans le ſerrail par une porte ſecrette, & paſſe tout le reſte du jour dans une eſpece de retraite.

MÉVÉLÉVIS. *Voyez* DERVICHES.

MEZZACHULIENS: philoſophes Mahométans, dont les ſentiments ſont directement oppoſés à ceux des MALUMIGIS. *Voyez* cet article.

MIAS. C'eſt le nom que les Japonois donnent à

leurs temples ou pagodes. Il ſignifie proprement la demeure des Camis ou des ames immortelles. Ces Mias ſont ordinairement ſitués ſur d'agréables collines. Un riant bocage, arroſé par un ruiſſeau, en décore l'entrée. On ne peut, diſent les Bonzes, choiſir un lieu trop agréable, pour en faire la demeure des dieux. Mais l'interêt les fait parler plus que le zéle; car la demeure des dieux eſt auſſi la leur. A ne conſidérer que les dehors d'un Mia du Japon, on le prendroit pour une belle maiſon de campagne. On rencontre d'abord un magnifique portail ſur lequel eſt inſcrit le nom de la divinité qui préſide dans le Mia; puis on ſe trouve dans une belle & vaſte avenue de ſapins, qui ſemble devoir conduire vers un ſuperbe palais; mais on eſt bien étonné de ne voir qu'un miſérable édifice de bois, fort peu élevé, qu'on a de la peine à diſtinguer parmi les arbres touffus qui l'entourent. Le ſeul ornement qu'on apperçoive dans ces temples eſt un miroir avec du papier blanc découpé, dont les murs & la porte ſont couverts. Ils ſont ordinairement environnés d'une eſpece de galerie de bois.

MICHAPOUS. C'eſt le nom que donnent les ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale au Créateur du monde, ſi l'on en croit le ſieur de la Poterie. Voici, ſelon cet auteur, comment ils arrangent le ſyſtême de la création. „ Les ſauvages croient & tiennent pour aſſuré qu'ils ont tiré leur origine des animaux, & que le Dieu, qui a fait le ciel, s'appelle *Michapous*. Ils ont quelqu'idée du déluge, & croient que le commencement du monde n'eſt que depuis ce temps-là; que le ciel a été créé par ce Michapous, lequel enſuite créa tous les animaux qui ſe trouverent ſur des bois flottants, dont il fit un caïeu, qui eſt une maniere de pont ſur lequel il demeura pluſieurs jours, ſans prendre aucune nourriture. Michapous, diſent-ils, prévoyant que toutes ſes créatures ne pourroient ſubſiſter long-temps ſur ce pont, & que ſon ouvrage ſeroit imparfait, s'ils n'obvioit aux malheurs & à la faim... & ne ſe voyant alors que maître du ciel, ſe trouva obligé de recourir à Michiniſi, le dieu des eaux, & voulut lui emprun-

ter de la terre pour y loger ſes créatures. Celui-cy ne ſe trouva pas diſpoſé à écouter la demande de Michapous, qui envoya tour-à-tour le caſtor, le loutre & le rat muſqué chercher de la terre au fond de la mer, ſans pouvoir recouvrer que fort peu de grains de ſable, & cela ſeulement par le moyen du dernier." Michapous, avec ce peu de ſable, travailla ſi heureuſement qu'il parvint à élever une haute montagne. Enſuite, pour aggrandir ſon ouvrage, il fit tourner le renard autour de la montagne; mais, le renard s'étant fatigué de ces tours, Michapous fut obligé de fabriquer le reſte du globe terreſtre. La diſſenſion & la diſcorde s'étant miſes parmi les animaux, Michapous les détruiſit, &, de la corruption de leurs cadavres, fit éclorre les hommes: voilà une origine qui n'eſt guéres noble. Un de ces nouveaux habitants rencontra un jour, dans une cabane écartée, le Créateur Michapous, qui lui donna une femme pour le ſervir & lui donner des enfants. Michapous fit un pareil préſent aux autres hommes. Il leur donna avis, en même temps, que leur vie ne devoit pas durer toujours; qu'elle finiroit après un certain nombre d'années, & qu'alors ils quitteroient la terre & ſeroient tranſportés dans un lieu de délices & de volupté.

Les mêmes ſauvages honorent Michapous par des feſtins ſolemnels, où, par eſprit de dévotion, ils mangent tous les mets qui ſont préſentés, ſans en laiſſer la moindre choſe, duſſent-ils en crever. Ce ſeroit un ſigne très-fâcheux pour celui qui donne le feſtin, s'il reſtoit la moindre choſe dans les plats. Après le feſtin, on offre les os à Michapous.

MICHÉE: le ſixieme des douze petits prophetes de l'ancien Teſtament. Il exerça ſon miniſtere dans le royaume de Juda, ſous les regnes de Joathan, d'Achaz & d'Ezéchias. Sa prophétie roule particulierement ſur la captivité des douze tributs, ſur la naiſſance du Meſſie à Bethléem. On y trouve auſſi des invectives contre l'idolâtrie. Le ſtyle de Michée eſt élevé, pathétique, éloquent, & approche beaucoup de celui d'Iſaïe.

MICHEL: (*ordre de S.*) ordre militaire inſtitué

par Louis XI, à Amboiſe, en 1469. Le collier de cet ordre eſt fait de coquilles lacées l'une avec l'autre ſur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'archange S. Michel, ancien protecteur de la France. Cet ordre, d'abord fort illuſtre, deviut ſi commun ſous le regne de Henri II, que les ſeigneurs ne voulurent plus l'accepter. Ceux qui doivent recevoir l'ordre du Saint-Eſprit, prennent toujours, la veille, celui de S. Michel; c'eſt pourquoi ils ſont appellés *chevaliers des ordres du roi.*

MICHEL: (*mont S.*) bourg ſitué vers la côte ſeptentrionale de la Bretagne, du côté de la Normandie, ſur un rocher que la mer entoure deux fois le jour. Ce lieu eſt célebre par les fréquents pélerinages que l'on y fait en l'honneur de l'archange S. Michel.

MILLENAIRES: hérétiques, qui prétendoient que Jeſus-Chriſt devoit regner ſur la terre, pendant mille ans, & que, pendant ce temps, les ſaints jouiroient de tous les plaiſirs du corps. Ils appuyoient leur opinion de pluſieurs paſſages de l'Apocalypſe, qui, en effet, pris dans un ſens trop littéral, pourroient peut-être leur être favorables. Cette ſecte, déja trop répandue du temps de S. Denys d'Alexandrie, enflamma le zéle de ce ſçavant homme. Il la combatit, & pluſieurs de ces hérétiques céderent à la force de ſes raiſons. *Voyez* FIN DU MONDE.

MINARETS *ou* CLOCHERS. Ce ſont chez les Turcs, des eſpeces de tours dont la baſe a trois ou quatre toiſes de diametre. Elles ſe terminent en pointes ſurmontées d'un croiſſant. Ces tours ſont le plus ſouvent couvertes de plomb. Il n'y a ni cloches ni horloges pour ſonner les heures du jour; mais dans les galeries, plus ou moins répétées, on a pratiqué des eſpeces de niches pour y placer les Imans deſtinés à annoncer les heures de la priere. *Voyez* MUEZIMS, *&c.*

MINCHA. C'eſt ainſi que les Juifs modernes appellent le temps qu'ils conſacrent à la priere, l'après-midi. ce mot peut ſe rendre par celui de *none.*

MINÉENS: hérétiques. Avant la deſtruction de Jéruſalem, la ſecte des Minéens faiſoit une ſecte parti-

tude, ne ſignifie autre autre choſe qu'une *enfable*, dans la langue orientale.

MINGRÉLIENS : Chrétiens ſchiſmatiques du Levant, dont le Chriſtianiſme eſt ſi defiguré par l'ignorance & la ſuperſtition, qu'on peut dire, à juſte titre, qu'ils n'ont guéres de Chrétiens que le nom. La plûpart d'entr'eux ne ſont point baptiſés ; & ſouvent leurs prêtres même n'ont point reçu ce ſacrement. Pluſieurs de leurs évêques ne ſçavent pas lire ; &, pour couvrir leur honteuſe ignorance, ils apprennent des meſſes par cœur. Ils ſe font un certain revenu de l'ordination des prêtres, & des diſpenſes qu'ils leur accordent pour ſe marier autant de fois qu'ils voudront. Le patriarche des Mingréliens porte le titre pompeux de *Catholique* ; ce qui n'empêche point qu'il ne trafique des choſes ſacrées, comme les miniſtres ſubalternes. Son principal revenu conſiſte dans un tribut qu'il leve ſur les évêques qu'il ordonne ; & ce tribut eſt de cinq cent écus pour chaque ordination. Un prêtre Mingrélien, appellé auprès d'un malade, ne lui parle ni de Dieu ni de ſon ſalut. Perſuadé que toutes les maladies ſont cauſées par la colere des images, il cherche, dans un livre, quelle peut être l'image qui eſt irritée contre le malade. Lorſqu'il a fait cette découverte, il ordonne au malade d'offrir à cette image courroucée une ſomme d'argent, ou quelques beſtiaux ; & c'eſt toujours par ſes mains, que paſſe l'offrande, avant d'être préſentée à l'image.

Voici la maniere dont les Mingréliens adminiſtrent le baptême. Dès qu'un enfant eſt né, le prêtre lui fait un ſigne de croix ſur le front. Au bout de huit jours, il lui fait une onction avec l'huile ſainte qu'on nomme myrone. On laiſſe ainſi l'enfant l'eſpace de deux ans. Ce terme expiré, on le conduit à l'égliſe. Le prêtre allume une bougie, & fait pluſieurs lectures & prieres, après leſquelles le parrein plonge l'enfant, tout nud, dans de l'eau tiede, mêlée avec de l'huile de noix. Pendant cette ablution, le prêtre ne fait ni ne dit rien. Mais lorſque l'enfant eſt bien lavé, il s'approche du parrein, & lui donne le vaſe qui renferme le myrone. Le parrein s'en ſert pour faire des onctions à l'enfant ſur

toutes les parties du corps; puis, le remettant dans l'eau, il lui donne un morceau de pain bénit & du vin. Il observe si l'enfant témoigne de l'appétit; car c'est un signe qu'il sera d'une bonne constitution. Après toutes ces cérémonies, où le prêtre n'est compté pour rien, le parrein livre l'enfant à sa mere, en disant: „ Vous me l'avez donné Juif, & je vous le rens Chrétien; " formule qu'il répéte jusqu'à trois fois. Ce détail est tiré d'une relation du P. Zampy.

Les prêtres de Mingrélie ne traitent guéres mieux le sacrement de l'Eucharistie, que celui de Baptême. Ils conservent le corps de Jesus-Christ dans un petit sac de cuir, ou de toile, qu'ils portent attaché à leur ceinture: souvent même ils le donnent à porter à des laïques; &, comme le pain consacré se durcit, à force d'être gardé long-temps, ils le brisent en morceaux, & le font tremper. Dans cette opération, il s'en détache un grand nombre de particules dont ils ne s'embarrassent aucunement. Les Mingréliens reçoivent rarement l'Eucharistie, même à l'article de la mort. Lorsqu'ils sont dangereusement malades, ils se la font apporter pour s'en servir à un usage profane & superstitieux, qui consiste à mettre le pain consacré dans une bouteille pleine de vin. Si le pain surnage, on juge que le malade guérira; mais, s'il s'enfonce, c'est un arrêt de mort pour lui.

Passons à la maniere dont ils célébrent la messe. Qu'on se représente un homme tenant, d'une main, une bougie; de l'autre, une calebasse pleine de vin; un petit pain sous le bras; un sac de cuir sur l'épaule, qui renferme les ornements sacerdotaux; c'est l'équipage d'un prêtre Mingrélien, qui va dire la messe. Arrivé auprès de l'église, il commence à réciter diverses prieres; frape sur une planche de bois pour appeller le peuple, & entre ensuite dans l'église, où il s'habille, récitant toujours des prieres. Il arrange lui-même l'autel, dont la parure n'est pas fort décente: qu'on en juge par la patene, qui n'est autre chose qu'un plat, & par le calice, qui est un gobelet. Nous passons les cérémonies de la messe, qui n'ont rien de particulier. Il suffit de remarquer qu'un prêtre Mingrélien, lorsqu'il ne trouve pas l'église ou

verte, ne ſe fait point de ſcrupule de célébrer la meſſe à la porte. S'ils ſe trouvent trois prêtres dans la même égliſe, ils diſent la meſſe tous trois enſemble.

Les moines Mingréliens ſont grands obſervateurs du jeûne, juſques-là que, s'il leur arrivoit de le rompre, ce ſeroit, pour eux, une raiſon ſuffiſante de réitérer leur baptême. Ils ne mangent jamais de viande, & ſont très-perſuadés que Jeſus-Chriſt n'en a jamais mangé, & que c'eſt avec du poiſſon qu'il a fait la cène.

Les Mingréliens célébrent la fête des morts, le lundi d'après Pâques. La principale cérémonie de cette fête conſiſte dans le ſacrifice d'un agneau, que chaque famille fait ſur le tombeau des morts qui lui appartiennent. La tête & les pieds de l'agneau ſont la portion des prêtres : le reſte ſert au feſtin, par lequel les parents terminent la fête. Le jour de ſaint Pierre, ils portent dans les ſépulcres, du pain, des poires & des noiſettes. Les prêtres donnent leur bénédiction à ces dons funébres. La fête de Noël eſt auſſi accompagnée de cérémonies mortuaires; & il y en a qui immolent, ce jour-là, des pigeons ſur la tombe de leurs parents.

S. George eſt le principal patron du pays. On lui ſacrifie un bœuf, le jour de ſa fête; & voici quelle eſt l'origine de ce ſacrifice. Un incrédule, qui ſe moquoit de S. George & de ſes miracles, dit un jour : „ Si S. „ George eſt un ſi grand faiſeur de prodiges, qu'il „ faſſe trouver demain, dans ma maiſon, le bœuf d'un „ tel. " La choſe n'étoit pas aiſée. Ce bœuf appartenoit à un homme qui demeuroit à plus de cent lieues de l'endroit où étoit l'incrédule. Cependant S. George alla dérober le bœuf, & le porta dans la maiſon du railleur, qui fut bien ſurpris de le voir, le lendemain matin. Ce prodige le convertit, & il fut depuis un des prôneurs les plus zélés des miracles de S. George. On érigea une égliſe pour conſerver la mémoire de cet événement; & c'eſt dans cette égliſe que ſe fait, tous les ans, le ſacrifice du bœuf. Les prêtres, à l'imitation de ſaint George, dérobent un bœuf à quelqu'un des habitants. Ils le tranſportent, pendant la nuit, dans l'égliſe, & font accroire au peuple, que c'eſt S. George lui-

même qui l'a volé. On immole ce bœuf avec de grandes cérémonies, & l'on envoie des piéces de la victime aux princes de Mingrélie & de Georgie.

MINIMES : religieux institués par S. François de Paule, & approuvés par le pape Sixte V, en 1473. Leur saint fondateur, dont la principale vertu étoit l'humilité, voulut qu'ils portassent le nom de Minimes; & que, selon la signification de ce nom, ils se regardassent comme les derniers & les moindres des serviteurs de Dieu. Les Minimes furent d'abord appellés à Paris *Bons-Hommes*, soit à cause du nom de Bon-Homme, que Louis XI & Charles VIII donnoient ordinairement à S. François de Paule, & à ses compagnons, soit à cause qu'ils furent établis dans le bois de Vincennes, dans un monastere de religieux de l'ordre de Grammont, que l'on appelloit Bons-Hommes. En Espagne, le petit peuple les appelle *Peres de la Victoire*, parce que Ferdinand V remporta, sur les Maures, une célébre victoire qui lui avoit été prédite par S. François de Paule. Les Minimes font les trois vœux de Religion; &, en outre, un quatrieme, par lequel ils s'engagent à observer un Carême perpétuel. Il y a aussi des religieuses de l'ordre des Minimes, qui observent, à peu de chose près, la même régle que les religieux. Il y en a onze couvents en Espagne. On n'en compte que deux en France. Le premier fut établi à Abbeville, en 1621. Le second, à Soissons.

MINISTRE. C'est le nom que prennent les pasteurs des églises réformées. Voici les cérémonies qui se pratiquent pour la réception d'un ministre Luthérien. On fait subir à celui qui se présente pour remplir cette fonction un examen rigouteux, qui roule particulierement sur les mœurs & sur la doctrine. On le fait prêcher plusieurs fois en présence d'un certain nombre de théologiens choisis pour juger de ses talents & de sa capacité. En Saxe, il faut que le candidat prêche dans l'église qui lui est destinée; & là, il y a autant de juges que d'auditeurs. Le prêche étant fini, on s'informe de ce qu'en pensent les paroissiens. Si le prédicateur n'est pas de leur goût, il n'est pas reçu ministre. Lors-

que le ſujet propoſé a ſubi heureuſement toutes les épreuves, on procede à ſon ordination; (qu'on nous permette ce terme, par lequel nous ne prétendons point dire que les ordinations des Proteſtants ſoient valides. Sans entrer dans cette queſtion, nous nous en tenons au cérémonial.) Au jour marqué, il ſe fait, dans l'égliſe, un grand concours de miniſtres, de juges eccléſiaſtiques & de peuple. La cérémonie commence par un prêche, après lequel toute l'aſſemblée fait une priere au S. Eſprit, en faveur du candidat. Le ſurintendant, qui, chez les Luthériens, eſt une eſpece d'évêque, s'approche de l'autel. Six miniſtres ſe rangent auprès de lui; & le récipiendaire ſe tient à genoux devant lui. Alors le ſurintendant prenant la parole: „ Mes chers „ freres en Jeſus-Chriſt, dit-il aux miniſtres, je vous „ exhorte à poſer vos mains ſur ce poſtulant, qui ſe „ préſente ici pour être reçu miniſtre de l'Egliſe de „ Dieu, ſelon l'ancien uſage apoſtolique, & de con- „ courir, avec moi, pour le revêtir du ſaint miniſtere." Après ce diſcours, il dit, en poſant les mains ſur la tête du nouveau miniſtre: „ Soyez & demeurez con- „ ſacré à Dieu." La même choſe eſt pratiquée par les ſix miniſtres aſſiſtants. Enſuite le ſurintendant, parlant au nouveau miniſtre, dit: „ Nous avons prié le ſaint „ Eſprit qu'il répandît ſur vous ſes lumieres & ſes „ dons; nous oſons eſpérer que nos vœux auront été „ entendus. C'eſt pourquoi je vous ordonne, je vous „ confirme, je vous établis, au nom de Dieu, paſteur „ & conducteur des ames dans l'Egliſe de..." Il finit, en exhortant le nouveau paſteur à remplir exactement ſes devoirs; après quoi le miniſtre, qui a fait le prêche, adminiſtre la communion à ſon nouveau confrere. On chante des cantiques en actions de graces; & chacun ſe retire.

MINISTRE, eſt auſſi le nom que portent les ſupérieurs des maiſons des Trinitaires ou Mathurins. Il n'y a que le ſupérieur de la maiſon de Cerfroi, chef-lieu de l'ordre, qui porte le titre de Prieur.

MINUTIUS: divinité du paganiſme, que les anciens invoquoient pour tout ce qui concerne les petites choſes, les minuties.

MIRACLES: événements contre les loix ordinaires de la nature, & dont Dieu se sert pour faire éclater sa toute-puissance & manifester la vérité. 1. Les miracles opérés par le ministere de Moyse, & qui sont racontés dans l'ancien testament, sont des preuves frapantes de la mission de ce législateur, & de la révélation faite au peuple Juif. Les miracles de Jesus-Christ, rapportés dans le nouveau testament, ont contribué à faire connoître sa divinité & la vérité de la Religion qu'il venoit annoncer. Les apôtres ont opéré autant & plus de prodiges que Jesus-Christ même. Ils se servoient du pouvoir que Dieu leur avoit accordé sur la nature, pour fraper & subjuguer les esprits grossiers que leurs discours n'avoient pu ébranler. Les miracles étoient fréquents & communs dans les premiers temps du Christianisme, parce qu'ils étoient nécessaires pour son établissement. Aujourd'hui que la Religion Chrétienne est affermie, ils sont devenus extrêmement rares. Qu'est-il arrivé, depuis qu'on ne voit plus de miracles récents? On s'est attaché à examiner les anciens. Et sous prétexte que certains légendaires crédules en ont rapporté quelques-uns avec trop peu de précaution, on s'est cru en droit de révoquer en doute les plus authentiques; & des Ecrivains téméraires ont osé attaquer ceux de Jesus-Christ même.

2. On a pu voir aux articles FENTE DE LA LUNE, HÉGIRE & MAHOMÉTISME, que la Religion la plus grossiere & la plus ridicule qui soit au monde est appuyée sur de prétendus miracles. Nous en ajoûterons ici quelques-uns concernant le faux prophete des Arabes.

Dans le temps que Mahomet, craignant d'être attaqué par les habitants de la Mecque, se retranchoit à Médine, & faisoit environner la ville d'un large fossé, les pionniers, en fouillant la terre, trouverent, dans leur chemin, un grand rocher, d'une pierre très-dure. Le prophete commanda qu'on lui apportât de l'eau. Il en prit dans sa bouche; &, tandis qu'il s'en gargarisoit le palais & les cavités de ses joues enflées, il invoquoit Dieu par une priere mentale. Ensuite il jetta de l'eau

ſur le rocher, & dit ces paroles : „ Par celui qui m'a „ envoyé, que ce rocher ſoit tellement imbibé de cette „ liqueur, qu'il ſe diſſoude de lui-même en un ſable „ très-menu, ſans qu'il ſoit beſoin d'y appliquer le pic „ & le hoyau. " En même-temps, tout le rocher s'amollit, de maniere qu'il s'écrouloit de lui-même, avant que les béches & les hoyaux le touchaſſent.

Le ſecond miracle opéré, dit-on, dans le même temps, fut une multiplication de dattes ſéches. La fille de Bashir, fils de Saad l'Anſarien, avoit été envoyée, par ſa mere, pour ramaſſer des dattes qui avoient été ſéchées par ſon pere. Comme elle paſſoit, par hazard, auprès de l'apôtre de Dieu, il lui dit : Que portez-vous-là, ma fille ? Elle lui apprit ce que c'étoit, & lui préſenta généreuſement ſes dattes. Il y en avoit peut-être deux pleines mains. L'apôtre de Dieu (cette expreſſion eſt toujours du docteur Arabe, que traduit M. Gagnier) l'apôtre de Dieu fit étendre un ample vêtement, & les répandit deſſus. Enſuite il envoya avertir les pionniers de venir dîner. Ils vinrent ; &, pendant qu'ils mangeoient, les dattes ſe multiplierent ſi fort, qu'après qu'ils en furent pleinement raſſaſiés, il reſta de ces dattes en ſi grande quantité, qu'il en tomboit hors des bords du vêtement.

Le troiſieme miracle, continue notre ſçavant traducteur, fut la ſeconde bénédiction du prophete, donnée à un repas fait par Giaber, fils d'Abdo'llah, témoin oculaire. „ J'avois chez moi, dit-il, une brebis maigre. Je „ dis à ma femme de cuire un tourteau de pain d'orge, „ & de faire rôtir cette brebis pour l'apôtre de Dieu. „ Or nous étions ordinairement toute la journée dans „ le foſſé, occupés au travail ; &, quand le ſoir étoit „ venu, nous retournions dans nos maiſons. Comme „ donc nous nous retirions, ce ſoir-là, je dis à l'apôtre „ de Dieu : Je vous ai préparé une petite brebis, avec „ un peu de pain d'orge. Faites-moi donc l'honneur „ de venir ſouper chez moi. L'apôtre de Dieu y con„ ſentit ; mais, en même-temps, il fit crier, par le hé„ raut, que les gens du foſſé euſſent à ſe rendre, avec „ lui, à la maiſon de Giaber, fils d'Abdo'llah. Quand

„ J'entendis cela, pourſuit Giaber, je récitai ces paroles „ de l'Alcoran : *Nous ſommes à Dieu, & nous devons „ retourner à lui.* C'eſt ce que l'on dit, quand il ar- „ rive quelque choſe à quoi on ne s'attendoit pas." En effet, l'intention de Giaber étoit que l'apôtre de Dieu vînt ſeul; mais il vint, accompagné de ceux qu'il avoit fait inviter, & avec le deſſein formé de les faire tous ſouper avec lui. Quand on eut ſervi la brebis, il bénit le repas, en récitant la formule : „ Au nom de „ Dieu, Clément & miſéricordieux ! " Il mangea avec ſon hôte & avec une partie des conviés. Enſuite, quand ils furent raſſaſiés, d'autres leur ſuccéderent; & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que tous les pionniers euſſent ſoupé.

Voici quelques autres prétendus miracles, rapportés par le chevalier Chardin, qui les a tirés des légendes perſanes. Mahomet étant à la guerre, près de donner combat, un valet de chambre, qui avoit été gagné par les ennemis pour l'empoiſonner, avoit mis un ſcorpion dans une de ſes bottes, penſant qu'il en ſeroit piqué, & qu'il en mourroit. Comme il prenoit la botte pour la mettre, il eut révélation du fait; &, ſans s'émouvoir, il la ſecoua, & fit tomber le ſcorpion. Il ordonna, en même-temps à ſes gens, de ne mettre jamais de bottes ni de ſouliers, ſans les ſecouer; & c'eſt de-là, diſent les Perſans, qu'eſt venue la coûtume qu'ils ont de ne mettre jamais leurs bottes ni leurs ſouliers, ſans les ſecouer auparavant.

Un payſan des environs de Médine avoit pluſieurs ſerpents dans ſon jardin, grands & furieux, preſqu'autant que ceux des Indes, qui dévorent des cerfs & des perſonnes entieres. Il ne pouvoit, quoi qu'il fît, en délivrer ſon jardin. Un jour qu'un de ſes petits enfants avoit été tué par un de ces ſerpents, le pauvre jardinier alla, plein de douleur & de déſeſpoir, ſe jetter aux pieds de Mahomet pour implorer ſon ſecours. Mahomet ſe tranſporta ſur le lieu, & commanda aux ſerpents de ne plus nuire à la famille du jardinier. L'ordre, diſent-ils, fut ſi efficace que, dans la ſuite, lorſqu'un ſerpent en approchoit, la bouche & les dents lui étoient miraculeuſement fermées, ſi fort que l'air même n'en pouvoit ſortir.

Un marchand d'huile, un des plus riches habitants de Médine, entretenoit toujours plusieurs chameaux pour ſes moulins d'huile. Il faut ſçavoir que, dans les pays chauds de l'Orient, il n'y a point d'olives, & que c'eſt de graines fort dures qu'on tire l'huile, en les faiſant moudre entre deux meules d'une extraordinaire grandeur. Or, quand l'âge & le travail avoient uſé quelque chameau, tellement qu'il n'étoit plus bon à rien, l'Huilier l'envoyoit à la campagne où on l'abandonnoit. Il arriva qu'un chameau, qui avoit été ainſi mené dans un champ fort aride, durant l'hiver, revint à la ville; alla trouver Mahomet, & ſe plaignit à lui de l'injuſtice & de la cruauté de ſon maître. Mahomet fit venir l'Huilier; le réprimanda fort, & lui ordonna qu'à l'avenir il nourriroit juſqu'à la mort les chameaux qu'il auroit uſés à ſes moulins.

L'enfantement de la pierre eſt auſſi ſurprenant que celui de la montagne dans la Fable. Un pauvre homme, ayant perdu un ſeul chameau qu'il avoit, faiſoit des cris & des complaintes étranges. Mahomet paſſa par-là. Il eut pitié du malheur de ce pauvre homme. Il toucha une pierre, &, à l'inſtant, il en ſortit un chameau, qu'il donna à cet affligé. On voit, dans preſque tous ces prétendus miracles, le ridicule joint à l'impoſture.

3. Dans l'iſle de Ceylan, les prêtres s'appercevant qu'un de leurs temples devenoit déſert; que l'idole, qui l'habitoit, étoit tombée dans le dernier diſcrédit, & qu'elle étoit même l'objet des railleries du roi du pays, qui ſe moquoit publiquement de ſon impuiſſance & de ſa foibleſſe, réſolurent de réparer l'honneur de la divinité, dont ils étoient les miniſtres, par quelque coup d'éclat. Ils engagerent le monarque railleur à ſe rendre dans le temple du dieu qu'il outrageoit par ſes plaiſanteries, l'aſſurant qu'il y verroit des preuves ſenſibles de ſa puiſſance. Le roi, bien ſûr que cette épreuve tourneroit à la confuſion de l'idole & de ſes miniſtres, ſe rendit, en raillant, dans le temple; mais, à peine y fut-il entré, que, par le moyen des reſſorts préparés & conduits par les prêtres, le dieu commença de jetter feu & flammes par les yeux & par la bouche, & leva

ſon bras, armé d'un cimeterre, comme pour fraper le monarque impie. Ce ſpectacle effrayant arrêta le cours des plaiſanteries du roi. Il reconnut la puiſſance de l'idole; & il n'en fallut pas davantage pour attirer dans le temple, un prodigieux concours de dévots. Depuis ce temps, le culte de cette idole s'eſt toujours ſoutenu avec beaucoup d'éclat. Les habitants de Ceylan l'adorent comme la divinité tutélaire de leur pays, & ſont perſuadés que ſa puiſſance s'étend même ſur tout le monde. Ils penſent que, de la conſervation de cette idole, dépend celle de l'univers, & qu'il ne peut jamais périr, tant qu'elle ſubſiſtera. Dans tous leurs beſoins, ils lui adreſſent des vœux, & implorent ſon ſecours. Chaque habitant garde, dans ſa maiſon, une petite corbeille, dans laquelle il met à part tout ce qu'il a deſſein d'offrir à l'idole; &, lorſque la corbeille ſe trouve pleine, il la porte au temple.

4. Près de la ville de Conimir, ou Conſimir, dans le royaume de Carnate, l'apôtre S. Thomas fit autrefois un miracle fameux, qui fut la premiere cauſe de la perſécution que lui ſuſciterent les Gentils. Une femme, allant à l'égliſe, avoit à paſſer une riviere, qui n'avoit d'autre pont qu'un tronc d'arbre. Mais, la riviere étant alors fort enflée, le pont ne joignoit pas les deux rives, ce qui empêchoit le paſſage. On dit que S. Thomas, en faveur de la piété de cette femme, allongea le tronc d'arbre, &, par ce moyen, lui facilita le paſſage. Dans un autre endroit du même royaume, on voit la trace du pied de cet apôtre, imprimée ſur une pierre. Cette empreinte eſt de la longueur de ſeize pouces; mais on remarque que le pied eſt plus étroit au talon, & plus large vers les orteils que ne le ſont communément les pieds des hommes d'aujourd'hui.

5. Auprès de Taiven, ville de la Chine, on voit, dans une chapelle, une idole miraculeuſe, qui, ſi l'on croit les Chinois, dès qu'elle fut achevée par le ſculpteur, s'éleva ſans aucun ſecours étranger, & alla d'elle-même ſe poſter dans la niche qui lui étoit deſtinée.

6. Les Japonois racontent que, vers l'an 518 de Jeſus-Chriſt, une idole d'Amida ſe tranſporta d'elle-même

de la Corée dans une province du Japon, & parut toute éclatante de lumiere. Ce prodige contribua beaucoup à établir au Japon le culte d'Amida, lequel y étoit encore nouveau. On érigea, en l'honneur de ce dieu, un temple superbe, très-célébre aujourd'hui dans le Japon, par les fréquents prodiges qu'on dit y avoir été opérés par la puissance d'Amida. *Voyez* AMIDA.

MIROB, est, chez les Turcs, une sorte de niche, que l'on apperçoit au fond de chaque mosquée, en y entrant. C'est là que l'Iman place très-dévotement la loi du prophete. Ce mirob est toujours tourné vers la Mecque, comme les Juifs tournent le Talmud vers Jérusalem. Quand les Musulmans vont à la priere, avant de se mettre en place, ils font au mirob une profonde révérence, ou une génuflexion jusqu'en terre, à la maniere des Chrétiens, lorsqu'ils passent devant le S. Sacrement placé dans le fond du sanctuaire.

MISÉRICORDE : divinité des anciens payens. Elle avoit dans Athènes & dans Rome un temple qui servoit d'asyle aux criminels & aux malheureux qui s'y refugioient.

On donne aussi, dans quelques églises, le nom de *miséricorde* à une petite avance de bois, qui tient à chaque stalle des chaires du chœur, & sur laquelle on est assis en quelque sorte, lorsque la stalle est levée.

Les Chartreux appellent *miséricorde* l'endroit de leur couvent destiné à mettre les habits.

Enfin, dans quelques monasteres, on appelloit autrefois *miséricorde* une récréation de surcroît, & une mesure de vin plus grande qu'à l'ordinaire.

MISSEL : livre d'église, qui contient les différentes Messes de l'année, selon les jours & les fêtes. Plusieurs diocéses & ordres religieux ont un missel particulier. Le pape Zacharie est regardé comme le premier auteur du missel. Le pape Grégoire rédigea son ouvrage & le mit dans un meilleur ordre. Ce pontife avoit coûtume d'appeller le missel le livre des sacrements. On estime particulierement le missel de Paris, réformé en 1736, & rédigé avec beaucoup de goût & de lumieres.

MISSION : pouvoir que les évêques donnent aux

miniſtres de l'égliſe, pour prêcher l'Evangile & adminiſtrer les Sacrements.

On appelle auſſi *miſſion* une ſuite de prédications, de catéchiſmes & de conférences extraordinaires, que font dans les villes & villages pluſieurs prêtres ou religieux, par l'ordre des évêques, & avec l'agrément des curés des lieux.

Les établiſſements des miniſtres de l'Évangile chez les infideles, & leurs travaux pour le ſalut des ames, ſont auſſi nommés *miſſion*.

MISSION. (*congrégation de la*) Cette aſſociation de prêtres, formée par S. Vincent de Paule, fut approuvée par le pape Urbain VIII, & érigée en congrégation, en 1626. Les prêtres de cette congrégation ſont appellés à Paris *Peres de ſaint Lazare*.

MISSION DE MAHOMET. C'eſt un des points eſſentiels de la religion Muſulmane. Mahomet, dans ſon Alcoran, ſe qualifie toujours d'Envoyé de Dieu, de Paraclet ou Conſolateur des vrais Croyants. Si l'on en croit les Mahométans, Jeſus-Chriſt, né d'une Vierge qui le conçut en ſentant une roſe, eſt un grand prophete, mais inférieur à Mahomet, élu de Dieu pour faire préſent aux hommes de la loi de grace contenue dans l'Alcoran qui lui fut apporté en un certain nombre de cahiers, par l'ange Gabriel, député du thrône de Dieu. *Voyez* MAHOMÉTISME, ALCORAN, *&c.*

MISSIONNAIRES. C'eſt le nom que l'on donne aux eccléſiaſtiques, ſéculiers ou réguliers, qui animés d'un zéle ardent pour la gloire de Dieu, ſe conſacrent à l'inſtruction des peuples, & s'occupent à prêcher la Religion, ſoit dans leur pays, ſoit dans les pays étrangers.

MISSIONNAIRES DE S. JOSEPH. On appelle ainſi des eccléſiaſtiques raſſemblés en communauté vers le milieu du dernier ſiécle, par les ſoins de M. Cretenet. Ils portent auſſi le nom de *Creteniſtes*.

MISSIONS ÉTRANGERES: (*ſéminaires des*) ſociété de prêtres établis à Paris, dont l'inſtitut eſt d'aller prêcher l'Évangile dans les pays étrangers.

MITHRA. C'étoit ſous ce nom que les anciens Perſes rendoient des hommages au ſoleil. Mithra vient

de *mihr* qui, dans la langue des anciens Perſans, ſignifioit *amour* & *miſéricorde*. Les Perſes n'adoroient pas le ſoleil comme une divinité; mais ils ſe proſternoient devant cet aſtre, comme devant une des plus nobles créatures de l'Être ſuprême, & le principal inſtrument des bienfaits qu'il répand ſur les hommes. Les Grecs, naturellement portés à attribuer aux autres peuples leur idolâtrie, ont voulu faire paſſer Mithra pour le dieu des Perſes; mais ce qu'ils ont avancé à ce ſujet eſt formellement contredit par la pratique & par les déclarations expreſſes des Perſans eux-mêmes. Les Guébres, qui ont conſervé leur culte, aſſurent encore aujourd'hui qu'ils ſaluent le ſoleil, & lui donnent les témoignages extérieurs du plus profond reſpect; mais que leurs prieres ne s'adreſſent jamais qu'à Dieu. Zoroaſtre conſacra, en l'honneur de Mithra, un antre où le monde étoit repréſenté. Lorſque les anciens Perſes étoient en guerre, leurs armées ne ſe mettoient jamais en marche que le ſoleil ne fût levé. Dès que cet aſtre commençoit à paroître, on donnoit le ſignal du départ; & l'on expoſoit en même-temps ſur la tente du roi l'image de Mithra ou du ſoleil, enfermée dans du cryſtal. Pendant la marche, on portoit à la tête des troupes des autels d'argent ſur leſquels brûloit le feu ſacré.

MITRE : bonnet rond, pointu & fendu par le haut, ayant deux fanons qui pendent ſur les épaules. C'étoit originairement une coëffure de femme : aujourd'hui c'eſt un ornement pontifical pour les évêques, les abbés réguliers & quelques chefs de chapitre, lorſqu'ils marchent ou officient pontificalement. Dans quelques cathédrales, les chanoines portent la mitre, en vertu d'un privilége qui leur a été accordé par le pape.

MNÉMOSYNE : déeſſe de la mémoire ſelon les poëtes, que Jupiter rendit mere des neuf Muſes.

MNÉVIS. Les habitants d'Héliopolis adoroient ſous ce nom un bœuf qui étoit conſacré au ſoleil.

MOATAZALITES : ſorte de ſectaires Mahométans, qui, pour ne point paroître, comme ils diſent, admettre la multiplicité en Dieu, ne diſtinguent pas ſes attributs, mais les comprennent tous dans ſon eſſence.

MOBILES. (*fêtes*) On appelle ainſi les fêtes que l'on ne célébre pas le même jour, toutes les années. C'eſt la fête de Pâques qui détermine le jour auquel elles doivent être ſolemniſées. *Voyez* FÊTES.

MOINES, c'eſt-à-dire *ſolitaires*. C'eſt le nom que l'on donne à ceux qui, renonçant au monde & aux ſoins temporels pour vaquer plus librement à la pratique des vertus chrétiennes, ſe ſont retirés dans la ſolitude du cloître.

1. Les premiers moines remplirent toute l'étendue de leur nom. C'étoient des hermites qui vivoient ſeuls au fond d'un déſert : tel fut S. Paul, le premier inſtituteur de la vie hérémitique. S. Antoine, après avoir longtemps pratiqué le même genre de vie, raſſembla quelques diſciples dans le déſert, & forma une communauté. Il fut imité par S. Hilarion, S. Pacome & les autres fondateurs de l'état monaſtique. La priere & le travail des mains, telles étoient les principales occupations de ces premiers moines. Leurs cellules étoient un peu éloignées les unes des autres. Ils y demeuroient pendant tout le jour, appliqués au travail, & ne ſe voyoient que le ſoir & la nuit, aux heures de la priere. Il y avoit de ces moines qui travailloient à la campagne, & ſe levoient comme des ouvriers pour la moiſſon & les vendanges ; mais les plus parfaits trouvoient que ces ſortes de travaux entraînoient trop de diſſipation. Ils demeuroient dans leurs cellules où ils faiſoient des paniers & des nattes de jonc, ouvrages paiſibles, pendant leſquels ils pouvoient méditer la ſainte Ecriture & tenir leur eſprit élevé à Dieu. Quelques-uns s'occupoient à copier des livres : en un mot, il n'y en avoit aucun qui ne s'employât à quelque travail du corps ; & l'on regardoit ce point comme ſi néceſſaire, que les Maſſaliens, ayant ſoutenu qu'on pouvoit ſuppléer au travail par la priere, furent traités d'hérétiques. Lorſqu'avec le prix de leurs ouvrages ils s'étoient procuré les choſes néceſſaires à la vie, ils diſtribuoient aux pauvres ce qui leur reſtoit ; &, comme leurs beſoins étoient extrêmement bornés, leur ſuperflu étoit conſidérable. S. Auguſtin dit que l'on chargeoit ſouvent des vaiſſeaux

entiers des aumônes que faiſoient ces moines. Leur vie, quelqu'auſtere qu'elle nous paroiſſe, n'étoit cependant point nouvelle ni extraordinaire, ſi l'on en excepte le célibat, le renoncement aux biens temporels & au commerce des hommes. Ils vivoient, au reſte, en bons Chrétiens, & conſervoient la pratique exacte de l'Evangile, qu'ils voyoient ſe relâcher de jour en jour. Ils vivoient comme avoient vécu les Chrétiens de la primitive égliſe de Jéruſalem, & ne cherchoient point à ſe faire admirer par un genre de vie particulier. „ C'étoient de bons laïques, vivant de leur travail en ſilence, & s'exerçant à combatre les vices l'un après „ l'autre, dit l'abbé Fleury. " Ils n'étoient alors engagés dans l'état monaſtique par aucun autre lien que celui de la ferveur & de la bonne volonté; mais on avoit un ſouverain mépris pour ceux qui rentroient dans le monde, ſans aucune raiſon légitime; & l'Egliſe même les mettoit en pénitence. On tiroit quelquefois de leur ſolitude des moines illuſtres par leur piété pour les élever au ſacerdoce & même à l'epiſcopat. La vénération que l'on avoit pour les moines contribua beaucoup à les multiplier. Les déſerts de l'Orient en furent bientôt peuplés. Il y avoit juſqu'à cinquante mille moines de la ſeule régle de S. Pacome. Il eſt vrai qu'il étoit alors fort aiſé d'établir des monaſteres: il ne falloit que du bois & des roſeaux pour conſtruire des cellules dans des lieux inhabités. Il n'étoit pas queſtion de rentes ni de donations. Les moines n'étoient alors à charge à perſonne, dit l'abbé Fleury. Ils ſe rendoient même fort utiles au public par leurs aumônes. Il n'étoit pas même néceſſaire, dans ces premiers temps, d'avoir la permiſſion des évêques. Ce ne fut que lorſque les moines commencerent à quitter leurs ſolitudes pour s'ingérer dans les affaires eccléſiaſtiques, que le concile de Chalcédoine défendit d'établir aucun monaſtere ſans la permiſſion de l'évêque. Cette prodigieuſe multiplication des moines leur devint funeſte. Les déſerts ſe trouvant remplis, il leur fallut s'approcher des lieux habités. S. Jean Chryſoſtome jugea même à propos de les introduire dans les villes pour l'édification publique; & ce changement

ne put ſe faire, ſans que l'eſprit de ferveur & de recueillement n'en ſouffrît. Ce relâchement qui fut d'abord preſqu'inſenſible, devint plus conſidérable dans la ſuite; & peut-être que, dans la décadence générale des mœurs & de la diſcipline des Chrétiens, les moines auroient conſervé leur premiere ferveur, ſi, abſolument morts au monde, ils fuſſent toujours reſtés enſevelis dans leurs déſerts. Les moines, qui ſe trouvoient voiſins des villes, ſe rendoient à l'égliſe pour y participer aux ſaints Myſteres, & recevoir les inſtructions de l'évêque avec les autres fideles. Ils ſe plaçoient tous enſemble dans un lieu ſéparé & deſtiné pour eux. Dans les monaſteres trop éloignés, il y avoit un prêtre & quelques diacres.

Quoique ce fût particulierement en Orient que la vie monaſtique étoit floriſſante, il y avoit auſſi des moines en Occident, même avant le temps de S. Benoît; mais ces moines n'étoient d'aucun ordre particulier. Dans le cinquieme ſiécle, la plûpart des évêques & des prêtres des Gaules & d'Occident vivoient en moines, & en portoient l'habit. „ Le vrai uſage de la vie monaſ„ tique, dit l'abbé Fleury, étoit de conduire à la „ plus haute perfection les ames pures, qui avoient „ gardé l'innocence du Baptême, ou les pécheurs con„ vertis, qui vouloient ſe purifier par la pénitence. „ C'eſt pour cela que l'on y recevoit des perſonnes de „ tout âge & de toute condition; de jeunes enfants, „ que leurs parents y offroient pour les dérober de „ bonne heure aux périls du monde; des vieillards, „ qui cherchoient à finir ſaintement leur vie; des hom„ mes mariés, dont les femmes conſentoient à mener la „ même vie de leur côté. On voit des réglements pour „ toutes ces différentes perſonnes, dans la Régle de „ ſaint Fructueux, archevêque de Prague. Ceux qui, „ pour leurs crimes, étoient obligés par les Canons à „ des pénitences de pluſieurs années, trouvoient ſans „ doute plus commode de les paſſer dans un monaſte„ re, où l'exemple de la communauté & la conſola„ tion des anciens les ſoutenoient, que de mener une „ vie ſinguliere au milieu des autres Chrétiens: auſſi le „ monaſtere devint une eſpece de priſon ou d'exil,

„ dent en punition souvent les plus grands seigneurs, „ comme on voit en France, sous les deux premieres „ races de nos rois, & en Orient, depuis le sixieme „ siecle."

Les reproches, que l'on fait aujourd'hui à quelques moines, ne seroient point recevables sur la vie monastique qu'ils n'ont point, comme le disent bien des gens, un état de molesse & d'oisiveté. Qu'on jette les yeux sur les premiers moines, & qu'on voie ce qu'auroit pu leur reprocher un de ces hommes qui se donnent pour philosophes. & se font une espece de devoir de décrier les moines de nos jours. Il ne se fût pas élevé contre leurs vraies possessions : les ouvrages de leurs mains étoient leurs seules rentes ; contre leur oisiveté : ils travailloient tout le jour ; contre leur inutilité : non-seulement ils étoient utiles par leur travaux, ils l'étoient encore par les aumônes qu'ils répandoient ; contre leur vie molle & lascive : ils n'accordoient à leur corps que ce qui étoit nécessaire pour l'empêcher de succomber à la fatigue ; enfin il ne se fût pas plaint de les voir répandus dans le monde ; y former des intrigues & des cabales. Ils étoient presque toujours enfermés dans leurs cellules, loin du commerce des hommes. Il ne leur eût pas même reproché la singularité de leurs vêtements ; singularité qui nous frape aujourd'hui, parce que nous ignorons que l'extérieur des moines n'est qu'un reste des usages antiques, qu'ils ont fidellement conservé, tandis que nous en sommes prodigieusement éloignés. La tunique, la cuculle & le scapulaire étoient des habits communs aux pauvres gens du temps de S. Benoît. La tunique étoit en usage parmi le petit peuple, même du temps d'Horace qui lui donne l'épithete de *tunicatus*. Les payſans portoient la cuculle, qui étoit une espece de capote. „ Cet habillement de tête, dit M. „ Fleury, devint commun à tout le monde, dans les „ siécles suivants ; &, étant commode pour le froid, „ il a duré dans notre Europe, environ deux cent ans. „ Non-seulement les clers & les gens de lettres, mais „ les nobles même & les courtisans portoient des ca„ puces & chaperons de diverses sortes. La cuculle,

„ marquée par la régle de S. Benoît, ſervoit de man-
„ teau : c'eſt la coulle des moines de Cîteaux : le nom
„ même en vient, & le froc des autres Bénédictins
„ vient de la même origine. S. Benoît leur donne en-
„ core un ſcapulaire pour le travail. Il étoit beaucoup
„ plus large & plus court qu'il n'eſt aujourd'hui, & ſer-
„ voit, comme porte le nom, à garnir les épaules pour
„ les fardeaux, & conſerver la tunique. Il avoit ſon ca-
„ puce comme la cuculle ; & ces deux vêtements ſe
„ portoient ſéparément ; le ſcapulaire, pendant le tra-
„ vail ; la cuculle à l'égliſe ou hors de la maiſon... Ne
„ point porter de linge paroît aujourd'hui une grande
„ auſtérité ; mais l'uſage du linge n'eſt devenu commun
„ que long-temps après S. Benoît : on n'en porte point
„ encore en Pologne ; &, par toute la Turquie, on
„ couche ſans draps, à demi-vêtu. "

On ne remarque pas parmi les moines Grecs la même diverſité de fondateurs, ni de régles, que parmi ceux d'Occident. Les premiers reconnoiſſent tous ſaint Baſile pour leur fondateur, & font profeſſion de ſuivre ſa régle.

On diſtingue parmi nous les moines rentés, comme les Chartreux, les Bénédictins, les Bernardins, &c. d'avec ceux qui ſont mendiants, comme les Franciſcains. Les premiers s'appellent proprement *moines*, & les autres *religieux*. Voyez MENDIANTS.

Dès l'an 1215, les moines s'étoient tellement multipliés en Europe, que le concile de Latran défendit d'inventer & d'établir de nouveaux ordres religieux.

Parmi pluſieurs ſervices que les moines ont rendus à la ſociété, un des principaux eſt d'avoir conſervé, dans des temps de barbarie, le dépôt précieux des bonnes lettres. Pendant qu'une ignorance profonde couvroit la face de l'Europe entiere, les ſciences refugiées dans les monaſteres comme dans leur dernier aſyle, étoient encore cultivées par les moines. Ce ſont eux qui nous ont tranſmis, par le moyen des copies, les admirables ouvrages de l'antiquité. Nous leur devons la plûpart des anciennes hiſtoires ; &, quoiqu'il ſemble que les moines cultivent un peu moins les lettres, depuis que les ſécu-

liers les cultivent davantage, cependant il ſe trouve encore, dans quelques congrégations, des hommes laborieux & appliqués, qui enrichiſſent la littérature par des productions également utiles & ſçavantes.

2. L'uſage de prendre la diſcipline, ſi commun dans l'Europe, n'eſt pas inconnu aux moines Abyſſins. Ils ont un genre d'auſtérité plus propre à éteindre le feu des paſſions. Au milieu de l'hiver, ils plongent leur corps juſqu'au col dans les rivieres les plus froides, & reſtent dans cet état pluſieurs heures, quelquefois même des journées entieres.

On diſtingue en Abyſſinie deux ordres de moines, qui portent le nom de leurs fondateurs. Ceux de Técla Haimanout, Ethiopien d'origine, & ceux de l'abbé Euſtathe, Egyptien. Le général des premiers ſe nomme *Skegue*. Ce ſont les abbés & les ſupérieurs des différents monaſteres de l'ordre, qui le choiſiſſent. Les autres n'ont point de ſupérieur général. Chaque monaſtere a ſon abbé particulier, que les moines éliſent à la pluralité des voix, & qu'on appelle *abba* ou *pere*. Les ſupérieurs de ces deux ordres portent, pour ſe diſtinguer, un tiſſu de trois courroies de cuir rouge, qu'on appelle *asbœma*. Ils l'attachent autour du col avec un crochet de fer ou de cuivre. Les ſimples moines n'ont point d'habit particulier. Chacun ſuit en cela ſa fantaiſie. En général, ils ſont vêtus miſérablement. Ils ont une ceinture de cuir autour de leur habit. Une eſpece de chapeau ou de bonnet, ſouvent un morceau de toile ou de drap leur couvre la tête. Quand un moine fervent deſire de pratiquer des auſtérités plus grandes que celles qui ſont en uſage dans ſon monaſtere, il ſe retire dans le déſert, & là il s'abandonne à toutes les mortifications que lui ſuggere ſon imagination échauffée. Quand il eſt de retour, fier des macérations extraordinaires qu'il a pratiquées, il prend ordinairement quelque ſigne qui le diſtingue des autres. Celui-là s'attache autour du col une peau jaune & déchirée. Celui-ci, par-deſſus ſa ſoutane blanche, met un manteau noir. Un autre, affectant un air plus lugubre & plus grave, prend la ſoutane noire comme le manteau. Les ſupérieurs des couvents, quand

ils ſortent, font porter devant eux par quelque moine une croix, pour marquer leur dignité.

3. Il n'y a, dans l'Egliſe Gréque, qu'un ſeul ordre de moines : c'eſt celui de S. Baſile ; mais cet ordre eſt prodigieuſement étendu. On compte juſqu'à ſix mille moines ſur le mont Athos. La pauvreté, l'ignorance, de grands vices joints à de grandes auſtérités ; voilà ce qu'on trouve dans ces moines Grecs, dont la plûpart ne ſont que des manœuvres & des artiſans habillés en moines. Leur habit conſiſte dans une ſimple ſoutane noire, ou plutôt d'un brun foncé, attachée avec une ceinture de la même couleur. Ils ont la tête couverte d'un bonnet noir à oreilles, dont le deſſus eſt plat. Il y a une piéce de drap noir, attachée au dedans du bonnet, qui leur tombe ſur le dos.

Voici un de leurs uſages les plus remarquables. Sur la fin de leur repas, avant qu'ils ſortent du réfectoire, on apporte devant le ſupérieur un morceau de pain dans un plat, avec une coupe pleine de vin. Le ſupérieur récite quelques prieres ſur ce pain, & ſur ce vin que l'on promene enſuite autour du réfectoire. Chaque moine prend une petite portion de ce pain, & boit un peu de vin : puis chacun ſe retire. *Voyez* CALOÏERS.

4. Il y a au Japon des couvents érigés en l'honneur d'Amida. Ils ſont habités par des moines, qui font un vœu capable d'effrayer la plûpart des moines de l'Europe ; car ils s'engagent à perdre la vie, s'ils ne gardent pas la continence.

5. Il y en a d'autres que l'on diſpenſe du célibat, & même on leur permet d'élever leurs enfants mâles dans l'intérieur du monaſtere.

6. On trouve dans la Corée un très-grand nombre de moines qui habitent des monaſteres bâtis ſur des montagnes, & qui ſont ſoumis à la juriſdiction de la ville la plus voiſine. „ Il y a tel monaſtere, dit le P. Martini, où l'on voit juſqu'à ſix cent moines, & telle ville qui en compte dans ſon reſſort juſqu'à quatre mille. Ils ſont diviſés par bandes de dix & vingt, quelquefois de trente. Le plus vieux commande ; &, ſi quelqu'un manque à ſon devoir, le chef le fait châtier par d'au-

tres moines. Si l'offenſe eſt grande, on livre le coupable au gouverneur de la ville, qui a juriſdiction ſur le couvent. Ils doivent s'abſtenir de manger tout ce qui a vie. Toute communication avec les femmes leur eſt abſolument interdite. Ils ſe raſent la tête & le viſage. On leur imprime ſur le bras une certaine marque diſtinctive, qu'ils conſervent toute leur vie. On reçoit dans les monaſteres tous ceux qui ſe préſentent; & chacun eſt libre d'en ſortir & de rentrer dans le monde, quand il commence à s'ennuyer de la vie monaſtique. Autant que les moines ſont reſpectés & honorés chez la plûpart des peuples idolâtres, autant ſont-ils avilis & mépriſés dans la Corée. Ils ſont ſujets à certaines taxes & à certaines corvées; ce qui fait qu'on les regarde preſque comme des eſclaves. Mais leurs ſupérieurs, principalement lorſqu'ils ſont inſtruits, ſont fort honorés dans la nation. Ils portent le titre de Moines du Roi, titre qui les rend égaux aux plus grands ſeigneurs du pays, & qui leur donne droit de porter ſur leurs habits une certaine marque, qui les diſtingue, & qu'on peut regarder comme une eſpece d'ordre.

Quelque mépriſés que ſoient les moines dans la Corée, on les charge cependant du ſoin important d'élever les enfants. Pluſieurs éléves de ces moines reſtent auprès d'eux, & embraſſent le même genre de vie. Après la mort de leurs maîtres, ils hérirent de leurs biens & prennent le deuil.

MOISASOUR. C'eſt le nom que donne Bramah au chef d'un des ordres des anges, qui ſe révolta contre l'Être ſuprême, & entraîna dans ſa révolte un grand nombre d'anges. *Voyez* ANGES.

MOLINISME : ſyſtême fameux ſur la grace & le libre arbitre, dont l'auteur eſt Louis Molina, Jéſuite Eſpagnol. On le trouve détaillé dans ſon Livre, qui a pour titre *De Concordiâ Gratiæ & liberi Arbitrii*; De la Concorde de la Grace & du libre Arbitre. Molina y enſeigne, que toute grace donne à l'homme un ſecours ſuffiſant, pour qu'actuellement & de fait il puiſſe opérer le bien; qu'elle met la volonté dans une eſpece d'équilibre, enſorte qu'elle peut pencher du côté

qu'elle veut. Il appelle grace *ſuffiſante*, celle à laquelle l'homme réſiſte, quoiqu'elle lui fourniſſe tout ce qui eſt néceſſaire pour faire le bien ; & grace *efficace*, celle à laquelle l'homme ne réſiſte pas, quoiqu'il ſoit en ſon pouvoir d'y réſiſter. Ainſi, ſelon ce théologien, la grace eſt verſatile ; & ſon efficacité dépend de la coopération de l'homme. Une grace égale, donnée à deux perſonnes également diſpoſées, & dans les mêmes circonſtances, peut être efficace dans l'une & inefficace dans l'autre. Ce ſyſtême fit beaucoup de bruit, lorſqu'il parut, & donna naiſſance à ces vives diſputes ſur la grace & la prédeſtination, agitées avec tant de chaleur & d'animoſité dans le ſeizieme ſiécle. Les Dominicains s'éleverent contre le livre de Molina, & le déférerent à l'Inquiſition. L'affaire, après de grands débats, fut portée au tribunal du pape Clément VIII. Ce pontife établit, pour l'examiner, la congrégation appellée *de Auxiliis*. Les Dominicains & les Jéſuites plaiderent leur cauſe avec animoſité, en préſence des cardinaux qui compoſoient cette congrégation. Le pape Clément VIII étant mort, pendant le cours des diſputes, elles continuerent ſous ſon ſucceſſeur Paul V. Enfin ce pape les termina, non par un jugement définitif, mais par un ordre exprès aux deux partis de garder le ſilence, ſur ces matieres, en attendant ſa déciſion. Il fit ceſſer par-là les diſputes juridiques ; mais il ne put appaiſer les querelles particulieres qui ſubſiſterent entre les deux ordres, malgré ſes défenſes & ſes menaces.

MOLINISTES. C'eſt le nom que l'on donne aux partiſans du ſyſtême de Molina ſur la grace.

MOLINOSISME. On appelle ainſi la doctrine pernicieuſe du Quiétiſme, parce qu'elle fut enſeignée par un prêtre Eſpagnol, nommé *Michel Molinos*, qui ſe rendit célébre à Rome, dans le dix-ſeptieme ſiécle, par des idées de myſticité, dont on ne connut pas d'abord tout le danger. Il fut, pendant l'eſpace de vingt-deux ans, un des directeurs les plus accrédités de cette ville ; & même pluſieurs papes l'honorerent de leur confiance. Il eſt probable qu'il eût fini tranquillement ſes jours, avec la réputation d'un ſaint, s'il n'eût eu

l'imprudence de publier un Livre en eſpagnol, qui avoit pour titre *La Conduite ſpirituelle*, dans lequel toutes ſes opinions étoient détaillées. Ce Livre fit ouvrir les yeux. On reconnut qu'il étoit plein d'erreurs d'autant plus dangereuſes qu'elles faiſoient ſervir la dévotion de voile & d'excuſe aux actions les plus infames. Molinos fut arrêté & mis dans les priſons de l'Inquiſition. On condamna ſoixante-huit propoſitions extraites de ſon Livre, comme hérétiques, ſcandaleuſes & blaſphématoires. Ses écrits furent brûlés ; & lui-même eût eu le même ſort, s'il n'eût abjuré publiquement ſes erreurs ſur un échafaud, qui fut dreſſé, pour cet effet, dans l'égliſe des Dominicains. Par égard pour le répentir qu'il témoigna, on ſe contenta de le condamner à une priſon perpétuelle, où il fut conduit revêtu de l'habit des pénitents. Il avoit alors ſoixante ans. Il demeura neuf ans dans ſa priſon, & y mourut en 1696. (Voyez à l'article QUIÉTISME le détail de la doctrine de Molinos.

MOLINOSISTES : diſciples & partiſans des erreurs de Molinos. *Voyez* QUIÉTISME.

MOLLAKS. C'eſt le nom d'une dignité eccléſiaſtique chez les Mahométans. Ils ſont à-peu-près comme nos archevêques ou métropolitains en France. C'eſt parmi les Mudéris que le Grand-Seigneur choiſit les Mollaks. Leur juriſdiction cependant ne ſe borne point aux matieres eccléſiaſtiques, &, comme les Turcs ſont perſuadés que les loix civiles & canoniques viennent également de leur prophete, les Mollaks ſont encore, chacun dans leur département, les premiers magiſtrats qui connoiſſent de toutes ſortes d'affaires, civiles & criminelles. Ils parviennent ſouvent à la dignité de Muphti. *Voyez ce mot.*

MOLOCH : idole des Ammonites & des Moabites. C'étoit un demi corps humain avec une tête de veau, & qui avoit les bras étendus. Sa ſtatue étoit d'airain & creuſe en dedans. Elle contenoit ſept fourneaux deſtinés à recevoir les offrandes & les victimes que l'on préſentoit à ce dieu prétendu. Au-deſſous étoit une eſpece de four où l'on allumoit un grand feu. Sur l'eſtomac

de la ſtatue il y avoit ſept ouvertures qui répondoient à chaque fourneau. Dans l'une de ces ouvertures on jettoit de la fleur de farine; dans l'autre, des pigeons ou des tourterelles; dans la troiſieme, des agneaux ou des brebis; dans la quatrieme, des béliers ou des chévres; dans la cinquieme, des veaux; dans la ſixieme, des taureaux; & dans la ſeptieme, des enfants que l'on immoloit à cette divinité barbare. De peur qu'on n'entendit les cris de ces malheureuſes victimes, on faiſoit beaucoup de bruit, pendant la cérémonie, avec des tambours & d'autres inſtruments. Quelques auteurs Juifs prétendent que ce n'étoit pas l'uſage de jetter des enfants dans un fourneau; mais qu'on allumoit devant la ſtatue de Moloch deux bûchers, entre leſquels on faiſoit paſſer les enfants, pour les purifier. On voit dans l'Ecriture que le culte barbare de Moloch fut ſouvent pratiqué parmi les Juifs.

MOMUS: dieu de la raillerie, que les poëtes ſuppoſent être fils du Sommeil & de la Nuit. Son unique occupation dans l'Olympe étoit de cenſurer les actions des dieux & des déeſſes, & de ſe moquer de leurs défauts. Minerve, Neptune & Vulcain, ayant employé chacun toute leur induſtrie pour produire un ouvrage parfait, ſoumirent leurs productions au jugement de Momus. Minerve avoit bâti une maiſon: Neptune avoit fait un taureau; & Vulcain, un homme. Momus, après avoir examiné ces différents ouvrages, prononça que la maiſon de Minerve ne lui plaiſoit pas, parce qu'elle n'étoit pas mobile & qu'on ne pourroit la tranſporter ailleurs, ſi l'on avoit un mauvais voiſin; qu'il eût mieux aimé que le taureau de Neptune eût les cornes placées devant les yeux, afin qu'il pût porter des coups plus sûrs, & qu'il manquoit à l'homme de Vulcain une petite fenêtre au cœur, qui laiſſât voir ſes plus ſecrettes penſées.

MONARCHIQUES: hérétiques du deuxieme ſiécle, ainſi appellés, parce qu'ils n'admettoient qu'un ſeul principe. Selon eux, ce principe étoit Dieu, & il n'y avoit en lui qu'une ſeule Perſonne; car ils le confondoient avec Jeſus-Chriſt & n'en faiſoient point deux êtres diſtingués entr'eux. C'étoit, à les en croire, le

même Dieu qui s'étoit incarné, qui avoit souffert, qui étoit mort pour nos péchés; ce qui leur fit aussi donner le nom de *Patropatiens*.

MONASTERE : maison habitée par des moines ou par des religieuses. 1. Les premiers monasteres, dit l'abbé Fleury, n'étoient que des „ cabanes ou petites „ maisons séparées comme celles des Camaldules. Quelquefois deux ou trois moines y logeoient ensemble; „ d'où vient que l'on à long-temps nommé *Celles*, les „ moindres monasteres que nous appellons *Prieurés*: „ on les nommoit aussi *Cases*; & l'un & l'autre nous „ semblent venir des logements des esclaves; car les „ moines ont gardé ce qui convenoit aux gens les plus „ pauvres & les plus mépriſés...

„ Je m'imagine, ajoûte M. Fleury, trouver encore „ dans les monasteres des vestiges de la disposition des „ maisons antiques Romaines, telles qu'elles sont décrites dans Vitruve & dans Palladio. L'église que „ l'on trouve toujours la premiere, afin que l'entrée en „ soit libre aux séculiers, semble tenir lieu de cette „ premiere sale, que les Romains appelloient *atrium*. „ De-là on passoit dans une cour environnée de galeries couvertes, à qui l'on donnoit d'ordinaire le nom „ grec de *périſtyle*; & c'est justement le cloître où l'on „ entre de l'église, & d'où l'on entre dans les autres „ piéces; comme le chapitre qui est l'exhedre des anciens, le réfectoire qui est le *triclinium*, & le jardin „ est ordinairement derriere tout le reste, comme il „ l'étoit aux maisons antiques...

„ Avoüons, dit plus bas le même auteur, que les „ monasteres sont des thrésors de toutes sortes d'antiquités. C'est-là que se sont trouvés la plûpart de ces „ anciens manuscrits, dont on s'est servi pour établir „ de bonnes lectres : c'est-là que se sont trouvés les „ ouvrages des peres & les canons des conciles. On „ découvre, tous les jours, dans les usages écrits des „ anciens monasteres, des antiquités ecclésiastiques très-„ curieuses : enfin la pratique la plus pure de l'Evangile s'y est conservée, tandis qu'elle a été se corrompant de plus en plus dans le siécle. ”

2. Le nombre des monaſteres eſt ſi prodigieux dans l'Abyſſinie que, lorſqu'on chante dans l'égliſe d'un monaſtere, on eſt entendu dans une autre, quelquefois même dans pluſieurs. Il eſt vrai que la muſique du chœur fait beaucoup de fracas. Les voix, les inſtruments, les tambours de baſque ſe font entendre au loin. Les aſſiſtants qui, pour battre la meſure, frapent la terre avec le pied ou avec leurs bourdons, augmentent encore cette bruyante harmonie. Ajoûtez que chaque monaſtere a deux égliſes; l'une deſtinée pour les hommes; l'autre, où les femmes ſeules peuvent entrer. On ne ſçait pas préciſément quelle a été l'origine de la vie monaſtique en Abyſſinie, ni dans quel temps ont été bâtis les premiers monaſteres. Il paroît probable que ces fameux ſolitaires de la Paleſtine & de l'Egypte, connus ſous le nom d'*Eſſéniens* & de *Thérapeutes*, introduiſirent les premiers ce genre de vie dans l'Empire Abyſſin. Les noms & la forme des monaſteres confirment cette opinion. La plûpart des monaſteres portent les noms de quelques endroits remarquables de la Paleſtine, comme *Debra Libanos*, *Debra Tabor*, *Debra Sinaï*; ce qui marque que leurs premiers inſtituteurs étoient venus de la Paleſtine. D'ailleurs ces monaſteres reſſemblent preſqu'en tout à ceux des Eſſéniens & des Thérapeutes, dont Joſeph & Philon nous ont laiſſé des deſcriptions exactes. Ce ne ſont point, comme en Europe, des bâtiments environnés de hautes murailles, mais plutôt des paroiſſes & de grands villages où un moine a ſa cellule, comme un particulier auroit ſa maiſon, à une grande diſtance de celle des autres. Ils n'ont pas beſoin de la permiſſion du ſupérieur pour ſortir de leur retraite; &, hors le temps conſacré à leurs exercices de piété, il leur eſt libre de jouir du plaiſir de la promenade. Ils ne ſe ſont pas aviſés de couvrir leur pareſſe du voile de l'humilité: on ne les voit pas mendier un pain qu'ils peuvent ſe procurer par le travail. Chacun d'eux a une portion de terrein, qui lui eſt aſſignée, & qu'il cultive avec le plus grand ſoin. Ils ne mangent point en communauté, & la frugalité de leurs repas eſt extrême. Quel-

ques légumes, quelques racines, fruit de leurs travaux, dont ils relevent le goût avec un peu de ſel, ſont leurs mets les plus délicats. Ils ne connoiſſent point d'autre boiſſon que l'eau. Ils s'épargnent même cette nourriture, ſi ſimple & ſi groſſiere; & pendant tout le temps de leurs fréquents Carêmes, ils ne mangent qu'une fois tous les deux jours. Il y a pluſieurs monaſteres où l'on admet des hommes mariés. Il leur eſt même permis d'élever leurs enfants dans la vie monaſtique, & de partager avec eux le ſeul bien qu'ils aient ordinairement, leur petit jardin & leur cellule. Ces monaſteres ont deux égliſes, dont l'une eſt deſtinée pour les femmes & les filles des moines mariés. Elles ſont très-exactes à s'y trouver au temps marqué, le jour comme la nuit; & l'on y célébre le ſervice divin, de la même maniere que dans l'égliſe des hommes, excepté que les tambours & les tambourins ne s'y font point entendre. La plus extrême pauvreté regne dans ces monaſteres, qui n'ont rien de remarquable que le nombre des moines, & l'étendue des terres dont ils ſont poſſeſſeurs. Leurs égliſes dont la forme eſt ordinairement ronde, ſont couvertes de chaume & dénuées de tous ornements. On y voit ſeulement quelques peintures communes, des boiſeries aſſez bonnes: on n'y trouve ni ſales d'aſſemblée, ni réfectoires. Les cellules des moines ſont, comme les égliſes, couvertes de chaume, & n'ont d'autres meubles qu'une table, quelques chaiſes & une miſérable natte qui ſert de lit.

Ces monaſteres étoient autrefois très-floriſſants, tant par le nombre des moines, que par la grandeur des édifices. On admiroit ſur-tout le célébre monaſtere d'Hallelo ou Halléluïa, de l'ordre de l'abbé Euſtathe. Il eſt ſitué dans le royaume de Tigré ſur une montagne très-élevée, & environné d'une épaiſſe forêt. Au pied de la vallée coule le fleuve Mareb. L'égliſe étoit longue de quatre-vingt-dix-neuf pieds, & large de ſoixante-dix-huit. Les cellules des moines étoient bâties tout autour: on n'en comptoit pas moins de douze mille. Au loin, dans la campagne, étoient diſperſés d'autres moines, en plus grand nombre encore, qui formoient quatre-vingt-

dix petites communautés, dépendantes de la grande, qui chacune avoient leur égliſe. Ce monaſtere fameux étoit le lieu de la réſidence du chef général de l'ordre, homme qui tenoit dans l'Etat un rang diſtingué. Lorſqu'une affaire preſſante l'appelloit à la cour, il s'y rendoit accompagné de cent-cinquante moines montés ſur des mules, & revêtus de grandes robes flottantes, qui n'avoient qu'une ouverture en haut pour paſſer la tête. Ce monaſtere a éprouvé, plus ſenſiblement que tous les autres, la fureur des Agaces, des Galles & des autres nations barbares, qui ont exercé de ſi cruels ravages dans l'Abyſſinie. Il neſt plus célébre que par ſes ruines. De ce grand nombre d'égliſes & de cellules, il ne reſte plus que de triſtes maſures au milieu deſquelles on apperçoit à peine une petite égliſe, & une douzaine de cellules.

3. Dans la Corée, c'eſt le public qui fait les dépenſes néceſſaires pour la conſtruction des monaſteres & des pagodes. Chaque citoyen y contribue, ſelon ſes facultés. Ces lieux conſacrés à la piété & à la religion ſont employés aux plaiſirs les plus profanes. On s'y rend en foule, moins pour adorer les dieux que pour s'égayer dans les riantes promenades dont ces temples & ces couvents ſont ordinairement décorés. Un autre ſujet plus honteux y conduit pluſieurs perſonnes. Auprès de ces lieux reſpectables, demeurent ordinairement la plûpart des femmes publiques, qui choiſiſſent exprès ces endroits, à cauſe de l'affluence & du concours de peuple qu'ils attirent.

MONASTÉRIENS. On donna ce nom aux diſciples de l'héréſiarque Jean Bockeldi, ſurnommé *Jean de Leyden*, chef des Anabaptiſtes, en mémoire des profanations horribles qu'ils exercerent dans la ville de Munſter, appellée en latin *Monaſterium*, dont ils s'étoient rendu maîtres.

MONDE. Nous avons rapporté ci-deſſus pluſieurs opinions & particularités curieuſes, concernant l'origine, la durée & la fin du monde que nous habitons. *Voyez* les articles CRÉATION & FIN DU MONDE. Nous ajoûterons encore ici quelque choſe ſur cette matiere.

1. Les Lettrés de la Chine admettent une ſucceſſion de mondes, qui n'a jamais été interrompue. Ils penſent que le monde préſent a été précédé & ſera de même ſuivi d'une infinité d'autres mondes, à la durée deſquels ils aſſignent certains périodes réglés. Un célébre docteur Chinois a fait monter un de ces périodes à cent vingt-neuf mille ſix cent ans.

2. Les Lanjans ou habitants du royaume de Laos, dans la preſqu'iſle au-delà du Gange, croient qu'il y a ſur la terre ſeize mondes différents en y comprenant celui que nous habitons. Ces mondes ſont plus élevés les uns que les autres; & plus ils ſont élevés, plus ils ſont parfaits; plus ceux qui les habitent ſont heureux. Au-deſſus de ces ſeize mondes, ſont les cieux habités par des commandants ou intelligences qui prennent ſoin de tout ce qui ſe paſſe parmi les hommes. Selon ces peuples, les cieux & la terre ont exiſté & exiſteront pendant toute l'éternité. Ils croient cependant que la terre eſt ſujette à des révolutions, & ſe renouvelle de temps en temps, après un certain nombre d'années. Un feu deſcendu du ciel, par un effet particulier, réduit toute la terre en eau; mais les intelligences qui habitent au ſommet des cieux ne laiſſent pas long-temps dans cet état la terre dont ils prennent ſoin. Ils en réuniſſent les parties diſperſées & la rétabliſſent dans ſa premiere forme. Ils penſent que la terre a déja ſubi pluſieurs de ces révolutions. Depuis la derniere, il s'eſt écoulé dix-huit mille ans: voici comment ils racontent la maniere dont la terre fut rétablie & repeuplée. Après avoir été convertie en eau, une des intelligences qui habitent les cieux, nommée *Pon-Ta-Bo-Ba-Mi-Souan*, deſcendit du céleſte ſéjour, un cimeterre à la main, avec lequel il coupa une fleur qui flottoit ſur l'eau. Du ſein de cette fleur, il vit éclorre une fille parfaitement belle. Il ne put réſiſter à ſes charmes, & conçut le deſſein de l'épouſer, afin de repeupler la terre par cette union. Mais la jeune beauté, jalouſe de conſerver le thréſor de ſa virginité, refuſa toujours de conſentir aux deſirs de ſon amant. Le dieu, trop galant pour employer la violence, s'éloigna, le cœur pénétré des

refus de ſa cruelle ; & , pour avoir du moins la conſolation de regarder celle qu'il ne pouvoit poſſéder , il ſe plaça vis-à-vis d'elle à quelque diſtance. Il lui lançoit des regards paſſionnés, interpretes de ſon amour ; & le feu qui partoit de ſes yeux étoit ſi violent, qu'il pénétra la jeune fille ; & la rendit enceinte , ſans nuire à ſa virginité. Bientôt ſa poſtérité devint fort nombreule ; & il s'occupa du ſoin de la pourvoir. Il lui deſtina la terre pour héritage, & s'efforça de leur rendre ce ſéjour agréable autant qu'utile. Il y fit croître des arbres chargés de toutes ſortes de fruits. Il l'orna de prairies émaillées de fleurs. Il en diverſifia l'aſpect trop uniforme par des montagnes, des collines & des vallées. Il enrichit ſon ſein des plus riches métaux , & l'arroſa par des rivieres remplies de poiſſons de toute eſpece. Après avoir ainſi ſatisfait à tous les beſoins de ſes enfants , il voulut retourner dans le ciel , ſa demeure ordinaire ; mais les autres dieux ou commandants , jugeant qu'il s'étoit deshonoré par un mariage profane , ne voulurent plus le recevoir parmi eux. Il fut obligé de reſter encore long-temps ſur la terre , juſqu'à ce que ſes confreres , prenant pitié de ſa ſituation , conſentirent enfin à l'admettre dans le ciel.

Il y a parmi les Lanjans quelques docteurs qui enſeignent que la terre s'eſt peuplée d'une maniere différente. Ils diſent qu'il s'éleva parmi les Souverains du ciel, une guerre très-vive , dont les femmes furent le ſujet. Après pluſieurs combats , les vainqueurs chaſſerent du ciel les vaincus , & les envoyerent en exil dans une grande iſle déſerte , c'eſt-à-dire , ſur la terre qui n'étoit alors qu'une vaſte mer. Les exilés, qui conſervoient encore la plus grande partie de leur puiſſance , firent diſparoître les eaux , & rétablirent la terre dans ſon premier état de ſolidité. Ils ne tarderent pas à s'ennuyer de ce ſéjour, parce qu'ils n'y trouvoient point de femmes. Déſirant ſe procurer des compagnes capables de charmer le dégoût de leur exil , ils monterent ſur un arbre fort élevé , planté ſur la plus haute montagne qu'il y eût ſur la terre. De-là ils appellerent à grands cris leurs femmes qui étoient reſtées dans le ciel

pour être la proie des vainqueurs. Ces femmes n'eurent pas plutôt entendu la voix de leurs époux, que, malgré les efforts que firent les autres dieux pour les retenir, elles descendirent sur la terre, & vinrent tenir compagnie aux pauvres exilés. Les femmes, étant en plus grand nombre que les hommes, eurent bientôt peuplé la terre d'une grande multitude de nouveaux habitants. Mais, au grand étonnement des dieux exilés, plusieurs des enfants de leurs femmes, qui étoient fort blanches, se trouverent fort noirs. Quelques démons, à leur insçu, avoient aussi travaillé à la propagation de l'espece; & leurs enfants se distinguoient par la couleur de leur pere. Les exilés prirent les armes pour chasser cette noire engeance; mais leurs soins furent inutiles, à certains égards: car les femmes, qui avoient eu commerce avec les démons, ne cesserent, dans la suite, de faire des enfants noirs, quoique les peres fussent blancs. C'est ainsi que les Lanjans prétendent expliquer l'origine des noirs & des blancs.

Ils racontent encore, à ce sujet, une fable non moins absurde. Ils disent que les habitants du ciel, persécutés par les anges & les démons, se sauverent sur la terre, & se renfermerent dans une grande pierre. Ils y furent assiégés par leurs ennemis. Les démons entourerent la pierre de feu, afin que les anges y trouvassent un accès plus facile. Dès la premiere bréche que le feu fit à la pierre, les habitants du ciel en sortirent. Les uns eurent le bonheur de s'échaper sans recevoir aucune atteinte des flammes. Mais les autres, moins heureux ou moins adroits, ne purent s'en tirer qu'à moitié grillés & noirs comme des charbons. Après cette aventure, les uns & les autres, pour se venger des anges & des démons, coucherent avec leurs femmes; & il arriva que ceux qui avoient été noircis par le feu, choisirent les femmes des démons, qui étoient noires; & les autres prirent les femmes des anges, qui étoient blanches. Les anges & les démons, ayant voulu réclamer leurs femmes, furent chassés par la force des armes. Ainsi la terre se trouva peuplée de blancs & de noirs. Ce conte extravagant, rempli d'obscurités & de contradictions,

tions, eſt encore mieux imaginé que ce que diſent, ſur le même ſujet, quelques Lanjans qui ont des opinions particulieres. Ils racontent qu'un buffle difforme, hideux & contrefait, enfin la plus affreuſe des créatures, tomba du ciel dans la mer, où, par la force de ſon imagination, il conçut & enfanta une courge remplie d'hommes noirs & blancs. Ce détail d'abſurdités & d'extravagances pourroit paroître inſipide, s'il ne ſervoit à faire voir, dans quels excès de folie l'eſprit humain peut quelquefois s'égarer, lorſqu'il n'eſt pas dans la voie de la vérité.

3. Les Siamois penſent qu'il y a, dans chaque planette, un eſprit ou génie qui en régle le cours. La terre, ſelon leurs idées, eſt ſoutenue ſur les eaux, comme une eſpece de navire. Un vent, dont le ſouffle eſt éternel, contient ces eaux dans un équilibre continuel. Au centre de la terre, eſt un gouffre profond, par le moyen duquel, les eaux, qui ſervent de baſe à la terre, ſe communiquent avec celles qui coulent ſur ſa ſurface. Ils ne reconnoiſſent point de créateur qui ait donné la naiſſance à ce vaſte univers. Ils croient qu'il a exiſté, & qu'il exiſtera toujours. „ Mais, dit le P. Tachard, quand le temps ſera venu, auquel le dieu des Siamois a prédit qu'il ceſſeroit de regner, le feu du ciel, „ tombant ſur la terre, réduira en cendres tout ce qu'il „ y trouvera; & la terre, ainſi purifiée, ſera rétablie „ dans ſon premier état. Des changements très-conſidérables dans les hommes & les animaux, même dans „ toute la nature, & une corruption univerſelle précéderont ce renouvellement univerſel. Les hommes „ qui, dans le temps que Dieu vivoit ſur la terre, „ avoient une taille de géant, & poſſédoient, avec une „ ſanté parfaite, & l'innocence des mœurs, & tout ce „ qui ſe peut ſçavoir, & toutes les obligations de la „ loi; ces mêmes hommes, à meſure qu'ils ſe ſont corrompus, ont perdu ces avantages. Mais dans le dernier temps, ils deviendront ſi foibles & ſi petits, „ qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Leur vie „ ſera très-courte en cet état. Leurs forces & tous les „ autres avantages qu'ils poſſédoient, ſans meſure, dans

„ l'état de perfection, ſe perdront alors entierement. „ Mais on les verra croître en malice, juſqu'à ce qu'enfin, dans le dernier temps, ils s'abandonneront aux „ crimes les plus honteux. Alors ils n'auront plus ni loi „ ni écriture; &, enſevelis dans l'ignorance la plus profonde, ils oublieront juſqu'au nom de la vertu: c'eſt „ ce qui leur fait dire que la fin du monde approche, „ parce qu'ils n'y trouvent plus que corruption; qu'il „ y a ſi peu de ſincérité & de fidélité parmi les hommes, qu'ils ſemblent être arrivés au comble de la ma„ lice." On a vu ſouvent des fanatiqnes en Europe annoncer la fin du monde, & en donner pour raiſon que les crimes des hommes étoient montés à leur comble. Pour ne pas nous écarter des Siamois, ils penſent que, dans les trois ſiécles qui précéderont immédiatement la deſtruction & le renouvellement du monde, on verra luire ſucceſſivement ſix nouveaux ſoleils, chacun pendant cinquante ans. Leur chaleur, plus forte que celle du ſoleil ordinaire, viendra inſenſiblement à bout de tarir l'abyſme inépuiſable de la mer. Les arbres deſſéchés n'auront plus ni feuilles ni fruits. Les animaux & les hommes même, conſumés par ces aſtres dévorants, périront tous miſérablement. Enfin la terre, après avoir perdu ſes habitants, deviendra la proie d'un feu céleſte qui dévorera ſes entrailles. C'eſt alors qu'on ne verra plus aucune inégalité, & que les hauteurs ſeront applanies. „ Après ce terrible changement, la terre, dit l'au„ teur cité plus haut, couverte de cendres & de pouſ„ ſiere, ſera purifiée par le ſouffle d'un vent impétueux „ qui enlevera ces reſtes de l'embraſement du monde; „ après quoi, elle exhalera une odeur ſi douce, qu'elle „ attirera du ciel un ange femelle qui mangera de cette „ terre purifiée. Ce plaiſir lui coûtera cher; car, pour „ l'expier, elle ſera obligée de demeurer ici-bas, ſans „ pouvoir jamais remonter au ciel. Cette intelligence „ concevra, du morceau qu'elle aura mangé, douze „ fils & douze filles, qui repeupleront le monde. Les „ hommes, qui en naîtront, ſeront ignorants, groſſiers; „ ne ſe reconnoîtront pas d'abord eux-mêmes; &, après „ s'être connus, ils ignoreront encore la loi. Ils n'en

„ auront la connoiſſance qu'après un ſi long eſpace de „ temps, qu'on peut l'appeller, en quelque façon, une „ éternité. Cet eſpace de temps étant écoulé, il renaî„ tra un Dieu qui diſſipera les ténébres de l'ignorance, „ en enſeignant aux hommes la véritable religion ; en „ leur faiſant connoître les vertus qu'il faut pratiquer, „ & les vices qu'il faut fuir. " C'eſt ainſi que les Siamois penſent qu'on verra, de temps en temps, ſe renouveller la face du monde.

4. La plûpart des Lettrés du Tonquin croient que le monde eſt éternel.

5. Les Parſis ou Guèbres prétendent que, pour peupler plus promptement le monde nouvellement créé, Dieu permit qu'Eve, notre mere commune, mît au monde, chaque jour, deux enfants jumeaux, & que, pendant l'eſpace de mille ans, la mort reſpecta les hommes, & leur donna le temps de multiplier.

6. Les Macaſſars, habitants des Molucques, aujourd'hui Mahométans, s'imaginoient autrefois que la terre, que nous habitons, étoit un enfant de la lune. Ils diſoient que le ciel avoit exiſté de toute éternité; que le ſoleil & la lune y avoient toujours exercé un empire ſouverain, mais qu'une diſpute s'étant élevée entr'eux, comme il eſt naturel qu'il s'en éleve entre un mari & une femme, le ſoleil brutal, ſans aucun égard pour ſa moitié qui étoit enceinte, lui donna un coup ſi violent qu'il la fit accoucher avant terme. L'enfant, qui n'étoit autre que la terre que nous habitons, tomba; &, dans ſa chute, ſon corps s'entr'ouvrit & fit éclorre pluſieurs géants. Les uns choiſirent la mer pour demeure, les autres la terre; & ce fut eux qui produiſirent dans ces deux éléments tout ce qu'ils ont d'utile & de nuiſible. Les Macaſſars croyoient auſſi que la lune devoit enfanter encore pluſieurs autres mondes; que lorſque celui-cy auroit été réduit en cendres par le feu du ſoleil, il en paroîtroit un autre qui auroit le même ſort, & ſeroit remplacé par un troiſieme, & ainſi ſucceſſivement.

7. Les habitants de l'iſle d'Amboine, l'une des Molucques, ſe donnoient une origine beaucoup moins noble, & ſe croyoient redevables de leur exiſtence à un

crocodile, ou à une anguille, ou à un ſerpent; car il y avoit parmi eux différentes opinions ſur cet article. Pluſieurs s'imaginoient qu'ils étoient iſſus du creux d'un vieux arbre, & quelques rois de cette iſle font honneur de leur origine à un cocotier.

8. Les peuples du Pégu, dans la preſqu'iſle aude-là du Gange, s'imaginent qu'il a exiſté ſucceſſivement, de toute éternité, un nombre prodigieux de mondes qui ont eu chacun leurs dieux particuliers, commis par l'Être ſuprême pour les gouverner. Ils penſent que le monde actuellement exiſtant a déja été gouverné par quatre dieux différents, qui ont regné tour-à-tour; que le dernier de ces dieux a diſparu depuis deux mille cinq cent ans, & qu'il doit en venir bientôt un cinquieme, qui, après avoir gouverné pendant un certain nombre d'années, diſparoîtra comme les autres. Alors le feu du ciel deſcendra ſur la terre, & réduira tout l'univers en cendres; mais, comme le phénix, il renaîtra de ſes cendres.

9. Les Lapons s'imaginent que le monde exiſte de toute éternité, & qu'il n'aura jamais de fin.

MONETA: ſurnom donné par les Romains à la déeſſe Junon, à cauſe d'un bon conſeil qu'elle leur donna. Un tremblement de terre épouvantable s'étant fait ſentir à Rome & aux environs, & les Romains, effrayés de ce prodige, ne ſçachant quel parti prendre, il ſortit une voix du temple de Junon, qui les avertit d'immoler aux dieux une truie pleine. Les Romains ſe hâterent d'exécuter cet ordre; & le tremblement de terre ceſſa auſſi-tôt.

Quelques-uns donnent au nom de *Moneta* une étymologie différente. Ils prétendent qu'il ſignifie *monnoie*, & qu'il fut donné à Junon, parce que, pendant la guerre des Romains contre Pyrrhus, elle leur procura des ſecours d'argent dont ils avoient un extrême beſoin.

MONITION. On appelle ainſi un avertiſſement donné, par autorité eccléſiaſtique, à un clerc, par lequel on lui ſignifie qu'il ait à corriger ſes mœurs ſcandaleuſes. On donne auſſi le nom de *monition*, à la publication d'un monitoire.

MONITOIRE : ordonnance ecclésiastique, qui se publie au prône des paroisses, & qui enjoint à tous les fideles, sous peine d'excommunication, de révéler ce qu'ils sçavent sur certains crimes spécifiés dans le monitoire, & d'en dénoncer les auteurs, s'ils les connoissent. En France, ce sont les juges laïques qui ordonnent la publication des monitoires, lorsqu'ils la jugent nécessaire pour découvrir des faits dont on ne peut avoir connoissance par aucun autre moyen. Les juges d'église n'ont pas le pouvoir de décerner des monitoires, de leur autorité privée. Ils sont obligés, à peine de saisie de leur temporel, d'en faire publier toutes les fois qu'ils en sont requis par les magistrats.

MONOPHYSISME : hérésie des Monophysites, qui soutenoient que la nature humaine, dans Jesus-Christ, avoit été absorbée par la nature divine. Cette erreur, enseignée autrefois par Eutychès, subsiste encore chez les Jacobites.

MONOPHYSITES : partisans de la doctrine du Monophysisme. *Voyez* EUTYCHIENS, JACOBITES.

MONOPTÈRE. Les anciens donnoient ce nom à une espece de temple d'une forme ronde, qui n'avoit point de murailles, & dont la couverture, faite en croupe, n'étoit soutenue que sur des colomnes.

MONOTHELITES : hérétiques ainsi nommés, parce qu'ils ne reconnoissoient qu'une seule volonté en J. C. Voici le raisonnement sur lequel ils appuyoient leurs opinions. Il n'y a qu'une seule personne en J. C. Or, dans une seule personne, il ne peut y avoir qu'un seul principe, qui veut, qui se détermine ; donc il ne peut y avoir dans Jesus-Christ qu'une seule volonté. Ce raisonnement n'étoit qu'une conséquence du Monophysisme. S'il n'y avoit en J. C. qu'une seule volonté, il ne devoit y avoir qu'une nature, comme l'avoit soutenu Eutychès. Les Catholiques répondoient aux Monothélites, que l'unité de volonté ne dépendoit point de l'unité de personne, mais de l'unité de nature ; qu'il n'y avoit en Dieu qu'une seule volonté, quoiqu'il y eût trois personnes ; & que l'Eglise ayant décidé qu'il y avoit deux natures dans J. C. il devoit y avoir aussi

deux volontés. Malgré ces réfutations ſolides, l'opinion des Monothélites fit de grands progrès ; en effet, rien n'étoit plus ſpécieux. Elle ſembloit propre à réunir à l'Egliſe les Neſtoriens & les Eutychéens, & levoit, en apparence, toutes leurs difficultés. Les premiers ſoutenoient qu'il devoit y avoir deux perſonnes en J. C. puiſqu'il y avoit deux natures. Les ſeconds prétendoient qu'il ne pouvoit y avoir qu'une nature en J. C. puiſqu'il n'y avoit qu'une perſonne. Les Monothélites entreprenoient de leur faire voir comment deux natures diſtinctes ne pouvoient former qu'une ſeule perſonne. Ils ſuppoſoient que la nature humaine dans J. C. étoit tellement ſubordonnée à la nature divine, qu'elle n'agiſſoit point par elle-même, mais par la volonté divine; & qu'ainſi, quoiqu'il y eût deux natures diſtinctes en Jeſus-Chriſt, il n'y en avoit proprement qu'une qui agiſſoit, c'eſt-à-dire qu'il n'y avoit qu'une ſeule volonté & une ſeule opération. Par cet expédient, ils ſembloient concilier tous les partis. Ces belles apparences ſéduiſirent l'empereur Héraclius, qui favoriſa le Monothéliſme. Cyrus, patriarche d'Alexandrie, & Sergius, patriarche de Conſtantinople, le firent approuver dans des conciles. Mais Sophrone, évêque de Damas, s'oppoſa vivement aux progrès de cette doctrine. L'édit que l'empereur publia, ſous le nom d'ECHTÈSE, (*voyez cet article*) en faveur du Monothéliſme, fut rejetté par les papes & par tous les évêques de l'Afrique. Le Type de l'empereur Conſtant, qui ordonnoit le ſilence ſur cette matiere, ne fut pas mieux reçu en Occident, où le pape Martin I le fit condamner. Cette condamnation aigrit l'empereur. La diviſion ſe mit entre l'Egliſe & l'Empire, & enfanta un ſchiſme. Conſtantin, ſucceſſeur de Conſtant, convoqua, pour le terminer, un concile général à Conſtantinople, où le Monothéliſme fut condamné, & la doctrine contraire établie. Dans la ſuite, l'empereur Philippicus, fauteur des Monothélites, eſſaya de faire annuller le jugement de ce concile. Il fut déthrôné, avant d'avoir pu exécuter ſes pernicieux deſſeins. Anaſtaſe & Théodoſe ne firent que ſe montrer ſur le thrône impérial; & Léon l'Iſaurien, qui leur ſuc-

céda, fit oublier le Monothéliſme, en introduiſant une nouvelle héréſie, qui fut celle des Iconoclaſtes. Le petit nombre de partiſans, qui reſterent au Monothéliſme, ſe confondit avec les Eutychiens.

MONT-JOIE. On appelloit autrefois de ce nom des amas de pierres que faiſoient les pélerins, & ſur leſquels ils plantoient des croix, auſſi-tôt qu'ils appercevoient de loin l'égliſe ou le lieu qui étoit l'objet de leur pélerinage. Sur le chemin de S. Jacques en Galice, il y a pluſieurs de ces monts-joie, qui ſervent à indiquer la route. Les croix que l'on rencontre ſur le chemin de Paris à S. Denis, s'appellent encore aujourd'hui *les monts-joie de S. Denis.*

L'uſage des monts-joie paroît avoir été imité des payens, qui élevoient des monceaux de pierres ſur les grands chemins, autour des ſtatues de Mercure, dieu des voyageurs; ces monceaux s'appelloient en latin, *acervus Mercurii.* Salomon en parle au chapitre 26 des Proverbes.

MONT-JOYE: ordre religieux & militaire, inſtitué à Jéruſalem, par le pape Alexandre III, & confirmé en 1180. La marque diſtinctive des chevaliers étoit une croix rouge. Ils s'engageoient à combatre contre les infideles, & à obſerver la régle de S. Baſile. Le roi Alphonſe le Sage les fit venir en Eſpagne, & employa leurs armes contre les Maures. Il récompenſa libéralement leurs ſervices, par les grands revenus qu'il donna à leur ordre; mais, ſous le regne de Ferdinand, il fut réuni à celui de Calatrava.

MONT-MARTRE montagne près de Paris, ainſi nommée, parce que S. Denis & ſes compagnons y ſouffrirent le martyre. On penſe qu'il y avoit autrefois, ſur cette montagne, un temple conſacré au dieu Mars; & que près de-là étoit une vaſte plaine appellée le *champ de Mars*, où nos rois de la premiere race ſe montroient à leurs ſujets, une fois chaque année, le premier jour de Mars ou de Mai. D'autres prétendent que c'étoit Mercure que l'on adoroit ſur cette montagne; que ce fut devant la ſtatue de ce dieu que S. Denis fut conduit; & que le Saint ayant refuſé de rendre hommage à cette

idole, eut la tête tranchée dans le lieu même. Il y a sur cette montagne une abbaye de Bénédictins, fondée par Louis VI, dit *le Gros*. Le pape Eugène fit la dédicace de l'église de ce monastere, en 1146.

MONT DES OLIVES, *ou* MONTAGNE DES OLIVIERS, ainsi nommée, à cause des oliviers dont elle est couverte. Elle a six cent pas de hauteur, & n'est éloignée de Jérusalem que de cinq stades. L'Ecriture nous apprend que Jesus-Christ alloit souvent y faire sa priere. Ce fut du sommet de cette montagne qu'il s'éleva au ciel, après sa résurrection. On prétend qu'il y laissa le vestige de son pied gauche imprimé dans le roc, & enfoncé à la profondeur de trois doigts. Sainte Hélene fit bâtir, dans ce même endroit, une église magnifique, dont elle ne put jamais faire couvrir le dôme, parce qu'il se trouvoit directement au-dessus de la place où étoit le vestige du pied de Jesus-Christ. On ne voit plus aujourd'hui que des ruines de cette église. Les Chrétiens ont environné le sacré vestige d'une petite bordure de pierre cimentée, afin qu'on ne marchât pas dessus. Ce vestige ne subsiste plus aujourd'hui en son entier, par la dévotion indiscrette des pélerins qui en ont enlevé des éclats pour en faire des reliques. On voit, avec douleur, parmi les monuments les plus sacrés de notre religion, quelques mosquées des Mahométans qui sont maîtres de ces lieux. La montagne des oliviers est divisée en trois collines. Au pied de celle du milieu, on apperçoit encore quelques restes du jardin de Gethsemani, consacré par la tristesse mortelle que Jesus-Christ y ressentit pendant son oraison, & arrosé par la sueur de sang qui coula de son corps. La plus basse de ces collines se nomme le *mont du scandale*, parce que Salomon y fit ériger des autels en l'honneur des faux dieux de ses concubines.

MONT DE PIÉTÉ. C'est le nom que l'on donne à des banques établies pour prêter de l'argent sans intérêt à ceux qui se trouvent dans le besoin. Les papes ont confirmé, par leur approbation, ces établissements charitables, entr'autres Paul II & Leon X. Il n'y a que les gens du lieu, où le mont de piété est établi, qui

puiſſent y avoir recours. On ne prête jamais que pour un temps limité; & ceux qui empruntent doivent laiſſer des gages équivalents à ce qu'on leur prête. S'ils ne rendent pas au terme preſcrit, les gages ſont vendus. Sans cette précaution, les fonds du mont de piété ſeroient bientôt épuiſés. On exige auſſi de ceux qui empruntent, qu'ils donnent quelque choſe pour le payement des frais qu'entraîne néceſſairement un pareil établiſſement. Mais il y a des monts de piété à Bruges, à Ypres & à Lille, où l'on ne demande rien autre choſe que des gages à ceux à qui l'on prête. Les infames extorſions des Juifs de Padoue, qui faiſoient payer pour intérêt la cinquieme partie du principal, donnerent lieu au premier établiſſement de ce genre, qui fut fait en 1491. On obligea ces ſangſues publiques de fermer leurs banques; & on inſtitua, en leur place, un bureau, où l'on prêta au denier vingt.

MONTANISTES: hérétiques ainſi appellés de Montan, leur chef. C'étoit un eunuque néophite, Phrygien de nation; ce qui fit auſſi appeller ſes ſectateurs *Cataphrygiens*. Ce ne fut guéres que vers l'an 171 de Jeſus-Chriſt, qu'il commença à prophétiſer. Soit qu'il contrefît l'inſpiré, ſoit qu'il fût en effet poſſédé du démon, on ne fut pas peu ſurpris de l'entendre tout-à-coup parler comme un homme extraordinaire. Deux femmes débauchées, mais fort riches, lui firent, par leurs largeſſes, beaucoup de partiſans. On les a cru poſſédées du même eſprit; au moins parloient-elles le même langage. Les diſciples de Montan diſoient de lui & de ſes prophéteſſes, que Dieu les avoit envoyés ſur la terre pour le ſalut des hommes; que n'ayant pu les ſauver ni par ſes prophetes, ni même par ſon incarnation, il étoit deſcendu en eux par le S. Eſprit, dont ils avoient reçu toute la plénitude; privilége dont n'avoit encore joui aucun prophete. Le mariage ne paſſoit point chez les Montaniſtes pour un lien indiſſoluble; mais les ſecondes noces paſſoient pour criminelles. Leurs mœurs étoient aſſez auſteres. Ils avoient trois Carêmes par an, & ne croyoient pas que l'Egliſe eût aſſez de pouvoir pour remettre toute ſorte de pé-

chés. Peut-on croire que Tertullien, ce grand homme dont l'Egliſe ne ceſſera jamais de regreter la perte, ait pu embraſſer de pareilles erreurs.

MORGIS, *ou* MORGITES : nom d'une des principales ſectes du Mahométiſme. Les Morgis ſont de grands défenſeurs de leur religion. Ils prétendent que l'impiété accompagnée d'une véritable croyance, ne ſera jamais punie; & que la piété & les bonnes œuvres, produites par une foi fauſſe & erronée, ne ſervent de rien pour acquérir la jouiſſance du paradis.

MORPHÉE, fils du Sommeil & de la Nuit, tenoit le premier rang, au rapport d'Ovide, parmi les Songes qui habitoient le palais du Sommeil. Il étoit le ſeul d'entr'eux qui annonçât des choſes vraies. Il imitoit parfaitement la taille, les traits, la démarche & le ſon de voix des perſonnes qu'il vouloit repréſenter. Le ſommeil ſe ſervoit toujours de ſon miniſtere, lorſqu'il avoit quelques avis à donner en ſonge. Il y a cependant des Poëtes qui ne font point de diſtinction entre Morphée & le Sommeil; & il paroît que l'uſage étoit de prendre indifféremment l'un pour l'autre.

Si l'on en croit M. Pluche, Morphée n'étoit originairement qu'un ſymbole égyptien. „ Quand Horus „ (dieu du labourage) annonçoit aux laboureurs le „ repos de l'hiver & la paix qui devoit regner dans „ les familles... on le peignoit tenant en main des têtes de pavots, deſquelles on exprime l'*opium*, liqueur aſſoupiſſante, & propre à calmer le ſang." On le nommoit alors *Morphée*, c'eſt-à-dire, *le rétabliſſement des forces.*

MORT : ſéparation de l'ame d'avec le corps. 1. Les Chrétiens n'enviſagent pas la mort comme une ſuite naturelle de la condition humaine, mais comme un châtiment terrible, & toujours ſubſiſtant, du péché du premier homme. C'eſt la déſobéiſſance d'Adam, qui a introduit la mort dans le monde; & s'il eût été toujours fidele à Dieu, ſes heureux deſcendants n'auroient connu ni la mort ni les maladies qui en ſont les triſtes avant-coureurs.

2. Les anciens poëtes faiſoient de la mort une eſpece

de divinité. Ils la ſuppoſoient fille de la Nuit & ſœur du Sommeil, & la repréſentoient comme un ſquelette armé d'une faulx & de longues griffes.

3. Les habitants du royaume de Quiteve, & les peuples voiſins ou dépendants du Monomotapa, obſervent la coûtume barbare de laiſſer mourir ſans ſecours ceux que la vieilleſſe ou la maladie menacent d'une mort prochaine. Les rois eux-mêmes étoient autrefois ſoumis à cet uſage. Mais, pour conſerver juſque dans ce dernier moment l'indépendance attachée à leur dignité, lorſqu'ils s'appercevoient que leur fin n'étoit pas éloignée, ils ſe dévouoient eux-mêmes volontairement à la mort. Souvent même, lorſqu'ils avoient éprouvé quelque perte ou quelque diſgrace; lorſqu'il étoit ſurvenu quelque difformité, ou ſeulement lorſqu'il leur étoit tombé deux dents ſur le devant dans la bouche, ils ſe nommoient un ſucceſſeur & ſe tuoient enſuite eux-mêmes; perſuadés qu'un roi ne devoit avoir, même dans ſon corps, aucune imperfection. Mais, dans la ſuite, les rois ont bien dégénéré de cette grandeur d'ame. Ils n'ont pas cru que la perte de deux dents fût une raiſon ſuffiſante pour renoncer à la vie; &, pour le bien de leurs ſujets, ils ont réſolu de jouir du thrône, auſſi long-temps que le permettroit la nature.

4. Chez les Hottentots, lorſqu'un vieillard décrépit & accablé ſous le poids des ans paroît approcher de ſa fin, ſon fils aîné ou ſon plus proche parent convoque tous les hommes du village; leur expoſe l'état du vieillard & demande qu'on lui permette de l'éloigner du village, comme un membre inutile. Jamais on ne lui refuſe cette permiſſion. Il donne enſuite un grand repas à tous les habitants, & chacun dit adieu au pauvre vieillard. On le fait monter ſur un bœuf; & tout le village l'accompagne juſqu'à une petite cabane qu'on a conſtruite exprès dans un lieu ſolitaire, éloigné de toute communication. C'eſt-là que le malheureux vieillard, ſouvent le plus riche de ſon village, reſte abandonné de tout le monde avec quelques proviſions qu'on lui laiſſe, & qui ne ſervent qu'à lui faire enviſager la mort plus long-temps.

5. Les habitants du royaume de Congo regardent la mort comme le plus grand bien qui puiſſe arriver à l'homme. Ils penſent que l'ame, au ſortir de cette miſérable vie, eſt tranſportée dans un paradis de délices, où elle peut à ſon gré s'enyvrer de plaiſirs. Cette opinion a donné lieu à une coûtume barbare, qui eſt en uſage parmi eux. Lorſqu'ils voient qu'un malade entre dans l'agonie, ils ſe jettent ſur lui comme des furieux; lui ferment la reſpiration; lui preſſent la poitrine & l'accablent de coups. Leur deſſein eſt de le délivrer promptement des douleurs qu'il ſouffre pour le faire paſſer à un état plus heureux.

Peres de la mort. C'eſt le nom que l'on donne à des religieux établis pour aſſiſter les peſtiférés ou les moribonds. On appelloit autrefois à Paris *Pere de la mort* les Auguſtins Déchauſſés de la Place des Victoires, connus aujourd'hui ſous le nom de *Petits Peres.*

Anges de la mort. Voyez EZRAEL.

MOSARABIQUE. (*liturgie*) C'eſt le nom que l'on donne à l'ancienne liturgie qui étoit en uſage dans l'égliſe d'Eſpagne, & qui fut dreſſée par S. Iſidore, évêque de Séville, dans le ſeptieme ſiécle.

MOSQUÉES. Ce ſont des temples où les Muſulmans s'aſſemblent pour prier Dieu & leur prophete. Les ſynagogues des Juifs & les égliſes chez les Chrétiens donnent une juſte idée de ces édifices. On n'y voit cependant ni autels, ni figures, ni images; car l'Alcoran le défend expreſſément. Mais une grande quantité de lampes & pluſieurs petits dômes ſoutenus de belles colomnes de marbre, & quelquefois de porphyre, en ſont le principal ornement. Avant d'arriver à chaque moſquée, on entre dans une grande cour ombragée de cyprès, de ſycomores, & autres arbres touffus. Sous un veſtibule, qui eſt au milieu de la cour, eſt une fontaine & pluſieurs petits baſſins de marbre où les Muſulmans ſont l'abdeſt avant la priere. Cette cour eſt environnée de cloîtres, à-peu-près comme dans nos communautés religieuſes, leſquels communiquent à des maiſons deſtinées aux Imans payés pour lire au peuple l'Alcoran dans la moſquée, & prier pour les ames dé-

tenues dans l'araf. (*Voyez* ARAF.) On y loge encore des étudiants & de pauvres paſſants, auxquels on diſtribue, tous les jours, un potage de ritz, de lentilles, d'orge mondé, &, trois fois la ſemaine, du mouton.

Les revenus des moſquées ſont immenſes ; ſur-tout ceux des Jamis, ou moſquées royales. Ils abſorbent la troiſieme partie des terres de l'Empire. Sainte Sophie de Conſtantinople, bâtie par Juſtinien & rebâtie enſuite par Théodore, poſſede à elle ſeule des biens aſſez conſidérables pour occuper des gens dont la ſeule étude eſt de les calculer & de les mettre en ordre. Quant aux moſquées des Derviches, ou celles qu'une dévotion particuliere à fondées, leur revenu conſiſte en legs pieux, dont ils placent l'argent à interêt, qui n'eſt permis chez les Turcs, que dans ces ſortes de cas.

Les moſquées ne peuvent porter le nom de leurs fondateurs. Ce privilége eſt réſervé aux empereurs ſeuls. Ainſi le grand Jami, bâti par Mahomet II, ſur les ruines de l'égliſe des SS. Apôtres, eſt appellé de ſon nom *Muhamédie*, tandis que la moſquée de Muſa-tchélébi, que ce prince fit élever des dépouilles des Hongrois, après la bataille de Sémendrie, porte le nom du ſaint qu'on y révere d'un culte particulier.

MOTET. C'eſt un endroit d'un pſeaume, ou quelque priere miſe en muſique pour être chantée à l'égliſe. Quelques étymologiſtes, entr'autres les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, prétendent que le nom de *motet* lui a été donné à cauſe de ſa briéveté, „ comme ſi ce n'étoit qu'un mot." Il faut cependant avouer que les répétitions éternelles de la muſique rendent quelquefois ce mot bien long.

MOUPHTI. *Voyez* MUPHTI.

MOUTIER, ou, comme on prononçoit autrefois, *Monſtier*, nom formé du latin *Monaſterium*, & dont on ſe ſervoit anciennement pour déſigner les couvents & les monaſteres.

MOYSE, prophete & légiſlateur des Juifs, naquit l'an du monde 2464, 1571 ans avant Jeſus-Chriſt. Dieu, qui le deſtinoit à être auprès de ſon peuple l'interpréte de ſes volontés, le déroba miraculeuſe-

ment à la mort. Le roi d'Egypte, réfolu d'exterminer les Hébreux, avoit ordonné qu'on fît mourir tous leurs enfants mâles, dès qu'ils ſeroient nés; & cet ordre barbare s'exécutoit avec la derniere rigueur. Jocabed cacha ſon fils pendant l'eſpace de trois mois & trompa les recherches des miniſtres de Pharaon. Mais, déſeſpérant de pouvoir le cacher plus long-temps, & voulant s'épargner la douleur de le voir maſſacrer ſous ſes yeux, elle l'enferma dans un berceau de jonc, & l'expoſa ſur le bord du Nil au milieu des roſeaux. Marie, ſœur de cet enfant, ne le perdit point de vue; &, ſe tenant à une certaine diſtance, elle attendit quel ſeroit le ſort de ſon frere. Dans ce moment, la fille de Pharaon, que Joſeph nomme *Termutis*, vint ſur le bord du fleuve, dans le deſſein de ſe baigner. Elle apperçut ce panier de jonc & ſe le fit apporter par une de ſes femmes. L'ayant examiné, elle y vit un enfant dont la beauté & les cris plaintifs la toucherent: „ C'eſt ſans doute, dit-elle, un des enfants de „ ces infortunés Hébreux." Marie s'approcha auſſi-tôt, & dit à la princeſſe: „ Voulez-vous que je vous amene „ une femme Juive qui ſe chargera de nourrir cet en„ fant?" Termutis y conſentit; & Marie ſe hâta d'aller chercher ſa mere. „ Prenez cet enfant, dit à Jocabed la fille de Pharaon, „ & nourriſſez-le avec ſoin; vous „ ſerez bien récompenſée." Jocabed emporta ſon fils dans ſa maiſon; &, lorſqu'il fut un peu grand, elle le remit entre les mains de la princeſſe qui le fit élever à la cour de ſon pere, dans toute la ſageſſe des Egyptiens, & lui donna le nom de *Moyſe*, c'eſt-à-dire *ſauvé des eaux*. Ayant atteint l'âge de quarante ans, Moyſe quitta la cour & alla viſiter ſes freres. Son cœur fut vivement touché de l'état déplorable où il les trouva. Ayant apperçu un Egyptien qui battoit cruellement un Juif, ſaiſi d'indignation, il regarda autour de lui s'il n'y avoit point de témoins; &, ne voyant perſonne, il tua l'Egyptien & cacha ſon corps ſous le ſable. Le lendemain, ayant rencontré deux Juifs qui ſe diſputoient, il fit quelques réprimandes à celui qui lui parut avoir tort; mais le Juif lui répondit: „ Qui vous a conſti-

„ tué juge ſur nous? Voulez-vous me tuer, comme „ vous avez tué hier l'Egyptien?" Ces paroles remplirent Moyſe de crainte. Pharaon ne tarda pas à être inſtruit du meurtre de l'Egyptien. Il voulut en punir l'auteur; & Moyſe, pour ſe dérober à ſa vengeance, s'enfuit dans la terre de Madian & s'aſſit auprès d'un puits. Les ſept filles de Jéthro ou Raguel, prêtre des Madianites, vinrent à ce puits pour abbreuver les troupeaux de leur pere. Mais, dans le même moment, arriverent des bergers qui les chaſſerent avec violence. Moyſe indigné ſe leva; &, fondant ſur ces bergers inſolents, il les mit en fuite, & aida aux filles de Jéthro à faire boire leurs troupeaux. De retour chez leur pere, elles lui raconterent le ſervice que leur avoit rendu un étranger. Jéthro leur ordonna de l'aller chercher, & lui donna en mariage une de ſes filles, nommée *Séphora*.

Moyſe, depuis quarante ans, s'occupoit à faire paître les troupeaux de ſon beau-pere, lorſqu'un jour, étant ſur le mont Horeb, il vit un buiſſon tout en feu & qui brûloit ſans ſe conſumer. Voulant s'approcher de plus près pour examiner ce prodige, il entendit une voix qui ſortoit de ce buiſſon, & qui lui dit: „ Déchauſſe-toi; la terre où tu marches eſt ſainte. Je „ ſuis le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob: j'ai vu „ l'affliction de mon peuple; & c'eſt par ton miniſtere „ que je veux le délivrer de la ſervitude des Egyptiens: „ va trouver Pharaon & lui ordonnes, de ma part, de „ laiſſer ſortir les Hébreux de ſes Etats; aſſemble les chefs „ de ta nation, & annonces-leur ce que tu vois & ce que „ tu entens."... „ Ils ne voudront pas me croire, répon„ dit Moyſe, & me prendront pour un impoſteur." Alors Dieu lui dit: „ Jettes à terre cette baguette que tu tiens „ à la main. „ Moyſe obéit; & ſa baguette fut changée en un ſerpent, dont l'aſpect lui fit prendre la fuite. Mais, par l'ordre de Dieu, ayant pris en main la queue de ce ſerpent, ſa baguette reprit ſa premiere forme. „ Voilà un ſigne, lui dit Dieu, qui rendra témoi„ gnage de la vérité de tes diſcours; mais ſi les Hé„ breux ne veulent pas croire à celui-là, tu leur en

„ feras voir un second. Mets ta main dans ton sein. " Moyse obéit, & vit, avec étonnement, sa main couverte de lépre. Il la remit dans son sein par l'ordre de Dieu, & la retira entierement saine. „ Si ces deux „ signes, ajoûta Dieu, ne peuvent convaincre les Hé„ breux, prens de l'eau dans ta main, jettes-la sur „ la terre; l'eau se changera en sang. " Moyse ayant représenté qu'il étoit begue & s'énonçoit difficilement, Dieu lui ordonna de prendre, pour son interpréte auprès du peuple, son frere Aaron, qui étoit naturellement éloquent.

Moyse étant allé trouver Pharaon pour lui signifier les ordres de Dieu, ce prince impie s'en moqua & le renvoya durement. En vain Moyse, pour l'ébranler, changea-t-il, en sa présence, sa baguette en serpent. Pharaon ne fit aucun cas de ce prodige, parce qu'il vit ses magiciens faire la même chose. Moyse, ne pouvant vaincre sa dureté, frapa consécutivement l'Egypte de dix plaies terribles. Il changea les eaux en sang; fit éclorre, dans le pays, une multitude infinie de grenouilles, d'insectes & de mouches; répandit la mortalité & la peste sur les bestiaux & sur les hommes; détruisit toutes les moissons par la grêle & par les morsures d'une quantité prodigieuse de sauterelles; couvrit la terre d'épaisses ténébres; & enfin fit mourir tous les premiers-nés des hommes & des animaux. Cette derniere plaie triompha de l'opiniâtreté de Pharaon, qui ne s'opposa plus au départ des Hébreux.

Moyse conduisit le peuple de Dieu dans le désert, & y prodigua les miracles. Il corrigea l'amertume des eaux, en y jettant un morceau de bois. Il fit jaillir une source d'eau du rocher d'Horeb, en le frapant avec sa baguette. Dieu lui communiqua, sur le mont Sinaï, la loi qu'il vouloit que les Juifs observassent. Moyse s'entretint avec Dieu sur cette montagne pendant quarante jours & quarante nuits; &, lorsqu'il en descendit, sa tête parut aux Israëlites environnée de rayons. Il s'occupa ensuite à faire construire le Tabernacle, selon le plan que Dieu lui en avoit donné. Les murmures continuels des Juifs dans le désert, l'esprit de révolte & de

de sédition, qui regnoit parmi ce peuple, lui donnèrent lieu de faire éclater toutes les vertus d'un sage législateur. On ne peut trop admirer la prudence avec laquelle il sçut conduire & gouverner une nation inquiete & turbulente, toujours prête à se soulever. Après tant de peines & tant de travaux, il n'eut pas la consolation d'arriver dans cette terre promise, où tendoient tous ses desirs. Il la vit seulement de loin sur la montagne de Nébo; & il rendit les derniers soupirs, après l'avoir vue. Ce fut ainsi que Dieu punit dans un serviteur d'ailleurs si fidele, un instant de foiblesse, où sa foi avoit été chancelante. Les Juifs honorerent la mémoire de leur illustre législateur par un deuil de trente jours. Il fut inhumé dans une vallée de la terre de Moab; mais le lieu de sa sépulture resta depuis inconnu par les soins de l'archange Michel, qui empêcha le diable de le découvrir aux Israëlites. Ces peuples, si portés à l'idolâtrie, n'eussent pas manqué de rendre les honneurs divins à ce grand homme. C'étoit l'intention du diable; mais, comme le rapporte S. Jude, l'archange Michel combatit cet esprit tentateur, & s'opposa à l'exécution de son pernicieux dessein. Moyse est l'auteur de cinq Livres qui composent le Pentateuque, & qui sont la GENESE, l'EXODE, le LÉVITIQUE, les NOMBRES & le DEUTÉRONOME, (*voyez* ces différents articles.) C'est la plus ancienne Histoire que nous ayons; &, quand elle n'eût pas été inspirée de Dieu, ce seroit encore la plus précieuse & la plus digne de foi.

Les Rabbins & les Cabalistes ont débité sur Moyse plusieurs fables que nous croyons devoir rapporter pour faire connoître de quelle maniere les écrivains Juifs ont eux-mêmes défiguré leurs plus respectables histoires. Moyse, disent-ils, s'étant enfui de l'Egypte, se retira dans la terre de Madian, & s'assit auprès d'un puits. Un instant après, il vit venir Séphora, une des filles de Jéthro, & fut si charmé de sa beauté qu'il lui proposa de la demander en mariage. Séphora lui répondit qu'il ne connoissoit pas le danger de la proposition qu'il lui faisoit; que son pere avoit coûtume d'ordonner à tous ses amants d'aller arracher un certain arbre qui faisoit

nourrir tous ceux qui en approchoient. Moyſe lui demanda quel étoit cet arbre. „ Il faut que vous ſçachiez, lui répondit Séphora, que Dieu, le ſoir du ſixieme jour de la création du monde, produiſit entre les deux vêpres du ſabbat, un bâton, qu'il donna au premier homme. Après la mort d'Adam, ce bâton paſſa ſucceſſivement entre les mains d'Enoch, de Noé, de Sem, d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob & de Joſeph. Ce dernier l'ayant emporté en Egypte, les Egyptiens s'en ſaiſirent après ſa mort, & le porterent au palais de Pharaon. Mon pere, qui étoit alors un des principaux magiciens du roi, connut auſſi-tôt la vertu de ce bâton, & s'en empara. Il l'enfonça enſuite en terre dans ſon jardin, & le bâton prit auſſi-tôt racine, & ſe couvrit de fleurs & de fruits. Depuis ce temps, mon pere ordonne à ceux qui me demandent en mariage d'aller arracher cet arbre; & ils meurent auſſi-tôt qu'ils en approchent." Le diſcours de Séphora n'effraya point Moyſe. Il réſolut de tenter l'aventure. S'étant rendu à la maiſon de Jéthro, il lui demanda ſa fille Séphora. Jéthro, pour toute ré-
„ ponſe, lui propoſa l'épreuve ordinaire. Moyſe alla dans
„ le jardin; arracha l'arbre & l'apporta. Cette action cauſa une grande ſurpriſe à Jéthro. Il conſulta ſon art, & connut que cet étranger devoit faire de grands maux à l'Egypte. C'eſt pourquoi, il le fit jetter dans une foſſe profonde, où il fût mort de faim ſans le ſecours de Séphora qui prit ſoin de le nourrir ſecrettement, pendant l'eſpace de ſept ans, au bout deſquels cette généreuſe fille parla à ſon pere de Moyſe, & le pria de voir s'il étoit encore vivant. Jéthro, ne ſçachant pas de quelle maniere il avoit été nourri, le croyoit mort depuis long-temps. Il fut étrangement étonné, lorſqu'il le trouva en vie. Ce prodige fit ſur lui une telle impreſſion, qu'il embraſſa Moyſe, lui demanda pardon des maux qu'il lui avoit faits, & lui donna ſa fille en mariage, ne doutant plus qu'il ne fût un prophete & un ami de Dieu. Quant au bâton que Moyſe avoit arraché dans le jardin de Jéthro, il s'en ſervit toujours depuis, comme de baguette; & ce fut par ſon moyen qu'il opéra tous ſes prodiges.

MOYSE-MAIMONIDES, eſt mis au nombre des ſaints, dont les Juifs honorent la mémoire. Sa vie eſt pleine de miracles & de prodiges ; & ſa naiſſance même a quelque choſe d'extraordinaire. Son pere, nommé *Maimon*, s'étoit engagé par vœu à vivre dans le célibat. Mais, ennuyé ſans doute de ce genre de vie, il s'imagina entendre en ſonge une voix divine qui le diſpenſoit de ſon vœu ; lui permettoit de ſe marier, & lui indiquoit même la fille d'un certain boucher qu'il devoit prendre pour femme. Maimon ne réſiſta point aux ordres du ciel, qui s'accordoient trop bien avec ſon penchant. Il épouſa la fille indiquée ; & ce fut de cette union ſinguliere que naquit Maimonides, lequel, en naiſſant, donna la mort à ſa mere, en 1131. Le pere n'attendit pas de nouveaux ordres du ciel pour ſe remarier ; mais la ſeconde femme qu'il prit conçut une grande averſion pour le petit Maimonides, qui étoit lourd & ſtupide. Elle le maltraita ſi cruellement, que l'enfant s'échapa de la maiſon paternelle, pour ſe dérober à la cruauté de ſa marâtre. S'étant endormi par hazard ſous le toit d'une ſynagogue, il ſe fit, pendant ſon ſommeil, un prodigieux changement en lui : ſon eſprit s'ouvrit tout-à-coup ; &, lorſqu'il ſe réveilla, il ſe trouva ſpirituel & ingénieux. Ces nouveaux talents lui donnerent accès auprès du Sultan d'Egypte, dont il devint le favori, à cauſe de ſon habileté dans la médecine. Les médecins Mahométans, jaloux de ſe voir ſurpaſſés par un Juif, qu'ils mépriſoient, conſpirerent ſa perte, & l'obligerent à boire du poiſon ; mais la ſcience de Maimonides triompha de la force du venin. Pour ſe venger de ſes ennemis, il les obligea à ſon tour de ſubir la même épreuve ; &, par ce moyen, il en fit périr dix. Ce triomphe penſa lui coûter cher. Les autres médecins, devenus encore plus acharnés à ſa perte, l'accuſerent d'avoir conſpiré contre le Sultan. Ce prince crédule condamna Maimonides à ſe couper les veines. Mais, par le prodige le plus étonnant, Maimonides eut beau ſe couper les veines, il n'en ſortit point de ſang. Cet homme extraordinaire fit des miracles juſqu'après ſa mort. Lorſqu'on portoit ſon corps au lieu de la ſépul-

ture, le convoi fut attaqué par une troupe de brigands, qui, après avoir fait prendre la fuite à tout le monde, voulurent jetter le corps du défunt dans la mer. Mais, quelques efforts qu'ils employaſſent, ils ne purent jamais parvenir à le ſoulever ſeulement. Le lecteur croira ce qu'il voudra de tous ces prodiges, dont les légendes Juives ne ſont pas moins remplies que les nôtres.

MOZETTE. C'eſt le nom que l'on donne au camail des évêques. Le chaperon des Cordeliers & des Récollets s'appelle auſſi *mozette*. Ce chaperon eſt un morceau d'étoffe de la même ſorte que leur habit, qui eſt taillé en rond, & qui leur couvre les épaules & le devant de l'eſtomac.

MUBAD, MUBADAN. C'eſt le nom que portoit, avant la réforme de Zoroaſtre, le chef ſouverain de la religion des anciens Perſes. Ce nom ſignifie *évêque des évêques*. Zoroaſtre le changea en celui de *Deſturi Deſtur*, qui a la même ſignification.

MUDÉRIS, *ou* MAÎTRES D'ÉCOLES. Ce ſont, chez les Turcs, les profeſſeurs de ces académies que les princes Ottomans ont fait élever dans l'enceinte ou aux environs des moſquées. Ils ſont chargés d'y enſeigner le droit civil & le droit canon. Le Mudéri de la moſquée de Soliman eſt le premier des Mudéris, & parvient ſouvent à la dignité de Mollak. *Voyez* MOLLAK, MOSQUE'E, &c.

MUÉZIMS *ou* CRIEURS. Ce ſont des Imans, dont le ſeul emploi, chez les Turcs, eſt d'annoncer à haute voix, du haut des minarets, les paroles du ſalavat, & le moment de la priere pour le peuple. Le Muézim ſe tourne vers le midi, le ſeptentrion, l'orient & l'occident; & il finit par ces mots: „ Venez, peuple, au lieu de tranquillité & d'intégrité; venez à „ l'aſyle de ſalut." Il répéte ce ſignal cinq fois le jour; mais, le vendredi, qui répond à notre dimanche, l'Iman ajoûte un ſixieme Ezan, à cauſe de la ſolemnité du jour. *Voyez* EZAN, MINARETS, IMAN, &c.

MUMBO-JUMBO: eſpece d'idole qui eſt plutôt l'ouvrage de la politique que de la ſuperſtition. Les Mandingues, Négres de l'intérieur de la Guinée, ont

imaginé cette divinité comme une eſpece d'épouvantail pour faire peur à leurs femmes, & les retenir dans le devoir & dans l'obéiſſance. Ils leur font accroire que le Mumbo-Jumbo veille ſur toutes leurs démarches, lit même dans le fond de leurs cœurs, & ne manquera pas de punir rigoureuſement, non-ſeulement leurs moindres fautes, mais encore la ſeule penſée d'en commettre. Cette idole a une figure monſtrueuſe & terrible, propre à intimider les eſprits foibles & crédules des femmes. Pendant la nuit, un Négre caché dans cette idole, pouſſe des cris épouvantables; ce qui ne contribue pas peu à rendre redoutable le Mumbo-Jumbo. Tous les hommes indiſtinctement ne ſont pas initiés aux myſteres de cette idole. La plûpart n'y ſoupçonnent aucune fourberie, & croient, d'auſſi bonne foi que leurs femmes, que le Mumbo-Jumbo eſt une divinité charitable, qui prend ſoin du repos & du bonheur des maris. Cette idole eſt dans la plus grande vénération dans le pays; & ſon nom eſt employé dans les ſerments les plus ſolemnels. Ceux qui, par leur âge & leur prudence, paroiſſent dignes qu'on leur révele le ſecret, jurent de ne jamais le découvrir à perſonne.

Ces confreres de Mumbo-Jumbo paroiſſent avoir quelque rapport avec nos Francs-Maçons. Malgré les précautions que l'on prend pour cacher cette fourberie, peu s'en fallut qu'elle ne fût découverte, vers l'an 1727, par la foibleſſe & l'indiſcrétion du roi de Jagra. Ce prince, éperdument amoureux d'une de ſes femmes, ne put ſe défendre de ſatisfaire ſa curioſité ſur cet article. Cette femme n'eut rien de plus preſſé que de communiquer à ſes compagnes une ſi importante découverte; & bientôt le ſecret fût devenu public, ſi les principaux ſeigneurs du pays, chefs de la confrérie de Mumbo-Jumbo, n'euſſent promptement arrêté le mal dans ſa ſource. Ils s'aſſemblerent à la hâte; ſe repréſenterent les grands inconvénients auxquels ils ne manqueroient pas d'être ſujets, ſi leurs femmes perdoient le ſeul frein qui fût capable de les contenir dans la ſoumiſſion; &, après une mûre délibération, ils allerent trouver le roi, portant avec eux l'idole de Mumbo-

Jumbo ; & colorant leur audace du ſpécieux prétexte de la religion, ils ſommerent le roi de comparoître devant le Mumbo-Jumbo. Ce prince, naturellement foible, appréhendant une révolte, n'oſa réſiſter à l'ordre des ſeigneurs. Il parut devant l'idole. Un Négre, caché dedans, lui fit des reproches ſanglants ſur ſon indiſcrétion, & lui commanda d'amener ſes femmes en ſa préſence. Il obéit. Les femmes ayant comparu, l'idole, par le miniſtere de ſon interpréte inviſible, les condamna à mort avec leur roi. La ſentence fut exécutée ſur le champ. Ainſi le ſecret demeura caché par la mort de celles à qui il avoit été révélé; & Mumbo-Jumbo acquit encore, par ce coup d'éclat, une autorité plus grande.

MUNASICHITES : Les Turcs appellent ainſi certains philoſophes qui forment une ſecte particuliere, & qui adoptent le ſyſtême de Pythagore ſur la tranſmigration des ames. Le nom de *Munaſichite* eſt dérivé de l'arabe *Munaſachat*, qui ſignifie *métempſycoſe*.

MUNKIR & MEKIR : nom des deux anges, ſelon les Mahométans, dont les fonctions ſont de tourmenter les réprouvés. Ces anges, diſent-ils, qui ont un aſpect hideux & une voix auſſi terrible que le tonnerre, deſcendent dans le tombeau des réprouvés, auſſi-tôt que ceux qui ont aſſiſté à leur enterrement ſe ſont retirés. Ils font ſubir au mort un interrogatoire, & le fouettent enſuite avec un fouet qui eſt moitié fer & moitié feu. Ils ont tiré cette idée du Talmud.

MUPHTI. C'eſt le nom du chef de la religion, ou ſouverain pontife des Mahométans. Il eſt encore appellé, *faiſeur de loix*, *oracle des jugements*, *prélat de l'orthodoxie*, &c. Le jour de ſon inſtallation, l'empereur, dont il tient la place, le revêt d'une riche veſte de martre zibeline, & lui fait un préſent de mille écus d'or. Il n'a d'autre penſion que deux mille aſpres par jour ; ce qui revient à-peu-près à cinq livres ſterlings, ou ſoixante-cinq livres de notre monnoie. Mais il tire tout l'argent qu'il peut des places dépendantes des moſquées royales. Autrefois ſon pouvoir étoit ſans bornes. Il étoit conſulté par tous les ſujets de l'Empire & par

le Grand-Seigneur même dans les affaires les plus importantes. Mais aujourd'hui ce pontife ne conſerve la confiance du monarque & ſon crédit qu'en ſacrifiant ſouvent la religion à ſa politique. A peine eſt-il revêtu de ſa nouvelle dignité, que les ambaſſadeurs & les réſidents des cours étrangéres, les agents des Bachas, viennent le féliciter, & lui font un préſent d'environ cinq mille écus. On fait rarement mourir un Muphti. Quand il eſt atteint de crime d'état, on le dégrade, avant de l'envoyer au ſupplice. Alors on le met dans un mortier de marbre gardé dans les tours de Conſtantinople. Il y eſt broyé, & ſes os ſont réduits en bouillie.

Amurat IV, qui imagina ce cruel genre de ſupplice, diſoit à ce ſujet: „ Il faut que les têtes exemptes du „ tranchant de l'épée, ſoient broyées par le pilon."

MURCIE: divinité adorée autrefois chez les anciens Romains. Elle eſt regardée comme la déeſſe de l'oiſiveté. Les pareſſeux & les fainéants lui rendoient un culte particulier.

MUSA: déeſſe de la diſcrétion chez les payens, que l'on invoquoit particuliérement pour empêcher les médiſances & les mauvais propos. On l'appelloit autrement *Tacita*, c'eſt-à-dire *diſcrette*.

MUSARABE. C'eſt le nom que l'on donnoit autrefois en Eſpagne aux Chrétiens qui vivoient ſous la domination des Arabes, parce que *Muſa*, en arabe, ſignifie *Chrétien*.

MUSERINS. C'eſt le nom que ſe donnent entr'eux, chez les Mahométans, ceux qui font profeſſion de l'Athéiſme, & dont la ſignification eſt: „ Nous avons „ le véritable ſecret." Ce ſecret, dit Ricaut, n'eſt autre choſe que de nier abſolument la divinité; de ſoutenir affirmativement que c'eſt la nature ou le principe intérieur de chaque individu qui dirige le cours ordinaire de toutes les choſes que nous voyons.

MUSES: déeſſes du paganiſme, qui préſidoient aux arts libéraux & aux ſciences. On les ſuppoſoit filles de Jupiter & de Mnémoſyne. Elles étoient au nombre de neuf, & avoient Apollon à leur tête. On leur attribuoit un grand amour pour la virginité, & on leur

donnoit les épithétes de Chaſte & de Pucelle. Leur demeure étoit particulierement ſur l'Hélicon, en Béotie, & ſur le Parnaſſe, dans la Phocide. Tous les gens de lettres, mais principalement les poëtes, les invoquoient dans leurs ouvrages, & leur demandoient qu'elles les inſpiraſſent. Les noms des neuf Muſes ſont *Calliope*, *Clio*, *Erato*, *Thalie*, *Melpomene*, *Terpſycore*, *Euterpe*, *Polymnie*, & *Uranie*. Chacune d'elles à ſon article particulier dans cet ouvrage.

M. Pluche explique ainſi l'origine du culte rendu aux neuf Muſes. Les Egyptiens avoient coûtume d'annoncer les néoménies, ou les premiers jours de chacun des neuf mois, où l'Egypte eſt délivrée du débordement, par neuf figures ſymboliques, qu'ils appelloient *Iſis*, & qui „ portoient dans leurs mains des ſymboles „ particuliers ou convenables à chacun de ces mois; „ par exemple, un compas, une flûte, une trompette, „ un maſque, ou tel autre attribut, pour annoncer la „ fête qui précédoit l'arpentage des terres inondées; „ celle où l'on ſonnoit de la trompette ou du cor, „ pour aller à une expédition de guerre ou de chaſſe; „ celle où l'on prenoit le maſque, pour repréſenter „ l'ancien état du genre humain, ou quelqu'autre fête „ célebre. Toutes ces figures enſeignoient réellement „ aux hommes ce qu'ils avoient à faire. On ſe ſouvenoit généralement que c'étoit-là leurs fonctions. „ Mais, devenues autant de déeſſes, on s'imagina „ qu'elles préſidoient à la muſique, à la géométrie, à „ l'aſtronomie, à toutes les ſciences... Au lieu de „ voir, dans les inſtruments qu'elles portoient, les caracteres particuliers des fêtes ou des travaux de chaque mois, on crut y voir & l'on aida à y mettre les „ marques ſpécifiques de tous les beaux arts. On les „ appelloit en Egypte, les *neuf Muſes*, c'eſt-à-dire les „ *neuf mois ſauvés des eaux*, ou *délivrés de l'inondation*; étymologie, dont la juſteſſe ſe trouve demontrée par le nom de *Moyſe* ou de *Moſé*, qui ſignifie „ *ſauvé des eaux*."

MUSSAF. C'eſt le nom d'une priere uſitée parmi les Juifs modernes, le jour du ſabbat. (*Voyez* SAB-

SAT.) Cette même priere ſe fait auſſi le premier jour de chaque mois, & au commencement de l'année.

MUSULMANISME : religion des Muſulmans.

MUSULMANS : nom que ſe donnent les Mahométans, & qui ſignifie, ſuivant M. Gagnier, *dévoués au ſervice de Dieu.* Le chevalier Chardin l'explique par ces mots *arrivés au ſalut de Salem;* terme, ajoute-t'il, qui, dans preſque toutes les langues de l'Orient, ſignifie *paix* & auſſi *ſalut*, comme qui diroit *les ſauvés*, en quoi ils n'entendent pas cela du ſalut éternel, mais de la vie temporelle. C'eſt qu'au commencement du Mahométiſme, cette religion, plus cruelle & ſanguinaire encore qu'elle ne l'a été depuis, ne faiſoit point de quartier, à la guerre, qu'à ceux qui l'embraſſoient en faiſant la profeſſion accoûtumée, en ces mots : „ Il n'y „ a point d'autre Dieu que Dieu; & Mahomet eſt ſon „ prophete; " & lorſque quelqu'un, pour éviter la mort, faiſoit cette profeſſion de foi, on crioit : *Muſélmoon eſt!* „ Il eſt arrivé au ſalut! " Cela fait voir que ce terme ne ſignifie pas *vrai croyant*, comme la plûpart des relations le portent.

MUTA, nymphe, fille du fleuve Almon, ſelon les poëtes, ayant découvert à Junon l'intrigue de Jupiter avec une autre nymphe, nommée *Juturne*, le dieu, irrité de ſon indiſcrétion, lui coupa la langue, & donna ordre à Mercure de la conduire aux enfers. Mercure, en la conduiſant, en devint amoureux & l'épouſa. Muta n'en étoit pas moins belle pour avoir perdu la langue, & n'en valoit que mieux pour un mari. Ce fut à ſa diſgrace qu'elle fut redevable du culte qu'on lui rendoit à Rome. Si elle n'avoit pas eu la langue coupée, les Romains ne ſe ſeroient peut-être jamais aviſés de l'honorer comme la déeſſe du ſilence. On trouve, dans le ſecond Livre des Faſtes d'Ovide, une deſcription agréable des cérémonies qui ſe pratiquoient en l'honneur de la déeſſe Muta. „ Une vieille, dit-il, accompagnée de pluſieurs jeunes filles, ſacrifie à la déeſſe du ſilence, & a bien de la peine à le garder elle-même. Elle prend avec trois doigs trois grains d'encens, & & les met ſous le ſeuil de la porte, dans l'endroit où

un rat s'eſt frayé un chemin ſecret. Prenant enſuite ſept féves noires, elle les tourne dans ſa bouche, après quoi, elle colle avec de la poix la tête d'un ſimulachre. Elle la pique avec une aiguille; la couvre de menthe; puis la jette dans le feu. Pendant que cette tête brûle, la vieille a ſoin de l'arroſer par des effuſions de vin. Elle donne à boire à ſes compagnes une partie du vin qui reſte; mais elle en boit elle-même plus que toutes les autres enſemble, juſqu'à ce qu'enyvrée de cette agréable liqueur, elle s'écrie: „ Nous avons enchaîné les langues de nos ennemis, & nous n'avons plus rien à „ craindre de leurs diſcours. " Ainſi finit cette cérémonie, dont le but eſt de ſe prémunir contre les médiſants.

MYIAGRE, *ou* MYIODÈS : divinité prétendue que l'on invoquoit particulierement en Arcadie, contre les piquures des mouches.

MYSTERES : cérémonies ſecrettes de la religion des anciens payens. Les myſteres Egyptiens étoient les plus célébres & les plus anciens. Ceux d'Eleuſis, de Samothrace & de Lemnos étoient les mêmes que ceux d'Egypte. On chercheroit en vain à s'inſtruire de ce qui concerne ces myſteres dans les auteurs qui ont écrit ſur la religion des Egyptiens tels qu'Hérodote, Diodore de Sicile, Plutarque, Platon, Porphyre. On ne trouve, dans leurs ouvrages, que des contes populaires, des fables extravagantes & d'inſipides allégories. Nous nous ſervirons donc, pour percer l'obſcurité de ces cérémonies, des lumieres que nous fournit M. Pluche. L'explication, qu'il donne des myſteres égyptiens, eſt également naturelle & ſçavante.

Tant que les Egyptiens conſerverent la connoiſſance d'un Être ſuprême, qu'ils avoient reçue des premiers patriarches, & le véritable ſens des figures ſymboliques, dont ils ſe ſervoient pour déſigner les fêtes, les aſſemblées publiques & les différents travaux de l'année, leur religion fut ſimple, pure, & ſans aucun myſtere. Mais lorſque l'ignorance & la ſuperſtition eurent converti en autant de divinités les figures allégoriques; lorſque le peuple, infatué des nouveaux dieux qu'il s'étoit faits, eut entierement perdu le ſens primitif des ſymboles

qu'il avoit divinisés, alors il se forma dans l'Egypte deux religions ; l'une publique & suivie par la multitude, qui n'étoit qu'un amas confus de fables absurdes & d'idées monstrueuses ; l'autre particuliere & secrette, qui n'étoit plus connue que des prêtres. Cette seconde religion détruisoit la premiere. Elle enseignoit que tous les dieux n'étoient que des affiches & des symboles. Elle en marquoit le vrai sens, & ramenoit les esprits au culte d'un seul Dieu. C'étoit, en un mot, la religion primitive des Egyptiens, que l'idolâtrie venoit d'étouffer, & dont les prêtres, plus sages & plus éclairés que le peuple, étoient devenus les seuls dépositaires. Il n'eût pas été sûr pour eux d'entreprendre de ravir au peuple ses divinités chimériques, & de lui faire connoître que les objets de son culte n'étoient que des allégories & des êtres de raison. La multitude les eût lapidés pour venger ses dieux. Ils se contenterent donc de révéler la vérité à un petit nombre de personnes d'une sagesse reconnue, après leur avoir fait subir plusieurs épreuves, & jurer un secret inviolable : c'est ce qui s'appelloit être initié aux mysteres. Voici quelles étoient les principales cérémonies de cette initiation.

Celui qui devoit être initié se préparoit à entrer dans le sanctuaire de la vérité par un grand nombre de purifications & d'exercices religieux, qu'il continuoit pendant plusieurs jours. On l'introduisoit ensuite dans un lieu où regnoient une obscurité profonde & un silence effrayant. On faisoit briller à ses yeux des éclairs : on lui faisoit entendre le bruit du tonnerre, & l'on tâchoit de jetter la terreur & la consternation dans son ame par une initiation de tout ce que la nature a de plus triste. A cette scene lugubre succédoit le spectacle le plus pompeux & le plus magnifique : aux ténébres les plus épaisses succédoit la clarté la plus vive. A la lueur d'une infinité de flambeaux s'avançoient quatre personnages superbement vêtus, & dont les habits étoient tout mystérieux. „ Le plus brillant de tous & qu'on nommoit „ spécialement *l'Hierophante* ou *celui qui révéle les* „ *choses saintes*, étoit habillé de maniere à repréſen-

„ ter le *Démiurgue*, l'Être qui conduit l'univers. Le se-
„ cond étoit le *porte-flambeau*, & avoit rapport au
„ soleil. Le troisieme, qu'on nommoit *l'adorateur*, &
„ qui se tenoit proche d'un autel, représentoit la lu-
„ ne. Le quatrieme, qu'on nommoit le *sacré messager*,
„ avoit rapport à Mercure." Ces quatre personnages dé-
voiloient à l'initié le secret des mysteres. Cette explica-
tion étoit appellée *autopsie*, c'est-à-dire, la *vue claire de la vérité*. Il s'agiroit maintenant de sçavoir sur quoi rouloient les instructions que donnoient à l'initié ces quatre personnages: c'est ce que nous trouvons dans deux passages de Cicéron qui s'étoit lui-même fait initier aux mysteres, & qui étoit assez clairvoyant pour bien démêler ce qu'ils signifioient. C'est donc ainsi qu'il s'exprime dans son Traité de la nature des dieux, en parlant des mysteres d'Eleusis, qui étoient les mêmes que ceux d'Egypte. „ Quand ces mysteres sont expliqués & ramenés
à leur vrai sens, il se trouve que c'est moins la nature des dieux qu'on nous y apprend, que la nature des choses." On sent que Cicéron ne parle qu'à demi-mot, & laisse seulement entrevoir ce qu'il ne lui étoit pas permis de publier. Il s'explique un peu plus clairement dans le second passage tiré du second Livre des Loix. „ Par le secours de ces mysteres, dit-il, nous avons
„ connu les moyens de subsister; & les leçons, qu'on
„ y donne, ont appris aux hommes, non seulement à
„ vivre dans la paix & avec douceur, mais même à
„ mourir dans l'espérance d'un meilleur avenir." Ce passage, quoique fort court, nous apprend tout ce que nous voulions sçavoir, & nous leve „ non seulement
„ les barrieres, mais les derniers voiles qui fermoient
„ l'avenue des mysteres: tout est enfin exposé au grand
„ jour. Ces pratiques n'avoient point de rapport aux
„ dieux, parce que ceux-cy sont venus plus tard; &
„ elles ne sont mysteres, que parce qu'il faut trouver
„ des personnes sûres, à qui l'on puisse dire ce que
„ tout cela signifioit. Anciennement on les cachoit aux
„ autres sous un secret inviolable, parce que les figu-
„ res, que le peuple avoit divinisées, signifioient, dans
„ ces mysteres, toute autre chose que des dieux; con-

„ feſſion qui pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites.... Les
„ paroles de Cicéron ſont claires; mais, comme il s'eſt
„ expliqué en peu de mots, achevons d'en faire ſentir
„ toute l'étendue... En réuniſſant ce que Cicéron nous
„ a appris, avec les fonctions & les noms des quatre
„ perſonnages (de l'autopſie.)

„ Le Demiurgue ou le Fabricateur du monde, qui
„ avoit un habit ſi magnifique, ſi myſtérieux & ſi vé-
„ nérable, a rapport au cercle aîlé, qui préſide à tout,
„ dans les tableaux Egyptiens. C'étoit l'intelligence,
„ l'eſprit, la ſource de l'être & de la beauté, celui à
„ qui tout obéit; c'étoit Dieu.

„ Celui qui venoit enſuite, étoit auſſi très-brillant;
„ mais il n'étoit qu'en ſecond. Il rendoit hommage au
„ premier, & ſe nommoit le *porte-lumiere*. C'eſt la
„ même choſe que l'Oſiris Egyptien; c'eſt le ſoleil.

„ Le troiſieme perſonnage qu'on nommoit *l'aſſiſtant*
„ *de l'autel*, *l'adorateur*, paſſoit, chez les Grecs, pour
„ repréſenter la lune, parce qu'il portoit un croiſſant
„ ſur la tête, mais on voit, par-là, que ce perſonnage
„ étoit *Iſis*: or, nous ſçavons qu'Iſis, avec ſon croiſ-
„ ſant, ſignifie, non la lune, mais la néomenie ou l'é-
„ tabliſſement des différentes fêtes pour louer Dieu de
„ toutes les productions de la terre; & c'eſt pour cela
„ même que ce troiſieme perſonnage ſe tenoit auprès
„ d'un autel, & ſe nommoit *l'adorateur*.

„ Le quatrieme étoit nommé *le meſſager des Dieux*
„ ou *Hermès*; ce qui répond à l'Anubis Egyptien: or
„ cet Anubis, avec ſa tête de chien & ſa meſure du
„ Nil, accompagné de deux ſerpents, n'eſt que le ſa-
„ lutaire avis que donne à temps la canicule de ſe ſau-
„ ver & de ſe procurer la ſubſiſtance, par l'obſervation
„ de la cruë des eaux. Ainſi cette autopſie ou mani-
„ feſtation de la vérité... ſe réduiſoit originairement à
„ faire entendre au peuple aſſemblé quatre choſes qu'on
„ n'oſa plus lui dire quand il eut converti les ſymboles
„ en autant de dieux.

„ 1°. On l'avertiſſoit de glorifier, de toutes choſes,
„ l'Être ſuprême, l'unique Intelligence qui mene à ſon
„ gré l'univers.

N A G.

NABO : divinité des Aſſyriens & des Chananéens, & la premiere après Bel, ou Baal. Elle étoit particuliérement célébre par les oracles que l'on ſuppoſoit qu'elle rendoit; c'eſt ce qu'exprimoit le nom de *Nabo*, qui, dans la langue du pays, ſignifioit *prophétie*.

Voſſius penſe que *Nabo* déſignoit la lune, comme *Bel*, le ſoleil.

NAGATES. C'eſt le nom que les inſulaires de Ceylan donnent à leurs aſtrologues Quelques voyageurs crédules, entr'autres Ribeyro, vantent beaucoup le ſçavoir de ces aſtrologues qui, diſent-ils, font très-ſouvent des prédictions dont l'événement confirme la vérité. Ils ne peuvent ſe perſuader que ces aſtrologues puiſſent ſi bien rencontrer ſans le ſecours du diable; mais on ſçait maintenant à quoi s'en tenir là-deſſus; & tout le manége de ces prétendus prophetes n'eſt plus un myſtere que pour les ſots. Ces aſtrologues décident ſouvent du ſort des enfants. S'ils déclarent qu'un aſtre malin a préſidé à leur naiſſance, les peres, en qui la ſuperſtition étouffe la nature, s'imaginent rendre ſervice à leurs enfants, en leur ôtant une vie qui doit être malheureuſe. Il s'en trouve cependant qui, ne pouvant ſe réſoudre à faire périr leurs enfants, les donnent à d'autres perſonnes, s'imaginant que les malheurs, qui les menacent dans la maiſon paternelle, ne les ſuivront pas dans une maiſon étrangere. Si l'enfant né ſous l'aſpect d'une planette malheureuſe eſt un premier-né, le pere le garde ordinairement malgré les prédictions des aſtrologues; ce qui fait voir que l'aſtrologie n'eſt, dans le fond, qu'un prétexte dont les peres trop chargés d'enfants ſe ſervent pour débarraſſer leur maiſon. Ces Nagates ont des regiſtres ſur leſquels ſont marqués le jour & le moment de la naiſſance de chaque perſonne. Ce ſont eux qui enſeignent dans quel temps il faut ſe laver la tête; ce qui, parmi les Chingulais, eſt une cérémonie de religion, que chacun doit faire ſelon le

temps

temps de ſa naiſſance. Ils ſe vantent de pouvoir prédire, par l'inſpection des aſtres, ſi un mariage ſera heureux ou non, ſi une maladie eſt mortelle; auſſi ne fait-on guéres de mariages ſans les avoir conſultés; &, lorſqu'une perſonne tombe malade, on ne manque pas d'aller leur demander s'il y a quelque choſe à craindre pour ſa vie.

NAHUM, le ſeptieme des douze petits prophetes, exerça ſon miniſtere dans le royaume de Juda, ſous le regne d'Ezéchias, ou, ſelon d'autres, de Manaſſès. Sa prophétie contient une prédiction de la ruine de Ninive.

NAIADES : nymphes honorées chez les anciens payens, comme autant de divinités qui préſidoient aux fleuves, aux rivieres & aux fontaines. Les poëtes les ſuppoſoient filles du fleuve Achéloüs. On avoit coûtume de les repréſenter avec une coquille à la main, & verſant de l'eau d'une urne. Les chévres, les agneaux étoient les victimes ordinaires qu'on leur immoloit. On faiſoit auſſi en leur honneur des libations de vin, de miel & d'huile: on leur préſentoit des offrandes de lait, de fruits & de fleurs.

NAÏRES: nobles Indiens dont les perſonnes ſont, en quelque ſorte, conſacrées par l'ignorance & par la ſuperſtition du peuple. Ils n'ont pas coûtume de s'enroller au nombre des maris; & l'amour de la propriété ne les domine pas au point qu'ils veuillent avoir des femmes en propre. Ils trouvent bien plus doux de vivre ſur le commun; & leur nobleſſe leur donne la rare prérogative de pouvoir jouir de toutes les femmes qui leur plaiſent. Les droits ſacrés des maris ne peuvent l'emporter ſur le privilége des Naïres. Lorſque ceux-cy ſont occupés avec une femme, ils ont la précaution de laiſſer leurs armes à la porte, pour n'être point troublés par la préſence importune du mari. Arrive-t-il ſur ces entrefaites? Il voit ce ſigne; le reſpecte, & ſe retire. Ces Naïres ſont d'un orgueil & d'une fierté que la ſuperſtition nourrit & entretient encore. Si quelqu'un d'un rang inférieur ſe rencontre ſur leur paſſage, il faut qu'il ſe détourne & prenne un autre chemin. Il ne lui eſt pas permis d'enviſager ces nobles orgueilleux qui ſe croi-

roient souillés, s'ils étoient abordés par un homme au-dessous d'eux, & s'en iroient promptement se purifier.

NAMANDA : nom d'une priere jaculatoire, que les dévots Japonois proferent souvent pour implorer le secours d'Amida, & qui consiste dans ces paroles : „ Bienheureux Amida, sauvez-nous." Les moines & les prêtres du Japon ont certains jours réglés, auxquels ils chantent solemnellement le Namanda pour les morts, au son des cloches. On voit aussi des mendiants, assis sur une natte au bord des grands chemins, qui frapent continuellement sur une cloche avec un marteau de bois, en récitant des Namanda pour les morts ; ce qui leur attire les aumônes de tous les dévots.

NAMAZI. C'est le nom que les Turcs donnent aux prieres communes, qu'ils sont obligés de faire tous les jours, pour obéir aux préceptes de la loi. Les *Namazi* doivent se faire cinq fois en vingt-quatre heures, à la pointe du jour, à midi, à quatre heures du soir, au coucher du soleil, & pendant la nuit. Les Mahométans disent que les prieres qui ne sont pas faites précisément aux heures prescrites par la loi, seront un jour répétées dans l'Araf. Les trois premieres sont fixes ; les deux autres mobiles, selon que les jours sont plus longs ou plus courts. Par exemple, au temps de l'équinoxe, les prieres du matin se font entre cinq & six heures du matin ; celles de l'après-midi, à trois heures ; celles du soir, ou du soleil couchant, à six heures ; enfin les prieres de la nuit se disent une heure & demie après le coucher du soleil, c'est-à-dire à sept heures & demie. Mais les Dervis en ont encore d'autres pendant la nuit, auxquelles ils ne manquent jamais. *Voyez* DERVICHES.

NANCE : divinité des anciens Persans, qui répondoit à la Diane des Grecs & des Romains.

NAPÉES : nymphes honorées autrefois par les anciens payens comme des divinités du second ordre. Elles présidoient aux bois, aux collines & aux vallées.

NARAWNE : un des noms que les Indiens Gentils donnent à l'Être suprême, & qui signifie qu'il est extrêmement miséricordieux envers les hommes. C'est sous ce nom qu'on le fait invoquer aux malades.

NARTHEX. Les Grecs appelloient ainſi un lieu particulier de leurs égliſes, deſtiné pour les catéchumènes, les énerguménes, & les pénitents du ſecond & du troiſieme rang. Ce lieu étoit en dehors de l'égliſe. Il étoit appellé *Narthex*, c'eſt-à-dire *férule*, parce que ceux qui l'occupoient étoient en pénitence ſous la férule & ſous la correction de l'Egliſe.

NASSERIES. Ce nom, qui ſignifie, ſelon le P. Beſſon, *mauvais Chrétiens*, ſe donne à une ſecte de Levantins, répandus ſur les côtes de la mer, depuis Tortoſe, juſqu'au-delà de Laodicée, & dont la religion eſt une eſpece de problême. Ils diſent qu'ils ſont Turcs; mais c'eſt par politique, & pour éviter les perſécutions des Mahométans; car ils ne croient ni à Mahomet ni à ſon Alcoran. On prétend qu'ils admettent le myſtere de la Trinité, & qu'ils ont un Evangile qu'un vieillard leur lit. Ils obſervent certaines fêtes qui appartiennent au Chriſtianiſme, comme Pâques, Noël, la Circonciſion, l'Epiphanie. Ils s'aſſemblent dans une égliſe à-peu-près ſemblable à celle des Chrétiens, & ils font entr'eux une eſpece de cène qui conſiſte à réciter certaines prieres ſur du pain & ſur du vin, qu'ils partagent enſuite entre tous les aſſiſtants. Ils emploient, dans leurs ſerments, les noms de S. Matthieu & de S. Simon, & rendent une ſorte de culte à ſainte Barbe. Ils s'abſtiennent de la chair de pourceau, & de celle de tout animal femelle. Ils ſont extrémement ſuperſtitieux, & font uſage du taliſman. Le larcin paroît être leur grande paſſion: leurs mœurs ſont d'ailleurs aſſez réglées. Leurs femmes & leurs filles ne ſe couvrent point le viſage, & ſont plus chaſtes que celles qui ſont voilées. Elles tueroient un étranger qui oſeroit leur faire quelque propoſition, ſi l'on en croit le P. Beſſon.

NATIGAY, *ou* STOGAY: nom que les Tartares idolâtres donnent à leur divinité domeſtique & tutélaire. C'eſt elle qui, ſelon eux, rend la terre féconde, & protege leurs familles. Chaque jour, avant que le maître du logis prenne ſon repas, on a ſoin de faire manger l'idole, c'eſt-à-dire qu'on lui barbouille de graiſſe la bouche & le menton; car c'eſt-là tout ſon repas. Ce

dieu protecteur eſt marié ; & ſans doute que les Tartares lui donnent une femme & des enfants, afin qu'éprouvant par lui-même la tendreſſe paternelle, avec les ſollicitudes & les embarras du ménage, il en ſoit plus porté à protéger & défendre leurs familles. Ils placent ordinairement ſes enfants devant lui, & ſa femme à ſa gauche.

NATIVITAIRES. On a donné ce nom à ceux qui enſeignoient que la naiſſance divine de J. C. avoit eu un commencement, & qui nioient l'éternité de ſa filiation.

NATIVITÉ DE JESUS-CHRIST : fête que l'Egliſe célebre en l'honneur de la naiſſance de J. C. (*Voyez* NOEL.)

NATIVITÉ DE LA STE VIERGE : fête que l'Egliſe célebre, le 8 de Septembre, en l'honneur de la naiſſance de la ſainte Vierge. On attribue communément l'inſtitution de cette fête au pape Sergius I, élevé ſur le ſiége apoſtolique en 687. Pluſieurs cependant prétendent qu'elle n'eſt pas plus ancienne que le IX ſiécle. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle n'a commencé à devenir univerſelle en France & en Allemagne que dans le X ſiécle. Dans l'Egliſe Gréque elle n'a été célébrée qu'au XII.

NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE : fête que l'Égliſe célebre, le 24 de Juin, en mémoire de la naiſſance de S. Jean-Baptiſte, précurſeur de J. C. Cette fête eſt ordinairement accompagnée de réjouiſſances & de feux de joie : ainſi s'accomplit l'oracle de l'Ecriture, qui dit que la naiſſance de Jean-Baptiſte ſera pour un grand nombre de perſonnes un ſujet de joie.

NAVETTE : inſtrument dont on ſe ſert dans les égliſes pour mettre l'encens. C'eſt une eſpece de boëte dont on n'ouvre que la moitié. Elle peut être, comme l'encenſoir, d'argent ou de léton. A la navette eſt attachée, avec une petite chaîne de même métal, une cuiller avec laquelle on prend l'encens.

NAZARÉENS. On appelloit ainſi, parmi les Juifs, les hommes ou les femmes qui s'engageoient par vœu à obſerver pendant un certain temps quelques loix par-

ticulieres, dont les principales étoient de s'abſtenir de vin & de toute liqueur capable d'enyvrer, de laiſſer croître leurs cheveux, & de n'aſſiſter à aucunes funérailles pendant tout le temps de leur nazaréat. Ils évitoient alors avec un ſoin particulier d'entrer dans une maiſon où il y eût un mort; car, dans ce cas, ils contractoient une ſouillure qui les obligeoit à recommencer de nouveau leur nazaréat. Lorſqu'ils avoient rempli leur temps, ils ſe préſentoient à la porte du temple; offroient les ſacrifices preſcrits par Moyſe en pareil cas: alors le prêtre leur faiſoit raſer la tête; jettoit leurs cheveux dans le feu qui étoit au-deſſous du ſacrifice, & les dégageoit abſolument de leur vœu.

NÉCROLOGE: regiſtre d'une égliſe ou d'un monaſtere, où l'on marque les noms des bienfaiteurs, la mort des abbés, des prieurs, des religieux, des chanoines, des dignitaires, &c.

NÉCROMANCE, *ou* NÉCROMANCIE: art d'évoquer les morts, & de faire pluſieurs choſes merveilleuſes par le ſecours du diable. La Nécromancie n'étoit pas ſeulement l'art d'évoquer les morts; par ſon moyen, on trouvoit auſſi le ſecret de deſcendre tout vivant dans les enfers pour voir ce qui s'y paſſoit, & en conſulter les habitants; & c'eſt de cette eſpece de nécromancie dont Lucien ſe moque agréablement dans ſon Dialogue. Cet auteur ſuppoſe que le philoſophe *Ménippe*, ayant en vain cherché la vérité ſur la terre, & ne trouvant par-tout qu'obſcurités & contradictions, prit enfin le parti de deſcendre aux enfers pour y conſulter le devin Tiréſias. De retour ſur la terre, il raconta à ſon ami *Philonide* la maniere dont il étoit deſcendu aux enfers, & ce qu'il y avoit vu. C'eſt le ſujet du Dialogue, dont Ménippe & Philonide ſont les interlocuteurs.

MÉNIPPE.

. . . . . „ Comme je rêvois là-deſſus jour & nuit, „ il me prit envie d'aller en Babylone conſulter quel„ques mages des diſciples de Zoroaſtre, parce qu'on „ diſoit que, par des charmes & des ſortiléges, ils „ ouvroient la porte des enfers, & faiſoient entrer

„ & ſortir qui il leur plaiſoit. Mon deſſein étoit de
„ conſulter Tirésias qui, étant ſage & prophete tout en-
„ ſemble, me pourroit enſeigner, mieux que nul autre,
„ quelle étoit la meilleure vie, & celle qu'un hon-
„ nête homme devoit choiſir. Je fis donc marché
„ avec l'un d'eux, nommé *Mithrobarzanez*, qui
„ avoit de longs cheveux & une grande barbe blanche,
„ & obtins de lui, avec beaucoup de peine, qu'il
„ voulût être mon guide dans une entrepriſe ſi hazar-
„ deuſe. Il me prit, & me lava dans l'Euphrate un
„ mois entier, ſelon le cours de la lune, commençant
„ au lever du ſoleil, le viſage tourné vers l'orient, &
„ barbottant une longue oraiſon, comme ces ſergents
„ enroués qui parlent ſi vîte & ſi mal, qu'on ne les
„ entend pas. Je penſe toutefois qu'il invoquoit les
„ démons. Après avoir fait toutes ſes conjurations, il
„ me cracha au nez par trois fois, & me ramena ſans
„ regarder perſonne par le même chemin. Cependant
„ il ne me donnoit à manger que du gland, & à boire
„ que du lait & de l'hydromel, ou de l'eau du fleuve
„ Coaſpes. Nous avions la terre pour lit, & le ciel
„ pour couverture. Lorſque je fus bien préparé de la
„ ſorte, il me mena, ſur le minuit, aux bords du
„ Tigre; &, m'ayant bien lavé & nettoyé, fit quel-
„ ques cérémonies de purification, avec une torche,
„ de l'oignon marin, & pluſieurs autres choſes, bar-
„ bottant toujours cette longue oraiſon. Comme je fus
„ bien enchanté & tournoyé, pour n'être point en-
„ dommagé par les phantômes, il me ramena au logis,
„ en me faiſant marcher à reculons. Le reſte de la nuit
„ fut employé à nous préparer au départ. Il mit donc
„ une longue ſoutane de magicien, & m'arma d'une
„ maſſue, d'une lyre, & d'une peau de lion, avec
„ ordre, ſi l'on me demandoit mon nom, de ne pas
„ dire *Ménippe*, mais Ulyſſe, Hercule, ou Orphée.
„ Il croyoit que nous paſſerions mieux ſous le nom
„ de ces héros, qui ſont connus dans les enfers, que
„ ſous le nôtre. Le jour venu, nous deſcendimes à
„ la riviere pour nous embarquer, car il avoit préparé
„ un bateau & des victimes, avec les autres choſes

„ néceſſaires pour le ſacrifice. Après que nous eumes
„ chargé notre petit faix, nous entrames triſtes & do-
„ lents, comme dit le poëte, quittant à regret le ri-
„ vage. Nous n'eumes pas vogué long-temps, que
„ nous deſcendimes dans le lac où l'Euphrate ſe perd,
„ & de-là dans une terre déſerte & ſi couverte de bois
„ qu'on n'y voyoit goutte. Je mis pied à terre ſous
„ la conduite du mage; &, après avoir creuſé une
„ foſſe, nous y égorgeames nos victimes, & épan-
„ chames le ſang tout autour. Pendant tous ces myſ-
„ teres, il tenoit une torche allumée, & invoquoit
„ enſemble tous les Démons, les Peines, les Furies,
„ la nocturne Hécate, & la redoutable Proſerpine,
„ entremêlant parmi ſes diſcours de grands mots bar-
„ bares & inconnus, & criant à pleine tête, & non
„ plus entre ſes dents, comme auparavant. Tout-à-
„ coup la forêt tremble par la force de l'enchantement;
„ la terre ſe fend, & l'on entend de loin les cris du
„ Cerbere. L'enfer peu-à-peu ſe découvre, avec le lac
„ brûlant, le fleuve de feu, & le manoir de Pluton
„ qui trembloit juſques ſur ſon thrône. Nous entrons
„ par cette ouverture, & trouvons Rhadamante à demi-
„ mort de frayeur, Cerbere abboyant & tout prêt à
„ nous dévorer; mais je l'endormis aiſément au ſon de
„ ma lyre. Comme nous fumes à la barque de Caron,
„ nous faillimes à ne point paſſer, tant elle étoit pleine:
„ ce n'étoit que gens bleſſés, l'un à la jambe, l'autre
„ à la tête, comme au retour d'un combat; mais auſſi-
„ tôt qu'il nous vit, & qu'il apperçut la peau de
„ lion & la maſſue, s'imaginant que j'étois Hercule,
„ il nous fit faire place, & nous paſſa à l'autre bord;
„ enſuite il nous montra le chemin. Mithrobarzanez
„ marchoit devant, parce qu'on ne voyoit goutte, &
„ je le ſuivois pas-a-pas, le tenant par ſa robe, tant
„ que nous arrivames dans un pré qui étoit tout
„ planté d'aſphodèles, où nous fumes incontinent
„ environnés d'ombres murmurantes. Nous paſſons
„ outre juſqu'au tribunal de Minos qui avoit à ſes
„ côtés les Démons, les Peines & les Furies, avec
„ une nombreuſe troupe de coupables, adulteres,

„ hypocrites, flateurs, &c. Nous demeurames là „ quelque temps à entendre leurs défenſes. Mais ils „ étoient accuſés par de plaiſants orateurs. Te ſouvient-„ il de ces ombres que font les corps lorſqu'ils ſont „ oppoſés au ſoleil? Ce ſont-là nos accuſateurs après „ notre mort, & les fideles témoins de tout ce que nous „ avons fait au monde, comme ceux qui ne nous ont „ point abandonnés pendant le cours de notre vie, „ &c." *Voyez* MAGIE, *ou plutôt* SORTILEGE & MANES.

NECTAR. C'eſt le nom que donnoient les anciens poëtes à une boiſſon délicieuſe, dont ils ſuppoſoient que les dieux faiſoient uſage, & qui avoit la vertu de leur procurer l'immortalité.

NÈCUS : divinité adorée autrefois chez les anciens Eſpagnols. On croit communément que c'étoit le dieu Mars qu'ils adoroient ſous ce nom. Nécus, qui ſignifie en grec, *un mort*, *un cadavre*, eſt un nom qui convient aſſez au dieu de la guerre & des combats, qui ne ſe plaît que dans le carnage.

NEF. On appelle ainſi la plus grande partie d'une égliſe, qui s'étend depuis le baluſtre du chœur, juſqu'à la principale porte de l'égliſe, & qui eſt deſtinée pour le commun des fidéles. Le mot de *nef* ſignifioit autrefois *navire*. Il eſt dérivé d'un mot grec qui a la même ſignification, d'où l'on fit d'abord le vieux mot françois *nauf*, & enſuite *nef*.

NÈGES, *ou* CANUSIS : prêtres ſéculiers du Japon, qui deſſervent les temples ou *Mias*. Ils ſont diſtingués des laïques par une robe blanche ou jaune qu'ils mettent par-deſſus leur habillement ordinaire. Ils portent un bonnet qui a la figure d'une barque, qu'ils nouent ſous le menton avec des cordons de ſoie. Le bonnet eſt orné de nœuds & de franges plus ou moins longues, ſuivant le rang & la qualité de chaque prêtre. Les Nèges ſe raſent le viſage, & laiſſent croître leurs cheveux. Les ſupérieurs, pour ſe diſtinguer, ſe font faire une treſſe, ou bien enferment leurs cheveux ſous une gaze noire. Ils ont auſſi un morceau d'étoffe qui leur couvre les deux mâchoires, & qui eſt plus ou moins large, ſelon la dignité de chacun. Ces ſupérieurs

eccléſiaſtiques ſe font remarquer par un faſte profane, lorſqu'ils ſe montrent en public. On porte devant eux deux ſabres ; diſtinction qui n'eſt en uſage que parmi les nobles. Ils ſe croiroient deshonorés s'ils s'abbaiſſoient juſqu'à parler à un homme ; &, quoique la plûpart ſoient d'une extrême ignorance, l'extérieur froid & réſervé qu'ils affectent leur donne un air de capacité qui en impoſe au vulgaire. Tous les eccléſiaſtiques du Japon ſont ſoumis au Daïri, pour ce qui concerne le ſpirituel : dans les affaires civiles, ils dépendent d'un juge particulier commis par l'empereur, & qu'on nomme le *Juge ſpirituel du temple*. Le clergé du Japon eſt extrêmement nombreux. On compte cinquante-deux mille eccléſiaſtiques dans la ſeule ville de Méaco & aux environs : auſſi Méaco eſt-il le centre de la religion. Cette ville eſt au Japon ce que Rome eſt dans l'Europe.

NÉGORES. (*ſecte des*) Elle reconnoît pour premier auteur un des principaux ſectateurs de *Xaca*, nommé *Cambadoxi* ; & c'eſt un diſciple de Cambadoxi, qui, pour honorer particulierement ſon maître, a formé cette ſecte. Cambadoxi étoit un Bonze adonné à pluſieurs crimes ſecrets, & fort verſé dans la magie, ou plutôt dans l'art de tromper les ſimples. Il prétendoit avoir un empire abſolu ſur les démons, & faiſoit accroire au peuple que, par le moyen de certaines paroles magiques, il pouvoit livrer au pouvoir de ces eſprits malins ceux qu'il vouloit punir. Les Bonzes, ſes diſciples, ſe vantent d'avoir hérité de la puiſſance de leur maître. Cambadoxi, s'appercevant que ſa mort n'étoit pas éloignée, s'enferma dans une profonde caverne, diſant qu'il vouloit prendre quelque repos dans cette retraite. Avant ſa mort, il promit à ſes ſectateurs qu'il reparoîtroit, un jour, ſur la terre pour ſe venger des ennemis de ſa doctrine. „ Ses diſ„ ciples, dit l'auteur de l'Hiſtoire de l'Egliſe du Japon, „ ſe ſont perſuadés qu'il n'étoit pas mort ; mais qu'étant „ las de vivre, il s'étoit enfermé dans cette caverne „ où perſonne depuis n'a oſé entrer. On a bâti quan„ tité de temples à ſon honneur. Cette ſecte eſt divi„ ſée en trois claſſes. La premiere, qui eſt la plus pe-

„ tite, s'applique au culte des dieux & aux cérémo-
„ nies de la religion; l'autre fait profeſſion de porter
„ les armes; & la troiſieme s'occupe à les forger...
„ On raconte pluſieurs choſes de leur maniere de vi-
„ vre, qui eſt aſſez bizarre. Il y en a qui diſent qu'ils
„ n'ont point de ſupérieur, & qu'ils ne peuvent con-
„ clure aucune affaire s'ils ne ſont tous du même ſen-
„ timent; &, comme cela eſt très-difficile, ils n'ont
„ pas d'autre moyen de terminer leurs différends, qu'en
„ ſe battant à grands coups de ſabre: le droit décide
„ pour les plus forts. D'autres diſent, avec plus de
„ vraiſemblance, que, quand une voix manque, ils
„ remettent l'aſſemblée à un autre jour, & ainſi con-
„ ſécutivement juſqu'à ce qu'ils ſoient tous d'accord.
„ D'autres aſſurent enfin qu'ils éliſent pour ſupérieurs
„ les deux plus anciens de leur communauté, & que,
„ dans toutes leurs affaires, il faut en paſſer par leur
„ ſentiment... Cette ſecte eſt ſi nombreuſe, qu'elle peut
„ lever, en trois ou quatre heures, au ſon d'une clo-
„ che qu'on entend de loin, une armée de trente
„ mille hommes: c'eſt ce qui oblige les empereurs de
„ leur faire de grands dons, pour l'avoir toujours
„ prête à leur ſervice. Ces Négores ſe querellent ſou-
„ vent entr'eux; & alors ils courent les uns ſur les
„ autres, ne faiſant point ſcrupule de s'entr'égorger,
„ quoiqu'ils en faſſent de tuer un oiſeau ou un mou-
„ cheron, parce que leurs loix le défendent."

NEMDA. C'eſt le nom que donne Oléarius à un lieu de dévotion célébre chez les Tartares Czérémiſſes qui habitent aux environs du Volga. Il eſt ſpécialement conſacré au culte des démons & des génies malfaiſants. Les peuples d'alentour y viennent en pélerinage, les mains pleines de préſents & d'offrandes; car ils ſuppoſent que ces eſprits ſont fort avides, & puniroient de mort ceux qui viendroient les honorer ſans leur rien apporter.

NÉMÉSÊS: divinités du paganiſme, filles de l'Erebe & de la Nuit, ſelon les poëtes, & que pluſieurs confondent avec les Furies.

NÉMÉSIENNES: fêtes que les anciens payens

célébroient en l'honneur de Néméſis, déeſſe de la vengeance.

NÉMÉSIS étoit fille de Jupiter & de la Néceſſité; ou, comme le croit Pauſanias, de l'Océan & de la Nuit. Les poëtes rapportent que Jupiter en étant devenu amoureux, & s'étant métamorphoſé en cygne pour obtenir ſes faveurs, Néméſis, pour ſe dérober à ſa pourſuite, ſe changea en oie. C'eſt à cette divinité que les payens attribuoient le ſoin de venger les crimes, & de réprimer l'orgueil des méchants heureux. Une proſpérité trop conſtante étoit un crime par elle-même aux yeux de cette déeſſe envieuſe; & il faut avouer qu'il eſt rare & difficile d'allier avec l'innocence un bonheur continuel. Les Egyptiens plaçoient ſon thrône dans la lune, & croyoient que de-là elle portoit ſes regards ſur tout l'univers. On lui rendoit un culte particulier à Rhamnus, bourg de l'Attique; ce qui lui fit donner le ſurnom de *Rhamnuſia*. Sa ſtatue, ouvrage de l'illuſtre Phidias, étoit d'une ſeule pierre, & avoit dix coudées de hauteur. On la repréſentoit avec des ailes, pour marquer que la punition ſuit ordinairement le crime de bien près. Des bois de cerf compoſoient ſa couronne, pour marquer que les méchants la craignoient autant que le cerf craint le chaſſeur. Elle tenoit dans la main gauche une branche de frêne, arbre deſtiné aux uſages de la guerre, & dont on employoit le bois à faire des dards ou des fléches. On plaçoit ordinairement auprès d'elle une roue, ſymbole de la ronde qu'elle étoit ſuppoſée faire dans l'univers. Lorſque les Romains étoient près de partir pour la guerre, ils avoient coûtume d'offrir un ſacrifice à Néméſis dans le Capitole, & donnoient en ſon honneur un ſpectacle de gladiateurs.

NÉMESTRIN: dieu du paganiſme, qui avoit inſpection ſur les forêts.

NÉNIE, divinité des anciens Romains, préſidoit aux chants lugubres qui accompagnoient ordinairement les funérailles des morts, & qui, de ſon nom, s'appelloient *Neniæ*. Ces chants contenoient les louanges du défunt, exprimées en vers d'une certaine meſure dont

Simonide eſt regardé comme l'inventeur. On louoit pour les chanter une femme qui, dans cette fonction, étoit nommée *Præfica*. Elle prononçoit ces vers du ton le plus lugubre & le plus lamentable; & ſa voix étoit accompagnée du ſon des flûtes, & du bruit des coups qu'on ſe donnoit en cadence ſur la poitrine. La déeſſe Nénie avoit un temple hors de la Ville de Rome, près de la porte Viminale.

NENS. Les Siamois donnent ce nom à des jeunes gens que leurs parents mettent auprès des Talapoins pour recevoir leurs inſtructions & pour les ſervir. Ces jeunes gens demeurent ſouvent écoliers toute leur vie, & forment une eſpece d'ordre compoſé de novices qui ne ſont jamais profès. Le doyen de ces novices ſe nomme *Taten*; & ſon emploi particulier eſt de purger le terrein du couvent des herbes inutiles qui le couvrent; fonction qui ſeroit un crime pour un Talapoin. Il y a dans l'enceinte du couvent une ſale iſolée, conſtruite avec du bambou, qui ſert d'école à ces petits Talapoins. Les Nens, quoiqu'ils ne ſoient pas tout-à-fait religieux, ont cependant un genre de vie extrêmement auſtere. Ils ſont obligés de jeûner ſix jours dans chaque lune; dans les autres temps, ils ne font que deux repas par jour. Toute chanſon leur eſt interdite; il leur eſt même défendu d'en entendre chanter par d'autres.

NÉOMÉNIE : fêtes que les anciens célébroient au retour de chaque nouvelle lune. C'eſt une des pratiques les plus anciennes & les plus univerſelles avant le déluge. „ Le ſoleil régloit l'année comme à préſent, „ dit M. Pluche, & en fixoit tant les progrès que „ les bornes, en paſſant d'une conſtellation ſous une autre; „ mais ni le lieu de ſon lever & de ſon coucher, ni „ la durée des jours ne varioient en aucun temps: „ c'étoit la lune, qui, par la diverſité de ſes phaſes, „ régloit les aſſemblées de religion & les affaires de la „ ſociété. Après le dernier croiſſant, & lorſque la lune „ en conjonction avoit ceſſé de paroître, les peuples „ montoient ſur un lieu élevé pour en mieux appercevoir la nouvelle phaſe; après quoi l'on ſacrifioit. La „ famille de Noé, qui a perpétué les ſacrifices d'avant

„ le déluge, communiqua auſſi à ſes deſcendants l'u-
„ ſage de les célébrer régulierement à la nouvelle lune.
„ Cette coûtume étoit, par cette raiſon, la même chez
„ les Hébreux & chez tous les peuples de la terre."

NÉOPHYTES. On donnoit ce nom, dans la primitive Egliſe, à ceux qui avoient nouvellement reçu le baptême. *Voyez* BAPTÊME.

NÉOZONZE : fête ſolemnelle que les Perſans ont coûtume de célébrer au commencement de l'équinoxe du printemps, & qui dure pendant pluſieurs jours. Les grands ſeigneurs vont alors offrir des préſents au roi & lui rendre des hommages. On fait auſſi, pendant cette fête, des prieres publiques pour la conſervation des biens de la terre.

NEPHTYS : divinité des anciens payens, qui préſidoit à l'hémiſphère inférieur.

NÉPOTIENS : ſectateurs d'un évêque Egyptien nommé *Nepos*, qui ſoutenoit les erreurs des Millénaires.

NEPTUNALES : fêtes que les Romains avoient coûtume de célébrer en l'honneur de Neptune, au mois de Juillet. Pendant ces fêtes, on couronnoit de fleurs les chevaux & les mulets ; & ils étoient exempts de tout travail, parce qu'on étoit perſuadé que c'étoit Neptune qui avoit formé le premier cheval, & qui avoit appris aux hommes l'uſage qu'on en pouvoit faire.

NEPTUNE, l'un des principaux dieux du paganiſme, fut, ſelon les poëtes, fils de Saturne & de Rhée, & frere de Jupiter & de Pluton. Dans le partage de l'univers, qui ſe fit entre les trois freres, l'Empire de la mer échut à Neptune. Mécontent de ſon lot, & jaloux de voir regner Jupiter en maître dans le ciel, il conſpira contre lui ; mais il échoua dans ſon entrepriſe ; & Jupiter, pour le punir, le relégua ſur la terre pour un certain temps. Neptune, dans ſon exil, eut la conſolation de trouver un compagnon de ſa diſgrace : c'étoit Apollon, que Jupiter avoit auſſi chaſſé du ciel. Ne ſçachant tous deux comment ſubſiſter, ils engagerent leurs ſervices au roi Laomédon, & lui aiderent à bâtir la ville de Troye ; mais le perfide Laomédon leur refuſa la récompenſe promiſe. Neptune, indigné d'une pareille

injuſtice, s'en vengea par une inondation ſubite qui renverſa les murs & les édifices de la nouvelle ville. Cet exemple fait voir que les dieux, quoique bannis du ſéjour céleſte, conſervoient cependant l'empire ſur les choſes de leur diſtrict. L'exil de Neptune étant fini, ce dieu ne chercha plus qu'à oublier dans le ſein des plaiſirs ſes chagrins paſſés. Malgré la froideur de ſon élément, Neptune étoit d'un tempérament amoureux. Il alloit ſans ceſſe ſe promenant ſur les rivages de ſon Empire, pour découvrir quelque jeune beauté égarée dont il pût faire ſon profit. Il voulut imiter les métamorphoſes galantes de Jupiter; &, pour ſurprendre quelque nymphe crédule, il ſe déguiſoit ſouvent, tantôt en taureau, tantôt en bélier, tantôt en cheval ou en dauphin. Ces déguiſements lui réuſſirent aſſez bien, & les Mythologiſtes comptent un aſſez grand nombre de maîtreſſes trompées par Neptune : Alope, Amymone, Méduſe, Mélanippe, & pluſieurs autres. L'amour de Neptune fut très-funeſte à la plûpart d'entr'elles. Alope fut tuée par ſon pere qui s'étoit apperçu de ſon intrigue, & fut depuis changée en fontaine. Amymone fut métamorphoſée en fleur. Méduſe éprouva une métamorphoſe beaucoup plus triſte : ſes beaux cheveux blonds ſe changerent en autant de ſerpents affreux; ſa bouche, autrefois le ſiége des ris & des graces, devint une gueule effroyable, armée de dents qui reſſembloient aux défenſes d'un ſanglier; ſes pieds & ſes mains ſe métamorphoſerent en griffes : ce n'étoit plus une belle fille; c'étoit un monſtre horrible. Neptune fut la cauſe de ſon malheur, parce qu'il lui fit violence dans le temple de Minerve. La déeſſe punit ce ſacrilége, non ſur le coupable qui étoit trop puiſſant, mais ſur l'innocente Méduſe. Mélanippe n'eut pas un ſort plus heureux. Après qu'elle eut mis au monde deux enfants qu'elle avoit eus de Neptune, Eole, ſon pere, fit expoſer ſes enfants, & la renferma dans une étroite priſon, après lui avoir fait crever les yeux. Neptune, rebuté par toutes ces aventures déſagréables, réſolut de ſe fixer; & fit choix d'Amphitrite, fille de l'Océan & de la nymphe Doris. Il ne pouvoit s'imaginer

qu'un époux de ſa ſorte pût être refuſé ; cependant Amphitrite le refuſa. En vain employa-t-il les careſſes, les ſoumiſſions, les préſents pour fléchir le cœur obſtiné de ſa maîtreſſe ; tout fut inutile. Enfin, attribuant peut-être le mauvais ſuccès de ſes pourſuites à ſa maladreſſe & à ſon peu d'éloquence, il confia la conduite de cette affaire à un dauphin très-habile & très-éloquent ; qui réuſſit en effet à vaincre l'opiniâtreté d'Amphitrite, & lui perſuada d'épouſer Neptune. Ce dieu, ne voulant pas ſans doute garder dans ſon Empire un poiſſon qui avoit plus d'eſprit que lui, obtint pour ſon mercure une place dans le ciel parmi les conſtellations. Neptune n'avoit pas moins d'ambition, que de penchant à l'amour. On le voit par les fréquentes diſputes qu'il eut avec les dieux & les déeſſes au ſujet de certaines prérogatives honorables. Il prétendoit avoir le droit excluſif de donner ſon nom à toutes les nouvelles villes qui s'élevoient ſur la terre ; mais ce privilége étoit trop conſidérable & d'une trop grande conſéquence pour ne pas lui être diſputé. Il eut avec Minerve une célébre conteſtation au ſujet de la ville d'Athènes. Il en eut une autre avec la même déeſſe au ſujet de Trœzène. Junon lui diſputa l'honneur de nommer la ville de Mycène ; & le Soleil entra en lice avec lui au ſujet de Corinthe.

Neptune étoit particuliérement honoré dans la Lybie & à Corinthe. Il avoit, dans l'iſle Athlantique, un temple magnifique, où il étoit repréſenté ſur un char traîné par des chevaux ailés ; & toutes les figures de cette repréſentation étoient d'or. Les victimes ordinaires que l'on ſacrifioit à Neptune étoient le cheval & le taureau. Les aruſpices avoient coûtume de lui préſenter le fiel des victimes, parce que l'amertume de ce viſcere avoit du rapport avec celle de la mer. On repréſentoit ce dieu en diverſes manieres ; tantôt aſſis, tantôt debout ſur les flots ; ſouvent ſur un char traîné par des chevaux marins, environné des Tritons & des Néréïdes, mais toujours nud, avec une grande barbe, & un *trident* à la main, c'eſt-à-dire une fourche à trois dents. Pour exprimer l'abondance qu'amene la navigation, on dépei-

gnoit quelquefois Neptune ſur une mer tranquille, entre deux dauphins, ayant près de lui une proué de navire chargée de grains & de marchandiſes. Quelquefois, pour marquer l'empire que Neptune a ſur les tempêtes & ſur les monſtres marins, on le repréſentoit aſſis ſur les flots agités. Son trident étoit planté devant lui; & un monſtre, avec une tête de dragon, ſembloit prêt à s'élancer ſur le dieu, qui, tranquille & ſans crainte, penchoit nonchalamment la tête, & paroiſſoit vouloir ſe livrer au ſommeil. Homere a pris plaiſir à décrire la marche de Neptune ſur les eaux:

Il attele ſon char (*dit ce Poëte*) &, montant fierement,
Lui fait fendre les flots de l'humide élément.
Dès qu'on le voit marcher ſur ces liquides plaines,
D'aiſe on entend ſauter les peſantes balaines;
L'eau frémit ſous le dieu qui lui donne la loi,
Et ſemble avec plaiſir reconnoître ſon roi.

M. Pluche prétend que le Neptune des Grecs & des Romains n'étoit originairement qu'une figure ſymbolique d'Oſiris ou du Soleil, dont il explique ainſi l'emploi: „ Tous les ans, les Phéniciens & autres venoient aborder dans l'iſle du Phare, pour y enlever du lin, des „ cuirs de bœufs, les huiles de Saïs, des légumes, du „ bled, & des proviſions de toute eſpece. Le retour „ annuel de cette flotte étoit déſigné par un Oſiris porté „ ſur un courſier aîlé, ſymbole des vaiſſeaux & de „ leurs voiles; ou par un Oſiris dans la main duquel on „ mettoit non un ſceptre, mais un inſtrument de marin, „ un harpon dont on ſe ſert en mer pour piquer les „ gros poiſſons que l'on rencontre; &, comme le bled „ étoit la marchandiſe qui occaſionnoit ſur-tout ces re„ tours annuels, quand on annonçoit aux marchands „ Egyptiens l'arrivée de cette flotte, il eſt croyable „ qu'on le faiſoit par une affiche qui étoit un Oſiris „ armé d'un harpon, & qu'on donnoit à cette figure „ le nom de *Poſeïdon*, ou de *Neptune* : de *Poſeïdon*, „ qui ſignifie *la proviſion des pays maritimes*; ou de „ *Neptune*, qui ſignifie *l'arrivée de la flotte*. A cette „ nouvelle, tous ceux qui avoient des marchandiſes de débit

„ débit deſcendoient en bateaux le long des canaux du „ Nil, & gagnoient la côte maritime, le voiſinage de „ l'iſle du Phare où abordoit cette flotte : d'où vient „ que, dans le langage commun, *aller à la flotte*, ou „ *aller vers la côte*, étoit la même choſe ; & Plutarque „ nous apprend que les extrémités de l'Egypte, les cô- „ tes maritimes, ſe nommoient *neptyn* en égyptien.

NÉQUITI : nom d'une ſecte établie dans le royaume de Congo en Afrique, qui tient ordinairement ſes aſſemblées dans des lieux ſombres & inconnus. Lorſqu'il ſe préſente quelqu'un pour être admis dans cette ſociété, on lui fait faire pluſieurs tours ſur une corde, juſqu'à ce que l'étourdiſſement le faſſe tomber. Après ſa chute, il perd la raiſon, & paroît ravi dans une eſpece d'extaſe. Pendant cette aliénation, on le tranſporte dans l'endroit où ſe tient l'aſſemblée ; & lorſqu'il a repris ſes ſens, on lui fait prêter ſerment de fidélité à la ſecte. Si, dans la ſuite, il devient parjure, il eſt immolé, par ſes confreres, aux dieux protecteurs de cette ſociété.

NERÉE, dieu marin, fils de l'Océan & de Théthis, ou de la Terre, étoit, ſelon les poëtes, plus ancien que Neptune, & particulierement célébre par la profonde connoiſſance qu'il avoit de l'avenir. On lui attribue l'invention de l'*hydromancie*, c'eſt-à-dire *la divination par le moyen de l'eau*. Lorſque Pâris quitta le port de Lacédémone, emmenant avec lui la fameuſe Hélene, Nérée, comme le dit Horace, fit taire les vents, pour annoncer les malheurs dont cet enlevement devoit être ſuivi. On prétend que ce fut lui qui découvrit à Hercule l'endroit où étoit ſitué le jardin des Heſpérides. Nérée demeuroit ordinairement au fond de la mer Ægée, environné de ſes cinquante filles. *Voyez* NÉRÉIDES.

NÉRÉIDES, nymphes de la mer, filles de Nérée & de Doris, étoient au nombre de cinquante, ſelon la plûpart des Mythologiſtes. Le culte que leur rendoient les anciens payens conſiſtoit particulierement en des libations de lait, d'huile & de miel, que faiſoient, en leur honneur, ceux qui avoient été ſauvés du naufrage.

Ces libations ſe faiſoient ſur des autels dreſſés ſur le bord de la mer.

NERGEL. C'eſt le nom d'une fauſſe divinité qui étoit adorée, ſous la forme d'un coq, par les peuples que Salmanazar établit dans la Terre ſainte, à la place des dix Tribus d'Iſraël, qu'il emmena captives en Aſſyrie.

NESTORIENS : hérétiques. Ce fut à Antioche, vers l'an 428 de Jeſus-Chriſt, que Neſtorius, leur chef, commença à prêcher ſa doctrine. Il nioit que la Vierge Marie fût mere de Jeſus-Chriſt comme Dieu ; car, diſoit-il, un Dieu peut-il avoir une mere? La créature a-t-elle pu enfanter le créateur? Marie a-t-elle pu enfanter ce qui étoit plus ancien qu'elle? A-t-elle eu la divinité en partage? Cela pourtant auroit dû être, ſi elle eût mis au monde un Dieu ; car une vraie mere doit être de la même nature que ce qui eſt né d'elle. Marie n'a donc été la mere de Jeſus-Chriſt que comme homme; elle n'a donc conçu, par l'opération du Saint-Eſprit, qu'un corps ordinaire auquel Jeſus-Chriſt a bien voulu s'unir, duquel il a bien voulu faire l'inſtrument de notre rédemption. Pluſieurs grands évêques du même temps s'éleverent contre cette héréſie : elle fut foudroyée au concile d'Ephèſe. Neſtorius fut dépoſé, dépouillé de l'Epiſcopat d'Antioche, dont il avoit été pourvu, & envoyé peu de temps après, en exil, où il mourut, accablé de vieilleſſe, & la langue, dit-on, rongée de vers.

NÉTHINIMS. Les Juifs donnoient ce nom à une certaine claſſe d'hommes deſcendus des Gabaonites, & que Joſué avoit condamnés aux emplois les plus vils & les plus pénibles du tabernacle, comme de puiſer de l'eau, de couper du bois pour l'autel. Ils continuerent dans la ſuite les mêmes fonctions, lorſque le temple eut été conſtruit. Ils étoient, à proprement parler, les domeſtiques des Lévites. Lorſque les Juifs revinrent de la captivité de Babylone, la plûpart des Néthinims, dont l'emploi étoit extrêmement laborieux & fatiguant, aimerent mieux reſter à Babylone, que de retourner à Jéruſalem puiſer de l'eau & couper du bois. Le petit nombre de ceux qui ſuivirent les Juifs ne ſe trouva pas ſuffiſant pour le ſervice du temple, & le

peuple fut obligé d'y ſuppléer. (*Voyez* XYLOPHORES.

NEUVAINE. On appelle ainſi, dans l'Égliſe Catholique, un exercice de dévotion, répété chaque jour pendant l'eſpace de neuf jours : ainſi une priere récitée, une Meſſe célébrée pendant neuf jours, ſont des neuvaines. On croit que le nombre de neuf a rapport aux neuf Ordres des Eſprits céleſtes.

NICHILIANISTES. C'eſt le nom que l'on donna aux partiſans des erreurs d'Abélard, parce qu'ils ſoutenoient que Jeſus-Chriſt n'étoit rien.

NICOLAÏTES : hérétiques, qui n'avoient pour fondement de leur morale impie qu'une parole mal interprétée d'un des ſept premiers diacres de Jéruſalem, nommé *Nicolas*. Voici ce qui y donna lieu. Nicolas avoit une belle femme ; & ſon amour pour elle l'avoit fait ſoupçonner de jalouſie. Pour s'en juſtifier, il permit à ſa femme de le quitter, & de prendre pour époux qui bon lui ſembleroit ; ajoûtant qu'il falloit abuſer de la chair : il vouloit dire qu'il falloit la mortifier. Ç'en fut aſſez pour donner prétexte à quelques-uns de violer les loix les plus ſacrées du mariage. Ils formerent un parti dont ils firent chef Nicolas. Selon eux, il étoit permis de ſatisfaire ſes paſſions, de s'abandonner aux deſirs de la chair. Les liens du mariage n'étoient point reſpectés. Ce n'étoit chez eux que diſſolution. Ils nioient que Dieu le Pere fût le Créateur. Quelques-uns même d'entr'eux s'étoient fait une divinité à qui ils prêtoient les actions les plus infames, pour autoriſer les leurs. Cette ſecte étoit déja en vigueur du temps de S. Pierre : il en parle dans une de ſes Epîtres.

NIMÉTULAHIS : ordre religieux chez les Turcs. Il fut établi en 777 de l'ére Mahométane. Leur fondateur étoit eſtimé de tout le monde par ſa vertu & ſa ſcience dans l'art de la médecine. Il mangeoit, diſent les docteurs Arabes, de toutes les choſes que Dieu a permis de manger, ſans s'aſtreindre à aucun jeûne d'obligation. Quand il dormoit, il n'étendoit pas ſes pieds comme les bêtes qui mangent du foin dans leur étable. La crainte des jugements de Dieu le faiſoit quelquefoi tomber en extaſe ; &, dans cet état, Dieu lui mani

feſtoit ſes volontés. Les Nimétulahis s'aſſemblent, la nuit du lundi, pour prier, à l'exemple de leur fondateur. Ceux qui veulent ſe faire recevoir de cet ordre, paſſent quarante jours enfermés dans une chambre, n'ayant par jour que trois onces de pain. Pendant ce temps, ils voient, diſent-ils, Dieu face à face, & ont ſouvent des révélations; fruits ordinaires de ces ſortes de jeûnes exceſſifs. Quand le temps des prophéties & de leur ſolitude eſt expiré, les autres freres les menent dans une prairie, où ils danſent autour d'eux. Lorſqu'au milieu de la danſe, le novice a des viſions, il jette ſon manteau par derriere, & ſe laiſſe tomber ſur le viſage, comme s'il avoit été frapé du tonnerre. Le ſupérieur arrive, qui fait pour lui quelques prieres: alors le ſentiment lui revient; il a les yeux rouges & enflammés, l'eſprit égaré, & reſſemble à un fou ou à un homme yvre. Auſſi-tôt on inſcrit ſur des regiſtres ſes viſions béatifiques, & il eſt reçu Nimétulahis.

NYMPHES. C'eſt le nom général que donnoient les anciens payens à certaines déeſſes du ſecond ordre, qui habitoient la terre & les eaux. Parmi les nymphes de la terre étoient les *Napées*, les *Driades*, les *Hamadriades*, & les *Oréades*. Parmi les nymphes des eaux on diſtinguoit les *Naïades* & les *Néréïdes*. (Voyez ce qui concerne chaque eſpece de ces nymphes, à leur article particulier.)

NINIFO: divinité Chinoiſe qui préſide à la volupté.

NIREUPAN. C'eſt ainſi que les Siamois appellent leur paradis. Le mot de *nireupan* peut être rendu en françois par ceux d'*anéantiſſement*, d'*impaſſibilité*; ce qui ſuffit pour faire entendre quel eſt le genre de bonheur qu'on y goûte, bonheur qui conſiſte à ne plus rien ſentir. Lorſque l'ame a mené une vie ſainte & irréprochable dans tous les corps qu'elle a habités, & que les mérites qu'elle a acquis ſont ſi grands qu'il n'y a plus aucun corps mortel aſſez noble pour la loger; alors elle ne reparoît plus ſur la terre, & tombe dans un repos ou plutôt dans un aſſoupiſſement profond; état qui, ſelon les Siamois, eſt une félicité parfaite.

Outre ce ſuprême paradis, les Siamois comptent neuf lieux de bonheur, ſitués au-deſſus des étoiles, ou les bons ſont récompenſés, mais où ils ne jouiſſent pas d'un bonheur pur, & où ils ſont encore agités par la crainte & par les inquiétudes ; car, après un certain temps, il faut qu'ils abandonnent ces lieux fortunés, pour revenir dans ce monde.

NITOS. Les Molucquois appellent ainſi les mauvais eſprits; & c'eſt ce que ſignifie dans leur langue le nom de *Nito*. Il peut paroître ſurprenant que ces idolâtres conſultent ces génies mal-faiſants dans toutes leurs entrepriſes. Les ſuppoſant méchants par leur nature, ils ne peuvent en attendre rien de bon ; peut-être, en les conſultant, ne prétendent-ils que leur donner ſimplement une marque de reſpect & de déférence qui les engage du moins à ne leur point faire de mal. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'il s'agit de conſulter le *Nito*, ces inſulaires ſe raſſemblent au nombre de vingt ou trente. Les uns portent un petit tambour deſtiné à cet uſage, ſur lequel ils frapent pour appeller l'eſprit ; d'autres allument des cierges, & marmottent quelques mots myſtérieux, qu'on peut regarder comme une évocation. Le *Nito* ne peut pas réſiſter long-temps à des conjurations ſi fortes. Il vient enfin ; mais, ne voulant pas ſe faire voir aux aſſiſtants, il entre dans le corps d'un d'entre eux, & répond par ſa bouche aux queſtions qu'on lui fait. Celui que le Nito choiſit pour ſon interpréte eſt ordinairement régalé d'un bon repas qu'on lui ſert avant de l'interroger, & dont les reſtes ſont encore un feſtin fort honnête pour ceux qui l'ont conſulté. Chaque Molucquois conſulte auſſi, dans ſa maiſon, le Nito en ſon particulier. La cérémonie de la conſultation conſiſte à allumer quelques bougies, & à offrir quelques mets à l'eſprit. On conſacre auſſi à ces Nitos de certaines choſes que l'on conſerve enſuite dans les familles, comme des préſervatifs aſſurés contre toutes ſortes d'accidents.

NOBUNANGA : empereur du Japon, qui fit lui-même ſon apothéoſe de ſon vivant. Ce prince, ſi l'on en croit l'auteur de l'Hiſtoire de l'Egliſe du Japon, convaincu de la vérité du Chriſtianiſme, s'efforçoit d'inſ-

„ arrivoit un dimanche, auquel jour il étoit défendu „ de jeûner. Théophile, pour accorder la joie du di- „ manche avec le jeûne de Noël, permit ſeulement „ de manger quelques dattes.... S. Auguſtin dépoſa un „ prêtre & curé de ſon diocéſe, pour n'avoir pas jeûné „ la veille de Noël...

„ A Marſeille, la naiſſance de J. C. étoit annoncée „ par quatre choriſtes, la veille de Noël, & par l'ar- „ chidiacre en chape de ſoie; & tout le monde ſe „ proſternoit, baiſant la terre pour honorer J. C. Puis „ l'archidiacre baiſoit l'Evangile du jour, dans la tri- „ bune, en cérémonie, avec encens & lumiere; &, „ pendant ce temps, on ſonnoit la groſſe cloche. A „ Conſtantinople, on portoit le ſaint Evangile de la „ naiſſance à baiſer aux empereurs, dans leur oratoi- „ re, avec pompe & magnificence, & les chantres „ chantoient pour l'empereur : *Vivat ! vivat !*

„ En quelques endroits, on faiſoit quelque colla- „ lation le ſoir, pour être en état de mieux ſoutenir „ les fatigues de la nuit : cela dégénéra en régal... On „ béniſſoit dans les familles la bûche de Noël, en ver- „ ſant du vin deſſus, & diſant : *Au nom du Pere....* „ Aux Matines du jour de Noël, les chanoines de la „ cathédrale de Lyon vont baiſer l'autel, en ſigne d'a- „ doration, à l'invitatoire *Chriſtus natus eſt; venite, „ adoremus...*

„ On rapporte de quelques empereurs, comme de „ Charles IV & de Frédéric III, qu'étant à Rome, „ ils affectoient de lire la ſeptieme leçon, à cauſe de „ ces paroles : *Exiit edictum à Cæſare Auguſto.* (Cé- „ ſar Auguſte porta un édit.) Frédéric III le fit devant „ le pape Paul II, en 1468. L'empereur Sigiſmond le „ fit au concile de Conſtance, étant habillé en diacre; „ & cela a paſſé dans le cérémonial Romain, que ſi „ l'empereur ſe trouvoit à Rome ce jour-là, ce ſeroit „ à lui à lire cette leçon, en ſurplis, en chape, & „ en épée...

„ L'uſage des trois Meſſes en ce jour vient de Ro- „ me. On les diſoit à cauſe des trois ſtations qui étoient „ indiquées par les papes pour le ſervice divin : la

„ premiere, à Sainte Marie Majeure, pour la nuit ;
„ la ſeconde, à S. Anaſtaſe, pour le point du jour ;
„ & la troiſieme, à S. Pierre, pour l'heure ordinaire
„ des grandes fêtes... C'étoit ordinairement le pape
„ qui diſoit ces trois Meſſes.... S. Léon, écrivant à
„ Dioſcore d'Alexandrie, lui dit que la coûtume de
„ ſon Egliſe étoit de réitérer le ſacrifice pluſieurs fois
„ aux grandes fêtes, afin que perſonne ne fût privé
„ du fruit du ſacrifice en ces jours où il y avoit un
„ grand concours de peuple ; & cela ſe pratiquoit
„ dans toutes les grandes villes. S. Ildefonſe, évê-
„ que de Tolede, en 855, marque trois Meſſes aux
„ jours de Noël, de Pâques, de Pentecôte, & à la
„ Transfiguration. Comme tous les prêtres & tous les
„ peuples étoient obligés de ſe trouver à l'Office de
„ la cathédrale, il falloit bien au moins réitérer le ſa-
„ crifice; autrement la plus grande partie du peuple
„ auroit manqué d'aſſiſter à la Meſſe en ces jours.
„ C'eſt de-là que, dans les grandes paroiſſes, on dit
„ pluſieurs grandes Meſſes ces jours-là, & ſur tout le
„ jour de Pâques, parce qu'on n'en devoit point dire
„ en public, dans les égliſes de moines, ces jours-là.

„ Avant le ſiécle de Charlemagne, chaque prêtre,
„ en France, en Eſpagne, & à Milan même, ne di-
„ ſoit, pour l'ordinaire, qu'une Meſſe le jour de Noël.
„ Il n'y en a qu'une dans le Miſſel Monſarabique &
„ dans l'ancien Ambroſien; car dans le nouveau il y
„ en a trois. Dans le Miſſel gothique, il n'y en a
„ qu'une; & Gregoire de Tours... ne fait mention,
„ au jour de Noël, que d'une Meſſe...

„ Quant à l'uſage de manger de la viande lorſque
„ Noël arrive le vendredi, S. Epiphane déclare que,
„ de ſon temps, on ne jeûnoit point le jour de Noël,
„ quand il venoit un mercredi ou un vendredi. Nico-
„ las I, exhortant les Bulgares à l'abſtinence tous les
„ vendredis de l'année, en excepte la fête de Noël...
„ ſi elle arrive le vendredi... Matthieu Pâris, dans
„ ſon Hiſtoire d'Angleterre, en l'an 1255, parle com-
„ me d'un uſage commun en Angleterre, de manger
„ de la viande le jour de Noël, quand il arrivoit le

„ vendredi... Le pape Honoré III, consulté sur ce-
„ la, répond à l'évêque de Prague, que l'on peut
„ manger de la viande le vendredi, quand la fête
„ de Noël s'y rencontre; si l'on n'est engagé à une
„ pratique contraire, par vœu ou par la profession
„ religieuse."

2. Les Luthériens ont conservé la fête de Noël. Dans quelques endroits, ils ont coûtume d'aller à l'église la nuit de Noël, tenant chacun une bougie à la main, qui les éclaire à lire leurs prieres. Mais ils deshonorent cette fête par des festins où regne la débauche, & par des mascarades indécentes. Quelquefois on prend un enfant qu'on emmaillotte, & qu'on met dans un berceau, pour représenter N. S. La fête de Noël est particulierement la fête des enfants: c'est alors qu'on leur donne mille petits bijoux propres à les amuser; & même on leur fait accroire que N. S. descend exprès du ciel pour apporter des jouets à ceux qui ont été bien sages.

NOELS. On appelle ainsi des cantiques composés sur quelque circonstance du mystere de la Nativité de Notre-Seigneur, & que l'on a coûtume de chanter dans le temps de l'Avent. Ce que nous avons dit à l'article CANTIQUES, trouve ici son application.

Il seroit sans doute à souhaiter qu'on ne trouvât point dans ces noëls tant de détails bas & puérils, tant d'idées triviales & grossieres, qui sont moins propres à édifier, qu'à fournir matiere aux railleries des impies & des libertins, qui jugent des siécles précédents par la délicatesse du nôtre.

NOÉTIENS: hérétiques du deuxieme siécle. Ils avoient pour chef un certain Noétus, qui avoit été honteusement chassé de l'Eglise pour sa doctrine. Il se disoit un nouveau Moyse, & appelloit *son frere* Aaron. Il n'admettoit qu'une seule Personne en Dieu, ce qui fit donner à ses sectateurs le nom de MONARCHIQUES. *Voyez ce mot.*

NOMBRES: (*les*) Livre canonique de l'ancien Testament, & le quatrieme du Pentateuque de Moyse. Ce livre est ainsi nommé, parce qu'on y trouve rapporté

le dénombrement du peuple de Dieu, fait par Moyſe & par Aaron. On y voit auſſi la diſtinction des emplois des Lévites; les murmures des Juifs dégoûtés de la manne, & la punition de leur gourmandiſe, la jalouſie d'Aaron & de Marie contre leur frere Moyſe, &c.

NOMIQUE : titre d'office dans l'Egliſe Gréque. Le Nominique étoit chargé de maintenir l'obſervation exacte des rits & des rubriques.

NON-CONFORMISTES. On donne ce nom, en Angleterre, à ceux qui s'écartent de la diſcipline & des cérémonies établies dans l'Egliſe Anglicane, & qui pratiquent un culte différent de celui de la nation.

NONCE : envoyé du pape vers un prince ou une nation catholique, ou qui aſſiſte, de ſa part, à une aſſemblée de pluſieurs ambaſſadeurs. Les papes, qui prétendoient avoir une juriſdiction univerſelle ſur tous les royaumes Chrétiens, même pour le temporel, avoient ſoin d'y envoyer autrefois des légats, pour exercer ces droits prétendus. Ces légats vouloient faire la loi aux Souverains & ſe mêler du gouvernement de leurs Etats. Ils appauvriſſoient les égliſes par leur luxe & par leur avidité. Ces déſordres donnerent lieu aux princes de s'accorder à ne plus recevoir chez eux de légats. Les papes ne leur ont plus envoyé que de ſimples nonces, dont l'autorité eſt beaucoup moins étendue. Dans quelques pays, ces nonces exercent une certaine juriſdiction; mais ils n'en ont aucune en France, où ils ne ſont regardés que comme ambaſſadeurs d'une puiſſance étrangere. En 1582, l'évêque d'Arimini, nonce du pape en France, lança une excommunication contre les Cordeliers qui avoient appellé, comme d'abus, d'un reſcrit apoſtolique; & depuis il leur donna l'abſolution avec la baguette. Le procureur général, en étant inſtruit, appella, comme d'abus, de cette procédure. Le parlement, le 29 de Mars, reçut l'appel du procureur-général, & ordonna que jour compétent ſeroit donné au nonce pour ſoutenir ce que le procureur-général diſoit avoir été fait & attenté contre les ſaints décrets, autorité du roi & libertés de l'Egliſe Gallicane. „ Rome ayant prétendu que l'infor-

„ mation des vie & mœurs des perſonnes nommées „ par le roi aux bénéfices conſiſtoriaux devoit être faite „ par les nonces & autres miniſtres délégués du ſaint „ Siége, Henri IV s'y oppoſa fortement. L'aſſemblée „ des Notables, tenue à Rouen en 1596, ſupplia ce „ prince d'ordonner que (cette information) ſeroit „ faite, conformément à ce qui eſt porté par l'Or- „ donnance de Blois, par les archevêques & évêques „ de France; & le parlement, en 1639, rendit un „ arrêt qui portoit que la diſpoſition de cette Ordon- „ nance ſeroit obſervée, ſous peine d'être déchu de „ la nomination qui auroit été faite par le roi auxdits „ bénéfices. Mais il a, depuis long-temps, ceſſé de „ veiller à ſon exécution; & il a ſouffert que les „ nonces ſe miſſent en poſſeſſion de faire ces informa- „ tions, quelque contraires qu'elles ſoient à nos li- „ bertés." *Voyez* LIBERTÉS DE L'EGLISE GALLICANE.

NONDINE : divinité adorée autrefois chez les anciens payens, qui préſidoit aux luſtrations qu'on faiſoit pour les enfants nouveaux-nés, le neuvieme jour après leur naiſſance.

NONE : une des parties de l'Office divin, & la derniere des *petites heures*, ou *heures canoniales*. Elle ſe dit avant vêpres, ſur les trois heures après-midi. On l'appelle *None*, parce qu'anciennement on la récitoit à la neuvieme heure, qui répond parmi nous à trois heures après-midi. C'étoit l'uſage, parmi les Orientaux, de diviſer les jours en douze heures égales entr'elles. Ils les prenoient depuis le lever du ſoleil, juſqu'à ce qu'il fût couché. J. C. dit dans l'Evangile : „ N'y a- „ t-il pas douze heures à la journée ? " Ces heures étoient plus ou moins longues, à proportion que les jours étoient plus ou moins longs. Les heures canoniales étoient tellement partagées, que l'on prioit de trois heures en trois heures.

NONNE. Ce mot, que les auteurs Latins ont d'abord employé pour déſigner une *pénitente*, & enſuite une *religieuſe*, eſt devenu aujourd'hui burleſque, ou badin. On prétend que *nonna*, dans la baſſe latinité, étoit un nom reſpectueux qui ſignifioit *aïeule*.

1. NOTRE-DAME D'ATOCHA. C'eſt le nom d'une chapelle de Madrid, conſacrée à la ſainte Vierge, fameuſe par la dévotion des fideles, & par les riches préſents qu'on y apporte de tous côtés. Cent lampes d'or & d'argent ſont continuellement allumées dans cette chapelle, où l'on dit qu'il s'opere de fréquents miracles.

NOTRE-DAME DE HAL : lieu célébre en Flandre par le culte de la ſainte Vierge, les fréquents pélerinages des dévots, & par les prodiges ſans nombre que l'on dit y avoir été faits.

NOTRE-DAME DE LIESSE. L'on a bâti, ſous ce nom, une égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, fameuſe en Picardie par le concours des fideles. Voici quelle en fut l'occaſion. Dans le temps des Croiſades, une princeſſe d'Egypte ſouhaita d'avoir une image de la ſainte Vierge, dont on lui avoit raconté les miracles, & communiqua ſon deſir à trois gentilshommes Picards qui étoient alors priſonniers au Caire. L'un d'eux s'engagea de ſatisfaire la princeſſe, & de lui peindre une image de la Vierge, quoiqu'il ne ſçut pas ſeulement les premiers éléments de la peinture. Il ſe trouva fort embarraſſé, lorſqu'il ſe mit en diſpoſition d'exécuter ſa promeſſe. Déſeſpérant d'en pouvoir venir à bout, il implora le ſecours de celle qu'il vouloit peindre, & s'endormit après une fervente priere. Il fut agréablement ſurpris, lorſqu'il ſe reveilla, de trouver auprès de lui une fort belle image de la ſainte Vierge. Il la donna à la princeſſe, qui en fut très-contente. Pour abbréger cette hiſtoire, la princeſſe, touchée du deſir de ſe convertir, ſe ſauva de l'Egypte avec les trois gentilshommes Picards ; &, par une faveur particuliere de la ſainte Vierge, ils ſe trouverent tous miraculeuſement tranſportés à Lieſſe en Picardie ; &, dans l'endroit où ils ſe trouverent, ils firent bâtir une égliſe pour ſervir de monument de leur reconnoiſſance.

NOTRE-DAME DE LORETTE. (*Voyez* PÉLERINAGE.)

NOTRE-DAME DE MONTFERRAT, en Catalogne, eſt un lieu très-célébre par le culte de la ſainte Vierge, & par la dévotion des fideles.

NOTRE-DAME DES NEIGES. C'eſt ſous ce titre que fut bâtie à Rome, en l'honneur de la ſainte Vierge, l'égliſe connue aujourd'hui ſous le nom de *Sainte Marie Majeure*. Voici quelle eſt l'origine de cet établiſſement. Un gentilhomme Romain fort avancé en âge, conſidérant qu'il n'avoit point d'héritier auquel il pût laiſſer ſes biens, s'engagea par vœu à les donner à la ſainte Vierge; &, de concert avec ſa femme, il fit pluſieurs bonnes œuvres pour ſçavoir à quel uſage la ſainte Vierge deſiroit que les biens fuſſent employés. Il fut averti en ſonge qu'il devoit bâtir une égliſe ſur le mont Eſquilin, dans un endroit qu'il trouveroit couvert de neige. Sa femme reçut préciſément le même avis; ce qui contribua beaucoup à le convaincre que c'étoit véritablement un avertiſſement que le Ciel lui donnoit. Il alla conſulter ſur ce ſujet le pape Libérius, qui ſe trouva avoir eu auſſi le même ſonge. Ce Pontife envoya le clergé en proceſſion au mont Eſquilin. On y trouva effectivement un endroit couvert de neige, ſur lequel on bâtit une égliſe qui fut d'abord appellée Notre-Dame des Neiges. Elle changea depuis aſſez ſouvent de nom. On l'appella la Baſilique de Libérius; enſuite, la crêche de N. S. y ayant été apportée de Bethléem, on la nomma Sainte Marie *ad præſepe*; & enfin Sainte Marie Majeure. On célebre tous les ans, dans cette égliſe, le 5 d'Août, une fête ſolemnelle en mémoire du miracle des neiges; & l'on fait tomber de la voûte, par artifice, des feuilles de jaſmin blanc, qui imitent la neige.

NOTRE-DAME DE L'O: fête inſtituée en Eſpagne, vers le milieu du ſeptieme ſiécle, en l'honneur de la ſainte Vierge. On la ſolemniſe le 18 de Décembre. Elle ſert comme de préparation à la fête de Noël. Le nom de *Notre-Dame de l'O* lui a été donné à cauſe des antiennes qu'on chante alors à l'égliſe, & qu'on appelle *les O*, parce qu'ils commencent tous par l'exclamation *O*!

NOVATIENS: hérétiques du III ſiécle. Ils prétendoient que l'Egliſe n'avoit pas le pouvoir de remettre les grands crimes, comme d'abſoudre un apoſtat.

Ils condamnoient les ſecondes noces, & rebaptiſoient ceux qui avoient été baptiſés dans l'Egliſe. Ils n'avoient d'abord commencé que par être ſchiſmatiques ; mais ſouvent le ſchiſme conduit à l'héréſie. Ils donnerent bientôt dans l'erreur. Leur ſchiſme étoit venu de ce que Novatien, leur chef, n'avoit pu ſe faire élire pape à la place de S. Corneille, qui avoit été canoniquement élu. Ils furent condamnés par pluſieurs conciles, & entr'autres par le premier concile général de Nicée.

NOVENDIAL. Lorſque les Romains voyoient arriver quelque prodige qui ſembloit annoncer la colere des dieux, ils avoient coûtume, pour détourner les malheurs dont ils ſe croyoient manacés, d'inſtituer un ſacrifice ſolemnel qu'ils appelloient *Novendial*, parce qu'on le renouvelloit pendant neuf jours conſécutifs. Tullus Hoſtilius, quatrieme roi de Rome, eſt regardé comme l'inſtituteur de ce ſacrifice ; & on dit qu'il l'inſtitua à l'occaſion d'une grêle, d'une groſſeur & d'une dureté prodigieuſe, qui tomba ſur le mont Alban, & qui fit croire qu'il avoit plu des pierres.

NOVENSILES. Les Romains donnoient ce nom aux dieux d'une nouvelle fabrique, dont l'apothéoſe étoit récente, & que la plûpart de leurs adorateurs ſe ſouvenoient encore d'avoir vu mourir. C'eſt l'idée que nous donnent quelques auteurs des dieux de ce nom ; mais pluſieurs autres prétendent qu'il fut donné aux nouveaux dieux que Tatius apporta du pays des Sabins dans Rome, & auxquels il fit bâtir des temples dans cette ville ; tels qu'étoient la Santé, la Fortune, Veſta, Hercule. Il y en a qui veulent qu'on ait appellé *Novenſiles* les dieux qui préſidoient aux nouveautés & au renouvellement des choſes. Enfin quelques-uns ſoutiennent que ces dieux furent ainſi nommés, parce qu'ils étoient au nombre de neuf.

NOVICE : religieux ou religieuſe qui n'a pas encore prononcé ſes vœux, & qui eſt dans le temps d'épreuve.

NOVICIAT : temps deſtiné à éprouver la vocation de ceux qui ſe deſtinent à la vie religieuſe. Ce temps eſt ordinairement d'une année, dans la plûpart

des communautés ; il y a cependant quelques endroits où le noviciat eſt de deux ans. On appelle auſſi *noviciat* la maiſon ou le lieu où l'on éprouve les novices.

NTOUPI. Les Grecs donnent ce nom aux cadavres de ceux qui ſont morts excommuniés, parce qu'ils ſont perſuadés qu'ils ne pourriſſent point, juſqu'à ce que l'excommunication ſoit levée, mais qu'ils deviennent noirs, durs & enflés comme un ballon. Ils appuient leur opinion par le récit d'une hiſtoire qui peut paroître curieuſe. Le Sultan Mahomet II, diſent-ils, ayant été informé des effets merveilleux que l'excommunication produiſoit ſur les corps morts, voulut s'aſſurer plus exactement de ce qu'on lui avoit rapporté, & envoya ordre à Maxime de faire exhumer un excommunié mort depuis long-temps, pour qu'on vît en quel état ſeroit ſon cadavre. Cet ordre embarraſſa le patriarche & ſon clergé, non qu'ils doutaſſent de l'effet de l'excommunication ; mais ils ne ſçavoient où trouver un cadavre d'excommunié. Enfin, après avoir bien cherché, quelques-uns ſe rappellerent qu'une veuve très-belle, ayant autrefois accuſé fauſſement le patriarche Gennadius d'avoir voulu la corrompre, avoit été excommuniée par ce prélat, & étoit morte quarante jours après ; qu'on avoit déja exhumé une fois ſon corps qui s'étoit trouvé entier, & qu'on l'avoit remiſe en terre ſans que l'excommunication eût été levée. On fit des perquiſitions pour découvrir le lieu de ſa ſépulture ; &, quand on l'eût trouvé, le patriarche en donna avis à Mahomet, qui envoya des officiers pour être préſents à l'ouverture du tombeau. Le corps de la veuve fut trouvé entier, noir comme un charbon, & dur comme une pierre. Mahomet, ſur le rapport de ſes officiers, donna commiſſion à quelques Bachas de viſiter le cadavre ; de le faire tranſporter dans une chapelle de l'égliſe de Pammacariſta, & d'en ſceller la porte avec ſon cachet ; ce qui fut exécuté. Quelque temps après, les mêmes Bachas, par l'ordre du Sultan, firent retirer le cadavre de la chapelle, & ordonnerent au patriarche de lever l'excommunication, pour voir quel effet produiroit cette cérémonie. Le patriarche fit ce qu'on exigeoit de lui, &

& prononça la formule d'abſolution. Les Grecs aſſurent que, pendant qu'il la prononçoit, on entendoit le craquement des os du cadavre, qui ſe relâchoient & ſe déboëtoient. La cérémonie de l'abſolution étant finie, les Bachas firent remettre le cadavre dans la même chapelle; &, l'ayant viſité quelques jours après, ils furent étrangement ſurpris de le trouver entierement diſſous & réduit en pouſſiere. Ils firent à Mahomet un rapport exact de ce prodige; & l'on dit que ce prince ne pût s'empêcher de s'écrier que la Religion des Chrétiens étoit admirable. *Voyez* EXCOMMUNICATION.

NUDIPÉDALES : fêtes que les Lacédémoniens célébroient autrefois dans les temps de calamités. Elles furent ainſi nommées, parce qu'ils alloient alors nuds pieds, pour fléchir la colere des dieux par cet acte pénible & humiliant. Pendant ces fêtes, qui duroient l'eſpace de trente jours, ils s'abſtenoient de vin; ſe raſoient les cheveux, & faiſoient des prieres continuelles. La cérémonie d'aller nuds pieds fut imitée des Grecs, des Romains, des Barbares, & même des Juifs. Ces derniers la pratiquerent avec une grande ſolemnité l'an 67 de J. C. ſous l'Empire de Néron, dans le temps qu'ils gémiſſoient ſous la tyrannie du gouverneur Ceſtius Florus; mais leur condition n'en devint pas meilleure. On trouve pluſieurs exemples dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui prouvent que les Chrétiens ont autrefois pratiqué la même cérémonie.

NUIT. (*la*) Les poëtes en avoient fait une divinité qu'ils ſuppoſoient être la fille aînée du Chaos, & mere d'une infinité de monſtres qui aſſiégeoient la porte du palais de Pluton. Ils la repréſentoient couverte d'un grand voile parſemé d'étoiles, & ſe promenant, ſur un char, au milieu des airs.

NUIT DE LA PUISSANCE, eſt une nuit de la lune de Ramadan, pendant laquelle les Muſulmans croient que Dieu pardonne tous les péchés à ceux qui lui en témoignent un repentir ſincere.

Mahomet commence un des chapitres de l'Alcoran par ces mots : „ Nous l'avons fait deſcendre dans la „ nuit de la puiſſance." Les pélerins, avant de partir

pour la Mecque, doivent réciter ce chapitre à la porte de leur maiſon.

NYCTAGES. Ce nom fut donné à certains hérétiques qui condamnoient l'uſage de veiller la nuit pour chanter les louanges de Dieu.

NYCTÉLIES : fêtes que les Grecs célébroient, tous les trois ans, en l'honneur de Bacchus, au commencement du printemps. Elles furent ainſi nommées, parce qu'on les célébroit pendant la nuit. Chacun couroit alors au milieu des ténébres, tenant d'une main un flambeau, de l'autre un broc de vin. On peut aiſément juger quels déſordres devoient naturellement introduire dans cette fête & l'yvreſſe de ceux qui la célébroient, & la licence de la nuit.

OBE

O (*les*) DE l'AVENT. On appelle ainſi, dans l'Egliſe Catholique, neuf antiennes qui commencent par *O*, & qui ſe chantent ſucceſſivement pendant les neuf jours qui précedent la fête de Noël.

En quelques endroits, on a auſſi appellé *O* une large ouverture faite à la voûte de la nef d'une égliſe, en forme circulaire, pour élever les cloches & les matériaux néceſſaires aux réparations.

OANNÈS : divinité des Babyloniens. C'étoit un monſtre qui avoit deux têtes humaines, un corps de poiſſon, avec deux pieds qui lui ſortoient de la queue. Il avoit, diſoit-on, la voix d'un homme, & ſortoit de la mer Rouge, tous les matins, au lever du ſoleil, pour venir à Babylone où il demeuroit pendant toute la journée, converſant avec les habitants, & les inſtruiſant dans toute ſorte d'arts : le ſoir, il s'en retournoit à la mer. Les Babyloniens avoient érigé des ſtatues qui repréſentoient ce monſtre, auxquelles ils rendoient des honneurs divins; choſe aſſez ſuperflue, puiſqu'ils pouvoient le voir & l'honorer tous les jours en perſonne. Si l'on en croit Seldénus, cet Oannès eſt le même que Dagon.

OBÉDIENCE : acte que donne un ſupérieur eccléſiaſtique à un inférieur, par lequel il lui permet de ſe tranſporter dans un autre lieu.

On appelle auſſi obédience l'envoi des religieux qui vont deſſervir un bénéfice dépendant d'un chef d'ordre, ſans qu'ils en ſoient titulaires, & lorſqu'ils ſont révocables *ad nutum*.

Autrefois on donnoit le nom d'obédience aux maiſons, égliſes, chapelles & métairies où l'on commettoit des religieux pour les faire valoir.

On nomme pays d'obédience ceux qui ne ſont pas compris dans le Concordat, & où le pape a droit de conférer les bénéfices vacants pendant huit mois de l'année. *Voyez* CONCORDAT.

OBÉDIENCIAIRE. C'eſt le titre de la premiere dignité du chapitre de S. Juſt. à Lyon.

OBÉDIENCIEL. Nom d'un officier qui étoit autrefois chargé de faire des diſtributions aux chanoines qui étoient au chœur.

OBÉDIENCIER : religieux qui, par l'ordre d'un ſupérieur, va deſſervir un bénéfice dont il n'eſt point titulaire.

OBIT : fondation d'une meſſe qui doit être célébrée tous les ans pour le repos de l'ame d'un défunt, à pareil jour de ſa mort.

OBIT SALÉ : anniverſaire fondé dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris : on l'appelle ainſi à cauſe de quelque diſtribution de ſel qui s'y fait.

OBITUAIRE : livre d'égliſe où l'on écrit la fondation des *obits* ; c'eſt auſſi un regiſtre où l'on marque le nom des morts & le jour de leur ſépulture, & que l'on nomme plus communément NÉCROLOGE. *Voyez cet article.*

On appelle encore obituaire un bénéficier pourvu d'un bénéfice vacant par mort.

OBLAT. Autrefois, lorſque dans une famille on deſtinoit un enfant à l'état religieux, ſes parents le menoient dans quelque monaſtere où ils le laiſſoient ſous la conduite des moines. L'enfant élevé dans toutes les pratiques de la vie religieuſe, éloigné du monde & de l'air contagieux des vices, prenoit aiſément l'eſprit de l'état auquel il étoit voué, & n'avoit pas même l'idée d'un genre de vie plus doux que celui de religieux. Cet uſage étoit excellent dans un temps où les moines n'avoient preſqu'aucun commerce avec le monde. Les enfants ainſi élevés dans les monaſteres étoient appellés oblats, c'eſt-à-dire offerts à Dieu.

On donnoit anciennement le nom d'Oblat à un ſéculier qui ſe dévouoit au ſervice de Dieu, dans un monaſtere à ſon choix, auquel il ſe donnoit avec ſes enfants & ſes biens, & dont il devenoit le ſerf. Pour marque de ſa ſervitude, on lui entouroit le col avec les cordes des cloches de l'égliſe, & on lui mettoit ſur la tête quelques deniers qu'il reprenoit enſuite & qu'il pla-

soit sur l'autel. Les oblats portoient un habit religieux, mais différent de celui des moines. Le premier oblat dont il soit fait mention dans l'Histoire, étoit un homme de qualité qui se donna à l'abbaye de Cluni, avec sa femme, en 948. On ignore son nom; mais celui de sa femme étoit Dode.

En 1022, une femme noble, nommée Gise, se donna au monastere de S. Michel, elle & tous ses descendants; &, pour marque de cet engagement, elle mit sur l'autel un denier percé & le bandeau de sa tête.

Tel étoit encore le nom d'un moine-lai que le roi mettoit autrefois dans chaque abbaye ou prieuré dépendant de sa nomination : cet oblat étoit obligé de sonner les cloches, de balayer l'église & la cour du couvent; & les religieux devoient lui donner une portion monachale. Ces sortes de places étoient ordinairement la récompense des soldats estropiés & invalides; mais, depuis l'établissement des Invalides, les pensions des oblats ont été appliquées à une partie de l'entretien de cette maison, où les défenseurs de la patrie trouvent aujourd'hui une retraite plus convenable & une récompense plus honnête.

OBLATE : religieuse d'un ordre ou d'une congrégation fondée par sainte Françoise. Elles sont ainsi appellées, parce que la formule de leur profession est conçue en forme d'oblation.

OBLATE, *ou* OBLATION. On donnoit ce nom, dans l'ancienne liturgie, aux pains dont on se servoit pour le sacrifice de la Messe. On distinguoit deux sortes d'oblates; celles qui étoient réservées pour la consécration, & celles que l'on distribuoit au peuple pour l'usage commun, comme on fait aujourd'hui le pain bénit.

OBLATION : sacrifice, offrande que l'on fait à Dieu.

OBLATIONNAIRE. C'est le nom d'un officier ecclésiastique chargé de recevoir autrefois les oblations des fideles. On confioit cet emploi à un diacre ou à un sous-diacre.

OBLATS DE S. AMBROISE. S. Charles Borromée institua sous ce nom une congrégation de prêtres

séculiers à Milan, en 1578. Ces prêtres furent ainsi nommés, parce qu'ils s'étoient offerts à leur prélat, de leur propre mouvement, pour l'aider dans l'administration de son diocèse, & parce que leur saint fondateur les mit sous la protection de S. Ambroise. Cette congrégation fut approuvée par le pape Gregoire XIII, & honorée de plusieurs priviléges. Les oblats de S. Ambroise ne font point d'autre vœu que celui d'obéissance à l'archevêque. Ils s'engagent, par ce vœu, à remplir toutes les fonctions ecclésiastiques dont l'archevêque jugera à propos de les charger. Ainsi les missions, la direction des colléges, des séminaires, des retraites, la desserte des cures, en un mot tout ce qui concerne le ministere ecclésiastique est compris dans l'institut des prêtres de cette congrégation. C'est une pépiniere d'ouvriers évangéliques, toujours prêts à travailler à quelqu'ouvrage que ce soit, dès que l'archevêque l'ordonne.

OBODAS, OBODES, *ou* OBODE, roi des anciens Arabes, fut mis, après sa mort, au rang des dieux, & reçut les hommages de ses sujets, jusqu'au temps où ils embrasserent la religion de Mahomet.

OBSÉQUES : derniers devoirs que l'on rend aux morts. *Voyez* FUNÉRAILLES.

OBSERVANCE. On donne ce nom aux communautés religieuses où certaines régles s'observent plus étroitement. Les Cordeliers s'appellent les Religieux de l'Observance, de la grande, de la petite Observance. Il y a une réforme des Dominicains, qui s'appelle la primitive Observance, ou la Congrégation du saint Sacrement.

OBSERVANT. On appelloit ainsi anciennement des clercs qui desservoient une église.

OBSERVANTIN : religieux de l'Observance de saint François.

OCCASION : divinité adorée autrefois chez les anciens Romains. *Voyez* CÆPUS.

OCCATOR : divinité des anciens Romains, qui présidoit à l'action de herser & d'applanir la terre.

OCTAVE. Dans l'Eglise Catholique Romaine, on

donne ce nom à la huitaine dont le premier jour eſt une fête ſolemnelle. Il déſigne néanmoins plus particuliérement le huitieme jour. On ſçait que les Juifs célébroient leurs grandes fêtes pendant huit jours conſécutifs. Cette coûtume eſt une de celles que les Chrétiens ont empruntées du Judaïſme.

OCTOÈQUE : livre d'Egliſe, dont les Grecs font uſage, & dans lequel ſont contenus des tropaires, des canons, & d'autres choſes qui ſe chantent à l'Office, ſur quelqu'un des huit tons.

OCULI. On appelle ainſi le troiſieme dimanche de Carême parce que l'introïte de la Meſſe de ce jour commence par le mot *Oculi*.

ODIN. Les Germains adoroient ſous ce nom le dieu Mars. Ils le regardoient comme le protecteur de ceux qui étoient tués à la guerre, & s'imaginoient que c'étoit lui qui les recevoit dans le paradis nommé *Valhalla*. C'eſt pourquoi, les amis & les parents de ceux qui périſſoient dans le combat leur crioient : „ Puiſſe „ Odin te recevoir ! Puiſſes-tu aller joindre Odin !" On voit par des inſcriptions ſépulchrales, & par des oraiſons funébres qui ſubſiſtent encore, que, dans certains pays ſeptentrionaux, l'uſage étoit de recommander à Odin les ames des morts, en ces termes : „ Odin „ te garde, cher enfant, ami fidele, bon ſerviteur !" Cette coûtume ſe conſerva même après l'induction du Chriſtianiſme. Nous avons un cantique funébre, compoſé par quelque Druide Germain, & traduit en latin par Bartholin, dans lequel le roi Lodbrog, fameux par ſes exploits, ſe félicite de ce qu'il va bientôt aller dans le magnifique palais d'Odin, boire de la biere dans les crânes de ſes ennemis. „ L'homme courageux, „ dit ce guerrier, ne tremble point aux approches de „ la mort. Je n'irai point d'un air triſte dans le ma„ gnifique palais d'Odin. Je vois déja les déeſſes qui „ viennent, de ſa part, m'inviter à l'aller joindre, C'eſt„ là que placé au premier rang, je m'enyvrerai de „ biere. Les heures de la vie ſe ſont écoulées. Je mour„ rai en riant."

Quelques hiſtoriens Germains prétendent qu'Odin fut

autrefois un roi du Nord, fameux par ſa bravoure, qui, pour inſpirer à ſes ſujets le mépris de la mort, ſe perça d'une fléche en leur préſence, & mourut de ſa bleſſure, quelques moments après. On lui fit de magnifiques funérailles, & on lui rendit enſuite des honneurs divins. *Voyez* MARS.

OELLO. C'eſt le nom que donnoient les Péruviens à des femmes iſſues du ſang de leurs Yncas, qui ſe conſacroient volontairement à la pénitence & à la retraite, & s'obligeoient, par un vœu exprès, à garder la continence. Elles vivoient chacune dans leurs maiſons, comme de véritables religieuſes, excepté qu'il leur étoit permis de ſortir; mais elles uſoient rarement de cette liberté. „ Si elles ſortoient quelquefois, dit „ l'auteur de l'Hiſtoire des Yncas, ce n'étoit que pour „ viſiter leurs proches parentes, l'orſqu'elles étoient in„ diſpoſées ou en travail d'enfant, ou lorſqu'il étoit „ queſtion de couper les cheveux à leurs aînés, ou „ de leur donner un nom. La chaſteté de ces femmes „ & leur honnête façon de vivre les faiſoient regarder „ avec tant de vénération, qu'on les appelloit par ex„ cellence *Oëllo*; nom conſacré dans leur idolâtrie. Il „ ne falloit pas que la chaſteté de ces femmes fût feinte; car ſi, contre leur vœu, on découvroit qu'il y „ eût de la fourberie, celle qui avoit failli étoit brû„ lée toute en vie, ou jettée dans la foſſe aux lions."

OÈS: divinité des anciens Babyloniens, qui étoit moitié homme & moitié poiſſon, & que l'on croit être la même que cet Oannès dont nous avons parlé. *Voyez* OANNÈS.

ŒUF D'OSIRIS. Hérodote rapporte, d'après les diſcours des philoſophes Egyptiens, qu'Oſiris avoit enfermé dans un œuf douze figures piramidales blanches, pour marquer les biens infinis dont il vouloit combler les hommes; mais que Typhon, ſon frere, ayant trouvé le ſecret d'ouvrir cet œuf, y avoit introduit ſecrettement douze autres pyramides noires; & que, par ce moyen, le mal s'étoit trouvé mêlé avec le bien.

ŒUVRE. On appelle ainſi la fabrique, le revenu d'une paroiſſe, deſtiné à la conſtruction ou réparation

des bâtiments, & à l'entretien du ſervice. L'œuvre eſt auſſi un banc placé dans la nef des paroiſſes, qui eſt deſtiné pour les marguilliers, & où l'on expoſe les reliques.

OFARAI : eſpece de certificat ou d'abſolution que les prêtres du Japon donnent, ou plutôt vendent aux pélerins qui ſont venus viſiter les temples fameux de la province d'Iſie. L'ofarai n'eſt autre choſe qu'une petite boëte de bois, fort legere & fort mince, un peu plus longue que large, au reſte, d'une forme à-peu-près quarrée. Dans cette boëte ſont contenus pluſieurs petits morceaux de bois, menus & longs, dont quelques-uns ſont entortillés dans du papier blanc ; ce qui déſigne la pureté, &, en quelque ſorte, la blancheur de l'ame du pélerin. Sur un côté de la boëte ſont tracés en gros caracteres ces mots : *Daï-Singu*, qui ſignifient le *Grand-Dieu*. Sur le côté oppoſé, on lit le nom du prêtre qui donne l'ofarai, accompagné de ce mot : *Taï-ſju*, ou *Meſſager des Dieux* ; ſurnom que prennent les prêtres. Le pélerin reçoit avec reſpect & dévotion cette précieuſe boëte. Il a coûtume de la mettre ſous le bord de devant de ſon chapeau ; &, pour que le poids de cette boëte n'emporte pas ſon chapeau, il met ſous le bord de derriere une autre boëte, ou quelque choſe d'une égale peſanteur. Lorſqu'il eſt arrivé chez lui, il place reſpectueuſement l'ofarai ſur une tablette, & le conſerve dans l'endroit le plus propre de ſa maiſon. Quelquefois il fait conſtruire exprès, devant ſa porte, un petit auvent ſous lequel il le met. Si l'on rencontre dans la rue, ou ſur un chemin, un ofarai qui ait été perdu, on le ramaſſe avec reſpect ; &, pour qu'il ne ſoit point profané, on le cache dans le creux d'un arbre. On en uſe ainſi à l'égard des ofarais qui ſe trouvent dans la maiſon d'un mort. On attribue à ces boëtes une grande vertu ; mais, ce qui en diminue bien le prix, c'eſt qu'elle ne dure qu'un an. Cependant la vente de ces ofarais produit aux prêtres des ſommes immenſes. Ce n'eſt pas ſeulement à Iſie qu'ils ont cours : on en débite une prodigieuſe quantité dans tout l'Empire, principalement le premier jour de l'an-

née. Ceux qui ne peuvent pas faire le voyage d'Iſie, à raiſon de leur âge, de leur ſanté ou de leurs affaires; ceux même dont la dévotion n'eſt pas aſſez vive pour leur faire entreprendre cette courſe pénible, achetent très-cher un ofarai qui leur communique, comme ils le penſent, tout le mérite du pélerinage. *Voyez* SANGA.

OFFERTOIRE : cérémonie de la Meſſe, par laquelle le prêtre offre à Dieu l'hoſtie qu'il doit conſacrer, en l'élevant avec ſes deux mains. Il offre de la même maniere le calice, après y avoir mis du vin & de l'eau. L'Offertoire eſt, à proprement parler, le commencement de la Meſſe. L'élévation de l'hoſtie & du calice paroît être imitée des Juifs, qui élevoient en l'air une partie de la victime pour l'offrir au Seigneur. On donne auſſi le nom d'*Offertoire* à une antienne que le prêtre récite avant de découvrir le calice.

OFFICE DIVIN. Nous allons extraire ce que dit ſur cette matiere l'auteur de la Liturgie ancienne & moderne.

„ C'eſt un devoir ſi naturel à l'homme, de louer Dieu & de le prier, qu'il ne faut pas s'étonner ſi l'Egliſe de tout temps en a fait ſa principale fonction. On ne peut faire attention aux grandeurs & aux perfections divines, ni aux obligations que nous avons à Dieu, ſans nous répandre en des cantiques de louange. Le prophete nous repréſente les cieux & les êtres inanimés comme publiant, par leur harmonie, la gloire & la majeſté de leur Créateur. Les Anges, ſelon Iſaïe, ne ceſſent de le bénir & d'adorer ſa ſainteté; & Job nous aſſure que c'eſt l'exercice continuel des enfants de Dieu, de ſe joindre aux aſtres du ciel, afin de louer la grandeur & la puiſſance de celui qui nous a donné l'être, & qui nous le conſerve avec tant de bonté. S. Cyrille d'Alexandrie prouve que les hommes, dès le commencement du monde, ont chanté des pſeaumes & des cantiques à la louange de Dieu, & qu'Adam ne manqua pas de s'acquitter de ce devoir, comme l'Ecriture ſemble le marquer; & s'il eſt dit d'Enos, fils de Seth, qu'il a le premier invoqué le nom du Seigneur, cela doit s'entendre de ce qu'il a le premier commencé à en-

blir un culte public ; à aſſembler les hommes pour rendre leurs hommages à la ſouveraine Majeſté, c'eſt-à-dire qu'il a le premier inſtitué des prieres publiques, & que, depuis lui, les ſacrifices ſe ſont toujours perpétués ; ſoit entre les particuliers, ſoit entre les familles, juſqu'au déluge. Noé conſerva la tradition de ſes peres, touchant les ſacrifices & les prieres. Tous ſes deſcendants, Abraham, Iſaac & Jacob garderent les mêmes coûtumes. Nous avons le cantique que Moyſe chanta avec les Iſraëlites, au paſſage de la mer Rouge. Marie, ſa ſœur, le chanta auſſi, & fut, comme dit Zénon de Vérone, la figure de l'Egliſe qui s'unit avec ſes enfants pour publier les miſéricordes du Seigneur qui fait paſſer les fideles, du déſert de cette vie, dans la gloire du ciel. C'eſt le plus ancien cantique qui nous ſoit reſté de toutes les prieres qu'on avoit juſqu'alors adreſſées à Dieu.

La maniere de prier, depuis David, fut réduite aux pſeaumes que ce roi compoſa. Il établit des chantres pour les chanter à certaines heures du jour. Il ſe levoit au milieu de la nuit & prioit à ſept différentes heures du jour, comme il le dit lui-même. Daniel prioit trois fois le jour : Eſdras le faiſoit quatre fois. Depuis que David eut compoſé ſes pſeaumes, & que la ſynagogue les eut adoptés, les Hébreux n'employoient point d'autres prieres ; & le pſeautier leur tenoit lieu de bréviaire ou d'Office divin. On les expliquoit dans les ſynagogues ; & Jeſus-Chriſt même en citoit dans ſes prédications. Les pſeaumes étoient les hymnes qu'il chantoit avec ſes diſciples. Il ne faut donc pas s'étonner ſi l'Egliſe, dès ſon établiſſement, ſe fit un devoir principal de la priere ou de l'Office public. Les Apôtres, après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, ſe renfermerent avec tous les fideles pour vaquer enſemble à la priere publique. Sur ce modele furent formées les ſynagogues ou aſſemblées des premiers Chrétiens, qui ſe trouvoient dans les temples avec les évêques & le clergé pour chanter des pſeaumes & faire des prieres. Tertullien fait ſouvent mention des aſſemblées que les Chrétiens tenoient avant le lever du ſoleil, chantant tous enſem-

ble des pſeaumes & des cantiques à la louange de Dieu. La coûtume qu'avoient les Chrétiens de s'aſſembler pour prier étoit ſi notoire, que les payens ne manquoient jamais d'en faire mention, quand ils parloient de notre Religion : on le voit dans la Lettre de Pline le jeune à l'empereur Trajan. Celſe, philoſophe payen, en vouloit même faire un reproche à l'Egliſe, comme il paroît par Origene qui juſtifie la dévotion de nos peres, qui prévenoient ordinairement le lever du ſoleil, pour s'aſſembler plus facilement & pour prier Dieu avec plus de tranquillité.

Quant au nom qu'on a donné aux prieres publiques de l'Egliſe, les Latins les appellent *office*, c'eſt-à-dire le devoir que chacun doit remplir. C'eſt en ce ſens que Cicéron & S. Ambroiſe intitulent leurs ouvrages ſur les devoirs des hommes dans la vie civile & pour la conduite chrétienne, *De Officiis*, ou *Liber Officiorum*; & l'on a donné ce nom à la priere de l'Egliſe, parce qu'elle eſt comme une dette, ou un office dont elle s'acquitte envers Dieu, lorſqu'elle lui conſacre ſes prieres.

D'autres l'appellent *curſus*, cours, à cauſe du cours du ſoleil qui régle les heures de la priere, en ce que les eccléſiaſtiques doivent le réciter pendant tout le cours de leur vie, comme on appelle cours de philoſophie ou de théologie ce qu'on apprend ordinairement en ces ſciences durant le cours de quelques années. S. Colomban, Grégoire de Tours, Fortunat, évêque de Poitiers, & S. Boniface de Mayence, donnent à l'Office divin le nom de *cours*.

Les Grecs l'appellent *canon*; c'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage d'appeller *canoniales* les heures qui le partagent, parce qu'elles ſont inſtituées ſelon la régle des canons de l'Egliſe. Jean Moſchus dit qu'elles ſont, pour ainſi dire, la régle & la meſure du tribut que nous devons payer à Dieu chaque jour, ainſi que les fermiers paient à leur maître certaines meſures de grains pour les terres qu'il leur a louées.

Caſſien nomme l'Office divin *ſynaxis*, aſſemblée, parce qu'on s'aſſembloit pour chanter les pſeaumes. Dans la régle de S. Pacome il eſt appellé *collecte*, qui ſignifie la

même choſe. S. Benoît le nomme *opus Dei*, l'œuvre de Dieu, ou *agenda*, ce qu'on doit faire, parce que l'Office divin eſt une des plus importantes action de l'Egliſe. Le concile d'Agde lui donne le nom de *Meſſe*, parce qu'à la fin on congédioit le peuple, comme on fait encore à la fin du ſacrifice.

On l'appelle préſentement le bréviaire, comme qui diroit l'abbrégé de nos prieres, parce qu'on y trouve un précis des lectures de la Bible & des Peres; un précis des prieres, des inſtructions & des louanges de Dieu; trois choſes auxquelles on peut rapporter tout l'Office divin. On loue Dieu par les pſeaumes & les cantiques; on s'inſtruit par les lectures de l'Ecriture & des ſaints Peres, & l'on finit l'office par la priere des verſets & des collectes.

Le nombre des heures canoniales n'a pas toujours été de même dans toutes les égliſes. Nous trouvons dans les Actes que les Apôtres étoient en priere à l'heure de tierce; lorſque le ſaint Eſprit deſcendit ſur eux; que S. Pierre prioit à l'heure de ſexte; qu'à l'heure de none, S. Pierre & S. Jean montoient au temple pour prier; que S. Paul & Silas prioient au milieu de la nuit. C'étoit à l'imitation des Juifs, qui partageoient le jour en quatre heures égales, auxquelles ils alloient prier au temple, c'eſt-à-dire à tierce, à ſexte, à none & à vêpres.

L'auteur des Conſtitutions apoſtoliques preſcrit la priere au matin, à tierce, à ſexte, à none, au ſoir & au chant du coq, c'eſt-à-dire à minuit. S. Cyprien marque le matin & le ſoir, avec les heures de tierce, ſexte & none. S. Baſile, S. Jérôme, S. Ambroiſe, parlent des ſept heures canoniales. Tertullien fait mention de tierce, ſexte & none. L'auteur de la lettre à la vierge Démétriade, qu'on croit être Pélage, lui preſcrit de prier le matin, à tierce, à ſexte, à none & au ſoir. S. Jérôme, dans ſa lettre à la dame Léta, lui marque les mêmes heures. Caſſien rapporte que les moines de la Paleſtine & de la Méſopotamie prioient aux mêmes heures, mais que les moines d'Egypte n'avoient que deux heures deſtinées à la priere, ſçavoir le matin & le ſoir; mais, dans la ſuite, ils y ajoûterent tierce, ſexte & none.

S. Epiphane témoigne que, de ſon temps, en Cy-

pre, on ne prioit que le matin & le ſoir. Dans la ſuite, on multiplia ces heures. S. Fructueux, évêque de Brague, dans ſa régle, ordonna dix heures pour l'Office divin; prime, ſeconde, tierce, ſexte, none, la douzieme heure, l'entrée de la nuit, auparavant minuit, après minuit, & le matin. S. Colomban, dans ſa régle, fait mention de neuf; le commencement de la nuit, minuit, matines, prime, tierce, ſexte, none, vêpres & complies. Philon, Juif, parlant des Eſſéniens, dit qu'ils prioient ſeulement le matin & le ſoir.

On voit, dans les Capitulaires d'Hincmar de Rheims, de l'an 853, que la récitation de l'Office aux heures canoniales étoit d'obligation pour les prêtres, mais qu'ils ne pouvoient prévenir ces heures en le diſant en particulier.

Office de la Vierge. Il conſiſte en certaines prieres choiſies & réglées par l'Egliſe pour être récitées en l'honneur de la ſainte Vierge.

Office des Morts: prieres qui ſe récitent dans l'Egliſe pour le repos de l'ame des morts. Amalaire parle de l'Office des morts, en deux endroits de ſes ouvrages. Quelques-uns croient qu'il en eſt l'auteur: au moins il eſt ſûr que c'eſt lui qui l'a rangé comme il eſt encore préſentement. Gavantus rapporte, ſur le témoignage de S. Antonin & de Démocharès, que ce fut Maurice de Sully, évêque de Paris, qui compoſa, vers l'an 1196, les Répons de l'Office des morts, & que l'Egliſe de Rome les a pris du bréviaire de Paris.

Les Prieres & l'Office des morts ſe diſoient autrefois avant la mort, & ont encore rapport à l'état préſent où étoient les fideles; & on les a inſenſiblement dits après la mort même. Pluſieurs perſonnes ont fait dire l'Office des morts dans leurs maladies; entr'autres, le dernier duc de Lorraine, étant malade à Inſpruck de la maladie dont il eſt mort, ſe le faiſoit réciter par des capucins.

Cet Office étoit, dans ſon origine, pour les agoniſants; enſorte qu'on le faiſoit dire pour ſoi, pendant ſa vie. Il a en effet plus de rapport aux agoniſants, qu'à des ames déja jugées.

OFFICIAL : juge d'Egliſe, commis par un prélat pour exercer la juriſdiction contentieuſe. L'official, en vertu de ſa commiſſion, ne peut infliger que des peines canoniques, & doit avoir recours au juge royal pour les peines corporelles & afflictives. *Voyez* LIBERTÉS DE L'EGLISE GALLICANE.

Official forain. C'eſt celui que les évêques, dont le diocéſe a beaucoup d'étendue, établiſſent hors du lieu de leur ſiége, en leur marquant un certain diſtrict.

OFFICIALITÉ : cour ou juſtice d'Egliſe, dont le chef eſt l'official.

On appelle auſſi *officialité* la charge même de l'official, & le lieu où il exerce ſa juriſdiction.

OFFRANDE : ſacrifice, oblation, préſent que l'on fait à Dieu ou à ſes Saints. L'offrande, conſidérée comme ſacrifice, ne ſe fait qu'à Dieu ſeul; mais, comme étant un préſent, une ſimple oblation, elle peut ſe faire en l'honneur des Saints. 1. Dans la primitive Egliſe, tous les fideles avoient coûtume d'apporter chaque jour leur offrande, & de la préſenter au commencement de la Meſſe proprement dite, c'eſt-à-dire, après que le prêtre avoit lu l'évangile & récité le ſymbole. C'étoit alors que commençoit la *Meſſe des fideles :* toutes les prieres qui précédent, étoient appellées la *Meſſe des catéchumenes.*

Les payens offroient la matiere du ſacrifice auquel ils devoient participer. A leur exemple, les fideles apportoient & offroient au prêtre le pain & le vin qui ſont la matiere du ſacrifice de la Meſſe. L'Egliſe n'étoit pas aſſez riche, dans les premiers temps, pour faire elle-même cette dépenſe. Elle avoit même beſoin que les peuples priſſent occaſion de l'offrande, pour contribuer à l'aſſiſtance de ſes miniſtres. Les Juifs nouvellement convertis, non plus que les payens, n'avoient pas de peine à embraſſer cette pratique, puiſqu'ils l'obſervoient dans la religion qu'ils venoient de quitter. L'uſage de porter le pain & le vin à l'offrande s'obſerve encore aux Sacres des rois & des évêques, aux Bénédictions des abbés & des abbeſſes, & aux Meſſes des morts. A Milan, il y a quatre femmes vêtues de noir & de blanc, comme des religieuſes, qui vont, tous les jours, à la

porte du chœur de la cathédrale, préſenter aux eccléſiaſtiques qui vont à l'offrande le pain & le vin que l'on doit conſacrer; & on les appelle encore *diaconeſſes*. On venoit autrefois tous les jours à l'offrande Les Capitulaires des rois de France ordonnent d'y aller au moins tous les dimanches. Le ſecond concile de Maçon, en 585, ordonne aux hommes & aux femmes d'y venir au moins tous les dimanches, & d'y offrir du pain & du vin. Les évêques, dans leurs viſites, devoient s'informer ſi tous les hommes & les femmes venoient à l'offrande. Si les hommes manquoient, les femmes devoient avoir ſoin d'y venir pour elles & pour leurs maris. Saint Céſaire preſſoit les fideles de venir à l'offrande, ſur-tout quand ils communioient, leur repréſentant qu'il ſeroit honteux de communier d'un pain qu'un autre auroit offert: *Erubeſcere debet homo idoneus, ſi de aliena oblatione communicaverit*; & c'eſt encore la pratique de pluſieurs perſonnes d'aller à l'offrande les jours qu'elles doivent communier. C'eſt pour cela qu'il y a des égliſes où l'on y va, pendant la quinzaine de Pâques, à toutes les Meſſes baſſes.

Tant que l'Egliſe Latine s'eſt ſervie indifféremment de pain levé & de pain azyme, on prenoit, du pain & du vin préſentés à l'offrande, ce qui étoit néceſſaire pour le Sacrifice. Mais, quand l'uſage du pain levé eut été aboli, celui qu'on offroit ne ſervit plus qu'à être diſtribué au peuple, comme ſymbole de communion, comme on fait aujourd'hui le pain bénit. Il ſervit encore à la nourriture des miniſtres de l'Egliſe, ou bien on le vendit au profit des miniſtres ou de la fabrique. Depuis, en la place du pain, on a donné de l'argent, afin que l'Egliſe ſe pourvût elle-même du pain azyme & du vin néceſſaire pour le Sacrifice. C'eſt de cette maniere que l'offrande des peuples s'eſt convertie en argent. On a pourtant conſervé, dans quelques égliſes, la coûtume d'offrir des hoſties & du vin dans des calices, comme à Beſançon, le jour des Morts, & à Milan. A Sens, dans les grands obits, on porte à l'offrande des calices avec du vin & du pain azyme ſur des patènes. En certains jours, dans quelques autres égliſes,

égliſes, où l'on offre du pain levé, on prend du vin qu'on a offert, & on en verſe dans le calice du prêtre, pour la conſécration.

Ceux qui vont à l'offrande portent un cierge allumé qu'ils donnent au prêtre, pour repréſenter que, de tout temps, les fideles ont offert ce qui eſt néceſſaire pour l'entretien des paſteurs & pour le ſervice public de l'égliſe, &, par conſéquent, de quoi entretenir le luminaire. En quelques lieux, au lieu d'un cierge, on porte de l'huile à l'offrande.

Les offrandes, que le peuple faiſoit autrefois, étoient de deux ſortes. Les uns apportoient ce qui étoit néceſſaire pour le Sacrifice : les autres offroient ce qui pouvoit faire ſubſiſter les miniſtres de l'Egliſe. On ne mettoit ſur l'autel que ce qui pouvoit ſervir au Sacrifice, comme le pain, le vin & l'eau, les épis & les autres fruits nouveaux. L'huile & l'encens qu'on brûloit dans le Sacrifice ſe mettoient auſſi ſur l'autel pour être bénits; mais toutes les autres choſes qu'on apportoit à l'offrande, & qui étoient pour la nourriture des miniſtres ou des pauvres, ne ſe mettoient point ſur l'autel : on les portoit à la maiſon de l'évêque; c'eſt ce que nous apprend le vingt-quatrieme canon du quatrieme concile de Carthage. Il y avoit deux temps différents pour recevoir ces deux ſortes d'offrandes. On apportoit, avant la Meſſe, ou avant l'Evangile, ce qui étoit deſtiné pour les miniſtres de l'autel. On offroit, après l'Evangile, ce qui devoit ſervir au Sacrifice; &, à l'offertoire, on venoit ſeulement apporter l'hoſtie avec laquelle on devoit communier.

A Laon, quand on vient à l'offrande, le célébrant dit à ceux qui offrent : *Centuplum accipietis, & vitam æternam poſſidebitis*; c'eſt-à-dire : „ Vous recevrez le „ centuple de ce que vous donnez, & vous poſſéde„ rez la vie éternelle.”

Le clergé & les laïques, les hommes & les femmes, les grands & les petits venoient autrefois à l'offrande, pourvu qu'ils ne fuſſent pas excommuniés. On n'y admettoit point non plus les catéchumenes, les pénitents & les énergumenes, auxquels il n'étoit pas permis de

participer ni d'assister aux saints Mysteres. Pendant qu'on chantoit l'offertoire, chacun apportoit du pain & du vin, sur des napes ou serviettes blanches. Les hommes venoient les premiers à l'offrande; ensuite les femmes. Les prêtres & les diacres venoient les derniers. Ils n'offroient que du pain, & cela, devant l'autel; c'est ce qui est marqué dans l'ordre Romain: *Interim cantores cantant offertorium... & populus dat oblationes suas, id est panem & vinum, cum sanonibus candidis, primò masculi, deinde fœminæ. Novissimi sacerdotes & diaconi offerunt, sed solum panem, & hoc ante altare.* Burchard rapporte un concile de Mayence, qui défend aux femmes, & même aux religieuses, d'aller à l'offrande, quand elles ont leurs infirmités ordinaires: *Mulieres, menstruo tempore, non offerant, nec sanctimoniales.* On ne recevoit les offrandes des laïques que hors du chœur. S. Ambroise, comme le rapporte Théodoret, reprit l'empereur Théodose d'être entré dans le chœur pour y apporter la sienne; & cet empereur s'en excusa, en disant que cela se pratiquoit ainsi à Constantinople. Le concile *in Trullo* permit seulement à l'empereur d'approcher de l'autel pour y venir faire son offrande, & le défendit à tout autre seigneur. Les moines & les solitaires venoient à l'autel présenter leur offrande. S. Jérôme le dit de lui-même dans sa Lettre à Héliodore.

Les femmes ne quittoient pas leur place au temps de l'offrande. Le prêtre alloit autour de l'église recevoir leur oblation, comme l'ordonne Théodulphe d'Orléans: *Fœminæ, Missam sacerdote celebrante, nequaquàm ad altare accedant, sed locis suis stent; & ibi sacerdos earum oblationes Deo oblaturas accipiat.* Dans plusieurs Capitulaires, il est défendu aux laïques d'approcher de l'autel pour y faire leur offrande. (Cet article est tiré d'un livre intitulé: *Liturgie ancienne & moderne.*)

2. Les Parsis, ou Guébres, ne peuvent rien manger qui ait eu vie, sans en porter auparavant un morceau dans quelque Pyrée, en maniere d'offrande; & c'est une sorte d'expiation du crime qu'il peut y avoir à ôter

la vie à une créature animée, pour en faire sa nourriture. Les jours de fête, ils sont dans l'usage de porter leur repas dans les pyrées, & de le partager avec les pauvres.

3. Les offrandes des Tartares idolâtres consistent à présenter à leurs dieux le premier lait de leurs brebis & de leurs juments. Avant de commencer leurs repas, ils sont aussi dans l'usage d'offrir à leurs idoles un morceau de ce qu'ils vont manger.

4. Les Tartares Orientaux attribuent une vertu & une sainteté particuliere à une petite montagne située sur les frontieres de la Chine, & couverte de branches de bouleau. Lorsque leur chemin s'adresse de ce côté-là, ils ne manquent jamais de suspendre à une de ces branches quelque partie de leur habillement, comme une chemise, un habit, un bonnet, une fourrure; & la montagne est si chargée de pareilles offrandes, qu'il n'y a point de boutique de fripier mieux garnie. Ce seroit une grande commodité pour les pauvres de pouvoir aller dans cet endroit s'habiller à peu de frais; mais la même superstition, qui fait attacher dans ce lieu ces dépouilles, empêche que personne ne les enleve.

5. On trouve, dans le Recueil des Voyages au Nord, que les Moines ou Bonzes de la Corée offrent deux fois le jour des parfums à leurs idoles au bruit des tambours, des bassins & des chaudrons dont d'autres moines sont armés.

6. Dans le royaume de Tonquin, les personnes de distinction & les gens riches ne vont jamais dans les temples, & ne donnent rien aux Bonzes pour lesquels ils ont le plus grand mépris. Ils pratiquent dans leurs maisons même leurs cérémonies religieuses, & ils ont un clerc destiné pour cet office. Ce clerc se prosterne au milieu de la cour de la maison; puis il lit à haute voix la demande que son maître veut faire à la divinité: il met ensuite dans un encensoir le papier sur lequel cette demande est écrite, & le brûle avec l'encens; après quoi, il jette encore dans l'encensoir quelques petits paquets de papier doré: cette cérémonie est suivie d'un festin

deſtiné à régaler le clerc & les autres domeſtiques de la maiſon.

7. Les offrandes que les Siamois offrent à leurs divinités paſſent d'abord par les mains des Moines ou Talapoins. Ce ſont eux qui ſont chargés de les préſenter à l'idole. Ils mettent l'offrande ſur l'autel, & ne tardent pas à la retirer : ſouvent ils ſe contentent de la tenir ſur la main & de la montrer à l'idole. On ſuppoſe que la divinité eſt ſatisfaite de la vue de cette offrande. Les Talapoins, plus difficiles à contenter, s'en reſervent l'uſage. Quelquefois les offrandes conſiſtent en des bougies allumées que les Talapoins ont coûtume de placer ſur les genoux de l'idole.

8. Dans les temples des Indiens, un miniſtre des autels, précédé d'un joueur de flûte & d'un tambour, tenant en main une clochette, s'avance devant l'idole & lui préſente un plat rempli de ritz, qui reſte, pendant une heure, expoſé à la vue du dieu. Ce terme expiré, les prêtres s'emparent de l'offrande.

9. Dans les iſles Molucques, les jeunes gens ne peuvent faire uſage d'aucun vêtement, ni demeurer ſous un toit, qu'ils n'aient apporté au moins deux têtes de leurs ennemis. On met ces têtes comme une eſpece d'offrande ſur une pierre ſacrée & deſtinée à cet uſage.

10. Dans le royaume de Laos, on ne fait point de Sacrifice aux idoles : ce n'eſt point auſſi l'uſage à Siam. La religion de ces peuples leur défend de rien tuer. Ils ſe contentent de préſenter à leurs dieux des fleurs, des parfums & du ritz, qui eſt la production la plus commune du pays.

La politique des Talapoins de Laos a établi des diſtinctions flateuſes pour ceux qui viennent préſenter des offrandes en l'honneur de Xaca, afin d'exciter davantage la libéralité du peuple. Premierement, ils ont ordonné que ceux qui apportent des offrandes au temple les portent ſur leur tête, afin qu'elles ſoient expoſées à la vue de tous les aſſiſtants aſſemblés en foule pour ces ſortes de fêtes. Enſuite ils entrent dans le temple, comme en triomphe au ſon des trompettes & de divers autres inſtruments de muſique. Lorſqu'ils ſont arrivés

auprès de l'autel, ils élevent trois fois leur offrande au-deſſus de leur tête : enfin ils la remettent entre les mains des Talapoins, & ſe retirent plus contents & plus flatés que ceux même qui ont reçu leur préſent.

11. Les habitants de la Floride font tous les ans, ſur la fin du mois de Février, une offrande ſolemnelle au ſoleil : voici en quoi elle conſiſte. Ils rempliſſent d'herbes de toute eſpece la peau du plus grand cerf qu'ils aient pu tuer, de maniere que cette peau, ainſi enflée, repréſente un véritable cerf. Ils la parent de guirlandes de fleurs & des différents fruits de la ſaiſon; puis ils l'attachent au haut d'un arbre & danſent à l'entour, chantant des hymnes en l'honneur du ſoleil & lui adreſſant diverſes prieres relatives à leurs beſoins. Cette offerte demeure attachée à l'arbre juſqu'à ce que, l'année ſuivante, une autre lui ſuccede.

12. Il n'y a guéres de peuples plus religieux & qui faſſent à leurs dieux de plus fréquentes offrandes que les peuples de la Virginie. „ S'ils entreprennent un voyage, dit l'auteur de l'hiſtoire de la Virginie, ils brûlent de tabac, (cette plante leur tient lieu d'encens)... S'ils traverſent un lac ou une riviere, ils y jettent du tabac, & même ce qu'ils ont de plus précieux pour obtenir un heureux paſſage de l'eſprit qu'ils croient préſider en ces lieux. Lorſqu'ils reviennent de la chaſſe, de la guerre ou de quelqu'autre entrepriſe conſidérable, ils offrent une partie de leurs dépouilles, du meilleur tabac, des fourrures, des couleurs dont ils ſe peignent, la graiſſe & les meilleurs morceaux du gibier qu'ils ont pris.

OINT DU SEIGNEUR. Ce titre eſt donné dans l'Ecriture aux rois, aux prophetes & aux prêtres qui avoient reçu l'onction ſacrée. Il appartient plus particulierement à Jeſus-Chriſt, dont le nom ſignifie qu'il eſt par excellence l'Oint du Seigneur.

OINTS. On donna ce nom, dans le ſeizieme ſiécle, à certains hérétiques ſectateurs de Calvin, qui ſoutenoient que celui auquel les péchés avoient été une fois pardonnés, ne péchoit plus.

OLYMPE : célébre montagne de Theſſalie, où les

anciens payens croyoient que Jupiter & les autres dieux faiſoient leur ſéjour. Cette montagne ſe nomme aujourd'hui *Lacha*.

OLYMPIENS. Les anciens payens appelloient ainſi leurs douze principaux dieux, parce qu'ils étoient perſuadés qu'ils habitoient ſur le ſommet de l'Olympe. Leurs noms étoient Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Veſta, Minerve, Cérès, Diane & Vénus.

OLYMPIQUES, *Voyez* JEUX OLYMPIQUES.

OMADIUS : divinité du paganiſme, adorée autrefois par les inſulaires de Chio & de Ténédos. Ces peuples avoient coûtume de lui ſacrifier un homme dont ils déchiroient les membres l'un après l'autre. C'eſt de cette barbare coûtume que lui vint le nom d'*Omadius*. On penſe communément que cette divinité étoit la même que Bacchus

OMAN *au* AMAN. Les anciens Perſes déſignoient par ce nom le feu perpétuel qu'ils adoroient comme un ſymbole du ſoleil.

OMBIASSES. C'eſt le nom qu'on donne aux prêtres ou docteurs des habitants de l'iſle de Madagaſcar. Quelques exemples de la maniere dont ils trompent le ſimple peuple feront connoître qu'ils ont pouſſé au plus haut degré la fourberie. S'il arrive que quelque citoyen devienne fol, les parents font venir auſſi-tôt l'Ombiaſſe pour qu'il rende la raiſon au malade. Le prêtre leur perſuade que l'eſprit lui a été ravi par l'ame de ſon pere ou de ſon aïeul défunt, & qu'il va le chercher au lieu de leur ſépulture. Il s'y rend en effet ; mais, à la faveur des ténébres, il fait une ouverture à la maiſon de bois placée ſur la tombe. Il applique un bonnet ſur cette ouverture ; évoque enſuite l'ame du pere ou de l'aïeul du malade, & lui demande l'eſprit de ſon fils. Au même inſtant, il ferme exactement l'ouverture ; & vole à la maiſon du malade criant qu'il a rattrapé l'eſprit. Il met enſuite ſur la tête du malade le bonnet, & aſſure qu'il eſt guéri. Sans attendre que l'événement confirme cette promeſſe, on lui fait un riche préſent avec lequel il ſe retire très-ſatisfait & s'embarraſſant peu du malade.

L'aſcendant que les Ombiaſſes ont ſçu prendre ſur l'eſprit des peuples eſt même plus fort que les ſentiments de la nature. Lorſqu'un enfant vient au monde, ces prêtres, qui ſe piquent d'être grands aſtrologues, obſervent l'aſtre qui préſide à ſa naiſſance. S'ils décident que l'enfant eſt né ſous l'aſpect d'une planette maligne, les parents inhumains l'expoſent ſans pitié. Cette coûtume barbare eſt cauſe que l'iſle de Madagaſcar, ſi vaſte & ſi féconde, eſt preſque déſerte.

On diſtingue deux ordres d'Ombiaſſes dont les emplois ſont différents; les Ombiaſſes *Ompanorats*, & les Ombiaſſes *Omptiſiquilis*. Les premiers enſeignent à lire & à écrire en arabe. Ils ſont médecins & compoſent ces billets nommés *béridzi*, dont nous avons parlé. Ce ſont les plus riches & les plus reſpectés. Les Omptiſiquilis ſont des Noirs ou Anacandriens. Ils ſe mêlent de prédire l'avenir & s'occupent à tracer des figures de géomancie avec des topaſes, du cryſtal, des pierres d'aigle, qu'ils diſent leur avoir été apportées par le tonnerre, de la part de Dieu.

OMOPHAGIES. Les Grecs appelloient ainſi les fêtes de Bacchus, dans leſquelles on mangeoit des chévres tout en vie.

OMOPHORIUM : petit manteau que les évêques anciennement avoient coûtume de mettre ſur leurs épaules pour repréſenter le bon paſteur qui rapporte ſur ſes épaules la brebis égarée.

OMPANORATS. Les habitants de l'iſle de Madagaſcar appellent ainſi ceux de leurs prêtres qui ſont chargés de l'inſtruction publique. Leurs fonctions conſiſtent à enſeigner l'arabe aux jeunes gens, & à leur apprendre à écrire. Ils s'occupent auſſi à faire des taliſmans & autres charmes qu'ils vendent le plus cher qu'ils peuvent.

OMPHALOMANTIE : eſpece de divination pratiquée par quelques ſages-femmes crédules & ſuperſtitieuſes. Elle conſiſte à prédire le nombre d'enfants qu'une femme doit avoir, en comptant le nombre des nœuds du cordon ombilical de l'enfant qui vient de naître.

OMPHALOPSYQUES, c'eſt-à-dire, ayant l'ame

au nombril. On donna ce nom à certains Quiétiſtes plus connus ſous celui de Bogomiles, à cauſe de la poſture où ils ſe mettoient pour prier.

ONCO. C'eſt le nom d'une pagode très-fameuſe dans le royaume de Cambaie, que les peuples voiſins viennent en foule viſiter avec beaucoup de reſpect & de dévotion. La divinité y rend des oracles qui ſont avidement reçus par les dévots ſuperſtitieux.

ONCTION : l'action de froter quelque choſe d'huile ou de quelqu'autre liqueur graſſe. L'onction d'huile étoit une des plus auguſtes cérémonies de l'ancienne loi. Les rois, les propheres & les prêtres recevoient par ce moyen un caractere ſacré, & ils étoient regardés comme les oints du Seigneur. Dans la loi nouvelle, les rois, le jour de leur ſacre, reçoivent l'onction de l'huile ſacrée. L'Egliſe emploie cette même onction dans pluſieurs de ſes Sacrements, tels que le Baptême, la Confirmation & l'Extrême-Onction. L'onction du Baptême ſe fait à la tête, celle de la Confirmation au front, celle de l'Extrême-Onction ſur les parties où les cinq ſens réſident & par où l'on a pu pécher. L'effet naturel des onctions ſur le corps eſt de le fortifier & de rendre les membres plus ſouples. L'effet ſpirituel des onctions que l'Egliſe emploie, eſt de fortifier l'ame & de lui faciliter la pratique de la vertu.

2. „ Les Arméniens, dit le P. Monier, ont pour „ pratique de laver les pieds de tous ceux qui ſont à „ l'Egliſe. Après les avoir lavés, les prêtres les oignent „ de beurre, en mémoire du parfum que la femme pé„ chereſſe répandit ſur les pieds du Sauveur. L'évêque „ le bénit devant que de commencer le lavement des „ pieds, & dit en le béniſſant : Seigneur, ſanctifiez ce „ beurre, afin qu'il ſoit un remède contre toutes les „ maladies; qu'il donne la ſanté à l'ame & au corps de „ ceux qui en reçoivent l'onction!

3. Les Maronites du Mont-Liban ont coûtume de faire aux malades une certaine onction dont voici les cérémonies. Ils mettent dans un vaſe plein d'huile un petit gâteau, ſur lequel ils ont dreſſé ſept méches entortillées avec de petites pailles qu'ils allument toutes,

après avoir récité une épître & un évangile : puis, avec l'huile qui eſt dans le vaſe, ils font des onctions non-ſeulement au malade, mais encore à tous ceux qui ſont dans la chambre; après quoi, ils laiſſent brûler le reſte de l'huile.

4. Les Phéniciens & les autres anciens idolâtres étoient dans l'uſage de répandre de l'huile ſur les pierres qui ſervoient à diſtinguer les limites des champs, ainſi que ſur celles qui étoient placées à l'entrée d'un bois ſacré ou de quelqu'autre lieu deſtiné à la religion.

ONDOYER : jetter de l'eau ſur la tête d'un enfant en prononçant les paroles du Baptême. Cela ſe pratique, lorſqu'on a des raiſons pour retarder les cérémonies du Baptême, dans la crainte que l'enfant ne meure dans l'intervalle. *Voyez* BAPTÊME.

ONIROCRITIE, ONIROMANCIE, ONIROSCOPIE. Ces différents noms déſignent l'art d'interpréter les ſonges, qui formoit une branche très-conſidérable de la divination des anciens. Il en eſt parlé dans l'Ecriture en pluſieurs endroits; Joſeph expliqua le ſonge de Pharaon; Daniez celui de Nabuchodonoſor. Il y avoit à la cour de ces deux princes pluſieurs devins qui faiſoient profeſſion de cet art.

Les Grecs & les Romains ajoûtoient beaucoup de foi aux ſonges. Ils leur attribuoient un dieu particulier, qui étoit Morphée. Un grand nombre d'oracles ſe rendoient par ſonges. *Voyez* ORACLES.

ONOMANCIE : ſorte de divination qui conſiſte à prédire, par le nom d'une perſonne, le bien ou le mal qui doit lui arriver.

ONONYCHITES, c'eſt-à-dire, qui a des ongles ou des pieds d'âne. C'eſt le nom que les payens donnoient par dériſion au dieu des Chrétiens. Ils s'étoient imaginé, long-temps auparavant, que le Dieu que les Juifs adoroient étoit un âne. Voyant que les Chrétiens adoroient le même Dieu, ils les appellerent par mépris *Ononychites*.

ONSAIS : prêtres & religieux de la Cochinchine, diviſés en pluſieurs ordres, dont les habits ſont différents comme les fonctions. L'uſage établi parmi quelques-uns

d'entr'eux de porter des bâtons dorés & argentés, pour marque de leur dignité, a fait croire à un miſſionnaire qu'il y avoit parmi les Onſais une hiérarchie pareille à celle de notre clergé; & ces prêtres avec leurs bâtons ont paru à ſes yeux autant d'évêques & d'abbés croſſés. Pluſieurs de ces Onſais exercent la médecine; &, ce qui eſt unique dans les gens de leur eſpece, ils ſont aſſez déſintéreſſés pour adminiſtrer leurs remédes *gratis*. Il y en a parmi eux dont l'emploi conſiſte à prendre ſoin des animaux délaiſſés & qui n'ont point d'aſyle.

ONUAVA : divinité adorée autrefois chez les anciens Gaulois, & qui, ſuivant le ſentiment commun, étoit la même que la Vénus céleſte. Sa figure portoit une tête de femme avec deux ailes déployées au-deſſus & deux larges écailles au lieu d'oreilles. Cette tête étoit environnée de deux ſerpents, dont les queues alloient ſe perdre dans les deux ailes.

ONUPHIS. Les Egyptiens donnoient ce nom à un taureau conſacré au Soleil ou à Oſiris, & dont les poils, dit-on, étoient à rebours. Cette diſpoſition de poils leur ſembloit repréſenter le ſoleil. Ils nourriſſoient ce taureau avec le plus grand ſoin, & avoient pour lui un reſpect religieux.

ONYCHOMANCE *ou* ONYCHOMANCIE : ſorte de divination autrefois en uſage chez les anciens payens; voici en quoi elle conſiſtoit. On frotoit avec de l'huile & de la ſuie les ongles d'un enfant. On préſentoit au ſoleil ces ongles ainſi frotés; & l'on prétendoit y voir des figures qui faiſoient connoître ce qu'on avoit envie d'apprendre.

OOSCOPIE : ſorte de divination qui ſe pratiquoit avec des œufs.

OPALES : fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de la déeſſe Ops, femme de Saturne.

OPHIOLATRIE : culte de ſerpents. *Voyez ce qui concerne ce genre ſingulier d'idolâtrie à l'article* SERPENT.

OPHIOMANCE *ou* OPIOMANCIE : ſorte de divination qui ſe pratiquoit autrefois par l'obſervation des ſerpents.

OPHITES : hérétiques du deuxieme ſiécle. Ils ad-

mettoient des Nous comme les Valentiniens. L'un d'entre ces Nous, & le plus imparfait, jaloux, disoient-ils, de ce que sa mere avoit fait l'homme, résolut de le perdre, en lui apprenant des mysteres qui devoient troubler son bonheur. Pour réussir, il cacha sous la forme d'un serpent une vertu qu'il avoit créée exprès. Ce fut cette vertu qui tenta Eve & la porta à cueillir de l'arbre de vie la pomme fatale qui devoit lui apprendre le bien & le mal. Ce serpent, selon eux, étoit donc un dieu envoyé sur terre. Ils croyoient le tenir enfermé dans une caverne où ils l'adoroient & lui offroient des pains dont ils faisoient leur eucharistie, après que l'animal s'étoit veautré dessus. *Ophis*, en grec, signifie *serpent*; c'est de-là que leur vient le nom d'*Ophites*.

OPIÇONSIVES : fêtes que les Romains célébroient, le 25 du mois d'Août, en l'honneur de la déesse *Opiconsiva*, qu'ils regardoient comme l'inventrice de l'agriculture.

OPIGENE : surnom que les Romains donnoient à Junon, parce qu'ils supposoient qu'elle secouroit les femmes en travail d'enfant.

OPINION. Les anciens payens en avoient fait une divinité qui présidoit à tous les sentiments des hommes: Ils la représentoient sous la figure d'une jeune femme dont la démarche & la contenance paroissoient mal assurées, mais dont l'air & le regard étoient très-hardis.

OPINIONISTES : hérétiques, qui commencerent à dogmatiser sous le pontificat de Paul II. Ils furent ainsi nommés à cause des opinions ridicules & extravagantes qu'ils soutenoient opiniâtrement & qu'ils vouloient faire passer pour autant de vérités inconteſtables. Ils enseignoient, entr'autres erreurs, que la pauvreté réelle & effective étoit la vertu la plus éminente du Christianisme; que, pour être saint, il ne suffisoit pas d'être détaché de cœur de tous les biens du monde, mais qu'il falloit n'en posséder aucun. Ils affectoient eux-mêmes cette pauvreté, & prétendoient qu'elle devoit se rencontrer dans celui qui étoit le véritable vicaire de J. C. d'où ils concluoient que le pape ne l'étoit pas.

OPS : surnom que les Romains avoient donné à Cybele, déesse de la terre, à cause des grands secours qu'on en tire pour la vie. *Voyez* CYBELE.

OQUAMIRIS. On appelle ainsi les sacrifices que les Mingréliens & les Georgiens ont coûtume de pratiquer, à l'imitation des Payens & des Juifs, quoiqu'ils fassent profession d'être Chrétiens. Le prêtre fait d'abord l'offrande de la victime avec les prieres accoûtumées : puis il lui applique, en cinq endroits différents du corps, une bougie allumée, & lui fait faire plusieurs tours autour de celui pour qui se fait le sacrifice ; après quoi, il l'égorge. La chair de la victime est mise sur le feu. Lorsqu'elle est cuite, on la pose sur une table auprès de laquelle il y a un brasier de feu. Celui qui a fourni la victime, ayant en main une bougie allumée, se met d'abord à genoux devant la table, & attend, dans cette posture, que le prêtre ait achevé certaines prieres. Il fait ensuite brûler de l'encens dans le feu qui est à côté de la table. Alors le prêtre lui présente un morceau de la victime, après l'avoir fait tourner plusieurs fois sur sa tête. Les assistants, qui tiennent aussi chacun une bougie, la font tourner sur la tête de celui qui est l'objet du sacrifice ; puis ils les jettent dans le feu. La cérémonie finit, selon la coûtume, par un festin où l'on mange la chair de la victime.

Dans le temps des vendanges, l'usage est que chaque pere de famille consacre un tonneau de vin à S. Georges. Ce tonneau est renfermé dévotement dans la cave, & personne n'y touche. Lorsque la fête de S. Georges arrive, alors le pere de famille se rend dans l'église dédiée à S. Georges, & lui porte en offrande un flacon de ce vin, qui lui a été consacré. Lorsqu'il est de retour chez lui, il immole un chevreau dont il répand le sang autour du tonneau ; puis, secondé de sa famille, il travaille à vuider le tonneau en l'honneur du saint.

ORACLES. Les oracles peuvent être regardés comme un des points les plus importants & les plus curieux de la religion des anciens payens. Plusieurs sçavants ont fait des recherches sur cette matiere, & leurs

ſentiments ſont partagés. Les uns veulent que les oracles aient été réellement rendus par les démons, Dieu le permettant ainſi. Les autres prétendent que les oracles n'étoient que de pures fourberies des prêtres, auxquelles les démons n'avoient aucune part. Les premiers ſoutiennent que les oracles ont ceſſé à la naiſſance de J. C. qui a impoſé ſilence aux démons. Les ſeconds avancent que les oracles ont continué, pluſieurs ſiécles après la naiſſance de J. C. Sans adopter aucun ſentiment, nous nous contenterons de rapporter les faits & de citer les paſſages qui pourront aider le lecteur à ſe décider lui-même.

Pour ce qui concerne l'établiſſement des oracles, nous ne répéterons point ce que nous avons déja dit aux articles *Delphes* & *Dodone*. On peut les conſulter: nous ajoûterons ſeulement que ce fut ſur-tout dans les pays montagneux, pleins d'antres & de cavernes, qu'on établit des oracles. La Béotie particulierement en étoit remplie; & l'on ſçait que les Béotiens étoient regardés comme les peuples les plus groſſiers de la Gréce. Dans les endroits où la nature n'avoit point creuſé de cavernes, les prêtres y ſuppléoient par des ſanctuaires obſcurs & retirés.

Ils avoient eux ſeuls le privilége d'entrer. Ceux qui venoient conſulter l'oracle ſe tenoient dans une chambre voiſine d'où ils pouvoient entendre ce qui ſe diſoit dans le ſanctuaire, mais d'où ils ne pouvoient rien voir de ce qui s'y paſſoit. De-là vient que les anciens auteurs parlent fort diverſement de la forme de leurs oracles. L'hiſtoire fait cependant mention de deux princes qui, par un privilége ſpécial, ont été admis dans le ſanctuaire des oracles. Alexandre, au rapport de Strabon, fut introduit par le prêtre dans le ſanctuaire de Jupiter Hammon, tandis que ſes courtiſans reſterent en dehors. Veſpaſien, qui n'étoit pas alors empereur, ſe trouvant à Alexandrie, voulut conſulter l'oracle de Sérapis ſur des choſes importantes, probablement ſur les projets qu'il formoit déja pour s'élever à l'Empire. Mais, pour plus grande ſûreté, il ordonna auparavant, que tout le monde ſortît du temple. De ce récit de Taci-

te, on ne fait ſimplement que conjecturer qu'il entra dans le ſanctuaire.

Les prêtres avoient coûtume d'entrer dans ces ſanctuaires par des conduits ſouterrains qu'eux ſeuls connoiſſoient. Ruffin nous apprend que le temple de Sérapis étoit tout rempli de chemins couverts. On voit dans l'Ecriture, que les prêtres de Bel avoient pratiqué une iſſue ſecrette pour entrer, quand ils vouloient, dans ſon temple. Les voûtes des ſanctuaires étoient faites de maniere qu'elles faiſoient retentir la voix & en augmentoient conſidérablement la force; de-là cette voix plus qu'humaine de la Pythie, qui imprimoit la frayeur & le reſpect dans l'ame de tous ceux qui l'entendoient. Quelquefois, au rapport de Plutarque, il ſortoit du fond du ſanctuaire une vapeur très-agréable, cauſée par les parfums qu'on y brûloit. Cette odeur, qui rempliſſoit le lieu où les conſultants attendoient la réponſe, étoit pour eux comme le ſignal de l'arrivée du dieu. Il y avoit des jours où il n'étoit point permis de conſulter l'oracle; mais ces jours n'étoient point fixés: les prêtres s'étoient réſervé le droit de les marquer arbitrairement. Ainſi, lorſqu'on venoit conſulter l'oracle, on étoit ſouvent renvoyé, ſous prétexte que le dieu n'étoit pas d'humeur de répondre; ce qui pouvoit faire ſoupçonner que les prêtres avoient beſoin de temps pour préparer & concerter leurs réponſes. Alexandre étant allé conſulter l'oracle de Delphes, la prêtreſſe lui répondit qu'il n'étoit point alors permis de l'interroger. Mais le jeune monarque, ne ſe payant pas de cette raiſon, prit bruſquement la prêtreſſe par le bras & voulut la forcer d'entrer dans le temple. Alors elle s'écria: Ah! mon fils, on ne peut te réſiſter. Alexandre prit ces paroles pour un oracle: elles en contenoient en effet un très-flateur pour lui. Sans rien demander davantage, il s'en alla fort content.

Avant de conſulter l'oracle, il étoit néceſſaire d'offrir des ſacrifices. Les prêtres examinoient les entrailles des victimes. S'ils vouloient gagner du temps, ils n'avoient qu'à dire qu'elles n'étoient pas heureuſes: c'étoit un prétexte honnête pour différer. Les oracles les

plus remarquables étoient ceux qui ſe rendoient ſur des billets cachetés, ou bien en ſonge. On envoyoit au temple, dans un billet bien cacheté, la demande que l'on vouloit faire au dieu; &, ſans qu'il parût que le billet eût été décacheté, le dieu, par l'organe des prêtres, rendoit la réponſe. On ignore ſi les prêtres n'avoient point quelque ſecret pour décacheter les billets ſans qu'on pût s'en appercevoir: ils en avoient du moins la commodité; car les billets étoient placés ſur l'autel; enſuite on fermoit le temple où les prêtres pouvoient rentrer par des iſſues ſecrettes. Quelquefois le prêtre dormoit une nuit entiere, couché ſur le billet & recevoit la réponſe en ſonge. Plutarque rapporte qu'un gouverneur de Cilicie, qui avoit beaucoup de goût pour la philoſophie Epicurienne, & qui, par conſéquent, n'étoit guéres dévot, envoya conſulter l'oracle de Mopſus qui étoit à Malle. Afin d'éprouver ſa ſcience, il fit partir un de ſes gens avec un billet bien cacheté qu'il devoit remettre à l'oracle. L'envoyé, s'étant endormi dans le temple, vit en ſonge un homme d'une taille majeſtueuſe qui lui dit *Noir*. Il s'en retourna avec cette réponſe qu'il rapporta fidellement à l'incrédule gouverneur. Tous ſes courtiſans la trouverent fort ridicule; mais il n'en jugea pas de même. Elle étoit en effet fort juſte; car il y avoit ces mots écrits ſur le billet: „ T'immolerai-je un bœuf blanc ou noir? Ce n'étoit pas ſeulement aux billets cachetés que les oracles répondoient, mais encore aux ſimples penſées. Tacite, au ſecond livre des Annales, s'exprime en ces termes: „ Germanicus alla conſulter Apollon de Claros. Ce n'eſt „ point une femme qui y rend les oracles, comme à „ Delphes, mais un homme qu'on choiſit dans de certaines familles, & qui eſt preſque toujours de Milet. „ Il ſuffit de lui dire le nombre & les noms de ceux qui „ viennent le conſulter: enſuite il ſe retire dans une „ grotte; & ayant pris de l'eau d'une ſource qui y eſt, „ il vous répond en vers à ce que vous avez dans l'eſprit, quoique le plus ſouvent il ſoit fort ignorant."

Ce qui diminue le merveilleux de ces ſortes de faits, c'eſt que les prêtres avoient mille moyens de connoître

ce que les consultants venoient demander à l'oracle ou du moins de le deviner. Ils étoient les maîtres de différer leur réponse jusqu'à ce qu'ils se fussent éclaircis. Les officiers du temple, sous prétexte d'en faire voir les curiosités aux nouveaux venus, s'entretenoient avec eux & s'instruisoient adroitement de leurs affaires. Les hôteliers questionnoient leurs domestiques, & par cette voie, les prêtres pouvoient être aisément instruits avant de répondre. Les oracles, qui se rendoient par songes, étoient aussi fort surprenants. On faisoit dormir le consultant dans le temple. Le lendemain, il racontoit aux prêtres les songes qu'il avoit eus; & l'explication, qu'ils lui en donnoient, étoit la réponse à ce qu'il étoit venu demander. Ordinairement on avoit soin de préparer par des jeûnes celui qui devoit dormir dans le temple, afin que son cerveau vuide fût plus propre aux songes. Il étoit d'ailleurs assez naturel qu'ayant l'esprit frapé de dieux & d'oracles, ses songes y eussent quelque rapport. Quelquefois on le faisoit dormir sur des peaux de victimes; & l'on a soupçonné qu'elles étoient frotées de quelques drogues capables de faire impression sur le cerveau. Malgré toutes ces précautions, si l'on ne pouvoit prêter aux songes du consultant aucune interprétation passable, on lui faisoit passer une nouvelle nuit dans le temple, & cela, jusqu'à ce que ses songes pussent recevoir une explication convenable. Quelquefois c'étoient les prêtres eux-mêmes qui dormoient, & qui avoient les songes; &, dans ce cas, la chose étoit assez simple.

Il y avoit dans l'Achaïe un oracle de Mercure, qui se rendoit d'une maniere fort bizarre. On alloit dire au dieu, tout bas & mystérieusement, ce qu'on vouloit lui demander. On sortoit ensuite du temple; & les premieres paroles, qu'on entendoit au sortir de-là, étoient la réponse du dieu. Cet oracle ne se rendoit jamais que le soir. Les prêtres pouvoient, dans l'obscurité, faire entendre, sans être vus, les paroles qu'ils jugeoient à propos.

Une qualité inhérente à tous les oracles étoit l'équivoque & l'ambiguité. Il n'y en avoit point qui n'eût

un double ſens ; & qui ne pût s'accommoder à pluſieurs événements. L'Hiſtoire ancienne en fournit des exemples ſans nombre. Alexandre, ayant été ſaiſi d'une maladie violente à Babylone, pluſieurs de ſes courtiſans allerent conſulter l'oracle de Sérapis, & lui demanderent s'il étoit expédient qu'on apportât le roi dans ſon temple; afin qu'il lui rendît la ſanté? Sérapis répondit qu'il étoit plus avantageux pour Alexandre de reſter où il étoit. Cette réponſe étoit prudente. Le roi pouvoit mourir en chemin, ou dans le temple même; ce qui eût fait grand tort à l'oracle. S'il mouroit à Babylone, l'oracle pouvoit recevoir une interprétation favorable; c'eſt ce qui arriva en effet. Alexandre étant mort, on jugea que Serapis avoit voulu dire qu'il étoit avantageux à Alexandre de mourir après des conquêtes qu'il ne pouvoit ni augmenter ni conſerver. Macrobe nous apprend que Trajan, étant ſur le point de porter la guerre chez les Parthes, on lui conſeilla de conſulter auparavant, ſur cette entrepriſe, l'oracle d'Héliopolis, qui étoit fort célébre. Il n'étoit pas néceſſaire de ſe rendre en cette ville: il ſuffiſoit d'envoyer au temple un billet cacheté. Trajan, qui avoit plus de confiance dans ſes armes que dans les oracles, voulut d'abord éprouver celui d'Héliopolis. Pour cet effet, il envoya au temple un billet bien cacheté, mais où il n'y avoit rien. Si l'oracle lui donnoit quelque réponſe, il étoit pris en défaut; mais la choſe ne tourna pas ainſi. On renvoya à Trajan un autre billet bien cacheté, où devoit être la réponſe de l'oracle; & dans ce billet il n'y avoit rien. Trajan conçut, par cette épreuve, un grand reſpect pour l'oracle d'Héliopolis. Il y envoya un autre billet, par lequel il demandoit s'il acheveroit heureuſement la guerre, & s'il retourneroit à Rome? Le dieu ordonna que l'on briſât, en pluſieurs piéces, une vigne, qui étoit une des offrandes de ſon temple, & qu'on en portât les morceaux à Trajan. Ce prince, étant mort dans cette campagne, ſes os furent apportés à Rome; & les partiſans des oracles ne manquerent pas de publier que les morceaux de la vigne rompue repréſentoient les os de Trajan; mais il y avoit une in-

finité d'autres choſes auxquelles la vigne rompue pouvoit également ſe rapporter.

Les prêtres de la déeſſe de la Syrie avoient inventé, nous dit Apulée, une eſpece d'oracle très-commode, qui convenoit à tout, & qui étoit conçu dans deux vers dont voici le ſens : „ Les bœufs attelés coupent la „ terre, afin que les campagnes produiſent leurs fruits." Avec le ſecours de ces deux vers, ils répondoient à toutes les queſtions qu'on leur faiſoit. S'il s'agiſſoit d'un mariage; des bœufs attelés, & des campagnes fécondes formoient un ſens aſſez clair. Si on les conſultoit ſur l'achat de quelque terre; les bœufs, & les campagnes venoient, on ne peut pas plus à propos. Si l'on partoit pour la guerre; le joug des bœufs attelés étoit l'image de celui qu'on devoit impoſer aux ennemis; ainſi du reſte. Un nommé *Rutilien* étant allé demander au faux prophete Alexandre quels précepteurs il devoit donner à ſon fils, Alexandre répondit qu'il falloit lui donner Pythagore & Homère. On crut que l'oracle avoit voulu faire entendre, par cette réponſe, qu'il falloit inſtruire le jeune homme dans la philoſophie & dans les belles lettres; mais, le fils de Rutilien étant mort quelque temps après, on trouva un autre ſens à l'oracle, beaucoup plus ſubtil, & même plus juſte. On publia que l'oracle avoit prévu que le jeune homme devoit bientôt aller trouver dans les enfers Pythagore & Homère, quand il avoit recommandé de les lui donner pour précepteurs. Le premier, qui imagina cette explication, fut Rutilien lui-même.

Lorſque Xerxès vint fondre ſur la Gréce, l'oracle de Delphes, conſulté par les Athéniens, leur répondit que Minerve, protectrice d'Athénes, faiſoit tous ſes efforts pour fléchir le courroux de Jupiter; que tout ce qu'elle pouvoit obtenir étoit que les Athéniens ſe ſauvaſſent dans des murailles de bois; que Salamine verroit la perte de beaucoup d'enfants chers à leurs meres, ſoit quand Cérès ſeroit diſperſée, ſoit quand elle ſeroit ramaſſée. Il eût été beſoin d'un autre oracle pour expliquer celui-là. Les murailles de bois étoient les vaiſſeaux : cela pouvoit s'entendre; mais ces enfants, chers

à leurs meres, dont Salamine devoit voir la perte, ſeroient-ils Grecs, ou Perſes? Lequel des deux peuples remporteroit la victoire? c'eſt ce qu'il étoit difficile de conjecturer. Un certain Œnomaüs, philoſophe Cynique, dont Euſebe nous a conſervé des Fragments, invective, à ce ſujet, contre l'oracle de Delphes, d'une maniere ſanglante. „ Beau devin, dit-il, tu ne ſçais point à qui „ ſeront ces enfans, dont Salamine verra la perte; s'ils „ ſeront Grecs, ou Perſes. Il faut bien qu'ils ſoient de „ l'une ou de l'autre armée; mais ne ſçais-tu point du „ moins qu'on verra que tu ne le ſçais point? Tu ca- „ ches le temps de la bataille ſous ces belles expreſſions „ poëtiques, ſoit quand Cérès ſera diſperſée, ſoit „ quand elle ſera ramaſſée. Tu veux nous éblouir par „ ce langage pompeux; mais ne ſçait-on pas bien qu'il „ faut qu'une bataille navale ſe donne, au temps des „ ſemailles ou de la moiſſon? Apparemment ce ne „ ſera pas en hiver. Quoi qu'il arrive, tu te tireras „ d'affaire, par le moyen de ce Jupiter que Minerve „ tâche d'appaiſer. Si les Grecs perdent la bataille, Ju- „ piter a été inexorable: s'ils la gagnent, Jupiter s'eſt „ enfin laiſſé fléchir. Tu dis, Apollon, qu'on fuie dans „ des murs de bois; tu conſeilles: tu ne devines pas. „ Moi qui ne ſçais point deviner, j'en euſſe bien dit „ autant. J'euſſe bien jugé que l'effort de la guerre ſe- „ roit tombé ſur Athenes, & que, puiſque les Athé- „ niens avoient des vaiſſeaux, le meilleur pour eux „ étoit d'abandonner leur ville, & de ſe mettre tous „ ſur la mer."

On voit, par cet exemple, que les oracles n'étoient pas univerſellement reſpectés chez les payens. En effet, trois grandes ſectes de philoſophes faiſoient profeſſion de regarder les oracles comme autant d'impoſtures propres à ſéduire le peuple. C'étoient les Epicuriens, les Péripatéticiens & les Cyniques. Les prêtres avoient ſoin d'écarter de leurs ſanctuaires ces incrédules, dont l'œil clair-voyant pouvoit éclairer leurs myſteres. Cet Alexandre, dont Lucien décrit les fourberies avec tant d'agrément, avoit toujours ſoin de faire éloigner les Epicuriens, lorſqu'il commençoit ſes cérémonies. Il

prenoit la même précaution à l'égard des Chrétiens; &, voyant que ces deux ſortes de gens s'efforçoient de montrer la fauſſeté de ſes oracles, il uſa de ſtratagême pour les faire chaſſer du Pont, où il faiſoit alors ſon ſéjour. Il déclara au peuple que le dieu, dont il étoit l'interpréte, étoit irrité contre les impies, dont le nombre ſe multiplioit, chaque jour, dans le Pont, & qu'il ne parleroit plus, ſi l'on n'en purgeoit le pays. Le peuple furieux chaſſa auſſi-tôt les Epicuriens & les Chrétiens.

Hérodote rapporte qu'un Lydien, nommé *Pactias*, ſujet du roi de Perſe, s'étant refugié à Cumes, ville de Gréce, & ſon ſouverain ayant fait demander qu'on le lui livrât, les habitants de Cumes envoyerent conſulter l'oracle des Branchides, pour ſçavoir comment ils devoient ſe compoſer dans cette occaſion. L'oracle répondit qu'il falloit livrer Pactias. Ariſtodicus, un des principaux citoyens de Cumes, indigné de cette réponſe qui lui paroiſſoit injuſte & barbare, obtint qu'on enverroit à l'oracle une ſeconde députation, & ſe fit nommer parmi les députés. L'oracle, conſulté une ſeconde fois, répondit la même choſe. Ariſtodicus, très-mécontent, uſa d'un ſtratagême pour faire ſentir au dieu l'injuſtice de ſa réponſe. En ſe promenant autour du temple, il fit ſortir de petits oiſeaux qui y faiſoient leurs nids. Auſſi-tôt il entendit une voix qui lui crioit du fonds du ſanctuaire : „ Déteſtable mortel ! quelle eſt „ ton audace de chaſſer de mon temple ceux qui ſont „ ſous ma protection... " ? Hé ! quoi ! repliqua ſur le champ Ariſtodicus, „ ne nous ordonnez-vous pas de „ chaſſer Pactias, qui eſt ſous la nôtre ? " Le dieu, pouſſé à bout, éclata en injures contre le téméraire Ariſtodicus. „ Oui, je vous l'ordonne, répondit-il, „ afin que vous, qui êtes des impies, vous périſſiez „ plutôt, & que vous ne veniez plus importuner les „ oracles ſur vos affaires ; réponſe extravagante, qui faiſoit voir combien le dieu étoit piqué de la comparaiſon injurieuſe d'Ariſtodicus. Le même hiſtorien nous fournit une autre preuve du peu de cas qu'on faiſoit quelquefois des oracles. Les Athéniens étoient ſur le

point de déclarer la guerre aux habitants d'Égine, qui avoient fait des ravages dans l'Attique, lorſqu'ils reçurent un oracle de Delphes, qui leur défendoit de rien entreprendre contre les Éginètes, qu'au bout de trente ans. Ce terme expiré, il falloit qu'ils conſtruiſiſſent un temple en l'honneur d'Éaque, & commençaſſent enſuite la guerre qui devoit leur être très-avantageuſe. Mais, s'ils la commençoient auparavant, l'oracle ne leur annonçoit que des malheurs. Les Athéniens écouterent plutôt leur reſſentiment contre les Éginètes que les menaces de l'oracle. Ils n'accomplirent que la moitié de ce qu'il ordonnoit. Ainſi ils bâtirent le temple d'Éaque; mais ils ne jugerent pas à propos de remettre leur vengeance après trente ans. Ils attaquerent ſur le champ les Éginètes; &, en dépit de l'oracle, ils remporterent une victoire complette.

Ce qui contribuoit à diminuer la confiance que les payens avoient dans les oracles, c'eſt qu'ils ſçavoient qu'ils ſe laiſſoient corrompre quelquefois, & diſoient, pour de l'argent, tout ce qu'on vouloit. Les Athéniens les plus éclairés n'ignoroient pas que les oracles de Delphes étoient vendus à Philippe; ce qui faiſoit dire à Démoſthènes que la Pythie *philippiſoit*. Démarate, roi de Sparte, étoit accuſé par Cléoméne, ſon collégue, de poſſéder injuſtement l'autorité royale. L'accuſateur diſoit que Démarate n'étoit pas vraiment le fils d'Ariſton, ſon prédéceſſeur. Il alléguoit en preuve qu'il étoit né trop peu de temps après le mariage d'Ariſton, & que cette naiſſance précoce avoit excité les plaintes d'Ariſton lui-même. Il concluoit à ce que Démarate fut dépouillé de la royauté. Cette affaire étoit fort embarraſſante. On eut recours à l'oracle de Delphes; mais il avoit été corrompu par Cléoméne, & il répondit que Démarate n'étoit pas fils d'Ariſton. On découvrit depuis l'impoſture; & la prêtreſſe fut punie par la perte de ſa dignité. Ce fait eſt rapporté par Hérodote, ainſi que le ſuivant. Quelques Athéniens, bannis de leur patrie par le tyran Hippias, corrompirent la prêtreſſe de Delphes, & l'engagerent, à force d'argent, à ordonner, de la part d'Apollon, à tous les Lacédémoniens qui viendroient la conſulter,

de délivrer Athènes de la tyrannie d'Hippias. La Pythie ſeconda ſi bien leur intention que les Lacédémoniens, voyant que l'oracle leur répétoit toujours la même choſe, & craignant de s'attirer la colere du dieu, armerent contre Hippias qui cependant étoit leur allié. On ne peut guéres douter que l'oracle, qui déclaroit Alexandre fils de Jupiter Hammon, n'ait été imaginé par la baſſe flaterie des prêtres de ce dieu; & il en eſt de même de celui qui fut rendu à Auguſte, au ſujet de Livie que ce prince avoit épouſée, étant groſſe d'un autre. Non-ſeulement l'oracle approuva cette action; mais il déclara même que les mariages contractés avec des perſonnes déja groſſes étoient les plus heureux.

L'Ecriture ſainte ne nous apprend point que les oracles aient été rendus par les démons. Cependant on l'a cru, dans les premiers temps du Chriſtianiſme: pluſieurs perſonnes le croient encore aujourd'hui. L'opinion des premiers Chrétiens ſur les oracles étoit fondée ſur pluſieurs raiſons qui peuvent aujourd'hui ne pas paroître entierement convaincantes à tout le monde. Premierement, les hiſtoires ſurprenantes que certains auteurs débitoient ſur les oracles, pouvoient perſuader aux Chrétiens qu'il falloit néceſſairement que les démons s'en fuſſent mêlés: en voici une entr'autres que Suidas rapporte, & qui étoit bien capable de leur faire attribuer les oracles à quelque pouvoir ſurnaturel. Thulis, roi d'Egypte, enflé de ſes ſuccès & enyvré de ſa gloire, va trouver l'oracle de Sérapis, & lui dit: „ Toi qui es „ le maître du feu & qui gouvernes le cours du ciel, „ dis-moi la vérité. Y a-t-il jamais eu, & y aura-t-il „ jamais quelqu'un auſſi puiſſant que moi?" Voici la réponſe de l'oracle. „ Premierement Dieu; enſuite la „ parole, & l'eſprit avec eux, tous s'aſſemblant en un „ dont le pouvoir ne peut finir. Sors d'ici promptement, mortel, dont la vie eſt toujours incertaine." En ſortant du temple de Sérapis, Thulis eſt égorgé. Si cet oracle n'eſt point ſuppoſé, on ne pourroit l'attribuer à la fourberie des prêtres. Où auroient-ils pris une connoiſſance ſi poſitive de la ſainte Trinité?

Mais ceux qui ne veulent voir dans les oracles qu'un

artifice adroitement ménagé s'inscrivent en faux contre cette histoire & les autres semblables qu'on débite sur ce sujet. Ils disent que, dans un temps où l'on supposoit tant de livres, on pouvoit plus aisément supposer quelques histoires; que les auteurs de celles qu'on allégue ne sont pas des écrivains dignes de foi en tout; que l'histoire de Thulis, rapportée par Suidas, écrivain peu scrupuleux, a le même défaut que les Livres de la Sybille; qu'elle s'explique avec trop de clarté sur nos mystères; qu'elle est d'ailleurs démentie par l'histoire qui nous apprend que ce fut un Ptolomée qui fit venir l'oracle de Sérapis du Pont en Egypte: or ce Thulis étoit bien plus ancien que les Ptolomées. Une seconde raison, qui portoit les Chrétiens à attribuer les oracles aux démons, étoit la convenance que cette opinion paroissoit avoir avec la philosophie de Platon, alors fort en vogue parmi les Chrétiens. Le Platonisme est aussi rempli de génies & de démons qui servent à entretenir le commerce entre Dieu & les hommes, quoiqu'il soit plus que probable que Platon n'admettoit point de mauvais démons auxquels on pût confier le soin de tromper les hommes. Ses disciples s'étoient écartés de sa doctrine sur cet article. Eusèbe cite plusieurs passages de Porphyre, qui prouvent que ce philosophe payen étoit persuadé que c'étoient les démons qui rendoient les oracles. Jamblique avoit la même opinion; & l'autorité de ces Platoniciens étoit capable d'en imposer aux Chrétiens. Mais les partisans du système opposé trouvent que l'autorité de Platon & des Platoniciens étoit bien foible & même chimérique; que leur sentiment sur les démons pouvoit être mis au nombre des autres mensonges; qu'ils enseignoient que Platon lui-même n'étoit peut-être pas aussi sûr de l'existence de ses démons, que les Platoniciens l'ont été depuis; que ce philosophe a mêlé, de gaieté de cœur, trop de fables dans son système pour qu'on ne puisse pas soupçonner que tout son système est fabuleux. Enfin la troisieme & la grande raison des Chrétiens étoit la cessation des oracles, vers le temps de la naissance de J. C. Il est vrai qu'il en est souvent parlé, même dans les auteurs pro-

fanes. Pourquoi les oracles avoient-ils ceſſé préciſément dans ces temps-là ? Les Chrétiens diſoient que J. C. avoit impoſé ſilence aux démons qui les rendoient. Cette penſée eſt heureuſe & devoit naturellement avoir beaucoup de cours. Elle étoit appuyée ſur pluſieurs oracles où les démons annonçoient la venue de J. C. & leur propre décadence; tels ſont les ſuivants qu'Euſebe dit avoir tiré des écrits de Porphyre : 1° „ Géміſſez, trépieds, Apollon vous quitte; il vous quitte, „ forcé par une lumiere céleſte : Jupiter a été, il eſt „ & il ſera. O grand Jupiter ! hélas ! mes fameux oracles ne ſont plus... 2° La voix ne peut revenir à „ la prêtreſſe; elle eſt déja condamnée au ſilence depuis long-temps. Faites toujours à Apollon des ſacrifices dignes d'un dieu... 3° Malheureux prêtre, „ ne m'interroges plus ſur ce divin Pere, ni ſur ſon „ Fils unique, ni ſur l'Eſprit qui eſt l'ame de toutes „ choſes. C'eſt cet Eſprit qui me chaſſe de ces lieux." Suidas, Nicéphore & Cédrénus rapportent qu'Auguſte, déja vieux, alla conſulter l'oracle de Delphes ſur le choix d'un ſucceſſeur; que le dieu ſe fit long-temps prier pour répondre, & qu'enfin, cédant aux importunités d'Auguſte, il lui dit: „ L'enfant Hébreu, à qui tous „ les dieux obéiſſent, me chaſſe d'ici & me renvoie „ dans les enfers. Sors de ce temple ſans parler. "

A cela on répond que ces oracles, par leſquels un démon devenu muet dit lui-même qu'il eſt muet, ont été ou ſuppoſés par le trop de zéle des Chrétiens, ou trop aiſément adoptés & ſans aucun examen. On prouve par le fait qu'ils ſont tous faux, puiſqu'il y a des preuves que les oracles ont continué, pluſieurs ſiécles après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Suétone, dans la Vie de Néron, nous apprend que cet empereur fut averti par l'oracle de Delphes de ſe donner de garde des ſoixante-treize ans; qu'il crut que cet oracle lui promettoit ſoixante-treize ans de vie, & ne penſa point à Galba, âgé de ſoixante-treize ans, qui lui ravit l'Empire. Plutarque, qui vivoit ſous Trajan, nous dit que l'oracle de Delphes ſubſiſtoit encore de ſon temps, mais qu'il étoit un peu déchu & réduit à une ſeule prêtreſſe, au lieu

de deux ou trois qu'il avoit autrefois. Ce même oracle rendit une réponſe très-célébre au ſujet de trois rivaux qui ſe diſputoient l'Empire après la mort des Antonins. Ces rivaux étoient Sévérus Septimus, Peſcennius Niger, Clodius Albinus. La Pythie, conſultée ſur ces trois concurrents, répondit en vers : „ Le Noir eſt le meilleur ; „ l'Africain eſt bon ; le blanc eſt le pire. " On lui demanda enſuite auquel des trois l'Empire demeureroit ? „ Elle répondit : „ On verſera le ſang du Blanc & du „ Noir. L'Africain gouvernera le Monde. " Le Noir étoit Peſcennius Niger ; le Blanc Clodius Albinus ; l'Africain, Sévere, né en Afrique. Théodoret nous apprend que l'oracle de Delphes ſubſiſtoit encore du temps de Julien l'Apoſtat, qui l'envoya conſulter ſur l'expédition qu'il méditoit contre les Perſes. Depuis ce temps, il n'en eſt plus fait mention. Sans nous engager dans l'hiſtoire de la durée de tous les oracles, nous remarquerons que l'hiſtorien Dion, qui n'acheva ſon Hiſtoire que ſous l'empire d'Alexandre Sévere, 230 ans après Jeſus-Chriſt, rapporte que, de ſon temps, Amphilocus étoit encore célébre par les oracles qu'il rendoit en ſonge. Zozime nous apprend que les habitants de Palmyre conſulterent, ſous l'empire d'Aurélien, l'oracle de Vénus Aphacite. La forme de cet oracle étoit ſinguliere. On jettoit dans un lac ſacré des préſents pour la déeſſe. Si elle les agréoit, ils alloient à fond : ſi elle les rejettoit, ils ſurnageoient. Licinius, au rapport de Sozomene, ayant conſulté l'oracle d'Apollon de Dydime, pour ſçavoir s'il devoit recommencer la guerre contre Conſtantin, on lui répondit par ces deux vers d'Homere : „ Malheu- „ reux vieillard, eſt-ce à toi de combatre contre les jeu- „ nes gens ? Tes forces ſont épuiſées & la vieilleſſe „ t'accable. "

Ces exemples ſuffiſent pour prouver que les oracles n'ont pas ceſſé à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. On oppoſe cependant à ces autorités des paſſages d'autres auteurs qui diſent que les oracles ont ceſſé. D'où vient cette contradiction qui ſe trouve quelquefois entre des écrivains du même temps ? C'eſt qu'il arrivoit quelquefois que les oracles étoient ruinés pour un temps par ces

tains accidents, & qu'ils gardoient le silence jusqu'à ce qu'ils eussent réparé leurs pertes. L'oracle de Delphes fut pillé plusieurs fois; &, dans les intervalles de sa ruine à son rétablissement, il se taisoit. Mais, lorsqu'il s'étoit relevé, il reprenoit aussi-tôt la parole. Ceux qui écrivoient dans ces intervalles de silence assuroient qu'il ne disoit plus rien; & ceux qui écrivoient lorsqu'il étoit rétabli soutenoient qu'il parloit aussi-bien que jamais. Il est probable que les oracles se conserverent tant que le paganisme subsista : or le dernier coup fut porté au paganisme, l'an 451 de Jesus-Christ, par les empereurs Valentinien III & Marcien, qui défendirent, sous peine de la vie, tout exercice de la religion payenne. Mais, quand le paganisme n'eût pas été aboli, il est à croire que les oracles eussent enfin tombé. Depuis long-temps, ils étoient bien déchus. On ne rendoit plus les oracles en vers : c'étoit déja une grande marque de décadence. Les prêtres, confondus par les railleries qu'on faisoit de leurs méchants vers, s'étoient réduits à la prose. Les sectes des Epicuriens, des Cyniques leur avoient fait un tort considérable. Ces philosophes ne s'occupoient qu'à relever leurs fourberies & à désabuser le peuple. Enfin l'insolence des prêtres, diverses aventures qui avoient révélé leur imposture, „ l'obscurité, l'incertitude & la „ fausseté de leurs réponses avoient déja décrédité les „ oracles, & en auroient causé la ruine entiere, quand „ même le paganisme n'auroit pas dû finir. " Ce sont les paroles de Mr. de Fontenelle, dans son *Histoire des Oracles*, oûvrage qui nous a fourni bien des choses pour la composition de cet article. *Voyez* DELPHES, DODONE, APOLLON, JUNON, TROPHONIUS, SORTS.

2. Au rapport d'Hérodote, Crésus voulant éprouver la véracité des oracles, envoya des ambassadeurs à Delphes, dans la Phocide, à l'antre de Trophonius, au temple de Jupiter Hammon, & dans plusieurs autres lieux fameux par les oracles, avec ordre de leur proposer à tous, le même jour, la question suivante : „ Que fait à présent Crésus, fils d'Alyatte, roi de Lydie?" Cette question n'étoit pas aisée à résoudre. Le roi, pour mettre les oracles en défaut, avoit imaginé quelque

choſe qu'il croyoit impoſſible de deviner. En effet, qui eût jamais pu penſer que, dans le moment où les ambaſſadeurs de Créſus conſultoient les différents oracles, ce grand monarque faiſoit cuire une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain qui avoit un couvercle de même métal? Cependant cette action, qu'on ne pouvoit pas même ſoupçonner, n'échapa point à la ſagacité de l'oracle de Delphes. Voici quelle fut ſa réponſe : „ Je connois le nombre des grains de ſable qui „ couvrent les rivages de la mer; j'ai meſuré l'immenſe „ étendue de ce vaſte élément. J'entens le muet & ce- „ lui qui ne ſçait point encore parler. Mes ſens ſont „ frapés de l'odeur d'une tortue qui eſt cuite dans de „ l'airain avec des chairs de brebis, airain deſſus, airain „ deſſous." Créſus, étonné d'une réponſe ſi juſte, offrit à Apollon un ſacrifice de trois mille bœufs. Il lui envoya cent dix-ſept lingots d'or avec un lion d'or, qui peſoit dix talents & pluſieurs autres riches préſents. Il chargea les ambaſſadeurs, qui porterent toutes ces richeſſes, de demander à l'oracle, en ſon nom, quel ſeroit le ſuccès de la guerre qu'il avoit deſſein d'entreprendre contre les Perſes? Apollon peu touché des préſents de Créſus, & voulant ſe venger de la malice de ce prince qui avoit oſé le tenter, lui fit cette réponſe équivoque : „ Si Créſus fait la guerre aux Perſes, il „ renverſera un grand Empire." Créſus ne douta point que ce grand Empire qu'il devoit renverſer ne fût la monarchie des Perſes. Il combla de nouveaux préſents le temple de Delphes, & conſulta une troiſieme fois l'oracle pour ſçavoir quelle ſeroit la durée de ſon Empire. Le dieu répondit qu'il ſubſiſteroit juſqu'à ce qu'on vît un mulet remplir le thrône de Médée. Créſus jugea, par cette derniere reponſe, que ſon Empire ſeroit éternel, puiſqu'il ne devoit finir que lorſqu'on verroit arriver une choſe abſurde & impoſſible. Il attaqua les Perſes dans cette confiance; mais il fut vaincu & fait priſonnier. Il reconnut alors qu'il avoit été cruellement joué par l'oracle; que le grand Empire qu'il devoit renverſer étoit le ſien propre, & que le mulet occupant le thrône de Médée n'étoit autre que Cyrus né d'un pere Per-

ſan & d'une mere Mède, comme le mulet qui naît d'un âne & d'une jument.

3. Le P. Bouchet s'exprime ainſi dans une Lettre au P. Baltus. „ C'eſt un fait dont perſonne ne doute aux Indes & dont l'évidence ne permet pas de douter, que les démons rendent des oracles, & que ces malins eſprits ſe ſaiſiſſent des prêtres qui les invoquent, ou même indifféremment de quelqu'un de ceux qui aſſiſtent & qui participent à ces ſpectacles. Les prêtres des idoles ont des prieres abominables, qu'ils adreſſent au démon, quand on le conſulte ſur quelqu'événement. Il met celui qu'il choiſit, pour en faire ſon organe, dans une agitation extraordinaire de tous ſes membres & lui fait tourner la tête d'une maniere qui effraie. Quelquefois il lui fait verſer des larmes, & le remplit de cette eſpece de fureur & d'enthouſiaſme qui étoit autrefois chez les payens, comme il l'eſt aujourd'hui chez les Indiens, le ſigne de la préſence du démon & le prélude de ſes réponſes." Le P. Bouchet ajoûte que, ſi l'on interroge ces poſſédés ſur les choſes qui concernent l'avenir, ils ne rendent jamais que des réponſes ambiguës & équivoques.

„ Quand pluſieurs perſonnes, dit le même Jéſuite, de„ viennent ſuſpectes d'un vol, & qu'on ne peut en „ convaincre aucune en particulier, voici le biais qu'on „ prend pour ſe déterminer. On écrit les noms de tous „ ceux qu'on ſoupçonne ſur des billets particuliers, & „ on les diſpoſe en forme de cercle. On évoque en„ ſuite le démon avec les cérémonies accoûtumées; & „ on ſe retire, après avoir fermé & couvert le cercle „ de maniere que perſonne ne puiſſe y toucher. On re„ vient, quelque temps après : on découvre le cercle; „ & celui dont le nom ſe trouve hors du rang, eſt „ cenſé le ſeul coupable.

4. Les Tartares qu'on nomme *Daores*, & qu'on peut regarder comme une branche des Orientaux, ont coûtume de ſe rendre, au milieu de la nuit, dans un endroit deſtiné à ces aſſemblées infernales ; & tous enſemble commencent à pouſſer des hurlements affreux, que le ſilence qui regne alors dans la nature rend encore plus

effrayants. Ces chants lugubres ſont accompagnés du bruit d'un tambour. Pendant ce funeſte concert, un de la troupe couché par terre, attend, dans cette poſture, que l'eſprit divin daigne ſe communiquer à lui & lui révéler les ſecrets les plus cachés de l'avenir ; ce qui ne manque pas d'arriver : du moins ces peuples le penſent ainſi. Après un certain temps, l'homme couché par terre ſe releve encore tout plein du dieu qui vient de lui parler ; &, pendant ce reſte de fureur prophétique, il révele aux aſſiſtants ce que la divinité lui a appris dans ſon extaſe, & ſes contes les plus abſurdes ſont reçus comme des oracles infaillibles.

5. Les Tartares Samoïèdes conſultent leurs prêtres, ou magiciens, d'une maniere un peu brutale. Ils leur ſerrent le col avec une corde, avec tant de violence qu'ils tombent par terre à demi-morts. Cet état de ſouffrance leur tient lieu d'extaſe ; & c'eſt alors qu'ils prédiſent ce qui doit arriver. Le voyageur De Bruyn rapporte, au ſujet de leurs prédictions, une circonſtance bien étrange. Il aſſure que, pendant que ces ſorciers parlent, le ſang leur coule des joues, & ne s'arrête que lorſqu'ils ont achevé de rendre leurs oracles.

6. Lorſqu'un prêtre de l'iſle de Ceylan veut conſulter ſes dieux, il charge ſur ſon dos les armes qui ſe trouvent dans le temple qu'il deſſert. Après cette cérémonie, il eſt ſaiſi tout-à coup d'un tranſport extatique. La divinité s'empare de lui ; &, pendant les accès de ſa fureur prophétique, il prononce des oracles qui ſont écoutés avec reſpect du peuple crédule.

Dans le même pays, lorſqu'un malade ne reçoit aucun ſoulagement des remédes qu'on lui adminiſtre, & qu'on ne ſçait plus quels moyens employer pour procurer ſa guériſon, on conſulte les dieux ; & voici de quelle maniere : On fait, ſur une planche, avec de la terre, la figure du malade, en demi-relief ; puis tous les parents & les amis du malade ſe raſſemblent, & font un grand feſtin, après lequel ils ſe rendent dans le lieu deſtiné pour la cérémonie. Ils forment un cercle autour de la chambre, laiſſant au milieu un grand eſpace vuide. La lueur des flambeaux, le bruit des tambours & des

autres inſtruments, donnent un air de fête à cette farce ridicule. Une fille, ſoi-diſant vierge, danſe au milieu de la chambre, pendant que tous les aſſiſtants l'accompagnent par leurs chants. Après avoir fait quelques ſauts, la danſeuſe, comme vaincue par l'eſprit qui l'agite, ſe jette à terre, & fait toutes les contorſions d'une poſſédée. Sa bouche écumante, ſes yeux enflammés ne permettent pas à l'aſſemblée de douter qu'un génie ne ſe ſoit emparé de ſon corps. Dans cet état, quelqu'un des aſſiſtants l'aborde reſpectueuſement; lui préſente quelques fruits, en maniere d'offrande, & la prie de vouloir bien enſeigner quelque reméde pour guérir le malade. Quelquefois la fille, n'étant pas sûre de ſa réponſe, dit qu'elle ne peut parler, parce qu'il y a dans l'aſſemblée un de ſes ennemis. On ne manque pas de le chaſſer auſſi-tôt. Rybeiro remarque que c'eſt ordinairement quelque Chrétien. Après l'expulſion de ce prétendu ennemi, la prophéteſſe prononce, d'un ton d'oracle, quels ſont les moyens qu'on doit employer pour la guériſon du malade. Souvent l'événement fait voir ſa fourberie; mais la fille alors ne manque pas de prétextes pour s'excuſer, & dit que les aſſiſtants n'ont pas bien compris le ſens de ſes paroles. Quoi qu'il en ſoit, après l'oracle rendu, on fait de grands remercîments à la prophéteſſe, ou plutôt au démon qui a parlé par ſa bouche. On lui conſacre un arbre, au pied duquel on lui ſert différents mets couronnés de fleurs.

7. Le P. Tachard rapporte que les Siamois, lorſqu'ils ſont ſur le point d'entreprendre quelqu'affaire importante, vont dans une caverne qu'ils regardent comme ſacrée, & offrent des ſacrifices au génie ou à l'eſprit qui, ſelon leur opinion, y fait ſa demeure. Ils lui demandent quel ſera le ſuccès de leur affaire; &, lorſqu'ils ſont en chemin pour s'en retourner, ils obſervent ſoigneuſement la premiere parole qu'ils entendent dire au hazard; vivement perſuadés qu'elle leur fait connoître la réponſe du dieu, ou plutôt que c'eſt ſa réponſe même qu'il leur fait entendre par un organe étranger.

8. Lorſqu'un Négre de la Côte d'Or veut conſulter un de ſes dieux, il s'adreſſe au prêtre, & le prie de

l'interroger en ſa préſence. Devant l'idole eſt ordinairement placé un tonneau rempli de terre, de cheveux, d'os d'hommes & d'animaux, & de pluſieurs autres ordures. Le prêtre prend environ une vingtaine de morceaux de cuir, avec quelques-uns des ingrédients qui ſont dans le tonneau, dont les uns ſont d'un augure favorable, les autres d'un préſage ſiniſtre; il les attache enſemble, & en forme un faiſceau qu'il jette en l'air, à diverſes repriſes. Lorſque les ingrédients d'un augure favorable ſe rencontrent en l'air, & viennent à ſe toucher, c'eſt un ſigne de bonheur pour le conſultant. Quelquefois la maniere de conſulter l'idole conſiſte à prendre au hazard un certain nombre de noix, de les jetter à terre. On les compte alors; & le préſage eſt heureux ou ſiniſtre, ſelon que le nombre eſt pair ou impair.

9. Chez les peuples de Guinée, le prêtre mene au pied de l'arbre fétiche environné de colliers de paille, ceux qui viennent le conſulter. Après avoir fait ſes conjurations ordinaires, il jette les yeux ſur un chien noir qui ſe tient auprès de l'arbre. Ce chien eſt regardé comme le diable; & il eſt cenſé répondre au prêtre.

10. Dans le royaume de Loango, en Afrique, il y a une vieille magicienne, nommée *Ganga-Gomberi*, ordinairement prêtreſſe de l'idole Mokiſſo, que l'on conſulte, dans le pays, comme une autre Pythoniſſe. Elle habite une grotte ſouterraine, où elle rend des oracles aſſez ſemblables à ceux de Trophonius.

11. Les habitants du royaume d'Anziko, en Afrique, conſultent ſouvent le diable dans leurs entrepriſes importantes; & l'on prétend qu'il leur répond, & leur indique le parti qu'ils doivent prendre.

12. Rien de plus abſurde que la maniere dont s'y prennent les prêtres du royaume de Bénin, pour connoître l'avenir. Ils font trois trous à un pot; frapent deſſus, &, par le ſon qu'il rend, ils jugent de ce qui doit arriver. Cette momerie s'appelle *l'oracle de dieu*; & le peuple vient conſulter avec reſpect cet oracle ridicule. On ignore ſi le grand-prêtre de Loëbo n'a pas une façon plus noble & plus impoſante de conſulter

la divinité ; mais il eſt certain que, dans tout le royaume, il eſt reſpecté comme un grand prophete. Les habitants ſont vivement perſuadés que les ſecrets les plus impénétrables de l'avenir lui ſont connus. Ils ſont ſaiſis d'une ſainte frayeur, lorſqu'ils approchent de cet homme divin. Ceux même que le roi envoie pour le conſulter, ne lui touchent la main qu'avec ſa permiſſion ; & le roi lui-même, auſſi ſimple que ſes ſujets, a donné à cet impoſteur la propriété de la ville de Loëbo, comme une marque de ſon eſtime & de ſon reſpect pour lui.

13. Lorſqu'un habitant de la côte de Guinée veut s'éclaircir ſur quelque doute, il vient auprès de l'arbre qu'il honore comme ſa fétiche particuliere. Au lieu de ſacrifice, il lui préſente quelques mets & du vin de palmier. Il appelle enſuite un prêtre, pour qu'il interroge l'arbre, & lui rende ſa réponſe. Le prêtre éleve avec de la cendre une eſpece de pyramide, dans laquelle il enfonce un rameau arraché de l'arbre. Il prend enſuite un pot plein d'eau dont il boit une partie : avec le reſte il arroſe le rameau, & prononce enſuite quelques paroles myſtérieuſes. Il fait encore une ſeconde aſperſion ſur le rameau, & finit par ſe froter la face avec une poignée de ces cendres élevées en pyramide. Après toute cette cérémonie, la fétiche ou le diable eſt cenſé répondre à ce qu'on lui demande.

14. Dans la ſale où le grand Marabout, ou le grand-prêtre du royaume d'Ardra, en Afrique, donne audience à ceux qui viennent le conſulter, on remarque une petite ſtatue, à-peu-près de la grandeur d'un enfant. Les habitants prétendent que c'eſt le diable, avec lequel le grand Marabout s'entretient, & qui lui découvre l'avenir. Ils ſoutiennent que cette petite ſtatue annonce l'arrivée des vaiſſeaux Européens, ſix mois avant qu'ils entrent dans le port.

Les familles de ce royaume s'aſſemblent, deux fois l'année, pour rendre leurs hommages à leurs idoles, ou fétiches, & les conſulter ſur l'avenir. Le prêtre leur interpréte la réponſe de la divinité ; ce qu'il fait d'une voix très-baſſe. Il répand enſuite ſur la fétiche quelques

quelques gouttes de liqueur. Chaque membre de la famille en fait autant. Tous commencent enſuite à boire, & s'enyvrent ſouvent en l'honneur de la divinité.

15. Les habitants des iſles Antilles aſſurerent que l'arrivée des Eſpagnols dans leur pays, & les affreux ravages qu'ils y exercerent leur avoient été annoncés, long-temps auparavant, par leurs démons. Pour détourner ce malheur, ils avoient redoublé leurs offrandes & leurs ſacrifices; mais rien ne put empêcher l'accompliſſement de la fatale prédiction.

16. Voici la maniere dont les Jongleurs, ou charlatans de l'Amérique ſeptentrionale, rendent leurs oracles. Ils forment une cabane ronde, par le moyen de pluſieurs perches qu'ils enfoncent dans la terre, & ſur leſquelles ils étendent des peaux d'animaux. Ils laiſſent à la partie ſupérieure de la cabane une ouverture aſſez large pour paſſer un homme. C'eſt dans cette cabane que le Jongleur s'enferme ſeul, pour s'entretenir avec la divinité. Il n'y a point de moyen auquel il n'ait recours pour l'engager à lui répondre : le chant, les pleurs, les prieres, les imprécations; tout eſt mis en uſage pour ſe faire entendre du grand MATCHIMANITOU. (*Voyez* cet article.) Ce dieu, ne pouvant plus réſiſter aux preſſantes ſollicitations du Jongleur, donne enfin ſa réponſe. On entend alors dans la cabane un bruit ſourd. Une force ſecrette donne de violentes ſecouſſes aux perches qui la ſoutiennent. Les aſſiſtants ſont ſaiſis de reſpect & de crainte. Le ruſé Jongleur profite de ces diſpoſitions de l'aſſemblée, pour rendre ſes oracles, qui ſont écoutés comme ſortant de la bouche de Matchimanitou lui-même.

17. Les prêtres Bréſiliens conſultent ainſi l'oracle. Celui d'entr'eux qui doit s'entretenir avec le diable, qu'ils appellent *Agnian*, doit s'abſtenir de tout commerce avec ſa femme pendant l'eſpace de neuf jours. Ce terme expiré, il ſe rend dans une cabane qu'on a conſtruite exprès pour lui. Il commence par prendre le bain : il avale enſuite un certain breuvage, qui doit avoir été préparé par la main d'une jeune vierge : enfin il ſe cou-

che dans un hamac ; & c'eſt-là que le démon vient le trouver & répondre à ſes queſtions.

ORAIRE. On a donné autrefois ce nom à l'ornement eccléſiaſtique que nous appellons *étole*. Anciennement on mettoit l'oraire ſur la tunique ou dalmatique. Quelquefois l'oraire ſe prend pour le rochet, ou petit habillement de toile, que portent les évêques. Les Romains appelloient *vraire* un linge à eſſuyer la bouche, dont l'uſage fut introduit à Rome par Aurélien.

ORAISON. Les Chrétiens appellent ainſi une priere que l'on fait à Dieu pour lui demander des graces, ou pour le remercier de celles qu'on a reçues.

On diſtingue l'oraiſon *vocale*, qui ſe fait de bouche, en prononçant quelques paroles ; & l'oraiſon *mentale*, à laquelle il n'y a que le cœur & l'eſprit qui aient part ; l'oraiſon *jaculatoire*, qui conſiſte en des élancements de l'ame vers Dieu, exprimés en peu de paroles, mais vives & ardentes ; l'oraiſon *paſſive*, ou de quiétude, qui eſt un acte de foi, par lequel on ſe met devant Dieu pour ne faire attention qu'à ſa préſence, non pour le connoître, mais uniquement pour l'aimer.

Oraiſon Dominicale. On appelle ainſi le *Pater noſter*, parce que c'eſt la formule d'oraiſon que J. C. laiſſa à ſes diſciples.

Dans un ſens plus étroit, l'oraiſon eſt une certaine priere propre pour l'Office du jour, ou pour les commémorations des fêtes & féries.

Oraiſon funèbre : diſcours à la louange d'un mort. L'uſage des oraiſons funébres eſt très-ancien. Il fut pratiqué chez les Grecs : on le voit par l'exemple de Périclès, qui prononça, au rapport de Thucydide, l'éloge funébre des guerriers qui avoient péri dans un combat. Chez les Romains, Valérius Publicola fut le premier qui introduiſit la coûtume de louer les morts. Junius Brutus, ſon collegue, ayant été tué dans un combat contre les Etruſques, il fit expoſer ſon corps aux yeux du peuple, dans le *forum* ; puis, montant ſur la tribune, il prononça l'éloge de cet illuſtre libérateur de Rome. Depuis ce temps, on continua de ren-

dre ce tribut légitime de louanges à tous les grands hommes, après leur mort. C'étoit ordinairement un des parents du défunt, qui prononçoit l'oraiſon funébre. On rendit auſſi cet honneur aux dames Romaines. Ce fut une récompenſe de la généroſité avec laquelle elles offrirent leurs bijoux & leurs pierreries pour contribuer à payer les ſommes immenſes que les Gaulois exigeoient de la république. Le ſénat reconnoiſſant ordonna qu'à l'avenir les dames Romaines ſeroient honorées, après leur mort, d'un éloge funébre; & Popilla fut la premiere qui jouit de ce privilége.

Aujourd'hui, les hommes & les femmes illuſtres par leur naiſſance & leur rang, reçoivent le même honneur. Un orateur diſtingué prononce leur éloge, au milieu du ſervice, en forme de ſermon.

2. Les oraiſons funébres ſont fort en uſage, & même prodiguées chez les Luthériens. Elles ſont une partie eſſentielle des funérailles. Il n'y a ſi petit bourgeois dont on ne faſſe l'éloge après ſa mort. La matiere eſt ſouvent fort ſtérile. Le défunt n'a quelquefois ni vertus, ni naiſſance, ni vices brillans que l'éloquence puiſſe travestir en vertus: alors le panégyriſte ſe tire le mieux qu'il peut, à l'aide des lieux communs & de quelques menſonges. Pour faire mieux ſentir juſqu'où va la profuſion des éloges funébres, dans les égliſes Luthériennes, il ſuffit de dire que les enfants même qui meurent au berceau n'en ſont pas privés.

3. Sur la Côte d'Or, en Afrique, après les obſéques d'un Négre de qualité, un prêtre fait un diſcours pathétique aux aſſiſtants. Il s'étend beaucoup ſur les vertus du défunt; exhorte ſes auditeurs à les imiter, & à remplir exactement tous leurs devoirs. Le voyageur Barbot aſſiſta un jour à une de ces oraiſons funebres. Il rapporte que l'orateur, en terminant ſon diſcours, prit en main les mâchoires des moutons que le mort avoit ſacrifiés pendant ſa vie. Ces mâchoires étoient attachées enſemble, & formoient une eſpece de chaîne dont le prêtre tenoit un bout, tandis que l'autre deſcendoit dans la foſſe. Il exalta beaucoup le zéle du défunt pour les ſacrifices, & engagea les aſſiſtants à ſuivre ſon exem-

ple. Il eut le don de les perſuader. La plûpart, après le ſermon, vinrent offrir un mouton dont le prédicateur profita.

4. Chez les Juifs, „ on compoſoit des cantiques, „ pour ſervir comme d'oraiſon funébre aux perſonnes „ illuſtres dont la mort avoit été malheureuſe. " Ainſi David déplora la fin tragique de Saül par un cantique funébre : tel eſt auſſi celui que Jérémie compoſa pour le roi Joſias.

ORATOIRE : petite chapelle, ou lieu particulier d'une maiſon, où il y a quelqu'autel ou quelqu'image, & où l'on prie Dieu en particulier.

Congrégation de l'Oratoire, établie à Rome, & dans quelques autres villes de l'Italie, par ſaint Philippe de Néri, vers l'an 1558. Des conférences, que ce pieux eccléſiaſtique tenoit dans ſa chambre, à Rome, donnerent lieu à cette congrégation. Le grand nombre de perſonnes qui ſe rendoient à ces conférences, engagea Philippe à demander aux adminiſtrateurs de l'égliſe de S. Jérôme un lieu où il pût tenir commodément ſes pieuſes aſſemblées. On lui accorda ce qu'il demandoit; & ſes conférences commencerent à prendre une forme plus réguliere. Il arrangea en forme d'oratoire le lieu qu'on lui avoit cédé; & c'eſt de-là que cet établiſſement prit ſon nom. En 1574, la nouvelle congrégation fut transférée dans l'égliſe de S. Jean des Florentins, qu'elle quitta en 1583, pour aller s'établir dans l'égliſe de la Vallicella. Philippe de Néri envoya quelques-uns de ſes diſciples à Naples, à San-Severino, à Fermo, & à Palerme. Ils y firent des établiſſements ſur le modele de celui de Rome. La congrégation de l'Oratoire ſe répandit inſenſiblement dans toute l'Italie, où elle a un grand nombre de maiſons; mais la plûpart ne ſont point unies à celle de Rome. Elles forment entr'elles comme autant de congrégations particulieres. Il n'y a que les maiſons de Naples, de San-Severino & de Lanciano qui tiennent à celle de Rome. Les membres de cette congrégation ne ſont point liés par des vœux. Leur général eſt triennal; ce qui n'empêche pas qu'il ne puiſſe être continué dans ſa dignité auſſi long-temps qu'on le

juge à propos. La congrégation de l'Oratoire, & particulierement la maiſon de Rome, a produit pluſieurs grands hommes, entr'autres, les cardinaux Baronius & Octave Palavicini.

Congrégation de l'Oratoire de Jeſus, établie en France par le cardinal Pierre de Bérulle. Cet illuſtre prélat s'étant retiré, le jour de S. Martin 1611, dans une maiſon du fauxbourg St. Jacques, appellée l'*hôtel de Valois*, avec cinq eccléſiaſtiques, y jetta les fondements de ſa nouvelle ſociété. En 1615, il quitta cet hôtel, ſur l'emplacement duquel on bâtit le Val-de-Grace, & alla s'établir, avec ſes compagnons, à l'hôtel de Bouchage. Enfin on donna à la nouvelle congrégation la maiſon qu'elle occupe aujourd'hui dans la rue S. Honoré. Elle ne tarda pas à s'étendre dans la France & dans les Pays-Bas, où elle rendit de grands ſervices à la religion. Les prêtres de l'Oratoire ſe propoſent, comme un des points principaux de leur inſtitution, d'honorer, autant qu'il eſt en eux, les Myſteres de l'Enfance, de la Vie & de la Mort de Jeſus-Chriſt, & de la ſainte Vierge. Ils inſtruiſent la jeuneſſe dans les colléges. Ils dirigent les jeunes eccléſiaſtiques dans les ſéminaires. Ils diſtribuent au peuple le pain de la parole dans les chaires chrétiennes, & entreprennent des miſſions. On compte, dans la ſoixante-quinze maiſons de cette congrégation, qui eſt féconde en hommes illuſtres par la piété & par la ſcience.

Dames de l'Oratoire, ſociété de femmes vertueuſes, établie par S. Charles Borromée, qui leur preſcrivit des régles de conduite.

ORATORIENS. C'eſt le nom que l'on donne aux prêtres de la congrégation de l'Oratoire.

ORCHÉNES. Nom d'une ſecte de philoſophes Chaldéens. *Voyez* CHALDÉENS.

ORCUS. C'eſt un des noms que les anciens payens donnoient au dieu des enfers. Les poëtes s'en ſervent ſouvent pour déſigner l'enfer même.

ORDINAIRE. On donne ce nom à l'archevêque, évêque, ou autre prélat qui a la juriſdiction eccléſiaſtique dans un territoire, ou bien à celui qui a la collation d'un bénéfice.

Ordinaire des Ordinaires : titre que prend le pape pour marquer ſa ſupériorité ſur les Ordinaires.

Ordinaire de la Meſſe. On appelle ainſi les prieres de la Meſſe, rangées de ſuite.

L'*Ordinaire* eſt auſſi un livre qui apprend comment il faut réciter l'Office divin, & dire la Meſſe.

ORDINANDS. On appelle ainſi ceux qui ſe préparent à recevoir les ordres, ou qui les reçoivent actuellement.

ORDINATION : action de conférer les ordres. C'eſt une régle de l'Egliſe, que les ordinations ne ſe faſſent qu'aux Quatre-Temps; & cette régle a été confirmée par un concile de Rome, tenu ſous le pape Zacharie.

Les loix eccléſiaſtiques défendent de recevoir un ordre ſupérieur avant d'avoir été admis à l'ordre inférieur; par exemple, de recevoir la prêtriſe avant le diaconat; ce qui s'appelle ſe faire ordonner *per ſaltum*. Cependant une pareille ordination ne ſeroit pas invalide. Le droit de conférer les ordres appartient uniquement aux évêques. *Voyez* ORDRE.

2. Chez les Arméniens ſchiſmatiques, on préſente, pour être ordonnés prêtres, des enfants de dix à douze ans, à qui, pour toute étude, on a fait apprendre à lire. Ceux qui ſe diſpoſent à recevoir l'ordre de la prêtriſe reſtent dans l'égliſe pendant quarante jours, au bout deſquels l'évêque leur confere le caractere ſacerdotal, & reçoit douze ſols pour chaque ordination. Après que le nouveau prêtre a dit ſa premiere Meſſe, il donne un grand repas, pendant lequel ſa femme, qu'on nomme *la Papodie*, eſt aſſiſe ſur un eſcabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, & la bouche fermée; ſans doute pour lui apprendre qu'elle ne doit ſe mêler en aucune maniere des fonctions ſacrées que ſon mari doit exercer. C'eſt un uſage reçu dans l'égliſe d'Arménie, qu'un prêtre, chaque fois qu'il doit dire la Meſſe, paſſe la nuit précédente dans l'égliſe.

ORDO : petit livre qui preſcrit la maniere de faire l'Office chaque jour, & qui enſeigne ce qu'il faut dire & obſerver de particulier dans la Meſſe du jour. Ce

livre, que l'on renouvelle chaque année, eſt autrement appellé *directoire*; mais les eccléſiaſtiques lui donnent quelquefois le nom de *guid'âne*.

ORDRE : ſacrement de la nouvelle Loi, établi par N. S. J. C. qui conſacre à Dieu, d'une maniere particuliere, celui auquel il eſt conféré, & lui communique la puiſſance néceſſaire pour exercer les fonctions eccléſiaſtiques. Pour prouver que l'Ordre eſt un véritable ſacrement, on cite ce paſſage de l'Evangile de S. Jean : *Hæc cùm dixiſſet, inſufflavit, & dixit eis : Accipite Spiritum ſanctum.* „ Ayant dit ces paroles, „ il ſouffla ſur eux, & leur dit : Recevez le Saint-„ Eſprit." Voilà les trois choſes néceſſaires pour établir un ſacrement; l'inſtitution de J. C. qui parle à ſes apôtres; le ſigne extérieur, qui eſt le ſouffle; & la grace ſanctifiante, figurée par le Saint-Eſprit.

1. Les miniſtres de l'Egliſe reçoivent, par l'ordination, une double puiſſance, à ſçavoir, la puiſſance d'ordre, & la puiſſance de juriſdiction. La puiſſance d'ordre regarde proprement la conſécration du Corps de J. C. La puiſſance de juriſdiction a rapport uniquement à ſon Corps myſtique, qui eſt l'Egliſe. C'eſt par cette derniere puiſſance que les paſteurs ont droit de gouverner les fideles en ce qui concerne le ſpirituel. L'évêque eſt le miniſtre du ſacrement de l'Ordre, parce qu'il réunit ſeul en ſa perſonne la ſouveraineté & la plénitude du ſacerdoce. Ainſi, ſelon la diſcipline préſente, perſonne ne peut être ordonné que par ſon propre évêque, c'eſt-à-dire celui du lieu où il eſt né, ou celui du lieu où il poſſéde un bénéfice, à moins qu'il n'ait obtenu des lettres de démiſſoire pour ſe faire ordonner par un autre évêque.

Les ordinations faites par un évêque ſchiſmatique, hérétique ou excommunié, n'en ſont pas moins valides. Les peres du premier concile de Nicée conſerverent aux Novatiens, qui ſe réunirent à l'Egliſe, les honneurs & les prérogatives de l'Ordre qu'ils avoient reçu dans leur ſecte, ſans en excepter même l'épiſcopat. Le concile d'Ephèſe admit dans le clergé ceux qui avoient été ordonnés par les hérétiques Maſſiliens.

2. Il y a dans l'iſle de Ceylan une eſpece d'ordre de chevalerie, que le roi confere à ceux qui ſe ſont diſtingués par quelque belle action. Toute la cérémonie conſiſte à leur ceindre la tête d'un morceau d'étoffe de ſoie, ou d'un ruban tiſſu d'or.

Ordre blanc. Jacques de Vitri, dans ſon Hiſtoire occidentale, nous apprend que l'on donnoit autrefois ce nom à l'ordre des chanoines réguliers de S. Auguſtin.

Ordre gris. L'auteur, que nous venons de citer, rapporte que les religieux de Cîteaux ayant changé leur habit noir en gris, on les appelloit l'*ordre gris.*

Ordre noir. Au rapport de Matthieu Paris, on donnoit ce nom, dans tout l'Occident, aux religieux de l'ordre de S. Benoît.

Ordres mineurs. On en compte quatre dans l'Egliſe Latine, qui ſont le portier, le lecteur, l'exorciſte & l'Acolythe. Ils ſont appellés *mineurs*, parce qu'ils ſont inférieurs aux Ordres ſacrés, qu'on nomme *majeurs.* Ils ſervent de préparation pour y arriver; &, ſelon les termes du Concile de Trente, ils en ſont comme les degrés. Nous donnons un article à chacun de ces ordres en particulier. On ne connoît, dans l'Egliſe Gréque, qu'un ſeul ordre mineur, qui eſt celui de lecteur; mais, dans l'Egliſe Latine, les quatre ordres mineurs ont été établis dès les premiers ſiécles.

Pluſieurs théologiens, du nombre deſquels eſt ſaint Thomas, prétendent que les ordres mineurs ſont de véritables ſacrements, parce qu'ils conferent à ceux qui les reçoivent une puiſſance qui les met au-deſſus du peuple; parce que tout ordre, ſoit majeur, ſoit mineur, imprime un caractere dans celui qui le reçoit, & que, pour cette raiſon, on ne le réïtére jamais. Ce ſentiment eſt confirmé par le nom d'*ordre*, que l'Egliſe donne aux mineurs. Cependant un grand nombre de théologiens très-ſçavants, comme Maldonat, Dominique Soto, le cardinal Cajétan, ne regardent point les ordres mineurs comme des ſacrements, parce qu'on ne trouve rien, ni dans l'Ecriture ni dans aucun auteur ancien, qui prouve qu'ils aient été inſtitués par J. C. parce qu'on voit, dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, qu'on a conféré quelque-

fois les ordres majeurs à des perſonnes qui n'avoient pas reçu les mineurs, ſans qu'on les ait obligées de les recevoir enſuite; parce que les ordres mineurs ne ſont pas conférés, comme les autres, par l'impoſition des mains. Enfin ils diſent que, s'ils ne ſe réitérent pas, c'eſt ſeulement en vertu d'une loi eccléſiaſtique. L'Egliſe, au reſte, n'a rien décidé ſur cette matiere; & chacun peut ſuivre ſon opinion.

Ordres ſacrés, ou *majeurs*. Anciennement il n'y en avoit que trois, l'épiſcopat, la prêtriſe, & le diaconat; & ces trois ordres étoient les ſeuls qui fuſſent de véritables ſacrements. Le ſous-diaconat étoit alors au nombre des ordres mineurs. Dès les premiers ſiécles, il a été mis au rang des Ordres ſacrés. Le caractere qu'impriment les ordres ſacrés eſt ineffaçable; & l'on ne peut jamais les réitérer. Ils renferment un vœu de chaſteté, & forment un empêchement dirimant pour le mariage. Dans la primitive Egliſe, ils ne formoient qu'un empêchement prohibitif; c'eſt-à-dire qu'il étoit défendu à ceux qui étoient engagés dans les ordres ſacrés de ſe marier; mais, s'ils violoient cette défenſe, leur mariage, quoiqu'illicite, étoit cependant valide. Le commun des théologiens penſe que c'eſt depuis le douzieme ſiécle que les ordres ſacrés ont commencé d'être regardés comme un empêchement dirimant pour le mariage, dans l'Occident. Le troiſieme concile de Latran, qui ſe tint l'an 1179, déclara que le mariage de ceux qui ſeroient engagés dans les ordres ſacrés, ſeroit nul. On ne peut pas aſſurer que, dans l'Egliſe Gréque, les ordres ſacrés aient jamais été un empêchement dirimant; mais il eſt du moins certain qu'ils ont été un empêchement prohibitif, juſqu'au temps de S. Epiphane, au troiſieme ſiécle.

Le mariage n'eſt point un obſtacle aux ordres ſacrés, pourvu que la femme conſente que ſon mari entre dans l'état eccléſiaſtique, & qu'elle faſſe le vœu ſimple de chaſteté perpétuelle. Il y a des caſuiſtes qui prétendent que, ſi la femme eſt encore jeune, il eſt néceſſaire qu'elle entre dans un cloître.

Lorſque quelqu'un doit être promu aux ordres ſa-

crés, on le publie dans sa paroisse; & l'on fait des informations sur sa vie & ses mœurs.

ORÉADE. Les anciens payens appelloient ainsi les nymphes qui présidoient aux montagnes.

ORÉBITES: hérétiques sectateurs des Hussites, qui parurent dans la Bohême, vers l'an 1418, & commirent d'horribles cruautés, particulierement envers les prêtres Catholiques. Ils furent appellés *Orébites*, parce qu'ils avoient choisi le Mont-Oreb pour le lieu de leur retraite, de même que les Hussites furent appellés *Taborites*, parce qu'ils s'étoient retranchés dans un lieu appellé *Tabor*.

OREMUS: mot latin, qui signifie *prions*, & qui précéde toutes les oraisons que l'on récite dans l'Eglise; c'est pourquoi on appelle communément ces oraisons des *oremus*.

ORGIES. Servius nous apprend que les Grecs donnoient d'abord ce nom à toute sorte de sacrifices, & qu'on l'a tiré d'un verbe Grec qui signifie *consacrer*. Mais il fut, depuis, uniquement appliqué aux sacrifices de Bacchus; & alors on le fit venir d'un autre mot grec qui signifie *fureur*, parce que les fêtes de ce dieu étoient ordinairement accompagnées des fureurs & des emportements de l'yvresse. *Voyez* BACCHANALES, TRIÉTERIQUES.

ORGUE: instrument de musique, dont on se sert dans les Eglises, pendant l'Office divin. La plûpart des historiens rapportent que la premiere orgue, qu'on ait vu en France, fut envoyée au roi Pépin, en 757, par l'empereur Constantin Copronyme. Si l'on en croit le témoignage de Walafride Strabon, lorsque l'on commença de toucher l'orgue en France, pendant le Service divin, une femme, entendant, pour la premiere fois, les sons harmonieux de cet instrument, tomba dans un ravissement & dans une extase qui fut suivie de la mort.

ORIFLAMME: banniere de l'abbaye de S. Denis, faite de soie de couleur de feu, qu'on nommoit *sandal*, qui avoit trois queues ou fanons, & qui étoit entourée de houpes de soie verte. Toutes les églises

avoient de pareilles bannieres ; & , lorſque leurs territoires étoient menacés par l'ennemi , elles remettoient cette banniere entre les mains d'un ſeigneur , qui étoit leur avoué & leur défenſeur, afin qu'il la fît porter à la tête des troupes qu'il avoit levées pour la défenſe des biens de l'égliſe. Ainſi l'oriflamme ne ſervit d'abord que dans les guerres où l'abbaye de S. Denis étoit intéreſſée. Le comte de Vexin, protecteur de ce monaſtere, avoit ſeul le droit de la faire porter. L'oriflamme ne parut, dans les armées de nos rois, que lorſque Louis VI, dit *le Gros*, eut acquis le comté de Vexin. Ce prince la fit porter, pour la premiere fois, l'an 1124. Ses ſucceſſeurs, dans toutes leurs guerres, n'oublierent jamais l'oriflamme qu'ils alloient recevoir, avant de partir, des mains de l'abbé de S. Denis. On croit qu'elle diſparut à la bataille de Rosbec, que le roi Charles VI gagna ſur les Flamands, l'an 1382 ; car l'hiſtoire n'en fait depuis aucune mention. Cette banniere fut appellé *oriflamme*, à cauſe des flammes d'or dont elle étoit ſemée.

ORIGÉNISTES : hérétiques ſectateurs d'Origène. Cet homme ſi éclairé , la lumiere du troiſieme ſiécle , le fléau des héréſies des Valentiniens & des Maronites, devint lui-même un hérétique. Le trop grand jour aveugle. Les trop hautes connoiſſances d'Origène l'égarerent. Pénétré de l'infinie bonté de Dieu , il ſoutint que les peines qu'il inflige au pécheur n'étoient que des corrections paternelles , qui ne devoient pas toujours durer , & qu'ainſi ſa juſtice ne préjudicieroit en rien à ſes bontés. Le libre arbitre n'eut point de plus grand défenſeur. Il l'admettoit même dans les anges qu'il croyoit peccables , & dans les diables qui devoient un jour ceſſer d'en abuſer pour retourner à Dieu qui les ſauveroit comme les autres êtres ſpirituels ; & ils devoient être tous ſauvés , afin que Dieu fût tout en tout. On peut dire que ſes réponſes aux objections qu'on lui avoit faites ſur l'inégalité du ſort des anges & des hommes , & de celui de ces derniers entr'eux , ſont bien moins ſpécieuſes que ces mêmes objections. „ Pourquoi, lui diſoit-on, Dieu, étant le Pere de tous les êtres ſpirituels ,&, par cette quali-

té, devant tous les aimer d'un égal amour, leur a-t-il inégalement partagé ſes bienfaits? Les uns ont été faits des anges, deſtinés à jouir éternellement du ſuprême bonheur. Les autres n'ont été que des hommes deſtinés, en naiſſant, à être miſérables. D'où vient encore, parmi ces mêmes hommes, tant de différences, ſoit dans la naiſſance, ſoit dans les talents, ſoit dans les biens?" A ces queſtions, où tant de grands hommes ont été obligés d'avouer leur ignorance, & d'adorer humblement la volonté de celui qui a fait tout pour le mieux, échoua toute la ſcience d'Origène. Il tâcha d'y répondre, & ſes réponſes furent autant d'erreurs. Il faiſoit dépendre cette inégalité entre les êtres ſpirituels, de leur propre mérite; & voici comme il le prouvoit. „ Quand Dieu, diſoit-il, créa l'univers, il créa en même temps un certain nombre d'eſprits parfaitement égaux, & jouiſſant du libre arbitre. La plûpart en ont abuſé; &, ſelon la gravité de leur faute, Dieu les a attachés & en attache encore, tous les jours, à divers corps créés exprès pour les punir; enſorte que, de purs eſprits qu'ils étoient, ils ſont devenus des ames ou des anges, ou des aſtres, ou des hommes. Les plus coupables ont habité & habitent en ce bas monde, pour y être plus ou moins malheureux, à proportion de l'énormité de leurs anciens crimes. Jeſus-Chriſt a été celui qui s'eſt toujours attaché à Dieu, de la maniere la plus intime: auſſi a-t-il mérité de n'en être jamais ſéparé."

ORNEMENTS. C'eſt le nom général que l'on donne aux habits ſacerdotaux, dont les eccléſiaſtiques ſe ſervent pour le Service divin.

ORTHÉSIE: ſurnom que les peuples de la Thrace donnoient à la déeſſe Diane, parce qu'ils ſuppoſoient qu'elle ſecouroit les femmes en travail d'enfant, & qu'elle aidoit généralement tous les hommes dans leurs entrepriſes.

ORTHIE, *ou* ORTHIENNE: ſurnom que les Lacédémoniens donnoient à la déeſſe Diane. L'autel de Diane Orthienne étoit ſouvent arroſé du ſang des jeunes Lacédémoniens qui diſputoient à qui recevroit plus courageuſement des coups de fouet en l'honneur de la déeſſe.

ORTHODOXE. C'eſt le nom que l'on donne aux Catholiques, dont la foi eſt pure & conforme à la doctrine de l'Egliſe.

ORTHODOXIE : conformité à la droite & ſaine opinion ſur tous les points de la Religion.

Les Grecs appellent *orthodoxie* une fête qu'ils ont coûtume de célébrer, tous les ans, le dimanche qui termine la premiere ſemaine de Carême, en mémoire du rétabliſſement des ſaintes images, après les perſécutions des Iconoclaſtes.

OSCHOPHORIES : fêtes que les Athéniens célébroient, le 10 de Décembre, en l'honneur de Bacchus & d'Ariadne. Voici à quelle occaſion elles furent inſtituées. Minos, roi de Crète, irrité contre les Athéniens, qui avoient tué ſon fils Androgée, avoit mis le ſiége devant leur ville ; &, s'en étant emparé, il les avoit condamnés à envoyer, tous les ans, dans l'iſle de Crète, en forme de tribut, ſept jeunes garçons & ſept jeunes filles deſtinés à ſervir de proie à un monſtre, connu ſous le nom de *minotaure*, fruit des amours de ſa femme avec un taureau. Il y avoit déja pluſieurs années que les Athéniens étoient aſſervis à ce tribut également cruel & humiliant, lorſque Theſée fut choiſi pour être du nombre des victimes. Ce jeune prince, étant arrivé en Crète, inſpira de l'amour à la jeune Ariadne, fille de Minos, qui lui donna un peloton de fil pour guider ſes pas dans les détours tortueux du labyrinthe où le monſtre étoit enfermé. Théſée tua le minotaure, &, par le moyen du fil, ſortit heureuſement du labyrinthe. De retour à Athenes, il inſtitua, en mémoire de ſes heureux exploits, des fêtes qui furent appellées *oſchophories*, dans leſquelles deux jeunes garçons, des plus illuſtres familles d'Athenes, ſe déguiſoient en filles, &, portant à la main des branches de vigne, alloient du temple de Bacchus à celui de Minerve, ſuivis de tous les jeunes gens diſtingués de la ville, qui portoient pareillement des branches de vigne. Le nom d'*oſchophories* eſt dérivé d'un mot grec, qui ſignifie *branche de vigne chargée de raiſin*, & d'un autre, qui ſignifie *je porte*.

OSIRIS. C'eſt le nom que donnoient les Egyptiens à leur principale divinité. Ils prétendoient que cet Oſiris avoit été le premier de leurs rois, & qu'il étoit fils de Saturne & de Rhée, ou de Jupiter & de Junon. Nous ne pouvons nous diſpenſer de donner au lecteur une idée des contes abſurdes qu'ils débitoient à ſon ſujet, & que de graves auteurs ont jugé à propos de tranſmettre à la poſtérité. Au moment de la naiſſance d'Oſiris, diſoient les Egyptiens, on entendit une voix qui prononça ces paroles : „ Le Seigneur de toutes „ choſes eſt venu au monde; " ou, ſuivant d'autres, une jeune fille, nommée *Pamyles*, allant quérir de l'eau au temple de Jupiter, à Thèbes, entendit une voix qui ordonnoit d'annoncer que le grand & bienfaiſant roi Oſiris étoit né. On chargea cette jeune fille du ſoin de nourrir le jeune prince; & elle s'en acquitta avec tout le zéle poſſible. Oſiris, ayant atteint l'âge nubile, fut marié avec ſa ſœur Iſis. Jamais mariage ne fut ſi heureux; car les deux époux s'aimoient dès le ſein de leur mere. Oſiris, étant monté ſur le thrône, trouva les Egyptiens encore ſauvages. Il s'appliqua à polir leurs mœurs, à leur apprendre les arts utiles à la vie; à les former à la piété, à la vertu, & à toutes les qualités ſociales. Plein d'un amour généreux pour l'humanité, il ne voulut pas que ſes bienfaits fuſſent renfermés dans les bornes de l'Egypte; & il réſolut de parcourir toute la terre, & d'apprendre à tous les habitants à connoître les avantages & les reſſources que la nature a donnés à l'humanité. Avant de quitter ſes Etats, il en confia l'adminiſtration à ſa femme Iſis, dont il connoiſſoit la ſageſſe, & lui laiſſa pour conſeil le fameux Hermès, ſurnommé *Triſmégiſte*. Le commandement général des troupes fut donné à Hercule, le plus vaillant guerrier de la nation. Après avoir mis ordre à tout, Oſiris partit, & ſe rendit d'abord en Ethiopie. Arrivé dans cet Empire, il fit hauſſer les bords du Nil, & creuſer pluſieurs canaux, afin de prévenir les inondations trop fréquentes de ce fleuve, & d'en diſtribuer les eaux avec plus d'égalité. Il apprit auſſi aux Ethiopiens l'art de cultiver la terre; & bâtit dans

leur pays pluſieurs villes. Il quitta enſuite l'Ethiopie; viſita l'Arabie & l'Inde, & parcourut toute l'Aſie. De retour en Egypte, ce grand roi fut la victime de la jalouſie de ſon frere Typhon qui le fit mourir; coupa ſon corps en vingt-deux morceaux qu'il diſtribua entre les complices de ſon parricide.

On raconte d'une autre maniere la mort d'Oſiris. On dit que Typhon, ayant appris que ſon frere Oſiris étoit ſur le point de revenir en Egypte, conjura ſa perte avec ſoixante-douze de ſes amis, & prit avec eux les meſures néceſſaires pour l'exécution de ſon projet. Il fit prendre la meſure du corps d'Oſiris; &, ſur cette meſure, il fit conſtruire un coffre magnifique: puis, ayant invité Oſiris à un grand feſtin où ſe trouverent tous les conjurés, il ſe fit apporter le coffre au milieu du repas. Chacun des convives en admira la richeſſe & la beauté; ſur quoi Typhon leur dit, en riant, qu'il en feroit préſent à celui dont le corps pourroit y entrer. Tous les conjurés en firent l'eſſai tour-à-tour, comme ils en étoient convenus; mais il ſe trouva que le coffre ne convenoit point à leur taille. Oſiris en fit auſſi l'épreuve, & entra ſans peine dans le coffre. Il ne s'y fut pas plutôt engagé, qu'on en ferma ſur lui le couvercle. Les conjurés verſerent enſuite du plomb fondu ſur le coffre, & le jetterent dans la mer. Iſis, ayant appris cette funeſte nouvelle, donna toutes les marques de la plus vive douleur. Elle coupa une boucle de ſes cheveux; ſe revêtit d'habits de deuil, & ſe mit à courir, de tous côtés, pour chercher le corps d'Oſiris. Après bien des recherches & des perquiſitions, elle apprit que le coffre, qui renfermoit le corps de ſon mari, avoit été jetté par les flots de la mer ſur une touffe de genêt, à Biblus, & que le genêt avoit pouſſé tout-à-coup une tige d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'elle cachoit tout le coffre. Iſis ſe rendit promptement à Biblus; découvrit heureuſement le coffre, & l'emporta à Butus, où elle le cacha le mieux qu'il lui fut poſſible; ce qui n'empêcha pas que Typhon, chaſſant une nuit, au clair de la lune, ne le découvrit. Ce ſcelerat coupa le corps d'Oſiris en quatorze piéces qu'il ſema çà & là. Iſis ſe mit une ſeconde

fois en voyage pour chercher les membres dispersés de son époux ; &, dès qu'elle en trouvoit un, elle l'enterroit au même endroit. Mais, malgré toutes ses recherches, elle ne put venir à bout de trouver les parties naturelles d'Osiris, que Typhon avoit jettées dans le Nil, & qui avoient été dévorées par certains poissons dont l'espece a toujours été depuis en abomination parmi les Egyptiens. Isis, pour se consoler, en quelque sorte, de cette perte irréparable, institua un culte particulier en l'honneur de la partie du corps d'Osiris qu'elle n'avoit pu trouver. Ce n'est-là qu'un abbrégé très-succint des fables impertinentes que les Egyptiens avoient imaginées sur le compte d'Osiris. Si l'on vouloit les rassembler toutes, on feroit un volume d'absurdités & d'extravagances. Le lecteur apprendra, avec plus de plaisir, de M. Pluche sur quel fondement les Egyptiens bâtirent toutes ces chimeres.

Les anciens Egyptiens désignoient le soleil par une figure symbolique, qu'ils nommoient *Osiris*. Ce nom, selon les anciens les plus judicieux & les plus sçavants, signifioit *l'inspecteur*, *le cocher*, ou *le conducteur*, *le roi*, *le guide*, *le modérateur des astres*, *l'ame du monde*, *le gouverneur de la nature*. Selon la force des termes dont il est composé, il signifioit *le gouvernement de la terre* ; ce qui revient au même sens. Cette figure symbolique étoit tantôt un homme portant un sceptre, tantôt un cocher armé d'un fouet : quelquefois ce n'étoit simplement qu'un œil. Les attributs de cette figure varioient souvent, selon les diverses circonstances du jour de l'année. Dans la suite des temps, le peuple superstitieux oublia le sens de cet emblême. Il prit cet homme symbolique pour un homme réel & véritable. Il regarda cet Osiris, ce roi avec son sceptre, ce modérateur des saisons, comme le premier roi de la nation Egyptienne, le fondateur, le pere de toutes ses colonies. Osiris, de personnage symbolique qu'il étoit auparavant, étant devenu, dans l'esprit des peuples, une personne réelle, un homme qui avoit autrefois vécu parmi eux, on fit son histoire relativement aux attributs que portoit la figure. On imagina autant de faits qu'il

y avoit de piéces à expliquer dans le ſymbole, ou de cérémonies dans les fêtes où l'on portoit le caractere du bel aſtre par lequel Dieu nous diſtribue les ſecours de la vie. Diodore de Sicile & Plutarque, tout judicieux qu'ils ſont, nous ont conſervé ces ennuyeuſes légendes. Elles ne ſont guéres que des contes populaires, & des puérilités dont il n'y a aucun profit à tirer. Souvent ce ſont des infamies ſcandaleuſes, & conformes aux inclinations déteſtables de ceux qui les ont imaginées."

Le même M. Pluche fait voir que la plûpart des dieux des anciens payens ne ſont que l'Oſiris Egyptien, déguiſé ſous un nom différent. On trouvera ces explications aux articles des différentes divinités payennes.

OSSÉNIENS : hérétiques du premier ſiécle de l'Egliſe. *Voyez* ELZÉSAÏTES.

OTHIN, ODEN, *ou* WHODEN : divinité adorée autrefois par les anciens Goths & les peuples de l'Iſlande. Elle préſidoit à la guerre, & répondoit au Mars des Grecs & des Romains. Dans l'Edda, livre qui contient la Mythologie des peuples du Nord, on donna à Othin le nom de *pere des Jubles*, c'eſt-à-dire des eſprits élémentaires. *Voyez* JUHLES.

OUAILLES. Ce nom s'applique figurément aux Chrétiens qui ſont ſous la conduite d'un paſteur.

OZÉE : le premier des douze prophetes de l'ancien Teſtament, qui ſont appellés *petits*, parce que leurs prophéties ſont plus courtes que celles des autres. Ce prophete, dont le nom ſignifie *ſauveur*, commença d'exercer ſon miniſtere ſous le regne d'Oſias, vers l'an du monde 3180. Il le continua ſous les rois ſuivants, & prophétiſa pendant près d'un ſiécle. S. Jérôme remarque que la prophétie d'Oſée eſt écrite d'un ſtyle pathétique, & remplie de ſentences très-vives. Le prophete y prédit la deſtruction de la ſynagogue & l'établiſſement de l'Egliſe, & déclame avec véhémence contre l'idolâtrie.

PAC

PACALES, *ou* PACALIES : fêtes que les anciens Romains avoient coûtume de célébrer en l'honneur de la Paix, qu'ils regardoient comme une divinité.

PACHACAMAC. Les Péruviens donnoient à l'Être ſuprême ce nom qui, dans leur langue, ſignifie *celui qui anime le monde.* „ Ce mot leur étoit en ſi grande „ vénération, dit Garcilaſſo de Véga, qu'ils n'oſoient „ le proférer. Mais, ſi la néceſſité les y obligeoit, ils „ le prononçoient avec de grandes marques de reſpect „ & de ſoumiſſion; car alors ils reſſerroient les épaules; „ ils baiſſoient la tête & le corps; ils levoient les yeux „ vers le ciel, puis tout d'un coup ils les baiſſoient „ vers la terre; ils portoient les mains ouvertes ſur „ l'épaule droite, & donnoient des baiſers à l'air." Les plus ſenſés d'entre les Péruviens, quoique zélés adorateurs du ſoleil, avoient cependant un reſpect encore plus profond pour Pachacamac, qu'ils regardoient comme le premier principe de la vie & comme l'ame de l'univers. Le ſoleil étoit leur Dieu ſenſible & préſent; Pachacamac, leur dieu inviſible & inconnu. Ils invoquoient ce dernier dans tous leurs travaux. Lorſqu'ils avoient monté quelque colline eſcarpée, ils le remercioient „ de les avoir aidés à ſurmonter cette fatigue... Arrivés au ſommet de la colline, ils poſoient leur far- „ deau, s'ils en avoient quelqu'un; & après avoir élevé „ les yeux au ciel, ils les baiſſoient vers la terre... „ Enſuite, par une eſpece d'offrande, ils ſe tiroient le „ poil des ſourcils; &, ſoit qu'ils en arrachaſſent ou „ non, ils les ſouffloient en l'air comme s'ils les euſſent „ voulu envoyer au ciel. Ils prenoient auſſi dans la „ bouche d'une herbe... appellée *acca*, qu'ils jettoient „ en l'air, comme pour dire qu'ils offroient à Pacha- „ camac ce qu'ils avoient de plus précieux. Leur ſu- „ perſtition alloit même juſqu'à lui offrir de petits „ éclats de bois ou des pailles, s'ils ne trouvoient rien „ de meilleur, ou quelques cailloux, & à faute de cela,

„ une poignée de terre. On voyoit même de grands „ monceaux de ces offrandes sur le sommet des collines. Quand ils faisoient ces cérémonies, ils ne regardoient jamais le soleil, parce que ce n'étoit pas à lui, „ mais à Pachacamac, que leur adoration s'adressoit.

PACHACAMALI : c'est le même que PACHACAMAC.

PACHACAMAMA : déesse prétendue, adorée autrefois chez les anciens habitants du Pérou. On croit communément que c'étoit la terre qu'ils honoroient sous ce nom.

PACIFICATEURS. On donna ce nom aux partisans de l'Hénoticon de l'empereur Zénon, parce qu'ils prétendoient que cet édit étoit propre à pacifier tous les troubles excités par la secte des Monothélites. *Voyez* HÉNOTICON.

Les Anabaptistes prirent aussi le titre de Pacificateurs, parce qu'ils publioient que leur doctrine devoit établir sur la terre une paix universelle.

PÆAN. Les Grecs appelloient ainsi certains cantiques composés en l'honneur d'Apollon, & dont le refrain étoit : „ Lance tes flèches, Pæan," Le surnom de *Pæan* étoit donné à Apollon pour exprimer la force de ses traits, d'un mot grec qui signifie *fraper*. Dans ces cantiques, on célébroit particulierement la fameuse victoire qu'Apollon avoit remportée sur le serpent Python. On chantoit sur-tout ces Pæans dans les temps de peste, parce qu'on s'imaginoit qu'Apollon lançoit alors ses traits sur les hommes. On fit ensuite de pareils cantiques en l'honneur de plusieurs dieux, & même de quelques grands hommes; &, quoiqu'ils eussent changé d'objet, ils conserverent toujours le nom de *Pæan*.

PAGANALES : fêtes que les anciens Romains avoient coûtume de célébrer au mois de Janvier, après les semailles. Elles furent instituées par Servius Tullius, sixieme roi de Rome, & appellées *Paganales*, parce qu'on ne les célébroit que dans les bourgs & dans les villages. Pendant cette fête, tous les habitants de chaque village, hommes, femmes, enfants, étoient obligés d'apporter pour offrande, à l'autel de Cérès, une

mere, malgré les violents efforts des diables qui veulent la retenir. C'eſt un artifice des Bonzes, pour faire voir qu'ils peuvent délivrer les morts des tourments de l'enfer.

2. Dans les Indes, lorſqu'on veut conſtruire une pagode, il y a de grandes cérémonies à obſerver à l'égard du terrein que l'on a choiſi pour y élever ce bâtiment ſacré. On commence par environner ce terrein d'une enceinte; puis on attend que l'herbe y ſoit devenue grande: alors on y fait entrer une vache, & on l'y laiſſe paître à ſon gré, pendant un jour & une nuit toute entiere. Le lendemain, on vient reconnoître l'endroit où l'herbe foulée témoigne que la vache y a couché. On creuſe dans ce lieu, & l'on y enfonce une colomne de marbre, qui s'éleve encore au-deſſus de la terre, à une certaine hauteur; & ſur la colomne eſt placée l'idole pour laquelle on deſtine la pagode. Tout autour on conſtruit l'édifice ſacré.

Les Indiens ont une ſi grande vénération pour leurs pagodes, qu'ils ſe déchauſſent toujours avant d'y entrer.

PAIN DES ANGES, PAIN CÉLESTE, PAIN DES JUSTES. On déſigné, par ces différents noms, la ſainte Euchariſtie, qui eſt la nourriture ſpirituelle des fideles.

Pain azyme, c'eſt-à-dire ſans levain. *Voyez* AZYME.

Pain bénit. On appelle ainſi, dans l'Egliſe Catholique, le pain que les fideles offrent tour-à-tour, chacun à leur paroiſſe, pour être bénit & diſtribué, le dimanche, à ceux qui aſſiſtent à l'office divin. On prétend que l'uſage de diſtribuer le pain bénit a été inſtitué, dans le dix-ſeptieme ſiécle, dans un concile de Nantes. Le pain bénit eſt un reſte de ces anciennes offrandes que les premiers Chrétiens apportoient à l'égliſe, lorſqu'ils venoient entendre la Meſſe. (*Voyez* OFFRANDE.) On peut le regarder comme une image des anciens agapes, & ſur-tout comme un ſymbole du pain euchariſtique que les premiers Chrétiens recevoient toutes les fois qu'ils aſſiſtoient à la Meſſe.

2. Les Grecs ont une vénération ſinguliere pour le pain bénit, qu'ils regardent comme un appendice du

ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, ſelon l'expreſſion de Ricaut. Ils prétendent que ce ſont les apôtres qui ont inſtitué la coûtume de donner le pain bénit aux fideles. Ils lui attribuent la vertu d'expier les péchés véniels, & le portent aux malades comme un reméde ſalutaire & pour l'ame & pour le corps.

Pain ſacré. On donne ce nom à un morceau de cire, de pâte ou de terre, qui a été bénit avec de certaines cérémonies, & que l'on enchaſſe dans des *Agnus Dei*, ou des reliquaires.

Pain de S. Hubert, de ſainte Genevieve, de ſaint Nicolas de Tolentin, &c. On appelle ainſi des pains bénits & ſur leſquels on a invoqué le ſaint dont ils portent le nom. On leur attribue pluſieurs propriétés, comme de guérir de la rage, de la fiévre, & d'autres maladies, à proportion que les ſuppliants ſont plus ou moins animés par la foi.

Pains de Propoſition qui ſont appellés, dans le texte hébreu de l'Ecriture, *les pains de la face*, parce qu'ils devoient toujours être en préſence de Dieu ſur la table d'or dans le lieu ſaint. Ils étoient au nombre de douze, par alluſion aux douze tribus d'Iſraël, & devoient être faits du plus pur froment ſans aucun levain. Le matin de chaque jour de ſabbat, les prêtres en apportoient de frais qui étoient encore tout chauds, & remportoient les vieux, qu'ils avoient ſeuls le droit de manger. Les pains de propoſition étoient placés ſur deux rangs, chacun de ſix l'un ſur l'autre. Il y avoit entre chaque pain de doubles platines d'or pour les empêcher de moiſir.

PAJONISME : doctrine de Claude Pajon, Proteſtant célébre par ſes diſputes avec le miniſtre Jurieu. Il étoit né à Romorentin, en 1626, d'une famille diſtinguée, mais engagée dans les erreurs du Calviniſme. Pajon élevé dans la religion de ſes parents, ſe diſtingua tellement à Saumur, pendant ſes études, par les talents de ſon eſprit & la régularité de ſa conduite, qu'il fut élevé à la dignité de Miniſtre, n'ayant encore que vingt-quatre ans. Le refus qu'il fit de prendre part à une querelle qu'avoit le miniſtre Jurieu avec un de ſes

confreres, fut la ſource & l'origine des tracaſſeries qu'il eut à eſſuyer, & lui donna lieu de former, au milieu du Calviniſme, une eſpece de ſecte particuliere. Jurieu ſe vengea du refus de Pajon, en l'attaquant ſur ſa doctrine. Ces deux miniſtres n'avoient pas les mêmes ſentiments ſur la maniere dont le ſaint Eſprit opere la converſion dans le cœur de l'homme. Jurieu accuſa Pajon d'avoir, ſur cette matiere, des principes erronés. L'accuſé fit l'apologie de ſa doctrine dans le ſynode d'Anjou, tenu en 1667; & ſes raiſons perſuaderent ſi bien tous ceux qui compoſoient cette aſſemblée, qu'ils le declarerent abſous, & lui permirent de continuer ſes leçons à Saumur, où il avoit été appellé, l'année précédente, pour enſeigner la théologie. Ce jugement ne fit qu'irriter davantage la colere de Jurieu; il ne ceſſa de perſécuter Pajon, & forma contre lui une cabale ſi puiſſante, que le même homme qui avoit été abſous au ſynode d'Anjou, en 1667, fut condamné dans l'Académie de Saumur, en 1682. On obligea même les étudiants, qui voudroient prendre les degrés, de ſouſcrire à cette condamnation. Pajon, pouſſé à bout, publia pluſieurs Ecrits pour ſa défenſe, & ſe forma un parti pour l'oppoſer à celui de Jurieu. Ses ſectateurs furent appellés *Pajoniſtes*; &, pour diſtinguer ſa doctrine, on la nomma *Pajoniſme*. Après de grands débats, il fut enfin obligé de quitter la chaire de théologie de Saumur & d'accepter une place de miniſtre à Bione, près d'Orléans.

PAIX: divinité allégorique des anciens payens, particulierement honorée chez les Grecs & chez les Romains qui la ſuppoſoient fille de Jupiter & de Thémis, ou de la Juſtice. L'empereur Claude, ou, ſelon d'autres, l'impératrice Agrippine commença à faire bâtir, en l'honneur de cette prétendue déeſſe, un temple magnifique, qui ne fut achevé que ſous Veſpaſien. Tite & Domitien ornerent à l'envi ce temple, & le dernier y fit tranſporter la plûpart des vaſes précieux & des riches ornements du temple de Jéruſalem. Les malades imploroient ſpécialement le ſecours de cette divinité & ſe faiſoient porter dans ſon temple, dans l'eſpérance d'être guéris. Les poëtes, les

muſiciens, les peintres & autres artiſtes, par une précaution très-ſage, avoient coûtume de s'aſſembler dans le temple de la paix, lorſqu'ils avoient à conférer ſur les matieres qui concernoient leurs profeſſions, de peur que la diſcorde, aſſez ordinaire entre rivaux, ne vînt troubler leurs conférences. On repréſentoit la Paix ſous la figure d'une femme parfaitement belle, dont l'air étoit doux & ſerein. Elle avoit ſur la tête une couronne faite de branches d'olivier & de laurier mêlées enſemble. Elle tenoit d'une main un caducée; de l'autre, des épis de bled & des roſes. On ſçait que l'olivier a toujours été le ſymbole de la paix, ſoit à cauſe de la douceur de l'huile qu'on exprime de ſon fruit, ſoit parce que la colombe que Noé fit ſortir de l'arche lui rapporta une branche d'olivier, pour marque que la colere de Dieu étoit appaiſée. Le laurier qui formoit avec l'olivier la couronne de la paix, marque qu'elle eſt le fruit le plus doux de la victoire. Le caducée déſigne le pouvoir de concilier les eſprits & d'appaiſer les querelles. (*Voyez* CADUCÉE.) Les épis de bled & les roſes font entendre que les plaiſirs & l'abondance ſont les enfants de la Paix. On voit cette déeſſe repréſentée ſur une médaille d'Antonin le Pieux, tenant de la main droite un rameau d'olivier, & de la gauche, mettant le feu à un monceau de cuiraſſes & de boucliers. La Paix avoit auſſi un temple à Athènes, où elle étoit repréſentée tenant d'une main une petite ſtatue de Plutus, pour marquer qu'elle produit les richeſſes; & de l'autre, des épis de bled, ſymbole que nous venons d'expliquer.

PAIX. (*la*) On appelle ainſi le baiſer de paix que les eccléſiaſtiques ſe donnent, dans les Meſſes ſolemnelles, après que le prêtre a récité l'Oraiſon dominicale; ils prononcent, en s'embraſſant, ces paroles: „ Que la paix ſoit avec nous." On appelle auſſi *la paix* un inſtrument que le diacre donne à baiſer au célébrant avant la communion, & qu'il fait enſuite baiſer aux aſſiſtants. Quelques-uns croient que le pape Léon II inſtitua l'inſtrument de la paix, vers l'an 1683; mais d'autres penſent que cet uſage eſt beaucoup moins ancien. Quoi qu'il en ſoit, au lieu du baiſer, on donne

communément à baiſer l'inſtrument de la paix. Cet inſtrument eſt d'or, d'argent ou de broderie, avec une image dévote du crucifix ou de quelque autre myſtere. Il y a par derriere une petite anſe pour la tenir, à laquelle eſt attaché un voile de la couleur de l'office du jour pour l'eſſuyer.

2. Voici quelle eſt, à ce ſujet, la pratique de l'égliſe d'Arménie, au rapport du P. le Brun. Le diacre ayant reçu „ la paix du prêtre, la porte au premier „ du chœur; un du chœur la porte à un des laïques; „ & l'un des laïques va ſaluer une des femmes, qui „ eſt ordinairement une des plus âgées; enſuite ils s'em- „ braſſent tous, les uns les autres ſans ſe baiſer à la „ joue. Cela ſe fait de même dans les égliſes des Ar- „ méniens Catholiques, comme dans celles des Schiſ- „ matiques. "

PALATÉE, *ou* PALATUA: divinité des anciens Romains, ainſi nommée, parce qu'ils ſuppoſoient qu'elle préſidoit au mont Palatin, & qu'elle étoit la protectrice du palais des empereurs.

PALATUAL. C'eſt le nom que l'on donnoit au prêtre de la déeſſe Palatée, ou Palatua.

PALATUAR: fête ou ſacrifice en l'honneur de la déeſſe Palatua.

PALÉE: c'eſt le nom que l'on donna, dans le quatrieme ſiécle, à l'une des deux égliſes où les Catholiques s'aſſembloient pendant le ſchiſme d'Antioche.

PALÉMON: l'un des dieux marins, adorés chez les Grecs. Il ne fut redevable de ſa divinité qu'à ſon malheur. On raconte qu'Ino, fuyant la jalouſie & les fureurs de ſon époux Athamon, roi de Thebes, s'enfuit avec ſon fils Mélicerte, &, ſe voyant ſur le point de tomber entre les mains de ſon mari qui la pourſuivoit, ſe précipita dans la mer avec le jeune compagnon de ſa fuite. Les dieux, touchés de leur malheur, les admirent au nombre des divinités de la mer; Ino ſous le nom de *Leucothée*, Mélicerte ſous celui de Palémon. Les Grecs attribuoient à ce dernier l'intendance des ports. C'eſt le même que les Romains honoroient ſous le nom de PORTUMNE. *Voyez cet article.*

PALÈS : divinité des paſteurs chez les anciens Romains. On célébroit en ſon honneur, au mois d'Avril, des fêtes appellées PALILIES. (*Voyez cet article.*)

PALESTES : ſurnom que les anciens payens donnerent à Jupiter, parce qu'ils ſuppoſoient que ce dieu avoit lutté contre ſon fils Hercule.

PALILIES : fêtes que les bergers Romains célébroient tous les ans, en l'honneur de la déeſſe Palès, le 21 d'Avril. Ils allumoient de grands feux dans la campagne, & formoient alentour différentes danſes, perſuadés que, par ce moyen, ils éloignoient les loups de leurs bergeries, & préſervoient leurs troupeaux des maladies contagieuſes. Ce feu étoit fait avec des branches d'olivier, de pin & de laurier; des chaumes, & des féves. On y jettoit du ſoufre, du ſang de bœuf, & des cendres de veaux brûlés. On faiſoit auſſi tourner les troupeaux autour de ce feu. Cette cérémonie étoit accompagnée d'offrandes pour la déeſſe, qui conſiſtoient en lait, vin, millet & autres fruits de la terre. Pour terminer la fête, toute la jeuneſſe ruſtique faiſoit des feux de paille, & s'exerçoit à ſauter par-deſſus, au ſon des flûtes & des tambours.

PALINOD. Voici ce que l'on rapporte ſur l'origine de ce pieux établiſſement.

Helſin, ou Herbert, abbé de Ramèſe, ayant été envoyé au Danemarck en 1070, par Guillaume ſurnommé *le Conquérant*, duc de Normandie & roi d'Angleterre, pour y conclure un traité de paix avec les peuples de ce royaume, fut accueilli, à ſon retour, d'une violente tempête qui le mit dans le plus preſſant danger. Herbert ſe voyant ſur le point d'être englouti par les flots, eut recours à la ſainte Vierge, & lui promit d'honorer d'un culte particulier le privilége de ſa conception immaculée, ſi, par ſon moyen, il pouvoit échaper au péril qui le menaçoit. Dès qu'il eut fait ce vœu, la tempête commença à s'appaiſer, & fit bientôt place au calme & à la ſérénité. Herbert ayant heureuſement abordé en Angleterre, fit au roi le récit de la tempête qu'il avoit eſſuyée, du vœu qu'il avoit fait à la ſainte Vierge, & du ſecours miraculeux qu'il en avoit reçu. Guil-

laume, ayant consulté là-dessus les prélats d'Angleterre, écrivit, par leurs avis, à tous les évêques de Normandie une Lettre circulaire par laquelle il les invitoit à établir dans la Province une fête en l'honneur de la Conception immaculée de la Ste Vierge. L'intention du roi fut remplie, & la fête de la Conception commença d'être solemnisée dans la Normandie; ce qui fit qu'on l'appella d'abord *la fête aux Normands*. A l'occasion de cette fête, il se forma dans l'église de S. Jean de la ville de Rouen, une confrérie sous le titre de l'*immaculée Conception de la sainte Vierge*, composée de plusieurs personnes des plus considérables de la ville. Cette confrerie fut approuvée par Jean de Bayeux, archevêque de Rouen. Elle étoit dirigée par un président que les confreres éliſoient eux-mêmes, tous les ans, & auquel ils donnoient le nom de *prince de l'association*. Cette dignité ayant été conférée, en 1489, à Pierre Daré, écuyer, sieur de Châteauroux, conseiller du roi, & lieutenant général de Rouen, le nouveau Prince, plein de zéle pour la gloire de sa confrérie, forma le projet de l'ériger en Académie & il y réussit. Robert de Croismare, archevêque de Rouen, confirma par son approbation les nouveaux statuts qui furent dressés par les soins du sieur de Châteauroux pour servir à la nouvelle Académie. Des prix furent proposés pour ceux qui auroient composé la plus belle piéce de poësie en l'honneur de la Conception de la Vierge; & des juges éclairés furent établis pour examiner les ouvrages des concurrents. La distribution solemnelle des prix se fit, pour la premiere fois, dans l'église de S. Jean, la même année 1489. Le nombreux concours qu'attiroit cette cérémonie donna lieu à la translation de l'Académie qui se fit en 1515. L'église de S. Jean étoit devenue trop petite. Jacques des Homets, abbé de saint Vandrille, élu, cette année, Prince de l'Académie, la transféra dans le couvent des Carmes. Ce fut vers le même temps que l'on donna le nom de *palinod* à cette Académie qu'on appelloit auparavant *l'Académie de l'immaculée Conception* ou *du Puy*. Les pieces que l'on présentoit pour les prix étoient des chants royaux & des ballades, sorte de poësie qui

a pour régle que le dernier vers, ou refrain, ſoit répété à la fin de chaque ſtrophe, ſans que le ſens ſoit alteré; & c'eſt à cauſe de cette répétition du refrain, que l'Académie fut appellée *palinod*, ainſi que les piéces que l'on y préſentoit. Ces piéces ſe liſoient publiquement ſur une tribune élevée, qui fut nommée *le Puy* de la Conception. La diſtribution des prix ſe faiſoit le dimanche qui ſuivoit la fête de l'immaculée Conception. Les vainqueurs étoient couronnés au ſon des tymbales & des trompettes. Dans les premiers temps de l'Académie, ces prix n'étoient pas fondés. Le Prince, de concert avec quelques-uns des aſſociés les plus conſidérables, les propoſoit & en faiſoit la dépenſe. Guillaume le Roux, ſeigneur de Bourghtéroulde, donna le premier un fonds fixe pour fournir aux frais de cet établiſſement. Ce fonds conſiſtoit en vingt-cinq livres de rente. En 1520, le pape Léon X donna, en faveur de l'Académie des Palinods, une bulle qui confirmoit cette aſſociation & lui accordoit les plus beaux priviléges. Les principaux étoient que l'Académie des Palinods auroit la prééminence ſur toutes les autres aſſociations de la province; que les Académiciens pourroient faire dreſſer, dans quelqu'endroit de leurs maiſons, un autel portatif; y faire célébrer le ſacrifice de la Meſſe & y recevoir l'Euchariſtie; que tout confeſſeur choiſi par les Académiciens auroit pouvoir de les abſoudre des cas même réſervés au pape, de commuer leurs vœux; & de leur donner une indulgence pléniere de tous leurs péchés. Cette précieuſe bulle fut malheureuſement perdue avec pluſieurs autres chartes pendant les troubles que les Calviniſtes exciterent dans le royaume. Dans ces temps malheureux, l'Académie perdit tout ſon éclat & fut preſqu'abolie; mais elle ſe rétablit enfin vers l'an 1596, par les ſoins de Claude Groulard, chevalier, ſieur & baron de Monville, premier préſident au parlement de Rouen. Cet illuſtre magiſtrat élu, cette même année, Prince de l'Académie, fonda le premier prix des Stances. L'année ſuivante, les aſſociés, pour réparer la perte de la bulle qui contenoit leurs priviléges, préſenterent requête au parlement pour

qu'il leur fût permis de faire réimprimer un petit livre qu'ils avoient trouvé dans la bibliothéque d'un préſident au parlement nommé *Pierre Monſaud*, qui contenoit la bulle de Léon X & les autres priviléges de l'Académie. Par la même requête, ils demanderent qu'il leur fût permis de jouir des priviléges qui leur étoient octroyés dans cette bulle. Le parlement leur accorda l'un & l'autre. En 1611, le ſecond prix des Stances fut fondé par Claude Groulard, ſieur de Torcy, conſeiller au parlement. Charles de la Roque, abbé de la Noé, conſeiller au parlement, fonda les deux prix du Chant-Royal & de la Ballade, en 1613. Le prix de l'Epigramme latine fut fondé, en 1614, par Alfonſe de Butteville, prieur de S. Blaiſe de l'Huy, official, chantre & chanoine de Rouen, & alors prince de l'Académie. La même année, Marin le Pigny, chanoine & archidiacre de Rouen, fonda le prix du Sonnet. Celui de l'Ode latine fut fondé, en 1624, par François de Harlai, coadjuteur de Rouen. Enfin Barthelemi Hallé, ſieur d'Orgeville, chanoine de Rouen & archidiacre d'Eu, fonda celui de l'Ode françoiſe, en 1627.

Le P. Mauduit, de l'Oratoire, qui a fait imprimer un Recueil de poëſies couronnées à l'Académie des Palinods, s'exprime ainſi ſur ces ſortes de piéces dans la préface de ſon Recueil. „ On appelle, dit-il, Pali-„ nods des combats en vers qui ont été inſtitués en „ l'honneur de la Conception immaculée de la ſainte „ Vierge; & l'on y adjuge le prix à la piéce la plus „ excellente en chacun des genres qui ſont preſcrits." Les ſujets en ſont libres à la diſcrétion du poëte, pourvu qu'ils tombent ſous la régle. On en reçoit de deux ſortes. Les uns ſont, lorſqu'un ſujet eſt uniquement excepté de quelque diſgrace commune à toute ſon eſpece que repréſente le privilége de la ſainte Vierge, qui, entre tous les enfants d'Adam, a été ſeule préſervée du péché originel. Les autres ſont, lorſque le contraire ſe forme ou ſe conſerve par ſon contraire, ainſi que la ſainte Vierge eſt ſortie toute pure d'une ſource que le péché avoit ſouillée. Les Chants-Royaux & les Ballades ſont remarquables, entre les autres ou-

vrages, par la gêne & la difficulté qui leur eſt particuliere. Chaque ſtrophe finit par un refrain que l'on nomme *la ligne palinodique*, & qui leur a donné le nom de *palinods*. La chute en doit être heureuſe & aiſée; mais la contrainte des rimes de même ſorte, ſans répétition, qu'on doit diſpoſer dans toutes les ſtrophes aux mêmes endroits qu'à la premiere, rend ces ouvrages, & ſur-tout le Chant-Royal, ſi difficiles, qu'on eſt bien aimé des Muſes, quand on ſe ſoutient juſqu'au bout ſans tomber dans le galimathias... Auſſi de cent qui auront été couronnés, à peine en trouvera-t-on deux ou trois raiſonnables, parce que les juges, qui ſont obligés par le fondateur, à récompenſer le moins mauvais, donnent ſouvent le prix à des ouvrages auxquels ils ne donnent pas leur eſtime. Ils deviennent même ennuyeux par la multitude des rimes de même ſorte; & comme les poëtes choiſiſſent toujours les plus abondantes pour remplir leurs bouts rimés, à la fin les oreilles ſont auſſi fatiguées des mêmes ſons qui reviennent les fraper de temps en temps, que l'eſprit eſt rebuté par la jonction bizarre des mots qui pourroient ſouvent l'étonner comment ils ſont trouvés enſemble.

Il y a, dans quelques villes de Normandie, des prix établis pour ceux qui ont fait la plus belle piéce de vers en l'honneur de la ſainte Vierge. Ces établiſſements, ainſi que les piéces des concurrents, ſe nomment auſſi *palinods*.

PALIQUES. C'eſt le nom que donnoient les anciens habitants de la Sicile à deux freres jumeaux, fils de Jupiter & de la nymphe Thalie, auxquels ils rendoient les honneurs divins. Ce fut, diſoient-ils, ſur les rives du fleuve Siméthus, près de la ville de Gatane, en Sicile, que Jupiter rendit la nymphe Thalie mere de ces deux divinités. Thalie, redoutant, avec raiſon, les effets de la colere de Junon, ſi cette déeſſe implacable s'appercevoit qu'elle étoit enceinte, pria la Terre de la cacher dans ſon ſein. Ses vœux furent entendus. La terre s'ouvrit, & la reçut dans ſes entrailles. Ce fut dans ces abyſmes ſouterrains que Thalie enfanta deux jumeaux. La terre s'ouvrit une ſeconde fois pour ren-

dre à la lumiere ces nouveaux-nés. C'eſt de-là que leur vint le nom de *paliques*, dérivé d'un mot grec qui ſignifie *derechef*, parce qu'ayant été conçus hors de la terre ils y étoient revenus derechef après leur naiſſance. Les uns diſent que l'endroit, par où ils ſortirent de la terre, fut marqué par deux gouffres de feu. D'autres prétendent qu'il ſortit de cet endroit deux petits lacs appellés de leur nom *pallici*, & connus aujourd'hui ſous celui de *Naſſia*, ou *Naphtia*.

Les Siciliens attribuerent à ces lacs la propriété ſinguliere de découvrir les parjures. Celui qu'on accuſoit de ce crime, jettoit dans le lac des tablettes où il avoit écrit ce qu'il ſoutenoit être véritable. Si les tablettes ſurnageoient, c'étoit une marque qu'elles ne contenoient rien que de vrai; & l'accuſé étoit renvoyé abſous. Mais, ſi elles alloient au fond de l'eau, le parjure étoit regardé comme prouvé; & l'accuſé étoit puni. D'autres diſent que cette épreuve ſe faiſoit d'une maniere différente. L'accuſé, après avoir donné une caution, ſe précipitoit dans le lac. S'il pouvoit en ſortir, il étoit réputé innocent. S'il ſe noyoit, on puniſſoit ſa caution. Quoi qu'il en ſoit, le culte des dieux Paliques étoit fort accrédité dans la Sicile. L'oracle avoit même ordonné qu'on leur immolât des victimes humaines; ordre barbare, qui ne fut que trop fidellement exécuté pendant un long eſpace de temps. Mais pluſieurs auteurs nous apprennent que cet uſage inhumain fut enfin aboli, & que les dieux Paliques ſe contenterent du ſang des animaux, & des offrandes des fruits de la terre.

PALLADIUM. C'eſt le nom qu'on donnoit à une ſtatue de bois, repréſentant Pallas tenant dans une main un bouclier, & dans l'autre une lance, & faite de maniere que la déeſſe, en agitant ſa lance, ſembloit rouler les yeux d'un air menaçant. On rapporte que les Troyens, étant occupés à ériger un temple en l'honneur de Pallas, dans leur citadelle, cette ſtatue tomba du ciel dans le temple, qui étoit encore ouvert par en-haut. On conſulta l'oracle ſur cet événement; & il répondit que la ville de Troye ne tomberoit jamais

mais au pouvoir de ſes ennemis, tant qu'elle conſerveroit cette ſtatue. Les Grecs, ayant appris cette vertu du *Palladium*, envoyerent Ulyſſe & Diomède, qui, s'étant gliſſés ſecrettement dans la citadelle, tuerent les gardes, & enleverent le *Palladium*. Les hiſtoriens Romains prétendent que cette ſtatue fut apportée en Italie par Énée, quoique ce ſentiment ſouffre de grandes difficultés; car, ſi les Grecs ont enlevé le *Palladium*, comment Énée a-t-il pu l'apporter en Italie? &, s'ils ne l'ont pas enlevé, comment Troye a-t-elle été priſe? Quoi qu'il en ſoit, le prétendu *Palladium* étoit dépoſé à Rome, dans le temple de Veſta, & confié à la garde des Veſtales. Les Romains étoient perſuadés que leur ville ſeroit toujours triomphante, tant qu'elle conſerveroit ce précieux dépôt. Le feu ayant pris un jour au temple de Veſta, & les flammes environnant déja tout cet édifice, Métellus ne balança pas à ſe jetter au milieu de l'incendie, & ſauva la ſtatue, au péril de ſes jours.

PALLAS. C'eſt le nom que les anciens payens donnoient à la déeſſe Minerve, en qualité de Déeſſe de la guerre. *Voyez* MINERVE.

PALLE: inſtrument dont les prêtres ſe ſervent pour couvrir le calice, pendant la Meſſe. C'eſt un quarré de carton revêtu d'une fine toile de lin bien blanche. Aux quatre coins, il y a quatre glands, quatre petites houppes, afin qu'on les prenne plus aiſément. Les palles doivent être bénites avec les corporaux; &, pour avoir le privilége de les toucher, il faut être au moins ſous-diacre, ou avoir une permiſſion de l'évêque.

PALLIUM: ornement pontifical, que les papes, les patriarches, les primats, & les métropolitains portent par-deſſus leurs habits pontificaux, en ſigne de juriſdiction. L'uſage du *pallium* fut introduit dans l'Egliſe Gréque, au quatrieme ſiécle. Les empereurs l'envoyerent aux prélats comme une marque d'honneur. Ce *pallium* étoit une eſpece de manteau impérial, qui marquoit que les prélats avoient pour le ſpirituel la même autorité que l'empereur pour le temporel. Il avoit à-peu-près la forme de nos chapes, & deſcendoit juſ-

qu'aux talons ; mais il étoit fermé par-devant. Il n'étoit fait que de laine, par alluſion aux brebis dont les prélats ſont les paſteurs. Cette forme parut depuis trop embarraſſante : le *pallium* ne fut plus qu'une eſpece d'étole qui pendoit par-devant & par-derriere, & qui avoit, ſur chacun de ſes côtés, une croix d'écarlate. Les patriarches, lorſqu'ils étoient ſacrés, prenoient le *pallium* ſur l'autel. Lorſqu'ils confirmoient l'élection de quelqu'un de leurs métropolitains, ils lui envoyoient le *pallium* ; & les métropolitains le donnoient à leurs ſuffragants dans la cérémonie de leur conſécration ; mais ni le patriarche ni les métropolitains ne donnoient jamais cet ornement, ſans la permiſſion de l'empereur. Les prélats ne pouvoient officier pontificalement qu'ils n'euſſent reçu le *pallium*. Ils ne le portoient qu'à l'autel, lorſqu'ils célébroient la meſſe ſolemnelle ; & même ils l'ôtoient pendant l'évangile.

L'uſage du *pallium* commença plus tard dans l'Egliſe Latine, où il paroît que ce ne fut qu'au ſixieme ſiécle. Les papes ne le donnerent d'abord qu'aux ſeuls primats, & vicaires apoſtoliques. Le métropolitain d'Arles eſt le premier prélat de France, qui en ait été honoré. Le pape Zacharie l'accorda à tous les archevêques, vers le milieu du huitieme ſiécle. On trouve que les papes ont auſſi donné quelquefois le *pallium* à des évêques.

Le *pallium* que le pape envoie aujourd'hui aux archevêques, eſt fait de laine blanche, & en forme de bande large de trois doigts, qui entoure les épaules comme de petites bretelles, ayant des pendants longs d'une palme, par-devant & par-derriere, avec de petites lames de plomb arrondies aux extrémités, couvertes de ſoie noire, & quatre croix rouges. Ce ſont deux agneaux que l'on offre, tous les ans, ſur l'autel de l'égliſe de ſainte Agnès, à Rome, qui fourniſſent la laine dont on fait les *pallium*. L'offrande de ces agneaux ſe fait le 21 de Janvier, jour de la fête de ſainte Agnès. Les ſous-diacres apoſtoliques ſont chargés du ſoin de les élever, juſqu'à ce que le temps ſoit venu de les tondre. C'eſt dans le ſépulchre des SS. Apôtres

que l'on conſerve l'étoffe des *pallium*. La formule dont ſe ſervent les prélats, pour demander au pape cet ornement, eſt, *Inſtanter*, *inſtantiùs*, *inſtantiſſimè*. Les archevêques ne peuvent ni ſacrer les évêques, ni faire des dédicaces, ni officier pontificalement, qu'ils n'aient reçu le *pallium*; & il faut qu'ils en demandent un nouveau, s'il arrive qu'ils changent d'archevêché. Les évêques d'Autun, en Bourgogne, & de Dol, en Bretagne, obtiennent le *pallium*, par une conceſſion anciennement attribuée à leurs ſiéges. C'eſt auſſi quelquefois une récompenſe perſonnelle pour certains évêques qui ſe ſont ſignalés. Feu M. de Belſunce, évêque de Marſeille, fut décoré du *pallium*, pour avoir ſoulagé avec un zéle apoſtolique les peſtiférés de cette ville.

PALMES. (*Dimanches des*) C'eſt le Dimanche des Rameaux. *Voyez* RAMEAUX.

Congrégation de la Tour des Palmes : ſociété religieuſe, que l'on a réunie avec pluſieurs autres, pour en former l'ordre des Hermites de S. Auguſtin.

PAMMÉLÈS : ſurnom que l'on donnoit à Oſiris, dieu des Egyptiens. Ce mot ſignifie, *qui prend ſoin de tout*.

PAMYLIENNES : fêtes que l'on célébroit en l'honneur d'Oſiris, ſurnommé *Pammélès*.

PAN. C'eſt le nom que donnoient les Grecs & les Romains à l'un des principaux dieux champêtres. Ils le repréſentoient avec une grande barbe au menton, des cornes ſur la tête, des pieds de bouc, un viſage rubicond & enflammé, & une flûte à la main. Son ſéjour favori étoit l'Arcadie & les bois du Lycée. C'eſt-là qu'il s'amuſoit à jouer de la flûte, & à courir après les nymphes. Avec la figure la moins capable de plaire, Pan avoit la complexion la plus amoureuſe; & il n'y avoit guéres de nymphes auxquelles il ne fît ſa cour. Syrinx, la plus belle des Naïades de l'Arcadie, lui inſpira, au rapport d'Ovide, la paſſion la plus violente. Un jour, qu'il revenoit du Lycée, il apperçut cette nymphe charmante, qui, vêtue à la maniere de Diane, couroit dans les forêts d'un pas leger. On l'eût priſe

pour Diane elle-même, ſi ce n'eſt que ſon arc n'étoit que de corne, & que celui de la déeſſe eſt d'or; mais, avec cette différence, on s'y trompoit encore. Pan l'aborde galamment, & lui déclare ſa flamme. Syrinx, épouvantée de cette figure bizarre & monſtrueuſe, s'enfuit au plus vîte; mais elle rencontre en ſon chemin le fleuve Ladon qui arrête ſes pas. Elle eſt ſur le point de tomber entre les mains de ſon amant. Dans cette extrémité, elle conjure les nymphes du fleuve de ſauver ſa virginité. Sa priere eſt exaucée; &, dans l'inſtant même, elle eſt métamorphoſée en roſeau. Pan arrive. Il croit embraſſer Syrinx: il n'embraſſe que des roſeaux. Il reconnoît ſon erreur, & ſoupire. Introduits dans les roſeaux, ſes ſoupirs y produiſent un ſon plaintif dont il eſt étonné. Auſſi-tôt il conçoit le projet de la plus agréable invention. „ Chere Syrinx, dit-il, „ j'aurai du moins, dans mon malheur, la conſolation „ de m'entretenir toujours avec toi." Il dit; &, uniſſant, avec de la cire, pluſieurs roſeaux d'une longueur inégale, il en forma une flûte à laquelle il donna le nom de *Syrinx*, & dont il ſe ſervit depuis pour chanter ſes amours. Il ſe rendit ſi habile à jouer de cet inſtrument, dont il étoit l'inventeur, qu'il oſa défier, avec ſa flûte, la lyre d'Apollon. Midas, juge de ce combat, décida en faveur de Pan, & reçut, pour récompenſe d'un ſi beau jugement, une paire d'oreilles d'âne.

Pan ne borna pas ſa gloire à ſçavoir jouer de la flûte. Il accompagna Bacchus dans les Indes, & partagea l'honneur de ſes conquêtes. On prétend que ce fut par ſon ſecours que les Athéniens remporterent la célébre victoire de Marathon. Il ſe fit voir à l'armée des Perſes ſous la forme d'un géant formidable, & leur inſpira une terreur ſoudaine qui contribua beaucoup à leur défaite. Pluſieurs penſent que c'eſt-là l'origine du proverbe *terreur Panique*, pour ſignifier une crainte mal fondée. Les Romains célébroient avec beaucoup de ſolemnité, en l'honneur du dieu Pan, les fêtes appellées *Lupercales*, dont l'uſage avoit été introduit en Italie par le roi Evandre. *Voyez* LUPERCALES.

PANAGIE. Les moines Grecs appellent ainſi cer-

taines cérémonies que pratique leur abbé, lorſqu'il coupe le pain à table.

PANARÈTE. C'eſt le nom que donnent les Grecs à trois Livres de l'Ecriture, qui ſont les Proverbes de Salomon, la Sageſſe & l'Eccléſiaſtique, parce que ces Livres contiennent particulierement des préceptes de vertu.

PANATHÉNÉES : fêtes inſtituées à Athenes, en l'honneur de Minerve, par Théſée. Les femmes & les étrangers n'étoient point admis aux jeux qui accompagnoient cette fête. On prétend que c'eſt parce que les athlètes y combatoient tout nuds. Cette raiſon pourroit valoir à l'égard des femmes ; mais, pour ce qui concerne les étrangers, on ne voit pas pourquoi les Athéniens auroient voulu empêcher qu'ils viſſent des athlètes nuds ; choſe aſſez ordinaire dans toute la Gréce, & ailleurs. Quoi qu'il en ſoit, les jeux des Panathénées, qui étoient interdits aux femmes, ne l'étoient pas aux filles. Elles y paroiſſoient même comme actrices ; car elles danſoient, à la voix, avec de jeunes garçons. Les fêtes des Panathénées étoient de deux ſortes : il y avoit les grandes & les petites. On célébroit les grandes tous les cinq ans, & elles duroient l'eſpace de cinq jours. Le premier jour, que l'on regardoit comme celui de la naiſſance de Minerve, étoit deſtiné aux ſacrifices & aux offrandes. Les trois ſuivants étoient remplis par diverſes ſortes de jeux & de combats. Le cinquieme & dernier jour étoit le plus ſolemnel. On faiſoit par la ville une magnifique cavalcade, à la tête de laquelle on portoit la robe de Minerve. C'étoit une robe blanche, brochée d'or, qui n'avoit point de manches, & ſur laquelle on avoit brodé les actions les plus mémorables de Minerve & des autres dieux. Tous les habitants d'Athènes, ſans diſtinction d'âge, de condition ni de ſexe, ſe trouvoient à cette cavalcade, tenant en main une branche d'olivier, arbre conſacré à Minerve. Pendant ces cinq jours, les écoles publiques étoient fermées ; & c'étoit alors que les jeunes écoliers payoient à leur maître un honoraire appellé *Minerval*.

Les petites Panathénées revenoient tous les ans, ſelon

quelques-uns; &, ſelon d'autres, tous les trois ans. On y repréſentoit trois ſortes de jeux. Le premier étoit une courſe de gens, moitié à pied, moitié à cheval, qui portoient des torches & des falots. Le ſecond étoit la lutte; le troiſieme, un combat entre les muſiciens & les poëtes qui ſe diſputoient le prix, chacun dans leur talent. Le vainqueur recevoit un vaſe plein d'huile, dont il falloit qu'il fît l'emploi ſur le champ, car il ne lui étoit pas permis de l'emporter chez lui. Ces différents jeux étoient accompagnés de danſes, & ſe terminoient par un ſacrifice ſolemnel, pour lequel chaque village de l'Attique étoit obligé de fournir un bœuf.

Quelques-uns veulent que le nom de *Panathénées* ait été donné à ces fêtes, parce que Théſée les inſtitua lorſqu'il eut réuni tous les bourgs de l'Attique en un ſeul corps. Le plus grand nombre penſe qu'elles furent ainſi appellées, parce que tous les peuples de l'Attique ſe faiſoient un devoir de s'y trouver, & qu'ainſi elles étoient, en quelque ſorte, les Athénées de toute l'Attique.

PANDA: déeſſe des voyageurs, chez les Romains, ainſi nommée, parce qu'on ſuppoſoit qu'elle frayoit & ouvroit, en quelque ſorte, aux voyageurs, les routes difficiles & les ſentiers eſcarpés.

On donnoit auſſi le nom de *Panda* à la déeſſe de la paix, parce qu'elle ouvroit les portes des villes.

PANDORE: femme ſinguliere & miraculeuſe, que les payens ſuppoſoient être l'ouvrage de tous les dieux réunis enſemble. Ce que les poëtes racontent, au ſujet de cette femme chimérique, peut être regardé comme un de leurs ſyſtêmes, pour expliquer l'origine du mal. Les dieux, diſent-ils, jaloux de ce que Jupiter s'attribuoit à lui ſeul la gloire de former des créatures humaines, voulurent lui faire voir qu'ils étoient, auſſi-bien que lui, capables de créer. Ils réunirent toute leur induſtrie & toute leur puiſſance, & produiſirent une femme qu'ils ornerent de tous les dons qui étoient en leur pouvoir. Minerve lui donna la ſageſſe; Vénus, la beauté; Apollon, la connoiſſance de la muſique; Mercure, l'éloquence, &c. Jupiter, irrité que les dieux

eussent usurpé ses droits, en prit une vengeance assez injuste, dont tout l'effet retomba sur les hommes. Sous prétexte de faire aussi son présent à Pandore, il lui donna une boëte dans laquelle étoient renfermés tous les maux qui peuvent affliger la nature humaine. Il lui ordonna de remettre cette boëte entre les mains d'Epiméthée, frere de Prométhée, & de lui recommander, en la lui donnant, de ne point l'ouvrir. Cette défense ne fit qu'irriter la curiosité d'Epiméthée. Il ouvrit la boëte; & tous les maux en sortirent en foule pour se répandre sur la surface de la terre. L'espérance seule resta au fond de la boëte, pour servir aux hommes de consolation dans leur malheur.

D'autres rapportent cette fable avec des circonstances différentes. Ils disent que Pandore fut l'ouvrage du seul Vulcain, & que tous les dieux contribuerent ensuite à sa perfection; que Jupiter, irrité de l'audace de Prométhée qui avoit dérobé le feu du ciel pour animer les premiers hommes, se servit de Pandore pour punir ce téméraire & ses ouvrages, & qu'il envoya cette femme sur la terre, avec une boëte qui renfermoit tous les maux; que Pandore présenta d'abord la boëte à Prométhée, qui la refusa: en quoi il eut sans doute grand tort. Un homme aussi sage & aussi avisé que lui eût sçu modérer sa curiosité; & les maux seroient restés dans la boëte. Il est probable que la plûpart des payens s'emportoient souvent en invectives contre la fatale curiosité d'Epiméthée. Sans prétendre faire aucune comparaison de la vérité avec le mensonge, on peut en juger par les plaintes indiscrettes qui échapent souvent à quelques Chrétiens, contre la gourmandise d'Eve & contre la foiblesse d'Adam.

PANELLIENS: jeux, combats & fêtes, ainsi appellés, parce que toute la Gréce les célébroit en commun.

PANIONIES: fêtes payennes, auxquelles on donna ce nom, parce qu'elles étoient solemnisées par tous les peuples de l'Ionie réunis ensemble.

PANIQUE. (*terreur*) *Voyez* PAN.

PANJANGAM: almanach des Bramines, où sont

marqués les jours heureux & malheureux, & dont les Indiens ſe ſervent pour régler leur conduite. Lorſqu'ils ſont ſur le point d'entreprendre quelqu'affaire importante, ils conſultent leur Panjangam; &, ſi le jour où ils ſe trouvent eſt marqué comme malheureux, ils ſe garderont bien de faire aucune démarche; ce qui leur fait ſouvent perdre les meilleures occaſions. La ſuperſtition ſur cet article eſt pouſſée ſi loin, qu'il y a des jours qui ſont marqués, dans le Panjangam, heureux ou malheureux ſeulement pendant quelques heures. Il y a même un Panjangam particulier, pour marquer quelles ſont les heures du jour & de la nuit qui ſont heureuſes ou malheureuſes.

PANOMPHÉE. C'eſt un ſurnom, ou bien une épithéte que les Grecs donnoient à Jupiter, pour ſignifier que tous les peuples de l'univers lui rendoient hommage, & qu'on lui adreſſoit des vœux en toutes ſortes de langues.

PANTHÉES. Les Romains appelloient ainſi des ſtatues compoſées de figures, d'attributs ou ſymboles de pluſieurs divinités réunies enſemble.

PANTHÉON: nom d'un temple fameux, élevé par les ſoins de M. Agrippa, gendre d'Auguſte, en l'honneur de tous les dieux. Il le fit conſtruire d'une forme ronde, ſoit pour imiter celle des cieux, ſoit afin qu'il n'y eût point de diſpute ni de jalouſie pour la préſéance entre les dieux qu'il y vouloit placer. Il étoit couvert de briques; &, en dehors & en dedans, revêtu de marbre de différentes couleurs. Les portes étoient de bronze: les poutres étoient enrichies de bronze doré; & le faîte du temple étoit couvert de lames d'argent, que l'empereur Conſtantin fit enlever, pour les tranſporter à Conſtantinople. Dans l'intérieur du temple, on avoit pratiqué un grand nombre de niches, pour y placer les ſtatues des dieux. Parmi ces ſtatues, on diſtinguoit celle de Minerve, qui étoit d'yvoire, ouvrage du fameux Phidias; celle de Vénus, qui avoit à chaque oreille une moitié de cette perle précieuſe qui avoit appartenu à Cléopatre. Cette reine prodigue avoit fait diſſoudre la pareille dans du vinai-

gre, & l'avoit avalée. Auguſte s'empara de celle qui lui reſtoit, & la fit couper en deux, n'en pouvant point trouver qui l'égalât. Cette perle peſoit une demi-once & avoit été eſtimée dix millions de ſeſterces ; ce qui fait dix millions dix-huit mille cinq cent cinquante livres de notre monnoie. Quoique le Panthéon fût conſacré généralement à tous les dieux, il fut cependant particulierement dédié à Jupiter le Vengeur. Il n'y avoit point de fenêtre dans ce temple : il ne recevoit le jour que par une ouverture pratiquée au milieu de la voûte. Le Panthéon a été conſacré, par le pape Boniface IV, à la ſainte Vierge & à tous les Saints, ſous le nom de *Sainte Marie de la Rotonde.*

PAPA : terme grec, qui ſignifie *pere.* Ce reſpectable nom de *pere* n'étoit & n'eſt encore aujourd'hui donné, chez pluſieurs peuples, qu'aux miniſtres les plus reſpectables de leur religion. Chez preſque tous les peuples Orientaux, chez les indiens, chez les Ethiopiens, dans quelques contrées de l'Amérique, & ſur-tout au Pérou, on appelle *papas* les grands prêtres de la religion. Le grand-prêtre des Mexicains s'appelloit auſſi *papa* ; & c'eſt lui qui ouvroit le ſein des hommes qu'on ſacrifioit aux dieux. Les évêques de la primitive Egliſe avoient auſſi le nom de *papas.* Depuis, les ſouverains pontifes de l'Egliſe Catholique ſe ſont réſervés à eux ſeuls le droit de le porter. Ils ſe font appeller *papes.*

PAPE. C'eſt, de droit divin, le chef de l'Egliſe Catholique, le ſucceſſeur de S. Pierre, & le vicaire de J. C. ſur la terre. En cette qualité, il a le pas ſur tous les princes Chrétiens, qui lui rendent les hommages les plus profonds, & ne dédaignent pas de s'abbaiſſer juſqu'à lui baiſer les pieds, enſuite la poitrine & le viſage. Les nonces & les légats du pape paſſent avant tous les ambaſſadeurs des rois de la Chrétienté. Sa puiſſance temporelle eſt peu conſidérable, en comparaiſon de celle des autres monarques ; & c'eſt l'effet d'une providence toute particuliere, d'avoir pu ſoutenir, ſans le ſecours de la force, tant de droits & de prérogatives qui rendent, à certains égards, le trône apoſtolique le pre-

mier thrône du monde. Si le pape eſt un des princes les moins puiſſants de l'Europe ; il n'eſt pas un des moins riches. Tous les royaumes de la Chrétienté lui paient tribut ; & l'or des nations vient, par une infinité de ſources, tomber dans les coffres de la chambre apoſtolique. Le droit des bulles pour les bénéfices conſiſtoriaux, la béatification & la canoniſation des ſaints, & ſur-tout les diſpenſes, avec une œconomie admirable, contribuent à rendre le pape un des princes les plus opulents. Auſſi n'eſt-il pas rare de voir des papes laiſſer en mourant, dans leurs coffres, un grand nombre de millions, tandis que la plûpart des autres princes ne laiſſent à leurs ſucceſſeurs que des dettes à payer. Le plus glorieux & le plus conteſté de tous les priviléges du pape, c'eſt l'infaillibilité. Les Ultramontains prétendent que le ſouverain pontife régle ſeul la foi de l'Egliſe, & que ſes déciſions particulieres doivent être reçues comme des oracles. Mais d'autres plus prudents prétendent que le pape n'eſt infaillible que lorſqu'il eſt à la tête de l'Egliſe univerſelle aſſemblée en concile, ou que ſes décrets ont acquis toute leur force, par le conſentement tacite où exprès des autres juges dans la Foi, qui ſont les évêques diſperſés chacun ſur leur ſiége.

L'habillement ordinaire du pape conſiſte dans une ſoutane de ſoie blanche, une ceinture de ſoie rouge, avec des agraffes d'or, un rochet de fin lin, un camail de velours rouge ou de ſatin incarnat, des ſouliers de drap rouge, ſur leſquels eſt brodée une croix en or, & un bonnet rouge. Pendant le Carême, l'Avent & les jours de jeûne, il eſt revêtu d'une ſoutane de laine blanche, & d'un camail de drap rouge. Depuis le jeudi ſaint, juſqu'au ſamedi ſuivant, il porte un camail de damas blanc. Lorſqu'il célébre la Meſſe, il eſt paré des ornéments ordinaires des prêtres, & porte la mitre. Dans les jours ſolemnels, il paroît couvert de la tiare, & porte une calotte blanche. *Voyez* CONCILE, CONCLAVE, EXALTATION, CAVALCADE, COURONNEMENT, &c.

PAPISME : terme prétendu injurieux, dont ſe ſervent les Proteſtants pour déſigner la Religion des Ca-

tholiques qui reconnoiſſent le pape pour le chef viſible de l'Egliſe, & qui lui ſont attachés.

PAQUES. *Voyez* PASQUES.

PARACLET : nom que l'Egliſe Catholique donne au Saint Eſprit, pour exprimer un de ſes principaux effets, qui eſt de conſoler.

C'eſt auſſi le nom d'une célébre abbaye ſituée dans le diocèſe de Troyes, près de Nogent-ſur-Seine. Abailard, perſécuté de tous les côtés, ſe retira dans le lieu où eſt aujourd'hui cette abbaye. Il y bâtit, avec des joncs & des branches d'arbres une petite chapelle qu'il dédia à la ſainte Trinité. Depuis, ſes facultés l'ayant mis en état de la rendre plus magnifique, il la dédia au Saint-Eſprit, & lui donna le nom de *Paraclet*. Les perſécutions que lui ſuſciterent depuis S. Norbert & S. Bernard, au ſujet de cette dénomination, lui rendirent ſa ſolitude inſupportable. Il quitta le Paraclet, & y établit Héloïſe, qui dans le même temps fut forcée de quitter le monaſtere d'Argenteuil. Elle fut la premiere abbeſſe du Paraclet, qui devint bientôt une abbaye conſidérable par les grands biens qu'on lui fit de tous côtés. Nicolas Camuſat, chanoine de l'égliſe de Troyes, a prétendu que c'étoit un uſage établi au Paraclet de faire, tous les ans, l'Office en grec, le jour de la Pentecôte, en l'honneur de la grande connoiſſance qu'Héloïſe avoit de cette langue. On a cherché à s'éclaircir de la vérité d'un fait qui ſeroit très-curieux, s'il étoit véritable; mais on a trouvé que les plus anciens manuſcrits de l'abbaye ne faiſoient aucune mention de cette coûtume.

On a ſouvent diſputé pour ſçavoir ſi l'on devoit prononcer *Paraclet* ou *Paraclyt*. M. de Thiers a même compoſé un Traité ſur cette queſtion qu'il aſſure être très-ancienne. Un Grec, dit-il, vint, dans le neuvieme ſiécle, à la cour de France, & entendit chanter, dans la chapelle du roi, *Paraclytus Spiritus ſanctus*. Il en fut choqué, & remontra qu'il falloit prononcer *Paracletus*. Mais on n'eut point d'égard à ſes remontrances; & l'on jugea qu'il étoit plus à propos de conſerver l'ancienne prononciation. M. de Thiers ajoûte que la Faculté de Théologie de Paris condamna Eraſme, en 1526,

parce qu'il avoit avancé qu'il falloit écrire & prononcer *Paracletus*.

PARACLÉTIQUE. Les Grecs appellent ainſi un de leurs Livres eccléſiaſtiques, parce qu'il contient un grand nombre de diſcours propres à conſoler les pécheurs & à les exhorter à la pénitence.

PARADIS. 1. Les Chrétiens emploient ce mot pour déſigner le ciel, le ſéjour des élus & des ſaints. C'eſt-là que la Religion leur promet, après la mort, un bonheur parfait & éternel, dans la vue & dans la contemplation des perfections infinies de Dieu, s'ils ont été fideles pendant la vie à obſerver les loix qu'elle leur preſcrit.

Quelques Grecs penſent que les ames des juſtes ne jouiſſent pas encore de la béatitude éternelle; mais qu'elles l'attendent dans un lieu ou un état de repos, qu'ils appellent *le ſein d'Abraham*. ils prétendent que ce ne ſera qu'après le jugement univerſel qu'elles iront dans le ciel jouir de la vue de Dieu. Mais il eſt de foi que les juſtes, incontinent après la mort, entrent dans la gloire éternelle.

Puiſque nous nous propoſons de faire connoître, dans cet ouvrage, les ſuperſtitions & les foibleſſes des hommes, en matiere de religion, nous rapporterons un trait de ſuperſtition ridicule d'un Inquiſiteur Romain, auquel le nom de *Paradis* donna lieu. Un eccléſiaſtique Italien, appellé *Romule Paradis*, qui vivoit dans le dix-ſeptieme ſiécle, ſous le pontificat de Paul V, voulant faire imprimer à Rome un volume de poëſies de ſa façon, le ſoumit à l'examen d'un Inquiſiteur. Celui-cy ne trouva rien à reprendre dans l'ouvrage, que le nom de l'auteur. Il jugea qu'un nom auſſi reſpectable que celui de Paradis ne devoit pas ſe trouver à la tête de poëſies profanes; & il exigea que l'auteur mît trois points à la place de ſon nom. Romule acquieſça prudemment à cette judicieuſe obſervation de l'Inquiſiteur; mais il s'en vengea en la divulguant. Ses amis étant venus le complimenter ſur ſon ouvrage, & l'ayant appellé par ſon nom ordinaire: „ De grace, leur dit-il, „ ne m'appellez plus *Paradis*; vous me feriez mettre

„ à l'Inquiſition. J'ai changé de nom. Je m'appelle *M.* „ *des trois points.*" Bientôt toute la ville de Rome fut informée du changement qui s'étoit fait au nom de M. Paradis; & l'on rit beaucoup aux dépens de l'Inquiſiteur.

2. La Sonna des Turcs, admet pluſieurs paradis; d'or, d'argent, d'yvoire, &c. Mais le plus délicieux de tous eſt le *Genete-Alcoduz*, dont l'ange Gabriël tient les clefs. Des légions d'autres anges ſubalternes défendent l'entrée de ce jardin, dont la terre eſt de muſc, ou de la plus pure farine, mêlée de ſafran. Les pierres ſont des rubis, des jaſpes, des perles, &c. Les murailles en ſont d'argent, & le tronc des arbres eſt d'or maſſif. Celui qui ſe trouve au milieu de ce ſuperbe jardin, eſt appellé *tuba*, ou *l'arbre de vie*. De ſes racines partent tous les ruiſſeaux de lait & de miel qui arroſent ce lieu délicieux. Les juſtes, ou les vrais croyants, ſeront tous de la taille la plus avantageuſe, & de la beauté de Pégamber-Iſſa, ou Jeſus-Chriſt. Mahomet, comme étant le premier prophete chéri de Dieu, les fera aſſeoir dans des chaiſes de repos éternel, revêtus d'habits de drap d'or, fond verd, enrichis de pierreries. On leur ſervira, ſur une table longue, d'un ſeul diamant, les mets les plus exquis, & des fruits dont l'excellence ſera au-deſſus de tout ce qu'un mortel peut imaginer. Mais, avant tout, les juſtes ſe rafraîchiront à l'étang de Mahomet, & à deux fontaines, dont l'une doit les purifier de tout ce qui pourroit reſter d'excréments dans leurs inteſtins; & l'autre ſervira à les baigner, pour paroître avec plus d'éclat dans ce lieu de félicité, où les hommes ſe trouveront au milieu d'un jardin enchanté, ombragé de feuillages entre verds & jaunes, qui doivent former ces berceaux admirables, pour couvrir de leurs ombres les fortunés Croyants. *Voyez* HOURIS.

La plume d'un Chrétien ſe refuſe aux détails obſcenes de ce paradis des Turcs. On ne peut rien dire de plus groſſier; de plus indécent & de plus malhonnête que ce qu'en dit la Sunna. On peut voir ce répertoire de réveries groſſiérement charnelles, pour ſe

convaincre combien la religion de Mahomet eſt éloignée de l'eſprit de Dieu, de la décence & de l'honnêteté naturelle.

Suivant ces rêveries extravagantes & matérielles des docteurs Muſulmans, le paradis a huit portes, & l'enfer ſept. Mais, en jeûnant un certain nombre de jours, on peut fermer les unes, & ouvrir les autres. C'eſt en conſéquence de cette idée que ces ſortes de jeûnes ſont très-expreſſément ordonnés par la Sonna. (*Voyez* SUNNA *ou* SONNA.) Suivant d'autres docteurs Muſulmans, les bienheureux ſeront en la compagnie de certains animaux qui doivent entrer dans le paradis par une des huit portes : tels ſont le chameau, le bélier d'Abraham, le mouton d'Iſmaël, la vache de Moyſe, le poiſſon de Jonas, l'âne, la fourmi de Salomon, la hupe, & le chien des Sept-Dormants. Enfin il n'y a pas de fables ſi abſurdes, que les docteurs Turcs, comme ceux des autres peuples Mahométans, n'aient impudemment débitées, pour en impoſer aux lecteurs ignorants, & ſe donner un ridicule de plus chez les gens ſenſés.

3. Les Talapoins du royaume de Laos font conſiſter le bonheur dont on jouira dans le paradis dans la pluralité des femmes. Un miſſionnaire leur demanda un jour quelle ſeroit la récompenſe des femmes vertueuſes, & s'ils la faiſoient auſſi conſiſter dans la pluralité des maris? Les Talapoins ne purent pas répondre à cette queſtion imprévue; mais, après avoir feuilleté leurs livres & mûrement réfléchi, ils dirent qu'alors les femmes vertueuſes ſeroient changées en hommes. Ces impoſteurs perſuadent aux dévots crédules que, plus ils feront d'aumônes aux Talapoins, plus ils auront de femmes dans l'autre monde; &, par un calcul dont le produit eſt tout entier pour eux, ils aſſurent qu'un homme aura dans le paradis autant de femmes qu'on en pourroit acheter avec l'argent qu'il aura donné aux Talapoins. On conçoit que de pareils dogmes doivent être pour ces moines une ſource inépuiſable de richeſſes. Ils ne s'oublient pas eux-mêmes dans la diſtribution des plaiſirs du paradis; &, comme leur régle leur défend d'avoir en ce

monde aucun commerce avec les femmes, ils prétendent être bien dédommagés, dans l'autre, d'une continence qu'ils n'obſervent cependant guéres. Ils diſent qu'un Talapoin dans le paradis aura autant de femmes qu'il lui plaira, parce qu'il aura le pouvoir d'en créer de rien. Ainſi par une doctrine abſurde & ſcandaleuſe, ils établiſſent le vice comme la récompenſe de la vertu; & les crimes qui, ſur la terre, ſont l'opprobre & la honte des méchants, feront, dans le paradis, le bonheur & la joie des hommes vertueux.

4. Il y a des Juifs qui ſe forment du paradis la même idée que les Mahométans. Ils s'imaginent y trouver tous les plaiſirs des ſens, & ſur-tout un grand nombre de femmes. On ſçait que les anciens Juifs étoient charnels & groſſiers. L'Ecriture en fournit pluſieurs exemples. Il n'eſt pas étonnant qu'il ſe trouve encore quelques-uns de leurs deſcendants capables de ſe figurer un tel paradis.

5. Quoique le ſyſtême & la conduite des partiſans de la ſecte des Sintos, répandue au Japon, ſemble n'admettre, après la mort, ni châtiments ni récompenſes, ils reconnoiſſent cependant que les ames, lorſqu'elles quittent les corps qu'elles ont animés, ſe tranſportent aux environs d'un certain lieu qu'ils diſent être placé au-deſſous du trente-troiſieme ciel, auquel ils donnent un nom qui ſignifie *campagnes qui ſont ſous les cieux*. Ils prétendent que l'entrée de cet heureux ſéjour eſt accordée aux ames des bons, mais que celles des méchants en ſont excluſes pour toujours.

Xaca, fondateur d'une ſecte fameuſe au Japon, enſeigna qu'après la mort il y avoit un lieu de plaiſirs éternels, deſtiné pour les ames des bons, mais que chacun ne goûtoit ces plaiſirs qu'à proportion des vertus qu'il avoit pratiquées pendant ſa vie. Il ajoûta que, malgré cette inégalité, l'envie étoit inconnue dans cet heureux ſéjour; que chacun des habitants, ſatisfait de ſon ſort & du degré de bonheur qui lui étoit aſſigné, ſe croyoit auſſi heureux que ſon voiſin.

6. Les habitants de l'iſle de Formoſe croient que les gens de bien, après leur mort, paſſent ſur un pont

fort étroit, fait avec une ſorte de roſeau nommé *bambou*, qui les conduit dans un lieu de délices où ils goûtent tous les plaiſirs qui peuvent flater les ſens.

7. Le paradis des Parſis, ou Guébres, raſſemble tous les plaiſirs que l'on peut goûter en ce monde, avec cette exception cependant, que la volupté des ſens s'y trouve dégagée de la groſſiereté que les hommes charnels ont coûtume d'y mêler. Dans ce paradis, au rapport de Hide, il y a des filles d'une beauté ſi raviſſante, que le bonheur ſuprême conſiſte dans leur ſeule vue. Ces filles ont toujours été vierges; doivent l'être toujours, & ne ſont faites que pour les yeux: *Virgines non defloratæ nec deflorandæ, ſed intuendæ.*

8. La plus grande partie des Négres de la Côte d'Or s'imaginent qu'après leur mort ils iront dans un autre monde où ils occuperont le même rang que dans celui où ils vivent. Ils ſont auſſi perſuadés que toutes les choſes que leurs parents ſacrifieront pour honorer leurs funérailles, leur ſeront remiſes dans leur nouveau ſéjour.

9. Les Hottentots n'ont qu'une idée fort groſſiere d'une autre vie, ainſi que des peines & des récompenſes qu'on doit y recevoir. L'un d'eux demanda un jour naïvement au voyageur Kolbens, s'il y avoit dans le paradis des vaches, des bœufs & des brebis?

10. Les habitants du royaume de Bénin, en Afrique, croient que le paradis eſt dans quelqu'endroit de la mer.

11. Pluſieurs ſauvages de Miſſiſſipi ſont perſuadés que, pour récompenſe de leur valeur & de leur probité, ils ſeront tranſplantés, après leur mort, dans un pays heureux où la chaſſe ſera bonne & abondante.

12. Le paradis des habitants de la Virginie conſiſte dans la poſſeſſion de quelques miſeres, comme du tabac & une pipe, & dans le plaiſir de chanter & de danſer avec une couronne de plumes & un viſage peint de diverſes couleurs: tel eſt, ſelon leurs idées, le prix de la vertu & le ſuprême bonheur. Ce lieu de délices eſt ſitué à l'occident, derriere les montagnes; &, quelque mince que ſoit la félicité que l'on y goûte, ils la trouvent cependant trop grande pour le menu peuple. Il

n'y

n'y a que ſes Wérowances ou Princes, & les Prêtres, qui puiſſent entrer dans ce paradis.

13. Les Floridiens, qui habitent aux environs des montagnes d'Apalache, croient que les ames des gens de bien s'élevent vers les cieux, après la mort, & tiennent rang parmi les étoiles.

14. Les Mexicains croyoient que le paradis étoit ſitué auprès du ſoleil. Dans ce ſéjour de bonheur, ceux qui avoient été tués en combatant courageuſement pour la patrie, occupoient le rang le plus diſtingué. Après eux, étoient placés ces malheureux que l'on avoit égorgés en l'honneur des dieux. Il eſt inutile de dire que les Mexicains, qui admettoient des récompenſes après cette vie, admettoient auſſi des peines; mais on ne ſçait rien de particulier de leurs opinions ſur l'enfer.

15. Les habitants du royaume de Camboïe, dans la preſqu'iſle au-delà du Gange, comptent juſqu'à vingt-ſept cieux placés les uns au-deſſus des autres, & deſtinés à être le ſéjour des ames vertueuſes, après leur ſéparation d'avec le corps. Ce qu'ils racontent de la plûpart de ces cieux eſt aſſez conforme à ce que les Mahométans débitent de leur paradis. On y trouvera des jardins émaillés de fleurs, des tables couvertes de mets délicieux & de liqueurs exquiſes, des femmes d'une rare beauté, & en très-grand nombre. Tant de biens ſont deſtinés non-ſeulement aux ames des hommes vertueux, mais encore aux ames des bêtes, des oiſeaux, des inſectes & des reptiles qui, dans leur eſpece, auront vécu conformément à l'inſtinct de la nature & à l'intention du Créateur. De cette opinion l'on peut conclure que les habitants de Camboïe ſuppoſent que les bêtes, non-ſeulement ont une ame, mais encore une eſpece de raiſon, quoique moins parfaite que celle des hommes.

Si ce ſont les prêtres de Camboïe qui ont inventé la doctrine du paradis, on peut dire qu'ils ſe ſont bien mal ſervis eux-mêmes; car les lieux de délices, dont nous venons de parler, ne ſont point faits pour eux. Ils veulent dans l'autre monde, comme dans celui-cy,

„ Loi que Moyſe a préſentée aux enfants d'Iſraël. " Les Juifs du Levant ont coûtume de faire cette cérémonie ayant la lecture. Tous prétendent que c'eſt Eſdras lui-même qui a ordonné de prier ainſi pluſieurs perſonnes de lire le Livre de la Loi.

PARATHESE. On appelle ainſi, dans l'Egliſe Gréque, une Oraiſon que l'évêque récite ſur les Catéchumènes, en étendant les mains ſur eux pour leur donner la bénédiction.

PARDON DES INJURES. C'eſt un des plus ſublimes préceptes de la Morale Chrétienne, qui nous défend de conſerver dans le cœur aucun reſſentiment ni aucun deſir de vengeance des outrages que nous avons reçus, & qui nous ordonne de nous réconcilier avec nos ennemis, avant que de venir à l'autel préſenter notre offrande. S. Pierre, dans l'Evangile, ayant demandé à J. C. combien de fois il falloit pardonner à ſon frere, & ſi ce n'étoit pas aſſez de ſept fois, Jeſus-Chriſt lui répondit qu'il falloit pardonner ſoixante-ſept fois ſept fois, voulant lui faire entendre, par ce nombre indéterminé, qu'il falloit toujours pardonner.

Les habitants du Tonquin ont coûtume de ſe réconcilier avec leurs ennemis, ſur la fin de l'année; perſuadés, que s'ils commençoient l'année nouvelle avec quelque rancune ſur le cœur, elle ſeroit malheureuſe pour eux.

PAREMENT: ornement d'égliſe qui ſert à parer le devant d'un autel ou bien ceux qui officient.

PARENTALES. Les anciens appelloient ainſi les devoirs funébres que les parents rendoient à ceux de leur famille, que la mort leur avoit enlevés. *Voyez* FUNERAILLES.

PARERMÉNEULES: hérétiques du ſeptieme ſiécle, ainſi nommés parce qu'ils prétendoient avoir droit d'interpréter l'Ecriture, chacun ſelon ſon opinion particuliere.

PARFAITS. C'eſt le nom que prenoient la plûpart des hérétiques qui affectoient de pratiquer quelques vertus extraordinaires, & qui s'arrogeoient le droit de réformer l'Egliſe.

PARNASSE : montagne de la Phocide, qui avoit deux ſommets, dont l'un étoit conſacré à Bacchus, l'autre à Apollon & aux Muſes. Dans le ſein de cette montagne, couloient pluſieurs fontaines, célébres autrefois dans les Ecrits des poëtes ; Caſtalie, Hippocrene, Aganippe. Le Parnaſſe, ce ſéjour ſi vanté d'Apollon & des Muſes, a perdu, avec ſon ancien nom, toute ſa célébrité. On l'appelle aujourd'hui *Liacura*.

PARNASSIDES : ſurnom donné aux Muſes, parce qu'on ſuppoſoit qu'elles faiſoient leur ſéjour ſur la montagne du Parnaſſe.

PARNASSIM, *ou* MEMUNIN. C'eſt le nom que les Juifs donnent à ceux qui ſont prépoſés pour avoir ſoin de ce qui concerne la police. Ce ſont eux qui ſont chargés d'envoyer chaque ſemaine quelques ſecours d'argent aux pauvres de leur nation, principalement aux pauvres honteux, aux malades & aux veuves.

PARNOPIEN. Les peuples de la Béotie avoient donné ce nom à Apollon, parce qu'ils s'imaginoient que ce dieu écartoit les moucherons & les couſins.

PAROISSE : égliſe deſſervie par un curé & par ſes vicaires, où s'aſſemblent un certain nombre d'habitants pour aſſiſter au Service divin, recevoir les Sacrements, & s'acquitter des devoirs de la Religion.

On donne le nom de *Paroiſſe* au territoire ſur lequel s'étend la juriſdiction ſpirituelle d'un curé, ſoit à la ville, ſoit à la campagne. (*Voyez* CURE'.)

Les évêques doivent avoir ſoin qu'il y ait dans toutes les paroiſſes un nombre ſuffiſant de prêtres pour les deſſervir : ainſi le preſcrit le Concile de Trente. „ Dans „ toutes les Egliſes paroiſſiales ou qui ont des fonts „ baptiſmaux, dans leſquelles le peuple eſt ſi nombreux „ qu'un ſeul curé ne peut ſuffire pour adminiſtrer les „ Sacrements & faire le Service divin, les évêques, „ en qualité de Délégués du ſaint ſiége apoſtolique, „ obligeront les curés, ou autres à qui les Egliſes „ appartiennent, de prendre, pour adjoints à leur em„ ploi, autant de prêtres qu'il ſera néceſſaire pour l'ad„ miniſtration des Sacrements & la célébration du Ser„ vice divin. Mais, lorſque, pour la difficulté & pour

„ la diſtance des lieux, il ſe trouvera que les paroiſ-
„ ſiens ne pourront, ſans grande incommodité, aller à
„ la paroiſſe recevoir les Sacrements & aſſiſter au Ser-
„ vice divin, les évêques pourront en établir de nou-
„ velles; & il ſera aſſigné aux prêtres qu'il faudra pré-
„ poſer pour la conduite des nouvelles paroiſſes une
„ portion ſuffiſante, au jugement de l'évêque, ſur les
„ revenus qui ſe trouveront appartenir à l'égliſe même."

PARQUES : divinités du paganiſme, ainſi appellées, par antiphraſe, du latin *parcere*, *parco*, épargner, parce qu'en effet elles n'épargnoient perſonne. On donne d'autres étymologies de leur nom, qui ſont encore moins ſatisfaiſantes. Les Parques étoient trois ſœurs qui préſidoient à la naiſſance des hommes & régloient leur deſtinée pour toute la vie. Les mythologiſtes ne s'accordent pas ſur leur généalogie. Les uns les font naître du Deſtin & de la Néceſſité : les autres les ſuppoſent filles de l'Erebe & de la Nuit ; quelques-uns, de Jupiter & de Thémis. Quoi qu'il en ſoit, on les repréſentoit ſous la forme de trois femmes extrêmement vieilles. Cette vieilleſſe eſt le ſymbole de l'éternité des décrets du deſtin. Elles étoient couronnées de gros flocons de laine blanche, mêlés de fleurs de naſciſſe. Ces couronnes étoient nouées avec des rubans blancs. Elles étoient revêtues d'une longue robe de la même couleur. Leur occupation étoit de filer les jours des mortels. La moins âgée, nommée *Clotho*, tenoit la quenouille : *Lacheſis* tournoit le fuſeau, & *Atropos*, la plus vieille, coupoit le fil avec ſes ciſeaux, lorſqu'il en étoit temps. Si l'on en croit les fictions des poëtes, elles filoient les jours heureux, avec de la laine blanche mêlée d'or & de ſoie, & les jours malheureux, avec de la laine noire.

Quelques philoſophes nous repréſentent les trois Parques au milieu des ſpheres céleſtes, revêtues de robes blanches, parſemées d'étoiles, ayant ſur la tête des couronnes magnifiques, aſſiſes ſur des thrônes éclatants de lumiere, & accordant leurs voix aux chants des ſirenes. Clotho chante le préſent ; Lacheſis, le paſſé ; Atropos, l'avenir. D'autres diſoient qu'Atro-

pos faiſoit ſon ſéjour dans la ſphere du ſoleil, d'où elle répandoit ſur la terre les premiers principes de la vie; que Lachéſis demeuroit ſur la terre où elle régloit nos deſtinées; enfin, que Clotho habitoit dans le ciel de la lune où elle formoit les nœuds qui lient les ſemences éternelles.

Les Parques avoient un temple à Lacédémone. Les Sicyoniens leur immoloient des brebis noires, dans un bois ſacré. Les Athéniens leur avoient auſſi érigé un temple à Olympia, près d'un autel conſacré à Jupiter Mœragètes, c'eſt-à-dire conducteur des Parques. *Voyez* CLOTHO, LACHÉSIS, ATROPOS.

PARRAIN. Les Chrétiens appellent ainſi celui qui tient un enfant ſur les fonts baptiſmaux, & répond pour lui aux queſtions & aux prieres qui font partie des cérémonies du baptême. L'uſage des parrains eſt fort ancien dans l'Egliſe, comme nous l'apprenons de pluſieurs ſaints peres qui en font mention, entr'autres, de Tertullien, de S. Chryſoſtome & de S. Auguſtin. Mais il n'y avoit autrefois, aux Baptêmes des garçons, qu'un parrain ſeul, ſans marraine; & aux Baptêmes des filles, qu'une marraine, ſans parrain. Dans les derniers ſiécles, la coûtume vint d'avoir pluſieurs parrains & pluſieurs marraines pour une même perſonne; mais l'uſage actuel eſt que chaque enfant, que l'on baptiſe avec les cérémonies de l'Egliſe, ait un parrain & une marraine. Un pere ne peut jamais être le parrain de ſon enfant. Le parrain contracte avec celui ou celle qu'il tient ſur les fonts de baptême, une alliance ſpirituelle qui eſt telle que, ſi c'eſt une fille, il ne lui eſt pas permis de l'épouſer. Il en eſt de même avec le pere & la mere de l'enfant.

PARTHÉNIE. Les Grecs donnoient à Minerve ce ſurnom, parce qu'ils ſuppoſoient qu'elle avoit toujours conſervé ſa virginité. Par la même raiſon, le temple de cette déeſſe étoit appellé *Parthenon*.

Junon étoit auſſi nommée quelquefois *Parthénie*, parce qu'on s'imaginoit qu'en ſe baignant dans la fontaine de Canathos, elle recouvroit ſa virginité.

PARTIBUS. (évêque *in*) On appelle ainſi les

évêques qui ont le titre d'un évêché ſitué dans les pays infideles. C'eſt ce qu'expriment ces mots *in partibus*, en y ajoûtant *infidelium*, qui eſt ſous-entendu.

PARTICULARISME : opinion des Particulariſtes. *Voyez* en quoi elle conſiſte, à l'article ſuivant.

PARTICULARISTES : partiſans de la grace particuliere. On donne ce nom à ceux qui ſoutiennent que Jeſus-Chriſt a répandu ſon ſang pour les ſeuls élus, & non pas pour tous les hommes en général.

PARVIS : place publique, qui eſt ordinairement devant la principale face des grandes égliſes. Quelques étymologiſtes prétendent que *parvis* eſt dérivé de *paviſium*, qui ſignifie, dans la baſſe latinité, un lieu de la nef où l'on inſtruiſoit autrefois les enfants. On appelloit anciennement *paradis* ce que nous nommons aujourd'hui *parvis*.

Dans l'ancienne Loi, le parvis étoit une vaſte enceinte qui environnoit le tabernacle. Sa forme étoit celle d'un quarré oblong. Elle avoit cent coudées de longueur, & cinquante de largeur. Elle étoit fermée par un voile tranſparent, qui permettoit au peuple de voir ce qui ſe paſſoit dans le parvis. Il y avoit, du côté de l'orient, une ouverture de vingt coudées, par laquelle on y entroit. Le parvis étoit le lieu deſtiné à immoler les victimes. C'étoit auſſi dans cet endroit qu'étoient placés l'AUTEL DES HOLOCAUSTES & la CUVE D'AIRAIN. *Voyez ces deux articles.*

PASCHAL. (*Agneau*) *Voyez* PASQUES.

PASENDAS : ſecte de Bramines, qui n'a point pour objet, comme les autres ſectes, quelque point de morale ou de controverſe, mais le plaiſir & la débauche. Les Paſendas ne ſont diſtingués des autres Bramines, que par l'horrible déréglement de leurs mœurs. Leur grande occupation eſt de ſéduire les femmes ; &, quand on leur repréſente qu'ils devroient s'en tenir à leurs femmes & reſpecter celles des autres, ils répondent en plaiſantant : „ Toutes les femmes ſont nos femmes lorſque nous en jouiſſons."

PASQUES : la plus grande des ſolemnités chez les Juifs & chez les Chrétiens. On peut voir l'étymologie

de ce mot à l'article AGNEAU PASCHAL, auſſi-bien que l'inſtitution de cette fête. Nous rapporterons ſeulement ici la maniere dont les Juifs la célébrent à préſent, d'après un Traité des cérémonies Judaïques, par Léon de Modène, rabbin de Veniſe.

1. Le 15 du mois de Niſan, qui répond ſouvent à Avril, eſt le premier jour de la fête de Paſques, qui eſt la commémoration de la ſortie d'Egypte, & dure une ſemaine. Mais ceux qui ſont hors de Jéruſalem & de ſon territoire la font durer huit jours, ſuivant l'ancienne coûtume. Les deux premiers jours & les deux derniers de la Paſque, il eſt fête ſolemnelle; & l'on ne peut, pendant ce temps-là, ni travailler, ni traiter d'affaires; ce qui s'obſerve preſque comme le Sabbat. Mais il eſt permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a beſoin d'un lieu en un autre. Pendant les quatre jours du milieu, il eſt ſeulement défendu de travailler; mais on peut manier de l'argent; & ces jours-là ne ſont diſtingués de ceux où l'on travaille qu'à de certaines choſes ſingulieres. Pendant ces huit jours, il eſt défendu aux Juifs de manger ni d'avoir chez eux du pain levé, ni aucun levain; de ſorte qu'ils ne mangent que du pain ſans levain, nommé *azyme*.

Pour bien obſerver ce précepte, ils cherchent, avec une exactitude ſcrupuleuſe, dans toute la maiſon, pour en ôter juſqu'aux moindres choſes fermentées. Ils viſitent pour cela tous les coins du logis, les coffres, les armoires; puis, ayant bien nettoyé la maiſon, ils la blanchiſſent, & la meublent d'uſtenſiles de table & de cuiſine tout neufs, ou de ceux qui ne ſervent qu'à ce jour-là. S'ils ont ſervi à d'autres, & qu'ils ſoient de métal, ce n'eſt qu'après les avoir fait repaſſer à la forge & polir, afin de ne ſe point ſervir, pendant ces huit jours-là, de rien où il y ait eu du pain levé. De-là vient que, dès le ſoir devant la veille de la fête, le maître du logis cherche par toute la maiſon, pour découvrir s'il n'y a plus de pain levé. Sur les onze heures du jour ſuivant, on brûle du pain, pour marquer que la défenſe du pain levé eſt commencée; & cette action

eſt accompagnée de paroles qui déclarent qu'il n'a aucun levain en ſon pouvoir, qu'au moins il le croit, & a fait tout ce qu'il a pu pour n'en point avoir.

Incontinent après, ils s'appliquent à faire des azymes, qu'ils appellent *mazzod*, & en font ſuffiſamment pour les huit jours que la fête dure. Ils prennent garde que la farine, dont ils ſe ſervent, n'ait point été mouillée ou échauffée, de peur qu'elle n'ait été fermentée. Ils en font des gâteaux plats & maſſifs, & de différentes figures; &, pour qu'ils ne levent point, ils les mettent auſſi-tôt cuire dans le four. Quelques-uns ſont faits avec des œufs & du ſucre, pour les perſonnes délicates & pour les malades; mais ils ſont auſſi ſans aucun levain.

Le 14 de Niſan, veille de la Paſque, les premiers-nés des familles ont accoûtumé de jeûner, en mémoire de ce que, la nuit ſuivante, Dieu frapa tous les premiers-nés de l'Egypte. Le ſoir, ils vont à la priere; &, de retour au logis, ils ſe mettent à table, qui eſt préparée de jour, & auſſi-bien ſervie & parée que chacun le peut. Au lieu de la cérémonie qui s'obſervoit autrefois, „ de manger l'Agneau avec du pain ſans levain & „ des racines ameres, &c." ils ont, dans un plat ou dans une petite corbeille, quelques morceaux d'agneau ou de chévreau tout préparé avec des azymes & des herbes ameres, comme du céleri, de la chicorée ou des laitues, avec un petit vaiſſeau où il y a de la ſauſſe: le tout en mémoire de la chaux & des briques qu'on leur faiſoit faire & qu'ils mettoient en œuvre en Egypte; &, tenant des taſſes de vin, ils récitent la Hagada, qui contient les miſeres que leurs peres ſouffrirent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer. Enſuite ils rendent graces à Dieu de toutes ces faveurs, & diſent pluſieurs pſeaumes; puis ils ſoupent. Après le ſouper, ils continuent à dire & à chanter des pſeaumes & des prieres; puis ils s'en vont coucher. Les prieres des jours ſuivants ſont les mêmes que celles des jours de fête.

Depuis le lendemain de Paſques juſqu'au trente-troiſieme jour ſuivant, ils paſſent ce temps en triſteſſe,

ſans ſe marier, ſans couper d'habits neufs, ſans ſe faire les cheveux, ni témoigner aucune réjouiſſance publique; parce que, dans cet eſpace de temps, il y eut une grande mortalité parmi les diſciples du rabbin Hachiba, qui étoit un grand perſonnage; & comme, après la mort de pluſieurs milliers d'hommes, le mal s'arrêta au trente-troiſieme jour de l'Homer, ils nommerent ce jour *lag*, qui ſignifie 33, en prenant les letttes pour des chiffres. On célébre ce jour avec joie & comme une fête; &, après qu'il eſt paſſé, on quitte tout extérieur de triſteſſe.

2. *Paſques*, chez les Chrétiens, eſt la fête qu'ils célébrent le dimanche qui ſuit immédiatement le quatorzieme jour de la lune de Mars, en mémoire de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire de ſon paſſage de la mort à la vie, par la réunion de ſon ame & de ſon corps que la mort avoit ſéparés. Cette fête dure trois jours. Elle eſt d'autant plus ſolemnelle pour les Chrétiens, que c'eſt alors, c'eſt-à-dire dans la quinzaine de Paſques, qu'ils ſont obligés d'approcher des ſaints Myſteres. On appelloit autrefois *Paſques* toutes les grandes fêtes. Celle de la Réſurrection étoit la grande Paſque; & l'on diſoit auſſi, Paſques de la Nativité, pour dire le jour de Noël; Paſques de l'Epiphanie, de l'Aſcenſion, de la Pentecôte.

3. Dans le temps de Paſques, un Grec, qui en rencontre un autre, l'aborde, & lui dit: „ Jeſus-Chriſt „ eſt reſſuſcité." L'autre répond: „ Il eſt vraiment „ reſſuſcité." Le jour de Paſques, on tranſporte hors de l'égliſe la figure d'un tombeau, qu'on y avoit apportée la nuit du Vendredi ſaint; & le prêtre chante deſſus des paroles qui expriment la réſurrection. On rapporte enſuite dans l'égliſe cette image du ſépulcre de Jeſus-Chriſt, dans lequel il eſt repréſenté ſur une planche, d'un côté, crucifié; de l'autre, ſortant du tombeau. On tourne la planche du côté où Jeſus-Chriſt eſt peint ſortant du tombeau. Le prêtre & tous les aſſiſtants baiſent cette peinture, en répétant avec de grands tranſports de joie: „ Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité."

4. Les Luthériens ont conſervé la fête de Paſques;

mais, dans quelques endroits, ils y ont mêlé des ſuperſtitions peu dignes de ces prétendus graves réformateurs. Le jour de Paſques, on a coûtume de puiſer de l'eau à la riviere, dès la pointe du jour. On donne à cette eau le nom d'*eau paſchale*; & on lui attribue la vertu de guérir le mal des yeux, & de remettre en leur place les membres rompus & fracaſſés. Un autre uſage non moins ridicule, eſt de faire nager des chevaux dans une riviere, le jour de Paſques, avant que le ſoleil ſoit levé. On s'imagine que c'eſt un moyen sûr de les préſerver de pluſieurs ſortes de maux.

PASSAGIENS. Divers fanatiques, qui prétendoient ſe diſtinguer par une ſainteté particuliere, ont pris le nom de *Paſſagiens*, qui ſignifie *tout ſaint*.

PASSALORYNCHITES, *ou* PATTALORYNCHITIENS : ſectaires attachés aux erreurs de Montan, qui ſe diſtinguerent, dans le deuxieme ſiécle, par une affectation ridicule à garder le ſilence. Ils expliquoient à la lettre ce paſſage du Pſalmiſte : „ Mettez, „ Seigneur, une garde à ma bouche, & une porte de „ circonſpection à mes levres. " C'eſt pourquoi ils avoient toujours le doigt ſur la bouche, & pouſſoient même la précaution juſqu'à ſe boucher le nez. Ils euſſent cru faire un crime, s'ils euſſent proféré une ſeule parole; mais ils ſe permettoient des crimes réels, & penſoient que leur ſilence devoit leur tenir lieu de vertu. Il y avoit encore quelques-uns de ces viſionnaires à Ancyre, en Galatie, du temps de S. Jérôme.

PASSION. (*la*) Les Chrétiens déſignent par ce mot les tourments & la mort que Jeſus-Chriſt a voulu endurer pour la rédemption du genre humain. On donne auſſi le nom de *Paſſion* aux ſermons ſur la Paſſion de Notre-Seigneur, que l'on a coûtume de prêcher le Vendredi-Saint. De même, la partie de l'Évangile, qui comprend le récit des ſouffrances de J. C. s'appelle *Paſſion*.

Paſſion. (*Semaine de la*) C'eſt celle qui précede immédiatement la Semaine ſainte.

Paſſion : (*confrérie de la*) aſſociation qui ſe forma vers la fin du quatorzieme ſiécle. Elle étoit compoſée de quelques bourgeois de Paris & de pluſieurs pélé-

rins, qui repréſentoient ſur un théatre public les Myſtères de la Paſſion de N. S. & pluſieurs autres ſujets pieux. Les pélerinages, qui étoient alors très-fréquents, donnerent lieu à cette confrérie. Ceux qui étoient de retour de ces pieux voyages s'attroupoient dans les rues, pour chanter les merveilles dont ils avoient été témoins. Les pélerins de la Terre ſainte chantoient la Paſſion de Notre-Seigneur. Ceux de S. Jacques célébroient la gloire & les miracles de l'apôtre de l'Eſpagne. Ceux de Notre-Dame du Puy entonnoient les louanges de la ſainte Vierge; & ainſi des autres. La ſingularité de leur habillement, les coquilles & les images dont ils étoient couverts, donnoient du prix à leurs cantiques; & le peuple paroiſſoit prendre un grand plaiſir à les entendre. C'eſt ce qui fit naître l'idée à quelques bourgeois de Paris de lever un théatre pour y repréſenter publiquement ces mêmes Myſteres dont le récit plaiſoit tant dans la bouche des pélerins. Ils débuterent au bourg de S. Maur, à deux lieues de Paris, l'an 1398, ſous le regne de Charles VI, & la Paſſion de Notre-Seigneur fut le ſujet de la premiere piéce qu'ils donnerent. Mais, comme ils avoient hazardé cette entrepriſe ſans la permiſſion du roi & des magiſtrats, défenſe leur fut faite, par le prévôt de Paris, de continuer leurs repréſentations. Les nouveaux acteurs obtinrent, quelque temps après, l'agrément de la cour; & leur ſociété fut décorée du titre de *Confrérie de la Paſſion de Notre-Seigneur*. Le roi Charles VI, qui goûtoit fort ce ſpectacle, accorda aux confreres, le 4 de Décembre 1402, des lettres qui les autoriſoient à s'établir à Paris. Les confreres louerent une partie de l'hôpital de la Croix de la Reine, appellée depuis la *Trinité*, & commencerent à y donner régulierement, tous les jours de fêtes, à l'exception cependant des fêtes ſolemnelles, des repréſentations des principaux Myſteres de la Religion, des hiſtoires de l'ancien Teſtament, & des traits les plus mémorables de la vie des ſaints. En faveur du peuple, qui étoit paſſionné pour ce ſpectacle, on avança l'heure des vêpres en pluſieurs égliſes. Il ſe forma des confréries, ſur le modele de celle de Paris,

en plusieurs villes de France; telles que Rouen, Angers, le Mans, &c.

Les confreres de la Passion continuerent leurs représentations, avec le même succès, sous les regnes de Charles VII & de Louis XI; mais, pour amuser le peuple qui commençoit à s'ennuyer des sujets sérieux, ils furent obligés d'entre-mêler les Mysteres, de scénes profanes & bouffonnes. Ce mêlange indécent du sacré & du profane n'empêcha pas que François I ne confirmât les confreres de la Passion dans tous les priviléges qui leur avoient été accordés par ses prédécesseurs. En 1539, la confrérie fut obligée de quitter l'hôpital de la Trinité, & alla s'établir à l'hôtel de Flandres, dans la rue qu'on appelle aujourd'hui *Coquiliere*. François I ayant ordonné la démolition de cet hôtel en 1543, les confreres acheterent une partie de l'hôtel de Bourgogne, qui est aujourd'hui occupé par les comédiens Italiens. Mais en même temps survint un arrêt du parlement, qui leur défendoit de représenter aucune piéce qui eût rapport à la Religion, & leur prescrivoit de ne choisir pour leur spectacle que des sujets profanes. Les confreres, qui auroient cru se deshonorer en représentant des piéces profanes, & qui regardoient peut-être leurs fonctions comme très-nobles & comme tenant à la Religion, louerent leur théatre & leur privilége à une troupe de comédiens, qui s'établit alors. Ils se contenterent seulement de réserver pour eux quelques loges qui furent appellées *les loges des maîtres*. Nous avons encore quelques-unes des piéces qui furent représentées par la confrérie de la Passion. On peut en voir l'extrait dans le premier tome de l'Histoire du Théatre François.

PASTOPHORES : prêtres Egyptiens, qui furent ainsi nommés, parce qu'ils étoient chargés de porter, dans les cérémonies publiques, le manteau de la déesse Vénus.

PASTORAL : livre où sont contenus les prieres, les cérémonies, les devoirs & les fonctions d'un évêque.

PASTORICIDES : hérétiques du seizieme siécle, auxquels on donna ce nom, parce qu'ils en vouloient

particulierement aux paſteurs de l'Egliſe, & qu'ils en faiſoient un horrible carnage par-tout où ils les rencontroient.

PASTOUREAUX : fanatiques qui exercerent de grands ravages en France, pendant la captivité du roi S. Louis chez les Saraſins. Ils avoient à leur tête un moine apoſtat, nommé *Jacob*, qui s'étoit échapé d'un couvent de l'ordre de Cîteaux, en Allemagne. Ce miſérable, étant venu en France, s'étoit annoncé comme envoyé de la part de Dieu pour procurer la délivrance du roi Louis IX, retenu priſonnier chez les infideles. Il avoit en effet prêché une croiſade à cette intention; & il avoit eſſayé de prouver ſa miſſion, en débitant pluſieurs révélations qu'il diſoit avoir reçues de Dieu. Il s'étoit particulierement attaché à prêcher dans les bourgs & dans les villages, & avoit fait accroire aux bergers & aux villageois que J. C. qui eſt le bon paſteur, les avoit ſpécialement choiſis pour être les libérateurs de leur bon roi Louis IX. Par de pareils artifices, Jacob ſe forma un parti nombreux, compoſé de payſans & de bergers auxquels on donna, pour cette raiſon, le nom de *Paſtoureaux*. Ce brigand établit dans ſa ſecte des chefs qui lui étoient ſubordonnés, & dont l'autorité s'étendoit ſur le ſpirituel comme ſur le temporel. Ils exerçoient même les fonctions eccléſiaſtiques; &, pour encourager leurs ſoldats, ils leur accordoient l'abſolution, non-ſeulement des péchés qu'ils avoient commis, mais de tous ceux qu'ils pourroient commettre à l'avenir. Les Paſtoureaux en vouloient ſur-tout aux prêtres & aux moines qu'ils maſſacroient impitoyablement par-tout où ils les rencontroient. Ils diſoient qu'on ne devoit attribuer qu'à leurs crimes & à leurs diſſolutions les diſgraces qu'avoit éprouvé le roi Louis. Les Orléanois ayant eu l'imprudence de leur ouvrir les portes de leur ville, les Paſtoureaux y firent un horrible carnage de tous les gens d'Egliſe. Ils ſe répandirent enſuite dans le Berry; mais les gentilshommes de cette province, s'étant réunis, tomberent ſur ces brigands, & en tuerent une grande partie, entre Mortemer & Villeneuve. Jacob, leur général, fut du

pelet, qui ſe trouvent à chaque dixaine, parce que l'on récite ſur ces grains l'Oraiſon Dominicale.

Dans quelques endroits, on appelle *Pater* le curé.

Les anciens payens donnoient le nom de *Pater* à pluſieurs de leurs dieux, particulierement à Jupiter, à Janus & à Bacchus.

PATER-PATRATUS. C'eſt le nom que les Romains donnoient au chef des prêtres appellés *Féciales.* (*Voyez* FÉCIALES.) Il étoit chargé du ſoin des cérémonies qui accompagnoient les traités. Lorſque les Romains étoient convenus avec leurs ennemis des articles de la paix, il ſe rendoit au lieu de la conférence; dreſſoit un autel devant lequel il aſſommoit un pourceau, d'un coup de maſſue. Il faiſoit en même-temps une priere aux dieux, les ſuppliant de traiter, comme il avoit fait ce pourceau, ceux qui violeroient les premiers la paix. Une de ſes fonctions étoit auſſi de livrer aux ennemis les infracteurs des traités.

PATERE : vaſe, qui avoit une large ouverture, dans lequel les Romains offroient aux dieux les chairs des victimes, & dont ils ſe ſervoient pour faire des libations.

PATERES. C'eſt le nom que l'on donnoit aux prêtres d'Apollon, par la bouche deſquels ce dieu rendoit ſes oracles. On croit que ce mot vient de l'hébreu *patar*, qui ſignifie *interpréter.*

PATERINS : nom que l'on donna aux Manichéens du douzieme ſiécle.

Les ennemis du pape Grégoire VII donnoient auſſi le nom de *Paterins* à ceux qui ſoutenoient le parti de ce pontife; ſans doute parce que les partiſans de Grégoire, pour faire valoir leur cauſe, diſoient qu'ils défendoient le pere commun des fideles.

PATIENCE : vertu chrétienne, qui conſiſte à ſouffrir avec fermeté & réſignation tous les maux qui nous arrivent. *Voyez l'article* JOB.

Les Banians, dans les Indes, ont beaucoup de patience. C'eſt leur principale vertu. Les plus grands outrages ne peuvent exciter leur colere. Ils doivent en partie leur humeur pacifique au grand éloignement qu'ils

ont pour toute ſorte de querelles, & ſur-tout pour l'effuſion du ſang. Auſſi entêtés qu'ils le ſont du principe de la Métempſycoſe, ils craindroient, en frapant ou bleſſant un inconnu, de fraper ou de bleſſer leur pere, ou leur plus proche parent, qui habite peut-être le corps de cet homme qu'ils ne connoiſſent pas. Il y a cependant une ſorte d'outrage contre lequel tout leur phlegme Pythagoricien ne manque pas d'échouer. Si quelqu'un crache ſur la ſemelle de ſa pantoufle, & s'en ſert pour les fraper, alors ils entrent en fureur, & ſe vengent, s'ils le peuvent, en dépit de la Métempſycoſe.

PATRAGALI : déeſſe adorée par les Indiens, & fille d'Ixora, un des principaux dieux des Indes.

Ixora s'entretenant un jour avec ſon frere Viſtnou, il ſortit du corps de ce dernier une matiere, ou une influence, qui entra dans le corps d'Ixora, paſſa par ſon œil, ſortit ſur ſon front, &, tombant à terre, prit la forme d'une fille qu'Ixora adopta, & nomma *Patragali*. Cette fille, ou plutôt ce monſtre avoit huit faces & ſeize mains horriblement noires. Ses dents étoient des défenſes de ſanglier. Ses yeux étoient ronds, & d'une grandeur prodigieuſe. Des ſerpents entortillés autour de ſon corps formoient ſon habillement ; &, pour pendants d'oreilles, elle avoit deux éléphants : du moins c'eſt ainſi que les Indiens la repréſentent. Son premier exploit fut de combatre un fameux géant, nommé *Darida*, qui avoit oſé défier ſon pere. Ce géant avoit reçu de Brama un livre & des bracelets magiques, par le moyen deſquels il paroiſſoit avoir, dans le combat, un grand nombre de têtes. Ce qui étoit bien plus avantageux, il ne pouvoit être bleſſé dans aucune partie de ſon corps. Patragali, après avoir combatu contre ce monſtre, pendant l'eſpace de ſept jours, ſans aucun ſuccès, eut recours à l'artifice. Elle envoya une femme fort adroite demander à la femme du géant le livre & les bracelets de ſon mari, comme ſi ç'eût été de la part du géant lui même. La femme du géant, croyant que c'étoit une perſonne envoyée par ſon mari, lui remit le livre & les bracelets. Par-là le géant fut privé

de toute ſa force, & tomba ſous les coups de Patragali.

Cette fille s'en revint triomphante chez ſon pere, qui lui donna, pour la régaler, de la viande mêlée avec du ſang. Patragali ne paroiſſant pas encore contente, Ixora ſe coupa un doigt; le mit dans le plat de ſa fille, & y fit couler une grande quantité de ſon ſang. Tout cela ne ſatisfit point Patragali, qui marqua ſon mécontentement à ſon pere, en lui jettant au viſage une chaîne d'or. Ixora s'aviſa enfin, pour ſatisfaire ſa fille, de créer deux jeunes gens qu'il lui donna pour la ſervir; & ce préſent la contenta. Il lui conſeilla enſuite de voyager, & lui fit préſent d'un vaiſſeau de bois de ſandal, pour la porter ſur toutes les mers. Patragali partit; & Ixora s'applaudit d'en être délivré. Cependant il arriva, peu de temps après, qu'un matin qu'il dormoit tranquillement, Patragali entra bruſquement dans ſa chambre; renverſa ſon lit, & repartit auſſi-tôt. Dans ſon voyage, elle livra quelques combats contre des pirates qui l'attaquerent, & les mit en fuite. Elle s'arrêta long-temps ſur la Côte de Malabar, & ſe maria avec le fils d'un des princes du pays. Il eſt remarquable qu'elle ne voulut jamais permettre que ſon époux uſât avec elle des droits de l'hymen, ne jugeant pas qu'un mortel fût digne de ſes faveurs. Au reſte, elle en uſa bien avec lui. Le pere & la mere de ſon mari ayant été dépouillés ſur mer de toutes leurs richeſſes par les pirates, pour conſoler ſon mari, elle lui fit préſent des anneaux d'or qu'elle avoit aux jambes; mais ce préſent lui fut bien funeſte. Un orfévre, l'ayant un jour rencontré avec ſes anneaux, le conduiſit dans une ville voiſine, ſous prétexte de les acheter. Mais, dès qu'il y fut arrivé, il accuſa l'époux de Patragali de les avoir volés à la reine du pays. Cette princeſſe qui, en effet, en avoit perdu de pareils, que le perfide orfévre lui avoit volés lui-même, ajoûta foi à l'accuſation & fit empaler l'étranger ſur un palmier. Patragali, n'ayant point de nouvelles de ſon mari, ſe mit en chemin pour le chercher. La plûpart de ceux à qui elle s'en informa la rebuterent. Les uns lui rioient au nez: les autres ne daignoient pas lui répondre. Quelques-uns plus malins la faiſoient tom-

ber dans des trous qu'ils avoient couverts de branches d'arbres. Patragali ſe contentoit de maudire ces inſolents & continuoit ſa route. Etant enfin arrivée auprès du palmier qui avoit ſervi au ſupplice de ſon époux, elle le fit rompre par la force de ſes enchantements & rendit la vie à ſon mari.

Les Indiens diſent que Patragali fait particulierement ſa réſidence dans le temple de Cranganos, qu'on appelle *le temple des pélerins*. On y voit ſa ſtatue, telle que nous l'avons décrite au commencement de cet article. Il y a tout proche un grand homme de marbre, à qui les Bramines donnent tous les jours des coups de marteau ſur la tête. Les Malabares ſont perſuadés que la petite vérole eſt un effet de la colere de Patragali, & ils l'invoquent particulierement pour cette maladie.

PATRIARCHAT : dignité de Patriarche. *Voyez* l'article ſuivant.

PATRIARCHE : titre d'autorité qui fut autrefois donné, dans l'Egliſe, à certains prélats dont la juriſprudence s'étendoit ſur pluſieurs provinces, & qui avoient le pas ſur tous les évêques, archevêques & primats. Ces patriarches étoient au nombre de cinq. Ils occupoient les cinq grands ſiéges de la Chrétienté ; Rome, Conſtantinople, Alexandrie, Antioche & Jéruſalem. Le patriarche de Rome a pris depuis le nom de *pape* ; & le titre de Patriarche n'eſt plus en uſage que dans l'Egliſe Gréque. Outre les quatre grands patriarches de Conſtantinople, de Jéruſalem, d'Alexandrie & d'Antioche, on en compte pluſieurs autres, comme le patriarche des Maronites, des Jacobites, des Neſtroriens, & des Georgiens. L'Egliſe d'Arménie en a quatre ; & celle de Ruſſie, avant Pierre le Grand, étoit auſſi gouvernée par un patriarche, dont nous dirons quelque choſe, lorſque nous aurons parlé de celui de Conſtantinople, qui eſt le chef de l'Egliſe Gréque.

Ce patriarche prend le titre d'Œcuménique, c'eſt-à-dire univerſel. Il eut autrefois de grandes diſputes avec le patriarche de Rome ſur l'article de la primauté &

de la ſouveraineté. L'un & l'autre prétendoient être le chef de l'Egliſe univerſelle. Mais les choſes ont bien changé de face ; & le patriarche de Conſtantinople, vil eſclave des Turcs, n'eſt pas en état aujourd'hui de faire comparaiſon avec le ſouverain pontife de l'Egliſe Latine. Il eſt bien déchu de ſon ancienne ſplendeur. Il ſuffit, pour en juger, de comparer les cérémonies de leur élection, telle qu'elle ſe fait aujourd'hui, avec celle qui ſe faiſoit autrefois du temps des empereurs Grecs. Autrefois l'empereur choiſiſſoit, ſur trois ſujets qui lui étoient préſentés, celui qui lui étoit le plus agréable. Un des premiers officiers de l'Empire conduiſoit par la main le nouveau patriarche en préſence de l'empereur. Ce prince le recevoit aſſis ſur ſon thrône, environné de ſes courtiſans ; &, dans tout l'éclat de la Majeſté impériale, il lui donnoit de ſa main le bâton paſtoral, en lui diſant : „ Selon le pouvoir que la ſainte Trinité „ nous a donné, vous êtes déſigné archevêque & pa- „ triarche œcuménique de Conſtantinople, la nouvelle „ Rome ; " paroles qui étoient accompagnées des acclamations de tous les aſſiſtants. Le nouveau patriarche, après avoir reçu le bâton paſtoral, alloit s'aſſeoir vis-à-vis de l'empereur ſur un thrône qu'on lui avoit préparé. Quelque temps après, il étoit mené en triomphe dans l'égliſe de ſainte Sophie, & ſacré par l'archevêque d'Héraclée. L'empereur & tous les plus grands ſeigneurs de l'Empire aſſiſtoient à cette cérémonie, & contribuoient, par leur magnificence, à la rendre pompeuſe & ſolemnelle.

Aujourd'hui celui qui, par ſon argent & par ſes intrigues à la Porte, a obtenu la dignité de Patriarche, reçoit du Grand-Seigneur un cheval blanc, une croſſe & un caftan brodé. Il va enſuite dans ſon égliſe patriarchale, eſcorté d'un grand nombre d'eccléſiaſtiques & de quelques officiers de la Porte, leſquels y paroiſſent moins pour faire honneur au patriarche que pour veiller en maîtres ſur ce qui ſe paſſe pendant la cérémonie. Il ſe tient quelque temps debout au milieu de l'égliſe ſur un morceau d'étoffe où l'on a repréſenté un aigle ; (c'eſt Cyrylle Lucar qui rapporte cette particularité.)

L'archevêque d'Héraclée revêt le nouveau patriarche des ornements pontificaux, pendant que le peuple fait les acclamations ordinaires. Mais la joie que tous ces honneurs doivent lui cauſer eſt empoiſonnée par la préſence des officiers Turcs dont il eſt la créature, & qui lui fait ſentir vivement ſa dépendance. En effet, ce n'eſt pas aſſez qu'il ſe ſoit épuiſé pour acheter ſa dignité; s'il veut s'y maintenir, il faut qu'il faſſe ſans ceſſe de nouveaux préſents à ſes protecteurs, dont l'avarice inſatiable le perſécute ſans ceſſe, & qui ne l'ont pas plutôt élevé ſur le thrône patriarchal, qu'ils ſongent à le dépoſer, & entrent en marché avec ſon ſucceſſeur. Quoique riche de plus de quarante mille écus, ſes revenus ne ſuffiſent pas aux dépenſes qu'il eſt obligé de faire pour ſe ſoutenir. Il faut qu'il vende les évêchés & tous les bénéfices qui dépendent de lui; qu'il commette mille vexations & mille baſſeſſes pour amaſſer de l'argent; & très-ſouvent, malgré ces honteuſes reſſources, il a le chagrin de voir une dignité, qui lui coûte ſi cher, paſſer entre les mains d'un autre. Il faut remarquer que, dans le Baratz, ou lettre-patente que le Sultan donne pour confirmer l'élection du patriarche, on trouve ces paroles pluſieurs fois répétées: „ Selon leurs vaines & „ inutiles cérémonies; " ce qui, ſans doute, eſt fort humiliant pour le patriarche.

Malgré l'aviliſſement de ce chef de l'Egliſe Gréque, on ne laiſſe pas de lui rendre, à l'extérieur, des hommages & des reſpects extraordinaires; &, lorſqu'on en parle, on lui donne le titre de Tout-Saint.

Les autres patriarches ſont beaucoup plus heureux que celui de Conſtantinople, en ce qu'ils jouiſſent beaucoup plus tranquillement de leurs revenus, & ſont bien moins perſécutés par les Turcs dont ils ſont fort éloignés.

Les patriarches d'Alexandrie portoient autrefois le titre de Pape, comme les évêques de Rome. Ils le quitterent à l'occaſion des troubles excités par l'héréſie d'Eutychès, & porterent même une loi par laquelle il étoit expreſſément défendu à leurs ſucceſſeurs de jamais le reprendre. Aujourd'hui le patriarche d'Alexandrie eſt le chef de tous les Chrétiens d'Egypte, qui ſuivent l'opinion

d'Eutychès, & qui ſont connus ſous le nom de *Coptes*; lui-même prend le titre de Chef & d'Evêque ſuprême de l'Egliſe Coptique; & ne croit pas être inférieur en dignité au chef de l'Egliſe Romaine. A ſes autres qualités, il ajoûte celle de Succeſſeur de S. Marc. Cet Evangéliſte fut le premier apôtre de l'Egypte; & il eſt reconnu pour le fondateur & le premier évêque du ſiége patriarchal d'Alexandrie. Le monaſtere de S. Maurice eſt le lieu de la réſidence du patriarche d'Alexandrie. Son autorité s'étend ſur cent quarante évêchés, tant en Egypte qu'en Syrie, en Nubie & en pluſieurs autres pays. Il a même le privilége de nommer & ſacrer l'Albuna, ou évêque des Abyſſins.

Le plus beau droit des patriarches d'Alexandrie eſt l'indépendance. Ils ne ſont point ſoumis aux caprices de leurs évêques ni du gouvernement. L'apoſtaſie & l'héréſie ſont les ſeules cauſes qui puiſſent les faire dépoſer. On a des exemples de la dépoſition de pluſieurs patriarches qui s'étoient écartés de la doctrine d'Eutychès. Les patriarches d'Alexandrie ont encore le privilége de n'être élus que par les évêques de leur corps. Les électeurs donnent leur ſuffrage de vive voix; mais, s'il s'éleve quelque conteſtation ſur la pluralité des voix, ou qu'il arrive que le nombre en ſoit égal, alors les évêques écrivent le nom de celui qu'ils veulent élire ſur un billet qu'ils poſent ſur le grand autel avec beaucoup de cérémonies. Les laïques influent cependant beaucoup ſur les élections; &, quelquefois même, lorſque le ſujet élu par les évêques ne leur convient pas, ils ont aſſez de pouvoir pour en faire élire un autre. On ne ſera point ſurpris de leur autorité dans cette matiere, ſi l'on conſidere que, dans un pays où les eccléſiaſtiques ſont preſque tous pauvres & miſérables, ce ſont les riches laïques qui avancent de l'argent pour avoir la patente du gouverneur qui confirme l'élection, & qu'on nomme *firmans*. Les nouveaux patriarches ſont d'abord inſtallés au Caire, dans l'égliſe de S. Macaire, enſuite à Alexandrie, dans celle de S. Marc. Le devoir de leur dignité les oblige d'annoncer, une fois tous les ans, la parole de Dieu au clergé;

mais leur ignorance & leur incapacité semblent les dispenser de cette obligation. Ils se contentent de lire au peuple, à certains jours, des homélies & des légendes.

Nous terminerons cet article par quelques particularités sur les patriarches qui gouvernoient autrefois l'église de Russie. La superstition & l'ignorance des peuples avoient fait de ce patriarche une espece de divinité, souvent redoutable aux Czars; &, dans un temps où la religion influoit sur tout, le pouvoir de ce prélat étoit presque sans bornes. Pour donner une idée des honneurs excessifs qu'on lui rendoit, nous allons copier la description d'une cérémonie qui étoit autrefois en usage à Moscou, telle qu'elle se trouve dans l'Etat présent de la Russie, par Perry. (Le dimanche des Rameaux,) „ on couvroit, dit cet auteur, un cheval „ d'un drap de toile blanche qui pendoit jusqu'à terre: „ on allongeoit ses oreilles avec cette toile, comme „ celles d'un âne. Le patriarche étoit assis de côté sur „ ce cheval comme une femme, & avoit sur ses genoux un livre sur lequel il tenoit, de la main gauche, „ un crucifix d'or; & dans la main droite il avoit une „ croix d'or avec laquelle il donnoit la bénédiction „ au peuple. Un Boyard tenoit le cheval par la têtiere, „ de peur d'accidents, & le Czar par les rênes, marchant à pied, & ayant en main un rameau de palme. Les nobles marchoient immédiatement après, „ avec environ cinq cent prêtres revêtus de leurs habits différents, & suivis d'une multitude innombrable „ de peuple. La procession marchoit au son de toutes „ les cloches & se rendoit à l'église. De-là le Czar, „ accompagné des Boyards, des Métropolitains & des „ Evêques, alloit dîner chez le patriarche."

Pierre le Grand, ne voulant pas souffrir dans son Empire un homme aussi puissant que lui, réunit la dignité de Patriarche à celle de Czar, & se fit reconnoître pour chef de l'église de Russie, entreprise délicate, & qu'on peut regarder comme un des chefs-d'œuvres de la politique de ce prince.

PATRIMOINE DE S. PIERRE: province de l'Etat de l'Eglise en Italie, dont Viterbe est la capitale,

& dont les autres villes les plus conſidérables ſont Porto & Civita-Vecchia.

PATRIPASSIENS. *Voyez* PATROPASSIENS.

PATRIQUES. Les anciens Perſes appelloient ainſi certains ſacrifices qu'ils avoient coûtume de faire en l'honneur du dieu Mythra. *Voyez* MYTHRA.

PATRIUMPHO. C'eſt le nom d'une fauſſe divinité, adorée autrefois par les anciens habitants de la Pruſſe. Ces peuples nourriſſoient de lait un ſerpent en l'honneur de cette idole.

PATRON. On donne ce nom aux ſaints ou ſaintes qui ſont ſpécialement honorés dans un royaume, une province, une ville, une égliſe, une confrérie, & qui en ſont regardés comme les protecteurs particuliers. La plûpart des dévots ont auſſi leur patron, c'eſt-à-dire un ſaint de leur choix, & qu'ils honorent plus que tous les autres. Autrefois le titre de Patron n'étoit pas pour les ſaints un vain titre. Le dévot ne ſe contentoit pas de réciter des prieres devant l'image de ſon protecteur : il lui donnoit une partie de ſes biens ; &, par ce moyen, quelques ſaints ſe trouvoient maîtres d'un revenu fort ample, dont la régie étoit abandonnée aux eccléſiaſtiques & aux moines. La cérémonie de ces donations mérite d'être remarquée. Le fidele offroit à ſon patron, ou plutôt aux moines ou eccléſiaſtiques, ſes repréſentants, un couteau à manche, qui étoit le ſymbole des biens meubles ; une motte de terre avec une branche d'arbre plantée dedans, qui repréſentoit les champs & les biens immeubles, avec les fruits de la terre. M. de Thiers, en parlant des dévots qui ſe choiſiſſent un patron, releve les abus qui ſe gliſſent ordinairement dans cette dévotion. „ Ils ſe figurent, dit-il, que Dieu a donné à ce ſaint des priviléges particuliers pour obtenir ſûrement & immanquablement de lui toutes les faveurs & ſpirituelles & temporelles, qu'ils lui demandent par ſon interceſſion, ſans ſe mettre en peine, ni de faire pénitence, ni d'accomplir la loi de Dieu. Quelques-uns croient qu'ayant la dévotion à ſainte Barbe, qu'on appelle, en pluſieurs endroits, *la mere de la confeſſion*, ne mourront point ſans confeſſion, de quelque maniere

qu'ils aient vécu. Quelques autres ont de la dévotion à S. Chriſtophe ; & ils s'imaginent qu'en regardant, le matin, ſon image, ils ne mourront point ce jour-là, ni la nuit ſuivante.... Beaucoup d'autres ſe figurent qu'en récitant, tous les jours, pendant un an entier, la petite Couronne de ſainte Anne, Dieu leur accordera infailliblement une des trois choſes qu'ils lui demanderont à la fin de l'année." Il eſt, ſans doute, très-louable & très-utile d'avoir une dévotion particuliere pour quelque ſaint, pourvu que la confiance que nous inſpire ſon crédit auprès de Dieu, ne ſoit pas pour nous une occaſion de relâchement, & un prétexte pour ne point faire pénitence.

Patron, en matiere bénéficiale, eſt celui qui a fondé ou doté l'égliſe où eſt attaché le bénéfice, & qui, en cette qualité, a droit de patronage. Ce droit conſiſte à avoir la nomination ou préſentation au bénéfice par lui fondé ou doté ; à avoir les droits honorifiques dans l'égliſe, à être enterré dans le chancel, &c. On diſtingue le patronage laïque & le patronage eccléſiaſtique. Le patronage laïque eſt un droit attaché à la perſonne, ſoit comme fondateur, ſoit comme héritier des fondateurs, ſoit comme poſſédant un fief auquel le patronage eſt annexé. Le patronage eccléſiaſtique eſt celui que l'on poſſede en vertu d'un bénéfice dont on eſt pourvu. Le patronage laïque eſt ou réel ou perſonnel. Il eſt réel, lorſqu'il eſt attaché à la glebe ou à un certain héritage. Il eſt perſonnel, lorſqu'il appartient directement au fondateur de l'égliſe, ſans être annexé à aucun fonds.

Le patronage ne peut être vendu ſéparément de la terre auquel il eſt attaché, parce que c'eſt un droit ſpirituel & indiviſible. Le patron laïque eſt tenu de préſenter au bénéfice vacant, dans l'eſpace de quatre mois. Cependant, en Normandie & en quelques autres provinces, il a ſix mois, comme le patron eccléſiaſtique. Mais il y a cette différence entr'eux que le patron eccléſiaſtique ne peut varier, c'eſt-à-dire que ſi le ſujet qu'il préſente d'abord n'eſt pas jugé capable, il n'en peut préſenter un ſecond ; ce qui eſt permis au patron laïque, parce qu'on excuſe en ce point le défaut de lumieres

qu'on lui ſuppoſe. Un autre avantage qu'a le patron laïque, c'eſt de ne pouvoir être prévenu par le pape.

PATROPASSIENS : hérétiques qui ſoutenoient qu'il n'y avoit point dans la Trinité de diſtinction de Perſonnes ; que Dieu le Pere étoit le même que Jeſus-Chriſt qui s'étoit incarné & qui avoit ſouffert la mort ; & c'eſt à cauſe de cette opinion qu'on leur donna le nom de *Patropaſſiens*. Le chef de ces hérétiques étoit un certain Praxéas, Phrygien, qui avoit été d'abord engagé dans l'erreur des Montaniſtes, & qui la quitta depuis pour en imaginer une nouvelle.

PATROUS : ſurnom que les Grecs donnoient à Jupiter, ſous la protection duquel ils croyoient être plus particulierement que tous les autres peuples. Il y avoit à Argos, dans le temple de Minerve, une ſtatue en bois, de Jupiter Patrous, qui, outre les deux yeux que la nature a donnés à tous les hommes, en avoit un troiſieme au milieu du front, pour marquer que Jupiter voyoit ce qui ſe paſſoit dans les trois parties du monde, le ciel, la terre & les enfers.

PATTALORINCHYTES. *Voyez* PASSALORYNCHITES.

PATULICUS : ſurnom que les anciens Romains donnoient à Janus, ſoit parce que l'on ouvroit, pendant la paix, les portes de ſon temple, ſoit parce qu'il préſidoit au commencement de l'année & de chaque ſaiſon, & qu'il en faiſoit, en quelque ſorte, l'ouverture.

PAUL : (S.) apôtre des Gentils, & celui de tous qui contribua le plus à étendre la foi de Jeſus-Chriſt par ſes prédications & ſes travaux apoſtoliques, fut d'abord un des plus grands perſécuteurs du Chriſtianiſme. Né à Tarſe en Cilicie, d'un pere qui étoit de la ſecte des Phariſiens, il fut envoyé à Jéruſalem pour y être inſtruit dans la ſcience de la Loi & des Ecritures ; & il eut pour maître le célébre docteur Gamaliel. Tant qu'il regarda le Judaïſme comme la véritable religion, il en ſoutint les interêts avec cette ardeur & cette impétuoſité qui lui étoient naturelles, & crut honorer Dieu, en perſécutant, dans les nouveaux Chrétiens, les deſtructeurs de la loi Judaïque. Ce fut lui qui garda les habits de

ceux qui lapidoient S. Etienne. Il brigua auprès du prince des prêtres un emploi que le zéle seul de sa religion pouvoit lui faire envier : c'étoit une commission pour aller à Damas se saisir de tous les Chrétiens qu'il y trouveroit, & les amener chargés de chaînes à Jérusalem. Il l'obtint, & se mit aussi-tôt en chemin, ne respirant que le carnage. Lorsqu'il approchoit de Damas, il fut tout-à-coup environné d'une lumiere éclatante ; &, tombant à terre, il entendit une voix qui lui disoit : „ Saul, „ Saul, (il portoit alors ce nom,) pourquoi me persé- „ cutez-vous ?"... Qui êtes-vous, Seigneur, répondit „ Saul ?"... Je suis, dit la voix, ce Jesus que vous per- „ sécutez."... Seigneur, que voulez-vous que je fasse, „ repartit Saul ?"... Levez-vous, lui dit le Seigneur, & „ entrez dans la ville. Là, on vous dira ce que vous „ devez faire." Ceux qui accompagnoient Saul demeuroient immobiles d'étonnement, parce qu'ils entendoient la voix, sans appercevoir personne. Saul se leva & fut bien surpris de ne rien voir, quoiqu'il eût les yeux ouverts. Il fallut le conduire par la main à Damas, où il demeura trois jours, aveugle, sans boire ni manger. Il y avoit à Damas un disciple des apôtres, nommé *Ananias*, auquel Dieu ordonna d'aller trouver Saul, lui indiquant le lieu où il étoit logé. Ananias, surpris d'un tel commandement, représenta au Seigneur que cet homme étoit le plus grand persécuteur des Chrétiens, & qu'il n'étoit venu à Damas que pour les emprisonner. „ Obéis, répondit le Seigneur. Celui vers lequel je t'en- „ voie est un vase d'élection. Il est destiné à porter „ mon nom chez les nations, chez les rois, & chez les enfants d'Israël." Ananias se rendit sur le champ dans la maison où étoit Saul, il lui imposa les mains ; & aussitôt il tomba des yeux de Saul des especes d'écailles ; & il recouvra la vue, reçut le baptême, & prit ensuite quelque nourriture pour rétablir ses forces.

Ce zéle ardent que Saul avoit témoigné pour le Judaïsme ne fit que changer d'objet après sa conversion. On le vit confondre les Juifs & s'élever contr'eux avec autant de vivacité qu'il en avoit marqué, peu de temps auparavant, à persécuter les Chrétiens. Peu s'en fallut

que ſon zéle ne lui coûtât la vie. Les Juifs, indignés de voir leur plus grand défenſeur ſe tourner contr'eux, conjurerent ſa perte; mais les Chrétiens le déroberent au reſſentiment de ſes amis, en le deſcendant pendant la nuit, par-deſſus les murs de la ville, dans une corbeille. Saul, étant retourné à Jéruſalem, fut préſenté aux apôtres, par Barnabé, qui leur raconta le miracle de ſa converſion. Il courut dans cette ville le même danger qu'à Damas; mais les Chrétiens le ſauverent, en le conduiſant à Céſarée, d'où il ſe rendit à Tarſe. Quelque temps après, Barnabé alla le chercher dans cette ville & le conduiſit à Antioche. Ils y opérerent un nombre prodigieux de converſions; & leurs diſciples furent les premiers qui reçurent le nom de Chrétiens. Saul & Barnabé étant de retour à Jéruſalem. Dieu fit connoître que c'étoit ſa volonté qu'ils allaſſent prêcher l'Evangile aux nations. Ils partirent donc & s'en allerent à Seleucie & dans l'iſle de Chypre. Le proconſul de cette iſle, nommé *Sergius Paulus*, homme prudent, vouloit entendre les diſcours de Saul & de Barnabé; mais il en étoit détourné par un magicien & un faux prophete nommé *Barjéſu*. Saul, auquel S. Luc commence à donner, dans cette occaſion, le nom de *Paul*, peut-être à cauſe de la converſion du proconſul Sergius Paulus; Paul, dis-je, plein du Saint-Eſprit, dit au magicien: „ Fils du diable, pétri de fraude & d'artifice, ennemi „ de toute juſtice, Dieu va te fraper d'aveuglement." Dans l'inſtant même, la clarté du jour fut ravie au magicien Barjéſu; & il cherchoit quelqu'un pour lui donner la main. Le proconſul, touché de ce miracle, ſe fit Chrétien.

Paul & Barnabé paſſerent enſuite à Antioche de Piſidie, & y prêcherent dans la ſynagogue; mais les Juifs ayant blaſphémé contr'eux, ils dirent à ce peuple obſtiné: „ Notre devoir étoit de vous annoncer, avant „ tous les autres, la parole de Dieu. Mais, puiſque „ vous la rejettez & que vous vous jugez indignes de la „ vie éternelle, nous allons prêcher aux Gentils." Peu touchés de ces menaces, les Juifs les chaſſerent honteuſement de la ville. Paul & Barnabé ſecouerent, en

transporta à Athènes; & le ſpectacle de cette grande ville, entierement livrée à l'idolâtrie, enflamma ſon zéle. Il prêcha dans la ſynagogue des Juifs & dans la place publique. Il diſputa avec les philoſophes, qui le conduiſirent dans l'Aréopage, & lui demanderent l'explication de la nouvelle doctrine qu'il enſeignoit. Les Athéniens, qui paſſoient leur vie à dire ou à écouter des nouveautés, s'aſſemblerent en foule autour de cet étranger, dont les ſentiments paroiſſoient ſi nouveaux. Paul, débout au milieu de l'Aréopage, leur dit : „ Athéniens, je vois que vous êtes en tout d'une ſu„ perſtition extrême; car, en paſſant, & en examinant „ vos idoles, j'ai remarqué un autel avec cette inſ„ cription : AU DIEU INCONNU. Ce Dieu, que „ vous adorez ſans le connoître, je viens vous l'an„ noncer." Il leur parla enſuite des grandeurs de Dieu, de la vanité des idoles, de la néceſſité de faire pénitence, du jugement dernier, & de la réſurrection de J. C. Les uns, entendant parler de la réſurrection des morts, ſe moquerent de l'apôtre. Les autres lui dirent : „ Nous vous entendrons encore une ſeconde fois parler „ ſur cette matiere." Quelques-uns s'attacherent à lui, & crurent en ſes diſcours. Entre ces derniers, étoit Denis l'Aréopagite, & une femme nommée *Damaris*.

D'Athènes, Paul vint à Corinthe, & ſe logea chez un Juif nommé *Aquila*, qui travailloit à faire des tentes : c'étoit auſſi le métier de Paul; & cet illuſtre apôtre ne crut pas deshonorer ſon miniſtere, en travaillant de ſes mains, comme un ſimple ouvrier; mais cette occupation ne l'empêcha pas de faire un grand nombre de converſions dans Corinthe, qui lui attirerent de nouvelles perſécutions de la part des Juifs. Ils le traînerent au tribunal de Gallion, proconſul d'Achaïe. Lorſque Paul commençoit à ouvrir la bouche pour plaider ſa cauſe, le proconſul prit la parole, & dit aux Juifs : „ Si cet homme étoit coupable de quelque crime, „ vous me trouveriez prêt à vous rendre juſtice; mais, „ s'il s'agit de vaines chicanes ſur des noms & des „ ſubtilités de votre Loi, cela vous regarde : je ne „ ſuis point juge de pareilles matieres. Il le renvoya „ ainſi

„ ainſi de ſon tribunal." Paul s'embarqua enſuite pour la Syrie, & ſe rendit à Ephèſe où il ne fit que paſſer. Il alla enſuite à Céſarée & à Antioche ; parcourut la Galatie & la Phrygie ; puis il retourna à Ephèſe, & il baptiſa quelques diſciples qui ne connoiſſoient encore que le baptême de Jean. Il fit auſſi, dans cette ville, un grand nombre de miracles éclatants. Les linges qui avoient touché ſon corps guériſſoient les malades & chaſſoient les démons. Quelques Juifs, qui ſe mêloient d'exorciſer, eſſayerent de chaſſer les démons, par cette formule : „ Je te commande de ſortir de ce corps ; „ de la part de Jeſus que Paul annonce ;" mais le démon répondoit : „ Je connois Jeſus, je connois Paul ; „ mais je ne ſçais qui vous êtes." Il arriva même qu'un homme, qu'ils exorciſoient ainſi, & qui étoit poſſédé par un démon très-méchant, ſe jetta ſur eux, déchira leurs habits & leur fit pluſieurs bleſſures. Cette aventure contribua beaucoup au ſuccès des prédications de Paul. Le Chriſtianiſme fit de grands progrès parmi les Ephéſiens. Un orfévre, nommé *Démétrius*, qui avoit coûtume de faire un grand débit de ſtatuës de Diane, voyant que ſon commerce tomboit, raſſembla tous ceux de ſa profeſſion, & leur repréſenta qu'ils ſeroient bientôt tous ruinés, s'ils ſouffroient que Paul prêchât plus long-temps ſa nouvelle doctrine dans Ephèſe. Animés par ce diſcours, ils ameuterent le peuple contre Paul, en criant qu'il vouloit détruire le culte de la grande Diane d'Ephèſe. La ſédition fut très-violente, & ne fut appaiſa que difficilement.

Paul, étant parti d'Ephèſe, parcourut la Macédoine, demeura ſept jours à Troade. La veille de ſon départ, pendant qu'il prêchoit avec chaleur dans le cénacle, la nuit étant déja fort avancée, un jeune homme, nommé *Eutychе*, qui s'étoit endormi ſur le bord d'une fenêtre, ſe laiſſa tomber, & ſe tua, l'endroit étant fort élevé. Cet accident interrompit le diſcours de Paul. Il deſcendit ; &, ſe couchant ſur le jeune homme, il le tint étroitement embraſſé, & dit à ceux qui étoient preſents : „ Ne vous affligez pas ; il eſt vivant." Il remonta auſſi-tôt dans le cénacle, où il parla juſqu'au

jour. Avant ſon départ, on lui amena le jeune homme vivant. Il ſe rendit enſuite par terre à Aſſon; puis à Mitylène, où, s'étant embarqué, il paſſa vis-à-vis l'iſle de Chio; vint aborder à Samos, &, le jour ſuivant, à Milet. Il ne voulut point aller à Ephéſe, dans la crainte de s'y arrêter trop long-temps, & de ne pouvoir arriver à Jéruſalem pour la fête de la Pentecôte, comme il le ſouhaitoit. Il envoya donc avertir les anciens de l'Egliſe d'Ephèſe, qui ſe rendirent auſſi-tôt à Milet. Là, il leur fit les adieux les plus tendres; leur rappella les inſtructions qu'il leur avoit données, & les conjura de n'en perdre jamais le ſouvenir. „ Pour moi, dit-il, entraîné par l'eſprit de Dieu, je vais à Jéruſalem, ignorant ce qui doit m'y arriver; ſi ce n'eſt que l'Eſprit ſaint m'annonce, dans toutes les villes par où je paſſe, que les fers & les tribulations m'attendent à Jéruſalem. Mais rien de tout cela n'eſt capable de m'effrayer; & je ſacrifie volontiers ma vie, pourvu que j'acheve dignement ma carriere, & que je rempliſſe juſqu'au bout le miniſtere de la parole, que j'ai reçu de J. C. Et maintenant voilà que je ſçais certainement que vous tous, à qui j'ai annoncé l'Evangile, ne me verrez plus déſormais. C'eſt pour la derniere fois que je vous parle. C'eſt pourquoi je vous prens à témoins que, ſi vous vous perdez, je ſuis innocent de votre perte, & que je n'ai épargné pour votre ſalut ni peines ni travaux. Souvenez-vous que, pendant l'eſpace de trois ans, je n'ai ceſſé, jour & nuit, d'exhorter avec larmes; & maintenant je vous recommande à Dieu, & vous laiſſe ſous la protection de ſa ſainte grace. Mon miniſtere n'a jamais eu pour objet aucun interêt temporel. Je n'ai reçu de vous ni or, ni argent, ni aucune ſorte de préſents: vous le ſçavez; & ces mains ont fourni ſuffiſamment à mes beſoins & à ceux de mes compagnons. C'eſt gratuitement que j'ai répandu ſur vous les tréſors ſpirituels de la grace, me reſſouvenant des paroles de Jeſus-Chriſt: „ Celui qui donne eſt plus heureux „ que celui qui reçoit." En achevant ce diſcours, il fléchit les genoux, & ſe mit en priere avec tous les aſſiſtants. Les ſoupirs & les ſanglots éclaterent alors

dans l'assemblée. Chacun fondoit en larmes, dans la pensée qu'il ne devoit plus revoir le saint apôtre. Ils se jetterent tous à son col; l'embrasserent tendrement, & le conduisirent à son vaisseau.

Paul, après avoir passé dans les isles de Co, de Rhodes, de Patare, laissant Chypre sur la gauche, fit voile vers la Syrie, & vint aborder à Tyr, où il demeura sept jours. De-là, il se rendit à Ptolémaïde; puis, à Césarée, où il se logea dans la maison de Philippe, évangéliste, lequel avoit quatre filles vierges qui prophétisoient. Il y demeura quelques jours, pendant lesquels il vint de Judée un prophete, nommé *Agabus*, qui, étant allé trouver Paul, prit la ceinture de cet apôtre, & lui en lia les pieds & les mains, en disant: „ L'Esprit „ saint m'apprend que les Juifs lieront ainsi, dans Jé„ rasem, l'homme auquel appartient cette ceinture, „ & qu'ils le livreront aux Gentils." Les compagnons de Paul, entendant cette prédiction, firent tous leurs efforts pour le détourner d'aller à Jérusalem; mais l'apôtre leur répondit: „ Vos larmes & vos prieres sont „ inutiles; car je suis prêt à supporter, non-seulement „ les fers, mais la mort même pour le nom de J. C." Il se rendit donc à Jérusalem, l'an 58; & l'oracle du prophete ne tarda pas à s'accomplir. Les Juifs d'Asie, l'ayant apperçu dans le temple, se saisirent de sa personne, en criant: „ Voilà l'homme qui ne cesse de „ prêcher de tous côtés contre la Loi Judaïque & con„ tre le Temple!" Le peuple entra aussi-tôt en fureur. Paul fut traîné ignominieusement hors du temple, & eût été mis en pieces par la multitude, si le tribun Lysias ne fût promptement accouru avec des soldats. Il commença par le faire enchaîner, & ordonna qu'il fût conduit dans le camp. Le peuple le suivit en foule. Paul, ayant obtenu la permission de parler, fit aux assistants un récit détaillé de sa conversion miraculeuse. A peine l'eut-il achevé, que les Juifs crierent: „Qu'on „ le fasse mourir! il n'est pas digne de vivre." Le tribun commanda qu'il fût battu de verges, & appliqué à la torture; mais, Paul ayant déclaré qu'il étoit citoyen Romain, cet ordre ne fut point exécuté.

Le lendemain, l'apôtre commençant à parler de nouveau pour ſa défenſe devant l'aſſemblée des prêtres, Ananias, le prince des prêtres, ordonna qu'on le frapât au viſage. Alors Paul lui dit: „ Dieu te frapera, mur blanchi. Tu es aſſis pour me juger ſelon la „ loi; & tu ordonnes qu'on me frape, contre la Loi." Ceux qui l'environnoient lui dirent: „ Quoi! vous maudiſſez le grand-prêtre?... " Paul leur répondit: „ Mes freres, je ne ſçavois pas que c'étoit le grand-„ prêtre; car il eſt écrit: Vous ne maudirez point le „ prince de votre peuple." La nuit ſuivante, Dieu parla à ſon apôtre, & lui dit: „ Sois ferme & conſtant; „ car il faut que tu me rendes témoignage à Rome „ comme tu viens de me le rendre à Jéruſalem." Le lendemain, une troupe de Juifs, au nombre de plus de quarante formerent une conſpiration contre Paul, & firent ſerment de ne boire & de ne manger qu'après l'avoir mis à mort. Mais, leur complot ayant été découvert, le tribun envoya Paul à Céſarée, ſous bonne eſcorte, pour y être jugé par Félix, gouverneur de la Judée. Paul reſta priſonnier dans cette ville pendant deux ans, Félix différant toujours, ſous divers prétextes, le jugement de cette affaire. Porcius Feſtus, ſucceſſeur de Félix, propoſa à Paul de le faire conduire à Jéruſalem, & de le juger dans cette ville. Paul, qui ſçavoit que les Juifs avoient deſſein de lui dreſſer des embuches ſur la route pour le tuer, en appella à Céſar. Quelques jours après, il plaida encore ſa cauſe devant le roi Agrippa & la reine Bérénice, & s'embarqua enſuite pour l'Italie. Le vaiſſeau qu'il montoit fut accueilli d'une violente tempête qui conſterna tout l'équipage; mais Paul annonça qu'aucun de ceux qui étoient ſur le vaiſſeau ne périroit, & qu'on perdroit ſeulement le vaiſſeau. En effet, étant arrivé aſſez près du port de l'iſle de Malte, le vaiſſeau ſe briſa contre un écueil; mais tous les gens de l'équipage gagnerent le port, partie à la nage, partie ſur les planches du vaiſſeau.

Ils furent accueillis avec beaucoup d'humanité par les habitants de l'iſle, qui allumerent du feu pour les ré-

chauffer. Paul ayant mis un tas de ſarments dans le feu, la chaleur en fit ſortir une vipere qui s'attacha à ſa main; ce que voyant les Maltois, ils ſe dirent entr'eux: „ Cet „ homme eſt ſûrement un homicide qui, après s'être „ ſauvé des eaux, eſt encore pourſuivi par la vengean„ ce divine." Paul ſecoua la vipere dans le feu, & n'en reçut aucun mal. Les inſulaires s'attendoient à chaque moment de le voir enfler & crever; mais, lorſqu'ils virent qu'il ne reſſentoit aucune atteinte de la morſure de cette bête, ils le regarderent comme un dieu. Pendant le ſéjour que Paul fit à Malte, il guérit un grand nombre de malades. En étant parti au bout de trois mois, il arriva enfin à Rome, l'an 61, & y demeura priſonnier, ſur ſa parole, l'eſpace de deux ans. Ici finiſſent les Actes des Apôtres, dont nous avons extrait cet article. On ne ſçait pas préciſément ce que fit depuis S. Paul, juſqu'à ſa mort. Les uns diſent qu'étant ſorti de Rome, il alla en Eſpagne. Les autres prétendent qu'il alla viſiter les égliſes d'Aſie & de Gréce. Quoi qu'il en ſoit, étant de retour à Rome avec S. Pierre, il eut la tête tranchée, l'an 65 de J. C.

S. Paul nous a laiſſé quatorze Epîtres, qui font partie des Livres canoniques du nouveau Teſtament, & qui renferment les préceptes les plus ſublimes & les plus importantes vérités de la Religion. Quelques anciens ont douté que l'Epître aux Hébreux fût véritablement de S. Paul, parce qu'elle ne porte pas le nom de cet apôtre; mais on n'en doute plus aujourd'hui.

Nous nous ſommes étendus avec plaiſir ſur les actions de cet illuſtre héros du Chriſtianiſme, qui nous ont paru propres à faire connoître au commun des lecteurs le caractere noble & la grande ame de S. Paul. Après avoir donné de longs articles aux hiſtoires, quelquefois extravagantes, ſouvent incertaines de certains fondateurs de ſectes idolâtres, nous nous ſerions reproché de paſſer legérement ſur la vie d'un ſi grand apôtre.

PAULIANISTES: hérétiques du troiſieme ſiécle. Ils ne croyoient Jeſus-Chriſt qu'un pur homme, & ne baptiſoient point au nom des trois Perſonnes: auſſi leur baptême fut-il déclaré nul au concile de Nicée,

qui les condamna. Paul de Samoſate, homme très-diſſolu, avoit été leur chef; d'où leur vint le nom de *Pauliniſtes*.

PAULICIENS : hérétiques qui étoient une branche de la ſecte des Manichéens. Ils furent ainſi nommés, parce qu'ils avoient à leur tête un certain Paul qui, dans le ſeptieme ſiécle, les raſſembla, & en fit une ſociété particuliere. Ces hérétiques devinrent très-puiſſants en Aſie, par la protection de l'empereur Nicéphore. Ils avoient une horreur extrême de la croix; & ils faiſoient les outrages les plus indignes à toutes celles qu'ils rencontroient; ce qui n'empêchoit pas qu'étant malades, ils ne ſe fiſſent appliquer une croix ſur la partie affligée, croyant, par ce moyen, recouvrer la ſanté. Mais, lorſqu'ils étoient guéris, ils briſoient cette même croix qu'ils regardoient comme l'inſtrument de leur guériſon. L'impératrice Théodora, tutrice de Michel III, les fit pourſuivre avec la derniere rigueur, en 845; & l'on en fit alors périr plus de cent mille : le reſte ſe refugia chez les Saraſins. Cependant ils remuerent encore vers la fin du neuvième ſiécle, & réſiſterent, pendant quelque-temps, aux armes de l'empereur Baſile le Macédonien.

PAULINS. Ce nom fut donné à certains hérétiques de la Bulgarie, qui préféroient S. Paul à J. C. & qui adminiſtroient le baptême, non pas avec de l'eau, mais avec du feu.

PAVORIENS : ſurnom que les Romains donnoient à la plûpart des Saliens ou prêtres de Mars, du latin *pavor*, la peur, qui eſt un des principaux effets que produit le dieu de la guerre. Les poëtes avoient perſonnifié, & même déifié cette paſſion, ſous le nom de *Pavor*. Ils ſuppoſoient que ce Pavor avoit été compagnon de Mars, & mis enſuite au nombre des dieux.

PAWORANCES. C'eſt le nom que les habitants de la Virginie donnent à leurs autels.. „ Ces peuples, „ dit l'auteur de l'Hiſtoire de la Virginie, élevent des „ autels par-tout où il leur arrive quelque choſe de re„ marquable.... Mais il y a un autel qu'ils honorent „ préférablement à tous les autres. Avant l'entrée des „ Anglois en Virginie, ce fameux autel étoit dans un

„ lieu que les Virginiens appelloient *Ultamuſſak*. On „ voyoit là le principal temple du pays ; & ce lieu étoit „ le ſiége métropolitain des prêtres. On y voyoit auſſi „ trois grandes maiſons, chacune de ſoixante pieds de „ longueur, & toutes remplies d'images. Ils conſer- „ voient les corps de leurs rois dans ces maiſons reli- „ gieuſes, pour leſquelles les naturels du pays avoient „ un ſi grand reſpect, qu'il n'étoit permis qu'aux rois „ & aux prêtres d'y entrer. Le peuple n'y entroit ja- „ mais, & n'oſoit même approcher de ces ſanctuaires „ qu'avec la permiſſion des premiers. Le grand autel „ étoit d'un cryſtal ſolide, de trois ou quatre pouces „ en quarré.... Le cryſtal étoit ſi tranſparent, qu'on „ pouvoit voir au travers le grain de la peau d'un hom- „ me. Avec cela, il étoit d'un poids ſi prodigieux, que, „ pour le dérober à la vue des Anglois, ils furent obli- „ gés de l'enfouir dans le voiſinage, ne pouvant le trai- „ ner plus loin.

Les Virginiens, ajoûte le même auteur, „ reſpectent „ beaucoup un petit oiſeau qui répéte continuellement „ le mot *paworance*, (parce que c'eſt le nom qu'ils „ donnent à leurs autels.) Ils diſent que cet oiſeau eſt „ l'ame d'un de leurs princes ;... qu'un Indien... ayant „ tué un de ces oiſeaux, ſa témérité lui coûta cher. Il „ diſparut peu de jours après, & l'on n'entendit plus „ parler de lui... Lorſqu'en voyage ils ſe trouvent près „ d'un paworance, ou autel, ils ne manquent pas „ d'inſtruire les jeunes gens qui ſe rencontrent avec „ eux de l'occaſion qui l'a fait bâtir, & du temps au- „ quel la choſe fut faite. Ils les exhortent à rendre à „ l'autel le reſpect qui lui eſt dû."

PAUSAIRES. Les Romains donnoient ce nom à ceux qui, dans les pompes ou proceſſions d'Iſis, étoient chargés du ſoin de régler les pauſes.

PAUSUS : divinité payenne ! qui prédiſoit au loiſir & au repos, comme ſon nom le témoigne aſſez.

PAUVRES DE LYON. *Voyez* VAUDOIS.

Pauvres de la Mere de Dieu des Ecoles pieuſes, congrégation de clercs réguliers, autrement nommée *la congrégation Pauline*, fut inſtituée par un gentilhomme

Eſpagnol, nommé *Joſeph Caſalauz*, né à Paraite de la Sal, au royaume d'Aragon, le 11 Septembre 1556.

Pauvres volontaires. Il ſe forma, vers la fin du quatorzieme ſiécle, un ordre de religieux qui prirent ce nom; mais cet ordre eſt aboli depuis long-temps.

PAYENS. Les Idolâtres & les Gentils furent ainſi appellés, du mot latin *pagus*, bourg, village; d'où l'on forme *paganus*, payen; parce que l'empereur Conſtantin, ayant embraſſé la Religion Chrétienne, porta des édits qui obligeoient tous les idolâtres de ſe retirer à la campagne dans les bourgs & villages, & leur défendoit tout exercice de l'idolâtrie dans l'enceinte des villes.

PÉCHÉ: tranſgreſſion de la Loi de Dieu. Les Chrétiens diſtinguent pluſieurs ſortes de péchés. Les principaux ſont le péché originel, le péché actuel, mortel, ou véniel.

1. *Le péché originel* eſt celui qui fut commis par le premier homme, dans le paradis terreſtre. Il eſt appellé Originel, parce qu'il s'eſt tranſmis à tous les hommes, & qu'ils l'apportent tous en naiſſant: de-là les inclinations corrompues, ce penchant ſecret qui nous porte au mal: de-là les miſeres de la condition humaine, qui, ſelon le raiſonnement de S. Auguſtin, ſembleroient accuſer Dieu d'impuiſſance ou d'injuſtice, ſi les hommes naiſſoient innocents. Jeſus-Chriſt a été exempt du péché originel, parce qu'il n'eſt point né par la voie ordinaire de la génération. L'Egliſe croit auſſi que la ſainte Vierge, par un privilége ſpécial, n'a point été ſouillée de la tache originelle. C'eſt cette éminente prérogative qu'elle célébre dans la fête de l'immaculée Conception; ce que l'Egliſe n'a pas encore abſolument décidé. *Voyez* Proſp. Card. Lambert. *de Feſtis.* Le ſacrement de Baptême efface le péché originel, c'eſt-à-dire qu'il nous remet la coulpe & la peine que ce péché mérite; mais il ne détruit pas la concupiſcence qui en eſt l'effet.

Péché mortel. C'eſt un violement de la Loi de Dieu, en quelque choſe de conſidérable, & avec un plein conſentement. Ce péché eſt appellé Mortel, parce qu'il

donne la mort à l'ame, en la privant de la grace de Dieu, & la rend digne d'un châtiment éternel. (Consultez sur cette matiere les catéchismes & les casuistes.)

Péché philosophique. Quelques novateurs ont ainsi appellé les péchés commis par ceux qui n'ont point la connoissance de Dieu, ou qui ne pensent point à Dieu: tels sont les infideles & les pécheurs endurcis. Ils ont prétendu que les péchés, que faisoient ces sortes de personnes, étoient à la vérité un mal moral, puisque c'étoient des actions contraires à la raison; mais qu'on ne pouvoit les qualifier d'offense de Dieu, parce que ceux qui les commettoient n'avoient point intention d'offenser cet Être suprême, puisqu'ils ne le connoissoient pas, ou qu'ils ne pensoient point à lui; par conséquent, que leurs péchés ne méritoient point un châtiment éternel. Cette opinion a été condamnée en 1690, comme fausse & erronée, par le pape Alexandre VIII; & l'assemblée du clergé de France, en 1700, en a porté le même jugement.

Péché véniel. Il est ainsi appellé, du mot latin *venia*, qui signifie *pardon*, parce qu'il est leger, qu'il ne prive point l'ame de la grace de Dieu, & qu'on en obtient aisément le pardon. Un plus long détail sur cet article n'est pas du ressort de notre ouvrage.

Péché contre le Saint-Esprit. C'est un péché que l'Ecriture dit ne devoir jamais être remis, ni dans ce monde, ni dans l'autre. Les théologiens n'expliquent pas bien précisément quelle est cette sorte de péché; mais il paroît qu'il en est de plusieurs sortes, comme sont l'opiniâtreté contre les vérités connues, l'impénitence finale, &c.

2. Les Abyssins regardent tous les péchés, que les jeunes gens peuvent commettre jusqu'à l'âge de vingt ans, comme des espiégleries d'enfant, que Dieu pardonne aisément à la foiblesse de l'âge.

Lorsqu'ils viennent se présenter à leurs prêtres pour recevoir l'absolution de leurs péchés, ils portent en main des branches d'olivier. Cette absolution se donnoit autrefois, dans leur pays, d'une maniere bien frivole. Le prêtre parcouroit l'église, portant en main un

encenſoir avec lequel il encenſoit les aſſiſtants qui crioient: „ J'ai péché ! j'ai péché ! " Après cette prétendue confeſſion, le prêtre récitoit quelques oraiſons qui paſſoient pour une abſolution. Cette eſpece de confeſſion parut encore trop rigoureuſe dans certains endroits. On trouva plus commode de ſe donner à ſoi-même l'abſolution. Voici comment l'on y procédoit : On mettoit dans un encenſoir de l'encens mêlé d'autres parfums ; on penchoit la bouche ſur la fumée, en diſant : „ J'ai péché ; " après quoi l'on ſe croyoit abſous de tous ſes péchés.

3. Les Siamois ſont perſuadés, dit le P. Tachard, que „ le métier des ſéculiers eſt de pécher, & que „ celui de leurs moines, ou Talapoins, eſt de ne point „ pécher, & de faire pénitence pour ceux qui péchent." Les Talapoins ont non-ſeulement adopté, mais encore inculqué au peuple cette opinion qui eſt très-avantageuſe pour eux ; car, s'ils font pénitence pour les autres, ils en ſont bien payés ; & leur goût pour cette pénitence lucrative eſt pouſſé ſi loin, qu'ils font même commettre des péchés aux ſéculiers, afin d'avoir beaucoup de pénitences à faire, &, par conſéquent, beaucoup d'aumônes à recevoir. Ainſi l'on peut dire, à la lettre, que leur cuiſine eſt fondée ſur les péchés du peuple ; & ce fonds eſt excellent : car la loi des Siamois eſt ſi ſévere & ſi minutieuſe, qu'il n'eſt guéres poſſible que les hommes les plus vertueux & les plus attentifs, avec la meilleure intention, ne la violent pluſieurs fois par jour.

PECTORAL : ornement du ſouverain pontife des Juifs, qui étoit placé ſur la poitrine. On l'appelle auſſi *rational*. Voyez PONTIFE. (*ſouverain*)

PÉGOMANCIE : eſpece de divination qui conſiſtoit à jetter des eſpeces de dés dans une fontaine. Si les dés s'enfonçoient dans l'eau, l'augure étoit des plus heureux ; s'ils ſurnageoient, c'étoit un fâcheux préſage.

PÉLAGIENS : hérétiques du cinquieme ſiécle. Ils prétendoient qu'Adam avoit été créé mortel ; que ſon péché n'avoit nui qu'à lui ſeul ; qu'il n'y avoit point de péché originel ; que les enfants peuvent être ſauvés

ſans qu'ils ſoient baptiſés ; que la mort, ou le péché d'Adam, n'eſt pas cauſe de la mort de tout le genre humain, ni la réſurrection de J. C. cauſe de la reſurrection générale ; que l'homme pouvoit vivre ſans pécher ; que ſon libre arbitre lui ſuffiſoit pour faire le bien ; qu'à ſtrictement parler il pouvoit ſe paſſer de la grace. Pélage, moine Anglois, & Céleſtius, auſſi moine de profeſſion, furent les auteurs de cette héréſie qui fut en peu de temps fort accréditée. Céleſtius, homme ſubtil & éloquent, n'étoit que le diſciple de Pélage qui, n'oſant prêcher lui-même ſon erreur, ſe ſervoit de lui pour la répandre & la faire goûter. Pluſieurs grands perſonnages s'éleverent contre cette héréſie ; mais nul ne l'a ſi bien confondue que S. Auguſtin. Elle fut condamnée dans un grand nombre de conciles.

PÉLERINAGE : voyage que l'on fait à quelque lieu de dévotion.

1. M. Fleury nous apprend quelle fut l'origine des pélerinages. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, „ on „ accouroit de tous côtés, dit cet auteur, aux tom„ beaux des ſaints, pour célébrer leur mémoire ; & „ ſouvent pluſieurs évêques s'y rencontroient. Un ſeul „ exemple peut faire juger du reſte. S. Paulin rapporte „ plus de vingt noms, tant de villes que de provinces „ d'Italie, dont les habitants venoient tous les ans, „ en grandes troupes, avec leurs femmes & leurs en„ fants, à la fête de S. Félix, le 14 de Janvier, nonobſ„ tant la rigueur de la ſaiſon ; & cela, pour un ſeul „ confeſſeur, dans la ſeule ville de Nole. Qu'étoit-ce „ par toute la Chrétienté ? Qu'étoit-ce à Rome, aux „ fêtes de S. Hyppolite, de S. Laurent, des apôtres „ S. Pierre & S. Paul ? On y venoit même de fort „ loin, & en tout temps. Ainſi ont commencé les pé„ lerinages. Dès le commencement du troiſieme ſiécle, „ quand S. Alexandre fut fait évêque de Jéruſalem, „ il étoit venu de Cappadoce viſiter les ſaints Lieux. „ Et véritablement, continue M. Fleury, c'étoit „ un des meilleurs moyens d'aider la piété par les ſens. „ La vue des reliques d'un ſaint, de ſon ſépulcre, de

„ ſa priſon, de ſes chaînes, des inſtruments de ſon „ martyre, faiſoit une toute autre impreſſion que d'en „ entendre parler de loin. Ajoûtez les miracles qui s'y „ faiſoient fréquemment, & qui attiroient même les „ infideles, par l'interêt preſſant de la vie & de la „ ſanté. Chacun ſçait qu'un des premiers effets de la „ liberté du Chriſtianiſme, fut le ſoin que prit ſainte „ Helene d'honorer les ſaints Lieux de Jéruſalem & „ de toute la Terre ſainte. Les pélerinages y furent „ depuis encore plus fréquents qu'auparavant. Lorſ- „ qu'une croix de lumiere parut en plein midi à Jéru- „ ſalem, ſous l'empereur Conſtantin, il y avoit une „ infinité de pélerins de tous les pays du monde, qui „ furent témoins de ce miracle. S. Jérôme, témoin „ oculaire, aſſure qu'en tout temps on y voyoit un „ grand concours de toutes nations, même des doc- „ teurs & des évêques. Ces voyages n'étoient pas dif- „ ficiles, à cauſe de la grande étendue de l'Empire „ Romain, par la commodité de ſa ſituation tout au- „ tour de la Méditerranée, & par les grands chemins „ que l'on y avoit dreſſés de tous côtés pour le paſſage „ des armées & des voitures publiques. Ce n'étoit pas „ une grande entrepriſe, d'aller d'Eſpagne ou de Gaule „ en Egypte, en Paleſtine ou en Aſie."

„ Les vœux & les pélerinages, dit M. de Thiers, „ que l'on fait aux tombeaux des martyrs & des autres „ ſaints, aux égliſes, aux chapelles, & aux autres lieux „ de dévotion, ſont d'une grande antiquité, & autori- „ ſés par le témoignage des Peres & des autres Écri- „ vains eccléſiaſtiques. Mais, de s'imaginer qu'on ne „ ſçauroit être parfait ſans faire des pélerinages aux „ Lieux ſaints, ou que, parce qu'on fait des pélери- „ nages aux Lieux ſaints, & qu'on y offre des vœux „ & des prieres, on obtiendra de Dieu ce qu'on lui „ demandera par l'interceſſion des ſaints qu'on y récla- „ me, on ſera délivré certainement des maux & des „ peines que l'on ſouffre, on ſera exempt de péché, „ on mourra dans la grace de Dieu, & on ſera ſauvé, „ quoiqu'on mene une vie commune... c'eſt une erreur „ groſſiere."

Le pélerinage le plus célébre, parmi les Chrétiens, étoit autrefois celui de la Terre ſainte. Il donna naiſſance aux croiſades. (*Voyez* CROISADES.) Le voyage de Rome eut enſuite la vogue. Il fut un temps où l'on ne croyoit pas pouvoir être ſauvé ſi l'on n'alloit dans cette capitale du Monde Chrétien viſiter les tombeaux des apôtres. Les peres racontoient à leurs enfants les aventures de leurs voyages, & leur inſpiroient le deſir de les imiter. Les femmes quittoient leurs maris, les moines leurs couvents, pour faire cette pieuſe caravane. Il eſt probable qu'ils n'en revenoient pas meilleurs; & les abus viſibles de ces courſes donnerent lieu au proverbe : „ On ne s'amende pas pour aller à „ Rome." S. Jacques le Majeur, dont on prétend que les reliques ſont à Compoſtelle, dans la province de Galice, en Eſpagne, attira auſſi un prodigieux concours de pélerins. Voici comment s'exprime l'abbé de Vayrac ſur le fameux pélerinage de ſaint Jacques en Galice : „ S. Jacques, patron de toute l'Eſpagne, repoſe depuis neuf cent ans dans la métropolitaine de Compoſtelle. La figure de ce ſaint apôtre eſt ſur le grand „ autel. C'eſt un petit buſte de bois, toujours éclairé „ de quarante ou cinquate cierges blancs... Les pélerins baiſent la figure par trois fois, & lui mettent „ leur chapeau ſur la tête, avec une dévotion reſpectueuſe. On voit dans l'égliſe une trentaine de lampes „ d'argent ſuſpendues & toujours allumées, & ſix grands „ chandeliers auſſi d'argent, de cinq pieds de haut, donnés par Philippe III. Tout autour de l'égliſe, on „ voit de belles plateformes de grandes pierres de taille, „ où l'on ſe promene; & au-deſſus on en voit une autre de même, où les pélerins montent & attachent „ quelque lambeau de leur habit à une croix de pierre „ qu'on y a élevée. Ils font encore une autre cérémonie qui n'eſt pas moins ſinguliere. Ils paſſent trois „ fois ſous cette croix, par un trou ſi petit, qu'ils ſont „ contraints de ſe gliſſer ſur l'eſtomac contre le pavé; „ de ſorte que ceux qui ont trop d'embonpoint ont „ beaucoup à ſouffrir. Cependant il faut qu'ils en paſſent par-là, s'ils veulent gagner l'indulgence qui y

„ eſt attachée." L'auteur des Délices de l'Eſpagne dit „ qu'on en a vu qui, ayant oublié de paſſer ſous la croix „ de pierre, ſont revenus ſur leurs pas, de plus de cinq „ cent lieues, pour cette pieuſe cérémonie." Il y a, dans l'égliſe de S. Jacques de Compoſtelle, une chapelle qui appartient aux pélerins François.

2. La loi de Mahomet ordonne aux Muſulmans d'aller, une fois dans leur vie, en pélerinage à la Mecque, qui eſt regardée comme le centre du Mahométiſme. Mais les riches peuvent aiſément s'exempter d'un voyage ſi long & ſi pénible. Il leur eſt permis de le faire faire par un autre, pourvu qu'ils en paient la dépenſe, qui eſt conſidérable. Mahomet n'eſt pas le ſeul ni le premier qui ait illuſtré la Mecque. On prétend que c'eſt dans ce lieu qu'eſt placé le tombeau du patriarche Abraham. La plûpart des Mahométans croient que ce fut là qu'il ſe mit en devoir d'immoler ſon fils Iſaac. Si l'on en croit Nicolas de Damas, le fameux chêne de Mambré, ſous lequel Abraham converſa avec les trois anges, étoit ce qui attiroit à la Mecque ce concours des peuples voiſins, Payens, Juifs & Chrétiens. Nous apprenons d'Euſebe & de S. Jérome que, de leur temps, ce lieu étoit fort célébre par le grand nombre de perſonnes qui s'y rendoient par dévotion. La Mecque, devenue le berceau de la religion Mahométane, n'a fait qu'acquérir un nouveau luſtre. Elle voit arriver, tous les ans, des caravanes nombreuſes de pélerins qui viennent dans ce ſanctuaire de leur religion, rendre leurs hommages à Mahomet. Une des plus belles caravanes de tout l'Orient, eſt celle qui part du Caire. L'intendance de tout ce qui concerne cette caravane eſt confiée aux Bachas d'Egypte. Ce ſont eux qui choiſiſſent l'eſcorte qui accompagne ordinairement la caravane, pour la défendre des inſultes des brigands. Ils en nomment auſſi les principaux officiers. C'eſt à leurs frais qu'on fabrique le riche pavillon & les magnifiques tapiſſeries deſtinées pour orner la grande Moſquée de la Mecque.

La caravane eſt toujours diviſée en deux troupes. La premiere eſt compoſée des pélerins du Caire, de Conſtantinople, de Damas, & de pluſieurs autres endroits.

Les habitants de la Barbarie, depuis Maroc jusqu'à Tripoli, composent la seconde troupe. Elle part du Caire un jour plus tard que la premiere; &, comme la marche est réglée, il y a toujours entre les deux caravanes la distance d'une journée de chemin. Au retour, l'ordre est changé; & ce sont les Barbaresques qui marchent devant. La crainte qu'ont les Turcs que les habitants de la Barbarie ne s'emparent de la Mecque, les porte à prendre cette précaution. Ils se rappellent une ancienne prophétie qui annonce que la Mecque tombera un jour au pouvoir des Magarbins, ou Occidentaux; &, quoique cette prédiction paroisse plutôt convenir aux Européens, ils l'appliquent cependant aux Barbaresques, parce qu'ils sont Mahométans.

Ce n'est pas la dévotion seule qui anime ces caravanes. Le desir du gain fait entreprendre à la plûpart des pélerins ce pénible voyage. Ils portent à la Mecque des marchandises de leur pays, dont ils font commerce lorsqu'ils sont arrivés dans cette ville: c'est pourquoi il leur faut une bonne escorte pour défendre leurs richesses du pillage. Toutes les troupes du Grand-Seigneur, qui se trouvent en Egypte, sont destinées pour les accompagner. Celui qui les commande se nomme l'*Emir-Hadge*, ou Prince des Pélerins. C'est toujours quelque grand seigneur, qui mene à sa suite, outre l'escorte ordinaire, quatre ou cinq cent cavaliers entretenus à ses dépens. Il reçoit du Grand-Seigneur cent mille écus pour cette commission. Mais le profit, que cet emploi lui donne lieu de faire, se monte bien plus haut. Il retire des sommes immenses du débit des vivres & des provisions qu'il fait conduire sur la route. Il loue des chameaux aux marchands, pour voiturer leurs marchandises; ce qui lui procure encore un gain considérable. Il reçoit en outre un grand nombre de riches présents de la part des pélerins. Dès le moment qu'il part du Caire, il jouit d'une autorité souveraine, qui dure pendant tout le temps du voyage. Il peut disposer à son gré de la vie de tous les pélerins; &, lorsqu'il est de retour, on ne fait jamais aucune recherche sur sa conduite.

Quelques jours avant que la caravane ſe mette en marche, l'Emir Hadge, accompagné de ſes parents, de ſes amis, & ſuivi des troupes qui doivent compoſer l'eſcorte, ſe rend au château du Bacha. On le reçoit dans la ſale du Divan, où ſe trouvent raſſemblées près de trois mille perſonnes. On lit d'abord à haute voix l'acte par lequel le Grand-Seigneur a donné à l'Emir le commandement de la caravane. On fait enſuite la lecture d'un autre acte par lequel il eſt atteſté que le chef de la caravane a reçu du Bacha, dans la ſale même du Divan, le pavillon deſtiné pour la Mecque, le nombre de bourſes que le Sultan a coûtume d'envoyer à la ville ſainte, & la ſomme que Sa Hauteſſe accorde à l'Emir, pour la dépenſe du voyage & l'entretien des troupes de l'eſcorte. Le Bacha fait enſuite préſent à l'Emir-Hadge d'une veſte de drap, doublée de ſamour. Les officiers de ce ſeigneur, & les chefs de l'eſcorte, ont auſſi part à la libéralité du Bacha, qui leur diſtribue pluſieurs autres veſtes d'un moindre prix. L'Emir-Hadge reçoit encore du Bacha pluſieurs proviſions de bouche, comme du ſucre, du ritz, du caffé. Mais, à ſon retour, il paie bien les préſents du Bacha, auquel il rapporte les plus précieuſes marchandiſes de l'Inde. Après cette cérémonie, l'Emir-Hadge ſort du château, & traverſe toute la ville, revêtu de la veſte qu'il a reçue du Bacha, & précédé du magnifique pavillon qu'on porte devant lui. La caravane l'attend hors de la ville, dans une plaine, autour d'un petit lac formé par les débordements du Nil. Arrivé ſous ſes tentes, l'Emir traite magnifiquement les ſeigneurs qui l'ont ſuivi. La veille du départ & la nuit qui le ſuccede ſont conſacrés à la joie & aux feſtins. Les amis des pélerins viennent leur dire adieu, &, dans cette occaſion, étalent toute la magnificence que comporte leur état. Les femmes même, en faveur de cette fête, ſortent de l'eſclavage où elles ſont renfermées, & ſe rendent dans la plaine où la caravane eſt raſſemblée; mais elles ſont portées dans des litieres bien fermées. Sur le point d'entréprendre un ſi long voyage, incertains du retour, les pélerins s'enyvrent de plaiſirs, pour

pour ſe préparer aux fatigues qui les attendent, & embraſſent leurs amis, comme ne devant plus les revoir. Le lendemain, il rentre dans le Caire plus de cinquante mille perſonnes. Ce nombre, joint à celui des pélerins, qui eſt ordinairement de quarante mille, peut donner une idée de la multitude prodigieuſe qui ſe trouve raſſemblée pour cette fête.

Le 29 de la lune qui ſuit celle de Ramadan, la caravane ſe met en marche. Elle a coûtume de partir, tous les matins, quatre ou cinq heures avant le jour, & continue ſa route juſqu'à deux heures après midi. Mais ſouvent, pour éviter les incommodités des chaleurs exceſſives, elle marche pendant toute la nuit. L'ardeur de ce climat eſt ordinairement tempérée, pendant l'été, par un vent de nord très-frais. On a ſoin d'élever beaucoup les tentes du côté qui eſt expoſé à ce vent; &, par ce moyen, il rafraîchit l'eau qu'on porte renfermée dans des vaſes, & l'empêche de ſe corrompre. Mais ſi, par malheur, il arrive que ce vent du nord ne ſouffle pas, l'air brûlant qu'on reſpire répand la mortalité ſur la caravane. Quelquefois il s'éleve un vent de midi qui roule des tourbillons de ſable, ſous leſquels les hommes & les bêtes ſont enſevelis. On remarque que les corps de ces malheureux, que le ſable a étouffés, ſont enſuite tellement deſſéchés par le ſoleil, & deviennent ſi legers, que ſouvent, lorſque les caravanes paſſent par le même chemin, s'il arrive qu'un pélerin marche ſur le bout du pied d'un de ces cadavres, il ſe leve à l'inſtant à ſa rencontre, & le frape au viſage.

Outre les fatigues & les dangers que les pélerins ont à eſſuyer pendant le cours de ce voyage, ils ont encore de prodigieuſes dépenſes à faire. Pendant l'eſpace de cent jours qu'ils ſont en marche, il leur faut des voitures pour leur commodité & pour le tranſport de leurs proviſions qui ſont en grande quantité; car il ne ſe préſente ſur la route aucune ville, à l'exception de Médine; encore n'y paſſe-t-on qu'en revenant. Il faut donc qu'ils portent avec eux de l'eau & du bois, outre les vivres ordinaires. Si les Arabes apportent quelques denrées à la caravane, ils les vendent exceſſivement

cher. A peine, dans l'eſpace de trois ou quatre jours, peut-on trouver une fois de l'eau. Lorſqu'il s'agit d'acheter à la Mecque de nouvelles proviſions pour le retour, on les paie trois fois plus qu'elles ne coûteroient au Caire, parce que des caravanes ſi nombreuſes ne peuvent manquer d'amener la cherté ſur leur paſſage. Les pélerins ne ſe contentent pas même des frais néceſſaires : ils ont l'ambition de briller, dans ce voyage, plus que ne le permettent leurs facultés. Ils font de grandes aumônes à une troupe de pauvres qui ſuivent la caravane & vivent à ſes dépens. Ils emportent avec eux de riches préſents deſtinés pour le temple de la Mecque & pour l'Emir-Hadge. La Mecque poſſede, il eſt vrai, de grands revenus, qui doivent être employés à ſoulager les pélerins; mais l'avarice des adminiſtrateurs & de l'Emir-Hadge s'oppoſe à cette pieuſe deſtination.

Pour que les Turcs, naturellement œconomes & ménagers, entreprennent un voyage ſi diſpendieux, il faut, ſans doute, qu'ils ſoient animés par un motif de religion bien puiſſant : auſſi, dès l'enfance, a-t-on ſoin d'inſpirer à tous les Mahométans le deſir de faire ce fameux pélerinage; & rien n'eſt capable de ralentir, à cet égard, leur zéle & leur dévotion. Les femmes même entreprennent ce voyage avec leurs maris. Quelquefois elles ſe mettent en marche toutes ſeules; & les Turcs, ſi délicats ſur la bienſéance du ſexe, ſouffrent l'irrégularité de cette conduite en faveur du motif. Les femmes, il eſt vrai, font ce voyage avec toute la décence poſſible. Celles qui ſont riches ſe font porter dans des litieres. Quelques-unes ſont aſſiſes dans des eſpeces de cages couvertes qu'on ſuſpend aux deux côtés d'un chameau. Les femmes du commun vont ſimplement montées ſur des chameaux, & n'ont que leur voile pour ſe dérober aux rayons brûlants du ſoleil & aux avides regards des hommes; mais, en général, on veille avec le plus grand ſoin, pendant tout le voyage, ſur l'honneur des perſonnes du ſexe; & jamais il n'arrive qu'elles reçoivent la plus legere inſulte.

Les chameaux, qui portent la caravane, ſont tous

peints en jaune. Leur tête eſt ornée de plumes rouges d'autruche. Ils portent de chaque côté une petite banniere; & leurs harnois ſont ſemés de divers coquillages. Le ſecond & le troiſieme de chaque brigade portent de longues ſonnettes de chaque côté. Tous ont ſous la ſelle un gros tapis dont on ſe ſert pour les couvrir pendant la nuit. L'Emir-Hadge & les pélerins riches parent leurs chameaux de divers ornements qui les diſtinguent; mais ceux qui portent les préſents qu'on envoie à la Mecque ſont le plus magnifiquement décorés. On remarque ſurtout le chameau ſur lequel eſt placé le grand pavillon qu'on appelle *mahmel*, ou couverture du tombeau de Mahomet & d'Abraham. La baſe de ce pavillon eſt quarrée & s'éleve en pyramide. Il eſt orné d'une riche broderie d'or ſur un fond vert. Le chameau, choiſi pour tranſporter ce précieux pavillon, eſt exprès élevé pour ce noble uſage. Il eſt peint en jaune comme les autres. La trouſſe ſuperbe qui le couvre lui deſcend juſqu'aux pieds. Il n'a rien de découvert que la tête, le col & la croupe, & chacune de ſes parties a ſon ornement particulier. Cet heureux chameau eſt regardé comme ſacré, après qu'il a été employé à cette fonction; & l'on ſe feroit un ſcrupule de le faire ſervir à des travaux profanes.

La caravane emploie ordinairement trente-huit jours à ſe rendre à la Mecque; mais elle eſt quelquefois attaquée par les Arabes vagabonds qui exercent leur brigandage dans ces déſerts. Cet accident eſt cauſe qu'elle arrive un ou deux jours plus tard. Pour le prévenir, on fait porter ſur des chameaux quelques petits canons qui épouvantent les Arabes & les empêchent d'approcher; mais leur uſage ordinaire eſt de donner le ſignal pour décamper.

La caravane de Damas ſe réunit à celle du Caire, à Bedder, lieu diſtant de la Mecque ſeulement de ſix journées. Elles achevent enſemble le voyage; &, lorſqu'elles ſont arrivées à la ville ſainte, elles s'y repoſent pendant trois jours, en attendant les autres caravanes qui viennent par mer, des Indes, & par terre, de différents endroits de l'Aſie. Toutes ces caravanes, ſe trou-

vant raſſemblées, ſe rendent, un certain jour, ſur la montagne d'Araſat, à ſix lieues de la Mecque, où ils croient qu'Abraham offrit à Dieu le ſacrifice de ſon fils Iſaac. La fête qu'ils célébrent dans cet auguſte lieu ſe nomme *Korban-Bairam*, ou le ſecond Bairam; mais les Arabes l'appellent *je al Korban je al Adha*, c'eſt-à-dire la Fête du Sacrifice, parce que, dans ce jour, on immole une multitude prodigieuſe d'animaux de toute eſpece.

C'eſt dans ce lieu que les pélerins ſe raſent la tête & le viſage, & prennent le bain. Après avoir fait leurs prieres, ils s'en retournent à la Mecque: ils viſitent la maiſon d'Abraham, qu'on appelle *la Kaaba*, & les autres lieux conſacrés par la dévotion des Mahométans. On place dans la grande Moſquée le pavillon nouvellement apporté du Caire, & on en retire le vieux qu'on remet entre les mains de l'Emir-Hadge. Ce ſeigneur avoit coûtume autrefois de le porter à Conſtantinople & de le préſenter au Grand-Seigneur, qui le faiſoit couper en pluſieurs morceaux, qu'il diſtribuoit aux princes Mahométans & aux grands de ſa cour; mais, depuis long-temps, les Emirs ſe ſont emparés de cette dépouille précieuſe, dont ils vendent les morceaux aux pélerins à un prix exceſſif.

La ville de la Mecque n'étant pas aſſez grande pour contenir une multitude ſi prodigieuſe d'étrangers avec leurs équipages, les caravanes ſont obligées de camper aux environs de la ville, & ſéjournent ſous des tentes pendant l'eſpace de neuf à dix jours. Il ſe tient une foire des plus conſidérables du monde; & le commerce qui s'y fait eſt prodigieux. On admire ſur-tout le ſilence & la tranquillité qui regnent dans ce concours étonnant de marchands & de pélerins.

Lorſque l'Emir-Hadge juge qu'il eſt temps de partir, il fait donner un ſignal pour avertir les pélerins de ſe préparer au départ. S'il ſe trouve quelques riches marchands qui n'aient pas encore eu le temps de terminer leurs affaires, l'Emire leur vend bien cher quelques jours de délai qu'il leur accorde. La caravane, en s'en retournant, paſſe par Médine. C'eſt-là que les pélerins rendent

leurs hommages au tombeau de Mahomet, auquel ils font de riches préſents.

Lorſqu'après tant de peines & de dangers encourus dans un voyage de cent jours, la caravane approche enfin du Caire, les parents & les amis des pélerins viennent à leur rencontre dans le même endroit où ils reçu leurs adieux, & célébrent leur retour par les mêmes réjouiſſances que leur départ. A peine peuvent-ils les reconnoître, tant ils ſont défigurés par la fatigue, & brûlés par l'ardeur du ſoleil. Les pélerins, à leur retour, prennent le titre de Hadge, qui ſignifie Pélerin. Ils s'en font honneur comme d'un titre glorieux, & n'oublient jamais de le mettre à la tête de leurs noms, & ſignent toujours Hadge Mahomet, Hadge Muſtapha. Ils jouiſſent, dans leurs familles, des diſtinctions les plus flateuſes. On les reçoit par-tout avec honneur, & on a ſoin d'orner exprès les maiſons, où ils doivent entrer, & le peuple les regarde comme des ſaints; mais cette vénération populaire n'eſt pas trop bien fondée. On remarque communément que les Pélerins, au retour de leur voyage, ſont plus méchants qu'ils n'étoient auparavant. Il y a même un ancien proverbe qui dit: „Gardez-„ vous d'un homme qui a fait une fois le pélerinage de la „ Mecque. S'il le fait deux fois, évitez tout démêlé avec „ lui; mais gardez-vous de reſter dans ſon voiſinage, „ s'il a fait trois fois ce voyage."

Il ſemble que, proportion gardée, on devroit auſſi avoir quelques égards pour les pauvres chameaux qui ont ſervi à la caravane. Cependant, dès qu'ils ſont arrivés, on les envoie ſans pitié mourir de faim dans les ſables, parce qu'on n'en peut plus tirer aucun ſervice.

PÉNATES: dieux domeſtiques & tutelaires des anciens Romains, ainſi nommés, du latin *penu* qui ſignifie la proviſion de la maiſon, & le lieu où elle ſe garde. On les confond ordinairement avec les dieux Lares. *Voyez* LARES.

PÉNIE, c'eſt-à-dire *Pauvreté*. Les anciens, qui faiſoient des dieux de tout, avoient auſſi diviniſé la Pauvreté. On peut croire que, dans leur ſiécle, ainſi que dans le nôtre, cette divinité n'avoit pas beaucoup d'a-

dorateurs. Elle en avoit cependant, ſur-tout à Gadara, où elle étoit honorée d'un culte ſpécial. On la regardoit comme la mere de l'induſtrie & des arts; &, ſous cet aſpect elle méritoit ſans doute plus d'honneurs que l'aveugle dieu des richeſſes. On avoit fait à la Pauvreté une généalogie comme aux autres divinités. Il n'y a, ſur cette matiere, rien de ſatisfaiſant que l'allégorie de Platon, qui faiſoit l'Amour fils de la Pauvreté, parce que le propre de l'Amour eſt de demander toujours, &, lors même qu'il jouit, de deſirer encore quelque choſe.

PÉNIN. On a trouvé ſur une colomne dreſſée au haut de la montagne du Petit-Saint-Bernard, la figure d'un jeune homme nud, avec cette inſcription: *Lucius Lucilius deo Penino optimo maximo donum dedit.* c'eſt-à dire: „ Lucius Lucilius a élevé ce monument au dieu „ Penin très-bon & très-grand." On ne ſçait pas préciſément quel eſt ce dieu Pénin. Les uns prétendent que c'eſt le ſoleil: les autres veulent que ce ſoit Jupiter.

PÉNITENCE. On peut regarder la pénitence comme ſacrement, ou comme vertu. Pour ce qui regarde la Pénitence conſidérée comme ſacrement, *Voyez* CONFESSION, CONTRITION, ABSOLUTION.

La pénitence, comme vertu, eſt un ſentiment de douleur & de regret des péchés que nous avons commis, qui nous porte à mortifier notre corps pour les expier.

On appelle *pénitence* la peine que les confeſſeurs impoſent pour la ſatisfaction des péchés dont on s'eſt accuſé.

1. Pour faire connoître au lecteur quelle étoit autrefois la ſévérité de la primitive Egliſe dans l'impoſition des pénitences, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce que dit M. Fleury ſur cette matiere, dans ſon Traité ſur les Mœurs des Chrétiens. On trouvera, à l'article CANONS PÉNITENTIAUX, quels étoient les crimes pour leſquels on impoſoit les pénitences dont nous allons parler, & quelle étoit la durée de la pénitence pour chaque crime. Nous allons décrire ici en quoi conſiſtoit cette pénitence.

Ceux qui, après avoir commis quelque grand crime,

vouloient en obtenir le pardon, alloient eux-mêmes demander la pénitence. „ On les recevoit avec une grande charité, mais accompagnée de diſcrétion. On leur faiſoit ſentir que c'étoit une grace qui ne devoit pas s'accorder facilement. On éprouvoit auparavant, par quelque délai, ſi leur retour étoit ſincere & ſolide. C'étoit à l'évêque à impoſer la pénitence. Il jugeoit ſi le pécheur y devoit être admis; combien elle devoit durer; ſi elle devoit être ſecrette ou publique; s'il étoit à propos, pour l'édification de l'Egliſe, qu'il fît même ſa pénitence publiquement. On n'admettoit pas facilement les jeunes gens à la pénitence, à cauſe de la fragilité de l'âge, qui faiſoit craindre que leur converſion ne fût pas ſolide. On tenoit auſſi pour ſuſpecte la converſion de ceux qui attendoient l'extrémité d'une maladie pour demander la pénitence; &, s'ils revenoient en ſanté, on les obligeoit d'accomplir la pénitence canonique. Pluſieurs faiſoient pénitence publique, ſans que l'on ſçut en particulier pour quels péchés ils la faiſoient; & pluſieurs faiſoient pénitence en ſecret, même pour de grands crimes, comme les femmes mariées, pour les adulteres inconnus à leurs maris, & les autres dont la pénitence publique auroit trop cauſé de ſcandale, ou à qui la publication de leurs crimes auroit pu faire perdre la vie. Mais il étoit ſi ordinaire de voir des Chrétiens jeûner, prier, veiller, coucher ſur la terre, même par ſimple dévotion, qu'il n'y avoit pas grand ſujet de s'informer pourquoi ils en uſoient ainſi...

Ceux à qui il étoit preſcrit de faire pénitence publique venoient, le premier jour de Carême, ſe préſenter à la porte de l'égliſe, en habits pauvres, ſales & déchirés; car tels étoient, chez les anciens, les habits de deuil, non-ſeulement chez les Juifs, mais chez les Grecs & les Romains, même à la fin du quatrieme ſiécle de l'Egliſe. Etant entrés dans l'égliſe, ils recevoient, de la main du prélat, des cendres ſur la tête, & des cilices pour s'en couvrir; puis demeuroient proſternés, tandis que le prélat, le clergé & tout le peuple faiſoient pour eux des prieres à genoux. Le prélat leur faiſoit une exhortation pour les avertir qu'il alloit les

chaſſer pour un temps de l'égliſe, comme Dieu chaſſa Adam du paradis pour ſon péché; leur donnant courage, & les animant à travailler, dans l'eſpérance de la miſéricorde de Dieu. Enſuite il les mettoit en effet hors de l'égliſe, dont les portes étoient auſſi-tôt fermées devant eux. Les pénitents démeuroient d'ordinaire enfermés, & occupés à divers exercices laborieux. On les faiſoit jeûner tous les jours, ou très-ſouvent, au pain & à l'eau, ou avec quelqu'autre ſorte d'abſtinence, ſelon leur péché, ſelon leurs forces & leur ferveur. On les faiſoit prier long-temps à genoux ou proſternés, veiller, coucher ſur la terre, diſtribuer des aumônes ſelon leur pouvoir. Pendant la pénitence, ils s'abſtenoient non-ſeulement des divertiſſements, mais encore des converſations, des affaires & de tout commerce, même avec les fideles, ſans grande néceſſité. Ils ne ſortoient que les jours de fête ou de ſtation, auxquels ils venoient ſe préſenter à la porte de l'égliſe; ce qu'ils obſervoient pendant quelque temps. Enſuite on les faiſoit entrer pour entendre les lectures & les ſermons, mais à la charge de ſortir avant les prieres; puis ils étoient admis à prier avec les fideles, mais proſternés; & enfin debout comme les autres. On les diſtinguoit encore d'une autre maniere du reſte des fideles, en les plaçant dans l'égliſe du côté gauche.

Il y avoit donc quatre ordres de pénitents; les *Pleurants*, les *Auditeurs*, les *Proſternés*, les *Conſiſtants*, c'eſt-à-dire ceux qui prioient debout; & tout le temps de la pénitence étoit diſtribué en ces quatre états. Nous les trouvons marqués depuis le temps de ſaint Grégoire Thaumaturge, vers l'an 260. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement étoit quatre ans entre les Pleurants, c'eſt-à-dire qu'il ſe trouvoit à la porte de l'égliſe aux heures de la priere, & demeuroit dehors, non pas ſous le veſtibule, mais dans la place, expoſé aux injures de l'air. Il étoit revêtu d'un cilice. Il avoit de la cendre ſur la tête, & ſe laiſſoit croître le poil. En cet état, il prioit les fideles qui entroient dans l'égliſe d'avoir pitié de lui; & de prier pour lui & en effet toute l'Egliſe prioit pour les pénitents, comme elle fait en-

core pendant le Carême. Les cinq années ſuivantes, il étoit au rang des Auditeurs. Il entroit à l'égliſe pour entendre les inſtructions ; mais il demeuroit ſous le veſtibule avec les catéchumenes, & en ſortoit avant que les prieres commençaſſent. De-là il paſſoit au troiſieme rang, & prioit avec les fideles, mais au même lieu, près de la porte, proſterné ſur le pavé de l'égliſe ; & il ſortoit avec les catéchumenes. Après qu'il avoit été ſept ans en cet état, il paſſoit au dernier, où il demeuroit quatre ans, aſſiſtant aux prieres des fideles, & priant debout comme eux, mais ſans qu'il lui fût permis d'offrir ni de communier. Enfin, les vingt ans de ſa pénitence étant accomplis, il étoit reçu à la participation aux choſes ſaintes, c'eſt-à-dire de l'Euchariſtie. Les quinze ans de l'adultere ſe paſſoient de même, à proportion. Il étoit quatre ans Pleurant, cinq ans Auditeur, quatre Proſterné, deux Conſiſtant ; & l'on peut juger par-là des autres ſortes de pécheurs.

Pendant tout le temps de la pénitence, l'évêque viſitoit ſouvent les pénitents, ou leur envoyoit quelque prêtre pour les examiner & les traiter diverſement, ſuivant leurs diſpoſitions, qu'il obſervoit avec grand ſoin. Il excitoit ou épouvantoit les uns ; il conſoloit les autres. Il proportionnoit les remedes aux ſujets & aux maladies ; car les prélats regardoient la diſpenſation de la pénitence comme une médecine ſpirituelle. Ils étoient perſuadés que la guériſon des ames demande pour le moins autant de ſcience, de conduite, de patience & d'application que la guériſon des corps, & que l'on ne peut détruire les habitudes vicieuſes que par un long-temps & par un régime très-exact. Ils prenoient garde de ne pas déſeſpérer les pécheurs par une dureté exceſſive qui leur donnât occaſion de retourner au ſiécle & à la vie payenne. Mais d'ailleurs ils réprimoient leurs impatiences ſçachant combien eſt nuiſible une abſolution prématurée. Ils n'accordoient la réconciliation parfaite qu'aux larmes & au changement effectif des mœurs, jamais à l'importunité, & beaucoup moins aux menaces. Il n'étoit pas facile d'intimider des prélats accoûtumés à réſiſter aux perſécutions des payens.

Leur maxime fondamentale étoit de travailler de tout leur pouvoir au ſalut des autres, mais de ne pas ſe perdre avec les incorrigibles. Le pénitent n'avançoit donc d'un degré à l'autre que par l'ordre du prélat.

„ Le temps ſeul ne décidoit pas de la pénitence ; mais on l'abbrégeoit s'il y en avoit quelque raiſon particuliere, comme la ferveur extraordinaire du pénitent, une maladie mortelle, ou une perſécution ; car, en ces rencontres, on avoit grand ſoin de ne les pas laiſſer mourir ſans ſacrements. Cette diſpenſe, qui abbrégeoit la pénitence réguliere, s'appelloit *indulgence* ; &, pendant les perſécutions, on l'accordoit ſouvent aux prieres des confeſſeurs priſonniers ou exilés. Si le pénitent mouroit pendant le cours de ſa pénitence, avant que d'avoir reçu l'abſolution, on ne laiſſoit pas d'avoir bonne opinion de ſon ſalut. On prioit pour lui, & l'on offroit le ſaint Sacrifice pour le repos de ſon ame.

Quand l'évêque jugeoit à propos de finir entiérement la pénitence, il le faiſoit d'ordinaire à la fin du Carême, afin que le pénitent recommençât à participer aux ſaints Myſteres, à la fête de Pâques. Le Jeudi ſaint, les pénitents ſe préſentoient à la porte de l'égliſe. Le prélat, après avoir fait pour eux pluſieurs prieres, les faiſoit rentrer, à la ſollicitation de l'archidiacre qui lui repréſentoit que c'étoit un temps propre à la clémence, & qu'il étoit juſte que l'Egliſe reçût les brebis égarées, en même temps qu'elle augmentoit ſon troupeau par les nouveaux baptiſés. Le prélat leur faiſoit une exhortation ſur la miſéricorde de Dieu & le changement qu'ils devoient faire paroître dans leur vie, les obligeant à lever la main pour ſigne de cette promeſſe. Enfin, ſe laiſſant fléchir aux prieres de l'Egliſe, & perſuadé de leur converſion, il leur donnoit l'abſolution ſolemnelle. Alors ils ſe faiſoient faire le poil ; quittoient leurs habits de pénitents, & recommençoient à vivre comme les autres fideles. Il y a eu ſans doute beaucoup de diverſité dans ces cérémonies extérieures, ſuivant le temps & les lieux ; mais elles revenoient toujours à la même fin, & étoient d'un grand effet pour faire ſentir l'énormité du péché & la difficulté de s'en relever, &

tenir dans le devoir ceux même qui avoient conſervé l'innocence. „ Si l'homme, dit S. Auguſtin, revenoit „ promptement au bonheur de ſon premier état, il re„ garderoit comme un jeu la chute mortelle du pé„ ché."

Si, pendant le cours de la pénitence, le pénitent retomboit dans un nouveau crime, il falloit la recommencer. Si l'on voyoit qu'il ne profitât point & qu'il ne changeât point de vie, on le laiſſoit en même état, ſans lui donner de ſacrements; & ſi, après avoir reçu l'abſolution, il retomboit encore dans un péché capital, il n'y avoit plus pour lui de ſacrements, car la pénitence publique ne s'accordoit qu'une fois. On ſe contentoit de prier pour lui, & de l'exhorter à ſe convertir & à eſpérer en la miſéricorde de Dieu qui n'a point de bornes. En général, on comptoit peu ſur la pénitence, ſi les rechutes étoient fréquentes. Il y avoit des crimes dont la pénitence, quoique fidellement obſervée, duroit toute la vie, & après leſquels on n'accordoit la communion qu'à l'article de la mort. On ne recevoit point à la pénitence les apoſtats qui attendoient, pour la demander, qu'ils ſe viſſent en péril de mort; &, bien qu'on l'accordât aux autres pécheurs, on faiſoit toujours peu de cas de ces pénitences dont la ſeule crainte des ſupplices éternels ſembloit être cauſe. Ceux qui avoient été mis une fois au rang des pénitens, quoiqu'ils euſſent été abſous & réconciliés, n'étoient plus capables de recevoir les ordres, ni d'être élevés à aucun miniſtere eccléſiaſtique; & ſi un prêtre ou un clerc commettoit un péché qui méritât pénitence publique, il perdoit ſeulement ſon rang, c'eſt-à-dire qu'il étoit interdit pour toujours de ſes fonctions & réduit à l'état des laïques, mais on ne lui impoſoit point d'autre pénitence, pour ne le pas punir deux fois, & pour la révérence du ſacrement d'Ordre.

Si quelqu'un s'étonne de cette ancienne diſcipline, qu'il conſidere qu'alors les péchés dignes de telles pénitences étoient rares parmi les Chrétiens. Comme les gens d'honneur, bien élevés & bien établis dans le monde, ne font gueres de ces crimes qui attirent la

vengeance des loix & l'infamie du ſupplice ; auſſi n'arrivoit-il pas ſouvent que des Chrétiens ſi bien choiſis & ſi bien inſtruits commiſſent des adulteres, des homicides, & d'autres crimes dignes de mort."

Cette rigoureuſe diſcipline ſubſiſta long-temps dans l'Egliſe, & s'obſerva même plus exactement lorſque les perſécutions eurent ceſſé ; mais on fut ſeulement alors plus facile à accorder la communion aux mourants. Perſonne n'étoit exempt de la pénitence. Le rang ni la naiſſance ne pouvoient en diſpenſer. Les princes y étoient ſujets comme les particuliers. Au milieu du troiſieme ſiécle, l'empereur Philippe ſe ſoumit à la pénitence ; & l'Egliſe ſe rappelle encore avec joie l'exemple du grand Théodoſe.

La rigueur des pénitences canoniques a dû néceſſairement s'affoiblir lorſque l'eſprit de ferveur & de piété a commencé à diminuer parmi les Chrétiens. Pour impoſer la pénitence, il falloit que le pécheur la demandât, ou du moins qu'il s'y ſoumît. Il falloit donc qu'il confeſſât ſon péché, ſoit en venant le dénoncer lui-même, ſoit en acquieſçant à ceux qui l'accuſoient. Cela ſuppoſoit qu'il avoit un vif regret de ſa faute, & un deſir ſincere de l'expier. Mais, lorſque les Chrétiens commencerent à perdre cette horreur ſalutaire du péché, qui étoit le fondement de la pénitence, on les vit reſter tranquilles après les plus grands crimes, ſans s'embarraſſer de la punition qu'ils méritoient. Le relâchement général fit paroître trop ſéveres des peines qui, dans les premiers ſiécles, avoient ſemblé legeres en comparaiſon du péché. L'Egliſe, forcée de condeſcendre à la foibleſſe de ſes enfants, toléra les adouciſſements qui s'introduiſirent dans la pénitence. Ce fut vers le ſeptieme ſiécle que la rigueur des canons pénitentiaux commença de ſe relâcher. On ne fit plus de pénitence publique que pour les crimes publics ; encore en modera-t-on beaucoup la ſéverité. Dans les ſiécles ſuivants, l'uſage s'établit de commuer les peines canoniques en d'autres œuvres ſatisfactoires plus faciles, comme des aumônes, des prieres, &c. S. Pierre Damien parle d'une autre ſorte de commutation commu-

nément reçue de ſon temps. Par exemple, il nous apprend que trois mille coups de diſcipline pouvoient racheter une année de pénitences ordinaires; &, comme il avoit ſupputé que dix pſeaumes chantés en ſe flagellant continuellement faiſoient mille coups, il ſe trouvoit, par ſon calcul, que tout le pſeautier récité en ſe donnant la diſcipline valoit cinq ans de pénitence. Comme, en vertu de la communion des ſaints, nous ſçavons que Dieu pardonne quelquefois aux pécheurs, en vue des prieres ou des bonnes œuvres de leurs freres, il y avoit des ſaints en ce temps-là qui ſe conſacroient à la pénitence pour les autres. Le plus illuſtre fut S. Dominique Loricat, ou le Cuiraſſé; ainſi nommé, parce qu'il portoit ſur ſa chair une chemiſe de maille, qu'il ne dépouilloit que pour ſe donner la diſcipline.

Entre les œuvres pénales qui tenoient lieu de pénitence canonique, une des plus uſitées étoit le pélerinage aux lieux célébres de dévotion, comme à Jéruſalem, à Rome, à Tours, à Compoſtelle. Vinrent enſuite les croiſades, qui étoient de vétitables pélerinages, mais qui furent, ſelon le ſentiment de M. Fleury, la principale cauſe du rélâchement de la pénitence, parce que ce fut alors que commença l'indulgence pléniere, c'eſt-à-dire la rémiſſion de toutes les peines canoniques pour quiconque prendroit la croix. *Voyez* CROISADES, INDULGENCES, PÉLERINAGE.

3. Si l'on en croit Buxtorf, les Juifs modernes infligent aux criminels des peines canoniques plus ſéveres encore que celles qui étoient en uſage dans la primitive Egliſe. Par exemple, un meurtrier eſt condamné à être fouetté, tous les jours à la ſynagogue pendant trois jours. Il doit crier pendant la flagellation: „ Je ſuis un meurtrier! " L'uſage du vin, de la viande & du linge blanc lui eſt interdit durant tout le temps de ſa pénitence. Il doit avoir au col une chaîne qui attache en même temps le bras qui a commis le meurtre. Il lui eſt défendu de couvrir ſa tête, excepté une fois par mois. Il doit laiſſer croître ſes cheveux & ſa barbe. Ces peines ne peuvent avoir lieu aujourd'hui. Les Juifs vivant ſous une domination étrangere, s'il ſe trouve parmi

eux un meurtrier, il eſt mis à mort ſelon les loix du pays, & dérobé à la peine canonique.

4. Les prêtres Mexicains expioient par des pénitences & des auſtérités ſurprenantes les péchés du peuple; &, pour détourner la colere des dieux, ils faiſoient devant eux couler leur ſang. C'étoit ordinairement vers le milieu de la nuit qu'ils pratiquoient ces œuvres expiatoires, dans le temple de Teſcalipuca, divinité qui préſidoit à la pénitence. Le peuple s'y rendoit auſſi, au bruit d'une eſpece de cor, dont un des prêtres ſonnoit, pour ſeconder, du moins par ſes prieres, les auſtérités & les pénitences qui ſe faiſoient pour lui. Lorſque tout le monde étoit aſſemblé, les prêtres commençoient leur exercice par ſe percer la cheville du pied avec une épine de manguey, ou avec une lancette de pierre. Ils recueilloient le ſang qui couloit de la bleſſure qu'ils s'étoient faite, & s'en frotoient les temples & les oreilles. Ils ſe lavoient enſuite; & l'eau, dans laquelle ils ſe baignoient, étoit appellée l'*eau du ſang*. C'étoit auſſi l'uſage qu'ils montraſſent aux aſſiſtants l'épine ou la lancette avec laquelle ils s'étoient percés. Cependant d'autres prêtres ſe déchiroient impitoyablement le corps avec des cordes garnies de gros nœuds. Quelques-uns, armés de pierres & de cailloux, s'en donnoient mutuellement de grands coups dans la poitrine.

Pénitence de St. Dominique. C'eſt ainſi qu'on appelle le tiers-ordre de S. Dominique, pour les hommes.

Pénitence de Jeſus-Chriſt. (*freres de la*) C'eſt le nom que portoient autrefois les religieux d'une des congrégations qui ont été réunies pour former l'ordre de St. Auguſtin.

Pénitence de la Magdelaine. (*ordre de la*) Les religieux de cet ordre, qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui, s'employoient particulierement à la converſion des femmes péchereſſes.

Pénitence de la Magdelaine. (*filles de la*) C'eſt le nom que portoient autrefois les religieuſes qu'on appelle aujourd'hui *de S. Magloire*, & qui s'établirent à Paris, ſous le regne de Charles VIII. Elles ne recevoient alors que des filles qui avoient mené une vie débauchée;

mais leur inſtitut, en ce point, eſt changé comme leur nom.

Pénitence des Martyrs : (Notre-Dame de Métro de la) ordre religieux, établi en Italie & en Eſpagne, qui a été confondu, par quelques auteurs, avec un ordre ſuppoſé de St. Démétrius. Il y a auſſi en Pologne des religieux de cet ordre, qu'on y appelle communément *Chanoines de S. Marc.*

PENITENCERIE : office, tribunal, ou conſeil de la cour de Rome, où ſe délivrent les bulles, graces & diſpenſes qui concernent la conſcience.

On appelle auſſi *pénitencerie* la dignité de pénitencier. *Voyez* PÉNITENCIER.

PÉNITENCIEL : recueil de canons & de réglements concernant les pénitences qu'il falloit impoſer pour chaque péché. Théodore, archevêque de Cantorbéry, le vénérable Bede, Rabanus Maurus, évêque de Mayence, ſont les principaux auteurs qui aient dreſſé des pénitenciels. Leur but, dans la compoſition de ces ſortes d'ouvrages, fut de maintenir la rigueur de la diſcipline eccléſiaſtique à l'égard des pénitences, & de prévenir le relâchement. Mais un grand nombre de perſonnes ayant voulu, à leur exemple, dreſſer des pénitenciels, & y ayant inſéré des réglements de phantaiſie & des pénitences arbitraires, la diſcipline eccléſiaſtique, bien loin d'y gagner, en ſouffrit un affoibliſſement notable ; & les pénitenciels, devenus trop communs & trop différents les uns des autres, furent en partie la cauſe du relâchement qu'ils devoient prévenir.

PÉNITENCIER : prêtre qui a pouvoir de l'évêque d'abſoudre des cas qui lui ſont réſervés. Ce n'eſt que vers le douzieme ſiécle qu'on a commencé à établir des pénitenciers dans les Egliſes d'Occident.

PÉNITENTS. C'eſt le nom de certaines confréries ou aſſociations de perſonnes vertueuſes qui font profeſſion de faire une pénitence publique en certains temps de l'année, particulierement le jeudi ſaint. Ils font alors des proceſſions où ils paroiſſent revêtus d'un ſac qui leur couvre le viſage : il y a ſeulement deux trous à l'endroit des yeux. Ils ont une diſcipline à leur

ceinture; mais ils en font rarement uſage en public. Il y a pluſieurs de ces confréries établies en Italie, dans le Comtat d'Avignon, en Languedoc & ailleurs. Ils portent différents noms, ſelon la couleur du ſac dont ils ſont revêtus. Ceux dont le ſac eſt blanc, s'appellent les *pénitents blancs*. Ceux dont le ſac eſt noir, ſe nomment les *pénitents noirs*; & ainſi des autres. En 1586, Henri III, roi de France, ayant aſſiſté à une proceſſion des pénitents blancs d'Avignon, ſe fit recevoir au nombre des confreres. Quelques années après, il inſtitua à Paris une pareille confrérie, dans l'Egliſe des Auguſtins, ſous le titre de *l'Annonciation de N. D.* Tous les favoris du roi & tous les ſeigneurs de la cour étoient dans cette confrérie, & paroiſſoient dans les proceſſions revêtus de l'habit de pénitents, à l'exemple du roi.

Pénitents du tiers-ordre de S. François. Voyez PICPUSSES.

PÉNITENTES, *ou* CONVERTIES DU NOM DE JESUS. C'eſt le nom que portent les Filles Repenties, établies à Séville en 1550.

Pénitentes de la Magdeleine : ordre religieux de filles en Allemagne.

Pénitentes d'Orviette : religieuſes établies en Italie. Antoine Simonelli, gentilhomme d'Orviette, conſidérant que pluſieurs filles abandonnées de leurs parents, & ne ſçachant comment ſubſiſter, ſe jettoient dans le libertinage, fit bâtir à Orviette, une maiſon deſtinée à leur ſervir de retraite. Le pape Alexandre VII érigea cette maiſon en monaſtere, en 1662, & ſtatua qu'on n'y recevroit que les filles ou femmes qui voudroient expier, par la pénitence, les débauches de leur vie paſſée. Il donna aux nouvelles religieuſes la régle des Carmes, avec de nouvelles conſtitutions, qui furent approuvées par l'évêque d'Orviette. L'habillement de ces religieuſes eſt à peu-près le même que celui des Carmélites déchauſſées, excepté que le voile des Pénitentes d'Orviette eſt doublé de toile blanche, & qu'elles portent, au lieu de ſandales, des pantouffes fort hautes. Elles ne font point de noviciat. Celles que l'on reçoit dans le monaſtere, après

après y avoir demeuré, en habit séculier, pendant quelques mois, prennent l'habit religieux, & prononcent leurs vœux en même temps.

PENITENCIAUX. (*pseaumes*) On appelle ainsi les pseaumes dans lesquels David exhale la vive douleur que lui inspiroient ses péchés, & les sentiments de pénitence dont il étoit pénétré. Ces pseaumes sont au nombre de sept. Les Chrétiens ont coûtume de les réciter pour s'exciter à la contrition de leurs péchés; & souvent ils leur tiennent lieu de pénitence. Ces pseaumes sont aussi du nombre des prieres que l'on fait ordinairement pour les morts.

PENTATEUQUE. C'est ainsi qu'on appelle les cinq livres de Moyse, qui sont la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. Chacun de ces livres a son article à part, que l'on peut consulter. Le Pentateuque est appellé par excellence, chez les Juifs, *la Loi*, parce qu'en effet il renferme la Loi que Dieu donna à son peuple sur le mont Sinaï.

Les Juifs ont beaucoup plus de vénération pour les cinq livres de Moyse, que pour les autres livres de l'Ecriture sainte, quoiqu'ils les regardent tous comme inspirés par l'esprit de Dieu. C'est pourquoi ils croiroient commettre un crime s'ils posoient quelque livre sacré sur ceux de Moyse; mais ils se permettent de poser les livres de Moyse sur quelqu'autre livre sacré que ce soit. *Voyez* SÉFER-TORA.

PENTECOSTAIRE : livre ecclésiastique des Grecs, ainsi nommé, parce qu'il contient l'Office qui est en usage, dans leurs églises, depuis la fête de Pâques jusqu'à celle de la Pentecôte.

PENTECÔTE : 1. fête que les Juifs avoient coûtume de célébrer cinquante jours après Pâques, en mémoire de la Loi qui fut donnée à Moyse cinquante jours après la sortie d'Egypte. Ils l'appelloient quelquefois *la fête des semaines*, parce qu'ils la solemnisoient sept semaines après Pâques. Le jour de cette fête, ils portoient au temple les prémices des fruits de leurs champs, pour les offrir au Seigneur. C'est pourquoi cette fête est aussi nommée dans l'Ecriture, *la*

fête des prémices. Voyez à l'article SCHAVUOTH, les cérémonies qu'obſervent les Juifs modernes, dans la célébration de cette fête.

2. Les Chrétiens célébrent auſſi la fête de la Pentecôte cinquante jours après Pâques, parce que ce fut en ce jour que le Saint-Eſprit deſcendit ſur les apôtres. Ils étoient tous raſſemblés dans un même lieu, lorſque tout-à-coup ils entendirent un grand bruit dans les airs. Il s'éleva un vent impétueux qui remplit toute la maiſon où ils étoient. Auſſi-tôt ils apperçurent un grand nombre de langues de feu, qui ſe diſperſerent & vinrent ſe placer ſur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Eſprit, & commencerent à parler différentes langues. Au bruit de ce prodige, accourut une multitude prodigieuſe de Juifs de toutes les nations, que la ſolemnité de la Pentecôte avoit attirés à Jéruſalem; Parthes, Mèdes, Cappadociens, Egyptiens, Phrygiens, Romains, Crétois, Arabes, &c. Tous ces gens furent bien ſurpris d'entendre les apôtres leur parler à chacun dans leur langue. Ils ſe diſoient avec étonnement: „ Ceux qui nous parlent ne ſont-ils pas Galiléens? „ Comment ſe fait-il donc qu'ils parlent notre langue?" C'eſt cette deſcente du Saint-Eſprit ſur les apôtres que l'Egliſe célébre le jour de la Pentecôte. L'impératrice ſainte Hélene fit bâtir l'égliſe de la ſainte Sion, dans l'endroit où étoient les apôtres, lorſque le Saint-Eſprit deſcendit ſur eux. Les Arabes la ruinerent en 1460; mais Philippe, duc de Bourgogne, eut ſoin de la faire réparer. Quelques années après, les infideles la détruiſirent une ſeconde fois; enſorte qu'on ne voit plus aujourd'hui que des ruines de cette magnifique égliſe.

Euſebe n'a point fait difficulté de dire que la Pentecôte étoit la plus grande de toutes les fêtes: *Si quis feſtivitatum omnium maximam vocet, haud quaquam meo judicio aberraverit.* C'eſt la conſommation de tous les myſteres; & les conciles l'égalent à la fête de Pâques.

A Milan, il y a deux Meſſes en ce jour: la premiere, pour les néophytes; & la ſeconde, de la fête. Il n'y a point d'octave.

Autrefois, en quelques égliſes, on faiſoit tomber du feu des voûtes, pendant l'Office de Tierce, le jour de la Pentecôte. A Noyon, on faiſoit deſcendre, avec une ficelle, un gros pigeon qui voltigeoit çà & là, au haut des voûtes, pendant Tierce.

Pentecôte moyenne. C'eſt le nom d'une ſolemnité qui étoit autrefois en uſage dans l'Egliſe Gréque, & qui ſe nommoit ainſi, parce qu'elle ſe rencontroit entre Pâques & la Pentecôte. Elle commençoit le mercredi de la quatrieme ſemaine d'après Pâques, & duroit juſqu'au mercredi de la cinquieme ſemaine inclusivement.

PEPUZIENS. On appella ainſi les hérétiques plus connus ſous le nom de *Phrygiens*, ou *Cataphrygiens*, parce qu'ils feignoient que J. C. étoit apparu à une de leurs prophéteſſes, dans la ville de Pépuza, en Phrygie, qui étoit leur ville ſainte. *Voyez* PHRYGIENS.

PERDOITE. C'eſt le nom d'une fauſſe divinité adorée autrefois par les anciens habitants de la Pruſſe, particulierement par les mariniers, qui lui attribuoient l'empire des eaux & des vents. Ils l'invoquoient dans les tempêtes; &, lorſqu'ils arrivoient heureuſement au port, ils ne manquoient pas de lui faire des ſacrifices d'actions de graces. Les pêcheurs lui rendoient auſſi un culte particulier, & lui faiſoient de fréquentes offrandes, dans le deſſein d'obtenir une heureuſe pêche.

PÉRÉGRINE: (*communion*) dégradation des clercs, par laquelle on les réduit à un ordre inférieur. On l'appelloit ainſi, parce qu'elle étoit étrangere à l'ordre de celui qui y étoit réduit, ou parce qu'elle étoit attachée & aſſignée à une égliſe de campagne.

PERES. (*SS.*) C'eſt le nom que l'on donne aux ſaints docteurs de l'Egliſe, dont les ouvrages & la doctrine forment ce qu'on appelle la *Tradition*. „ Qui-„ conque, dit M. Boſſuet, veut devenir un habile „ théologien & un ſolide interpréte, qu'il liſe & re-„ liſe les Peres. S'il trouve quelquefois dans les mo-„ dernes plus de détails, il trouvera très-ſouvent, „ dans un ſeul livre des Peres, plus de principes, „ plus de cette premiere ſéve du Chriſtianiſme, „ que dans beaucoup de volumes d'interprétes nou-

„ veaux ; & la ſubſtance qu'il y ſucera des ancien-
„ nes traditions, le récompenſera très-abondamment de
„ tout le temps qu'il aura donné à cette lecture. Que
„ s'il s'ennuie de trouver des choſes qui, pour être
„ moins accommodées à nos coûtumes & aux erreurs
„ que nous connoiſſons, peuvent paroître inutiles,
„ qu'il ſe ſouvienne que, dans le temps des Peres, el-
„ les ont eu leur effet, & qu'elles produiſent encore
„ un fruit infini dans ceux qui les étudient, parce qu'a-
„ près tout, ces grands hommes ſe ſont nourris de ce
„ froment des Elus, de cette pure ſubſtance de la Re-
„ ligion ; & que, pleins de cet eſprit primitif, qu'ils
„ ont reçu de plus près & avec plus d'abondance de
„ la ſource même, ſouvent ce qui leur échape, & qui
„ ſort naturellement de leur plénitude, eſt plus nour-
„ riſſant que ce qui a été médité depuis. "

On reproche aux Peres Latins de ne pas parler aſſez purement la langue latine ; d'employer quelques preuves foibles, & quelques ornements trop legers ; d'avoir des allégories trop recherchées, des jeux de paroles, des rimes. Mais il ne faut pas attribuer ces défauts à l'incapacité ou au mauvais goût des Peres. Ils avoient le ſtyle de leurs ſiécles, & „ s'ils fuſſent venus du
„ temps de Cicéron ou de Térence, ils euſſent parlé
„ comme eux. Les Peres Grecs ſont moins différents
„ des anciens auteurs. La langue n'avoit pas tant changé
„ en Orient ; & l'étude des bonnes lettres s'y étoit
„ mieux conſervée. Les ouvrages de ces Peres ſont
„ la plûpart, également ſolides & agréables. S. Gré-
„ goire de Nazianze eſt ſublime, & ſon ſtyle travail-
„ lé. S. Jean Chryſoſtome me paroît le modele achevé
„ d'un prédicateur, &c."

PERFIQUE : divinité des anciens payens, qui préſidoit aux plaiſirs, & à l'accompliſſement des deſirs des hommes.

PÉRIMAL : divinité adorée chez les Indiens Gentils, dont on voit le temple à Cidambaran. Elle y eſt repréſentée ſous la figure d'une perche, ou d'un mât de navire. A ſes pieds eſt placé un ſinge, celui-là même dont la théologie Indienne vante les exploits ; ſous le nom

de *Hanuman*. Voyez HANUMAN & CIDAMBARAN.

PÉRIODEUTES. C'eſt le nom d'un officier de l'Egliſe Gréque. Les Périodeutes étoient des eſpeces de doyens ruraux qui étoient ainſi nommés, parce qu'ils voyageoient ſans ceſſe de côté & d'autre, pour voir s'il ne ſe paſſoit rien contre l'ordre, & ſi tout le monde étoit dans le devoir. Cet emploi ſubſiſte encore. Il n'y a que le nom de changé. Les Périodeutes s'appellent aujourd'hui *Exarques*.

PER SALTUM. (*ordination*) On appelle ainſi, parmi les canoniſtes, une ordination par laquelle on reçoit un ordre ſupérieur avant d'avoir reçu l'inférieur. Par exemple, ſi un eccléſiaſtique recevoit la prêtriſe avant le diaconat, ce ſeroit une ordination *per ſaltum*. L'Egliſe a décerné des peines contre ceux qui ſe font ordonner de cette maniere; cependant l'ordination, en ce cas, quoique contraire aux canons, n'eſt pas invalide.

PERTANDE : divinité payenne, l'une de celles qui préſidoient au mariage, & dont on mettoit la ſtatue dans la chambre des nouveaux époux, le jour de leurs noces.

PÉRUNO. C'eſt le nom que les anciens Pruſſiens donnoient à la foudre qu'ils adoroient comme une divinité. Ils entretenoient en ſon honneur un feu continuel de bois de chêne.

PÉTILIENS. Ce nom fut donné à une ſecte particuliere de Donatiſtes, qui avoit pour chef Pétilianus, faux évêque de Cyrrhe, en Afrique.

PÉTROBRUSSIENS : hérétiques du douzieme ſiécle, qui avoient à leur tête un Provençal, nommé *Pierre de Bruys*, qui n'étoit qu'un ſimple laïque. Ce ſectaire enſeignoit que le baptême étoit inutile à tous ceux qui ne pouvoient pas faire un acte de foi en le recevant; par conſéquent, qu'on ne devoit pas l'adminiſtrer aux enfants. Il condamnoit l'uſage des égliſes & des autels. Il rejettoit le culte des croix; ſoutenoit que la Meſſe étoit une vaine cérémonie; que les aumônes & les prieres que l'on faiſoit pour les morts ne leur étoient d'aucun ſecours. Enfin il s'élevoit contre la coûtume de chanter les louanges de Dieu. Il parcouroit les

provinces, accompagné de ſes diſciples; &, par-tout où il paſſoit, il ruinoit les égliſes, briſoit les croix, renverſoit les autels. La Provence & le Languedoc ſe reſſentirent particulierement de ſes ravages. Mais il fut enfin arrêté dans cette derniere province, & condamné à être brûlé vif; ce qui fut exécuté. Les Proteſtants vantent Pierre de Bruys comme un ſaint réformateur, & le regardent comme un de leurs patriarches, dont Dieu s'eſt ſervi pour perpétuer la vérité.

PÉTRO-JOANNITES: hérétiques, diſciples de Pierre-Jean, ſectaire, qui vivoit dans le douzieme ſiécle, & qui ſoutenoit, entr'autres erreurs, que l'ame raiſonnable n'étoit point la forme de l'homme.

PEYRUN, étoit un roi d'une iſle ſituée aux environs de celle de Formoſe. Les habitants de cette iſle s'étoient prodigieuſement enrichis par un commerce de terre propre à la fabrique des porcelaines. Les vices accompagnent ordinairement les grandes richeſſes Ce peuple devint ſi corrompu, que les dieux réſolurent de le punir; mais ils voulurent excepter du châtiment général le ſouverain de l'iſle, qui avoit conſervé des mœurs pures au milieu des déréglements de ſes ſujets. Ils lui envoyerent un ſonge qui l'avertit que ſon iſle devoit bientôt être détruite par *les dieux*; que lorſqu'il verroit une tache rouge ſur la face de deux idoles, ce ſeroit un ſigne que le temps de ſa deſtruction n'étoit pas éloigné; qu'il devoit auſſi-tôt s'embarquer avec ſa famille, & fuir ce rivage funeſte. Le bon roi, touché du ſort dont ſes coupables ſujets étoient menacés, leur raconta le ſonge qu'il avoit eu, & les exhorta vivement à ſe corriger pour appaiſer la colere des dieux; mais ils tournerent en ridicule ſes avis & ſes prédictions. Un plaiſant, voulant faire voir que le ſonge du roi n'étoit qu'une illuſion, alla, pendant la nuit, marquer de rouge la face de deux idoles; &, ſans le ſçavoir, il donna lui-même le ſignal de ſa perte & de celle de ſes compatriotes. Le roi n'eut pas plutôt vu cette marque rouge, qu'il s'embarqua promptement avec ſa famille & ce qu'il avoit de plus précieux. A peine fut-il parti, qu'un affreux déluge ſubmergea

Isle entiere & engloutit tous les habitants. Peyrun se refugia sur les côtes de la Chine : c'est pourquoi dans les provinces méridionales de cet Empire, on célebre, tous les ans, une fête pour conserver la mémoire de cet événement. Les Japonois ont aussi imité cet usage. Ils célebrent, le cinquieme jour du cinquieme mois dans l'année, une fête solemnelle, pendant laquelle les jeunes garçons font des courses sur l'eau, en répétant souvent le nom de Peyrun.

PEZ & PISCHAROS : divinités Indiennes, qui sont toujours dans la compagnie d'Ixora. On les représente d'une taille fort grande ; &, pendant la nuit, ils tiennent en main des flambeaux allumés.

PHÆCASIENNES. Les Athéniens donnoient ce nom à certaines divinités qui étoient ordinairement représentées, ayant aux pieds une espece de chaussure legere appellée *phæcasie*.

PHAENNA. Pausanias nous apprend que les Lacédémoniens ne reconnoissoient que deux Graces ; qu'ils appelloient, la premiere *Phaenna*, & la seconde *Clita*.

PHAGÉSIES, *ou* PHAGÉSIPOLIES : fêtes que les Grecs célebroient en l'honneur de Bacchus, & qui étoient ainsi appellées, parce qu'elles étoient accompagnées de grands festins.

PHALLE : figure de bois qui représentoit un objet que la pudeur défend de nommer, & que l'on portoit, chez les Grecs, au bout d'une perche, dans les fêtes de Bacchus, & à laquelle on rendoit une espece de culte. (Voyez dans l'article JUNON, le morceau qui concerne le temple de la déesse de Syrie. Il y est parlé des Phalles, sous nom de *Priape*.

PHALLIQUES : fêtes ou sacrifices que les Athéniens célebroient en l'honneur de Bacchus, & qui furent ainsi nommés à cause des Phalles que l'on y portoit.

PHALLOGOGIE. C'est le nom de la pompe ou procession dans laquelle on portoit les Phalles.

PHALLOPHORES. On appelloit ainsi ceux qui étoient chargés de porter les Phalles dans les fêtes de Bacchus. Les Sicyoniens donnoient aussi le nom de Phallophores à certains mimes qui couroient les rues,

barbouillés de noir, revêtus de peaux de moutons, portant des paniers pleins de différentes herbes, comme du cerfeuil, de la branche-urſine, de la violette, du lierre & des couronnes. Ils danſoient en cadence, & ils étoient couronnés de lierre en l'honneur de Bacchus.

PHANTASIASTIQUES : anciens hérétiques, autrement nommés *incorruptibles*, qui ſoutenoient que le corps de Jeſus-Chriſt n'étoit pas un véritable corps, mais un corps aërien & phantaſtique ; qu'ainſi il n'avoit pas réellement ſouffert, & que ſa mort n'étoit qu'apparente.

PHARISIENS : ſecte des Juifs qui affectoient de ſe diſtinguer du commun par une plus grande régularité à obſerver les cérémonies extérieures de la Loi, & qui étoient particulierement attachés aux traditions. Ils avoient d'ailleurs pluſieurs opinions particulieres qui pouvoient, à juſte titre, les faire regarder comme hérétiques. Ils ne croyoient point la réſurrection des morts, & lui ſubſtituoient le dogme inſenſé de la Métempſycoſe. Cependant ils penſoient que les ames des grands ſcelerats ne paſſoient point en d'autres corps, mais étoient condamnées à des tourments éternels. Les ames de ceux qui n'avoient qu'une méchanceté ordinaire, expioient leurs crimes dans le corps nouveau qu'on les envoyoit habiter. Quelques-uns prétendent que les Phariſiens ſoutenoient que les hommes étoient ſoumis à une eſpece de fatalité qui les forçoit d'agir. D'autres ſe contentent de dire qu'ils nioient la coopération de Dieu avec les autres créatures, & qu'ils prétendoient que l'Être ſuprême avoit communiqué à chaque homme, dès l'inſtant de ſa naiſſance, une certaine force qui le faiſoit agir & mouvoir. Enfin il y en a qui croient que la fatalité des Phariſiens n'eſt autre choſe que l'influence qu'ils attribuoient aux étoiles ſur les cauſes ſecondes. L'orgueil & l'hypocriſie étoient le fondement de la ſecte des Phariſiens. Leur nom eſt, en quelque ſorte, paſſé en proverbe pour déſigner un dévot orgueilleux & hypocrite. Ils étoient les martyrs de leur vanité ; &, pour s'attirer la conſidération du peuple, ils macéroient leurs corps par des auſtérités capables de faire trembler le

plus fervent ſolitaire. Ils ſe couchoient ſur des cailloux, des ronces & des épines, & ſe refuſoient la douceur du ſommeil. Ils ſe déchiroient cruellement le corps, & faiſoient ruiſſeler leur ſang par de longues & fréquentes diſciplines. Ils s'exténuoient par les jeûnes, & paroiſſoient dans les rues les yeux baiſſés, les cheveux en déſordre, la pâleur ſur le viſage ; mais, ſous cet extérieur pénitent, ils conſervoient une fierté inſupportable, une ambition démeſurée, un cœur faux & cruel.

Nous voyons encore, dit à ce ſujet M. Fleury, dans les livres des Juifs, ces traditions dont les Phariſiens faiſoient dès-lors un ſi grand myſtere, & qui furent écrites cent ans après la réſurrection de J. C. Il n'eſt pas poſſible à ceux qui ont été élevés dans d'autres maximes de s'imaginer les queſtions frivoles dont ces livres ſont remplis : S'il eſt permis de monter ſur un âne le jour du ſabbat, pour le mener boire, ou s'il faut le tenir par le licol? Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement enſemencée, puiſque l'on court hazard d'enlever avec ſes pieds quelques grains, &, par conſéquent, de les ſemer? S'il eſt permis, ce même jour, d'écrire aſſez de lettres pour former un ſens? S'il eſt permis de manger un œuf pondu, ce jour-là même? Sur la purification du vieux levain, avant la Pâque, s'il faut recommencer à purifier une maiſon, lorſque l'on y voit paſſer une ſouris avec quelque miette de pain? S'il eſt permis de garder du papier collé, ou quelqu'emplâtre où il entre de la farine? Si, après que l'on a brûlé le vieux levain, il eſt permis de manger ce qui a été cuit avec les charbons qui en ſont reſtés? & un million d'autres cas de conſcience de cette ſorte dont eſt rempli le Talmud avec ſes Commentaires.

PHASÉ. C'eſt le terme dont S. Jérôme s'eſt ſervi pour exprimer le mot hébreu *peſahh*, qui ſignifie *paſſage*, & que les traducteurs Grecs ont rendu par celui de Pâques. Ces deux termes ne ſont pas des traductions, mais des imitations du mot hébreu. Les Juifs donnoient à la fête de Pâques le nom de *paſſage*, parce qu'ils la célébroient en mémoire de ce qu'ils avoient paſſé de la ſervitude à la liberté. *Voyez* PASQUES.

ginent augmenter la vertu, en proférant à voix baſſe certains mots myſtérieux. Si le malade ne reçoit aucun ſoulagement, ils jugent que l'eſprit qui cauſe la maladie eſt furieuſement opiniâtre, & qu'il faut employer, pour le chaſſer, des moyens plus violents. Ils recommencent à ſucer la partie affligée, mais avec beaucoup plus de force; puis ils ſecouent & frotent rudement le pauvre malade, en faiſant des conjurations capables, à les entendre, d'épouvanter tout l'enfer. Si le ſuccès ne répond pas à leur attente, pour dernier reméde, ils frotent de toute leur force la bouche, le goſier & l'eſtomac du malade, avec un morceau d'un certain bois auquel ils attribuent des propriétés admirables. Le malade ſuccombe à ce cruel traitement: ſon eſtomac ſe ſouleve & rejette avec effort tout ce qu'il contient. Pendant ce vomiſſement, le prêtre fait adroitement paroître quelque choſe qui ſort du corps du malade, & fait accroire aux aſſiſtants que c'eſt le charme qui cauſoit la maladie. On jette avec empreſſement, hors du logis, ce prétendu charme; & tous les aſſiſtants s'écrient: „ Hors „ d'ici le Diable! hors d'ici! " Malgré l'expulſion du charme, il arrive très-ſouvent que le malade meurt. Dans ce cas, les médecins de Cumane ſont auſſi habiles à s'excuſer que les nôtres; & là, *comme ailleurs*, on accuſe toujours la nature de tuer les gens; & ce n'eſt jamais qu'à l'art que l'on attribue les guériſons.

Ces prêtres ſont regardés par le peuple ſuperſtitieux comme les interprétes de la divinité. Aucune entrepriſe importante ne ſe fait que de leur aveu. Lorſqu'on vient les conſulter, ils conduiſent le curieux imbécille dans un lieu ſombre & ſouterrain, dont l'horreur frape l'imagination & la diſpoſe à l'illuſion. Ils le font aſſeoir avec quelques cérémonies au milieu de cet affreux réduit: alors ils commencent leurs opérations magiques par d'horribles hurlements. Le diable eſt cenſé les entendre & ſe rendre à ce ſignal. Le prêtre magicien s'apperçoit qu'il approche & baiſſe un peu le ton. Mais, lorſqu'il paroît, il ſe tait abſolument; &, dans un profond ſilence, il adore l'eſprit infernal, & le conjure de répondre à ſa queſtion. Le conſultant fait la

même choſe. Le diable céde à leurs prieres & fait entendre ſa réponſe par la bouche du prêtre.

Pour obtenir la dignité de Piaïas, il faut ſubir un noviciat rigoureux, qui dure deux années entieres. Pendant ce temps, le novice retiré dans une cabane ſolitaire, au milieu d'une forêt, ne ceſſe de jeûner & de pratiquer tous les exercices de la pénitence. Il n'a d'autre compagnie que celle de quelques vieux qui viennent, de temps en temps pendant la nuit, lui donner les inſtructions néceſſaires.

Un des priviléges les plus flateurs de ces prêtres eſt de recueillir la premiere fleur des jeunes filles qui ſe marient.

PICARDS *ou* PIKARDS : hérétiques, qui s'éleverent en Boheme, dans le quinzieme ſiécle. Ils avoient pour chef un impoſteur nommé *Picard*, qui ſe faiſoit paſſer pour le Fils de Dieu, & prenoit le nom d'*Adam*. Il enſeignoit que toutes les femmes devoient être communes, mais que perſonne n'avoit droit d'en jouir ſans ſa permiſſion. Il étoit ſuivi d'une troupe nombreuſe d'aventuriers & de gens de la lie du peuple, qui, ſous prétexte d'imiter l'innocence d'Adam, alloient tout nuds & ſe livroient aux plus infames déſordres. S'étant retirés dans une iſle de la riviere de Liſmeik, à ſept lieues de Tabor, en Boheme, ils y furent taillés en pieces, en 1420, par Ziſca, chef des Huſſites. Il n'y en eut que deux qui échaperent à ce maſſacre.

PICPUSSES : religieux du tiers ordre de ſaint François, autrement nommés *Pénitents du tiers ordre de St. François*. Ils ont été appellés *Picpuſſes*, parce qu'ils s'établirent, en 1601, dans un petit village près de Paris, appellé *Picpus*, qui joint aujourd'hui le fauxbourg St. Antoine.

PIDION-SEUVIM. Les Juifs modernes donnent ce nom à une ſociété ou compagnie de charité, qui s'emploie à racheter les captifs & recueille les aumônes que les fideles deſtinent à cette bonne œuvre.

PIERRE, (*ſaint*) le premier des apôtres choiſis par Jeſus-Chriſt pour être les compagnons de ſes travaux, n'étoit qu'un ſimple pêcheur, nommé *Simon*, na-

tif de Bethſaïde, ville de Galilée. Jeſus-Chriſt l'ayant rencontré avec ſon frere André, ſur le lac de Généſareth, où il avoit paſſé toute la nuit à pêcher ſans rien prendre, lui ordonna de jetter ſes filets en pleine mer. Pierre obéit, & de ce ſeul coup, il prit une ſi grande quantité de poiſſons, que ſa barque en fut remplie. Enſuite, ayant reçu ordre de J. C. de quitter ſes filets & de le ſuivre, il n'héſita pas un inſtant à lui obéir, & demeura depuis toujours attaché à ſa perſonne. J. C. l'ayant appellé à l'apoſtolat changea ſon nom de Simon en celui de Céphas, qui ſignifie Pierre. Il ne fut pas ſeulement diſtingué de tous les apôtres, par le droit d'ancienneté, il le fut encore par la vivacité de ſa foi, & par ſon amour ardent pour Jeſus-Chriſt, dont il donna des preuves éclatantes dans pluſieurs rencontres. C'eſt preſque toujours à lui que Jeſus-Chriſt adreſſe la parole, lorſqu'il parle à ſes apôtres dans l'Évangile. C'eſt ſur lui qu'il promet de bâtir ſon Egliſe : c'eſt à lui qu'il confie la garde de ſon troupeau, & les clefs du royaume des cieux. Un zéle ardent & vif pour la Perſonne de Jeſus-Chriſt eſt ce qui caractériſe particulierement cet apôtre dans l'Ecriture. Ce zéle, il eſt vrai, *eſt ſouvent conduit* par des vûes purement naturelles ; mais Pierre n'avoit pas reçu le ſaint Eſprit ; &, dans ſa groſſiereté même, on voyoit toujours éclater ſon amour & ſon attachement pour ſon maître. J. C. lui ayant annoncé qu'il devoit ſouffrir la mort à Jéruſalem, Pierre s'en afflige & veut engager ſon Maître à éviter ce triſte ſort. Lorſque les ſoldats viennent pour arrêter Jeſus-Chriſt, Pierre met l'épée à la main & veut le défendre. Lorſque tous les apôtres ſe diſperſerent, Pierre reſta ſeul auprès de J. C. Mais il fit voir en cette occaſion combien l'homme eſt foible, & doit peu compter ſur lui-même. Malgré ſon zéle & ſes fréquentes proteſtations de fidélité, Pierre renia trois fois J. C. ainſi que cet Homme-Dieu le lui avoit prédit ; mais le chant du coq le fit rentrer en lui-même, & il effaça ſon crime par les larmes les plus ameres. Il eut le bonheur de voir le premier J. C. après ſa réſurrection. Lorſqu'il eut reçu le S. Eſprit,

il convertit par ſon premier ſermon juſqu'à trois mille perſonnes. Il fit, depuis, un grand nombre de prodiges ſurprenants ; & l'Ecriture nous apprend que ſon ombre ſeule guériſſoit les malades. On croit que cet apôtre fonda l'égliſe d'Antioche, l'an 36 ou 37 de l'ére chrétienne. Il fut mis en priſon à Jérufalem, par l'ordre d'Hérode Agrippa, & recouvra miraculeuſement la liberté par le miniſtere d'un ange. L'an 42 ou 43, il ſe rendit à Rome où il établit ſon ſiége épiſcopal. En 48, il fut chaſſé de cette ville, avec les Juifs ; mais il y revint quelque temps après; & ce fut alors qu'il combatit avec vigueur les erreurs de Simon le Magicien. Enfin, après avoir gouverné l'égliſe de Rome, pendant l'eſpace d'environ vingt-deux ans, il ſouffrit le martyre avec S. Paul, pour la foi de J. C. Condamné à être mis en croix, il demanda inſtamment d'y être attaché a tête en bas, afin qu'il y eût quelque différence entre e ſupplice du maître & celui du ſerviteur. Ainſi mouut ce ſaint apôtre, vers l'an 65 de J. C. ſous l'empire le Néron. Les époques de la venue de S. Pierre à Rome, & de ſon martyre en cette ville, ne ſont pas ixes & certaines. Nous avons deux Epîtres de cet apôre, qui ſont partie des Livres canoniques du nouveau eſtament. Elles ſont adreſſées aux Juifs convertis, iſperſés dans les provinces d'Aſie.

PIÉTISME : ſecte particuliere, qui s'eſt formée armi les Luthériens & qui a fait de grands progrès n Allemagne.

PIÉTISTES : ſectaires d'Allemagne, qui reconoiſſent pour chef un certain Spénérus. Ils ſont Tolénts ou Indifférentiſtes, & s'accommodent aſſez de outes les ſectes Proteſtantes. On croit qu'ils ont beaucoup de rapport & d'affinité avec les Quakers ou Tremleurs d'Angleterre.

PILOSITES : nom que les Origéniſtes donnoient ux Catholiques, parce qu'ils diſoient que nous reſſuſiterons tous avec toutes les parties de notre corps, : qu'il ne nous manquera pas même le moindre poil.

PISCHINAMAAS. C'eſt le nom que donnent les erſans à l'un des miniſtres de leur religion. La fonc-

tion du Piſchinamaas eſt de faire la priere dans les moſquées.

PISCINE : 1. petit vaſe plein d'eau, que l'on met ordinairement ſur les autels à côté du tabernacle, & dans lequel le prêtre, après avoir adminiſtré la Communion, trempe les deux doigts qui ont touché à la ſainte Hoſtie.

2. Auprès des moſquées des Turcs, il y a toujours une piſcine ou un grand baſſin plein d'eau, où ils ont ſoin de ſe laver avant de faire leurs prieres.

PITHO : déeſſe de la perſuaſion chez les anciens payens.

PITHŒGIES. Les Athéniens nommoient ainſi une partie des fêtes de Bacchus, qui, en général, s'appelloient *Anteſteries*.

PLUTON : dieu des enfers, ſelon les anciens payens, étoit fils de Saturne & frere de Jupiter & de Neptune. Dans le partage que firent les trois freres de l'Empire de l'univers, Pluton eut les enfers; portion dont il ne dut pas être content, & qui paroiſſoit à Virgile ſi peu avantageuſe, qu'il faiſoit tous ſes efforts pour diſſuader Auguſte d'accepter l'Empire des enfers, quelqu'offre qu'on lui en pût faire. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût dans les enfers des lieux fort agréables, ſelon l'opinion des anciens. C'étoit-là qu'ils plaçoient leur Elyſée, endroit plus agréable & plus délicieux qu'aucun de ceux que pouvoit offrir la terre. Mais Pluton n'habitoit guéres ce charmant ſéjour où ſa préſence n'étoit pas néceſſaire. Les fonctions de ſa charge l'appelloient dans l'endroit où l'on jugeoit les nouveaux venus, & où l'on puniſſoit les méchants. Pour égayer ſon triſte manoir, il voulut ſe procurer une aimable compagne. Il offrit ſes hommages à toutes les déeſſes de l'olympe : toutes lui répondirent qu'elles préféroient le ciel aux enfers, Il fallut, pour avoir une femme, avoir recours à la ruſe & à la violence. Nous avons dit à l'article PROSERPINE comment il enleva cette jeune Déeſſe pendant qu'elle cueilloit des fleurs dans la Sicile. Virgile nous apprend que Proſerpine ſe trouva ſi bien avec ſon nouvel époux, qu'elle ne voulut plus retourner

retourner auprès de ſa mere qui la redemandoit à grands cris.

Selon M. Pluche, ce qui a donné lieu à la fable de Pluton, c'eſt une figure ſymbolique, qui annonçoit les ſacrifices funébres, & les anniverſaires, chez les Egyptiens.

PLUTUS : dieu des richeſſes, que les anciens payens ſuppoſoient être fils de Jaſion & de Cérès, déeſſe de l'agriculture, pour marquer que la culture de la terre eſt la ſource la plus sûre des richeſſes. Plutus étoit regardé comme une divinité infernale, parce que l'or ſe tire du ſein de la terre. Les poëtes diſoient que Plutus, lorſqu'il venoit viſiter les mortels, étoit boiteux, mais qu'il avoit des ailes lorſqu'il s'en retournoit; allégorie qui ſignifioit que les richeſſes s'acquierent lentement & avec peine, mais qu'elles ſe diſſipent & s'écoulent bien promptement. Le dieu des richeſſes étoit repréſenté aveugle. Ariſtophane, dans ſa comédie de Plutus, en donne une raiſon qui devoit paroître bien impie aux payens. „ Jupiter, dit Plutus lui-même dans cette comédie, m'a ainſi privé de la vue, en haine des hommes; car, lorſque j'étois jeune, je le menaçai de ne répandre mes bienfaits que ſur les gens ſages & vertueux; c'eſt pourquoi il me rendit aveugle, afin que je ne puſſe point diſcerner ceux à qui je ferois du bien : tant eſt grande l'envie qu'il porte au mérite ! " Dans le temple de la Fortune, à Thèbes, Plutus étoit repréſenté ſous la forme d'un enfant que la déeſſe tenoit entre ſes bras. Dans la ville d'Athènes, il étoit dépeint couché ſur le ſein de la Paix. Les Athéniens lui avoient érigé une ſtatue, dans la citadelle, derriere le temple de Minerve, près de l'endroit où étoient renfermés les thréſors de la république. Plutus en étoit regardé comme le gardien; & on l'appelloit, en cette qualité, *Plutus clair-voyant*.

2. Les Mexicains avoient auſſi une divinité qui préſidoit aux richeſſes, & dont on ne nous apprend pas le nom. Sous un corps humain, ils lui donnoient une tête d'oiſeau; couronnée d'une mitre de papier peint. Sa main étoit armée d'une faulx. Les divers ornements

précieux dont il étoit revêtu, étoient convenables à la qualité qu'on lui attribuoit.

PLYNTÉRIES : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Minerve. Elles étoient ainſi appellées, parce qu'on lavoit alors la ſtatue de cette déeſſe.

PNEUMATOMAQUES, *ou* ENNEMIS DU SAINT-ESPRIT. Ils ſoutenoient que le Saint-Eſprit n'étoit pas Dieu, mais ſeulement un ange du premier ordre ; car, diſoient-ils, s'il étoit vrai qu'il fût Dieu, & qu'il procédât du Pere, il ſeroit donc ſon Fils. Jeſus-Chriſt & lui ſeroient donc deux freres ; ce qui ne peut être, puiſqu'il eſt certain que Jeſus-Chriſt eſt Fils unique. On ne peut pas dire non plus qu'il procede du Fils ; car, en ce cas, le Pere ſeroit ſon aïeul ; ce dont on ne convient pas. Tout prouve donc que le Saint-Eſprit n'eſt pas Dieu. Cette héréſie avoit déja fait de grans progrès dans le quatrieme ſiécle.

POLIÉE : ſurnom que les anciens payens donnoient à Jupiter, comme au protecteur des villes. Apollon étoit auſſi honoré de ce titre, peut-être parce qu'il avoit autrefois travaillé à la conſtruction de la ville de Troye.

POLIÉES ; fêtes que les Thébains célébroient en l'honneur d'Apollon ſurnommé *Poliée*.

POLLUX : (CASTOR &) deux freres jumeaux, que les payens avoient mis au rang des dieux à cauſe de leurs belles actions. Ils dûrent la naiſſance à *une galanterie* de Jupiter. Ce dieu, étant devenu éperdument amoureux de Léda, femme de Tindare, roi de Sparte, ſe déguiſa en cygne, & vint à bout de tromper, ſous cette forme, la vertueuſe Léda, en jouant avec elle ſur les bords du fleuve Eurotas où elle ſe baignoit. Elle conçut deux œufs, de l'un deſquels ſortirent Hélène & Clytemneſtre ; de l'autre, Caſtor & Pollux. Pluſieurs veulent qu'il y ait eu une grande différence entre ces deux jumeaux. Ils diſent que Caſtor étoit né de Tindare, & Pollux de Jupiter ; & qu'ainſi ce dernier étoit immortel par le privilége de ſon origine, tandis que l'autre étoit ſujet à la mort. Mais la vive amitié qui uniſſoit les deux freres fit diſparoître cette inégalité. Pollux conjura inſtamment Jupiter d'adopter Caſtor, & de lui pro-

curer les avantages de l'immortalité. Jupiter permit à Pollux de partager ſon immortalité avec Caſtor, enſorte qu'il y eût entre les deux freres une alternative de vie & de mort.

Les poëtes & les mythologiſtes attribuent à Caſtor & à Pollux un grand nombre d'exploits éclatants. Héléne, leur ſœur, ayant été enlevée, dès l'âge de dix ans, par Théſée, roi d'Athenes, ils déclarerent la guerre au raviſſeur, & le forcerent de rendre ſa proie. Ils nettoyerent les côtes & les environs de Sparte des corſaires & des pirates qui les ravageoient. Ils accompagnerent Jaſon dans ſon expédition de la toiſon d'or, & ne furent pas les moins célébres d'entre les Argonautes. Pendant le voyage, une horrible tempête s'étant élevée, & le vaiſſeau étant ſur le point d'être ſubmergé, on vit deux feux voltiger autour de Caſtor & de Pollux; & l'orage s'appaiſa ſur le champ. C'eſt depuis ce temps qu'on appella *feux de Caſtor & de Pollux* ces feux qui paroiſſent ſouvent dans les temps d'orage, & qu'on nomme aujourd'hui *feux de S. Elme & de S. Nicolas*. Lorſque les anciens ne voyoient paroître qu'un de ces feux, ils le regardoient comme le préſage aſſuré d'une furieuſe tempête. S'ils paroiſſoient tous les deux, c'étoit une marque de beau temps. Lorſque les actions mémorables de ces deux héros leur eurent mérité une place entre les ſignes céleſtes, ſous le nom de *Jumeaux*, ils furent particulierement honorés par les matelots qui les invoquoient pendant l'orage. Les Romains attribuerent au ſecours de ces deux freres une victoire célébre qu'ils remporterent ſur Tarquin le Superbe & ſur les Latins, auprès du lac Régille, ſous la conduite du dictateur A. Poſthumius; & même le bruit courut qu'ils en avoient apporté eux-mêmes la nouvelle à Rome le propre jour de l'action. En reconnoiſſance, on leur éleva un temple à Rome; & ils furent mis au nombre des divinités tutelaires de la république. Les Romains avoient tant de reſpect pour eux, que, dans leurs ſerments les plus ſolemnels, ils juroient par le temple de Caſtor ou de Pollux. Les femmes juroient plus communément par celui de Caſtor : *Ædeſtor!* les hom-

mes, par celui de Pollux : *Ædepol!* Les freres jumeaux avoient auſſi un temple à Lacédémone, qui étoit le lieu de leur naiſſance, & un autre à Athènes, qu'on ſuppoſoit qu'ils avoient ſauvée du pillage.

Théocrite a compoſé en l'honneur de Caſtor & de Pollux une idylle, dont nous allons préſenter au lecteur une traduction libre, ou plutôt une imitation.

„ Je conſacre ces vers au fils de Jupiter & de Léda; à Caſtor, habile dans l'art de manier un cheval; à Pollux, terrible dans les combats du ceſte. Je chante les jumeaux de Lacédémone, ces génies tutelaires & bienfaiſants, dont les mortels éprouvent les ſecours certains dans les plus preſſants dangers. Une horrible tempête trouble le ciel & l'onde. Le vaiſſeau ſans mâts & ſans voiles, jouet des vents en fureur, eſt ſur le point d'être englouti dans les flots; & les matelots tremblants n'enviſagent plus que la mort, lorſque tout-à-coup la préſence des fils de Léda ramene le calme & la ſérénité. Les vents ſe taiſent; les nuages diſparoiſſent, & découvrent aux yeux du pilote les brillantes étoiles qui ſont les guides de ſa courſe. O vous, dieux ſecourables! vous, les modeles parfaits de la plus ſincere amitié! vous, en qui ſe réuniſſent *tous les talents! vous*, qui excellez également à manier un cheval, à toucher de la lyre, à chanter & à combatre avec le ceſte, recevez favorablement les hommages de ma Muſe.

Le vaiſſeau qui conduiſoit à Colchos l'illuſtre Jaſon & les autres héros de la Gréce, après avoir heureuſement évité tous les écueils, étoit arrivé au port de Bébrycie. Les Argonautes s'empreſſent de deſcendre ſur le rivage, d'y étendre des lits, & de préparer le repas. Les deux héros de Lacédémone, Caſtor & Pollux, ſont les ſeuls qui s'écartent de l'équipage, & s'avancent au loin pour reconnoître le pays. Ils arrivent dans une vaſte forêt, & rencontrent, en s'y promenant, une grotte taillée dans le roc, d'où couloient pluſieurs fontaines d'une eau pure & tranſparente comme le cryſtal. Ces fontaines étoient environnées de peupliers, de planes, de cyprès, & de pluſieurs autres arbres de toute eſpece. La terre à l'entour étoit émaillée de fleurs odoriférantes que

les abeilles picoroient à l'envi. Dans ce beau lieu, habitoit un homme d'une taille giganteſque & d'un air terrible, qui portoit ſur le viſage les cicatrices des plaies qu'il avoit reçues dans les combats. Sa poitrine haute & avancée, ſon dos large & épais, étoient revêtus d'une peau de fer, qui ſembloit avoir été fabriquée à coups de marteau. On voyoit ſes muſcles s'élever ſur ſes bras robuſtes & nerveux. Une peau de lion étoit ſon unique vêtement. Pollux l'aborde & lui dit : O étranger! qui que tu ſois, je te ſouhaite toutes ſortes de proſpérités : apprens-moi quels ſont les hommes qui habitent ce pays. — Ta préſence détruit ton ſouhait. Comment puis-je être heureux quand je vois des gens que je n'ai jamais vus? — Ne crains rien, reprit Pollux; ceux que tu vois ſont nés de parents vertueux, & ſont vertueux eux-mêmes. — Je ne crains rien; & ce n'eſt pas à toi de m'apprendre à être intrépide. — Tu t'offenſes de tout; & ton humeur ſauvage s'échauffe ſur chaque mot qui ſort de ma bouche. — Tel eſt mon caractere; je ſuis tel que tu me vois : au reſte, la terre que je foule ne t'appartient pas. — Ah! tu peux venir dans mon pays quand tu voudras; je t'y rendrai les devoirs de l'hoſpitalité, & te renverrai chargé de préſents. — Je ne veux point de tes préſents; & je ne te conſeille pas de t'attendre aux miens. — J'eſpere du moins que tu ne m'empêcheras pas de boire de l'eau de ces fontaines. — Tu le verras, lorſque la ſoif brûlante deſſéchera tes entrailles. — Quoi! faut-il de l'argent pour te rendre traitable? Que veux-tu? parle. — Je veux que, les mains armées du ceſte, tu t'avances pour combatre ſeul à ſeul. — Contre qui? — Contre moi; & ce rival n'eſt pas à dédaigner. — Quel ſera le prix du vainqueur? — Le vaincu. — De pareils combats n'appartiennent qu'aux oiſeaux à crête rouge. — Que nous reſſemblions aux oiſeaux & aux lions, peu m'importe; mais nous ne combatrons point pour un autre prix.

Ainſi parla Amycus, (c'eſt le nom du géant;) puis, prenant une trompette marine, il fit retentir la forêt du ſon de cet inſtrument. A ce ſignal, les Bébryciens, remarquables par leur longue chevelure, ſe raſ-

ſemblerent ſous un plane touffu. Caſtor courut auſſi-tôt avertir les Argonautes, qui ſe rendirent promptement au lieu du combat. Cependant les deux rivaux, armés de gantelets, s'avancent l'un contre l'autre, reſpirant le carnage. Chacun s'efforça de prendre le poſte le plus avantageux, & de mettre le ſoleil dans les yeux de ſon adverſaire. Dans cette occaſion, ton adreſſe, ô Pollux! triompha de la force de ce redoutable géant. Amycus, ébloui par les rayons du ſoleil, qui tomboient à plomb ſur ſon viſage, ſent redoubler ſa fureur par cet obſtacle; &, guidant ſes coups avec ſa main, il fond impétueuſement ſur ſon ennemi. Pollux lui porte un grand coup ſur la joue, qui ne fait qu'augmenter ſa rage. Le Roi des Bébryciens, le corps courbé, la tête penchée vers la terre, attend un moment favorable pour ſe jetter ſur Pollux. Ses ſujets, par leurs cris, enflamment ſon courage. Les Argonautes encouragent auſſi leur héros, & tremblent que ce géant ne l'accable du poids de ſon vaſte corps. Mais Pollux, frapant des deux mains ſans relâche, ne ſe laiſſe point approcher par ſon adverſaire. Amycus, étourdi des coups qu'il a reçus, vomit le ſang par la bouche. Ses joues ſont déchirées & couvertes de plaies. Son viſage prodigieuſement enflé laiſſe à peine appercevoir ſes yeux. Pollux le harcele ſans ceſſe; &, le voyant s'affoiblir, il lui décharge, au milieu du nez, entre les ſourcils, un coup ſi violent, qu'il le renverſe à terre tout ſanglant. Cet affront ſemble rendre les forces au terrible Amycus. Il ſe releve avec furie; & le combat recommence plus ardemment que jamais. Mais l'avantage reſte toujours du côté de Pollux. Tous les coups d'Amycus tombent ſur les épaules ou ſur la poitrine de Pollux, toujours au-deſſous de la tête; mais chaque coup de Pollux tombe ſur le viſage de ſon adverſaire, qui n'eſt plus qu'une plaie. La ſueur coule à groſſes gouttes de tous les membres d'Amycus. Son corps s'affaiſſe; & la taille de ce formidable géant paroît preſque petite. Pollux, au contraire, ſemble tirer du combat de nouvelles forces. Son teint, animé par la chaleur du combat, eſt plus vif & plus coloré. Ses membres robuſtes ſe plient

avec aiſance & avec ſoupleſſe. Cependant Amycus, raſſemblant ce qui lui reſte de forces pour l'exécution d'un grand deſſein qu'il médite, ſaiſit avec la main gauche celle de Pollux ; &, levant la droite, il eſt ſur le point d'accabler Pollux d'un coup terrible. Mais le fils de Léda l'évite par une inclination de tête ; &, ſe dégageant d'Amycus, il lui porte, à ſon tour, un coup plus certain ſur la temple gauche. Ce coup eſt ſuivi d'un ſecond ſur la bouche, qui ébranle & fracaſſe toutes les dents de ſon adverſaire, & de pluſieurs autres qui achevent d'épuiſer ſes forces. Le terrible Amycus tombe enfin à demi-mort ; &, s'avouant vaincu, tend à Pollux des mains tremblantes. O généreux Pollux ! ton grand cœur n'étoit pas capable d'abuſer de ſa victoire ; & le barbare Amycus ne reçut de toi aucun outrage ; & tu n'exigeas de lui qu'un ſerment ſolemnel de ne plus violer déſormais les loix de l'hoſpitalité. Après avoir payé à Pollux mon tribut de louanges, il faut maintenant que je m'acquitte envers Caſtor.

Les fils de Jupiter, Caſtor & Pollux, emmenoient les deux filles de Leucippe, qu'ils avoient enlevées de la maiſon paternelle. Lincée & Idas, auxquels les deux princeſſes avoient été promiſes, pourſuivirent les raviſſeurs, & les atteignirent au tombeau d'Apharée. Là, le combat étoit près de commencer, lorſque Lincée tint ce diſcours : „ Tyndarides, quelle eſt votre injuſtice, & pourquoi voulez-vous nous ravir nos épouſes ? Vous ſçavez que nous ſommes les premiers auxquels leur pere Leucippe les ait promiſes. Souvenez-vous que, dans le temps que vous méditiez cet enlevement, je vous ai ſouvent dit, quoique je ne ſois pas grand parleur : Mes amis, il ne convient pas à des princes de prendre des femmes qui ont déja des époux tout prêts. Sparte & l'Elide ſont aſſez grandes. Parcourez, ſi vous voulez, l'Arcadie, Meſſene, Argos, & les côtes maritimes de Siſyphe. Vous y trouverez un nombre prodigieux de filles élevées dans la maiſon de leurs parents, qui ne manquent ni d'eſprit ni de beauté. Il vous ſera aiſé de faire un choix parmi elles. Il n'y aura point de pere qui ne ſe faſſe honneur d'avoir des gendres de ve-

tre mérite, & qui ne donne avec joie ſes filles aux plus fameux héros de la Gréce. Ainſi, mes amis, laiſſez-nous nos femmes, & cherchez-en d'autres. Nous nous offrons même à vous aider dans cette recherche. Voilà ce que je vous diſois alors; mais les vents legers emportoient mes paroles ſur les vaſtes mers, & vous n'y avez eu aucun égard; car vous êtes violents & emportés. Cependant il eſt encore temps d'écouter la raiſon qui vous parle aujourd'hui par ma bouche. Rappellez-vous l'étroite chaîne du ſang qui nous unit. Songez que nous ſommes couſins; & que cette conſidération vous engage à la paix. Mais ſi votre humeur intraitable veut du ſang & des combats, voici, en ce cas, les arrangements que je propoſe: Que Pollux & mon frere Idas ſe contentent d'être ſpectateurs. Nous combatrons ſeuls, Caſtor & moi, qui ſommes les plus jeunes. N'accablons pas d'un chagrin trop amer nos malheureux parents. Un mort ſuffit dans chaque maiſon; & la famille, en pleurant ſur celui qu'elle aura perdu, ſe réjouira ſur celui qui lui reſte. Il eſt de la prudence de vuider la plus grande querelle avec le moindre mal poſſible." Après que Lincée eut ainſi parlé, Pollux & Idas, qui étoient les plus âgés, mirent bas les armes. Caſtor & Lincée s'avancerent l'un contre l'autre armés de toutes piéces. Ils lancerent chacun leurs javelots ſans ſuccès; puis, mettant l'épée à la main, ils commencerent un combat furieux & opiniâtre. Après s'être porté inutilement pluſieurs coups, Caſtor bleſſa ſon adverſaire à la main. Lincée, ſe ſentant bleſſé, jette ſon épée, & s'enfuit vers le tombeau de ſon pere, où Idas attendoit tranquillement l'événement du combat; mais Caſtor pourſuit vivement Lyncée, &, l'ayant atteint, lui porte un coup d'épée qui l'étend mort ſur la place. Idas, triſte témoin du ſort de ſon frere, s'apprête à le venger. Il détache une pierre de la colomne ſépulcrale & veut la jetter contre le meurtrier de Lyncée; mais Jupiter, qui veille à la conſervation de ſon fils, fait tomber la pierre des mains d'Idas, & le frape en même-temps d'un coup de foudre: tel eſt le ſort de ceux qui oſent ſe meſurer avec les Tyndarides; car ces héros ſont puiſſants, & nés d'un pere puiſſant.

Je vous salue, ô fils de Léda! Soyez toujours favorables à mes vers. Hélene, les Tyndarides, tous les héros qui ont secouru Ménélas & renversé Troye, ont toujours été les protecteurs des poëtes. C'est à la poësie qu'ils doivent une partie de leur gloire. Leurs exploits ont été immortalisés par ce fameux chantre de Chio, qui a célébré les combats des Grecs & des Troyens, la valeur d'Achille & la destruction de la ville de Priam. Pardonnez, illustres jumeaux, si, malgré la foiblesse de sa voix, ma Muse a cédé au noble desir de chanter vos triomphes. Je sçais que les vers sont le plus beau présent que l'on puisse faire aux dieux."

On peut remarquer, en passant, que les éloges que les payens donnoient à leurs dieux ne devoient quelquefois pas leur être fort honorables. Par exemple, tout homme sensé, après avoir lu la description du combat de Castor & de Lyncée, détestera l'injustice & la cruauté des deux freres jumeaux, &, en particulier, de Castor, & louera la sagesse, la modération, la prudence de Lyncée, & plaindra son malheur.

POLYBŒE. La plûpart des Mythologistes prétendent que c'est un surnom de quelque déesse des Grecs: les uns disent de Dianne, les autres de Minerve. Il est plus probable que ce nom a été donné à Cérès, ou à Cybele considérée comme déesse de la terre. L'étymologie du mot semble le dire.

POLYCARPE. C'est le titre d'un Recueil de canons, constitutions & ordonnances ecclésiastiques, rassemblées & mises en un corps par un prêtre Espagnol nommé *Grégoire*.

POLYMNIE, *ou* POLYHYMNIE, l'une des neuf Muses, présidoit à la poësie lyrique, &, selon quelques Mythologistes, à l'éloquence.

POLYSTAURE. On appelle ainsi l'habit des patriarches d'Orient, parce qu'il est semé de plusieurs croix.

POLYTHÉISME, c'est-à-dire Pluralité de Dieux. Le polythéïsme est renfermé dans l'idolâtrie. *Voyez* IDOLATRIE.

Il n'y a guéres de peuples idolâtres, qui aient adoré

un plus grand nombre de dieux que les Mexicains. On en compte pour le moins deux mille. „ A peine y „ avoit-il une rue, dit l'auteur de l'Hiſtoire de la Con„ quête du Mexique, qui n'eût ſon dieu tutelaire. Il „ n'eſt point de mal dont la nature ſe fait payer un „ tribut par notre infirmité, qui n'eût ſon autel où ils „ couroient pour y trouver le reméde. Leur imagina„ tion bleſſée ſe forgeoit des dieux de ſa propre crainte, „ ſans conſidérer qu'ils affoibliſſoient le pouvoir des uns „ par celui qu'ils attribuoient aux autres."

POMONE, divinité du paganiſme, préſidoit aux fruits. Les poëtes diſent que c'étoit une des nymphes appellées *Hamadriades*, qui, par une inclination particuliere, s'adonnoit uniquement à la culture des vergers & des arbres fruitiers, & y réuſſiſſoit admirablement bien. Sa beauté raviſſante, & les graces répandues ſur ſa perſonne lui attirerent les hommages de tous les dieux champêtres; mais Pomone, contente de ſes occupations paiſibles, fuyoit l'amour qu'elle regardoit comme l'ennemi du repos & du bonheur. Son inſenſibilité fit perdre l'eſpérance à tous ſes amants. Vertumne, ou plus amoureux ou plus habile que les autres, ne déſeſpéra pas d'en faire la conquête; & il fut aſſez heureux pour venir à bout de ſon entrepriſe. *Voyez par quel moyen*, à l'article VERTUMNE.

Pomone avoit à Rome un temple, des autels, & un prêtre particulier. Elle étoit ordinairement repréſentée aſſiſe ſur un grand panier plein de fruits, tenant de la main gauche quelques pommes, & de la droite une branche d'arbre.

PONTIFE. (*ſouverain*) C'eſt le titre que l'on donne au pape. *Voyez* PAPE.

Les Romains avoient un ſouverain pontife qui étoit le chef du collége des pontifes, & qui avoit une autorité abſolue ſur tout ce qui concerne la religion. Lorſque le ſouverain pontife aſſiſtoit à des funérailles, on lui cachoit la vue du cadavre par le moyen d'un voile ou d'un rideau, de peur qu'un pareil objet ne profanât la ſainteté de ſon caractere. Dans les temps de la république cette dignité fut toujours remplie par

les perſonnes les plus illuſtres. Lorſque les empereurs uſurperent l'autorité ſouveraine, ils ſe réſerverent la dignité de ſouverain Pontife, qui demeura depuis attachée à leurs perſonnes.

Les cérémonies qui ſe pratiquoient dans la conſécration du ſouverain pontife, méritent d'être remarquées. Après s'être revêtu de ſes habits pontificaux, il deſcendoit dans une foſſe que l'on couvroit de planches percées. On immoloit ſur ces planches des victimes dont le ſang couloit ſur le pontife qui s'en frotoit la bouche, la langue, les yeux & tout le viſage. Il ſortoit enſuite de la foſſe tout ſanglant, & commençoit à recevoir les honneurs dûs à ſa nouvelle dignité.

Collége des Pontifes. Il fut d'abord inſtitué par Numa Pompilius qui choiſit, pour le compoſer, quatre Patriciens diſtingués par leurs vertus & par leurs lumieres. Ces quatre pontifes avoient la principale direction des affaires de la religion. Ils régloient tout ce qui concernoit le culte & les cérémonies: leurs perſonnes étoient regardées comme ſacrées. Ils avoient le pas avant tous les magiſtrats; préſidoient à tous les jeux, & avoient en garde les livres prophétiques de la Sibylle de Cumes. Dans la ſuite, aux quatre pontifes patriciens, on en joignit quatre plébéiens. Depuis, le nombre des pontifes s'augmenta encore, & parvint enfin juſqu'à quinze. Les huit premiers avoient le titre de grands Pontifes, les ſept autres étoient appellés petits Pontifes; mais ils ne formoient tous enſemble qu'un ſeul & même corps, dont le chef étoit appellé *ſouverain Pontife.*

PONTIFICAL: livre où ſont contenues les prieres & les cérémonies que font le pape ou les évêques.

PONTIFICAT: dignité de Pontife. Parmi les Chrétiens, ce mot ſignifie ordinairement la dignité papale. *Voyez* PAPE.

POPES. C'eſt le nom que portent les prêtres Moſcovites. Ces prêtres ont un bâton à la main pour marque de leur dignité. Sur le ſommet de la tête, ils portent une petite calotte pour laquelle les Moſcovites ont un grand reſpect; car, ſi quelqu'un d'entr'eux a que-

relle avec un prêtre, il ne manque jamais de lui ôter ſa calotte, avant de ſe battre contre lui. Avant la réforme introduite par Pierre le Grand, les prêtres Moſcovites ſurpaſſoient encore en débauche & en ignorance le commun des prêtres Grecs. Le voyageur Perry, qui étoit en Ruſſie au commencement du dix-huitieme ſiécle, rapporte que, de ſon temps, le ſoir des jours de fêtes, les rues de Moſcou étoient jonchées de prêtres yvres & étendus par terre, qui ne répondoient autre choſe à ceux qui les relevoient, que ces paroles : „ C'eſt aujourd'hui fête, & je ſuis ſaoul."

Pour ce qui regarde leur ignorance, voici comment s'exprime le même voyageur. „ Le plus haut point de doctrine où s'éleve le bas clergé, & ce qu'on requiert effectivement de ceux qui ſe préſentent aux évêques pour être admis aux ordres ſacrés, eſt qu'ils ſçachent chanter & lire diſtinctement l'office; qu'ils ne ſoient pas en mauvaiſe réputation parmi leurs voiſins; qu'ils aient la voix bonne & claire, & qu'ils puiſſent prononcer auſſi ferme qu'il eſt poſſible, douze ou quinze fois, ſans prendre haleine : *Hoſpodi pomili*; „ Seigneur, ayez pitié de nous."

POPULONIE. Les anciens donnoient ce nom à la déeſſe Junon, parce qu'elle préſidoit aux accouchements ſous le nom de *Lucine*, & *contribuoit*, par conſéquent, à peupler le monde.

Ils appelloient auſſi *Populonie* une certaine divinité dont ils imploroient le ſecours contre les dégâts & les ravages, ſoit de l'ennemi, ſoit des élements des ſaiſons.

PORÉO-DE-KESCHANG : légiſlateur, & chef de la religion des anciens Perſes, avant Zoroaſtre. Quelques-uns penſent qu'il eſt le même que Keyomaras, ou Chaïomer. *Voyez* KEYOMARAS.

PORÉVITH : divinité des anciens Germains, qui préſidoit à la guerre. Ils la repréſentoient avec ſix têtes, dont une étoit placée ſur la poitrine. Un grand nombre d'épées, de lances & de toutes ſortes d'armes environnoit le piedeſtal qui ſoutenoit ſa ſtatue.

PORPHYRIENS. Ce nom fut donné aux Ariens, dans le quatrieme ſiécle, parce qu'Arius, leur chef, avoit imité les impiétés de Porphyre.

PORRECTION : maniere de conferer les ordres mineurs. Les ordres ſacrés ou majeurs ſe conferent par l'impoſition des mains ; mais les ordres mineurs ſe conferent par la porrection, c'eſt-à-dire que l'évêque préſente aux ordinands, en étendant les bras, les choſes qui déſignent les fonctions de leur ordre : le ſous-diaconat même, quoique regardé comme un ordre ſacré, ſe confere par la porrection du calice vuide & de la patene.

PORRETAINS. Ce nom fut donné aux diſciples de Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, qui enſeigna, dans le XIIme. ſiécle, qu'il y avoit une diſtinction phyſique entre Dieu & ſes attributs. Ce prélat, ayant inſeré cette erreur dans un diſcours qu'il tint à ſon clergé, fut déféré par ſes deux archidiacres au pape Eugene III, qui ſe trouvoit alors en France. Eugene fit examiner l'accuſation intentée contre Gilbert de la Porrée. Le prélat fut cité au concile de Rheims, l'an 1148 ; &, ſon opinion ayant été condamnée comme hérétique, il ſouſcrivit à ce jugement, & ſe rétracta publiquement.

PORTUMNALES : fêtes que les anciens Romains célébroient en l'honneur de Portumne, dieu des Ports.

PORTUMNE : faux dieu des anciens Romains, qui préſidoit aux ports. C'eſt le même que les Grecs honoroient ſous le nom de Palémon. *Voyez* PALÉMON.

POSSÉDÉS. On appelle ainſi ceux ou celles dans le corps deſquels le diable eſt entré, par la permiſſion de Dieu, en punition de leurs péchés. *Voyez* EXORCISME.

POSSESSON : état de ceux qui ſont poſſédés par le démon. Nous voyons dans l'Ecriture que la poſſeſſion étoit autrefois un châtiment aſſez commun, dont Dieu ſe ſervoit pour punir les hommes. Il eſt devenu aujourd'hui fort rare ; mais il n'en eſt pas moins réel.

POST-COMMUNION : oraiſon que le prêtre, qui célébre la Meſſe, récite après avoir communié.

POST-VESTA : déeſſe des Gaulois, qui préſidoit aux accouchements laborieux. Pluſieurs penſent que c'eſt la même que Proſerpine ou Diane.

POTHOS. C'eſt le nom d'une fauſſe divinité des Samothraces. Ce mot eſt grec, & ſignifie Deſir.

PRA-ARIASÉRIA : perſonnage fameux par ſa ſainteté, qui vivoit dans le royaume de Siam, du temps du célèbre Sommona-Codom. Les Siamois en ont fait un monſtre, ou plutôt une eſpece de coloſſe. Ils prétendent que ſa taille égaloit la hauteur de quarante braſſes; que ſes yeux avoient deux braſſes & demie de circonférence & trois braſſes & demie de diamétre; ce qui paroît incompréhenſible & même abſurde, la circonférence devant toujours ſurpaſſer le diamétre.

PRAGMATIQUE-SANCTION. Ce mot, ſuivant ſon étymologie, ſignifie une Ordonnance concernant les affaires, ſoit de l'état, ſoit de la religion. L'hiſtoire fait mention d'une pragmatique-ſanction, faite par le roi S. Louis, en 1268. Les principaux articles ſont que les prélats du royaume, les collateurs des bénéfices & les patrons ſeront maintenus dans la poſſeſſion paiſible de tous leurs droits; que l'élection des prélats ſera faite librement par les égliſes cathédrales; que l'on tâchera d'empêcher la ſimonie & la vente des bénéfices; que la cour de Rome ne pourra mettre aucune impoſition ſur le clergé du royaume, que dans le cas d'une néceſſité preſſante & avec le conſentement du Roi & de l'égliſe Gallicane; que toutes les égliſes & tous les eccléſiaſtiques du royaume jouiront paiſiblement *des* priviléges & franchiſes qui leur ont été accordés par les rois de France, ſes prédéceſſeurs.

La plus fameuſe pragmatique eſt celle qui fut faite en France, en 1438, ſous le regne de Charles VII. Ce prince, conſidérant qu'il s'étoit gliſſé de grands abus dans le royaume, particulierement au ſujet de l'élection des prélats & de la collation des bénéfices, réſolut d'y remédier. Il convoqua une aſſemblée du clergé à Bourges en 1431. On y dreſſa des mémoires que l'on envoya au concile qui ſe tenoit alors à Baſle; &, après ſept ans de diſcuſſions & de délibérations, on acheva enfin cette pragmatique, qui devoit être la baſe de la diſcipline eccléſiaſtique dans le royaume. Elle contient vingt-trois articles dreſſés ſur les décrets

du concile de Baſle. Le premier établit la ſupériorité du concile général ſur le pape. Le ſecond traite, en particulier, de l'autorité du concile de Baſle, qui avoit dépoſé le pape Eugene IV. Le troiſieme ordonne que les égliſes auront la liberté d'élire leurs prélats, & marque la forme des élections. Le quatrieme & le cinquieme traitent de la collation des bénéfices, & aboliſſent les réſerves & les graces expectatives du pape & de ſes légats. Le ſixieme concerne les cauſes & les jugements. Le ſeptieme traite des appels en cour de Rome; &, pour abbréger cette énumération, les articles ſuivants réglent ce qui regarde le fait des poſſeſſions paiſibles; contiennent diverſes ordonnances ſur les cérémonies du ſervice divin & la police des égliſes cathédrales; aboliſſent les Annates; établiſſent les prébendes théologales & affectent le tiers des bénéfices aux gradués. Le pape Pie II, élevé ſur le ſiége apoſtolique, en 1458, fit tous ſes efforts pour faire abolir en France une ordonnance ſi contraire aux interêts de la cour de Rome. L'évêque de Terni qui étoit à la cour de Louis XI, en qualité de Nonce, ſçut manier, avec tant d'habileté, l'eſprit de ce prince, qu'il l'engagea à publier un édit, en 1461, qui aboliſſoit la pragmatique. Le pape, ravi de ce ſuccès, fit traîner ignominieuſement dans les rues de Rome la charte de la pragmatique; &, pour marquer ſa reconnoiſſance à Louis XI, il lui envoya une épée qu'il avoit bénite à la Meſſe de minuit à Noël, & dont le fourreau étoit enrichi de pierreries. Il accompagna ce préſent d'une piéce de vers à la louange de ce prince.

Cependant l'abolition de la pragmatique, qui cauſoit tant de joie à la cour de Rome, fit en France un grand nombre de mécontents. On ne laiſſa pas même d'en obſerver pluſieurs articles, malgré l'édit du roi. Il n'y eut que ceux qui concernoient les réſerves & les graces expectatives qui demeurerent ſans exécution. Paul II, ayant ſuccédé à Pie II, en 1464, envoya un légat en France, en 1467, pour preſſer le roi d'abolir entierement cette odieuſe pragmatique. Ce légat étoit auſſi chargé de donner à Jean Balue, évêque d'Evreux, le

chapeau de cardinal, s'il vouloit s'employer à faire réuſſir cette affaire. Balue, ébloui de l'éclat de la pourpre Romaine, ſe dévoua aux interêts du pape, & obtint de Louis XI des lettres qui confirmoient l'abolition de la pragmatique. Le prélat, après les avoir fait publier au châtelet, voulut les faire enregiſtrer au parlement; mais le procureur général, Jean de S. Romain, s'oppoſa à l'enregiſtrement. Il repréſenta vivement qu'il ne pouvoit y avoir rien de plus funeſte pour le royaume que l'abolition de la pragmatique; que, pendant trois ans que l'exécution en avoit été ſuſpendue, il étoit ſorti de France trois cent quarante mille écus pour les évêchés, les abbaies, les prieurés, & deux millions d'écus pour les graces expectatives des cures & autres bénéfices. Il fit de ſanglants reproches à l'évêque d'Evreux, qui ſacrifioit à ſon ambition particuliere le bien commun de la patrie, & proteſta qu'il ne conſentiroit jamais à l'abolition d'une ordonnance auſſi utile au royaume que la pragmatique-ſanction. L'univerſité témoigna auſſi un grand zéle pour la défenſe de la pragmatique; & le recteur alla déclarer au légat qu'il appelloit au futur concile de tout ce qui ſeroit fait à l'encontre.

Louis XI étant mort en 1483, on demanda avec empreſſement le rétabliſſement de la pragmatique dans une aſſemblée générale des Etats du royaume, que Charles VIII tint dans la ville de Tours. Il n'y eut que les évêques qui avoient été promus ſous le regne de Louis XI, contre la forme preſcrite par la pragmatique, qui s'oppoſerent au vœu de l'aſſemblée; mais on n'eut aucun égard à leur oppoſition. La pragmatique fut remiſe en vigueur, & continua d'être obſervée ſous le regne de Charles VIII & de Louis XII, ſon ſucceſſeur. Au mois de Décembre 1512, le pape Jules II, préſidant au concile de Latran, ordonna que tous ceux qui favoriſoient la pragmatique-ſanction, euſſent à comparoître au concile, dans l'eſpace de ſoixante jours. Jules II étant mort en Février 1513, Léon X, ſon ſucceſſeur, renouvella cette ſommation. C'eſt pourquoi Louis XII envoya ſes ambaſſadeurs au concile de Latran; mais ſa mort, qui arriva le 1 de Janvier 1514, l'empêcha de voir la fin

de

de cette affaire. François I, qui lui ſuccéda, prince plus occupé de ſes expéditions militaires, que des affaires civiles, ſéduit par le chancelier du Prat, qui s'étoit vendu à la cour de Rome pour un chapeau de cardinal, conclut à Bologne, avec le pape Leon X, ce fameux traité connu ſous le nom de Concordat, qui aboliſſoit la pragmatique. Ce traité fut proprement l'ouvrage du chancelier du Prat, qui le conclut avec les cardinaux d'Ancone & de Santiquatro, pendant que François I étoit à Milan. *Voyez* CONCORDAT.

PRAMNÆ. C'eſt le nom que donne Clitarque, auteur ancien, à certains religieux répandus parmi les anciens Indiens, & dont la ſecte étoit rivale de celle des Brachmanes. Ces Pramnæ n'étoient que des méchants ſophiſtes, qui ne cherchoient, en diſputant contre leurs adverſaires, qu'à les embarraſſer par leurs chicanes & leurs ſubtilités, & qui, au défaut de bonnes raiſons, employoient la plaiſanterie pour tourner en ridicule l'inſtitut des Brachmanes.

PRA-MOGLA: fameux diſciple de Sommona-Codom, dont les Siamois placent la ſtatue derriere celle de ſon maître & à ſa droite. Ils racontent que Pra-Mogla, fléchi par les ſupplications des malheureux qui étoient tourmentés dans les enfers, renverſa la terre, & ramaſſa dans le creux de ſa main tout le feu de l'enfer, dans la réſolution de l'éteindre; mais il n'étoit pas aiſé d'exécuter ce charitable deſſein. Ce feu que Pra-Mogla pouvoit porter dans le creux de ſa main étoit ſi violent & ſi actif, diſent les Siamois, qu'il tariſſoit les fleuves les plus profonds. Tout ce qui en approchoit étoit conſommé dans l'inſtant même. Pra-Mogla, fort embarraſſé, eut recours à Sommona-Codom, & le pria d'éteindre ce feu qui ſervoit à tourmenter tant de malheureuſes victimes. Ce miracle n'étoit point au-deſſus des forces de Sommona-Codom, qui ſurpaſſoit beaucoup ſon diſciple en ſainteté. Mais, dans cette occaſion, il conſulta la prudence, plutôt que ſa charité naturelle. Il craignit que les hommes, n'étant plus retenus par le frein de la crainte, ne ſe livraſſent avec fureur aux derniers excès; &, pour le bien même de l'humanité, il refuſa

d'accorder à ſon diſciple la grace qu'il demandoit. Cette femme que les Orientaux nous repréſentent dans une parabole, portant du feu dans une main & de l'eau dans l'autre, avoit des ſentiments bien différents de ceux de Sommona-Codom : je laiſſe à penſer leſquels on doit préférer. Un Derviche rencontre en ſon chemin cette femme & lui demande à quel uſage elle deſtine cette eau & ce feu qu'elle portoit ? „ L'eau, répondit-elle, „ eſt pour éteindre les flammes infernales ; & ce feu „ doit brûler le paradis : je ne veux plus que ni l'eſ- „ pérance, ni la crainte aient aucune part à la vertu „ des hommes.

PRASTANE. C'eſt le nom que donnoient les anciens Romains à Luperca ou Luperque, nourrice de Romulus, à laquelle ils rendoient les honneurs divins. Ce nom eſt dérivé de *præſtare*, qui ſignifie l'emporter ſur les autres, par alluſion à la force & au courage de Romulus qui avoit triomphé de tous ſes ennemis.

PRAXÉENS : hérétiques ainſi nommés, parce qu'ils avoient pour chef un certain Praxéas. Ce ſont les mêmes que les PATROPASSIENS. *Voyez cet article.*

PRAXIDICE : divinité des anciens payens, qui marquoit aux hommes le juſte milieu qu'ils devoient garder, ſoit dans leurs diſcours, ſoit dans leurs actions. C'étoit la déeſſe de la modération, de la tempérance & de la diſcrétion. Ses ſtatues ne conſiſtoient ordinairement que dans une tête ſeule, pour marquer que c'eſt la tête qui régle la conduite des hommes. Par la même raiſon, on ne lui ſacrifioit que les têtes des victimes. On laiſſoit toujours ſes temples découverts pour faire entendre qu'elle tiroit ſon origine du ciel.

PRAXIS : ſurnom de Vénus. Cette déeſſe avoit un temple à Mégare, où on l'invoquoit ſous le nom de Vénus-Praxis, c'eſt-à-dire agiſſante.

PRÉADAMITES. Ce nom peut avoir une double ſignification. Il peut s'entendre & des hommes que l'on feint avoir vécu avant Adam, & de ceux qui ont ſoutenu qu'il y avoit eu des hommes avant Adam. L'Inventeur de ce ſyſtême erroné eſt Iſaac de la Peyrere, qui le publia en 1655, dans un livre intitulé *Les Préada-*

mites ou *Eſſais d'Interprétation ſur les Verſets* 12, 13, 14 *du cinquieme Chapitre de l'Epitre de S. Paul aux Romains.* L'auteur établit dans ce livre deux créations qu'il prétend avoir été faites dans des temps fort éloignés les uns des autres. Dans la premiere, qui eſt la création générale, Dieu créa le monde tel qu'il eſt, & produiſit dans chaque partie de ce monde, des hommes & des femmes. Long-temps après, Dieu, voulant ſe former un peuple particulier, créa Adam pour être le premier homme & le chef de ce peuple : telle eſt, ſelon lui, la ſeconde création qu'on peut appeller particuliere. Il ſoutient que le déluge, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, ne fut pas univerſel, & ne ſubmergea que la Judée; qu'ainſi tous les peuples du monde ne deſcendent pas de Noé. Selon lui, les Gentils, c'eſt-à-dire les peuples de la premiere création, n'ayant point reçu de Dieu aucune loi poſitive, ne commettoient point de péchés proprement dits, quoiqu'ils s'abandonnaſſent à toutes ſortes de vices, & que, s'ils mouroient, ce n'étoit pas en punition de leurs péchés, mais parce qu'ils avoient un corps ſujet à la corruption. Il ſe fonde ſur ces paroles de S. Paul : „ Juſqu'à la loi il y avoit des péchés dans le „ monde. Or, on n'imputoit pas les péchés, n'y ayant „ pas de loi : " & il raiſonne ainſi : S. Paul ne parle pas, dans ce paſſage, de la loi donnée à Moyſe, puiſqu'il eſt certain, par l'Ecriture, qu'il y a eu avant Moyſe des péchés imputés & punis, tels que ceux de Caïn, des Sodomites, &c. Il parle donc de la loi donnée à Adam; donc il faut conclure qu'il y avoit des hommes avant Adam, à qui les péchés n'étoient pas imputés. Ce ſophiſme pitoyable ne porte que ſur une fauſſe explication du paſſage de S. Paul, dont voici le véritable ſens. L'apôtre veut prouver qu'avant la loi de Moyſe, qui eſt la loi proprement dite, il y a eu une loi donnée à Adam; & voici ſa preuve. Juſqu'à la loi de Moyſe, il y a eu des péchés que Dieu imputoit aux coupables : or, on ne peut pas imputer de péchés, lorſqu'il n'y a point de loi; donc, avant la loi de Moyſe, il y avoit une loi donnée à Adam.

M. de la Peyrere n'eſt pas plus heureux dans les

preuves qu'il cherche à tirer de la chronologie fabuleuſe des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, qui, ſi on les en croit, ſont bien plus anciens qu'Adam. Mais un ſyſtême eſt bien dépourvu de fondements ſolides, lorſqu'il faut qu'il s'appuie ſur les fables que des peuples vains & menteurs ont imaginées pour reculer leur origine, & acquérir ſur les autres hommes le droit de primauté & d'ancienneté.

PRÉBENDE : droit qu'a un eccléſiaſtique de percevoir certains revenus en argent, ou en fruits, dans une égliſe, cathédrale ou collégiale, dont il eſt membre.

PRÊCHE. C'eſt le nom que l'on donne aux ſermons des miniſtres Proteſtans. Dans les égliſes Luthériennes, on en fait ordinairement deux les dimanches & fêtes, un le matin & l'autre l'après-midi. En de certains temps de l'année, les miniſtres des égliſes particulieres ſont obligés de prêcher en préſence de leur ſurintendant, qui eſt pour eux une eſpece d'évêque; c'eſt ce qui s'appelle *prédication circulaire*. Cet uſage eſt établi, afin que le ſurintendant puiſſe connoître quels ſont les miniſtres de ſon diocéſe qui ſe diſtinguent par le talent de la parole, & afin qu'il réforme les erreurs que certains miniſtres ignorants pourroient gliſſer dans leurs ſermons.

PRÉCONISATION : propoſition, que le cardinal patron fait, dans le conſiſtoire à Rome, de celui que le roi a nommé à quelque prélature, en vertu des lettres dont il eſt porteur, pour le faire agréer au pape qui donne enſuite ſa collation.

PRÉDESTINATIANISME : ſyſtême erroné ſur la prédeſtination & ſur la grace, qui fut condamné dans les conciles d'Arles & de Lyon, ſur la fin du cinquieme ſiécle. Les principaux articles de ce ſyſtême étoient, 1° que, depuis le péché du premier homme, le libre arbitre étoit entierement éteint; 2° que J. C. n'étoit pas mort pour tous; 3° que la preſcience de Dieu forçoit les hommes & les damnoit malgré eux, & que ceux qui étoient damnés l'étoient par la volonté de Dieu; 4° que, de toute éternité, les uns étoient deſtinés à la mort, & les autres à la vie.

„ Les dogmes de la liberté & de la prédeſtination, „ dit un auteur moderne, ſont entre deux abyſmes; „ &, pour peu qu'on ait interêt de défendre en par„ ticulier, ou la liberté ou la prédeſtination, on tombe „ dans les abyſmes qui bordent, pour ainſi dire, cette „ matiere." Quelques-uns ont regardé le prédeſtinatianiſme comme une héréſie imaginaire; mais ils ſe ſont trompés. Il eſt vrai qu'elle eut trop peu de partiſans, pour devenir une ſecte conſidérable.

Elle fut depuis renouvellée par un moine de l'abbaye d'Orbais, dans le diocéſe de Soiſſons, nommé *Goteſcalc*, qui fut condamné dans le concile de Mayence. Il voulut s'obſtiner, après ſa condamnation, à défendre ſa doctrine. On lui répondit; & les différents écrits pour & contre exciterent de grandes diviſions en France.

PRÉDESTINATIENS : ſectaires du prédeſtinatianiſme. Ceux qui ſoutiennent que le prédeſtinatianiſme n'eſt qu'une héréſie imaginaire prétendent que le nom de *prédeſtinatiens* ne fut jamais donné à aucun hérétique, mais qu'on s'en ſervoit pour diſtinguer les partiſans de la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la prédeſtination. Il importe aſſez peu de ſçavoir s'il y a eu en effet des prédeſtinatiens, quoiqu'on ne puiſſe guéres en douter après ce que nous avons dit à l'article précédent. Mais il eſt certain que l'Egliſe a condamné les erreurs que l'on attribue aux prédeſtinatiens, & qu'il faut croire que le libre arbitre n'a point été éteint dans l'homme par le péché; que Jeſus-Chriſt eſt mort pour d'autres que pour les prédeſtinés; que la preſcience de Dieu ne néceſſite perſonne, & que ceux qui ſont damnés ne le ſont point par la volonté de Dieu.

PREDESTINATION. C'eſt, ſelon les théologiens, un acte de la volonté de Dieu, par lequel il a réſolu, de toute éternité, de conduire, par ſa grace, certaines créatures au bonheur éternel. Le choix que Dieu fait de certaines perſonnes pour les rendre éternellement heureuſes, eſt, ſelon les uns, abſolument gratuit. Il précéde la préviſion des mérites, & n'a point d'autre motif que la volonté de Dieu. Selon d'autres, la prédeſtination n'eſt fondée que ſur la préviſion des

mérites, c'eſt-à-dire ſur la connoiſſance que Dieu a que telle & telle perſonne feront, avec le ſecours de la grace, les bonnes œuvres néceſſaires pour mériter la gloire éternelle. Ces deux ſentiments partagent les écoles. Le premier eſt plus conforme à la doctrine de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas. Ceux qui le ſoutiennent ſe fondent ſur un grand nombre de paſſages de l'Ecriture qui paroiſſent déciſifs, ſur l'élection de Jacob & la réprobation d'Eſaü, avant même qu'ils fuſſent nés, & particulierement ſur le ſentiment de ſaint Auguſtin, dont l'autorité ſur cette matiere eſt du plus grand poids dans l'Egliſe. „ On peut juger, dit ce ſaint Docteur, ſi la prédeſtination eſt gratuite, ou non, par la nature des moyens dont elle ſe ſert pour exécuter ce Décret; car, ſi les moyens produiſent infailliblement leurs effets, c'eſt une marque que Dieu veut abſolument le ſalut de ceux à qui il les donne : or, continue ce Pere, le ſecours que les Saints, deſtinés au royaume de Dieu, reçoivent de lui, ne leur donne pas ſeulement le pouvoir de perſévérer, pourvu qu'ils veuillent; mais il leur donne la perſévérance même; enſorte que non-ſeulement c'eſt un ſecours, ſans lequel on ne peut perſévérer, mais un ſecours avec lequel on ne peut manquer de perſévérer." Telle eſt la doctrine de ſaint *Auguſtin; doctrine* qui a été enſeignée unanimement dans l'Egliſe, juſqu'à la fin du ſeizieme ſiécle.

Les partiſans de la prédeſtination gratuite ajoûtent à ces autorités reſpectables pluſieurs raiſonnements qui ſemblent ſans replique. 1°. Si la prédeſtination étoit fondée ſur nos mérites, il s'enſuivroit que l'on pourroit mériter la premiere grace : conſéquence qui eſt inſoutenable; 2°. La prédeſtination, ſelon les paroles de l'Apôtre, eſt un myſtere impénétrable. Si elle étoit fondée ſur nos mérites, ce ſeroit une choſe ſimple & naturelle. 3°. Tout agent raiſonnable veut la fin avant les moyens. Le ſalut & la gloire des élus étant la fin de la prédeſtination, les mérites, qui ne ſont que les moyens, doivent venir après.

Ceux qui ſoutiennent que la prédeſtination eſt fondée ſur les mérites alléguent auſſi quantité de paſſages de

l'Ecriture, des Peres, & même de ſaint Auguſtin. Ils prétendent que leur ſyſtême s'accorde bien mieux avec la liberté de l'homme que celui de leurs adverſaires, qui eſt capable, diſent-ils, de jetter le déſeſpoir dans les ames; mais on leur répond que la prédeſtination gratuite n'attaque point la liberté, & qu'il demeure vrai que les élus ne ſeront ſauvés que pour avoir obſervé la loi de Dieu, & que les autres ne ſeront damnés que pour l'avoir violée; que le ſalut eſt toujours en la puiſſance des prédeſtinés; que Dieu la leur fait opérer; que l'exécution du décret de leur prédeſtination eſt liée avec la liberté & leur conſentement; & enfin que Dieu a prévu que ceux à qui il feroit cette grace, y conſentiroient, ſans aucun préjudice de leur liberté.

Si l'on demande une explication de la maniere dont peuvent s'allier la liberté & la prédeſtination gratuite, il n'y a point d'autre réponſe à faire que ces paroles de ſaint Paul : *O altitudo!* „ O profondeur des jugements de Dieu!"

2. Les Turcs, dit Ricaut dans la traduction de M. Briot, croient la prédeſtination, ſans aucune réſerve, & de la maniere la plus poſitive du monde. Les ſçavants d'entr'eux ſe ſervent, pour ſoutenir leur opinion, des paſſages de l'Ecriture ſainte, qui ſemblent la favoriſer, comme ſont ceux-ci : „ Le vaiſſeau dira-t-il „ au potier : Pourquoi m'as-tu fait ainſi?... J'endurci„ rai le cœur de Pharaon... J'ai aimé Jacob, & j'ai „ haï Eſaü, & d'autres ſemblables." Car les Turcs ont beaucoup de reſpect pour l'ancien Teſtament, & conſiderent fort ſon autorité, parce qu'ils croient qu'il a été inſpiré de Dieu, & écrit par ſon commandement; mais ils diſent que l'Alcoran, qui eſt venu depuis, marquant plus préciſément & plus parfaitement la volonté de Dieu, le premier a été abrogé, & l'autre mis en ſa place.

Il y en a parmi eux, qui affirment cette opinion avec tant de hardieſſe, qu'ils ne craignent pas de dire que Dieu eſt auteur du mal, ſans ſe ſervir d'aucune diſtinction ni d'aucun adouciſſement pour mettre à couvert la

pureté de Dieu de la ſouillure du péché, reſſemblant en cela aux hérétiques Manichéens. Ils ont encore une autre opinion, dont il n'y a perſonne parmi eux qui ne ſoit perſuadé, qui eſt que Dieu eſt auteur de tout ce qui arrive heureuſement... Sur ce principe, ils concluent, à cauſe de leurs conquêtes & de leur proſpérité préſente, que leur religion eſt la meilleure, & que Dieu approuve tout ce qu'ils font.

Ils croient que la deſtinée de chaque particulier eſt écrite ſur ſon front, qu'ils appellent *narſip*, ou *tactir*, qui eſt le livre écrit au ciel de la bonne ou mauvaiſe fortune d'un chacun, laquelle il ne peut éviter, ni par ſa prudence, ni par quelqu'effort qu'il faſſe au contraire. Cette opinion eſt tellement imprimée dans l'eſprit du peuple que les ſoldats ne font point de difficulté d'expoſer hardiment leur vie dans les occaſions les plus dangereuſes & les plus déſeſperées, & qu'ils abandonnent leurs corps, comme de la terre, pour remplir les tranchées de l'ennemi."

PRÉDICATEUR : eccléſiaſtique qui annonce la parole de Dieu, & qui inſtruit le peuple dans la religion. La prédication eſt une des plus nobles & des plus importantes fonctions des miniſtres de l'égliſe. Le concile de Trente recommande à tous les *prélats de l'exercer* par eux-mêmes, lorſqu'ils n'ont point de raiſon légitime pour s'en diſpenſer. En qualité de paſteurs du troupeau de Jeſus-Chriſt, c'eſt à eux qu'il appartient particulierement de diſtribuer la nourriture ſpirituelle au peuple. Le ſaint concile ordonne auſſi à tous les curés de prêcher dans leurs égliſes, tous les dimanches & fêtes ſolemnelles; &, s'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, de commettre ce ſoin à des perſonnes capables. Le concile de Latran, tenu ſous le pontificat de Léon X, s'exprime en ces termes, au ſujet des prédicateurs : „ D'autant que pluſieurs n'enſeignent point, en prêchant, „ la voie du Seigneur, & n'expliquent point la morale „ de l'Evangile, mais plutôt inventent beaucoup de „ choſes par oſtentation; accompagnent ce qu'ils diſent „ de grands mouvements, en criant beaucoup ; hazardent en chaire des miracles feints, des hiſtoires apo-

„ cryphes, & tout-à-fait ſcandaleuſes, qui ne ſont re-
„ vêtues d'aucune autorité, & qui n'ont rien d'édifiant,
„ nous ordonnons qu'à l'avenir aucun clerc ſéculier ou
„ régulier ne ſoit admis aux fonctions de prédicateur,
„ qu'il n'ait été auparavant examiné ſur ſes mœurs, ſon
„ âge, ſa doctrine, ſa prudence & ſa probité; qu'on
„ ne prouve qu'il mene une vie exemplaire, & qu'il
„ n'ait l'approbation de ſes ſupérieurs, en dûe forme
„ & par écrit. Après avoir été ainſi approuvés, qu'ils
„ expliquent dans leurs ſermons les vérités de l'évan-
„ gile, ſuivant le ſentiment des SS. Peres; que leurs
„ diſcours ſoient remplis de la ſainte Ecriture; qu'ils
„ s'appliquent à inſpirer l'horreur du vice, à faire aimer
„ la vertu, à inſpirer la charité les uns envers les au-
„ tres, & à ne dire rien de contraire au véritable ſens
„ de l'Ecriture, & à l'interprétation des Docteurs Ca-
„ tholiques." *Voyez* SERMON.

PRÉFACE. On appelle ainſi une priere que le prêtre, qui célébre la Meſſe, récite à haute voix, pour diſpoſer les fideles au grand myſtere de la Conſécration.

PRÉLAT: ſupérieur eccléſiaſtique, conſtitué dans une éminente dignité de l'Egliſe. Les patriarches, primats, archevêques, évêques, généraux d'ordre, abbés croſſés & mitrés, thréſoriers, doyens, archidiacres, *&c.* ſont mis au rang des prélats.

PRÉLATURE: dignité de prélat; bénéfice qui donne à celui qui en eſt revêtu une autorité ſpirituelle.

PRÉMA: divinité des anciens Romains, qui préſidoit à la conſommation du mariage.

PRÉMICES. Les Juifs étoient obligés d'offrir au Seigneur les premieres productions de leurs champs, & les premiers fruits que portoient leurs arbres, la quatrieme année après qu'ils étoient plantés; car il ne leur étoit pas permis de cueillir ni de manger les fruits qu'ils portoient les trois premieres années. Lorſque celui qui apportoit ces prémices étoit arrivé au parvis des prêtres, les Lévites entonnoient le Pſeaume trentieme. Le fidele Juif récitoit une priere rélative à la cérémonie. En même temps, les prêtres lui aidoient à ôter la corbeille de deſſus ſes épaules, & la poſoient à côté de l'autel.

L'offrande des prémices étoit toujours accompagnée d'un ſacrifice. *Voyez* RACHAT DES PREMIERS-NÉS.

PRÉMONTRÉS : chanoines réguliers, inſtitués en 1120, par St. Norbert, ſous le pontificat de Calixte II, & le regne de Louis le Gros. Ils furent appellés *Prémontrés*, parce que leur premiere demeure fut l'abbaye de Prémontré, ſituée en Picardie, au diocéſe de Laon, qui eſt aujourd'hui le chef-lieu de leur ordre. Ces religieux n'eurent d'abord point d'autre revenu que le produit du bois qu'ils coupoient dans la forêt de Coucy, & qu'un d'entr'eux alloit vendre, tous les matins, à Laon; mais, par la pieuſe libéralité des fideles, ils acquirent bientôt des richeſſes conſidérables; & leur ordre devint nombreux & puiſſant, particuliérement en Allemagne. La régle de St. Norbert fut obſervée rigoureuſement par les religieux Prémontrés, juſqu'en 1245. Ce fut alors que le relâchement commença à s'introduire dans l'ordre. Les religieux qui voyageoient pour les beſoins de l'ordre, ayant demandé au pape d'être diſpenſés de l'abſtinence de viande, & ayant obtenu cette grace, ceux qui ne ſortoient pas de leurs couvents en furent jaloux, & firent tous leurs efforts pour ſe procurer la même diſpenſe. Leurs importunités forcerent, en quelque ſorte, *les ſouverains pontifes* de la leur accorder, avec quelques reſtrictions cependant.

Il s'eſt formé, depuis, pluſieurs réformes de cet ordre. Il y a, en Allemagne, quelques monaſteres de Prémontrés, qui ſont infectés de l'héréſie Luthérienne, entr'autres, celui de Sainte-Marie de Magdebourg.

PRÉSAGES. Cette foibleſſe, qui conſiſtoit à regarder, comme un préſage de l'avenir, les événements les plus ſimples & les plus naturels, eſt une des branches les plus conſidérables des ſuperſtitions humaines.

1. Les plus grands hommes de l'antiquité n'en ſont pas exempts; &, parmi une infinité d'exemples que nous pourrions citer, nous nous bornons à celui d'Auguſte. Suétone nous apprend que ce prince, d'ailleurs ſi ſage & ſi éclairé, demeuroit immobile & conſterné, lorſqu'il lui arrivoit de mettre, en s'habillant, le ſoulier gauche au pied droit, ou le ſoulier droit au pied gau-

che, regardant cette mépriſe comme un très-fâcheux préſage.

Il s'eſt cependant trouvé pluſieurs ames aſſez fortes pour mépriſer ces préjugés vulgaires. On rapporte qu'un Romain, étant venu tout effrayé raconter à Caton que les rats avoient mangé ſon ſoulier pendant la nuit, & lui demander ce que préſageoit une pareille aventure? Caton, ſe moquant de ſa ſimplicité, lui répondit: „ Je „ ne vois rien là que de fort naturel; mais, ſi le ſoulier „ avoit mangé les rats, ce ſeroit un grand prodige."

Pour ce qui concerne la foibleſſe des anciens pour les préſages. *Voyez* AUGURES, DIVINATION.

Paſſons aux idolâtres modernes.

2. Un Indien ſe diſpoſe à ſortir pour quelque affaire preſſée. Il a déja le pied ſur le ſeuil de la porte; mais il entend quelqu'un éternuer: il rentre auſſi-tôt. Il y a un grand nombre de pies dans les Indes. Si quelqu'un de ces oiſeaux touche une perſonne en volant, on eſt perſuadé que celui qui a été touché, ou du moins quelqu'un de ſa famille, ne vivra pas au-delà de ſix ſemaines.

3. Les hurlements des bêtes ſauvages, les cris des cerfs & des ſinges, ſont des préſages ſiniſtres pour les Siamois. S'ils rencontrent un ſerpent qui leur barre le chemin, c'eſt pour eux une raiſon ſuffiſante de s'en retourner ſur leurs pas, perſuadés que l'affaire pour laquelle ils ſont ſortis ne peut pas réuſſir. La chûte de quelque meuble, que le hazard renverſe, eſt auſſi d'un très-mauvais augure. Que le tonnerre vienne à tomber par un effet naturel & commun, voilà de quoi gâter la meilleure affaire. Pluſieurs pouſſent encore plus loin la ſuperſtition & l'extravagance. Dans une circonſtance critique & embarraſſante, ils prendront pour régle de leur conduite les premieres paroles qui échaperont au hazard à un paſſant, & qu'ils interpréteront à leur maniere: tel eſt leur oracle.

4. Les inſulaires de Ceylan ſont auſſi foibles ſur les préſages, qu'aucun des peuples idolâtres. S'il arrive qu'ils éternuent en commençant un ouvrage, en voilà aſſez pour les engager à l'interrompre. Ils attribuent une vertu

prophétique à un certain petit animal qui a la forme d'un lesard. S'ils entendent le cri de cet animal, ils s'imaginent qu'il les avertit de ne rien entreprendre dans ce moment, parce qu'il est sujet à l'influence d'une planette maligne. Si, le matin, au sortir de leur maison, ils rencontrent une femme enceinte, ou bien un homme blanc, c'est pour eux l'augure le plus favorable. Si, au contraire, le premier objet qui s'offre à leurs yeux est un vieillard impotent, ou une personne difforme & contrefaite, il n'en faut pas davantage pour les faire rester chez eux pendant toute la journée.

5. Les habitants de l'intérieur de l'isle de Bornéo n'ont point d'autre régle de leur conduite que le vol & le cri des oiseaux. Le matin, au sortir de leur maison, s'ils apperçoivent un oiseau qui, par hazard, dirige son vol vers eux, c'est pour eux un très-facheux préſage, qui les avertit de se tenir renfermés chez eux tout le jour. Ils regardent, au contraire, comme un augure très-favorable, que le vol de l'oiseau soit dirigé vers l'endroit où ils portent leurs pas.

6. Un insulaire des Molucques, qui, le matin, sortant de sa maison, trouvera en son chemin un homme difforme ou estropié, un vieillard courbé & appuyé sur ses béquilles, rentrera promptement chez *lui*, & ne fera aucune affaire pendant toute la journée, persuadé qu'un si mauvais préſage feroit manquer toutes ses entrepriſes.

7. Les idolâtres qui habitent les isles Philippines, sont entêtés de la manie des préſages. Il faut qu'ils tirent un augure quelconque du premier objet qui s'offre à leurs yeux, lorsqu'ils sont en voyage; & souvent il arrive qu'ils retourneront sur leurs pas, parce qu'ils auront rencontré quelqu'insecte qui leur aura paru d'un mauvais préſage.

8. Dans le Royaume de Bénin, en Afrique, on regarde comme un augure très-favorable, qu'une femme accouche de deux jumeaux. Le roi ne manque pas d'être aussi-tôt informé de cette importante nouvelle; & l'on célébre par des concerts & des festins un événement si heureux. Le même préſage est regardé comme très-sinistre dans le village d'Arébo, quoiqu'il soit situé dans le royaume-même de Bénin.

9. Lorſque les Péruviens vouloient ſçavoir ſi la guerre qu'ils étoient ſur le point d'entreprendre ſeroit heureuſe, ſi la récolte de l'année ſeroit abondante, &c. ils prenoient un agneau ou un mouton, „ & lui tournoient „ la tête du côté de l'orient, ſans lui lier les pieds; „ mais trois ou quatre hommes le tenoient fortement „ pour l'empêcher de remuer. Ainſi, tout en vie, ils „ lui ouvroient le côté gauche où ils mettoient la main, „ & en tiroient le cœur, les poumons, & tout le „ reſte de la freſſure qui devoit ſortir entiere ſans qu'il „ y eût rien de rompu... Ils tenoient pour un ſi bon „ préſage, continue Garcilaſſo, quand les poumons „ palpitoient encore après qu'on les avoit arrachés, „ qu'ils prenoient pour indifférents tous les autres préſages; parce, diſoient-ils, que celui-ci ſuffiſoit pour „ les rendre bons, quelque mauvais qu'ils fuſſent. Lorſqu'ils avoient tiré la freſſure, ils ſouffloient dans le „ goſier, pour le remplir de vent; puis ils le lioient „ par le bout, ou le preſſoient avec la main, obſervant en même temps ſi les conduits par où l'air entre dans les poumons, & les petites veines qui s'y „ voient ordinairement, étoient plus ou moins enflés, „ parce que, plus ils l'étoient, & plus le préſage leur „ paroiſſoit bon. Ils conſideroient auſſi pluſieurs autres „ choſes qu'il me ſeroit bien difficile de rapporter, ne „ les ayant pas remarquées... Ils tenoient pour un préſage ſiniſtre, s'il arrivoit qu'en ouvrant le côté de „ la bête.... elle ſe levât ſur pied, & s'échapât des mains „ de ceux qui la tenoient. Ils prenoient encore pour „ un malheur, ſi le goſier, qui tient d'ordinaire à la „ freſſure, venoit à ſe rompre ſans qu'ils l'euſſent tiré „ entier; ſi les poumons étoient déchirés, ou le cœur „ gâté."

10. Il y a quelques années qu'il regnoit en Italie une ſuperſtition qui fait honte à un ſiécle auſſi éclairé: peut-être y regne-t-elle encore. Des gens ſimples & crédules ont coûtume, la veille de la S. Jean, de ſe laver les pieds dans du vin. Après cette ablution, ils jettent le vin dans la rue, & ſe mettent à la fenêtre. Ils ſe tiennent attentifs pour recueillir la premiere parole qui

échapera aux paſſants, perſuadés que cette parole ſera pour eux un préſage aſſuré de ce qui doit leur arriver. *Voyez* SUPERSTITION.

PRESBYTERE. On appelle ainſi une maiſon ſituée près d'une égliſe paroiſſiale, & qui ſert de logement au curé.

PRESBYTERIANISME : ſecte des Presbytériens.

PRESBYTERIENS. C'eſt le nom que l'on donne, en Angleterre, aux Réformés qui n'ont pas voulu recevoir la Liturgie de l'Egliſe Anglicane. En ſe ſéparant d'avec l'Egliſe Romaine, l'Egliſe Anglicane conſerva l'ordre de la hiérarchie, avec une partie des cérémonies eccléſiaſtiques : ce qui donna lieu à pluſieurs Anglois, entêtés des opinions des Calviniſtes, de prétendre que la réformation de l'Egliſe Anglicane étoit imparfaite ; qu'elle étoit encore infectée d'un reſte de Papiſme ; & que, pour la perfectionner, il falloit abolir ces cérémonies ſuperſtitieuſes qui nuiſoient à la pureté du culte. Ils s'éleverent particulierement contre la hiérarchie & l'autorité des évêques, ſoutenant que tous les miniſtres de la Religion devoient être égaux ; que, du temps des apôtres, il n'y avoit point de diſtinction entre les prêtres & les évêques ; enfin, que l'Egliſe devoit être gouvernée par des conſiſtoires ou presbyteres, compoſés de miniſtres & d'anciens laïques. C'eſt ce qui leur fit donner le nom de *Presbytériens.*

Aux Presbytériens, ſont oppoſés les Epiſcopaux qui ſuivent la Liturgie Anglicane, & admettent la hiérarchie. *Voyez* EPISCOPAUX.

PRESENTATION DE NOTRE-DAME : fête que l'Egliſe célébre en mémoire de la Préſentation de la ſainte Vierge au temple par ſes parents. C'étoit un uſage religieux, chez les Juifs, de vouer à Dieu leurs enfants, même avant leur naiſſance. L'Ecriture nous en offre pluſieurs exemples. Anne, femme d'Elcana, ſe voyant ſtérile, promit à Dieu, s'il la rendoit féconde, de conſacrer à ſon ſervice l'enfant qu'elle mettroit au monde ; & cet enfant fut Samuel. Les parents, qui avoient fait un tel vœu, conduiſoient au temple l'enfant qu'ils

avoient voué, avant qu'il eût atteint l'âge de cinq ans. Ils le remettoient entre les mains des prêtres qui l'offroient au Seigneur; puis, s'ils vouloient le racheter, ils payoient aux prêtres une certaine somme, sinon, l'enfant restoit dans le temple, & s'occupoit à servir au ministere sacré, à travailler aux ornements, en un mot, à tous les offices qui concernoient le culte de Dieu. Or une tradition porte que la sainte Vierge fut vouée à Dieu par St. Joachim & Ste. Anne, & conduite par eux au temple de Jérusalem, dès l'âge de trois ans. On ignore quel fut le prêtre qui la reçut. Quelques-uns ont cru que c'étoit St. Zacharie. C'est cette offrande de la sainte Vierge au Seigneur que l'Eglise célébre par la fête de la Présentation.

Cette fête est plus ancienne chez les Grecs que chez les Latins. Les premiers la célébroient, dès le douzieme siécle, sous le nom d'*Entrée de la Mere de Dieu au Temple*. Le pape Grégoire XI fit célébrer la fête de la Présentation dans l'Eglise Romaine, vers l'an 1372; &, dans le même temps, Charles V, roi de France, la fit solemniser dans la Sainte Chapelle de Paris. Mais elle fut presqu'oubliée dans les siécles suivants, jusqu'au pontificat de Sixte V, qui la rétablit en 1585.

PRESSANCTIFIÉS. (*Messe des*) On appelle ainsi, dans l'Eglise Gréque, la Messe que l'on célébre, les jours de jeûne, à trois heures après-midi, parce qu'on n'y consacre point, & qu'on s'y sert d'Hosties déja consacrées & sanctifiées. C'est un usage des Grecs de ne point consacrer les jours de jeûne.

PRÊTRE. Ce nom, qui signifie proprement un ancien, un homme vénérable par son âge, se donne, dans un sens général, aux ministres de toutes les religions.

1. Chez les Romains, les prêtres furent institués par Numa Pompilius. Chaque dieu & chaque déesse avoit les siens qui étoient distingués par un nom particulier: tels étoient les FLAMINES, les SALIENS, les LUPERQUES, les GALLES, les CURÈTES, ou CORYBANTES, &c. (*Voyez ces articles.*) Il y avoit des prêtres qui, sans être attachés au service d'aucune divinité particuliere,

avoient cependant une très-grande autorité dans les affaires qui concernoient la religion, tels étoient les PONTIFES, les ARUSPICES, les AUGURES, les FÉCIALES, &c. (*Conſultez ces articles.*) Les prêtres étoient infiniment reſpectés à Rome, & jouiſſoient des plus grandes prérogatives. La ſimple parole du prêtre de Jupiter valoit un ſerment; & ſa maiſon étoit un aſyle auſſi ſûr que le temple le plus auguſte.

2. Chez les Grecs, comme chez les Romains, chaque divinité avoit ſes prêtres qui étoient auſſi en grande conſidération.

3. A Tyr, les prêtres étoient les premieres perſonnes de l'Etat après le roi. Ils étoient revêtus de robes de pourpre. Chez les Phéniciens, ils étoient encore plus magnifiques. L'or ſur leurs habits relevoit l'éclat de la pourpre; & ils portoient des couronnes d'or, garnies de pierreries. Les anciens Egyptiens donnoient le nom de *prêtres* à tous les philoſophes. C'étoit entre les prêtres qu'ils éliſoient leurs rois.

4. Les prêtres des Juifs étoient tous choiſis dans la famille d'Aaron, dans laquelle Dieu avoit fixé le ſacerdoce par un privilége ſpécial. Ils devoient être exempts de toute imperfection naturelle. La cérémonie de leur conſécration étoit fort ſimple. *On les introduiſoit* dans le parvis du tabernacle ou du temple. Ils s'y lavoient eux-mêmes avec de l'eau pure, deſtinée à cet uſage. On les revêtoit enſuite de leurs habits ſacerdotaux, & on les amenoit au ſouverain pontife qui les préſentoit à l'Eternel. Les fonctions des prêtres étoient, ou de brûler de l'encens dans le lieu ſaint, le matin & le ſoir, ou d'offrir les ſacrifices particuliers, aux jours ordinaires; de répandre au pied de l'autel le ſang des victimes; d'entretenir un feu continuel ſur l'autel des holocauſtes; d'allumer les lampes; de faire & d'offrir les pains de propoſition ſur la table d'or. C'étoit le ſort qui déterminoit leur emploi. Ils étoient en charge, depuis un ſabbat juſqu'au ſabbat ſuivant. Moyſe avoit fixé à vingt-cinq ou trente ans l'âge auquel ils pouvoient commencer leur miniſtere. Ils ſortoient de charge environ à cinquante ans. Mais, quoiqu'ils n'exerçaſſent plus leurs

leurs fonctions, ils étoient toujours nourris des offrandes de l'autel. L'office des prêtres, hors du temple, étoit d'inſtruire le peuple, de juger les différends, d'examiner les lépreux, de connoître des différentes pollutions légales, des cauſes de divorce; de déterminer les occaſions où il falloit employer l'épreuve des eaux de jalouſie; de proclamer, au ſon de la trompette, le ſabbat & les autres fêtes ſolemnelles. Quoique miniſtres de la paix, c'étoient eux qui donnoient le ſignal pour aller à la guerre, & qui encourageoient les combatants. Leur habillement conſiſtoit en une tunique, des caleçons, une ceinture & une tiare. Tous ces vêtements étoient de lin. Joſephe dit que leur tiare reſſembloit à un caſque ou à un turban pointu. Il y avoit diverſes fleurs & pluſieurs figures repréſentées ſur leur ceinture, laquelle étoit tiſſue de maniere qu'elle reſſembloit à une peau de ſerpent. Leur tunique étoit ſans couture. Il leur étoit ordonné de couper leurs cheveux, de temps en temps.

5. Dans l'Égliſe Catholique, les prêtres ſont ceux qui ont reçu de l'évêque le pouvoir de célébrer le ſacrifice de la Meſſe, de baptiſer, d'abſoudre, de prêcher & de bénir. Ces différentes fonctions ſont marquées dans le pontifical : *Sacerdotem etenim oportet offerre, benedicere, præeſſe, prædicare & baptiſare.* Les prêtres, ſelon le langage de ſaint Paul, ſont les miniſtres & les lieutenants de Jeſus-Chriſt, les diſpenſateurs des myſteres de Dieu, & ſes coopérateurs en ce qui regarde le ſalut des hommes. S. Chryſoſtome dit que les prêtres ont reçu un pouvoir qui n'a pas été communiqué aux anges ni aux archanges. *Voyez* PRÊTRISE.

6. Pour ce qui regarde les prêtres de l'égliſe Gréque, il n'y a rien de particulier dans l'ordination, ſi ce n'eſt que le Protopapas, ou archiprêtre, & celui qui tient le premier rang après lui, font faire trois tours au candidat autour de l'autel, en chantant l'hymne des martyrs. Ils ont une bande de drap blanc, qui pend au bas de leur bonnet par derriere, & deſcend ſur le dos. Cette bande qu'on appelle *periſtera*, c'eſt-à-dire la Colombe, déſigne la pureté & l'innocence qu'exige le ſacerdoce. Les prêtres qui deshonorent leur état par quel-

ques fautes ſcandaleuſes, ſont punis par le retranchement de cette bande. Le mariage n'eſt pas défendu aux prêtres Grecs. Mais, lorſque leurs femmes viennent à mourir, il ne leur eſt pas permis d'en prendre une ſeconde.

9. Les prêtres des Indiens qui habitent entre Carthagene & Panama, jouiſſent, comme dans tous les autres pays, du plus grand crédit pour tout ce qui concerne la religion & même les affaires civiles. Mais les obligations que leur état impoſe, ſont onéreuſes & ſéveres; &, ce qu'il y a de plus embarraſſant, c'eſt qu'ils ne peuvent les violer impunément. Ils ſont particuliérement obligés de garder une chaſteté exacte. Un prêtre, convaincu d'une galanterie, ſeroit lapidé ou brûlé impitoyablement.

10. Les Négres de la Côte des Eſclaves donnent à leurs prêtres le nom de *Domine*, mot latin, qu'ils ont appris probablement de quelques Européens; & leurs prêtres ſont en effet leurs maîtres & leurs ſeigneurs; tant ils ont pour eux de reſpect & d'obéiſſance. Lorſqu'il aborde quelque vaiſſeau ſur cette côte, les gens de l'équipage ont coûtume de faire un préſent à ces prêtres; & ce témoignage d'eſtime fait tant de plaiſir aux Négres, qu'ils s'emploient avec ardeur à procurer tout ce qui eſt utile à l'équipage. Pendant *qu'ils travaillent* ſur le rivage, un de leurs prêtres leur jette du ſable ſur la tête; & ils penſent que cette cérémonie doit les préſerver de tout danger ſur la mer. Ces prêtres ont coûtume de porter une croſſe qui reſſemble à celle de nos évêques. Leur habillement conſiſte dans une longue robe blanche.

11. Les prêtres Mexicains étoient conſacrés au ſervice des idoles par une onction qu'on leur faiſoit ſur toutes les parties du corps depuis la tête juſqu'aux pieds. Pendant tout le temps qu'ils exerçoient le miniſtere des autels, il leur étoit défendu de ſe couper les cheveux. Ils les nourriſſoient avec grand ſoin en les graiſſant avec un onguent noir mêlé de réſine. La vie de ces prêtres étoit extrêmement auſtere. Pluſieurs jours avant les fêtes ſolemnelles, ils ſe préparoient à les célébrer par des jeûnes rigoureux, par une exacte continence & par la

privation même des plaiſirs permis du mariage. Pluſieurs pouſſoient le zéle de la chaſteté juſqu'à ſe mutiler eux-mêmes. Ils ne buvoient jamais aucune liqueur forte, & ils conſacroient aux rigueurs de la pénitence la plus grande partie du temps que la nature a deſtiné au repos. Ce n'eſt pas qu'ils manquaſſent des moyens de ſe procurer les douceurs & les agréments de la vie; ils étoient fort riches. Outre les revenus conſidérables & fixes, qu'ils tenoient de la libéralité du Souverain, les offrandes du peuple ſuperſtitieux étoient pour eux un fonds immenſe & intariſſable. Leurs principales fonctions conſiſtoient à brûler de l'encens & d'autres parfums en l'honneur de la divinité qu'ils ſervoient, quatre fois dans la journée régulierement; à égorger les victimes; à inſtruire le peuple, les jours de fête. Ils étoient auſſi grands magiciens, qualité ordinaire de tous les prêtres idolâtres. Le principal fonds de leurs opérations magiques étoit un onguent compoſé de ſucs de pluſieurs animaux venimeux & de quelques autres ingrédients, comme de la réſine, du noir de fumée & particuliérement d'une herbe qui avoit la propriété de déranger le cerveau. Ils faiſoient recueillir un grand nombre de reptiles venimeux, qu'ils brûloient en préſence de leurs dieux. Leurs cendres broyées dans un mortier avec du tabac, & mêlées avec les ingrédients dont nous venons de parler, compoſoient cet onguent merveilleux, auquel ils donnoient le titre pompeux de Mets ou Nourriture des Dieux. Avec le ſecours de cette compoſition, ils avoient un commerce intime avec les démons, ſe vantoient de pouvoir guérir toutes les maladies, apprivoiſer les lions & les ours & les animaux les plus féroces, & opérer pluſieurs autres prodiges.

Quant à ce qui concerne les autres prêtres idolâtres, dont les noms ſont connus, comme les Bramines, les Bonzes, les Talapoins, les Gangas, &c. Ils ont chacun leur article dans cet ouvrage.

Grand-Prêtre. 1. Diane avoit, dans Aricie, ville du Latium, un temple fameux dont le grand-Prêtre étoit toujours un étranger qui avoit tué ſon prédéceſſeur. Cet uſage, le plus bizarre qu'on ait peut-être jamais imaginé,

avoit cependant été établi pour de bonnes raiſons. Quelques auteurs rapportent que les Magiſtrats d'Aricie, voyant que les grands-prêtres de Diane ne ceſſoient d'exciter du trouble dans l'Etat par des diſputes frivoles ſur la couleur des victimes qu'on devoit immoler à la déeſſe, & ſur quelques autres ſujets de cette importance, & craignant que de pareilles diſcuſſions n'allumaſſent une guerre civile, porterent cette loi ſinguliere. Elle produiſit l'effet qu'ils en avoient attendu. Les grands-prêtres, toujours inquiets ſur le danger qui les menaçoit continuellement, ne ſongerent plus qu'à ſe tenir ſur leurs gardes, & ne trouverent plus le temps de ſubtiliſer ſur la religion.

2. Le grand prêtre étoit, chez les Juifs, le chef de la religion. Son autorité s'étendoit même ſur les choſes civiles; & il étoit regardé comme le ſouverain dépoſitaire de la Juſtice. Celui qui étoit élevé à cette éminente dignité devoit être exempt de tout défaut naturel. La moindre imperfection de quelqu'un de ſes membres ſuffiſoit pour le rendre inhabile à poſſéder cette charge. Il étoit obligé d'obſerver pluſieurs loix particulieres. La femme qu'il épouſoit devoit être vierge. Il ne lui étoit pas permis de porter le deuil à la mort de ſes parents; &, quelques *jours avant les fêtes* où il devoit officier, il falloit qu'il s'abſtint de tout commerce avec ſa femme. Aaron, qui le premier fut honoré de la dignité de ſouverain pontife, fut conſacré avec les cérémonies ſuivantes.

Moyſe le préſenta à l'Eternel, à la porte du tabernable, en préſence de tout le peuple. Il le fit baigner dans de l'eau pure, qui fut tirée d'un grand vaiſſeau placé près de l'autel pour cet uſage. Il le revêtit enſuite des ornements pontificaux, & répandit ſur ſa tête une huile ſainte dont Dieu lui-même avoit enſeigné la compoſition. L'onction fut ſuivie de pluſieurs ſacrifices. Les cérémonies de la conſécration furent répétées, pendant l'eſpace de ſept jours; & les fils d'Aaron furent conſacrés de la même maniere que leur pere; ce qui a donné lieu de penſer que, dans la ſuite des temps, il ne fut pas beſoin de conſécration nouvelle, à la

promotion d'un nouveau grand-prêtre. Celle que reçurent Aaron & ſes fils, fut probablement regardée comme influant ſur la perſonne de ſes ſucceſſeurs. Le nouveau grand-prêtre ſe revêtoit des habits ſacrés de ſon prédéceſſeur & entroit en exercice ſans autres formalités.

Rien n'égaloit la magnificence & la richeſſe des ornements dont le pontife étoit revêtu, lorſqu'il officioit ſolemnellement. Par-deſſus ſon habit de lin, qui lui étoit commun avec les prêtres, il avoit une robe bleuâtre, ou de couleur de pourpre, ſans manches & ſans couture. Le bord en étoit garni d'une riche frange, à laquelle étoient attachées de petites ſonnettes & des pommes de grenade admirablement travaillées en or, à une égale diſtance l'une de l'autre, afin que le ſon qu'elles rendoient, en s'entre-choquant, ſervît à avertir de ſon approche. Cette robe étoit attachée avec une riche ceinture qui faiſoit deux fois le tour du corps, & dont les bouts pendoient fort bas par-devant. Sur cette robe le pontife mettoit le vêtement qu'on appelle *éphod*, richement brodé en or. Il étoit fort court & n'avoit que deux pieds de longueur. A la partie ſupérieure de ce vêtement, étoient attachées deux pierres précieuſes, enchaſſées dans de l'or, & ſur leſquelles étoient gravés les noms des douze tribus d'Iſraël. Sur le devant, à l'endroit de la poitrine, il y avoit un eſpace vuide, long d'une demi-coudée, & large à proportion. C'étoit-là que ſe mettoit le pectoral, qui étoit une piéce de la même étoffe que l'éphod, à laquelle étoient attachées douze pierres précieuſes, enchaſſées en or. Sur chacune de ces pierres étoit gravé le nom d'une tribu. Elles étoient diſpoſées en quatre rangs, chacun de trois. Le pectoral étoit attaché à l'éphod par les quatre coins, avec des chaînes & des crochets d'or, & des rubans bleus. Il étoit ſévérement défendu au pontife de mettre l'éphod ſans le pectoral. Ce dernier ornement étoit auſſi nommé *mémorial*, parce qu'il lui rappelloit le ſoin qu'il devoit avoir des tribus dont il portoit les noms ſur la poitrine. On le nommoit auſſi le *pectoral du jugement*, parce que l'oracle divin y étoit attaché : cet oracle étoit l'*Urim* & le *Thummim* que Dieu ordonna à Moyſe d'at-

tacher ſur le pectoral; mais dont l'Ecriture ne nous enſeigne point la forme. (*Voyez à l'article* URIM & THUMMIM *les différentes opinions ſur ce ſujet.*)

Il nous reſte à parler de la tiare qui couvroit la tête du pontife. C'étoit une ſorte de bonnet qui avoit la forme d'une hémiſphere, & qui ne deſcendoit pas plus bas que les oreilles. Ce bonnet étoit couvert d'une autre eſpece de coëffure de couleur d'hyacinthe, & environné d'une triple couronne. La tiare pontificale étoit particulierement diſtinguée par une lame d'or, ſur laquelle étoient gravés, en hébreu, ces mots: „ La Sainteté à „ l'Eternel. " Cette lame étoit attachée à la partie antérieure de la tiare par deux rubans bleus. Le ſouverain pontife, ainſi que les autres prêtres, officioit toujours pieds nuds; & il portoit ſi loin le ſcrupule à cet égard que, s'il ſe trouvoit ſeulement un brin de paille entre ſes pieds & la terre, il avoit ſoin de l'ôter. En général, la grande marque de reſpect chez les Juifs étoit d'avoir la tête couverte & les pieds nuds. *Voyez* PRÊTRES, LÉVITES.

PRÊTRESSE : femme deſtinée au culte des faux dieux. 1. Les anciens payens, qui avoient des femmes pour divinités, ne pouvoient manquer d'en avoir pour prêtreſſes. Les plus célébres étoient celles qui rendoient des oracles & qu'on appelloit PYTHONISSES. *Voyez cet article.*

Entre les divinités qui étoient ſervies par des femmes, Veſta eſt la plus connue. (*Voyez* VESTALES) Bacchus avoit auſſi des prêtreſſes. *Voyez* BACCHANTES.

2. Les Négres du royaume de Juida n'ont pas jugé que les femmes fuſſent indignes de l'honneur du ſacerdoce. Ils ont un grand nombre de prêtreſſes qui jouiſſent des mêmes priviléges & de la même conſidération que les prêtres. On les nomme *Beta*; mais elles prennent le titre d'enfants de Dieu. Cette dignité, peu faite pour leur ſexe, leur inſpire un orgueil inſupportable. Elles commandent à leurs maris avec une hauteur tyrannique, tandis que les autres femmes, ſelon l'uſage du pays, ſont eſclaves des hommes. La maniere, dont on choiſit les filles qui doivent être prêtreſſes, eſt ſingulicre & bizarre.

Au commencement du printemps, les vieilles prêtreſſes ſortent de leurs maiſons vers les huit heures du ſoir, munies chacune d'un bâton. Elles courent dans les rues de la ville comme des furieuſes, en criant de toute leur force *Nigo bodinamé ;* c'eſt-à-dire : „ prens, attrape. " Toutes les jeunes filles, depuis l'âge de huit ans juſqu'à douze, qui ſe rencontrent ſur leur paſſage, ſont enlevées par les Mégéres, ſans que perſonne oſe s'oppoſer à cette violence ; car elles ſont ſuivies d'un bataillon de prêtres diſpoſés à les ſoutenir. Cette courſe dure communément quinze jours, ou plus long-temps. Lorſque le nombre des filles deſtinées à être prêtreſſes ne ſe trouve pas complet, les vieilles prêtreſſes conduiſent dans leurs maiſons les jeunes filles qu'elles ont enlevées, & en donnent avis à leurs parents, qui communément ſont flatés que leurs filles ſoient élevées au ſacerdoce. Elles s'attachent d'abord à gagner leur amitié par toutes ſortes de bons traitements. Elles leur apprennent enſuite les danſes & les chanſons qui ſont en uſage dans les fêtes qu'on célébre à l'honneur du ſerpent. Après un certain temps, lorſqu'elles ſont ſuffiſamment inſtruites, elles ſont ramenées dans la maiſon de leurs parents ; mais on exige qu'elles reviennent, de temps en temps, à la maiſon qui leur a ſervi de ſéminaire, pour y répéter ce qu'elles y ont appris. Les cérémonies qui concernent le culte du ſerpent ne ſont pas la ſeule choſe qu'on enſeigne à ces nouvelles prêtreſſes. Les anciennes prennent plaiſir à les former dans l'art de la coquetterie, & leur communiquent tout ce qu'une longue expérience leur a appris de plus propre à tromper les hommes. Pour prix de leurs pieuſes inſtructions, elles partagent le profit que les jeunes prêtreſſes retirent de leurs charmes.

PRÊTRISE (*la*) eſt le troiſieme des ordres ſacrés. C'eſt un Sacrement qui donne le pouvoir de conſacrer, d'offrir & de diſtribuer le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt ; de remettre & de retenir les péchés, & d'adminiſtrer tous les ſacrements de l'Egliſe, à l'exception de la Confirmation & de l'Ordre. L'impoſition des mains eſt la ſeule cérémonie abſolument néceſſaire, & celle

qui conſtitue la matiere eſſentielle de l'ordre de prêtriſe. Les autres cérémonies, qui ſont la tradition du calice & de la paténe avec le pain & le vin, ne doivent cependant pas être omiſes. Elles ſont la matiere intégrante de ce ſacrement. L'oraiſon, que l'évêque récite en impoſant les mains ſur l'ordinand, eſt la forme eſſentielle de l'ordre de prêtriſe. La forme intégrante conſiſte dans ces paroles: *Accipe poteſtatem offerre ſacrificium Deo, miſſaſque celebrare, tùm pro vivis quàm pro defunctis, in nomine Domini;* c'eſt-à-dire: „ Recevez le pouvoir d'offrir le Sacrifice à Dieu & de célébrer des Meſſes, tant pour les vivants que pour les „ morts, au nom du Seigneur." Enfin le miniſtre de ce ſacrement eſt l'évêque qui peut ſeul le conférer.

PRIAPE: divinité infame des anciens payens, qui préſidoit aux jardins, & étoit particulierement adorée à Lampſaque, ville de l'Helleſpont. Les poëtes racontent que Vénus, étant allée à la rencontre de Bacchus, qui revenoit triomphant des Indes, Priape fut le fruit de cette entrevue & vint au monde à Lampſaque. Mais, par un enchantement de Junon qui vouloit mortifier Vénus, il naquit avec une difformité extraordinaire, particulierement dans cette partie du corps qu'on ne nomme pas. Vénus, ne pouvant ſupporter la vue de ce monſtre, le laiſſa à Lampſaque où il fut élevé. Mais, s'étant rendu odieux aux habitants de cette ville par ſes infames débauches, il en fut chaſſé honteuſement. Quelque temps après, la ville de Lampſaque ayant été déſolée par la peſte, les habitants conſulterent l'oracle, qui répondit que c'étoit en punition de l'affront qu'ils avoient fait à Priape. C'eſt pourquoi, pour faire ceſſer le fléau & réparer leur faute, ils rendirent à Priape les honneurs divins, & lui attribuerent l'intendance des jardins, parce que ſa figure étoit propre à faire peur aux oiſeaux. Nous n'entrerons point dans le détail des infamies du culte qu'on rendoit à ce dieu prétendu & des ſtatues qu'on lui érigeoit. On lui immoloit un âne, parce que cet animal s'étoit mis à braire, dans le moment que Priape vouloit ſurprendre une nymphe endormie, & lui avoit fait manquer ſon coup. Priape étoit honoré en Egypte

& dans la Paleſtine ſous le nom de *Beelphegor*. Il paroît que les Grecs ne le connoiſſoient pas du temps d'Héſiode, car ce poëte n'en a pas fait mention dans ſa Théogonie.

Quelques poëtes ſe ſont égayés ſur le compte de Priape, qu'ils ont traité fort cavalierement. On peut voir la ſatyre dans laquelle Horace fait parler Priape en ces termes : „ J'étois autrefois un tronc de figuier, un „ bois inutile. L'ouvrier héſita quelque-temps s'il ſe„ roit de moi un banc ou un dieu ; mais il ſe déter„ mina enfin à en faire un dieu, &c.

Martial ne le ménage pas davantage. Il le menace de le jetter au feu, s'il laiſſe enlever quelques pieds d'arbres, dont il lui confie la garde.

PRIE-DIEU : ſorte du pupitre accompagné d'un marche-pied où l'on ſe met à genoux pour prier Dieu.

PRIERE. C'eſt une élévation de l'ame vers Dieu pour lui demander quelque choſe qu'elle deſire, & pour le remercier des bienfaits qu'elle en a déja reçus.

PRIERES DES QUARANTE HEURES. *Voyez* QUARANTE HEURES.

PRIEUR : titre de la plûpart des ſupérieurs des communautés religieuſes. Un prieur eſt auſſi celui qui poſſede un bénéfice ſimple qui a titre de Prieuré.

Prieur clauſtral. C'eſt celui qui gouverne les religieux dans les abbayes ou prieurés qui ſont en commende. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il a autorité dans le cloître ou monaſtere.

Grand-Prieur. On appelle ainſi celui qui eſt le premier dans une grande abbaye, lorſqu'elle a beſoin de pluſieurs ſupérieurs. Il y a auſſi des grands-prieurs dans les ordres militaires. On compte, en France, ſix grands-prieurs de l'ordre de Malte ; le grand-prieur de Provence, le grand-prieur d'Auvergne, le grand-prieur de France, le grand-prieur d'Aquitaine, le grand-prieur de Champagne, le grand-prieur de Toulouſe.

PRIEURÉ : bénéfice dont eſt pourvu un prieur. Il y a des prieurés ſimples, qui n'obligent qu'à dire le bréviaire. Il y en a qui ſont dignités, & qui donnent le pouvoir de conférer des bénéfices. Le prieuré clauſ-

nal eſt au rang des bénéfices doubles. Il y a auſſi des prieurés-cures, qui ſont des cures deſſervies par des religieux, & dépendantes de quelques-unes de leurs maiſons.

Prieure des deux Amants. A quatre lieues de Rouen, il y a un prieuré qui porte ce nom, & qui fut fondé à l'occaſion que nous allons rapporter. Un ſeigneur, qui poſſédoit une terre conſidérable dans le Vexin Normand, avoit une nièce, qui avoit cependant inſpiré d'un jeune homme de ſon voiſinage. Elle avoit elle-même beaucoup d'inclination pour ce jeune homme, & conſentoit qu'il la demandât en mariage à ſon oncle. C'étoit un homme bizarre & capricieux. Il déclara au jeune homme qu'il ne lui accorderoit ſa nièce, qu'à condition qu'il la partageât, ſans le noyer, juſqu'au ſommet d'une montagne que l'on voyoit des fenêtres de ſon château. L'amour & l'eſpérance firent croire à ces amants que le ſuccès ſeroit aiſé. En effet, il parut ſi bien-aiſé, ſans ſe noyer, juſqu'à l'endroit indiqué; mais il expira, une heure après, des efforts qu'il avoit faits. Sa maîtreſſe, au bout de quelques jours, mourut de douleur & de chagrin. L'oncle, en expiation de leur malheur qu'il avoit cauſé, bâtit ſur la montagne un prieuré qu'on appelle le *Prieuré des deux Amants.*

PRIMAMENSIS: aſſemblée des docteurs en théologie, qui ſe tient le premier jour de chaque mois, pour connoître des affaires de la faculté.

PRIMAT: archevêque qui a une ſupériorité de juriſdiction ſur pluſieurs archevêques ou évêques. L'archevêque de Lyon prend le titre de primat des Gaules; l'archevêque de Bourges ſe dit primat d'Aquitaine; & l'archevêque de Rouen prend auſſi celui de primat de Normandie, quoiqu'il n'ait aucun Métropolitain ſous ſa juriſdiction. Ce fut la ſubdiviſion des provinces qui donna lieu en France à l'érection des primaties. L'Aquitaine, par exemple, ayant été diviſée en deux provinces, & Bourges étant la capitale de la première de ces provinces, l'archevêque de Bourges devint par-là primat des Aquitaines. De même la Gaule Lyonnoiſe, qui comprenoit toute la Gaule Celtique, ayant été partagée

en deux provinces, dont la premiere avoit Lyon pour capitale, l'archevêque de Lyon devint primat des Gaules. L'on appelle de l'évêque au métropolitain, & du métropolitain au primat.

PRIME. C'eſt la premiere des heures canoniales qui ſe dit immédiatement après Laudes.

PRIMICIER : titre d'une dignité eccléſiaſtique. Dans les égliſes cathédrales, le primicier préſidoit au chœur. Il étoit chargé du ſoin de maintenir l'ordre de l'office public. Ses fonctions étoient à-peu-près les mêmes que celles du chantre.

Le nom de primicier eſt formé de ces mots latins, *primus in cerâ*, c'eſt-à-dire inſcrit le premier ſur le catalogue des officiers. On le donnoit autrefois aux premiers officiers dans chaque ordre.

PRISCILLIANITES : hérétiques du quatrieme ſiécle. Leur doctrine tenoit en partie de celle des Manichéens, & en partie de celle des Gnoſtiques. Ils admettoient, comme les premiers, un mauvais principe, moteur de la matiere & de ſon imperfection. Ils autoriſoient la diſſolution, comme ces derniers. Ils tenoient, la nuit, des aſſemblées de débauche & de proſtitution. Les hommes & les femmes y prioient nuds ; & ils avoient pour maxime de plutôt jurer & parjurer, que d'en violer le ſecret. Ils croyoient que Jeſus-Chriſt n'étoit né & n'avoit ſouffert qu'en apparence. L'auteur d'une ſecte ſi impie eut le ſort qu'il méritoit. Il fut mis à mort, avec pluſieurs de ſes ſectateurs, par l'ordre de l'empereur Maxime, après avoir été convaincu des crimes dont on les accuſoit. L'héréſie des Priſcillianites a été condamnée au concile de Sarragoſſe.

PRISE D'HABIT : cérémonie qui ſe fait dans les maiſons religieuſes, lorſque quelqu'un prend l'habit de l'ordre.

PROAO. C'eſt le nom d'une fauſſe divinité des anciens Germains qui préſidoit à la juſtice. Elle étoit repréſentée tenant d'une main une pique environnée d'une eſpece de banderolle, & de l'autre, un écu d'armes.

PROAROSIES. Les anciens appelloient ainſi les ſacrifices que l'on faiſoit à Cerès, avant que d'enſemencer les terres.

PROCESSION : marche religieuſe d'eccléſiaſtiques, qui vient en ordre d'une égliſe à une autre, en récitant des prieres, & en chantant les louanges de Dieu. L'uſage des proceſſions eſt commun à preſque toutes les religions. On trouve, dans l'ancien Teſtament, des exemples qui prouvent que les Juifs admettoient ces pieuſes marches parmi les cérémonies de leur culte. On fixe ordinairement, au regne de Conſtantin le Grand, l'époque de l'inſtitution des proceſſions dans le Chriſtianiſme. L'ordre général des proceſſions uſitées dans l'Egliſe Catholique, tel qu'il eſt preſcrit dans les rituels, eſt trop connu, pour qu'il ſoit néceſſaire d'entrer là-deſſus dans des détails.

1. La confrérie de ſainte Gertrude, établie à Nivelle, fait, tous les ans, le lendemain de la Pentecôte, une proceſſion ſolemnelle en l'honneur de cette ſainte qui eſt la patrone de la ville. On voit d'abord paroître un homme à cheval. Derriere lui, eſt aſſiſe en croupe une fille choiſie entre les plus belles de la ville, pour repréſenter ſainte Gertrude. Elle eſt habillée en dévote, & d'une maniere convenable au perſonnage qu'elle joue. Devant elle, un jeune homme alerte, qui repréſente le diable, fait mille ſauts & mille cabrioles, & tâche, par ſes geſtes bouffons, de faire rire *la prétendue* ſainte, qui, de ſon côté, s'efforce de conſerver la gravité qui convient à ſon caractere & à la cérémonie. De jeunes filles viennent enſuite, portant l'image de la ſainte Vierge. Le reſte de la proceſſion n'a rien de remarquable.

2. Le lecteur verra peut-être avec plaiſir quelques détails ſur la proceſſion des Diſciplinants, qui ſe fait en Eſpagne, le Vendredi ſaint, pour honorer la Paſſion de Notre-Seigneur. Le triſte appareil de cette cérémonie eſt très-conforme à l'eſprit de ſon inſtitution. Les croix & les bannieres ſont couvertes de crêpes. Les gardes du roi d'Eſpagne, qui marchent à cette proceſſion, ont leurs armes revêtues de noir. Les muſiciens ſont en deuil & maſqués. Les tambours ſont auſſi couverts de noir. Les airs lugubres, que jouent les inſtruments de muſique, répondent à cette triſte décoration. A ce

funeſte concert, ſe joint le bruit de pluſieurs chaînes peſantes, que l'on traîne. Entre tous ceux qui compoſent cette proceſſion, on diſtingue les Diſciplinants, qui en ſont les principaux acteurs. „ Ils portent un long bonnet, dit l'auteur des Délices de „ l'Eſpagne, couvert de toile de batiſte, de la hauteur de trois pieds, & de la forme de pain de ſucre, „ d'où pend un morceau de toile qui tombe par-devant, & leur couvre le viſage. Il y en a quelques-uns qui prennent ce dévot exercice par un véritable „ motif de piété; mais il y en a d'autres qui ne le font „ que pour plaire à leurs maîtreſſes; & c'eſt une galanterie d'une nouvelle eſpece, inconnue aux autres „ nations. Ces Diſciplinants ont des gants & des ſouliers blancs, une camiſole dont les manches ſont attachées avec des rubans. Ils portent un ruban à leur „ bonnet, ou à leur diſcipline, de la couleur qui plaît „ le plus à leurs maîtreſſes. Ils ſe fuſtigent, par régle „ & par meſure, avec une diſcipline de cordelettes „ où l'on attache au bout de petites boules de cire, „ garnies de verre pointu. Celui qui ſe fouette avec „ le plus de courage & d'adreſſe eſt eſtimé le plus brave. Lorſqu'ils rencontrent quelque dame bien faite, „ ils ſçavent ſe fouetter ſi adroitement, qu'ils font „ ruiſſeler leur ſang juſques ſur elle; & c'eſt un honneur dont elles ne manquent pas de remercier le Diſciplinant."

Madame d'Aunoi, dans ſon Voyage d'Eſpagne, dit que la maniere de ſe fouetter eſt devenue un art, en Eſpagne, auſſi raffiné que celui de l'eſcrime, & qu'il y a des maîtres particuliers qui l'enſeignent. Elle ajoûte que, pour ſe fouetter avec grace, il ne faut agir que de la main & du poignet, ſans geſticuler du bras. Reprenons notre auteur. „ Quand un Diſciplinant ſe trouve „ devant la maiſon de ſa maîtreſſe, c'eſt alors qu'il redouble les coups avec plus de furie, & qu'il ſe déchire le dos & les épaules. La dame, qui le voit „ de ſon balcon, & qui ſçait qu'il le fait à ſon intention, lui en ſçait bon gré dans ſon cœur, & ne manque pas de lui en tenir bon compte. Ceux qui pren-

„ nent cet exercice ſont obligés d'y retourner tous les „ ans, faute de quoi ils tombent malades; & ce ne „ ſont pas ſeulement des gens du peuple ou des bour„ geois qui font cela, mais auſſi des perſonnes de la „ plus grande qualité." A Séville, le nombre des Diſciplinants va juſqu'à ſept ou huit cent; & ils l'emportent ſur ceux de Madrid par la rigueur avec laquelle ils ſe fuſtigent. Cette proceſſion eſt ſi célébre & ſi ſolemnelle, que tous les ordres de l'Etat ſont obligés de s'y trouver. Ainſi l'on voit marcher non-ſeulement les eccléſiaſtiques, les moines, les magiſtrats, les artiſans, mais encore les comédiens, quoique leur profeſſion ſoit réputée infame. Le roi d'Eſpagne aſſiſte quelquefois en perſonne à cette ſolemnité, accompagné de tous ſes courtiſans. La proceſſion des Diſciplinants eſt ordinairement accompagnée d'une pieuſe farce pareille à celle que l'on repréſentoit en France dans l'enfance de notre théatre. On dreſſe des théatres ſur leſquels on joue la Paſſion & la Mort de J. C. Au lieu d'applaudiſſements, on entend, à certains endroits, les pleurs & les gémiſſements des ſpectateurs qui ſe donnent de grands coups ſur la poitrine. C'eſt le ſort ordinaire des dévotions outrées de dégénérer en licence & en abus. Les Diſciplinants, après s'être *déchiré les épaules*, de retour chez eux, ſe frotent avec des éponges trempées dans du ſel & du vinaigre, & ſe plongent enſuite dans la débauche d'un ſomptueux repas, pour réparer en quelque ſorte, le ſang qu'ils ont perdu, & flater la chair qu'ils ont ſi maltraitée.

Il y a lieu d'être ſurpris que les Eſpagnols, naturellement ſi graves & ſi ſérieux, aient pu allier aux cérémonies les plus ſaintes de la Religion les pantomimes & les geſtes burleſques des bouffons. On voit cependant ce mélange monſtrueux dans la proceſſion de la Fête-Dieu, qui d'ailleurs eſt pompeuſe & magnifique. Dans les rangs des eccléſiaſtiques, qui marchent dévotement & les yeux baiſſés, ſe mêlent des farceurs & des baladins qui geſticulent & qui ſautent de la maniere la plus indécente. Il y en a même qui vont faire briller leur adreſſe aux côtés du prélat qui porte le ſaint Sacrement.

3. On pardonne aux Italiens de pareils écarts qui ſont plus dans leur caractere.

4. L'uſage des proceſſions étoit commun chez les anciens payens. Voici la deſcription d'une proceſſion en l'honneur de Diane, qui ſe trouve au Livre XI de l'*Ane d'or* d'Apulée. Elle peut donner une idée générale de la maniere dont ces ſolemnités étoient célébrées chez les Romains. La marche étoit ouverte par des gens vêtus & armés en chaſſeurs. On ſçait que Diane étoit la déeſſe de la chaſſe. On voyoit enſuite paroître des hommes habillés en femmes. Ils avoient les cheveux treſſés; & leur parure étoit des plus recherchées & des plus magnifiques. Ils étoient ſuivis de pluſieurs autres hommes diverſement déguiſés, ſelon leur goût & leur caprice. L'un, avec une longue barbe, un bâton & un vieux manteau, repréſentoit un philoſophe. L'autre y paroiſſoit avec tout l'attirail de la magiſtrature. C'étoit une vraie maſcarade digne de la religion dont elle faiſoit partie. On portoit enſuite, ſur un brancard, une ourſe apprivoiſée. On devine aiſément ce que ſignifioit cet animal. Il étoit ſuivi d'une longue file de matrones habillées de blanc, qui avoient pour couronnes des guirlandes de fleurs. Elles arroſoient les rues d'un baume précieux & odoriférant, & les parſemoient en même temps de fleurs. Après elles, marchoient pluſieurs hommes & femmes qui tenoient en main une torche ou un flambeau. Ils précédoient les muſiciens, dont les voix, mêlées au ſon des inſtruments, contribuoient à augmenter la pompe de la fête & la dévotion des aſſiſtants. Après la muſique, venoient les prêtres tenant en main pluſieurs choſes conſacrées au culte des dieux. Le plus conſidérable d'entr'eux portoit, dans un petit coffre, certains myſteres qui étoient dans la plus grande vénération chez les anciens payens. Les plus reſpectables perſonnages de tout le cortége fermoient la marche. C'étoient les dieux eux-mêmes qui aſſiſtoient en perſonne à cette ſolemnité. On y voyoit Anubis, Mercure, Sérapis, avec la même forme ſous laquelle ils étoient adorés.

5. Chez les Georgiens, on ſolemniſe le premier jour

de chaque année par une proceſſion ſinguliere. Tous les officiers du prince, grands & petits, ſont obligés de marcher à cette proceſſion avec le clergé, & de faire marcher avec eux un des principaux inſtruments, qui déſigne leur office. Ainſi l'on y voit non-ſeulement le cheval de l'écuyer, mais l'étrille du palefrenier, la marmite du cuiſinier, &c. Ce mêlange d'objets tantôt nobles & décents, tantôt vils & bas, doit offrir un ſpectacle aſſez bizarre. Une des ſuperſtitions de ce jour eſt de toucher à tout ce qu'on rencontre. On croit que c'eſt un moyen d'être heureux toute l'année.

6. Les Indiens Gentils ont coûtume de promener leurs dieux avec beaucoup de ſolemnité. Ils les portent en proceſſion ſur un brancard devant lequel eſt un autel portatif où brûlent des parfums. Tous les chemins, ſur le paſſage de l'idole, ſont jonchés de fleurs. Pluſieurs perſonnes diſtinguées marchent à ſes côtés, tenant en main des éventails de plumes de paon, avec leſquels ils agitent l'air, pour rafraîchir le dieu & chaſſer les mouches qui pourroient l'incommoder. Ces éventails ont un manche de la longueur de ſept ou huit pieds, enrichi de lames d'or ou d'argent. Ceux qui pourroient trouver ridicule qu'on évente un dieu, verront dans le paſſage de Tavernier, que nous *allons rapporter*, qu'il ne faut pas aller aux Indes pour trouver de pareils uſages. „ J'ai vu, dit ce voyageur, en Saxe & en d'au„ tres endroits d'Allemagne, que, pendant qu'on pro„ nonçoit, dans l'égliſe, l'oraiſon funébre du mort qui „ repoſoit tout de ſon long dans une biere découverte, „ des gens, de côté & d'autre, l'éventoient à toute „ heure, pour chaſſer les mouches qui voloient ſur le „ viſage du défunt." Eventer un mort ou une ſtatue, c'eſt bien la même choſe : l'un eſt auſſi ridicule que l'autre.

7. Lorſque l'empereur de la Chine va, dans quelque grande Pagode, offrir des ſacrifices aux idoles, le cortége pompeux qui l'accompagne forme la plus magnifique proceſſion qu'il ſoit poſſible de voir. Vingt-quatre trompettes & vingt-quatre tambours commencent la marche. Ils ſont ſuivis de vingt-quatre hommes portant des bâtons

bâtons dorés & vernissés, de cent soldats armés de hallebardes brillantes, & de cent massiers. Deux des principaux officiers de l'empereur terminent cette avant-garde. Viennent ensuite quatre cent lanternes, quatre cent flambeaux, deux cent lances envelopées de floccons de soie, vingt-quatre bannieres où sont représentés les douze signes du Zodiaque, & cinquante-six autres sur lesquelles on a peint les différentes constellations célestes; deux cent éventails dorés, sur lesquels on voit des figures de dragons & de plusieurs autres animaux; ving-quatre parasols très-riches, & un buffet, dont toutes les pieces sont d'or, que portent les officiers du palais. On voit alors paroître l'empereur revêtu d'habits magnifiques, & monté sur un superbe cheval. A ses côtés, marchent dix autres chevaux blancs, tout brillants de l'or & des pierreries dont leur harnois est enrichi. Il est environné de ses pages & de cent gardes. Devant lui, l'on porte un parasol d'une richesse inexprimable, qui le garantit du soleil. Derriere l'empereur, marchent les princes du sang; les Mandarins du premier ordre, & les autres seigneurs Chinois, tous revêtus de leurs habits de cérémonie. Ils sont suivis de cinq cent jeunes gentilshommes, & de mille valets de pied. Après ces derniers, vient une chaise découverte, semblable à un char de triomphe, portée par trente-six hommes; une autre chaise fermée, portée par six vingt hommes; ensuite quatre chariots, traînés par des éléphants ou des chevaux ornés de housses magnifiques. Cinquante gardes magnifiquement habillés environnent chaque chaise & chaque chariot. Deux mille Mandarins lettrés & deux mille officiers de guerre ferment la marche.

8. Les Japonois ont coûtume de promener leurs idoles, comme faisoient autrefois les anciens Egyptiens. Ces processions se font à la lueur des lanternes. Les dieux sont précédés & suivis d'un grand nombre de lanternes portées par les dévots, & couvertes d'une toile très-fine. Le nom de l'idole est tracé sur la chandelle de chaque lanterne. Dans une procession que les Bonzes font, tous les ans, à Freinojama, on les voit marcher armés de pied en cap, ayant sur le dos sept

chaiſes qu'ils portent dans ſept Mias, ou temples différents. Kæmpfer nous a laiſſé une deſcription détaillée d'une proceſſion ſolemnelle en l'honneur de Suwa, dieu des chaſſeurs, qui pourra donner au lecteur une idée générale de la maniere dont ces cérémonies ſe pratiquent au Japon. Un concert bruyant de tous les inſtruments de muſique, en uſage dans le pays, annonce la proceſſion. On voit paroître à la tête deux chevaux de main, remarquables par leur blancheur & par leur maigreur. Ces chevaux ſont ſuivis des bannieres, des drapeaux, des enſeignes, qui ſont autant de ſymboles de la fête & du dieu en l'honneur duquel on la célébre. Parmi ces figures ſymboliques, on diſtingue une lance courte, large & entierement dorée, des ſouliers extrêmement grands, & d'un travail fort groſſier, un bâton court, à l'extrémité duquel eſt attaché du papier blanc. On porte enſuite ſur des ſiéges creux ce qu'on appelle les *mikoſi*. Ce ſont des eſpeces de châſſes d'une forme octogone, qui ſont faites très-proprement, & couvertes d'un beau vernis. On met ordinairement dans ces châſſes les aumônes des dévots, que deux perſonnes gagées vont recueillir, de tous côtés, avec un tronc. On voit enſuite venir deux palanquins, occupés par les ſupérieurs du temple de la divinité dont on célébre la fête. Après ces voitures, marchent deux chevaux, qui ne ſont pas plus gras que ceux qui ont ouvert la proceſſion. Les prêtres s'avancent enſuite en bon ordre & d'un pas grave. La foule du peuple termine la marche. Lorſque l'on eſt arrivé à la pagode de Suwa, & que les prêtres ont pris leur place, on y voit entrer les députés du gouverneur de la ville, qui viennent, en ſon nom, rendre hommage aux ſupérieurs du temple. Ils ſont accompagnés de vingt piques, au ſommet deſquelles ſont attachés des copeaux de bois peints & verniſſés. Avant d'entrer dans le temple, les députés ne manquent pas de ſe laver les mains dans un grand baſſin qui eſt devant la porte. Après qu'ils ont rendu leurs hommages, un Négre ou Bonze ſéculier leur offre un petit vaſe de terre commune, rempli d'une certaine biere, faite avec du ritz, qu'on nomme *ancaſaki*. Ce préſent groſſier eſt l'image de la ſim-

plicité & de la pauvreté des premiers habitants du Japon.

9. „ Quoique le royaume d'Achin, dit Mr. l'abbé Prévoſt, faſſe profeſſion du Mahométiſme, la religion de ces peuples eſt mêlée d'un reſte d'opinions Judaïques, qui les rendent eſclaves d'un grand nombre de ſuperſtitions. Une fois l'année, le roi, accompagné de ſa nobleſſe, ſe rend à la moſquée, pour voir ſi le Meſſie n'eſt point arrivé. Cette cérémonie s'obſerva pendant le ſéjour de Davis à la cour. Le cortége royal étoit compoſé de quarante éléphants parés d'étoffes d'or & de ſoie. Chaque ſeigneur montoit le ſien; mais il y en avoit un beaucoup plus richement orné que les autres, & chargé d'un petit château d'or maſſif dans lequel on devoit ramener le Meſſie, s'il étoit arrivé. Le roi étoit auſſi dans un château. Une partie des ſeigneurs avoient des boucliers d'or; d'autres de grands croiſſants d'argent, des enſeignes, des tymbales, des trompettes, & d'autres inſtruments de muſique; c'eſt-à-dire qu'avec le maître il y avoit ſur chaque éléphant des officiers ſubalternes, qui ſervoient à cette pompe. La proceſſion prit une marche grave & fort lente. Enfin, lorſqu'elle fut à la moſquée, on y fit de grandes recherches pour trouver le Meſſie, avec quantité de cérémonies ſuperſtitieuſes; après quoi, le roi, deſcendant de ſon éléphant, retourna au palais ſur celui qui étoit deſtiné pour le Meſſie. Le reſte du jour fut employé à toutes ſortes d'amuſements.

PROCESSIONNEL: livre d'égliſe, où ſont notés les chants des hymnes ou antiennes que chante le clergé, lorſqu'il marche en proceſſion.

PROCLIENS: hérétiques ſectateurs d'un certain Proclus, ou Proculus, qui ſoutenoit les erreurs des Montaniſtes. *Voyez* MONTANISTES.

PROFÈS: religieux qui a fait profeſſion dans un couvent, c'eſt-à-dire, qui a prononcé les trois vœux de religion, & s'eſt engagé irrévocablement dans l'ordre.

PROFESSION: promeſſe ſolemnelle que fait un novice, dans un monaſtere, d'obſerver les trois vœux de religion, & la régle de l'ordre. Dans la plûpart des monaſteres, on n'eſt admis à la profeſſion, qu'après une année de noviciat. *Voyez* VŒUX.

PROFESSOIRE. Chez les Bernardins, on appelle ainſi l'année qui ſuit immédiatement la profeſſion, pendant laquelle les nouveaux profès vivent encore dans une retraite plus auſtere que les anciens. Chez les Génovéfains, cette année s'appelle *juvenat*.

PROMOTEUR : officier eccléſiaſtique qui, dans les aſſemblées du clergé, dans les conciles, dans les chambres de décimes, dans les officialités, en un mot, dans quelque tribunal eccléſiaſtique que ce ſoit, eſt la partie publique, & requiert pour l'interêt public, comme le procureur du roi dans les cours laïques.

PROMYLÉE : divinité prétendue des anciens payens, qui préſidoit aux mules.

PRÔNE : 1. Eſpece de ſermon qui ſe fait, tous les dimanches, dans les égliſes paroiſſiales; pour inſtruire les paroiſſiens de leur religion & de leurs devoirs; pour les avertir des fêtes & des jeûnes de la ſemaine, & pour faire les publications des choſes qu'il eſt néceſſaire qu'ils ſçachent.

2. Dans le duché de Holſtein, les miniſtres Proteſtants ont coûtume, à la fin du prêche, de publier les crimes qui ſe ſont commis récemment; & ils accompaguent cette publication d'invectives & d'*imprécations*. Dans le même pays, ceux dont l'honneur a été diffamé par quelque calomnie, chargent le miniſtre de faire une publication, dont voici la ſubſtance ; „ Un tel, deshonoré „ par de faux bruits que ſes ennemis ont ſemés contre „ lui, prie les fideles de demander à Dieu qu'il faſſe „ éclater ſon innocence, & confonde les calomniateurs.

PROPAGANDE : ſociété établie en Angleterre, en 1649, pour la propagation de la religion Chrétienne, dans les pays du Nouveau-Monde, qui appartiennent aux Anglois. Ce ne fut que ſous le regne de Guillaume III, que cette ſociété prit une forme réguliere. Ce prince régla, par ſes lettres-patentes du 16 de Juin 1701, qu'elle ſeroit compoſée de quatre-vingt-dix perſonnes choiſies entre les eccléſiaſtiques & les laïques, qui auroient à leur tête l'archevêque de Cantorbéri. Chaque membre de la ſociété fournit une certaine ſomme; & quantité de particuliers ſe firent un devoir de

religion de contribuer aux frais de cette entrepriſe. La ſociété envoya donc des miſſionnaires dans les nouvelles colonies des Anglois; mais elle éprouva des obſtacles auxquels elle ne s'attendoit pas, & de la part des Indiens qui refuſerent d'écouter les miſſionnaires, & de la part des Anglois même, qui ne vouloient pas qu'on inſtruiſît leurs eſclaves, de peur qu'après les avoir convertis, on ne voulût les rendre libres. Mais cette derniere difficulté fut levée par le gouvernement, qui ordonna que les Indiens convertis reſteroient eſclaves. La ſociété de la Propagande a un bureau fixe, qui s'aſſemble, chaque ſemaine, dans le chapitre de S. Paul, à Londres. Les aſſemblées générales de la ſociété ſe tiennent, tous les mois, dans la bibliotéque de S. Martin de Weſtminſter.

Congrégation de la Progagande. Voyez CONGRÉGATION, &c.

PROPHETES : hommes inſpirés de Dieu pour prédire l'avenir. Les Juifs en ont eu un très-grand nombre; & la plûpart de leurs grands hommes ont été des prophetes. Abraham, Moyſe, Joſué, Samuël, Nathan, David, Elie, Eliſée, & pluſieurs autres ont été remplis de l'Eſprit de Dieu, qui leur a révélé des vérités inconnues aux autres hommes. Depuis Moyſe, juſqu'à Eſdras, on voit, parmi le peuple Juif, une ſucceſſion de prophetes, parmi leſquels on diſtingue particuliérement ceux dont les prophéties ſont partie des livres canoniques de l'ancien Teſtament. Ils ſont au nombre de ſeize; quatre, qu'on nomme *grands*, parce que leurs prophéties ſont plus longues que celles des autres, Iſaïe, Jérémie, avec Baruch, Ezéchiel, Daniël. Douze, qu'on nomme *petits*, parce que leurs écrits ſont moins étendus, ſont Oſée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie. Chacun de ces prophetes a ſon article à part dans ce Dictionnaire,

Il n'y a jamais eu tant de prophetes, parmi les Juifs, que depuis Elie & Eliſée, juſqu'à la captivité de Babylone. Ces prophetes étoient de véritables religieux. Ils vivoient ſéparés du monde, diſtingués par leur habit

& leur maniere de vivre. Ils demeuroient ſur des montagnes, comme Elie & Eliſée ſur le Mont-Carmel & en Galgala. La femme riche, qui logeoit Eliſée, quand il paſſoit à Sunam, lui fit bâtir & meubler une chambre où il vivoit ſi retiré, qu'il ne parloit pas même à ſon hôteſſe; mais il lui faiſoit parler par ſon ſerviteur Giézi; & quand cette femme vint le prier de reſſuſciter ſon fils, Giézi vouloit l'empêcher de toucher les pieds du prophete. Deux miracles d'Eliſée montrent que ſes diſciples vivoient en communauté; celui du potage d'herbes, dont il ôta l'amertume; & celui du pain d'orge, qu'il multiplia; & l'on y voit auſſi la frugalité de leur nourriture. Il y avoit juſqu'à cent prophetes qui vivoient enſemble dans cette communauté. Ils travailloient de leurs mains; car, ſe trouvant trop étroitement logés, ils allerent eux-mêmes couper du bois pour bâtir; & ils étoient ſi pauvres, que l'un d'eux emprunta une coignée. L'exemple d'Habacuc, qui fut enlevé par un ange pour porter à Daniël le dîner qu'il avoit préparé pour ſes moiſſonneurs, montre encore la vie ſimple & laborieuſe des prophetes.

Leur habit étoit le ſac, ou le cilice, c'eſt-à-dire l'habit de deuil, pour montrer qu'ils faiſoient continuellement pénitence pour *les péchés de tout le peuple.* Ainſi, pour décrire Elie, on dit, un homme vêtu de poil, avec une ceinture de cuir. Ainſi, quand Dieu commande à Iſaïe de ſe dépouiller, il lui ordonne d'ôter ſon ſac d'autour de ſes reins. Les deux grands prophetes, dont parle l'Apocalypſe, paroiſſoient vêtus de ſacs.

Les prophetes, au moins quelques-uns, ne laiſſoient pas d'être mariés; & cette veuve, dont Elie multiplia l'huile, étoit la veuve d'un prophete. Il ſemble même que leurs enfants ſuivoient la même profeſſion, car les prophetes ſont ſouvent nommés *enfants des prophetes.* C'eſt ce qui faiſoit dire à Amos: „ Je ne ſuis point „ prophete ni fils de prophete, mais un ſimple pâtre;" pour montrer qu'il ne prophétiſoit point par profeſſion, mais par vocation extraordinaire. Car, bien que Dieu ſe ſervît le plus ſouvent de ceux qui menoient la vie

prophétique pour faire ſçavoir ſes volontés, il ne s'étoit point impoſé de loi de ne pas faire de révélation à d'autres.

Cependant on ne comptoit d'ordinaire, pour prophetes, que ceux qui en menoient la vie : d'où vient que les Livres de David, de Salomon & de Daniël ne ſont point mis au rang des Livres prophétiques, parce que les deux premiers étoient des rois, vivants dans les délices; & le dernier étoit un ſatrape, vivant auſſi à la cour & dans le grand monde.

Ce furent ces ſaints perſonnages qui conſerverent, après les patriarches, la tradition la plus pure de la véritable religion. Ils s'occupoient à méditer la loi de Dieu, à le prier pluſieurs fois le jour & la nuit, & pour eux & pour les autres, & s'exerçoient à la pratique de toutes les vertus. Ils inſtruiſoient leurs diſciples; leur découvroient l'eſprit de la loi, & leur expliquoient les ſens relevés qui regardoient l'état de l'Egliſe, après la venue du Meſſie ou ſur la terre ou dans le ciel, cachés ſous des allégories de choſes ſenſibles & baſſes en apparence. Ils inſtruiſoient auſſi le peuple qui venoit les trouver les jours de ſabbat & les autres fêtes. Ils lui reprochoient ſes péchés, & l'exhortoient à en faire pénitence. Souvent ils lui prédiſoient, de la part de Dieu, ce qui lui devoit arriver. Cette liberté de dire les choſes les plus fâcheuſes, même aux rois, les rendoit odieux; & il en coûta la vie à pluſieurs.

Cependant il y avoit beaucoup d'impoſteurs qui contrefaiſoient l'extérieur des vrais prophetes, portoient des ſacs comme eux, parloient le même langage, & ſe diſoient auſſi inſpirés de Dieu; mais ils prenoient bien garde de ne faire que des prédictions agréables au peuple & aux princes.

Les faux dieux avoient auſſi leurs prophetes, comme les huit cent cinquante, dont Elie fit faire juſtice. Tels étoient, chez les Grecs, les devins qu'ils nommoient *Manteïs*, comme, dans les temps héroïques, Calchas & Tirésias. Tels étoient encore ceux qui prononçoient les oracles, ou qui les débitoient, & les poëtes qui ſe diſoient inſpirés des dieux; car ils ne le diſoient pas pour

parler poëtiquement, mais pour le faire croire; &, en effet, ces faux prophetes, ſoit par opération du démon, ſoit par artifice, entroient en fureur, & parloient d'un ſtyle extraordinaire, pour imiter les effets ſenſibles que l'Eſprit de Dieu faiſoit dans les prophetes véritables.

Les Turcs, & autres Mahométans, reconnoiſſent pour prophetes, non-ſeulement tous ceux qui ont ce titre dans l'ancien Teſtament, mais encore les patriarches & les autres perſonnages célébres, dont il eſt fait mention dans ce Livre. Mahomet, qui, ſelon eux, eſt venu le dernier, a abrogé toutes les ſectes qu'avoient apportées aux hommes les prophetes ſes prédéceſſeurs. „ Après lui, ajoûtent-ils, il ne faut attendre ni prophete ni prophétie. " *Voyez* DIVINATION, DEVINS, ORACLES, PYTHONISSES.

PROPHÉTIE : oracle que Dieu fait rendre par la bouche d'un homme qu'il inſpire, & qu'il éclaire ſur l'avenir. Les prophéties ſont une des parties les plus importantes des ſaintes Ecritures. Elles établiſſent la vérité de la révélation ; car il n'y a que Dieu ſeul qui connoiſſe l'avenir ; & les oracles des prophetes, que l'événement a confirmés, ſont une preuve qu'ils étoient inſpirés de Dieu. Les Juifs ont reçu les prophéties, de ſiécle en ſiécle, par une tradition *non interrompue : ils* les ont toujours révérées comme divines. Les prophetes, après avoir publié leurs prophéties par écrit, en dépoſoient les originaux dans le temple, pour ſervir de monument à la poſtérité. C'eſt de leurs mains que les Chrétiens les ont reçues depuis l'établiſſement de l'Egliſe. Ces prophéties étoient une des preuves les plus efficaces pour confondre les payens. Lorſqu'on leur montroit l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt, la décadence du paganiſme, tous les événements dont ils étoient témoins, annoncés pluſieurs ſiécles auparavant, ils ne pouvoient rien répondre, ſinon que ces prophéties étoient ſuppoſées. Mais, lorſqu'ils interrogeoient les Juifs qui leur atteſtoient la vérité de leurs Ecritures, par le ſoin extrême qu'ils avoient toujours eu de les conſerver pures & entieres, alors ils demeuroient ſans replique.

Les prophéties les plus intereſſantes ſont celles qui

regardent le Meſſie : telle eſt celle de Jacob, en parlant à Juda, ſon quatrieme fils. „ Le ſceptre ne ſortira „ point de la maiſon de Juda, & ſa tribu aura tou„ jours la prééminence ſur toutes les autres juſqu'à la „ venue du Meſſie, qui ſera l'attente des nations. " *Gen. XLIX*, 10.

Celle de Daniel, qui porte : „ Soixante-dix ſemai„ nes ont été abbrégées ſur ton peuple & ſur ta ville „ ſainte, juſqu'à ce que la prévarication ſoit abolie, „ le péché detruit, l'iniquité effacée, la juſtice éter„ nelle amenée ſur la terre, & juſqu'à ce que le „ Saint des Saints reçoive l'onction ſacrée ; apprens „ donc, & fais attention. Depuis l'édit donné pour „ rebâtir Jéruſalem juſqu'à la venue du Chriſt, il y aura „ ſept ſemaines, & ſoixante-deux ſemaines, & de nou„ veau ſeront bâtis les rues & les murs, dans la dé„ treſſe des temps ; &, après ſoixante-deux ſemaines, „ le Chriſt ſera mis à mort ; & le peuple, qui le re„ niera, ne ſera plus ſon peuple. La ville & le ſanc„ tuaire ſeront ravagés par une nation avec ſon chef à „ venir. La déſolation & le pillage ſeront la fin de „ la guerre. Une ſemaine confirmera l'alliance du Chriſt „ avec pluſieurs ; &, au milieu de cette ſemaine, les hoſ„ ties & les ſacrifices ceſſeront ; & il y aura dans le temple „ l'abomination de la déſolation & la déſolation conti„ nuera juſqu'à la conſommation & à la fin des ſiécles.

Les ſemaines, dont il eſt parlé dans cette prophétie, ſont des ſemaines d'années, qui, étant chacune de ſept ans, font, pour ſoixante-neuf ſemaines, quatre cent quatre-vingt-trois ans. Il s'eſt, en effet, écoulé un pareil nombre d'années depuis l'édit donné par Artaxerxès Longue-main pour rebâtir Jéruſalem, juſqu'au temps où le Meſſie a paru.

La ruine de Jéruſalem & du temple par Titus, eſt clairement prédite dans cette prophétie.

La ſemaine, qui confirmera l'alliance du Chriſt avec pluſieurs, doit s'entendre de la ſoixante-dixieme ſemaine.

On rapporte encore la prophétie d'Aggée, qui eſt conçue en ces termes. „ Voilà ce que dit le Seigneur

„ des Armées : Encore un peu de temps, & j'ébran-
„ lerai le ciel, la terre & les mers ; je bouleverſerai
„ toutes les nations, & le Deſiré des nations viendra,
„ & je remplirai cette maiſon de gloire."

Celle de Malachie, le dernier des prophetes, qui dit : „ Voilà que j'envoie mon Ange qui préparera ma
„ voie devant ma face ; & auſſi-tôt viendra dans ſon
„ temple le Roi que vous cherchez, & l'Ange du
„ Teſtament que vous voulez. Voilà qu'il vient, dit
„ le Seigneur des Armées."

Les différentes circonſtances de la naiſſance, de la vie & de la mort de Jeſus-Chriſt ſe trouvent auſſi annoncées dans pluſieurs prophéties, particulierement dans celles d'Iſaïe, qu'on peut regarder comme un évangéliſte, plutôt que comme un prophete.

Eſprit de prophétie : l'un des dons qui éclatoient ſenſiblement dans les premiers Chrétiens, lorſqu'ils recevoient le S. Eſprit. Ce don ceſſa d'être ſenſible dans le troiſieme ſiécle.

PROPITIATOIRE. On appelloit ainſi le couvercle de l'arche d'alliance. Il étoit fait de bois de Séthim revêtu d'or pur. Aux extrémités étoient attachés deux chérubins d'or, qui le couvroient de leurs ailes.

PROSE : c'eſt le nom que l'on a donné à certaines hymnes compoſées de vers qui n'ont point de meſure, & qui ne conſiſtent qu'en un certain nombre de ſyllabes, & qui ſont rimés comme nos vers françois. On les chante ordinairement à la Meſſe après le graduel : de-là leur eſt venu le nom de *ſéquence*, parce qu'elles ſuivent le graduel. Ce n'eſt que dans le IX ſiécle qu'on a commencé à chanter des proſes dans l'Egliſe. Le premier auteur de proſes, que l'on connoiſſe, eſt Notker moine de ſaint Gal, qui écrivoit vers l'an 880. Ce moine aſſure avoir vu pluſieurs proſes dans un antiphonaire de l'abbaye de Jumiége, que les Normands brûlerent en 841. Il y a quatre proſes principales, la premiere pour la fête de Pâque, qui commence par ces mots *Victimæ Paſchali laudes*, &c : l'auteur en eſt inconnu. La ſeconde pour la fête de la Pentecôte, qui eſt le *Veni ſancte Spiritus :* pluſieurs l'attribuent au

roi Robert ; mais il paroît plus probable qu'elle a été compoſée par Hermannus Contractus. La troiſieme eſt le *Lauda Sion Salvatorem*, pour la fête du S. Sacrement. S. Thomas d'Aquin en eſt l'auteur. Enfin la quatrieme eſt le *Dies iræ*, *dies illa*, que l'on chante pour les morts. On l'a donnée à différents auteurs, tels que S. Grégoire, S. Bernard, Humbert, général des Dominicains ; mais Malabranca, religieux Dominicain, prouve que cette proſe eſt du cardinal Frangipani.

PROSÉLYTES. 1. Les étrangers, qui ſouhaitoient d'être admis à la célébration des fêtes des Juifs, & de jouir de leurs priviléges, étoient appellés *proſélytes*. Ils devoient ſe faire circoncire ; après quoi, ils étoient cenſés Iſraëlites. On diſtinguoit cependant les proſélytes de la porte & les proſélytes de juſtice. Les premiers n'étoient point obligés de ſe ſoumettre à la circonciſion. Il ſuffiſoit qu'ils renonçaſſent à l'idolâtrie, & qu'ils reconnuſſent l'unité de Dieu ; mais auſſi on les traitoit preſque en eſclaves ; & ils étoient employés aux plus ſerviles travaux. Malgré la dureté de leur condition, leur nombre montoit, du temps de Salomon, à plus de cinquante trois mille. Pour ce qui regarde les proſélytes de juſtice, on leur faiſoit ſubir un examen rigoureux, après lequel, s'ils perſiſtoient dans leur deſſein, on leur adminiſtroit la circonciſion ; cérémonie qui les incorporoit à la nation Juive, & les aſſujettiſſoit aux loix de Moyſe. S'ils étoient d'une nation où la circonciſion fût en uſage, on leur tiroit ſeulement avec une lancette quelques gouttes de ſang de la partie où ſe fait la circonciſion. Cette cérémonie étoit regardée comme judiciaire ; & il falloit que trois juges au moins y aſſiſtaſſent.

Lorſqu'une perſonne a deſſein d'embraſſer la religion Juive, trois rabbins ſont chargés de l'interroger ſur ſa vocation, & d'examiner ſi ce n'eſt point quelque motif humain, qui l'engage à faire une pareille démarche ; car, en ce cas, le proſélyte eſt renvoyé. Mais, ſi l'on s'apperçoit que ſes intentions ſont pures, on commence par lui adminiſtrer la circonciſion. Lorſqu'il eſt guéri, on le baigne dans l'eau, en préſence des trois rabbins

qui l'ont examiné. Après cette ablution, il eſt regardé comme initié à la religion des Juifs.

2. Ceux qui embraſſent la ſecte des Banians, ſont obligés de faire une eſpece de noviciat aſſez rebutant. Il faut que, pendant l'eſpace de ſix mois, ils aſſaiſonnent tous leurs aliments avec de la fiente de vache, animal que les Banians regardent comme ſacré; &, pendant les trois premiers mois, ils ſont condamnés, chaque jour, à manger au moins la valeur d'une livre de ces excréments dont la plus fervente dévotion à bien de la peine à ſauver le dégoût.

PROSERPINE: déeſſe des enfers, ſelon les anciens payens, fille de Jupiter & de Cérès. Les poëtes diſent qu'elle fut enlevée par Pluton, dieu des enfers, dans les campagnes de la Sicile: voici comment Ovide raconte cet enlevement.

„ Typhon, ce ſuperbe géant qui avoit oſé attaquer les dieux, eſt enſeveli ſous l'iſle de Trinacrie, dont le poids accable ſon vaſte corps. Le promontoire de Pylore preſſe ſa main droite, celui de Pachin ſa main gauche. Ses pieds ſont engagés ſous le cap de Lilybée, & le mont Etna lui écraſe la tête. Souvent il fait de vains efforts pour ſoulever cette maſſe énorme ſous laquelle il gémit. La terre en *eſt ébranlée juſques dans* ſes fondements; & le dieu des enfers craint, à chaque moment, qu'elle ne s'entr'ouvre & ne laiſſe à découvert ſon Empire odieux. Un jour, tourmenté plus que jamais de cette crainte, il étoit ſorti des enfers; &, monté ſur un char d'ébéne, il parcouroit la Sicile, examinant avec ſoin ſi elle étoit ſolide, & bien affermie ſur ſes fondements. Vénus l'apperçut; &, embraſſant ſon fils, elle lui tint ce diſcours: O toi qui fais ma puiſſance, armes-toi de ces traits vainqueurs de tout ce qui reſpire, & que le dieu des enfers éprouve auſſi à ſon tour quel eſt leur pouvoir. Tu as triomphé des divinités du ciel & de la mer. Pourquoi les enfers ſont-ils à l'abri de tes coups? Il faut que ton empire & celui de ta mere s'étende auſſi ſur ce ſombre royaume. Que dis-je? dans le ciel même on mépriſe déja nos loix; &, par notre indolence, nous perdons nos plus beaux droits. Ne

vois-tu pas la guerriere Pallas, & Diane la chaſſereſſe nous inſulter ouvertement? La fille de Cérès, la jeune Proſerpine, ſe diſpoſe à ſuivre leurs traces : pour ta gloire & pour la mienne, unis l'oncle avec la niéce. Elle dit; & Cupidon, choiſiſſant au gré de ſa mere la plus aiguë des fléches de ſon carquois, la décocha droit au cœur de Pluton.

Non loin de l'Etna eſt un lac profond, nommé *Perguſe*. Le caïſtre n'entend pas ſur ſes bords la voix mélodieuſe d'un plus grand nombre de cygnes. Ce lac eſt couronné par un bois touffu, impénétrable aux rayons du ſoleil. Il regne dans ce bois un éternel printemps; & la terre y eſt toujours émaillée de mille fleurs. C'eſt-là que Proſerpine s'amuſoit avec les nymphes de ſa ſuite à cueillir des violettes & des lys. Par une ardeur enfantine, elle diſputoit à ſes compagnes l'honneur d'en cueillir un plus grand nombre : elle en rempliſſoit ſa corbeille & ſon ſein. La voir, l'aimer & l'enlever, fut l'ouvrage d'un inſtant; tant l'amour de ce dieu étoit bruſque & impétueux! Proſerpine ſaiſie de crainte appelle à ſon ſecours tantôt ſa mere & tantôt ſes compagnes, mais plus ſouvent ſa mere. Dans ſon déſeſpoir, elle déchire ſa robe, & laiſſe tomber les fleurs qu'elle contenoit : telle étoit la ſimplicité de ſa jeuneſſe. Dans ſon malheur, cette perte legere la toucha ſenſiblement. Cependant Pluton pourſuit ſa route avec rapidité. Il preſſe ſes chevaux, & les exhorte, chacun par ſon nom. La Nymphe Cyané oſe l'arrêter pour lui reprocher la malhonnêteté de ſon procédé; mais le dieu, impatient de mettre en ſûreté une ſi belle proie, ouvre la terre d'un coup de ſon ſceptre, & s'enfonce dans ſon ténébreux empire. Cérès déſolée chercha ſa fille dans tout l'univers. Ayant appris qu'elle étoit chez Pluton, elle en fit ſes plaintes à Jupiter; mais tout ce qu'elle put obtenir fut que ſa fille paſſeroit ſix mois de l'année avec elle, & ſix mois avec Pluton. *Voyez* CÉRÈS & PLUTON.

PROSEUQUE : lieu où les Juifs faiſoient leurs prieres. Il différoit de la ſynagogue en ce que c'étoit un bâtiment ſitué dans la campagne & ſans couverture;

au lieu que la ſynagogue étoit un édifice couvert & ſitué dans les villes.

PROTAPOSTULAIRE. On appelle ainſi, dans l'Egliſe d'Orient, le chef de ceux qui expliquoient au peuple les écrits des apôtres.

PROTESTANTS. Ce nom fut donné aux partiſans de la doctrine de Luther, parce que les principaux chefs de ce parti proteſterent, en 1529, contre le décret de la diete de Spire, fait, la même année, par l'archiduc Ferdinand, & les autres princes Catholiques. Après avoir mis leur proteſtation par écrit, ils la publierent au mois d'Avril de cette année, & appellerent, en même temps, de tout ce qui s'y étoit paſſé, à l'empereur & au futur concile général & nationnal, appel ſingulier de la part de gens qui faiſoient profeſſion de ne plus reconnoître l'égliſe Catholique. C'eſt de cette proteſtation que tous les Luthériens prirent le nom de *Proteſtants* Les Calviniſtes ont depuis adopté le même nom, afin d'éviter d'autres titres qui ne leur convenoient pas ſi bien.

PROTONOTAIRE, c'eſt-à-dire *premier notaire*: titre d'un officier de la Cour de Rome, qui a un degré de prééminence ſur les autres notaires. Dans l'Egliſe de Conſtantinople, c'eſt un officier *chargé d'écrire les lettres*, & d'envoyer les ordres du patriarche aux autres patriarches, archevêques & évêques, qui reconnoiſſent ſa ſuprématie.

PROTRYGÉES: fêtes que les anciens payens célébroient en l'honneur de Neptune & de Bacchus, avant les vendanges.

PROVERBES. (*les*) Livres canoniques de l'ancien Teſtament. C'eſt un Recueil de Sentences ou Paraboles compoſées par Salomon, pour inſpirer l'amour de la ſageſſe & de la vertu.

PROVIDENCE. (*la*) C'eſt cet attribut de Dieu, par lequel il diſpoſe de tout, & arrange toutes choſes ſelon ſes deſſeins éternels. La Religion Chrétienne nous apprend qu'il ne ſe paſſe rien ſur la terre ſans la permiſſion de Dieu; que tous les cheveux de notre tête ſont comptés, & qu'il n'en tombe pas un ſeul que Dieu

ne l'ait ainſi ordonné; que le Créateur de l'univers veille à la conſervation de ſes créatures ; qu'il pourvoit aux beſoins des plus vils animaux ; qu'il habille & pare les lys des campagnes & qu'il étend ſes ſoins ſur toute la nature. Quand la religion ne nous inſtruiroit pas de cette vérité, il ſuffit de croire un Dieu pour admettre la providence. Sans le dogme de la providence, aucune religion ne peut ſubſiſter. Tous les peuples qui ont un culte ſont perſuadés que les dieux qu'ils honorent font attention aux actions des hommes, ſans quoi ils ne ſe donneroient pas la peine de les honorer.

Les Epicuriens enſeignoient que les dieux, tranquilles dans le ciel, ne prenoient aucune part à ce qui ſe paſſoit ici bas, & que tout dépendoit du hazard. Ils aſſiſtoient cependant aux cérémonies publiques de la religion ; mais c'étoit ſeulement pour ne pas choquer les uſages reçus. Les Romains croyoient tellement à la providence qu'ils en avoient fait une divinité.

Les habitants de l'iſle de Délos avoient auſſi élevé un temple en l'honneur de la providence.

Cette divinité allégorique étoit ordinairement repréſentée ſous la figure d'une femme vénérable par ſon âge, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre une baguette qu'elle étendoit vers un globe, ſur lequel elle avoit les yeux fixés.

Filles de la Providence. Il y a en France pluſieurs communautés de filles qui portent ce nom.

PROVINCIAL. Les religieux appellent ainſi un ſupérieur général, qui a l'inſpection & l'autorité ſur pluſieurs couvents d'une province, ſuivant la diviſion établie dans leur ordre.

PSAPHON. C'eſt le nom d'une des fauſſes divinités qu'adoroient autrefois les habitants de la Lybie.

PSEAUMES: (*les*) Livre canonique de l'ancien Teſtament. Il contient cent cinquante pſeaumes, dont le plus grand nombre a été compoſé par David. Les autres ſont l'ouvrage de ceux dont ils portent les noms, comme de Moyſe, de Salomon, d'Aſaph, de Coré, &c. Cependant quelques Peres attribuent à David tous les pſeaumes. Quoi qu'il en ſoit, les pſeaumes ſont des

hymnes ou des cantiques à la louange de Dieu, que les Juifs chantoient au ſon des inſtruments de muſique, avec beaucoup d'appareil & de ſolemnité. Ce ne fut qu'après le retour de la captivité, qu'Eſdras recueillit en un ſeul volume les différents pſeaumes compoſés par David & par les autres, & qu'il les inféra dans le canon des Livres ſaints.

„ L'Egliſe a trouvé la ſynagogue en poſſeſſion de louer Dieu par les pſeaumes : elle les a adoptés, & s'en eſt ſervi d'autant plus volontiers que, comme n'y a que Dieu qui ſe connoiſſe parfaitement, il n'appartient qu'à lui de ſe louer comme il faut. C'eſt à lui à nous apprendre comment il le faut louer : ainſi on ne ſe trompera jamais, en lui adreſſant les hymnes qu'il a inſpirés aux hommes de chanter à ſa louange, tels que ſont les pſeaumes.

„ Entre les éloges que l'on a faits de l'excellence & de l'utilité des pſeaumes, on peut dire avec ſaint Baſile, que le livre des pſeaumes renferme lui ſeul tout ce qu'il y a d'utile dans les autres livres de l'Écriture pour toutes ſortes de perſonnes. Il prédit avec certitude l'avenir. Il rapporte hiſtoriquement le paſſé : il donne des loix pour bien vivre ; & il preſcrit à chacun tout ce qu'il doit faire.

„ Le livre des pſeaumes eſt intitulé en hébreu, le Livre des Hymnes ou des Louanges, parce que la principale partie a pour ſujet les louanges de Dieu. Les Grecs les ont appellés *pſeaumes*, parce qu'on accompagnoit la voix du ſon des inſtruments de muſique. La plûpart des pſeaumes ont un titre particulier, qui marque ſouvent le nom de l'auteur. St. Jérôme croit que c'eſt une choſe conſtante que les pſeaumes ne ſont pas tous de David.

„ On ne doute point que les pſeaumes ne ſoient un ouvrage poëtique ; mais on n'eſt pas d'accord ſur le genre & ſur la nature de la poëſie des Hébreux, ſi ce n'étoit qu'une rime, ou ſi elle conſiſtoit en un certain nombre de pieds & de cadences. On ne reconnoit rien de cela dans les pſeaumes : on y reconnoit ſeulement un ſtyle & un tour poëtique.

Les

Les pſeaumes furent traduits de l'hébreu en grec par les Septante ; mais leur traduction n'eſt pas entierement conforme à l'original. Un ancien interprète fit, ſur la verſion des Septante, une traduction latine des pſeaumes, qui a été depuis corrigée par S. Jérôme, & qui eſt celle dont on ſe ſert dans l'Egliſe. S. Jérôme a fait lui-même une nouvelle traduction des pſeaumes ſur le texte hébreu, plus exacte que celle de la Vulgate, mais que l'Egliſe n'a pas jugé à propos d'adopter pour éviter un changement notable dans les prieres publiques.

Les pſeaumes ſe chantent dans l'Egliſe à deux chœurs, qui récitent alternativement chacun leur verſet. Cet uſage eſt des plus anciens ; & l'on prétend que, dès le temps de S. Ignace, il étoit établi dans l'égliſe d'Antioche. L'Italie le reçut des Grecs. Il fut introduit dans l'Egliſe de Milan par S. Ambroiſe ; & la plûpart des Egliſes d'Occident imiterent en cela l'exemple de celles d'Italie.

PSEAUTIER. On appelle ainſi le livre des pſeaumes. Le pſeautier a été partagé, par les Grecs & par les Latins, en pluſieurs parties, qui ſe chantent chaque jour à l'office divin. L'Egliſe Latine l'a diviſé en autant de parties qu'il y a de jours dans la ſemaine : de maniere que, chaque ſemaine, elle récite tout le pſeautier. Les Grecs l'ont partagé en vingt parties qu'ils appellent *ſeſſions* ; mais ils en récitent pluſieurs ſeſſions par jour, & il ſe trouve toujours qu'à la fin de la ſemaine ils ont récité les vingt ſeſſions. En Carême, ils doublent le nombre des ſeſſions ; & ils récitent deux fois le pſeautier par ſemaine, à l'exception cependant de la Semaine-ſainte où ils ne le diſent qu'une fois.

PUDAS : dieu Indien, que l'on repréſente toujours avec Ixora. Il eſt d'une petite ſtature ; a le ventre extrêmement gros & la tête entortillée de ſerpents, ainſi que les bras & les cuiſſes. Il porte un bâton dans la main droite, & n'a point de barbe.

PUDEUR : vertu qui nous apprend à rougir de ce qui eſt deshonnête, & à garder en tout la modeſtie & la bienſéance.

Les anciens payens en avoient fait une divinité ; & les Athéniens lui avoient érigé un temple.

PUDICITÉ : vertu qui consiste à s'abstenir des plaisirs illicites. Quoique la religion payenne fut très-favorable à la débauche, cependant les Romains avoient érigé des temples à la Pudicité. Il y en avoit deux à Rome ; l'un situé dans la Place-aux-Bœufs, destiné pour les femmes de qualité, & consacré à la Pudicité patricienne, le second situé dans la rue Longue, qui n'étoit fréquentée que par les femmes du peuple, & qui étoit dédié à la Pudicité plébéienne. Ce dernier fut bâti par une dame Romaine, nommée *Virginie*, l'an de Rome 469; & voici ce qui donna lieu à cet établissement. Il n'y avoit d'abord dans Rome qu'un seul temple de la Pudicité, où les femmes Patriciennes avoient seules le droit d'entrer. Virginie, dame d'une naissance illustre, ayant épousé un citoyen nommé *Volumnius*, recommandable par son mérite & par ses emplois, mais d'une famille plébéienne, fut chassée du temple de la Pudicité, par les autres dames Patriciennes, comme si son mariage avec un plébéien l'eût rendu indigne de se trouver dans un même lieu avec elles. Virginie, outrée de cette insulte, fit construire auprès de sa maison un temple qu'elle dédia à la Pudicité plébéienne. Elle engagea plusieurs femmes des plus distinguées parmi le peuple de fréquenter avec elle ce nouveau temple, *qui devint bientôt* aussi célébre que celui des Patriciennes.

PURGATOIRE. Les théologiens désignent par ce terme un lieu où les ames, après leur séparation d'avec le corps, expient les péchés véniels, ou souffrent la peine temporelle dûe aux péchés mortels pardonnés, dont elles n'ont pas fait, en cette vie, une pénitence suffisante. L'Ecriture & la Tradition nous prouvent qu'il y a un purgatoire. On lit, au second Livre des Machabées, que l'Eglise reconnoît pour canonique : „ C'est „ une sainte & salutaire pratique de prier pour les morts, „ afin que leurs péchés leur soient remis."

Jesus-Christ, dans l'Évangile, dit qu'il y a certains péchés qui ne seront remis ni dans ce monde ni dans l'autre. Il y a donc des péchés qui seront remis dans l'autre monde : il y a donc un purgatoire.

1. C'est un usage très-ancien, dans l'Eglise, de prier

pour les morts; & Tertullien met cet uſage au nombre les Traditions apoſtoliques. Le témoignage formel des Peres de tous les ſiécles, nous apprend que cette pratique a toujours ſubſiſté dans l'Egliſe. Les conciles de Florence & de Trente ont confirmé la doctrine du purgatoire. Le différend qui eſt entre l'Egliſe Gréque & Egliſe Latine, au ſujet du purgatoire, n'eſt peut-être, dans le fond, qu'une diſpute de nom; car les Grecs tient pour les morts, comme les Latins. Ils n'admettent pas un lieu nommé *purgatoire;* mais ils ſuppoſent un lieu qu'ils appellent *enfer*, où les ames ſont environnées de ténébres épaiſſes, & dont elles peuvent être tirées par les prieres des vivants pour paſſer dans le ſein de lumiere, qui eſt le paradis. Il eſt vrai qu'ils ne reconnoiſſent point un feu réel, qui tourmente les ames dans ce lieu de ténébres; au lieu que l'Egliſe Latine croit que les ames ſont brûlées dans le purgatoire par un feu égal à celui de l'enfer. A cet égard, la différence d'opinion entre les deux Egliſes eſt réelle. Pour ce qui regarde le nom d'*enfer* que les Grecs donnent au purgatoire, tel qu'ils l'admettent, ils ne s'éloignent pas beaucoup, en cela, des latins. L'Egliſe Romaine ſe ſert du même terme dans cette priere pour les morts: *Domine Jesu-Chriſte libera animas omnium fidelium de pœnis inferni;* „ Seigneur Jeſus-Chriſt, délivrez les ames de tous les fideles des peines de l'enfer."

L. Luther ſoutenoit que les peines temporelles, dûes au péché, étoient remiſes avec la coulpe, &, par conſéquent, qu'il ne devoit point y avoir de purgatoire. Il débitoit, avec impudence, que les prêtres avoient imaginé cette doctrine, afin de tirer de l'argent des fideles, ſous prétexte de prier pour les morts. C'eſt ainſi qu'il donnoit à l'erreur la plus noire calomnie. Un concile, tenu à Paris, en 1528, décida, que la coulpe des péchés étant remiſe, les pécheurs reſtoient encore débiteurs de la peine temporelle qu'ils étoient obligés de payer, ſoit dans cette vie, ſoit dans l'autre, & qu'ainſi, c'étoit une pratique très-ſainte & très-ſalutaire de prier pour les morts.

Il y a, dans l'iſle d'Irlande, dit le Dictionnaire de

Trévoux, un lieu qu'on appelle *le Purgatoire de St. Patrice*, où, par les prieres de St. Patrice, évêque du lieu, se fit une représentation visible des peines que les impies souffrent après leur mort. Ce lieu est aussi appellé *le trou de St. Patrice*, parce qu'effectivement c'est un grand trou.

3. Les Juifs modernes, qui croient le purgatoire, ne lui assignent point un lieu séparé de l'enfer. Selon eux, les ames des damnés, & celles qui sont condamnées au purgatoire, brûlent ensemble dans le même feu, mais les dernieres sont délivrées de leurs souffrances, au bout d'un certain temps, & sont transportées dans le paradis. Ils sont persuadés que tout Juif qui ne s'est point rendu coupable d'hérésie, & a observé fidellement quelques articles marqués par les rabbins, ne reste jamais plus d'un an dans le purgatoire.

4. Selon les Mahométans, le purgatoire, que les Turcs appellent *Araf*, est un lieu mitoyen entre le paradis & l'enfer. *Voyez* ARAF.

5. Les Abyssins n'ont pas tout-à-fait les mêmes idées que les Eglises Gréque & Romaine sur ce qui regarde le purgatoire. Ils croient cependant qu'il y a un lieu mitoyen entre le paradis & l'enfer, où les ames se purifient des souillures contractées pendant la vie. Ils pensent aussi que les prieres, les aumônes & les pénitences des vivants, leur sont d'un grand secours dans l'état où elles se trouvent : aussi, dans tous leurs offices, ils n'oublient jamais de faire mention des morts & de prier Dieu qu'il leur pardonne leurs péchés. Ils ont dans l'année un jour destiné à prier pour les morts, pendant lequel chacun, selon ses facultés, fait des aumônes aux prêtres, aux moines & aux pauvres, afin qu'ils fassent des prieres pour les ames de leurs parents.

PURIFICATION. Chez les anciens Juifs, lorsqu'une personne avoit encouru quelqu'une des souillures spécifiées par la loi, il lui étoit ordonné d'offrir au Seigneur certains sacrifices pour se purifier. Si c'étoit un prêtre, il devoit immoler un chevreau. Un laïque sacrifioit un bouc, un monton & un chevreau, ou un agneau. Les pauvres substituoient à ces victimes deux

ɔigeons, ou bien un peu de fleur de farine. Celui qui levoit être purifié amenoit ſa victime au ſacrificateur ; ɔonfeſſoit ſon péché ; puis, mettant la main ſur la tête le l'animal, il l'égorgeoit, & l'offroit au Seigneur. Le ɔontife trempoit ſes doigts dans le ſang de la victime, ɔn frottoit l'autel des holocauſtes, & répandoit le reſte ɔu pied de ce même autel ; puis il renvoyoit abſous le ɔoupable. La chair de la victime lui appartenoit de droit, ɛ lui ſeul pouvoit en manger.

Il y avoit une autre ſorte de purification pour les ɔollutions légales, qui ſe faiſoit avec des cendres d'une ɔache rouſſe. Le ſacrificateur choiſiſſoit une jeune vache rouſſe, qui n'eût ni tache ni défaut, & qui n'eût ɔmais porté le joug. Il la conduiſoit hors du camp, ou ɔien hors de la ville. Il l'immoloit ; trempoit ſes doigts ans ſon ſang, & faiſoit ſept aſperſions vers le ſanc-ɔuaire. Il jettoit enſuite la victime dans un grand feu, vec une certaine quantité de bois de cédre, d'écarlate ɛ d'hyſſope. Lorſque le tout étoit conſumé, on ra-ɔaſſoit les cendres, que l'on conſervoit avec ſoin pour ɛrvir aux purifica. ons ; &, toutes les fois qu'une per-ɔnne avoit été ſouillée par quelque pollution légale, ui la rendoit impure pendant ſept jours, on faiſoit ſur le des aſperſions, le troiſieme & le ſeptieme, avec e l'eau où l'on avoit détrempé une partie des cendres e la vache rouſſe. On purifioit de la même maniere ɔs vaſes qui s'étoient trouvés, ſans être couverts, dans n endroit où il y avoit un cadavre, & qui par-là ɔoient ſouillés. Il eſt à remarquer que ceux qui étoient mployés dans la cérémonie du ſacrifice de la vache ɔuſſe, étoient eux-mêmes impurs, le reſte de la jour-ée.

Une femme, après avoir accouché d'un garçon, gar-ɔit la maiſon pendant quarante jours, & pendant qua-e-vingt, ſi elle avoit eu une fille. Ce terme expiré, le venoit au temple apportant un agneau avec un igeon, ou une tourterelle. Si elle étoit pauvre, elle apportoit que deux pigeons, ou deux tourterelles. Le ɛtre immoloit un de ces oiſeaux, dans un vaſe de rre, au-deſſus d'une eau vive ; puis il trempoit l'autre

oiſeau avec un peu de bois de cédre, d'écarlate & d'hyſſope, dans le ſang de celui qu'il venoit d'immoler; faiſoit ſept aſperſions ſur la femme; la déclaroit nette & pure, & laiſſoit l'oiſeau s'envoler. La même choſe ſe pratiquoit à l'égard des deux paſſereaux qu'un lépreux étoit obligé d'apporter au temple, après ſa guériſon.

Fête de la Purification, inſtituée dans l'Egliſe Catholique, à l'honneur de la ſainte Vierge, que l'on ſolemniſe, le 2 de Février, & que le peuple appelle communément *la Chandeleur*, parce qu'il porte, ce jour-là, dans l'égliſe, des cierges bénits. On célébre, dans cette fête, le jour auquel Marie vint offrir au Seigneur l'enfant Jeſus dans le temple de Jéruſalem, ſelon la loi de Moyſe, & préſenta, pour ſa purification, une offrande de deux pigeons, ou de deux tourterelles. Les Grecs nomment cette fête *Hypapante*, c'eſt-à-dire rencontre, parce que le vieillard Siméon & la prophéteſſe Anne ſe rencontrerent dans le temple, lorſque Marie s'y rendit. Quelques-uns croient que le pape Gélaſe, qui vivoit en 492, fut le premier inſtituteur de cette fête, & qu'il la ſubſtitua aux luſtrations que les Romains idolâtres célébroient au commencement de Février, en l'honneur de la déeſſe *Februa*, *ainſi qu'aux* courſes nocturnes, qui ſe faiſoient alors avec des flambeaux, pour honorer Cérès qui avoit ſi long-temps cherché ſa fille. Pour détourner l'eſprit des nouveaux Chrétiens de ces fêtes payennes, il inſtitua, dit-on, la ſolemnité de la purification.

PURIFICATOIRE. C'eſt le nom que l'on donne à un morceau de toile blanche, au milieu du quel il y a une croix faite avec du fil bleu, & dont les prêtres ſe ſervent pour eſſuyer le calice.

PURIM. Ce mot, qui eſt Perſien, eſt le pluriel de *pur*, qui ſignifie Sort. Il eſt dit, dans le livre d'Eſther, qu'Aman jetta le ſort pour détruire les Juifs. Cette fête, que les Juifs célébrent en mémoire de leur délivrance, tombe à-peu-près au même-temps que le carnaval des Chrétiens; & les réjouiſſances qui ſont en uſage pendant les purim, peuvent les faire regarder comme le

:arnaval des Juifs, avec cette différence, que le carna-
'al des Chrétiens eſt ſuivi du jeûne & de la triſteſſe ;
u lieu que la pénitence précéde celui des Juifs. Voici
ı deſcription des cérémonies qui accompagnent cette
ète, telle qu'elle ſe trouve dans l'Hiſtoire des Juifs de
I. Baſnage.

„ On donne, le matin, aux pauvres, de quoi ſe ré-
ouir le ſoir. On leur envoie même ſouvent des mets
e ſa table, afin qu'ils faſſent meilleure chere. On fait
collecte du demi-ſicle, qu'on payoit autrefois pour
temple; & on la diſtribue à ceux qui vont en péle-
nage à Jéruſalem, où ils aiment à ſe faire enterrer,
n d'éviter la peine d'un long voyage au jour de la
ſurrection, & de ſe trouver plus près de la vallée de
ſaphat. On va le ſoir à la ſynagogue pour y entendre
lecture du livre d'Eſther que le Chazan explique à
'emblée. Le lecteur peut s'aſſeoir; au lieu qu'il doit
e toujours debout, quand il lit la loi. Après avoir
ployé le volume, il fait trois prieres pour rendre
ces à Dieu de ce qu'ils ſont appellés à cette céré-
nie; de ce qu'il les a délivrés, & de ce qu'il les a
vivre juſqu'au jour de cette fête. Il lit enſuite toute
ſtoire d'Aman & d'Eſther. Il y a cinq endroits où il
re ſa voix, d'une maniere à faire peur aux femmes
aux enfants. Il tâche de réveiller par-là ceux qui
ment, ou de marquer ſa joie. Il eſt obligé de lire,
reſpirer, les noms des dix enfants d'Aman. Lorſ-
on prononce le nom de ce perſécuteur, il ſe fait
; les ſynagogues un fort grand bruit... En quelques
x, on grave le nom d'Aman ſur une pierre; &,
; le moment qu'on lit ce nom, on frape (la pierre
aquelle ce nom eſt gravé) contre une autre pierre,
:riant : „ Que le nom du méchant pourriſſe & ſoit
ffacé ! " On finit par des malédictions contre Aman &
re ſa femme, par des bénédictions pour Mardochée
our Eſther, & par des louanges à Dieu qui a con-
é ſon peuple. On ſort de la ſynagogue pour aller
ettre à table; & l'on y revient, le matin, pour
ıdre encore une fois l'hiſtoire d'Eſther... après la-
e commence une débauche ſi grande & ſi généra-

seur s'emparoit de ſon ame ; fureur qui ſe manifeſtoit par des contorſions épouvantables, & par des mugiſſements dont le temple étoit ébranlé. C'eſt au milieu de cet enthouſiaſme que ſe dévoiloit l'avenir aux yeux de la Pythoniſſe. *Voyez* DELPHES.

Fin du Tome quatrieme.